This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

JACQUES-JOSEPH

TECHENER

DÉCÉDÉ

le

10 JUIN

MDCCCLXXIII

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire

Société des amis de la Bibliothèque nationale et des grandes bibliothèques de France

Digitized by Google

Digitized by Google

Z
1007
.T3936

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

Digitized by Google

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Honoré Bonhomme; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont; E. Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la Bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitz[illegible] Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Gira[illegible]m, de Blois; Jules Janin, de l'Académie fran[illegible] conservateur à la bibliothèque de [illegible] des Bibliophiles; Fr. Morand, [illegible] stitut; Louis Paris; Gaston P[illegible] des Bibliophiles français: Rat[illegible] Rouard, bibliothécaire d'Aix; [illegible] Sainte-Beuve, de l'Académie [illegible] Francis Wey; etc.

CONTENANT DES NOTIC[illegible]
HIST[illegible]

CHEZ
[illegible]UE DE L'ARBRE
ET A LON[illegible]

Digitized by Google

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

Digitized by Google

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

Digitized by Google

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Honoré Bonhomme; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont; E. Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la Bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français: Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, bibliothécaire d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTIÈME ANNÉE.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE
ET A LONDRES, CHEZ MM. BARTHÈS ET LOWEL,
14, Great Marlborough street.
1873.

Digitized by Google

Digitized by Google

Library
of the
Museum
of
Fine Arts

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE.

NÉCROLOGIE (1).

M. DOUDAN.

Personne n'aurait trouvé sur les listes nécrologiques de l'année 1872, récemment publiées dans les journaux, le nom de M. Doudan. Personne n'aurait eu non plus le droit de se plaindre, plus qu'il ne l'eût fait lui-même pendant sa vie, de cette injustice de la renommée. Il était inconnu, volontairement inconnu, si ce n'est dans un groupe, à la vérité très-important et supérieurement distingué, de la société parisienne.

On a beaucoup parlé des « couches sociales » dans ces derniers temps. C'est un mot funeste. La Révolution de 1789 a supprimé les classes. Les remplacer sous un autre titre, c'est détruire son œuvre d'égalité et de pacification civique. Il n'y a plus de classes dans la grande nation française. Il y a des professions et des situations diverses qui forment elles-mêmes des groupes, non pas ennemis, mais distincts, où la fortune, la naissance, l'éducation, le travail, les services militaires et civils, l'influence politique ou littéraire, la richesse acquise ou héré-

(1) Extrait du *Journal des Débats*. — Janvier 1873.

Digitized by Google

ditaire transportent successivement l'importance sociale, la faveur de l'opinion, le crédit moral. Il y a de grandes existences, utiles ou brillantes, qui sont, non pas l'aristocratie, mais le sommet sans cesse renouvelé, toujours agité, souvent orageux de la nation.

Dans un de ces groupes, celui auquel se rattachait le souvenir de M. Necker et de Mme de Staël, — celui que la duchesse de Broglie, sa fille, avait longtemps édifié et charmé, et dont le duc de Broglie, mort en 1870, avait été pendant cinquante ans le centre, absorbant tout dans l'éclat de son éloquence, de son savoir et de sa vertu, — M. Doudan a passé presque toute sa vie, estimé, honoré, recherché, doucement fier, spirituel avec grâce et finesse, pouvant, par l'élévation de son cœur et de son esprit, atteindre, comprendre, partager et au besoin juger toutes les supériorités qui l'entouraient.

Malgré tout, et de quelque considération qu'il ait joui au sein de cette famille illustre, hors de ce cercle, Doudan n'était connu de personne. Il avait mis une certaine recherche à ne pas l'être, « fuyant les regards du public avec autant de soin que d'autres qui devraient les fuir mettent à les rechercher. » J'emprunte ces lignes à une lettre que M. le duc de Broglie (Albert) m'écrivait le lendemain de la mort de notre ami. J'étais loin de Paris. Il voulait bien me recommander sa mémoire. Doudan avait autrefois écrit, et avec distinction, dans le *Journal des Débats*. Il nous avait laissé, à nous les anciens, le souvenir d'un talent dont il n'avait en quelque sorte montré que la fleur. Il s'était arrêté, inquiet et défiant, après une série d'heureux essais, et il n'y était guère revenu (1). Aussi la

(1) Sa collaboration au *Journal des Débats* comprend une vingtaine d'articles de 1829 à 1832; elle est particulièrement consacrée, vers 1831, à des œuvres philosophiques, Thomas Reid, Kant, Cousin, Lerminier, Mme Necker.

Digitized by Google

lettre du duc de Broglie ne me décida-t-elle pas aussi vite que sa pieuse amitié le désirait. « Je ne sais, disait Chateaubriand, ayant à parler de M. Joubert qui venait de mourir, je ne sais si, au fond de sa tombe, il me saura gré de révéler la noble et pure existence qu'il a cachée (1). » Le même scrupule m'arrêta quelque temps. Le dirai-je? écrire une biographie de Doudan me semblait impossible, tant sa vie avait été simple, uniforme, en dehors de tout mouvement extérieur et de toute action publique. Peindre son portrait, retracer avec quelque vérité cette physionomie incomparable, connue seulement, mais bien connue, de quelques amis délicats et difficiles, quelle œuvre et quel travail! Je ne l'essaye pas. Je m'attache seulement à rassembler quelques souvenirs d'une fidèle amitié. Si quelqu'un s'occupe un jour de réunir soit ses rares articles, soit quelques-unes de ses lettres (il était un correspondant très-châtié), mon témoignage devra être consulté avec confiance. C'est le seul mérite qu'il puisse avoir.

I

M. Ximenès Doudan, mort à Paris le 20 août dernier, à l'âge de soixante-douze ans, avait fait ses études à Douai, où il était né, je crois. Il ne parlait guère de sa vie passée, non plus que de sa famille. Son père avait été un juge estimé du ressort. Doudan était resté orphelin dès sa première enfance. Quand il fut près de mourir, il prononça le nom d'un frère qu'il avait encore et qui put arriver à temps, homme très-honorable, qu'il voyait rarement et jamais chez lui. Il avait contribué largement à l'éducation de ses neveux. Tout cela, on ne l'a su que lorsqu'il n'était

(1) *Notice sur M. Joubert*, par M. Paul Raynal. (Introduction au recueil de ses *Pensées*. Paris, 1842.)

Digitized by Google

plus. Il ne s'en ouvrait jamais à personne. Il affectionnait un mot de la langue du dix-septième siècle, qui rendait bien, selon lui, l'idée de discrétion dans les rapports de la société et de la famille; je l'applique à Doudan lui-même : il était « secret », secret non pas seulement jusqu'à l'abnégation en ce qui touchait à sa personne, mais jusqu'à une rigueur qui nous eût privés, si on l'eût écouté, de toutes ces indiscrétions épistolaires qui ont si souvent enrichi notre littérature et charmé nos loisirs. La production des lettres intimes lui inspirait une sorte de colère, même si le temps avait passé sur elles, et il n'admettait pas qu'on appliquât à la célébrité des personnages considérables ce que Montesquieu avait dit de la liberté : « Si chère qu'elle soit, il faut bien en payer le prix! »

Sa vie, d'ailleurs, ne prêtait pas aux confidences. Elle avait été des plus simples, et il n'en était rien sorti pour le dehors, quoiqu'il se fût essayé avec succès dans la presse périodique, comme nous l'avons vu, par des articles non signés, consacrés en partie à des questions philosophiques, où il excellait. Quelques autres, plus particulièrement littéraires, notamment en 1838 dans la *Revue française* (sur A. Dumas, Walter Scott, Villemain), avaient un moment ébruité son nom et appelé sur son talent l'attention des délicats; — un vrai talent d'écrivain : souple, animé, d'un éclat solide sur un canevas richement brodé; l'image abondante, la phrase se déroulant à l'antique avec toute sorte de replis harmonieux, mais ménageant son effet, et scrupuleuse jusqu'à la rigueur en matière de goût.

D'où lui venait, sinon de nature, une distinction si rare ? Mais comment eût-il approfondi, si ce n'est par un travail assidu, tant d'œuvres de la littérature ancienne et moderne, appris les langues vivantes, et touché aux sciences exactes par tous les côtés qui pouvaient servir à sa vocation littéraire? Son genre de vie, dès sa plus tendre jeunesse, expliquait tout. Il lisait, il pensait toujours, écrivant rarement, jetant sans cesse dans une mémoire infaillible, comme dans

Digitized by Google

un moule toujours prêt, des formes d'idées parfaitement définies et durables.

Il avait débuté assez tristement dans cette carrière de l'esprit, par un modeste emploi de répétiteur au collége Henri IV, fort ennuyé par son proviseur, médiocrement charmé par le *De viris*, fatigué surtout de cette vie intérieure du collége, même le mieux tenu, et aspirant, tout jeune encore, après cette solitude de l'esprit où ses rares facultés devaient trouver plus tard leur équilibre et leur force. Il vivait alors dans une petite chambre d'étudiant de la rue des Sept-Voies, où se réunissaient quelques amis, distingués comme lui, princes, dirais-je volontiers, par l'intelligence, le savoir, l'éclat des études, la pensée libérale, l'aptitude politique, le respect de soi et des autres, — Saint-Marc Girardin, de Sacy, Émile de Langsdorff, Alexis de Jussieu. Tels étaient, dans cette jeunesse des premiers temps de la Restauration, quelques-uns des amis de Doudan, ceux où se reflétait le mieux l'esprit du moment, devant cette Charte, fille de la Révolution française, adoptée par un roi; devant ce Parlement où débutaient alors le général Foy, Casimir Périer, le duc de Broglie, et bientôt après Berryer et M. Guizot. La petite chambre de Doudan n'était pas si loin de la tribune que ses éclats n'y eussent souvent retenti et réveillé de sympathiques échos. Un jour, la famille du duc de Broglie eut besoin d'un précepteur pour ses enfants. Une amicale entremise désigna le répétiteur du collége Henri IV. Le choix fut heureux pour la famille, décisif pour le professeur. Son destin était fixé. Il était de nature fidèle. La sûreté de son caractère et la loyauté de son cœur allaient trouver, dans la maison du duc de Broglie, à qui parler.

Digitized by Google

II

Il était, pour l'éducation des enfants, un maître admirable, ayant l'instruction, la méthode, la patience et la bonté. Il avait aussi le charme et l'agrément; aimant à montrer le côté original du bon sens en toute chose, y attirant l'esprit de ses élèves. C'est ainsi qu'il avait écrit : « Le bon sens n'est que pour celui qui pratique la vérité : la pire des conditions pour écrire un bon roman, c'est un esprit romanesque ; » et ailleurs : « Quand un homme a peu de talent et la rage de faire parler de lui, il est capable de tout.... (1). » Ce qu'il écrivait de ce ton ferme et délibéré il le disait de même, en enseignant à penser à ses élèves avec la même décision imprévue et primesautière. D'un esprit très-libre en toute question qui relevait de la conscience, il faisait profession de spiritualisme, et en lui le philosophe était un croyant. Déjà dès 1830, ayant à parler de l'état des arts et de la littérature en France, il y signalait cette impuissance d'atteindre l'idéal à laquelle il ne voyait de remède que dans le retour aux croyances morales et religieuses. La page mérite d'être citée :

« Il entre dans les œuvres de l'art un sentiment moral qui fait partie du beau, et surtout du beau quand l'humanité en est le sujet. Or, ce sentiment moral, nous prétendons qu'il manque à la plupart des artistes d'à présent. Ceci a bien l'air d'un paradoxe.

« En effet, à voir le temps (mai 1830), il est, dans la pratique, plus moral qu'aucun autre. L'ordre y règne, la société n'a jamais mieux respecté ce qui doit l'être. Nous sommes bien loin de la licence du dix-huitième siècle. Les défenseurs de la vieille monarchie reprochent même à la jeunesse une gravité de mœurs qui ne leur paraît pas de

(1) *Revue française*, février 1838.

Digitized by Google

bon augure pour le renouvellement de leurs vieilles idées. Qu'est-ce donc ? Les austères successeurs du dix-huitième siècle ont-ils moins l'enthousiasme du bien que les frivoles contemporains de Voltaire et de Frédéric II? Mais, s'il faut le dire, oui !

« Et pourquoi cela? parce qu'au moment où le scepticisme s'établit, il ne s'attaque qu'à la surface d'abord. Il altère les doctrines et la conduite; mais l'âme, dans son foyer le plus intime, proteste encore quelque temps ; aussi voyez-vous ces hardis contempteurs de toute croyance mourir humblement, pour la plupart, dans toutes les frayeurs de la superstition. Pour un Frédéric qui persiste jusqu'à la fin à vouloir être enterré à côté de ses chiens, vous avez vingt marquis d'Argens qui pâlissent et croient voir l'enfer ouvert au pied de leur lit de mort. Mais que la maladie du doute parcoure toutes ses phases, arrivée à son terme, les croyances morales ou religieuses, après s'être épurées et agrandies dans cette rude épreuve, passent par les degrés qu'avait parcourus le doute; elles ressaisissent l'esprit et règlent déjà la conduite qu'elles n'ont pas encore reconquis les profondeurs de l'âme, et c'est dans ces profondeurs mêmes que s'allume l'enthousiasme des artistes (1). »

Il n'y a là sans doute la profession d'aucun culte, mais un sentiment profond de l'idéal tourné en religion, et l'idée de Dieu inspiratrice des grandes œuvres. Doudan avait un véritable instinct de la dignité de l'âme humaine et de sa vocation immortelle. Tous ses écrits respirent cette piété philosophique. Il l'étend même jusqu'aux simples matières de goût, jusqu'à faire de Dieu un maître d'esthétique, jusqu'à dire : « Si l'humanité dépendait d'elle-même, il y a des siècles que c'en serait fait du bon sens; mais *une main plus forte qu'elle* sait bien lui faire reprendre son niveau et rendre leur domination aux bons principes.

(1) *Revue française*, t. VIII, p. 72.

Digitized by Google

Quand une troupe d'enfants s'arrête au bord d'une fontaine, — dans leurs jeux, ils troublent ses eaux et chassent les oiseaux qui chantaient dans les arbres de ses bords. Le lendemain, la source a repris son limpide éclat. Elle réfléchit le soleil, et les oiseaux ont recommencé leurs chants. »

Ces simples extraits peuvent donner, en passant, une idée juste du style de Doudan. Il y mettait beaucoup d'imagination ; il aimait les rapprochements tirés des phénomènes naturels ; le pittoresque l'attirait. C'était sa manière de rendre hommage à la nature avec laquelle (nous le dirons plus tard) il s'était un peu brouillé. Mais que dites-vous de cette main, armée d'une férule divine, contre le mauvais goût ?... Voilà une réflexion que Sainte-Beuve n'eût peut-être pas pardonnée à Doudan, si juste qu'elle fût. Cependant Sainte-Beuve l'aimait. Il l'a nommé dans un de ses derniers écrits, celui où il médit de tout le monde et notamment de ses confrères de l'Académie française, — il l'a nommé « l'aimable Doudan (1). » Ailleurs, dans une de ses *Causeries* sur Chapelle, il reproche à Hippolyte Rigault d'avoir parlé de ce fainéant spirituel, « comme il ferait, disait-il, d'un M. de Tréville, d'un M. Joubert ou d'un Doudan, d'un de ces esprits *délicats nés sublimes*, nés du moins pour tout concevoir, et à qui la force seule et la patience d'exécution ont manqué, tandis que Chapelle n'est qu'un paresseux.... sans élévation et sans idéal ; et c'est précisément cet idéal trop haut placé qui décourage les autres, les *suprêmes délicats*.... »

Il était, je crois, difficile de mieux caractériser Doudan, et, en lui, ce mélange de finesse et d'élévation qui était sa vraie marque dans l'ordre des esprits. Ce que Sainte-Beuve a écrit, je le pense. Doudan, pourquoi ne le dirais-je pas? le pensait aussi. Il aimait à rappeler ce passage du

(1) *Notes et Pensées*, faisant suite à la 3e édition du onzième volume des *Causeries du lundi* (Michel Lévy).

Digitized by Google

maître. Il n'avait aucune vanité, mais seulement une aimable confiance en lui-même qui rayonnait sur sa gracieuse figure et dans son fin sourire. » — « Soit qu'on lise, soit qu'on écrive, disait Mme de Staël, l'esprit fait un travail qui lui donne à chaque instant le sentiment de sa justesse ou de son étendue, et sans qu'aucune réflexion d'amour-propre se mêle à cette jouissance, elle est réelle, comme le plaisir que trouve l'homme robuste dans l'exercice du corps proportionné à ses forces (1). » Mme de Staël caractérisait d'avance, en écrivant ces lignes, l'homme qui devait élever son petit-fils. Il avait l'innocent orgueil de l'esprit, avec toute sorte de complaisance pour celui des autres. Qui le sait mieux que moi?... Susceptible, il l'était, et toujours en garde sur ce qui avait trait à sa dignité personnelle; il l'était surtout pour ses amis absents. En face d'eux, sa franchise ne fléchissait pas; mais il relevait en vous une faute ou un défaut d'une main aussi légère que s'il eût enlevé un fétu de paille sur la manche de votre habit. Vous profitiez de la leçon sans la ressentir. Aussi tout le monde autour de lui aimait à le consulter. Il était le juge officieux, souvent moqueur, de nos différends, l'oracle de nos pensées incertaines; en matière de goût il était un maître, le meilleur que j'aie jamais eu. Nous arrivions tous à lui, nos manuscrits à la main. Il avait une manière originale de nous conseiller. Il s'associait à nos vues, nous suivant dans notre voie, au besoin dans notre ornière, nous assistant dans le sens de nos idées, non des siennes. Pour la forme et le style, il ne cédait rien. « Voici une mauvaise phrase, mon cher ami, me dit-il un jour. Y tenez-vous beaucoup? — Ma foi, oui! — Eh bien! il y a moyen de la rendre encore plus mauvaise.... » Et il y proposa une addition qui la rendait ridicule. J'y renonçai, non sans regret.

(1) *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.* Édition Charpentier, p. 135.

Digitized by Google

Personne n'était donc mieux fait pour former de jeunes esprits, puisqu'il agissait ainsi sur les vieux. Personne ne comprenait mieux les délicatesses, les moralités, les misères respectables de l'éducation des âmes, et n'était plus capable de la pratiquer, dans le cercle des devoirs privés où il s'était volontairement renfermé, avec plus d'autorité et de succès.

II

De cette sujétion tout intime, il n'est sorti quelque temps que pour une autre sorte de dévouement, mais cette fois sur un théâtre plus ouvert aux regards du public, quand le duc de Broglie, nommé ministre des affaires étrangères, puis président du conseil, l'appela à la direction politique de son cabinet. Ai-je besoin de dire que l'homme qui était consulté par tous ses amis, les plus éminents comme les plus humbles, avait dû l'être aussi sur plus d'une affaire sérieuse par le duc de Broglie? Doudan ne s'en est jamais vanté; mais qui en doute? La confiance que lui témoigna ce grand esprit, pendant toute la durée d'un ministère de quatre ans, n'était que le juste retour d'une gratitude paternelle et d'une intelligente amitié. L'amitié du duc de Broglie, ce fut, pour Doudan, le grand bonheur de sa vie mortelle, comme ce sera l'honneur de sa mémoire.

Le meilleur des hommes dans les relations privées, le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, n'avait pas, à un très-haut degré, le don de la complaisance. N'est-ce pas lui qui avait écrit : « Qu'il faudrait inventer, si l'Angleterre n'en offrait pas déjà le sage exemple, cette règle que le roi d'un pays libre ne doit communiquer avec les ambassadeurs étrangers que par l'entremise de son propre ministre; qu'en les admettant à sa table, en les recevant à ses fêtes, il ne doit s'entretenir avec eux que sur demande d'audience et en présence de son organe

Digitized by Google

officiel ; qu'il doit les écouter sans leur répondre directement, et ne jamais leur permettre d'ouvrir la bouche, devant lui, sur les affaires de son pays (1). » Ce que le duc de Broglie écrivait à la fin de sa vie n'était qu'un souvenir de ce qu'il avait fait ou du moins voulu faire pendant le cours de son ministère. Il était grand patriote, fièrement Français, libéral à outrance à l'encontre des gouvernements étrangers qui faisaient mine de contester la légalité du trône de Juillet; et dans ce débat entre les prétentions surannées des « pédants de chancellerie » et les justes droits du nouveau souverain de la France, il voulait, disait-il, « mettre les rieurs de son côté. » Malgré tout, on n'en riait pas; les événements, en ce temps-là, étaient trop graves, et l'épigramme y avait moins de part que la gravité dans la conduite des affaires. Doudan seul peut-être, resté philosophe en présence de ces grands conflits, souriait au spectacle ou se retirait du bruit; — très-utile pourtant au chef respecté dont il avait les pouvoirs en plus d'une délicate entremise; nullement timide malgré sa douceur; ni important ni facile; ni négligent ni affairé; appliquant son esprit aux grandes questions du jour, les pénétrant de sa finesse, les débrouillant avec son bon sens, et justifiant, dans cette passagère épreuve de sa vie devenue publique, le mot de la Bruyère : « Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manége du monde.... » Agir ainsi, sous un tel ministre, avec un tel roi, dans ce généreux accord de loyauté réciproque et d'incontestable supériorité, c'était montrer autant d'honnêteté que de raison. C'était mériter, non pas la gloire sans doute, qui a été le lot brillant des grands chefs d'emploi dans le drame politique des dix-huit ans, mais un juste renom. Doudan l'a manqué ou dédaigné.

(1) *Vues sur le gouvernement de la France.* Ouvrage inédit du duc de Broglie, publié par son fils, p. 243. (Paris, Michel Lévy.)

Digitized by Google

IV

Après son ministère de quatre ans (1832-1836) et jusqu'à la Révolution de février, le cœur brisé par une perte cruelle, le duc de Broglie parut se retirer entièrement des affaires publiques; son influence y resta. L'ancien chef de son cabinet, devenu maître des requêtes, n'y voulut laisser que son souvenir. Il n'avait pas de vocation pour la politique active. L'action pour lui était dans le domaine des idées. *In hoc movemur et sumus*. C'était le monde où il aimait à vivre, et qu'il avait fini par préférer à tous les autres. Il y vivait, non pas en lettré seulement, ni même en philosophe de profession, mais en penseur sérieux et libre d'entraves, y mettant beaucoup du sien, s'attachant au vrai et au possible, rejetant toute abstraction stérile qui n'eût été qu'une complaisance égoïste pour sa propre pensée, et, pour marquer d'un trait sa disposition d'alors, très-peu attiré par les mirages de la philosophie historique qui menait grand train dans ce temps-là.

« .... Quant à ces grandes avenues, aujourd'hui solitaires, écrivait-il, où l'on prétend me montrer la route des nations, mes yeux fatigués n'y discernent rien; pourquoi cette route plutôt qu'une autre?... Laissez-moi quitter ces plages tristes et désertes où je ne trouve signe de vie. Laissez-moi courir par ces champs où je vois des ruines magnifiques, d'humbles tertres, les débris d'un village abandonné; j'aime mieux les vestiges de la plus petite chaumière autour d'Athènes; j'aime mieux les vers épars retrouvés par Fauriel dans les échos du Taygète, que les restaurations les plus hardies des prétendus plans de la Providence.... M. Villemain (car c'est de lui qu'il voulait parler) évite tous ces dangers de l'abstraction; il suit la marche de l'histoire à la lueur certaine de la pensée de l'homme dans tous les siècles.... En recherchant dans ce

Digitized by Google

qui reste de chaque époque les empreintes du beau et du vrai, on comprend mieux le passé; on échappe aux conclusions précipitées de la logique.... Vous n'avez plus affaire, dans le monde littéraire, à ces forces infaillibles et irrésistibles qu'on nomme les lois de l'histoire. C'est l'Italie de Lucrèce et de Cicéron que vous retrouvez, la Grèce de Périclès, l'Angleterre de Shakspeare et d'Addison :

Et jam summa procul villarum culmina fumant. »

C'est avec ce parti pris d'observation immédiate que Doudan, non sans y mettre un peu de malice sceptique à l'adresse des philosophes du jour, abordait l'étude de l'histoire. Dans la psychologie, l'esthétique et la littérature proprement dite, quoiqu'il fût volontiers subtil, il était plus large. La délicatesse de son esprit lui servait autant à pénétrer au fond des choses qu'à les définir avec précision et à les décrire avec justesse. Il était peut-être aussi, de tous nos condisciples amis de l'antiquité grecque et latine, celui qui s'était approprié avec le plus de passion persévérante, par une habitude presque quotidienne, les grands génies du passé, Homère, Platon, Virgile, Tacite, ses préférés. Il les relisait sans cesse, par petites doses pour ainsi dire, mais régulières. On voyait toujours sur sa table de travail un de ces livres, mêlés souvent à bien des ouvrages modernes, qu'il ne dédaignait pas. Il s'en faisait notamment, autour de lui, dans la famille illustre où Doudan vivait, toute une production sévère et brillante qui l'eût, à elle seule, suffisamment attiré et captivé.

V

C'est ainsi qu'il était revenu à sa vraie vie, la vie méditative et studieuse, et qu'il la continua trente ans et sans interruption jusqu'à sa mort. Cette période de son existence, la plus cachée, est celle qui eût mérité le plus d'être

Digitized by Google

connue. Nous sortions de chez lui, de cette petite bibliothèque choisie où il se renfermait, souvent plus instruits, toujours charmés. Il était, qu'on me permette le mot, une vraie fontaine d'idées, inépuisable et saine, les prodiguant tout près de lui, éprouvant à la pensée de les répandre au dehors une sorte de terreur pudique. On eût fait pourtant un très-bon traité de tant de recettes ingénieuses de bien penser et de bien dire. Il m'a dit quelquefois, sans y insister, que le livre était fait. En a-t-on retrouvé quelque trace? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, l'esprit français dans la causerie courante, mêlée d'enjouement et de raison, avec son trait rapide et son impression vive, n'avait pas, je crois, dans les meilleurs salons de Paris, un type plus naturel et plus accompli. Que de mots charmants, imprévus! que de paradoxes qui n'étaient qu'une nouvelle forme du bon sens! que d'innocentes railleries au service de la vérité! Combien de maximes qui semblaient un jeu d'esprit et dont profitait la raison! Je lui demandais une fois comment il lisait les romans du jour : « Je vais droit au dénoûment, me dit-il, puis je reviens sur mes pas. Je n'aime pas lire ces livres à surprise, le dos tourné, comme un condamné qu'on mène sur une charrette à l'échafaud... » Quand il hasardait, sur ses meilleurs amis, une inoffensive épigramme : « Je ne fais qu'un reproche à mes amis, ajoutait-il, c'est de n'être pas parfaits. » — « J'éprouve, disait-il encore en souriant, quand j'ai trouvé une formule blessante un peu neuve, le besoin de la placer. J'ai écrit récemment à un faiseur d'affaires qui m'avait trompé : « *Vous avez manqué rarement à la probité;* pourquoi m'avez-vous choisi pour faire l'essai d'y renoncer?... » De Voltaire, il disait : « Son esprit est comme sa statue : la bouche est d'un démon, le front d'un poëte. » Mais comment reproduire, de cette causerie étincelante, ce qui était vraiment insaisissable, la variété, l'abondance, l'unité d'un ferme esprit dans les contrastes et les surprises de la forme, tant de broderies légères et fugitives sur un fond

Digitized by Google

solide et résistant; — modèle presque unique d'une improvisation vraiment soudaine qui semblait composée des fragments d'un bon livre, et où les plus capricieux jaillissements de la pensée laissaient toujours après eux la lumière? Aussi que de fois nous nous disions, parlant de lui : « On devrait le mettre à l'Académie française rien que pour le mérite de sa conversation.... » Mais il aurait fallu lui forcer la main. Il ne s'y prêtait guère. Il ne voulait ni se produire ni être poussé.

En réalité, la délicate complexion de Doudan lui interdisait les rudes labeurs, les inquiètes poursuites, les mécomptes douloureux, les ambitions persévérantes qui conduisent aux grandes renommées. Non qu'il fût de tempérament maladif; il était de moyenne taille, le corps élégant et sain; mais, très-jeune encore, son imagination avait été éveillée plus que de raison sur la faiblesse de sa nature physique, et il s'en était préoccupé plus qu'il ne fallait. Plus tard, dans ses dernières années, il s'était fait une loi de ne plus quitter Paris, renonçant ainsi, pour ne pas s'éloigner d'un médecin qui avait sa confiance, aux occasions de grand air, de promenades à ciel ouvert, de magnifiques ombrages et de vastes horizons qui lui étaient offertes à Broglie, à Coppet, à Gurcy, dans tous ces beaux lieux, habités par ses plus chers amis et où son souvenir seul demeurait. Était-ce — je n'ose le décider — timidité de son esprit, ou calcul de sa raison, secrètement éclairée sur le péril de sa fragilité? « .... C'est plus tôt fait, lui disait un sage, de céder à la nature et de craindre la mort, que de faire de continuels efforts, s'armer de raison et de réflexion, et être continuellement aux prises avec soi-même pour ne pas la craindre. » Doudan suivait-il ce conseil et s'arrangeait-il pour n'être pas trop surpris?

En dépit de son imagination tristement prévoyante, Doudan avait l'âme ferme. Resté à Paris pendant l'hiver de 1870 à 1871, il avait subi cette agonie du siége par laquelle tant de nous ont passé. Il aurait pu l'épargner à

Digitized by Google

sa faiblesse et à son âge. Pendant le règne de la Commune, il avait partagé le toit d'un ami, d'abord à Paris, puis à Versailles. On ne le vit ni se plaindre ni s'effrayer tant que dura la terrible épreuve. Il trouvait seulement que l'action de la Providence se faisait bien attendre, quand l'empereur Guillaume « par un soleil splendide » bombardait notre capitale; et à un de ses amis, prisonnier comme lui dans la vaste enceinte, il écrivait : « La journée d'hier (on avait fait une infructueuse sortie) ne dit rien de précis que des morts et des blessés....

.... *Incertis Mars errat in armis!*

« Quel génie féroce a déchaîné ce froid terrible? Les pauvres blessés et même les pauvres bien portants seront, par ces nuits sombres, dans un enfer de glace.... Je profite de ce que j'ai une mauvaise écriture et peu lisible pour dire confusément que la Providence semble parfois comme Mme Benoîton qu'on ne trouve jamais chez elle.... Ne dites pas, si vous me déchiffrez, cette mauvaise parole à Mme ***, qui sait des choses plus consolantes et plus persuasives quand c'est elle qui les dit.... »

On le voit, son scepticisme sur la part que la Providence divine daigne prendre à notre destinée éclatait là encore, sous une forme légère, qui couvrait un sentiment trop réel. L'homme, peut-être à ce moment, ne méritait pas le regard de Dieu. Et cependant, n'en déplaise à la mémoire de notre cher ami, Dieu nous a vus, nous a secourus. Étions-nous assez près de l'abîme!... Mais non! cette grande nation ne devait pas périr. La main qui frappait s'est arrêtée à la mesure du châtiment qui n'était que le juste retour d'une corruption trop volontaire, d'un luxe trop insolent, d'une prospérité trop imprévoyante et trop hautaine!

Doudan l'aurait dit comme nous, s'il avait pu assister à cette renaissance de notre pays, qui n'est encore qu'une convalescence.... La santé reviendra, croyons-le. Quant à

Digitized by Google

cet homme de bien que nous avons perdu, sa mort n'a laissé aucun problème à résoudre sur l'élévation de son âme, la bonté de son cœur, la généreuse distinction de son esprit. Je n'ai connu personne, soit à l'époque de sa jeunesse, soit au moment de terminer sa longue vie, si uniforme et pourtant si éprouvée, qui eût pu dire mieux que lui et avec plus de vérité, comme l'Hippolyte de Racine, dont il avait la chasteté sans la rudesse :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur....

CUVILLIER-FLEURY,
de l'Académie française.

Digitized by Google

LES EXCENTRIQUES D'AUTREFOIS.

SAMUEL GRINGALET.

(1663—17...)

Quelques lecteurs du *Bulletin* se souviennent peut-être qu'une première fois déjà nous les avons promenés dans les cachots de la Bastille à la recherche de l'auteur des *Mémoires du marquis d'Almacheu* (1). Nous venons de nouveau les convier à une excursion du même genre. Avec l'aide de Constantin de Renneville dont le livre (2) trop peu exploré renferme tant de curieux détails sur les premières années du dix-huitième siècle, nous tenterons d'esquisser dans un rapide récit les traits d'un personnage singulier qui doit à la bibliographie de n'être pas mort tout entier. Ici encore le *Manuel* de Brunet sera notre passe-port. Sans les quelques lignes qu'il a consacrées (3) à cet obscur écrivain (et ici *obscur* doit s'entendre dans ses deux acceptions), notre étude n'aurait pas de raison d'être; mais le *Manuel* ayant parlé, il ne nous conviendrait pas d'être plus dédaigneux que lui, et nous essayerons de coudre à sa notice quelques lambeaux de biographie. A défaut d'autres suffrages, nous aimons à nous persuader que l'écrivain dont le souvenir plane dans ce recueil, Ch. Nodier, si plein de tendresse pour les hallucinés littéraires, se fût montré sympathique à l'intention qui nous porte d'ajouter un chapitre à sa *Bibliographie des fous*.

(1) Année 1867, p. 181.

(2) *L'Inquisition françoise, ou l'histoire de la Bastille.* Amsterdam et Leide, 1718-1724; 5 vol. in-12.

(3) Voy. au mot *Gringalet*.

Digitized by Google

I

Avant d'aborder Gringalet comme philosophe et comme auteur, il convient de faire connaître ses origines et les principales circonstances de sa vie, telles que les a recueillies Constantin de Renneville. Que l'on veuille bien remonter avec nous jusqu'aux guerres civiles qui signalèrent une partie du règne de Louis XIII et le commencement de celui de son successeur. Parmi les personnalités militaires les plus en vue de cette époque figure le fameux capitaine Balthazar qui servit sous le prince de Condé et a même laissé une *Histoire de la guerre de Guyenne* (1). Ce personnage, que Moréri fait venir de Transylvanie, n'ayant pu faire sa paix avec le cardinal Mazarin, se retira vers 1653 en Suisse où il acquit plusieurs terres, une entre autres dont le nom a reparu de nos jours, la baronnie de Prangin. Dans la domesticité de Balthazar se trouvaient, quelques années après la date que nous venons de citer, un valet du nom de Gringalet, chargé du soin des mulets, et un ministre protestant, Du Prey, d'une famille de Genève. Malgré la différence des conditions, moins sensible pourtant qu'elle ne le serait maintenant, la fille du ministre s'éprit du muletier et il en résulta un mariage dont notre héros, Samuel (ou Germain, car Constantin de Renneville avance qu'il changea ce prénom par la suite pour celui du prophète Samuel), fut le premier-né. On peut croire que ce mariage souleva quelques difficultés et que les deux époux furent momentanément obligés de quitter la Suisse; du moins, c'est dans le pays de Gex, à Verny (Versoix d'après la *Biographie Michaud*), que Gringalet vit le jour, en 1663. De retour à Genève, sa mère, devenue veuve et chargée d'enfants,

(1) Cologne, *chez Corneille Edmond*, 1694, et réimprimé dans la collection Jannet. *Paris*, 1858.

Digitized by Google

essaya, lorsqu'il fut en âge, de lui faire apprendre un métier. Elle le mit en apprentissage chez un relieur, et c'est là, à ce qu'il paraît, qu'il prit une teinture d'humanités et de philosophie; mais comme il ne réussissait pas dans la profession qu'il avait choisie et qu'il fallait vivre, le fils du capitaine Balthazar, qui, sous le nom de baron de Prangin, levait un régiment pour la république de Venise, consentit à le prendre à son service, et ici commence la phase militaire de la vie de Gringalet.

On ne se faisait pas, en ce temps-là, soldat de primesaut. Il y fallait un stage. Le titre de *soldado* chez les Espagnols et de *maître* chez les gens de cheval des troupes françaises ne s'obtenait qu'au moyen d'un noviciat. Gringalet débuta donc comme valet d'armée, autrement dit goujat. La Dalmatie et l'Esclavonie le virent cheminer à la suite des armées de la *Signoria* chargé de havre-sacs et d'écuelles de bois, dans le pittoresque accoutrement que Callot a fixé d'une manière si satisfaisante dans ses *Misères de la guerre*. Entre temps le baron de Prangin se trouva fatigué du service et vendit son régiment à la République. Gringalet fut naturellement compris dans ce marché sans avoir été consulté, mais à ce moment il était devenu soldat pour son propre compte et poussait en cette qualité jusqu'en Morée.

Nous passerons sous silence les prouesses militaires dont Gringalet fut ou a prétendu être le héros. Faute d'autre témoignage que le sien, elles ont été délibérément révoquées en doute par son historien, et nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher son incrédulité. Disons, du reste, qu'elles ne dépassentpas la moyenne des gasconnades de tous les temps et de tous les pays, et arrivons à l'événement qui brisa la carrière militaire de Gringalet.

Ici nous sommes en présence d'un fait qui en se généralisant domine sinon toute une époque, du moins toute une littérature. Doit-on croire qu'au dix-septième siècle le mouvement de la population se trouva avoir déconcerté les

Digitized by Google

calculs de la production alimentaire ? Reste que, vu sous un certain jour, ce siècle a *crié la faim*. Tout l'intérêt de ses nombreux romans du genre appelé *picaresque*, repose sur l'invention d'un repas. Au théâtre la famélique figure de Pierrot se fait l'écho de cette préoccupation que l'on peut suivre jusque dans l'œuvre de Molière. Il arriva donc qu'en Morée Gringalet, mal conseillé par la famine qui régnait au camp, emmena traîtreusement dans un petit bois le mulet qui servait à porter le bagage de son capitaine, et, pour parler sans périphrases, le tua afin de le manger, je parle du mulet. Il croyait avoir enterré assez profondément la peau de sa victime ; mais le propriétaire de l'animal, enragé de cette perte, finit par tout découvrir, et Gringalet fut condamné à être pendu.

Heureusement que l'ancienne législation, qui nous paraît si impitoyable, était tempérée dans la pratique par des institutions ou des coutumes telles que le droit d'asile affecté au *for* ecclésiastique. Les navires de l'ordre de Malte — *les galères de la Religion* — jouissaient de ce droit, et bien en prit à Gringalet qu'elles fussent mouillées non loin du camp. Il parvint à s'y réfugier et à conserver ainsi la vie, mais à quel prix, grand Dieu ! Le condamné qui avait réussi à se soustraire ainsi à ses bourreaux devenait pour la vie l'esclave du capitaine de la galère à bord de laquelle il avait trouvé un refuge. Cela s'appelait être *carne venduta*. Le malheureux était dépouillé de ses vêtements, à l'exception d'une espèce de pagne : on lui rasait la tête et on lui faisait porter une chaîne de plus qu'aux autres galériens. En outre, il était réservé aux emplois les plus vils, tels, dit son historien, que « tenir nette la volaille ». Tout cela fut l'histoire de Gringalet pendant le temps qu'il passa sur les galères de Malte, jusqu'au moment où dans un voyage à Zante, ayant été envoyé à terre avec d'autres esclaves pour faire de l'eau, il rencontra des matelots d'un navire français qui consentirent à l'aider dans une nouvelle évasion. Le capitaine d'un bâtiment marseillais qui était prêt

Digitized by Google

à mettre à la voile le reçut charitablement à son bord, le vêtit, le ramena en France et lui donna quelque argent qui lui permit de regagner Genève, où il arriva quatorze ans après en être parti.

Il eut bientôt épuisé la pitié ou la curiosité de ses anciennes connaissances, et il lui fallut derechef chercher un métier qui le fît vivre. A ce moment-là, les États de Hollande, en guerre avec la France, demandaient à Genève un homme de main qui sût lire et écrire, pour une besogne mystérieuse. Un des membres du Conseil des Quarante proposa le parti à Gringalet, qui, après avoir risqué sa vie pour un morceau de mulet, avait garde de refuser, et se rendit immédiatement à Rotterdam pour prendre ses instructions. Elles consistaient à partir pour Saint-Malo, et là, en se faisant passer pour un marchand de montres de Genève, à épier les armements et les sorties des navires pour en rendre compte au gouvernement hollandais, qui se réservait d'utiliser ces renseignements. C'est ce que fit Gringalet. Il allait de nuit à Dol ou à Pontorson mettre ses lettres à la poste, en les adressant à Genève, d'où on les faisait passer en Hollande. Il eut même l'audace d'aller à Brest pour étudier les ressources de la marine royale, mais à ce moment-là les Malouins voyant leurs vaisseaux constamment attaqués par des forces supérieures commençaient à soupçonner qu'un traître pouvait s'être glissé parmi eux. Gringalet n'attendit pas d'être découvert, et se rendit à Paris où il espérait se cacher plus sûrement, mais il avait compté sans la police de M. d'Argenson. Un de ses limiers le déterra, sut le circonvenir sous couleur de protestantisme, au point d'obtenir de lui une confession complète à la suite de laquelle Gringalet fut embastillé, et franchement il ne l'avait pas volé ! Remarquons toutefois que ce fait d'espionnage était nié par lui, et qu'il se donnait à la Bastille comme persécuté pour la religion prétendue réformée.

Google

II

Son entrée à la Bastille date de 1702. Voici à cette époque son portrait tel que le donne Constantin de Renneville, qui ne marchande pas la couleur quand il s'y met : « C'était, dit-il (1), un homme d'environ quarante ans, d'une taille au-dessous de la médiocre, mais tout à fait courte et ramassée. Sa tête, grosse et hideuse, était pelée en la plus grande partie, comme ayant eu la teigne en sa jeunesse, et ce qui lui restait de cheveux dessus, négligemment semés par cantons, étaient d'un noir d'ébène et hérissés. Son front étroit et de la hauteur d'un bon pouce était tout ridé et rude comme l'écorce d'un vieil ormeau ; ses yeux enfoncés sous ce front paraissaient être ceux d'un marsouin dont l'un menaçait le ciel et l'autre la terre, d'un louche à effrayer ; son nez en pied de marmite semblait être un trèfle planté entre deux grosses brioches brûlées du four : sa bouche, en s'étendant niaisement du côté de ses oreilles quand sa stoïcité féroce lui permettait de rire, découvrait des dents larges comme les ongles, de couleur de pelure de fromage de Livarot. Toute cette face ambiguë était couverte jusqu'aux bords des yeux d'un crin rude plus noir que du jais, plus droit, plus gros et plus hérissé que celui que les sangliers les plus furieux portent sur leur hure. Au reste, d'une puanteur à faire évanouir un cureur de puits....

« Ce magot humanisé, quand j'entrai dans la chambre, était enguenillé comme ces momies que l'on plante dans les champs semés de pois, pour épouvanter les oiseaux, crainte qu'ils ne les mangent. Sa tête était entortillée dans de vieux lambeaux de linge plus sale que la *patrouille* (2)

(1) *L'Inquisition françoise*, etc., t. III, p. 251.

(2) *Patroule*. Écouvillon de boulanger, parce qu'il ne ressemble pas

Digitized by Google

d'un four. Comme il faisait fort chaud, il n'avait que sa chemise blanche comme celle d'un Bastillion, sans être attachée au cou ni aux poignets; ainsi ses manches lui couvraient tout à fait les mains, et par-dessus il avait une guenille d'une toile jadis imprimée qui lui pendait négligemment de tous côtés, et par en bas il cachait sa nudité d'un caleçon si noir qu'il semblait l'avoir dérobé à un ramoneur de cheminée en divorce depuis longtemps avec sa blanchisseuse. Comme on avait averti mes nouveaux compagnons de mon arrivée, celui-ci se mit devant la porte quand on l'ouvrit, et se branlant les bras comme s'il les eût eus disloqués, et se balançant à droite et à gauche sur ses jambes, qu'il avait toutes nues aussi bien que ses pieds, il ouvrit la bouche pour me dire d'une voix de polyphème : « Bonjour, monsieur Constantin, soyez le bien venu.... » A ce moment Gringalet, sorti à son corps défendant de la vie active, était entré, bien que n'ayant pas encore composé un livre, dans la phase littéraire et philosophique de son existence. « Mon école, dit-il (1) à Constantin de Renneville qui lui demanda où il avait étudié la philosophie, n'est pas pour les gens du commun. C'est le Saint-Esprit même qui est mon maître. Il n'a favorisé que peu de personnes avec moi, *scilicet*, Moïse, David, Salomon, le divin Aristote, etc. » Comme les savants de ce temps-là, il entremêlait son discours de lambeaux de latinité. A son compagnon de captivité qui lui reprochait d'avoir gâté l'exemplaire de sa Bible en griffonnant des notes sur les marges, et qui lui demandait au moins de les lui expliquer, il répondait avec emphase (2) : « *Qui potest capere capiat :* le mystère ne serait plus un mystère s'il se révélait à tout le monde. *Non licet omnibus adire Corinthum.* Vous n'avez pas les dents assez fortes pour casser l'os et en manger la moelle. *Ne sutor ultra*

mal, étant humecté, à un tas de boue. (Hécart, *Dictionnaire Rouchi-français*, édition de 1834.)

(1) *L'Inquisition françoise*, etc., t. III, p. 260.

(2) *Ibid.*, p. 262.

Digitized by Google

crepidam. Mêlez-vous de faire trotter vos vers sur leurs pieds ampoulés, que je regarde comme un stérile amusement. *Aquila non capit muscas*, et me laissez la gloire de voler hors de la portée des esprits médiocres.... *Curiositas humana non convenit cum divinâ*. Quand j'aurai connu votre docilité je verrai si je pourrai vous risquer mes *arcana*....» J'avoue que dans cette tirade je ne m'explique guère l'agression de Gringalet contre la poésie, car dans son *Épître à Daphnis*(1) Constantin de Renneville l'a formellement accusé d'avoir été poëte à ses heures :

Lui qui sait lire à peine a griffonné des vers.

Quoi qu'il en soit, en prose ou en vers, Gringalet préludait dans la Bastille à la composition de son livre. S'il faut en croire son historien, il aurait été le plus détestable compagnon que l'on peut imaginer, n'était que par ses manières pédantesques qu'il assaisonnait d'une prononciation qui lui était particulière et dont on verra tout à l'heure un spécimen, il leur donnait de temps en temps la comédie. Il faut lire le discours qu'il adressa au gouverneur Bernaville, auquel un des *Basttllards* venait de reprocher d'avoir porté la mandille, autrement dit d'avoir été laquais. « Monseigneur, dit-il (2), *en faisant une révérence à la sacristine*, puisque du radieux Olympe Dieu a exaucé nos vœux en nous envoyant un second Minos pour nous *jeuger* dans cet enfer, soyez le bien-*veneu*. Ce que mon ami *Atticceus*, car je suis son Cicero, a dit à Votre Seigneurie, quoique mal digéré prouve sa franchise et la *droiteure* de son cœur. Honorez-le de votre courtoisie, car il le mérite par les assauts inénarrables qu'il a *souteneus* de la part de la *forteune* acariâtre. Ayez les mêmes égards pour un philosophe qui *leutte* contre cette aveugle marâtre : vous serez guerdonné de tous les regnicoles de la terre et *remeunéré* du

(1) *L'Inquisition françoise*, etc., t. IV, p. 377.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 230.

Digitized by Google

ciel. *Dixi.* Après quoi il remit son heaume sur son magasin philosophique, et tournant le dos à la seigneurie plutonique, il se mit à se promener à grands pas, en retroussant sa monstrueuse robe de chambre composée des débris du manteau doctoral du médecin Bonneau et de cent autres guenilles : elle pesait au moins cinquante livres, le tout pour la conservation du corps *heumain.* » Gringalet ne fut pas toujours si bien en veine d'éloquence. Un jour que M. d'Argenson faisait une visite à la Bastille, ce terrible ministre lui dit (1) : « Cascaret, prie Dieu que le roi te pardonne, car tu as bien mérité la corde, et il n'y a que sa miséricorde qui t'en puisse garantir. — Monseigneur, répondit gravement notre orgueilleux philosophe, je m'appelle Gringalet et non pas Cascaret. — Gringalet, Cascaret, c'est toute la même chose, reprit le magistrat d'un ton ironique. Ne crains pas, mon ami, continua-t-il, quand on te pendra, j'aurai soin de faire mettre dans ton affiche le vénérable nom de Gringalet. »

Nous n'en finirions pas à relever tous les endroits où Constantin de Renneville parle de notre personnage. Citons seulement encore le passage suivant (2) : « Aristote (c'est ainsi qu'il l'appelle), après dix genres de folie presque aussitôt abandonnés qu'entrepris, sans se désister de son infaillibilité, se détermina à la conservation de son individu. Pour cet effet, il se *peurgeait*, c'est ainsi qu'il prononçait ce mot avec emphase, jusqu'à prendre des remèdes souvent deux ou trois fois par jour et des médecines incessamment. Pour la conservation du corps *heumain*, il avait converti son ventre en boutique d'apothicaire. Il n'y avait point d'heure qu'il ne prît quelques juleps, apozèmes, quelque confection d'hyacinthe, d'alkermès, quelques cuillerées de sirops de coquelicot, de capillaire, de guimauve, etc. Il fourrait tout dans le corps *heumain* pour

(1) *L'Inquisition françoise*, etc., t. IV, p. 382.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 383.

Digitized by Google

avoir la puante satisfaction de le mieux vider. Il n'y avait pas jusqu'à la manière de laver sa bouche qui ne fût outrée et ridicule. Il emplissait sa bouche d'eau, puis, se renversant la tête en arrière et laissant pendre ses bras comme s'il eût voulu faire le saut de la carpe, il laissait couler l'eau dans sa gorge et la faisait rossignoler d'une manière si affreuse qu'il aurait damé le pion à dix chats miaulant dans une gouttière et tenant le sabbat avec leurs dames. Ensuite se relevant à moitié étouffé, il vomissait cette eau, courbé en avant, avec des éclats si horribles, des efforts si violents et des convulsions si grimacières, que je croyais à tous moments qu'il allait rendre ses entrailles. Il crachait jusqu'au sang, et c'est une merveille comme il ne se rompait pas quelques veines dans l'accès de ses contorsions de possédé qui duraient toujours tout au moins une heure. Le portrait du roi (il y avait sur le mur un portrait de Louis XIV dessiné par un prisonnier), mon cœur et mes oreilles en étaient les victimes. Il effaça l'un à force de lui cracher au nez; il faisait bondir mon cœur et déchirait mes oreilles. Après quoi il fallait voir comment il élevait cette belle manière de *peurger* la pituite et évacuer les coles et les flegmes de son estomac. Pour conserver la chaleur du corps *heumain*, il avait matelassé depuis son bonnet jusqu'à ses chaussons. Justaucorps, veste, culotte, caleçon, chaussettes, chemise, rien n'en était exempt, et il avait dégarni plusieurs matelas pour cette œuvre salutaire. Comme c'était par des trous que nous avions pratiqués dans la cheminée que j'avais lié conversation avec les prisonniers mes voisins, souvent il venait nous interrompre par un : *Contra sic argumentor*, puis il vomissait une emphase d'impertinences. Enfin c'était le fou le plus incommode, sans contredit, de toute la Bastille et peut-être de tous les confrères qu'il a au monde. »

En voilà sans doute assez et plus qu'il ne faut pour connaître le personnage et venons à sa sortie de la Bastille. Les caravanes militaires de Gringalet avaient duré

Digitized by Google

quatorze ans : sa détention fut un peu moins longue ; prisonnier en 1702, il fut mis en liberté en 1713. Le 4 juillet un exempt le conduisit à Lille avec d'autres prisonniers et leur signifia leur bannissement (1). Deux ans après paraissait à La Haye, chez Jacques Vaillant, le livre intitulé : *Réflexions pieuses inspirées dans la Bastille à M. Samuel Gringalet sur ces IV questions :* Que suis-je? Où suis-je? Qui m'y a mis? Et pourquoi? *Avec des essais philosophiques et théologiques pour arriver à la parfaite intelligence de tous les mystères renfermés dans l'Écrite* (sic) *sainte de l'Ancien et du Nouveau-Testament.* J'ai dit deux ans après sa sortie : en effet, il y a évidemment une erreur typographique dans l'indication de la date (1725) qui est sur le titre. Constantin de Renneville, dans la première édition de son livre (1715), parle de ce volume. Il faut donc lire 1715 au lieu de 1725. Avis aux rédacteurs de catalogues.

III

Le livre dont nous nous occupons débute par un *Avant-propos* dont nous extrayons ce fragment d'autobiographie (2) :

« Je me trouvais à Paris dans une situation qui demandait beaucoup de réserve et de prudence dans ma conduite ; la souveraine Providence m'en avait toujours abondamment accordé dans mille périlleuses occasions où je m'étais trouvé engagé, et cependant il semblait qu'en celle-ci elle m'avait absolument abandonné.

« Elle lâcha la bride à la malice d'un faux frère qui vint loger avec moi, feignant qu'il fuyait de sa province pour la religion et qu'il cherchait un asile dans Paris : l'ayant reçu et lui ayant rendu, au péril même de ma

(1) *L'Inquisition françoise*, etc., t. IV, p. 49.
(2) *Réflexions pieuses*, etc., p. 4.

Digitized by Google

santé et de ma vie, tous les secours et les bons offices que je me croyais obligé de rendre à un frère affligé, il me vendit à un exempt de M. d'Argenson et me livra à lui-même entre ses mains, en m'embrassant dans mon lit et en m'appelant son cher ami.

« Quatre hommes se jetèrent d'abord sur nous et nous fûmes tous les deux conduits dans un même carrosse à la Bastille, lui pour recevoir le présent que le gouverneur fait pour chaque prisonnier que l'on lui amène, et moi pour être mis dans un affreux cachot.

« Je crois devoir dire par parenthèse que deux mois après cette action une potence mit fin à sa vie criminelle, durant laquelle il avait fait tomber par ses ruses infernales plus de quatre cents personnes dans la Bastille, suivant ce qui m'a été dit dans la Bastille même par un homme qui le connaissait. »

A la suite de cet *Avant-propos* vient une *Prière universelle* (1) commençant ainsi : « O Dieu, ô Dieu, ô Dieu des cieux.... Dissipe, dit-il en terminant, tous ces toits et couvreurs de tuiles, c'est-à-dire tous ces esprits qui entassent défenses sur défenses, règlements sur règlements, en un mot, qui employent toutes leurs forces pour empêcher l'édification de ton Église, le progrès de ton Évangile, etc. » L'esprit protestant s'accuse encore davantage dans la *prière* qui suit (2) et qui a pour titre : *Prière pour cet Etat*, c'est-à-dire pour la Hollande. Enfin ce n'est qu'après une troisième *prière* (3), conçue dans une note plus générale, que commencent les *Réflexions* (4). Jusque-là, l'on a pu croire que l'on comprenait à peu près, mais à ce moment on entre en pleine hallucination. Qu'on en juge par ce passage (5) :

« Dans ce germe divin sont contenus en puissance dix univers que nous appellerons philosophiques, c'est-à-dire

(1) *Réflexions pieuses*, etc., p. 20. — (2) *Ibid.*, p. 25.
(3) *Ibid.*, p. 28. — (4) *Ibid.*, p. 33.
(5) *Ibid.*, p. 12.

Digitized by Google

dix natures fondamentales de recherches de la vérité, qui arrivant à leur perfection par degrés, font dix connaissances universelles de dix natures fondamentales, à savoir la connaissance universelle des substances et des matières, la connaissance universelle des qualités des substances et des qualités des matières, la connaissance universelle des formes des substances et des formes des matières, la connaissance universelle des couleurs des substances et des couleurs des matières. »

Les pages suivantes, tout aussi claires, sont des variations ou des développements de ce thème. Cela va ainsi jusqu'à la page 66 où commencent les *Essais*. Ici le livre prend, matériellement parlant, un aspect particulier. Le verso du feuillet 65-66 porte pour titre : *Essais philosophiques sur la création et édification des matières*, tandis que le recto du feuillet suivant, imprimé en italiques, a pour titre : *Essais théologiques sur la génération et édification des substances*. Ces essais sont divisés par *jours de création*. Cela va ainsi jusqu'à la fin du volume, où les deux pages en regard l'une de l'autre, toujours imprimées en caractères différents, présentent à peu près le même texte, sauf l'emploi du mot *matière* dans les *Essais philosophiques*, et du mot *substance* dans les *Essais théologiques*. Mais matière ou substance, le texte devient de plus en plus amphigourique, et il faut jeter le livre en s'avouant vaincu. Donc plus rien qu'un fragment de la *prière* finale (1) : « Ayant commencé ce premier essai par la prière, nous le finirons aussi par la prière ; nous finirons, dis-je, par celle dont nous nous sommes servis *après que nous eûmes reconnu le péril où se trouvait notre raison* dans son ardente et continuelle recherche de l'éternelle et salutaire vérité ; cette raison, dis-je (ou ce Verbe, pour me servir de l'expression sacrée), étant une fois entré dans l'océan de l'esprit universel dont nous avons parlé, n'a plus été maître de s'arrêter, il a été

(1) *Réflexions pieuses*, etc., p. 162.

Digitized by Google

obligé d'aller jusque sur les confins de la neuvième sphère, soit substantielle soit matérielle, qu'il n'a découverte qu'en la neuvième année de Bastille, etc., etc. » On remarquera l'aveu contenu dans ce passage; Gringalet avoue que sa raison a été en péril; nous croyons, nous, qu'elle a sombré. En tout cas, nous nous déclarons impuissant à saisir sa pensée, et nous faisons des vœux pour que dans la prochaine édition du *Manuel*, qui a déclaré cet ouvrage presque inintelligible, on supprime le mot *presque*.

IV

Un des chapitres du *Diable boiteux* a pour titre : *Des fous renfermés*, par opposition sans doute à ceux qui courent le monde. A quelle époque Gringalet cessa-t-il d'être de ceux-ci pour devenir de ceux-là? C'est ce que nous n'avons pu découvrir, pas plus que la date de sa mort. Constantin de Renneville, dans le quatrième volume de son ouvrage, volume paru en 1724 à Amsterdam, dit (1) l'avoir vu entrer un dimanche dans une assemblée de prophètes « où il prétendait présider comme le plus visionnaire. » Dans un autre endroit du même volume (2), il annonce que Gringalet s'était fait maître de langues. Ce sont les deux seules mentions qu'il lui ait accordées depuis sa sortie de la Bastille, et nous n'avons rencontré nulle part de renseignements qui puissent suppléer à son silence. La *Biographie Michaud*, qui a consacré à notre philosophe une de ses colonnes, ne donne pas davantage la date de sa mort. Nous en resterons donc là, remettant la fin de notre récit au moment où la rencontre d'un document quelconque nous aura mis en mesure de compléter l'épopée de Gringalet.

W. O.

(1) Page 4. — (2) Page 385.

Digitized by Google

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES

OUVRAGES DE JAUFFRET

Bibliothécaire de Marseille (1770-1840).

Une nomenclature de livres s'offre tout d'abord à l'œil comme un champ aride, clair-semé de plantes parasites. Si l'on prend la peine d'étudier ces plantes, on ne tarde pas à obtenir une récompense : la variété des formes, des couleurs, les noms parfois bizarres, diverses particularités, tout cela met sur la voie, fournit des explications à cette sorte de *botanique bibliographique*. Ces motifs nous ont engagé à faire connaître l'œuvre de Louis-François Jauffret, avocat au parlement de Paris, conservateur de la Bibliothèque de Marseille, savant éminent et écrivain distingué. Nous devons à ce grand travailleur les ouvrages suivants :

1. « Plaidoyer prononcé au Châtelet de Paris, par L. F. Jauffret, avocat au Parlement ; affaire des marchands de moutons pour l'approvisionnement de la capitale, appelant d'une sentence rendue contre eux par le bailli de Montjoie-Thorigny. Paris, veuve Dessaint, imprimeur du Châtelet, 1788, in-4°. »

Les journaux du temps rendant compte de ce procès, adressèrent des louanges au jeune avocat de 18 ans qui eut le succès de faire rejeter la sentence du bailli.

2. « Projet d'établir en France une manufacture de végétaux artificiels qui doit occuper utilement, dans l'enceinte de Paris, environ 4,000 femmes, d'après les procédés de T. J. Wenzel (fleuriste de la reine Marie-Antoinette), avec toutes les pièces relatives à ce sujet. Paris, Moutard, 1790, in-8 ; 2e et 3e éd. Paris, Perlet, 1795 et 1803. »

Digitized by Google

Ce projet fut présenté au mois d'octobre 1790, à l'Assemblée nationale; il était appuyé et soutenu par Laurent de Jussieu. L'auteur démontre avec un grand mérite de style et d'exposition les causes qui avaient retardé les progrès de la botanique et les avantages qu'un établissement de ce genre pouvait offrir aux sciences et aux arts. Le manuscrit autographe de ce projet contient des notes curieuses qui ne se retrouvent point à l'imprimé.

3. « Les Charmes de l'Enfance et les plaisirs de l'Amour maternel. Paris, 1791, in-12, 10 gravures. — 2e éd. Paris, Moutard, 1791, in-12, grav. — 3e éd. suivie d'une Lettre sur l'éducation physique des Russes. Paris, Perlet, 1793, in-18, de 199 pages, gravures en taille-douce de Quéverdo, avec portrait gravé par Gaucher, sur le dessin de C. J. Notte. — 4e éd. Paris, Perlet, 1794, avec gravures, portrait et frontispice gravé par Quéverdo, in-18 de 322 pages. — 5e éd. Paris, Didot le jeune, MDCCXCVI, 2 vol. in-18, figures de Monnet. — 6e éd. Paris, Poncelin, 1801, 2 volumes. — 7e éd. Paris, Eymery, 1825, 2 vol. fig. »

Cet ouvrage a aussi été publié sous ce titre : « Étrennes sentimentales aux Mères et aux Enfants. » Paris, Perlet, 1792, in-12. Il a été traduit en anglais, en espagnol, en italien et en allemand, Vienne, Camesina, 1796; — 2e éd. Vienne, 1797 (Die Reitze der Kindheit, und die Frenden der Mütterlichen Liebe, durch von L. F. Jauffret); — 3e éd. Paris, Huguin, 1801, 4 vol. in-18, par Schmiding, avec le français en regard. Cette édition est dédiée par les éditeurs au ministre Chaptal; — 4e éd. Francfort, 1802, 2 vol. in-12; — 5e éd. 1803, 4 vol. in-12.

Mme Defrance, née Chompré, a mis en vers les Idylles de Jauffret sur l'enfance et l'amour maternel, Paris, Crapelet, an IX, in-12, fig. de Monnet. Un ouvrage intitulé Innocence et Tendresse ou l'âge du bonheur (Paris, 1798, 2 vol. in-12) est une contrefaçon. La 5e éd. des Charmes de l'Enfance a été également contrefaite. On la recon-

Digitized by Google

naît à l'incorrection, à la mauvaise impression. Il y a deux gravures au lieu de six et on a ajouté au titre : « pour faire suite à l'Ami des Enfants. »

Ces Idylles et Contes sont de la plus grande fraîcheur. « Tout est image dans ce qui sort de la plume de notre auteur ; c'est en nous faisant l'histoire de ses premiers jeux qu'il a enrichi notre littérature d'un chef-d'œuvre de plus. La richesse du coloris ; ces mots d'où il semble que tous les noms rudes ont disparu pour faire place à des sons coulants et faciles ; ce beau choix d'accents qui s'appellent comme la goutte d'eau appelle la goutte d'eau sur la feuille humide des pleurs de l'aurore (1). »

« Il existe dans les librairies, a dit Dussault (2), un petit ouvrage qui a été fait pour l'enfance. Jauffret en est l'auteur. Je ne connais rien de plus moral, écrit avec plus de simplicité et de goût ; les mères de famille en font leurs délices. »

Au Salon de 1796 on voyait un délicieux tableau, « le Bonheur d'une Mère, » par Landon, conservateur au Musée du Louvre. On est dans l'appartement de la mère. On aperçoit le berceau garni de taffetas vert, et les coussins sur lesquels reposait l'enfant. Tout auprès est un tabouret richement orné. C'est sur ce tabouret qui touche au berceau que la maman a laissé un livre qu'elle lisait. Il est encore ouvert. On y voit ce titre : « Les Charmes de l'Enfance par Jauffret. »

4. « Mémoire pour la citoyenne veuve Loizerolles, tant en son nom que pour le citoyen François-Simon Loizerolles, son fils, âgé de vingt-deux ans, né à Paris, y demeurant, rue Victor. Paris, Moutard, s. d., in-4, 8 pages. »

Ce mémoire est adressé aux autorités constituées qui ont

(1) L'abbé Sicard, *Tribut de la Société nationale des neuf Sœurs, ou Recueil de mémoires sur les sciences, belles-lettres et arts.* Paris, Onfroy et Née de la Rochelle, t. V, p. 213.

(2) Voy. la préface de la 7e éd. des *Charmes de l'Enfance.*

Digitized by Google

fait apposer les scellés sur tous les biens dépendants de la succession du citoyen Jean-Simon Loizerolles père, assassiné le 8 thermidor, par l'autorité de quelques individus composant alors le Tribunal révolutionnaire de Paris.

5. « Histoire impartiale du procès de Louis XVI, ci-devant roi des Français.... Paris, Perlet, 1792-93, 8 vol. in-8. Contrefaçon en Suisse, en Allemagne, et à Lausanne chez Mouret, in-12. »

6. « Gazette des Tribunaux et Mémorial des Corps administratifs et municipaux. Paris, Perlet, 1790-1793, 7 vol. in-8. »

Cette revue, à laquelle ont collaboré Dussault, Miger, Guichard, Drouet, Bouchard, paraissait tous les lundis par cahiers de 32 pages, et comprenait : un compte rendu des décisions importantes de la justice; des articles sur la justice de paix, les tribunaux de famille, de police correctionnelle; un exposé des arrêtés des corps administratifs; des analyses raisonnées, des articles concernant l'ordre judiciaire ou le droit civil et criminel; les résultats des débats de l'Assemblée. Sous le titre de *Jurisprudence*, M. Jauffret répondait aux questions qui lui étaient soumises.

7. « L'Assemblée nationale, repris ensuite sous ce titre : Journal de Perlet; ce dernier mot, autographié, reproduit la signature de l'imprimeur. Paris, 1789 à 1797, in-8. »

Ce journal a été successivement rédigé par Lenoir-Laroche, avocat au parlement de Paris, pair de France, et par M. Jauffret. Il est un des plus anciens et des plus marquants parmi ceux que vit éclore la Révolution.

8. « Romances historiques et pastorales, mises en musique par Méhul, Berton, Bruni, Plantade et Villoteau. Paris, Cousineau, 1795, in-8, traduites en allemand dans le journal Beytr. zur Gefch. d. franz. Rev. »

Digitized by Google

9. « Le Printemps, la Pensée, le Départ des hirondelles, Romances, musique de Barsotti, Marseille, Seitz, in-4. »

10. « Discours sur les plus beaux traits de courage, de bravoure et de patriotisme des soldats de la République.... A Paris, seconde année républicaine, de l'imprimerie de Chaudé, in-8, 16 pages. »

On lit dans une note, à la première page : La Société fraternelle de la section des Sans-Culottes ayant envoyé, le 30 brumaire dernier, une députation à la Société nationale des Neuf-Sœurs, cette dernière société, consacrée aux sciences, aux lettres et aux arts, a envoyé à son tour, le 7 nivôse, une députation à la Société fraternelle des Sans-Culottes. Le citoyen Jauffret, membre de cette députation, a prononcé ce discours, qui a été entendu avec tous les transports que les traits qu'il renferme doivent exciter dans des cœurs républicains. Des cris de « vive la République! » l'ont souvent interrompu. L'orateur a reçu l'accolade fraternelle.

L'assemblée a arrêté l'impression de ce discours aux frais de la Société; mais le citoyen Jauffret a voulu le faire imprimer à ses frais, désirant que la somme qui aurait été consacrée par la Société fraternelle des Sans-Culottes à cette impression, soit employée à soulager les femmes et les enfants des braves défenseurs de la République. Trop heureux d'être de quelque utilité à la Révolution, en recueillant les traits d'héroïsme qu'elle a produits, il donnera une suite à ce discours, et formera un recueil de toutes les actions héroïques des citoyens français. »

Ce recueil n'eut pas de suite. Léonard Bourdon s'empara de l'idée de M. Jauffret et publia un recueil complet. Paris, an II, 4 part. en 1 vol. in-18. A en juger par ce premier discours, c'eût été un éloquent interprète de l'héroïsme national.

11. « Le Courrier des Enfants, consacré à l'instruction de

Digitized by Google

la jeunesse, faisant suite à l'Ami des Enfants, de Berquin. Paris, 1796-1799. 17 vol. in-18. »

« Il fait les délices de l'âge intéressant auquel il est destiné. L'instruction y est présentée aux enfants sous les formes les plus aimables et les plus propres à leur en inspirer le désir (1). — Aucun ouvrage n'avait été jusqu'ici assez simple, assez piquant pour ces êtres infortunés (les sourds-muets); le vôtre semble avoir été composé pour eux. Ils y retrouvent les formes simples de leur langage, leur caractère original, cette ingénuité et cette franchise qui leur conviennent mieux que les recherches de style (2). »

12. « Le Courrier des Adolescents. Paris, an VII et suiv., 7 vol. in-18. Traduit en allemand, in-8°. »

Ces deux Courriers réunis ont été traduits en anglais, en italien et en espagnol, sous ce titre : *Gazetta de los Niños*. 1803.

13. « Petit théâtre des Familles, drames à l'usage de la jeunesse. Paris, Gide, an VII. 2 vol. in-8. Réimprimé en 1800. Nouv. éd., Paris, Audin, 1836. Traduit en allemand, 1802. »

Ces petits drames sont semés d'observations et de réflexions qui ont le mérite de frapper vivement les jeunes imaginations.

14. « Voyage au Jardin des Plantes, contenant la description des galeries d'histoire naturelle, des serres où sont renfermés les arbrisseaux étrangers, de la partie du jardin appelée l'école de botanique; avec l'histoire des deux éléphants, et celle des autres animaux de la Ména-

(1) L'abbé Sicard, *Ann. cath., pol. et litt.*, t. III, p. 96.
(2) *Id.* Lettre au *Courrier des Enfants*, t. I, p. 279.

Digitized by Google

gerie nationale. Paris, Houel, 1798, in-18, fig. de Monnet. — 2e éd. Paris, Guilleminet, an VIII. — 3e éd., sans date. — Traduit en allemand et en anglais. »

15. « Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde. Paris, Le Clère, 1800-1802, 6 vol. in-18. Traduit : en espagnol; en anglais, par miss Lucy Aikin, Londres, 1804, 4 vol. in-12; et en allemand : Mulhouse, Bisler, 1800, in-18, fig.; 2e éd. Reisen u. Abentener Roland, Bon Wien; 3e éd. Weimars, 1800, in-8°; 4e éd. Züric, 1800, in-12. »

Ouvrage unique en son genre; la publication est restée inachevée; le manuscrit, autographe, est en notre pouvoir. Il serait bon de remettre ce livre en lumière. Ces voyages comprennent le cours d'histoire naturelle, de géographie, de littérature et de morale, professé publiquement par M. Jauffret, à Paris, dans le jardin de l'Infante, au palais du Louvre, pavillon du midi, salle dite des Ducs et Pairs, mise par le gouvernement à la disposition du orofesseur, à partir du 10 décembre 1796.

16. « Théâtre de Kotzebue, traduit de l'allemand par Weiss, professeur de langue allemande au Lycée, et L.-F. Jauffret, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires : pour servir de suite au théâtre allemand. Paris, 1798, in-8°, portrait de Kotzebue. »

Barba a donné plusieurs éditions des *Deux Frères*, drame extrait de cet ouvrage, en 1822 et 1837, et Crapelet, an VII, in-8°. — C'est plutôt une libre imitation qu'une traduction littérale de Kotzebue.

17. « Supplément au Théâtre choisi de Kotzebue, avec le portrait de l'auteur, un fac-simile de son écriture, et un avant-propos contenant une courte notice sur sa vie, et quelques détails sur Charles Sand, son assassin, par

Digitized by Google

J. B. de M. (Jauffret, bibliothécaire de Marseille) et W. (Weiss). Marseille, Guion, 1820, in-8°. »

18. « Les Merveilles du corps humain, ou notions familières d'anatomie à l'usage des enfants et des adolescents. Paris, Dugour et Durand, an VII, in-18; — 2e et 3e éd. Le Clère, 1803 et 1804; — 4e éd., Paris, Eymery, 1824. Traduit en allemand par K. L. Müller, Leipsick, 1799, in-8°. »

Le *Mercure de France* (t. XVII, 23 juin 1804, art. signé G. Ginguené ou Garat), rendant compte de cet ouvrage, le jugea sévèrement. Le critique n'était point d'avis que de pareilles matières fussent mises à la portée de l'enfance; il fit néanmoins l'éloge de M. Jauffret sur le bon esprit de sa composition.

19. « L'Art épistolaire, ou Dialogues sur la manière de bien écrire les lettres. Paris, Dugour et Durand, 1798, 3 vol. in-18. Au faux titre on lit : Collection de nouveaux livres élémentaires, par L. F. et A. Jauffret, et au titre : par A. Jauffret. Nous pouvons affirmer que cet ouvrage a été fait en collaboration avec son frère l'évêque de Metz. — 2e éd., Le Clère, 1802; 3e éd., Dôle, 1825. »

20. « Paroles mémorables des grands hommes de l'antiquité et des temps modernes (collection de nouveaux livres élémentaires), avec l'évêque de Metz. Paris, Dugour et Durand, 1798, 2 vol. in-18; — 2e éd., Le Clère, 1802. »

21. « Dictionnaire étymologique de la langue française, à l'usage de la jeunesse (collection de livres élémentaires). Paris, Dugour et Durand, an VII, 2 vol. in-18; — 2e éd., Le Clère, 1799. »

22. « Herborisations d'un père avec ses enfants aux environs de Paris, ou la Flore du premier âge, avec figures. »

Digitized by Google

23. « Éléments de géologie, ou notions familières sur la structure de la terre, sur l'utilité des montagnes, sur le cours des rivières, avec figures. »

24. « Dictionnaire des racines et des terminaisons latines. »

Ces trois derniers ouvrages, — de la *Collection de nouveaux livres élémentaires*, — n'ont pas été mis dans le commerce; ils ont été imprimés et édités par Dugour et Durand.

Cette bibliothèque élémentaire ne fut pas continuée. Il devait paraître un volume in-18 le 15 de chaque mois; le prix de la souscription était de 24 fr. par an.

25. « Jeu zoologique et géographique, avec 4 cartes géographiques représentant chacune une des parties du monde et 52 figures de quadrupèdes et bipèdes. Chaque figure est accompagnée d'une explication. Paris, Le Clère, 1799, in-fol. Traduit en allemand : Zoologisch Géographisches Spiel, Zum unterricht und vergnugen der Jugend, Strasburg, 1799. »

26. « Atlas botanographique. Paris, Le Clère, 1799-1800, in-fol. avec planches coloriées et texte. »

Les cartes, imaginées par M. Jauffret, substituent à l'énumération des noms des principales contrées du globe, les noms des végétaux et leurs images. C'est une idée ingénieuse qui permet aux amateurs de la science de parcourir divers pays et d'y voir d'un seul coup d'œil tous les arbres qui s'y trouvent. Il n'a paru de cet ouvrage qu'une seule livraison; il devait en avoir six.

27. « Vie de Florian. Paris, Le Clère, 1799, in-18, souvent réimprimé à la suite des Œuvres de Florian. »

28. « Zoographie des diverses régions, tant de l'ancien

Digitized by Google

que du Nouveau-Continent. Paris, Crapelet, an VIII, gr. in-4°. Dédié à son ami Jean-Noël Hallé. »

On doit regretter qu'il n'ait paru qu'une seule livraison de 64 pages avec 6 cartes coloriées, renfermant la *Zoographie de la Barbarie*. Cuvier et Lacépède en avaient examiné le manuscrit; ils avaient une haute idée de cet important ouvrage. Zimmermann a publié un travail du même genre, à la fin de son *Specimen Zoologiæ Geographicæ*.

« Cet ouvrage de Jauffret, très-utile à l'histoire naturelle, orné de cartes qui sont les premières que la France possède dans ce genre, est digne d'être recherché par tous les amateurs d'histoire naturelle. » (*Magasin encyclopédique*, 6e année, tome Ier. — *Les Siècles littéraires de la France*, tome 4.)

29 « Suppléments à la Zoologie universelle de l'abbé Ray. Paris, Bossange et Masson, M DCCC IV, in-4°, 68 pages. »

30. « Spectacle de la nature, de Noël Pluche, revu et mis au courant des connaissances actuelles. Paris, Le Clère, 1803, 8 vol. in-18, figures. »

Cette édition offre une particularité intéressante. Elle est dédiée par M. Jauffret à son ami le comte Faure, du Tribunat, propriétaire de la maison de campagne que Pluche habitait à Ivry, et dans laquelle il composa son ouvrage. C'est aussi dans cette même campagne que M. Jauffret conçut et réalisa l'idée de revoir le *Spectacle de la nature*.

31. « Œuvres posthumes de Florian, contenant Rosalba, plusieurs fables inédites et le poëme de *Guillaume Tell*. Paris, 1799-1800. Édition faite sur les manuscrits de l'auteur, remis à M. Jauffret par la famille. »

32. « Œuvres complètes de Berquin, dans un nouvel

Digitized by Google

ordre, données sur les manuscrits. Paris, Le Clère, 1802, 22 vol. in-18. »

33. « Mémoire sur l'établissement d'un Muséum anthropologique. Paris, Gillé, 1803, in-4°, 4 pages. »

34. « Histoire et Mémoires de la Société des Observateurs de l'homme. Paris, Didot, 1803, in-4°. »

L'introduction seule a été imprimée et n'a pas été mise dans le commerce. Nous possédons cet ouvrage presque au complet. Il serait à désirer, pour le plus grand bien de l'histoire des sciences, qu'un éditeur se chargeât de cette publication.

35. « La Gymnastique de la jeunesse.... (avec Amar-Durivier). Paris, Debray, 1803, in-12. »

36. « Promenades de Jauffret à la campagne..., Paris, Demoraine, 1803, in-18 de 306 pages. »

Recueil des discours prononcés par M. Jauffret dans ses promenades littéraires et morales, à Trianon, à l'entrée des jardins et dans le bosquet des Bains d'Apollon; à Versailles, dans les bosquets du parc; à Marly, à Saint-Germain, à Auteuil, à Belleville, au bois de Boulogne, à Bellevue, à Meudon.

37. « Éléments de zoographie, ou histoire des animaux considérée relativement au degré d'étendue des régions que chaque espèce occupe sur la surface du globe. Paris, Demoraine, 1803, 2 vol. in-18. »

38. « Le Taureau, roman philosophique. Paris, Demoraine, 1804, in-18; réimprimé sous ce titre : L'Art de réussir dans le monde. Paris, Perlet, s. d. (1806.) » Spirituelle satire des mœurs du temps.

39. « Les six jours, ou leçons d'un père à son fils sur l'origine du monde. Paris, Galland, 1805, 2 vol. in-18;

Digitized by Google

2e éd., Eymery, 1822; 3e éd., le même; 4e éd., Gaume, 1839. »

40. « Éducation pratique d'Adolphe et de Gustave, ou Recueil de leçons données par L. F. Jauffret à ses enfants. Lyon, Ballanche, 1806, 6 vol. in-12. »

41. « Dictionnaire des sciences naturelles. Paris, Levrault, 1804-1806, 5 vol. in-4°. »

Entrepris par M. Jauffret, avec la collaboration de Cuvier, Lacépède, de Jussieu, Brongniart, etc.; repris en 1816, sans sa participation. Il en fut le rédacteur général et il composa plusieurs articles.

42. « La Corbeille de fleurs et le Panier de fruits. Paris, Perlet, 1806-1807, 2 vol. in-8°, avec 24 planches coloriées. Le volume de fleurs contient 12 romances gravées, musique de Méhul et Berton. »

Contrefaçon : « Le Panier de fruits, ou descriptions botaniques et notices historiques des principaux fruits cultivés en France. » Genève, 1819, in-8°, avec 24 planches. »

43. « Géographie dramatique de la jeunesse. Paris, 1807, in-12; 2e et 3e éd., Paris, Maumus, 1828 et 1836. »

« J'ai pensé, dit l'auteur, qu'il était possible d'attacher les jeunes personnes à l'étude de la géographie, en profitant du goût naturel qu'elles ont pour le merveilleux. J'ai personnifié tour à tour les quatre parties du monde et les différentes nations du globe; et en les faisant converser entre elles, en les faisant disputer sur la préséance, je leur ai fait exposer à elles-mêmes les avantages qui les distinguent, l'étendue de leurs domaines, les productions de leur sol, les époques de leur histoire. »

44. « Le Molière de la jeunesse, ou comédies choisies de Molière. Paris, 1807, in-18; 2e et 3e éd., Maumus, 1828 et 1830. »

Digitized by Google

« Ce recueil est composé de pièces, purgées, à la vérité, de toutes les scènes immorales, de toutes les expressions équivoques, mais dans lesquelles on ne s'est permis aucune addition, aucun mélange de style. »

45. « Les Veillées du pensionnat.... Lyon, 1808, in-12; 2e éd., Périsse, 1835. »

46. « Théâtre des maisons d'éducation. Lyon, Kindelem, 1811, in-12; 3e éd., Paris, Périsse; la dernière de 1835. »

47. « La Petite École des arts et métiers. Paris, Eymery, 1816, 4 vol. in-18, avec 125 fig. »

48. « La Journée, ou l'Emploi du temps.... Paris, Eymery, 1816, in-18; 2e éd., 1825; 3e éd., Fauget et Brunet, 1836. »

49. « Fables nouvelles, dédiées à S. A. R. Madame la Dauphine. Paris, Maradan, 1814, 2 vol. in-8°; 2e éd. Paris, Béchet, 1826. »

50. « Trois fables sur la girafe, avec une lithographie représentant cet animal, une notice historique, et une traduction en vers latins de la première fable, par Adolphe Jauffret. Paris, Béchet, 1827, in-8°, 12 pages. »

51. « Quelques fables inédites, lues aux séances publiques de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille. Marseille, Achard, 1838, in-8°, 24 pages. »

52. « Lettres sur les fabulistes anciens et modernes. Paris, Béchet, 1827, 3 vol. in-8°. »

53. « La Souris blanche, conte destiné à l'enfance. Paris, Eymery, 1825, une feuille in-12. Tiré à petit nombre. »

54. « Charles X au revers de Henri IV, monnaie singulière trouvée à Marseille et conservée dans le Cabinet des Médailles et des Antiques de cette ville. Marseille, Achard, 1825, in-4°. Tiré à 10 exemplaires. »

Digitized by Google

Pièce de vers très-ingénieuse que nous reproduisons ici. Elle fut présentée à Charles X, à l'occasion de son sacre, par le marquis de Montgrand, gentilhomme de la chambre du roi, et par le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône.

Il est une monnaie unique en ce pays.
Après que les Ligueurs au Roi furent soumis,
Je crois qu'un devin la fit battre
Pour intriguer longtemps la province et Paris.
Elle offre d'un côté le nom de CHARLES DIX,
Et de l'autre celui du bon roi HENRI QUATRE.
Sorte de phénomène aux yeux des érudits,
Cette monnaie énigmatique,
D'aujourd'hui seulement nous dévoile son prix :
Et le moins clairvoyant l'explique.
Comme un emblème prophétique
Le Temps dans l'avenir la lança tout exprès.
Elle semblait de loin annoncer aux Français
Que plus de deux siècles après,
Quand le vrai CHARLES DIX porterait la couronne,
A la ressemblance des traits,
A mille autres rapports avec le Béarnais,
On croirait voir régner HENRI QUATRE en personne.

55. « Notice sur le développement de la lumière et des sensations dans les aveugles-nés, à la suite de l'opération de la cataracte faite par le docteur Forlenze, sur Louis Garin. Paris, Bailleul, 1820, in-8°. 44 pages. »

56. « Le Conservateur marseillais, [illegible] cents d'ouvrages curieux, inédits ou peu connus, et des notices biographiques sur leurs auteurs. Marseille, Achard, 1828; Aix, Pontier, 1830, 2 vol. in-8°. »

La Bibliothèque de Marseille conserve des fragments du manuscrit autographe de cet ouvrage, qui devait avoir un 3e volume, resté inachevé.

57. « Le Régnard de la jeunesse, ou élite des comédies de

Digitized by Google

Régnard, arrangées pour la jeunesse. Paris, Maumus, 1830, 2 vol. in-18, portr. de Régnard. »

58. « Le Courrier des Familles, ou les Soirées à la maison. Marseille, 1831, in-8°. »

59. « Mythologie dramatique de la jeunesse (avec A. Dupin). Paris, Maumus, 1832, in-12, fig. »

Un avis, à la tête du volume, nous dit que l'idée première de ce livre appartient à M. Jauffret, et qu'il en a composé sept dialogues dont les titres sont désignés.

60. « Visite à la Bibliothèque de Marseille, de S. A. R. le duc d'Orléans, avec le discours de M. Jauffret et la réponse du duc. Marseille, Achard, 1832, in-4°, 4 pages. Tiré à petit nombre. »

61. « Le comte de Montalban, ou le retour à la sagesse. Lettres morales et religieuses. Lyon, Louët, 1834, 2 vol. in-12, fig. »

Curieux détails sur les premières années de la Révolution, jusqu'en décembre 1792.

62. « La Ruche provençale, recueil littéraire. Marseille, Achard et Guion, 1819-1822, 6 vol. in-8°. »

Première revue fondée et éditée par M. Jauffret. Les principaux articles qu'il y a écrits sont les suivants : « Les coups de balai de la fortune, conte; » — « L'île des Singes; » — « Considérations sur l'intelligence des sourds-muets de naissance; » — « Notice sur les pierres sépulcrales d'Abydus, envoyées par M. Droretti au Cabinet d'antiquités de Marseille; » — « Sur la tragédie de Philippe II, composée par M. Daumier, vitrier, de Marseille (c'était le père de notre grand caricaturiste Honoré Daumier); » — « Sur une tragédie de feu Le Blanc, intitulée : Marseille rendue à Henri IV; » — « Observations sur Phèdre et sur quelques-

Digitized by Google

unes de ses fables ; » — « Le dîner des alchimistes, anecdote. »

63. « Pièces historiques sur la peste de Marseille et d'une partie de la Provence, en 1720, 1721, 1722.... Marseille, Carnaud, 1820, 2 vol. in-8° ; portr. et fac-simile. »

64. « L'Éclaireur marseillais et Journal de Provence, feuille politique. Marseille, Bertrand, 1815. 1 vol. in-8°. »

65. « Le Mémorial marseillais, feuille commerciale et littéraire. Marseille, Carnaud, 1820-1822, in-8°. »

66. « Journal de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône, politique, commercial, administratif et littéraire. Marseille, Achard, 10 oct. 1815 au 29 déc. 1821, in-4°. »

67. « Journal de la Méditerranée et du département des Bouches-du-Rhône. Marseille, Carnaud. Du 8 janvier 1823 au 30 déc. 1826, in-4°. »

M. Jauffret n'a été que le rédacteur de cette feuille pendant les deux premières années.

Robert Reboul.

Digitized by Google

UN LIVRE RARE ET UN LIVRE INCONNU.

L'an dernier j'ai acquis deux petits volumes sur lesquels je désire attirer l'attention des érudits du *Bulletin du Bibliophile*, s'ils veulent bien excuser la liberté grande. Comme il faut procéder du connu à l'inconnu, je commence par le moins rare de ces livres. Il s'agit de : « *Zenobie, reyne de Palmire. Tragedie. Par le Sieur de Magnon, Historiographe du Roy* (sic). A Paris, chez Christophe Iournel, M. DC. LX, petit in-12. » Cette tragédie est ainsi décrite dans la troisième partie du Catalogue de la bibliothèque du marquis d'Astorga, Paris, 1870, in-8°, n° 871. « Magnon (de), historiographe du Roy. Zénobie, reine de Palmyre. Paris, 1660, in-12. Cette pièce, dédiée à Madame Christine de France, duchesse de Savoie, et qui est probablement inconnue, n'est pas citée par Brunet à l'article Magnon, où il ne mentionne que d'autres pièces du même auteur, qui passèrent à la vente de Soleinne. »

Il ne me paraît point que mon petit volume provienne de la vente d'Astorga ; c'est donc un second exemplaire connu : ce qui n'enlève point à « Zenobie, reine de Palmyre, » le mérite d'être d'une rareté insigne. D'un autre côté, je n'avais jusqu'à ce jour rencontré nulle part le plus petit sonnet de son auteur. Mon bonheur a donc été complet quand j'ai eu découvert ce mince volume où florissent les quatre sonnets qui suivent :

SONNET A MADAME ROYALLE.

Christine Incomparable, et vrayment Heroïne,
Que peux-tu desirer? le Ciel t'a tout donné;
C'est luy dont la faueur à l'imiter t'incline,
Ou luy par qui ton cœur s'y sent determiné.

Ah! que ne tiens-tu pas d'vne telle origine!

Digitized by Google

Tu tiens du Ciel vn cœur que luy seul a borné;
Si ton Sang est Royal, ton humeur est diuine,
Et ton moindre auantage est vn front couronné.

Mille et mille Vertus qui forment ton partage
Doiuent forcer l'enuie à te rendre vn hommage;
En effet sous tes pieds ce monstre est abattu.

Rien ne sçauroit choquer ton repos ny ta gloire;
Et si le Ciel deuoit vn thrône à ta vertu,
Il ne peut moins deuoir qu'vn Temple à ta mémoire.

A Madame la princesse Lovize Marie de Savoye.

Nous appellons les yeux des Soleils animez,
Mais, Princesse, les tiens jettent tant de lumiere,
Qu'on ne peut presumer qu'ils ayent esté formez
Que d'vne penetrante et diuine matiere.

Les Celestes Esprits y semblent enfermez.
Parlons mieux, leur vigueur y paroit toute (*sic*) entiere,
Et l'on diroit de l'air qu'ils y sont enflamez
Que leur intelligence est dessous ta paupiere.

En effet la science est comme dans tes yeux,
Elle y brille, elle y brûle en tous temps, et tous lieux.
Telle est donc leur clarté, leur chaleur, et leur flame,

Qu'ils en font plus sentir qu'on n'en peut exprimer,
Et qu'en vn seul moment ils font entrer dans l'ame
Vne necessité de sçauoir et d'aymer.

A Monseigneur le Marqvis de Pianesse.

Illustre de Pianesse aprens que ta naissance
Fait ton moindre merite, et tes plus communs droits;
Que ne peux-tu pretendre auec cette prudence
Qui te fait admirer des Princes et des Roys!

Ils vantent à l'enuy ta haute intelligence;
Tout le Monde auec eux confond icy sa voix;
Et ne peut qu'auoüer à Christine de France,
Que son profond Esprit éclata dans ton choix.

Digitized by Google

Ah ! si Platon viuoit il verroit dans nostre aage
Vn Ministre d'Estat vaillant, sçauant, et sage ;
C'est Toy qui nous fais voir ce Ministre parfait.

Ton ame par la gloire est sans cesse guidée,
Et tu te peux vanter de reduire à l'effet
Ce qu'vn diuin Platon n'auoit eu qu'en Idée.

A Monseigneur le duc de Navaille.

Du Grand de Richelieu tres-digne Nourriture,
Que n'as-tu point receu d'vn art tel que le sien ?
Mais que n'auois-tu pas de ta propre nature?
Si l'vn donna beaucoup, l'autre n'épargna rien.

Tu tenois d'Elle vne Ame, et grande, et forte, et pure,
Elle trempa ton cœur dans l'essence du bien,
Et rien ne te manquoit, qu'vne vive teinture,
Dont vn Esprit diuin dût esclairer le tien.

Auec ce double Eclat, tu parus comme vn homme,
Qui tenoit des Heros d'Athenes et de Romme.
Si bien qu'estant parfait par nature, et par art,

Ivles qui t'employa nous donne lieu de croire,
Que ne suiuant pour toy ny faueur, ny hazart,
Autant qu'à ta grandeur il trauaille à sa gloire.

Je passe maintenant au second volume, qui porte ce beau titre : « *Le heros tres-chrétien. Dedié à Son Altesse de Tvrenne. Par le Sieur Olry de Loriande, ingenieur du Roy.* A Paris, chez Pierre Bienfait, M. DC. LXIX, petit in-12 de 40 feuillets. » — Un sonnet de l'auteur à Turenne précède « Le héros très-chrétien, » tragédie en cinq actes et en vers. Le dernier feuillet, dont le verso est blanc, contient un extrait du privilége, par lequel nous apprenons que notre auteur tragique se nommait Claude Olry de Loriande.

Il m'a été impossible de trouver, avec l'assistance de mes amis littéraires, la moindre mention de cet inconnu, que je présente aux amateurs de livres introuvables. Le

Digitized by Google

cas échéant, je serais heureux d'obtenir quelques renseignements sur ce poëte tragique de 1669. Ne serait-il oublié que parce que son œuvre est intitulée : « Le héros très-chrétien ? » Si Claude Olry de Loriande avait eu un peu d'immoralité, n'aurait-il pas été vanté, réédité, illustré peut-être ?

Je citerai quelques passages de cette tragédie pour donner une idée de sa versification.

MAXIME (*Roy de Thrace*).

Si ie puis obtenir le bien d'estre escouté,
Ie parleray sans feinte à vostre Majesté.

SOLIMENE (*Reyne de Pont*).

Vous me ferez, Seigneur, vne faueur extrême.

MAXIME.

Vous estes la prudence et la sagesse mesme,
C'est ce qui m'enhardy d'exposer à vos yeux,
L'affront que vôtre peuple a fait à tous les Dieux.
Ces Dieux de vos sujets ont receu des outrages,
Que ne peuuent punir du monstre les rauages ;
Que ne sçauroit le feu, que ne sçauroit le fer,
Et tout ce qu'on nous dit que peut faire l'Enfer ;
Quand leur cœur possedé du desir de vous plaire,
S'est rendu vers ces Dieux si fier, si temeraire,
Que de vous eriger au dessus des Autels,
Que vos mains destinoient à leurs noms immortels.
Ils ont par vn malheur qui n'eut iamais d'exemple,
Prophané vostre gloire auec celle du Temple,
Fait des hautes vertus qui brillent dedans vous,
Vn objet à iamais digne de leur couroux.
Cependant leur bonté parmy tout ce désastre,
N'oblige vos beautez que d'euiter vn Astre,
Dont l'influence attire en ces lieux mal-heureux,
Tout ce que l'on nous dit que l'Enfer a d'affreux;
Et vous offre par moy le plus puissant Empire,
Qu'vn Prince puisse auoir sur tout ce qui respire.
Rompez donc cette attache et ce funeste amour.
Q(vostre Estat perisse et vous sauuez le iour?
Il es tplus à propos qu'vn monde entier expire
Que vostre Majesté consente à se destruire?
Et puis que le destin vous comble de malheurs

Digitized by Google

Venez dessus mon Throsne essuyer vos douleurs!
Cent vaisseaux que i'ay mis depuis peu dans vos rades,
Malgré l'effort des flots, en dépit des pleyades,
Vous enleuront sans feinte au païs bienheureux,
Où l'on a tout conforme et propice à ses vœux.

SEBASTE (*Empereur de Trebisonde*).

Ce conseil seroit bon pour vne ame timide;
Mais la Reyne cent fois plus vaillante qu'Alcide,
Verroit dessus sa teste ébranler tous les Cieux,
Plustost qu'abandonner à ce monstre odieux,
Son peuple dont la faute et tout le plus grand crime
Est d'auoir ses vertus dans la derniere estime;
Mais pour mieux m'expliquer sur ces euenemens,
Ie tiens qu'il faut brauer tous ces ressentimens,
Et montrer à vos Dieux que c'est auec justice
Qu'on vous a destiné l'honneur du sacrifice :
Que tout cet Vniuers doit fléchir deuant vous,
Et que c'est sans raison qu'ils s'en rendent jaloux.

. . . . . .

SOLIMENE, *regardant Sebaste.*

Connoissez donc, Seigneur, que ie suis ce témoin
Qui vous a veu combatre en ce pressant besoin,
Que ie suis Solimene, et que dessous ces armes
Est la Reyne de qui vous vantez tant les charmes,
Cet obiet precieux pour qui vostre grand cœur
A si bien combatu du monstre la fureur;
Ie suis celle, en vn mot, qui vous donna l'enuie
De luy donner la mort ou d'y perdre la vie.

SEBASTE.

Et si par vn malheur i'eus succombé sous luy?

SOLIMENE.

Mon bras qui sur le vostre auoit mis son appuy,
Estoit si resolu d'empescher vostre perte,
Qu'aux dépens de mon sang ie ne l'eusse soufferte.

SEBASTE.

Quoy, vous m'auez suiuy iusques dans le combat?

SOLIMENE.

Oüy, Seigneur, et de plus, i'ouys qu'auec éclat
Vous fistes ces beaux vœux dont voicy les paroles :
Monstre qui viens seruir des Deïtez friuoles,
Tu payeras de ton sang malgré tous les faux Dieux,
Les larmes que la Reyne a versé dans ces lieux;
Ie te feray sentir ce que vaut vn courage

Digitized by Google

Qui porte dans son cœur les traits de son image,
En dépit de l'horreur qu'ils ont mis sur ton front,
Ta mort les va couurir d'vn eternel affront :
Reçoy, reçoy ce coup qui ta rage surmonte,
Et que ton cœur percé soit sa gloire et leur honte.
Puis l'ayant terrassé vous vouliez que mon nom
Acheuast d'arracher la vie à ce Dragon.

. . . . . .

SEBASTE.

. . . . . .

Madame, ce bienfait surpasse mon attente :
Mais si vous desirez que mon cœur se contente,
Incomparable Reyne, agreez que mon Dieu
Soit adoré luy seul dans cet auguste lieu,
Que de tous vos Estats le culte des Idoles
Soit banni pour iamais comme choses frivoles.

. . . . . .

Le Dieu que ie reuere est vn Dieu tout-puissant,
Dont l'estre est si parfait, le nom si rauissant,
Qu'il renferme dans luy tous les tiltres sublimes
Qui sont attribuez à vos Dieux pleins de crimes;
Ce principe de grace et de perfections
Passe si fortement ces vaines fictions,
Que l'Vnivers est moins qu'vn rien deuant sa face,
Dont la viue splendeur tout ce grand monde efface;
Il contient toutes choses et n'est point contenu,
Et commande au Neant dont ce Tout est venu,
Sa grandeur est immense, et sa force infinie,
Et de luy l'impuissance est de tout temps bannie,
Il n'a point commencé, n'aura iamais de fin,
Et regle comme il veut le sort et le destin,
Sa beauté, sa splendeur, son esclat et sa gloire,
De l'injure des temps a toûjours la victoire :
Mais comme à le dépeindre on n'a iamais attaint,
Ie me contenteray de dire qu'il est Saint.

. . . . . .

Louis DE VEYRIÈRES.

Beaulieu (Corrèze).

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE BOULOGNE-SUR-MER.

M. Adolphe Gérard, qui compte, à l'heure présente, quarante-deux années du plus actif et intelligent exercice des fonctions de bibliothécaire de notre ville, terminait en mai 1867 la publication du catalogue des livres imprimés du dépôt confié à sa garde. Ce catalogue forme quatre volumes in-octavo; il a été rédigé avec tous les soins possibles pour la bibliographie en général, et avec une attention toute particulière pour l'utilité de l'histoire de Boulogne.

Avant d'entreprendre son catalogue des imprimés, notre bibliothécaire avait rédigé celui des manuscrits : l'impression en était fort avancée, et l'on pourrait même dire terminée, lorsque l'auteur s'arrêta sans vouloir achever l'édition. Le volume n'a donc point été donné au public; mais il ne s'en trouve que mieux placé, tout imparfait qu'il soit, dans quelques bibliothèques publiques ou particulières qui en sont devenues les possesseurs privilégiés. Nous le disons imparfait, sous le rapport de la confection matérielle : car sous le rapport littéraire et d'érudition, il a reçu des hommes compétents tous les témoignages d'estime et d'approbation que méritait l'œuvre, avec tous leurs regrets que l'auteur se fût montré si sévère et si difficile à se juger soi-même.

C'était dans le moment où l'on travaillait, au ministère de l'instruction publique, à l'exécution d'une mesure prescrite par le gouvernement pour la formation d'un recueil qui comprendrait les catalogues des manuscrits de toutes les bibliothèques de la France. La bibliothèque de Boulogne avait été désignée l'une des premières à y fournir le sien, et il y eût eu peu à faire à celui de M. Gérard

Digitized by Google

pour le mettre dans les conditions de publication établies par les règlements pour ce travail d'ensemble. Cependant il fallait le temps; ce temps manquait à un homme surchargé déjà de tant de travaux qui devaient prendre le pas sur l'archéologie; et, de jour en jour, il devenait plus pressant de remplir, par le catalogue de Boulogne, un cadre où ceux d'Arras et de Saint-Omer l'attendaient, à raison de leur connexité. On sait que la collection des manuscrits de Boulogne a été puisée, presque tout entière, à son origine, dans celles de Saint-Bertin et de Saint-Waast. Bref, le catalogue des manuscrits de Saint-Omer, rédigé dès le mois de septembre 1845, par M. Michelant, avait paru en 1861, dans le tome III de la collection : celui d'Arras était prêt, l'on ne pouvait retarder plus longtemps sa publication dans le tome IV, et M. Michelant vint au mois de septembre 1867 à Boulogne, avec la mission de rédiger le nôtre. Il y employa tout un mois, qui ne lui eût assurément point suffi (et il est habile), s'il ne s'était aidé, comme il s'est plu à le reconnaître, du travail de M. Gérard (1).

Voici de quelle manière M. Michelant s'exprime sur notre collection, dans l'*Avertissement* placé en tête de son catalogue :

« Il serait difficile, dit-il, de déterminer ce qui a guidé M. Isnardy, premier bibliothécaire de Boulogne, dans le choix des manuscrits qu'il a fait. Sous le rapport littéraire, ce choix a peu de valeur, et il est aisé de voir qu'il aurait pu en avoir beaucoup plus, si l'on examine ce que possèdent encore Arras et Saint-Omer, malgré toutes les pertes subies. Il n'en est pas de même au point de vue des études paléographiques, et l'on doit avouer que Boulogne possède une réunion de manuscrits des plus précieux

(1) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique, t. IV (Arras. — Avranches. — Boulogne). — *Paris, Imprimerie nationale*, 1872; 1 vol. in-4°.

Digitized by Google

sous le rapport de l'âge, de l'exécution calligraphique et de l'ornementation, dignes d'être consultés et étudiés. Aussi, le bibliothécaire, M. Gérard, qui sait apprécier ces richesses, en a rédigé une description détaillée qui nous a fourni de bons et utiles renseignements. »

M. Michelant ajoute :

« Il est à regretter que le local de la bibliothèque ne réponde pas à l'importance des collections qu'elle renferme : car il laisse beaucoup à désirer pour l'arrangement et la conservation des livres. Aussi joignons-nous nos vœux à ceux du modeste et bienveillant fonctionnaire qui la dirige, afin de voir un jour la ville de Boulogne donner un asile plus convenable aux trésors scientifiques qu'elle renferme. »

Le catalogue des manuscrits de Boulogne comprend 201 numéros, dont quelques-uns doubles et même multiples : il occupe les pages 571 à 699 du tome IV de la collection, et vient après celui d'Avranches. Le catalogue d'Arras y est placé le premier, de la page 9 à 426. On y lit en tête un *Avertissement* de son rédacteur, M. Jules Quicherat, qui se rattache à l'histoire de la formation de notre bibliothèque pour l'École centrale, et montre une vivacité de souvenirs, de regrets et même d'autres sentiments sur lesquels on aurait pu désirer que le temps réussît à prendre plus d'empire.

C'est en 1841 que la publication d'un Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements a été prescrite par ordonnance royale. Le premier volume de cette collection parut huit ans plus tard ; et nous n'en sommes, après trente-deux années de la décision du gouvernement, qu'au quatrième volume. Les inconvénients d'un semblable espacement dans la production de chaque volume ont frappé la Commission de surveillance de ces travaux. Nous avons sous les yeux une *Note* que lui a soumise un de ses principaux membres, M. Léopold Delisle, et dans laquelle d'autres remarques critiques, non moins

Digitized by Google

graves, lui ont été exposées sur le mode d'exécution du travail en lui-même. Nous ne doutons pas que les mesures proposées par M. L. Delisle, et qui sont les fruits de sa grande expérience, ne soient immédiatement mises en pratique pour assurer à la continuation des catalogues déjà publiés, ou en voie de l'être, l'unité de plan et la conformité d'analyses et de descriptions si nécessaires à l'utilité et à la sûreté de pareils fondements de recherches et d'études.

Un bon modèle à suivre a été donné par M. L. Delisle dans les analyses descriptives de cinquante manuscrits de la Bibliothèque nationale qu'il a jointes à sa *Note*. Ces spécimens auraient une bien autre importance si on les pouvait considérer comme les précurseurs d'un travail général de description des dix-huit mille six cent treize manuscrits latins de cette bibliothèque, auquel nul n'est mieux préparé que M. Delisle, et qu'on serait sûr de lui voir terminer, s'il l'entreprenait, ainsi que tout doit l'y convier.

A défaut de ces spécimens, on consulterait avec le même profit la description des divers manuscrits de la *Chronique de Robert de Torigny* faite par le même savant dans son édition de cette chronique publiée par la Société de l'histoire de la Normandie, et dont le premier volume vient de paraître.

Le sol historique normand est l'un des plus riches et des mieux exploités de France. La *Normandie* avait déjà sa Société des antiquaires qui abonde en savants et en œuvres. Sa *Société d'histoire* s'annonce pour être un puissant émule de la Société de l'histoire de France.

F. M***.

Digitized by Google

A M. LE DIRECTEUR

DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

Monsieur,

Vous avez annoncé, dans le *Bulletin du Bibliophile* de septembre-octobre, la mort de Mme veuve Nyon, doyen des libraires de Paris. Sa perte a été sensible aux amis des lettres. Il existe, en effet, entre les libraires et les auteurs cette bonne sympathie, née aux sources pures de la pensée, et dont l'échange cimente les liens qui s'établissent dans cette famille des créateurs et des propagateurs de l'idée. Permettez-moi de vous offrir un témoignage à la mémoire de cette dame vénérée. C'est une lettre inédite d'un savant prélat, que je transcris sur la minute autographe.

« *A Mme veuve Nyon, libraire, à Paris.*

« Metz, le 29 juillet 1809.

« Madame,

« J'ai pris toute la part possible à vos malheurs. Mais ce qui doit vous consoler, c'est que tout le monde sait bien que vous n'avez été que victime dans le cours de la Révolution, et que vous êtes irréprochable dans vos principes comme dans toutes vos affaires de librairie. Je ne tarderai pas, j'espère, à vous témoigner de vive voix tous mes sentiments à cet égard, si, comme je le pense, je me rends à Paris au retour de l'Empereur. Je salue votre estimable fils.

« † G. J. A. J. JAUFFRET,

« *Évêque de Metz, aumônier de l'Empereur.* »

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma vive sympathie.

Robert REBOUL.

Digitized by Google

JEAN DOUËT,

SIEUR DE ROMP-CROISSANT.

Jean Douët, « escuyer, sieur de Romp-Croissant, » n'est guère connu que par une note de l'article relatif à Paul Yvon, sieur de la Leu, dans les *Historiettes*. Ce sieur de la Leu, oncle maternel de Tallemant, était, suivant ce neveu irrespectueux, une manière de fou, qui avait fini par se croire le Messie. Douët, son maître d'hôtel, n'était guère plus sage que lui, toujours au dire de Tallemant. Il dit encore que ce Douët de Rom-Croissant (*sic*) avait fait au Maroc et dans le Levant quelques voyages qui n'avaient servi qu'à lui brouiller la cervelle. « Il s'est pris pour un habile homme, et s'en mit à faire des livres. Il y en a un rempli de bons avis pour le public, mais on néglige tout en ce siècle-ci. Il recommande, entre autres, « d'oster les « pierres des champs et de les porter à la mer. » Tallemant parle aussi d'un autre livre de Douët intitulé : *Machines de victoires et conquêtes*, auquel personne n'entendait rien. Il raconte qu'un jour cet homme, qui vivotait d'une petite pension que son maître lui avait laissée, se trouvant à la campagne avec la belle-mère de Patru, sa parente, « autre bonne cervelle, » l'entraîna à un pèlerinage dont il ne savait pas le chemin, et lui fit faire *six lieues de trop sur huit*, sans doute en tout bien tout honneur. Tallemant conservait, « comme bon meuble pour la Bibliothèque ridicule, » un livret d'anagrammes de Douët sur le nom de Louis XIV, etc. »

Il y a là, comme dans bien d'autres *Historiettes*, quelques vérités, mais aussi beaucoup de malice et d'exagéra-

Digitized by Google

tion. Pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur Jean Douët, il faudrait consulter ses écrits, ce que bien peu de gens auront la patience de faire. D'abord il se nommait de *Romp*-Croissant, et non de Rom-Croissant, comme en font foi les intitulés des huit ou dix Mémoires ou « cayers » qui composent sa *France guerrière*, imprimés en 1636, 1637, 1644 et 1645, format in-4°, et dédiés à Richelieu, à Louis XIII, à la Reine Régente et enfin à Mazarin, le roi de la Reine. Antérieurement à ces « cayers, » il avait publié, de 1627 à 1634, plusieurs écrits sur les monnaies. Il y conseillait, entre autres choses, de remplacer le monnayage au marteau par l'usage du balancier, réforme qui en effet fut opérée quelques années plus tard, et dont il s'attribuait l'honneur. Il proposait une autre mesure qui a été réalisée pareillement, mais longtemps après lui : la confection de pièces d'or de 20, 10 et 5 livres. Il lança aussi une sorte d'annonce, de prospectus, comme on dirait aujourd'hui, d'un système d'écriture universelle de son invention; mais, craignant qu'on ne lui volât son idée, il n'expliquait nullement sa méthode, et se bornait à vanter les avantages incontestables d'un tel moyen de correspondance.

Dans un passage de la *France guerrière*, Jean Douët nous apprend qu'en 1641 il était dans sa cinquante-cinquième année; il serait donc né en 1587. Si nous l'en croyons, il aurait non-seulement voyagé, comme dit Tallemant, mais servi sur terre et sur mer, sous les ordres de plusieurs généraux ou chefs d'escadre dont il donne la liste. Ce qui paraît incontestable, c'est qu'il avait vu de près les souffrances des gens de guerre.

Des dix Mémoires, format petit in-4°, dont doit se composer la *France guerrière*, nous n'en avons retrouvé que six à la Bibliothèque nationale. Quatre sont reliés ensemble en parchemin, et intitulés 1re, 2e, 3e et 4e parties. Mais, dans un Avertissement adressé aux *ministres*, Jean Douët leur apprend, ce dont probablement ils ne se souciaient

Digitized by Google

guère, que ces quatre parties, imprimées en 1644 chez Mathurin et Jean Renault, à Paris, sont en réalité les troisième et suivantes de sa *France guerrière*, dont les deux « cayers » imprimés en 1637 et 1638 pour Richelieu et Louis XIII forment le véritable commencement. L'un de ces plus anciens Mémoires est précisément celui sur les nouvelles machines de guerre, dont se moque Tallemant. Il est évident que l'idée du raccordement de ces deux premiers Mémoires ne sera venue à l'auteur qu'après que l'impression des suivants était commencée. Il n'en est question, en effet, que dans l'Avertissement rajouté en feuillets non chiffrés, et la pagination de la *France guerrière* commence avec les Mémoires publiés à partir de 1644. Les quatre premiers occupent les pages 1 à 152; les deux suivants, qui manquent à la Bibliothèque, vont de la page 153 à la page 203. La septième partie, qui d'après l'indication ci-dessus devrait être réputée la neuvième, comprend les pages 204 à 316. La Bibliothèque nationale la possède en cahier séparé, ainsi qu'une huitième (ou dixième), qui va de la page 317 à la page 387. Cette partie, la dernière publiée selon toute apparence, se trouvait à part des autres, et paraît avoir échappé à l'auteur de l'article le moins incomplet qui ait été publié sur Jean Douët, celui de la Biographie Michaud. Elle est dédiée à Mazarin, « comme au puissant génie ou Dieu tutélaire du Roy, de l'État et du peuple, etc. » Il y en a quatre pages de ce style.

Dans un nouvel Avertissement, l'auteur annonçait, comme complément de l'ouvrage, deux autres parties, dont la dernière, « longue à elle seule comme toutes les autres ensemble, » devait contenir des explications détaillées de toutes les inventions qu'il s'était borné précédemment à indiquer d'une façon vague et sommaire, notamment les fameuses machines. Il comptait publier incessamment ces derniers Mémoires, « si l'huile et la flamme ne venaient pas à lui manquer. » Il y a beaucoup d'appa-

Digitized by Google

rence que cette fâcheuse appréhension se réalisa, et que le public fut privé de la fin de la *France guerrière*.

Nous avons donné au *Musée universel*, sur ce singulier personnage, une notice dont nous nous bornons ici à résumer la conclusion. Jean Douët est un type curieux de ce qu'on nommait alors *un homme à projets*. C'était, si l'on veut, un fou, un *toqué*, comme on dirait aujourd'hui, mais ce fou avait des moments singulièrement lucides. On trouve dans sa *France guerrière*, pêle-mêle avec les extravagances dont parle Tallemant, des aperçus d'une sagacité étonnante et véritablement prophétiques. L'idée dominante de l'ouvrage est celle-ci : la France est prédestinée, sinon à la domination, du moins à la prépondérance universelle. Si c'est là une chimère, ce n'est pas à nous d'en rire ! Pour se rendre digne de sa mission, il faut, suivant Jean Douët, que la France soit la première nation dans la guerre comme dans la paix ; la plus puissante par les armes, aussi la mieux gouvernée. Toutes ses conceptions militaires, administratives et financières se rattachaient à ce double objectif.

Le pauvre Douët passait les nuits à écrire, et les journées à colporter des copies de ses élucubrations chez de grands personnages qui se moquaient de lui. Dans les derniers temps surtout, ces rebuffades et le triste état des affaires publiques et probablement aussi des siennes, le décourageaient profondément. « Par nos mauvaises intelligences, divisions et guerres trop enflammées, disait-il, nous sommes en danger *par nous-mêmes* de nous perdre et ruyner entièrement, si Dieu n'y met la main ! » Ce langage n'a rien d'insensé ni de ridicule, et pourrait tout aussi bien s'appliquer aux Français de 1873 qu'à ceux de la Fronde.

L'un de ses derniers ouvrages paraît avoir été une sorte d'apologie de Mazarin, sous la forme d'une harangue adressée au jeune Roi par le recteur de l'Université (1651). Il est encore question de machines de guerre dans cette *mazarinade*, et les savants annotateurs de Tallemant ont cru que c'était pour tenir la *promesse* faite au Roi dans ce

Digitized by Google

dernier écrit, que Douët aurait ensuite composé un Mémoire sur ces machines (1). Mais c'est là une erreur; cette mention dans le pamphlet de 1651 n'était pas une promesse, mais bien le rappel du Mémoire publié dès 1637. On croit comprendre que ces machines étaient des espèces de chariots de bataille palissadés, formant des espèces de redoutes mobiles qui pouvaient contenir un certain nombre de soldats avec leurs munitions et leurs vivres. Il avait imaginé aussi des navires insubmersibles, qui ne se comporteraient jamais mieux à la mer que quand ils seraient criblés de boulets, etc.

Si Jean Douët n'avait eu que de pareilles idées en tête, son œuvre ne serait bonne, comme dit Tallemant, que pour la Bibliothèque ridicule. Mais on est tout surpris de trouver dans ce fatras des idées fort sérieuses, fort utiles, dont plusieurs ont été réalisées depuis : comme la concentration, dans un ou plusieurs hospices, des soldats invalides; l'établissement du cadastre; l'organisation d'escouades de balayeurs dans Paris; la réunion dans un seul local des drapeaux enlevés à l'ennemi. Au surplus, tous les contemporains de Douët n'étaient pas sur son compte du même avis que l'auteur des *Historiettes*. Naudé, en particulier, le cite comme un homme capable et de bon jugement, et les éditeurs de Tallemant, qui considèrent cette appréciation comme une plaisanterie, en auraient peut-être jugé autrement, s'ils avaient lu certaines pages de la *France guerrière* (2).

Bon Ernouf.

(1) *Historiettes de Tallemant des Réaux*, éd. Techener, t. VI, p. 288, note v.

(2) Voici textuellement l'appréciation de Naudé : « Si le sieur Douët vouloit en croire ses amis, il occuperoit son esprit, qui est très-bon, à des matières plus considérables. Jamais homme n'observa mieux que lui beaucoup de petites choses qui causeroient néanmoins de grands biens à ceux qui voudroient les mettre à exécution.... » (*Mascurat*, p. 212 de la 1re édition.)

Digitized by Google

PRIX COURANT DE LIVRES ANCIENS.

CATALOGUE D'UNE PRÉCIEUSE COLLECTION DE LIVRES DU SEIZIÈME SIÈCLE, SUR LA RÉFORMATION, dont la vente a eu lieu les 25 et 26 novembre 1872 (M. Tross, expert; M. Delbergue-Cormont, commissaire-priseur).

13. Batillii Lebei (Dion.). Emblemata : à J.-J. Boissardo delineata et à Th. de Bry sculpta, *Francof. ad Mœnum*, 1595; in-4, front., portr. et 63 emblèmes gravés, avec texte en prose et vers, cart. — 52 fr.

29. Cent sermons sur l'Apocalypse, par Henry Bullinger. *Lyon*, 1564; in-8, rel. en bois, rec. de veau gaufré. — Très-bel exempl. — 90 fr.

32. Calvin. Les actes de la journée impériale, tenue en la cité de Reguespourg, l'an 1541. *S. l.*, 1542; pet. in-8, 216 ff. non chiff., d.-rel. — Volume très-rare. — 65 fr.

33. Calvin. Catechismo, a saber es Formulario para instruyr los mochachos en la christiandad. *S. l.* (*Genève*), 1550; pet. in-8, cart. — Livre dont on ne connaît que quelques exempl. — 125 fr.

35. Calvin. Del fuggir le superstitioni.... *S. l.*, 1553; très-petit in-8, d.-rel. vél. — Bel exempl. d'un vol. très-rare. — 90 fr.

38. Les disputes de Guillot le porcher et de la bergère de Saint-Denis en France, contre Jehan Calvin. *Paris*, 1559; mar. r., fil. tr. dor. (*Petit*). — Première édit. — 90 fr.

43. Paraphrase, c'est-à-dire, claire et briesve interprétation sur les Psalmes de David...; par Campensis. *Lyon*, *Est. Dolet*, 1542; in-16 de 446 p. et 1 f. pour la marque et la devise de Dolet, v., tr. dor. (*Première rel.*). — Livre de la plus grande rareté. — 205 fr.

Digitized by Google

45. Catalogue des docteurs de l'Église de Dieu (par Simon de Voyon). *La Rochelle, hérs. de Hiér. Haultin*, 1607, pet. in-8, parch. — 71 fr.

46. Catalogus librorum hæreticorum, qui hactenus colligi potuerunt.... *Venetiis, Gab. Julitus*, 1554; pet. in-8, cart. — Très-rare. — 100 fr.

50. Copia di una lettera venuta da Lione; nella quale si contiene il gran successo della morte dell' Ammiraglio.... *Firenze*, 1572; in-4 de 4 ff., cart., non rogné. — 50 fr.

55. Déclaration de très-illustre Jean Casimir comte Palatin, en laquelle sont exposées les raisons de sa prise d'armes pour la défense de l'archevêque de Cologne.... *S. l., Jean des Boys*, 1584; pet. in-4, parch. — 60 fr.

56. Déclaration des justes causes qui ont meu la Royne d'Angleterre de mettre sus une armée navalle pour envoyer vers l'Espagne. *Impr. à Paris par Jean Le Blanc, jouxte la copie impr. à Londres*, 1597; pet. in-8, cart. — Pièce très-rare. — 40 fr.

75. Érasme. Les Paraphrases, divisées en deux tomes, dont le premier contient l'exposition des quatre Évangiles et des Actes des Apôtres, etc. *Basle, Froben*, 1563; in-fol., ais en bois, v. gaufré. — 89 fr.

76. Erman et Reclam. Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français protestants dans les États du Roi. *Berlin*, 1782-1800; 9 vol. in-8, fig., bas. — Exempl. complet d'un ouvrage dont les derniers vol. sont devenus rares. — 135 fr.

94. Gonsalvius. Histoire de l'inquisition d'Espagne. *S. l.*, 1568; petit in-8, vél. — 60 fr.

104. Les héros de la Ligue, ou la procession monacale, conduite par Louis XIV.... *Paris* (*Hollande*), *chez Père Peters*, 1691; in-4, 24 pl. (portr.-caricatures), vél. — Bel exempl. d'un vol. rare. — 75 fr.

105. Histoire des Albigeois; par J. Chassanion de Monistrol (*Genève*), *Pierre de Sainct-André*, 1595; pet. in-8, parch. — 60 fr.

Digitized by Google

106. Histoire mémorable de la persécution et saccagement du peuple de Mérindol et Cabrières. *S. l.*, 1556; pet. in-8, cart. — Bel exempl. d'un livre rare. — 135 fr.

117. Icones virorum nostra patrumque memoria illustrium, ab Henr. Hondio sculptæ. *S. l.*, 1599; 34 portr. et une grav. emblém., cart. — Très-bel exempl. du premier tirage (avant le texte). — 70 fr.

122. Lamentatio nuper defuncte misse apud Christianos, carmine inscripta. *Constancie, per Georg. Spitzenbergium, s. a.* (*Circa* 1520); pet. in-8, goth., 8 ff., dont les deux derniers blancs, cart. non rogn. — 75 fr.

136. Luther. Déclaration entière des fondements de la doctrine chrétienne.... *Anvers, Coninx*, 1584; in-4, cart. — Très-rare. — 185 fr.

169. Psalmes du royal prophète David, trad. en franç. *Lyon, Est. Dolet*, 1542; in-16, bas. (*Première rel.*). — 225 fr.

196. Le tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre. *Paris, M. Fezendat et Rob. Granjon*, 1551; petit in-8, vél. (*Première rel.*). Magnifique exempl. rempli de témoins. — 566 fr.

204. Vera relatione della vittoria et libertà ottenuta da cattolici contro gli heretici, nella Valtelina. *Pavia*, 1620; pet. in-4 de 4 ff., cart. — Pièce probablement unique. — 50 fr.

206. Vergerius. A Principi d'Italia. Et nunc Reges intelligite.... *Stampato nell' anno* 1550; pet. in-8 de 20 ff., cart. — 50 fr.

208. Vergerius. La forma delle publiche orationi, et della confessione et assolutione, la qual si usa nella chiesa de' Forestieri, in Londra. *S. l. n. d.* (*vers* 1550); pet. in-8 de 8 ff. — Pièce rarissime. — 110 fr.

209. Vergerius. Operetta nuova, nella qual si dimostrano le vere ragioni, che hanno mosso i Romani Pontifici ad instituir le belle ceremonie della settimana santa. *Tiguri*, 1552; pet. in-8, cart. — 50 fr.

210. Vergerius. Descrittione di quello che in nome.... del duca

Digitized by Google

Virtembergense.... è stato fatto dagli suoi Ambasciatori nel concilio di Trento nell' anno 1552. (*Tubinga*, 1553); pet. in-8, rel. en toile. — 80 fr.

211. Vergerius. Catalogo del Arcimboldo arcivescovo di Melano, ove egli condanna e diffama per heretici la magior parte de' figliuoli de Dio et membri di Christo.... con una riposta.... *S. l.*, 1554; pet. in-8 de 52 ff. — 70 fr.

212. Vergerius. La historia di Francesco Spiera, il quale per havere negata la conosciuta vérità dell' Evangelio, cascò in una misera desperatione. *S. l.*, 1551; pet. in-8 de 46 ff., cart. — 50 fr.

213. Lettera d'uno de' nepoti del Vergerio, a i suoi parenti e amici. *S. l.*, 1558; in-8 de 12 ff. — 90 fr.

214. Dialogus super Tridentini Concilii progressu et successu, authore M. Valerio Philarcho (Vergerio). *Basileæ*, *Oporinus*, 1552; pet. in-8, cart. — 60 fr.

215. Vergerius. Was und wie man sich zu dem Künfftigen concilium zu Trydent.... *S. l. n. a.* (1553); pet. in-8 de 22 ff., rel. en toile. — 46 fr.

218. Vergerius. Declaratio jubilæi futuri Romæ, anno 1550 (*Absque nota*); pet. in-8 de 64 pag., rel. en toile. — 50 fr.

219. Vergerius. Vide quid papatus sentiat de illustrissimis Germaniæ principibus.... *S. l.*, 1556; pet. in-8 de 20 ff., cart. — Vergerius a publié cette pièce sous le pseudonyme d'Athanasius. — 60 fr.

221. Consilium de emendanda ecclesia, authore Petro Carapha olim cardinalis, nunc sub Pauli quarti nomine Pontifice Romano. *Argyropoli* (*Tubingæ*), 1556; in-4 de 16 ff., portr. de Paul IV gr. sur bois, cart. — 50 fr.

222. Vergerius. De usuris ex verbo Dei. *S. l.*, 1558; pet. in-8 de 40 ff., rel. en toile. — 50 fr.

228. Zonca (Guido). Belle statue e imagini. *S. l.* 5153; pet. in-8 de 14 ff. — Pièce rarissime. — 50 fr.

Digitized by Google

CATALOGUE DE LIVRES ANCIENS ET MODERNES, SUR LA TERRE SAINTE ET LES INDES ORIENTALES, FORMANT LA COLLECTION DE M. F. DE SAULCY, membre de l'Institut, dont la vente a eu lieu du 27 au 30 novembre 1872. (M. Tross, expert; M. Delbergue-Cormont, commissaire-priseur.)

69. Breydenbach. Fart über mer zu dem heiligen grab unsers herren Jhesu Cristi gen Jerusalem. *Erhardt Rewich von Vttricht ynn der Statt Meyntz*, 1486; in-fol., goth., fig. sur bois, d.-rel., cuir de Russie. — Exempl. Quatremère, avec toutes les planches pliées, y compris les vues de Jérusalem et de Venise. — 152 fr.

94. Guilelmi Caoursin obsidionis Rhodiæ urbis descriptio. *Impressum Vlme per Joh. Reger*, 1496; in-fol., goth., cuir de Russie à comp., tr. d. — Bel exempl. d'un ouvrage recherché pour les 36 gravures qu'il renferme. — 80 fr.

110. Viazo da Venesia al Sancto Jherusalem et al monte Sinaï (di Joanne Cola). *Bologna, Justiano da Rubiera*, 1500; in-fol., goth., grav. sur bois, d.-rel. mar. — Volume de la plus grande rareté. — 126 fr.

257. De Terra Sancta et itinere Jherosolimitano et de statu ejus et aliis mirabilibus (auctore Ludolpho de Suchen). *S. l. n. a.* (*Argentorati, Eggesteyn*); in-fol. de 34 ff. à 41 lign. par page, goth., cuir de Russie à comp., tr. dor. — Bel exemplaire d'un livre rarissime. — 100 fr.

340. Ptolemæus. Geographia, latine reddita, correcta a Marco Beneventano et Joanne Costa. *Romæ, Evangelista Tosinus*, 1508; gr. in-fol., d.-rel. — Les cartes grav. sur cuivre ont figuré en partie dans le Ptolémée de Buckinck; mais on en a ajouté d'autres à cette édition, et la dernière contient la grande mappemonde, où l'on trouve pour la première fois des détails consciencieux sur l'Amérique. — 300 fr.

341. Ptolemæus. Geographiæ liber, cum tabulis et universali figura. *Venetiis, per Jac. Pentium de Leucho*, 1511; gr. in-fol., rel. en bois. — Exempl. contenant les deux Mappemondes, dont la seconde représente l'Amérique. — 150 fr.

342. Cl. Ptolemæi geographicæ enarrationis libri octo, Bilibaldo

Digitized by Google

Pirkeymero interprete. *Argentorati, Jo. Grienengerus*, 1525; in-fol., 50 cartes grav. sur bois, cart. — Édition rare. — 130 fr.

343. Ptolemæi geographiæ enarrationis libri octo, ex Bilib. Pirckheymeri translatione à Mich. Villanovano (Serveto) recogniti. *Lugduni, Hugo à Prato, excud. Gaspar Trechsel*, 1541; in-fol., cartes et bord. grav. sur bois, cart. — Belle édition, d'une grande rareté. — 60 fr.

347. Delle navigationi et viaggi raccolte da Gio. Battista Ramusio, in tre volumini. *Venetia appresso i Guinti*, (*Ier vol.*) 1613, (*II° vol.*) 1583, (*III° vol.*) 1606; 3 vol. in-fol., fig. et cartes, parch. — 80 fr.

432. Walfahrt und Reise in das gelobte Land, durch hans Tucher. *Gedruckt durch hansen schönsperger zu Augspurgk, anno* 1482; in-fol., goth., chagr. bleu, dent. — Exemplaire d'une édition très-rare. — 188 fr.

441. Ludovici Varthema novum itinerarium Aethiopiæ, Aegypti, utriusque Arabiæ.... *S. l. n. d.* (*Mediolani*, 1511); in-fol. de 8 ff. prélim. et 62 ff. chiffrés, d.-rel. — Très-bel exempl. d'une édition rare. — 80 fr.

442. Itinerario de Lodovico de Varthema nello Egypto, nella Suria, nella Arabia.... *Impresso in Roma per Stephano Guillireti de Loreno*, 1517; pet. in-4, goth., mar. citron. — 80 fr.

443. Itinerario de Ludovico de Varthema nello Egitto, nella Soria, nella Arabia.... *Venetia per Matthio Pagan, s. a.*; pet. in-8, d.-rel. cuir de Russie. — Volume rarissime, qui contient à la fin le récit de la célèbre expédition de Grijalva, faite en 1518 au Yucatan. — 800 fr.

448. Le nouveau et dernier voyage de Jérusalem faict par le commandement du Roy, par M. de Vergoncey. *Paris*, 1633; in-4, fig. en taille-douce, bas., fil. — 49 fr.

481. Biblia Pad Er, Oll Heilog Ritning, utlögd a Norraenumet formalum Doct. Martini Lutheri. *Prentad a holum, ap Jons Syme*, 1584; in-fol., goth., fig. sur bois, v. br. — Première édition de la Bible en islandais. — 325 fr.

Digitized by Google

482. Biblia Pad Er, etc. *Prentud ad nyu a hoolum i hiallta dal, ap haldore Asmunds Syne*, 1644; in-fol., fig. sur bois, v. — Seconde édition, aussi rare que la première. — 170 fr.

CATALOGUE DES LIVRES RARES ET PRÉCIEUX, COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE DE FEU M. ÉMILE GAUTIER, trésorier-payeur des hospices civils de Nantes, dont la vente a eu lieu du 2 au 7 décembre 1872. (M. Ad. Labitte, expert; M. Delbergue-Cormont, commissaire-priseur.)

2. Biblia Sacra vulgatæ editionis, ad institutionem Delphini. *Parisiis, Didot*, 1785; 8 vol. in-8, mar. r. jans. (*Belz-Niédrée*). — Superbe exemplaire imprimé sur peau vélin. — 580 fr.

13. Historiarum memorabilium ex Genesi descriptio, per Gul. Paradinum. — Ex Exodo, sequentibusque libris descriptio, per Gul. Borluyt. *Lugduni, apud Joan. Tornæsium*, 1558; 2 part. en 1 vol. in-8, mar. br. à comp. mosaïque, tr. dor. (*Duru*). — Superbe exemplaire de Cailhava. — 140 fr.

22. Horæ beatæ Mariæ Virginis. *Manuscrit* gr. in-8 goth., mar. vert, doré en plein à petit fers, tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle*). — Manuscrit du quinzième siècle, sur peau vélin, de la plus belle conservation. Il renferme 15 grandes miniatures, 18 petites, 120 encadrements et des bouts de lignes d'une fraîcheur remarquable. La reliure est un chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût. — 4000 fr.

26. Hier beghumen.... (ici commencent les prières....). *Manuscrit* pet. in-8, goth., v. marb., fil., tr. d. — Manuscrit flamand du quatorzième siècle, sur peau vélin, de 323 ff. Il est orné de 21 grandes miniatures et de 32 petites. — 400 fr.

27. Hore beate Marie Virginis, secundum usum Romanum..*. (*Paris, Simon Vostre :* Almanach de 1507 à 1527); in-8, goth., fig. sur bois, mar. br. à comp., doublé de mar. r., large dent., tr. d. (*Gruel*). — Exemplaire sur peau vélin, de la plus belle conservation. Dans l'encadrement des pages figure la danse des Morts. — 250 fr.

28. Horæ in laudem glor. Virginis.... *Cy finissent ces présentes*

Digitized by Google

heures à l'usaige de Romme, imprimées à Paris, par Germain Hardouyn (Almanach de 1534 à 1552), pet. in-8, mar. r. à riches comp., tr. d. (*Chambolle*). — Imprimé sur peau vélin. Très-bel exemplaire, dont chaque page est entourée de grav. sur bois. — 431 fr.

29. Heures de Nostre-Dame translatées de latin en françoys et mises en ryme..., par Pierre Gringoire dict Vaudemont. — Chants royaulx figurez moralement sur les mistères de Nostre Sauveur..., par Pierre Gringoire. *On les vend à Paris en la rue Sainct-Jacques en la maison de Jehan Petit*, 1527; 2 part. en 1 vol. in-4, goth., mar. r. à comp., tr. dor. (Niédrée). — Très-bel exemplaire provenant de la bibliothèque du duc d'Aumale. — 1000 fr.

30. Horæ in usum Romanum. *Imprimé par Ph. Pigouchet, s. d.* (Almanach de 1488 à 1508), pet. in-8, goth., mar. bl., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — Imprimé sur peau vélin. — 250 fr.

31. Ces présentes heures, à l'usaige de Rome, furent achevées le ive jour de juillet *par Ph. Pigouchet, l'an mil cinq cent et deux;* pet. in-8, goth., mar. br., riches comp., fil., tr. dor. — Très-bel exemplaire imprimé sur peau vélin. — 310 fr.

45. Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par la duchesse de la Vallière.... Nouv. édit. annotée par Pierre Clément. *Paris, J. Techener*, 1860; 2 vol. in-8, mar. br. jans., tr. dor. (*Hardy*). — Exemplaire imprimé sur peau vélin. Il est enrichi du dessin original à la Sépia, du portrait de la duchesse. — 400 fr.

62. Oraisons funèbres de Bossuet. *Paris, Didot, an X* (1802); gr. in-18, vél. vert, n. rogné — Exemplaire unique imprimé sur peau vélin. — 255 fr.

114. Réflexions morales de l'empereur Marc-Antonin, trad. par Dacier, *de l'impr. de Didot jeune, à Paris, chez Saugrain, an IX* (1800); gr. in-4, d.-rel. mar. — Exemplaire en très-grand pap. vélin, orné des dessins originaux de Moreau jeune, des fig. avant la lettre et eaux-fortes. — 236 fr.

135. Histoire naturelle des oiseaux (par Buffon). *Paris, Impr. roy.;* 10 vol. très-gr. in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). — Figures coloriées; bel exemplaire. — 585 fr.

Digitized by Google

136. The Birds of Great-Britain, with their eggs accurately figured by Will. Lewin. *London, printed for the author*, 1789-1794; 7 vol. gr. in-4, mar. r., dent. tabis, tr. dor. (Rel. angl.). — Imprimé sur peau vélin. Précieux exemplaire de Mac-Carthy, vendu 3000 fr. à sa vente. — 545 fr.

170. Suite complète des vingt-cinq dessins originaux de Marillier, pour l'Iliade d'Homère, trad. par Gin. 4 vol. in-4. — 900 fr.

173. Douze dessins in-8, à la Sépia, par Moreau le jeune, pour les œuvres de Racine, montés sur pap. vél. gr. in-8. — 1720 fr.

175. Quatre dessins à la Sépia, par Desenne, pour Alexandre, Britannicus, Bérénice et Mithridate de Racine. — 330 fr.

176. Dix-huit dessins in-8, à la sépia, par Desenne, pour les œuvres de Molière, et le portrait in-8, à la Sépia, de Molière, dessiné par Laguiche. — 1850 fr.

239. Œuvre de Salomon Gessner. *S. l. n. d.;* 2 vol. in-fol., mar. r. dent. tr. d. (*Bozérian*). — Très-bel exemplaire d'un recueil dont il n'existe, dit-on, que 25 exempl. — 305 fr.

336. Q. Horatii Flacci opera, cum novo commentario ad modum Jo. Bond. *Parisiis, ex typogr. Firm. Didot*, 1855; gr. in-18, front. gr., rel. en vél. — Un des quatre exemplaires imprimés sur peau vélin. Les vignettes grav. en tête de chaque livre sont accompagnées d'épreuves photographiées des mêmes sujets, en grande dimension. Il n'a été tiré que quelques épreuves de ce genre. — 255 fr.

339. P. Virgilii Maronis opera, cum notis variorum. *Amstel., Jac. Wetstenius*, 1746; 4 vol. in-4, fig., mar. vert, fil. tr. dor. (*Petit*). — Grand papier. Exemplaire unique, orné des quinze dessins originaux des fig. de l'édition, de quatre dessins du Virgile de Maasvicius, de plusieurs portraits de Virgile. — 385 fr.

340. P. Virgilii Maronis Bucolica, Georgica et Aeneis. *Parisiis, Firm. et F. Didot*, 1791; in-fol., cart. — Un des cinq exemplaires imprimés sur peau vélin. Figures de Gérard et de Girodet, avant la lettre, ajoutées. — 231 fr.

Digitized by Google

343. P. Virgilii Maronis Carmina Omnia, perpetuo comment. ad modum. J. Bond, explicuit Fr. Dübner, *Parisiis, ex typ. Firm. Didot*, 1858; gr. in-8, fig., rel. en vélin. — Superbe exemplaire imprimé sur peau vélin. — 350 fr.

349. Traduction des Fastes d'Ovide, avec des notes et des recherches de critique, d'histoire, etc., par Bayeux. *Rouen, Boucher*, 1783; 4 vol. in-8, tirés in-4, mar. r. fil., tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*). — Exemplaire unique, orné de 43 dessins originaux des fig. de l'édition, par C.-N. Cochin et Le Barbier. — 1500 fr.

373. Fabliaux ou Contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle, traduits ou extraits par Legrand d'Aussy; 3e édit. *Paris, Jules Renouard*, 1829; 5 vol. gr. in-8, fig., cart. en toile, non rog. (*Bauzonnet*). — Exemplaire unique sur pap. de Chine, avec une triple suite des figures, avant la lettre et eaux-fortes. — 500 fr.

391. Le Roman de la Rose, publié par Méon. *Paris, Didot*, 1813; 4 vol. gr. in-8, mar. r., fil., doré en tête, doublé de mar. vert. — Superbe exempl. imprimé sur peau vélin. — 200 fr.

401. Les poésies de Martial d'Auvergne. *Paris, Coustelier*, 1724; 2 vol. pet. in-8, mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*). — Exemplaire imprimé sur peau vélin. — 211 fr.

402. Les poésies de Guill. Coquillart. *Paris, Coustelier*. 1723; 2 vol. in-12, mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*). Exempl. impr. sur peau vélin; aux armes de France. — 281 fr.

410. Le temple de bonne renommée, par le traverseur des voies périlleuses (Jehan Bouchet). *Imprimé à Paris pour Galliot du Pré..., le second jour de janvier* 1516; in-4, goth., fig. sur bois, mar. bleu, fil., tr. d. (*Bauzonnet-Trauss*). — Aux armes du marq. de Coislin. — Bel exempl. d'un livre très-rare. — 455 fr.

411. Opuscules du traverseur des voies périlleuses (Jehan Bouchet). *S. l. n. d.*; goth., fig. sur bois, pet. in-4, mar. olive, à comp., tr. d. (*Capé*). — 265 fr.

412. Les œuvres de Jean Marot. *Paris, Coustelier*, 1723; 1 tom.

Digitized by Google

en 2 vol. pet. in-8, mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*). — Exemplaire impr. sur peau vélin. — 405 fr.

427. Joachim du Bellay. Recueil de poésies. *Paris, Féd. Morel*, 1561-1565; in-4, mar. brun à riches comp., doré en plein (*Capé*). — Beau livre aussi remarquable par sa condition intérieure que par la richesse de la reliure. — 400 fr.

430. La Bergerie de R. Belleau. *Paris, Gilles Gilles*, 1572; 2 tom. en 1 vol. pet. in-8, mar. citron, fil. tr. d. — Édition originale; exempl. rempli de témoins. — 200 fr.

455. Œuvres complètes de La Fontaine. *Paris. Lefèvre*, 1814; 6 vol. gr. in-8, dos et coins mar. bleu, non rogn. — Un des deux exempl. impr. sur peau vélin; orné d'une triple suite de fig. de Moreau, avant la lettre sur peau vélin, avant la lettre et eaux-fortes sur papier, et d'une copie du temps d'une fable de La Fontaine, avec des corrections de sa main. — 1335 fr.

459. Contes et Nouvelles de La Fontaine. *Amsterdam*, 1685; 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. r. à comp., doublé de mar. r., dent. tr. d. (*Thouvenin*). — Superbe exempl. de la première édition. — Belles épreuves des fig. en taille-douce. — 224 fr.

469. Fables nouvelles, par de la Motte. *Paris*, 1719; in-4, fig. de Gillot, mar. r., large dent. tr. d. (*Anc. rel.*). — Exemplaire en gr. papier. — 222 fr.

472. La Henriade de Voltaire, à l'usage du Dauphin. *Paris, Didot*, 1790; gr. in-4, pap. vélin, v. marbr. fil. — Superbe exempl. orné des trois suites des fig. de Moreau; des fig. de Queverdo, avant la lettre et eaux-fortes; plusieurs portraits de Henri IV, avant la lettre; de Voltaire, etc. — 300 fr.

475. La Pucelle d'Orléans, par Voltaire. *Paris, Leclère*, 1865; 2 vol. in-8, mar. r. large dent. tr. d. (*Chambolle-Duru*). — Un des deux exemplaires sur peau vélin, avec trois épreuves des fig. de Duplessis-Berthault, sur satin blanc et sur pap. de Chine, tirées en bistre. — 530 fr.

478. Les Baisers (par Dorat). *La Haye et Paris*, 1770; in-8, fig. et culs-de-lampe d'Eisen, v. f. — Belles épreuves. Exempl. en gr. papier. — 300 fr.

Digitized by Google

482. Narcisse dans l'isle de Vénus, poème. *Paris, Léjay, s. d.*; in-8, fig., mar. r. dent. tr. d. tabis (*Derome*). — Exempl. en gr. papier; fig. d'Eisen et de Saint-Aubin. — 205 fr.

488. Les trois règnes de la nature, par Jac. Delille. *Paris, H. Nicolle*, 1808; 2 vol. gr. in-8, mar. vert à riches comp., tr. d. (*Aux chiffres de la duch. de Berry*). — Un des deux exempl. tirés sur peau vélin; fig. avant la lettre, sur vélin. — 121 fr.

489. L'Imagination, poème par Jac. Delille, *Paris*, 1806; 2 vol. gr. in-4, mar. r. dent. tr. d. (*Bozérian*). — Un des deux exemplaires sur peau vélin; fig. sur pap. de Chine et avant la lettre. — 129 fr.

490. Le Mérite des femmes, par Legouvé. *Paris, Renouard*, 1809; in-12, mar. vert (*Bozérian*). — Exempl. sur peau vélin; fig. sur pap. de Chine. — 169 fr.

494. Messéniennes, par Casimir Delavigne. *Paris*, 1824; gr. in-8, mar. r., fil., dor. en tête (*Chambolle-Duru*). — Exempl. sur peau vélin; six portr. de l'auteur; des gravures de Devéria, etc. — 205 fr.

506. Recueil dit de Maurepas : pièces libres, chansons, etc. *Leyde*, 1865; 6 vol. pet. in-12, mar. vert, fil. tr. d. (*Chambolle-Duru*). — Un des deux exempl. sur peau vélin. — 575 fr.

525. Hudibras, by Samuel Butler. *London, Baldwyn*, 1819; 3 vol. gr. in-8, pap. vél., mar. br. à comp., dor. en tête, non rogn. (*Herring et Muller*). — Belle édit., ornée de portraits. — 350 fr.

546. Œuvres complètes de Corneille. *Paris, J. Didot*, 1801; 12 vol. gr. in-8, vél. vert, non rognés; dans des étuis. — Exempl. unique, imprimé sur peau vélin. — 1365 fr.

547. Œuvres de Racine. *Amst. et Leipzig*, 1750; 3 vol. in-12, mar. bleu, dent. intér., fig. en taille-douce, non rognés (*Trautz-Bauzonnet*). — Superbe exempl. de M. Armand Bertin. — 279 fr.

549. Œuvres de Molière. *Paris*, 1773; 6 vol. in-8, portr., fig.

Digitized by Google

de Moreau jeune, dos et coins mar. citron, non rogn. — Très-bel exemplaire. — 340 fr.

553. Le théâtre de Molière. *Lyon, Scheuring*, 1864; 7 vol. in-8, en feuilles dans des étuis, vignettes de Hillemacher. — Exempl. sur peau vélin. — 1880 fr.

554. Recueil des principaux tiltres, concernant l'acquisition et la propriété des masure et place où a esté bâtie la maison, appelée l'Hostel de Bourgogne, sise à Paris.... faicte par la confrérie de la Passion.... *Paris*, 1632; in-4, mar. r., dent. intér., tr. dor. (*Duru*). — Volume rare et important pour l'histoire du théâtre français. — 245 fr.

571. Opere del signor abbate Pietro Metastasio. *Parigi, Ved. Herissant*, 1780-82; 12 vol. in-4, pap. de Holl., fig. avant la lettre et eaux-fortes, d.-rel. mar. r., non rogn. — Précieux exempl., contenant 38 dessins originaux, et la rarissime estampe de Polyphème par Bartolozzi, etc. — 1000 fr.

592. Les Contes de Fées par Ch. Perrault. *Paris, Impr. impér.*, 1864; portr. et fig., mar. r., large dent., dor. en tête, (*Chambolle-Duru*). Un des deux exempl. sur peau vélin. Les portr. et fig. sont tirés sur peau vélin et sur satin. — 1000 fr.

597. Suite du quatrième livre de l'Odyssée, ou les aventures de Télémaque. *Paris, Vve Cl. Barbin*, 1699; in-12, mar. vert, tr. dor. (*Duru*). — Bel exempl. de l'édit. originale, s'arrêtant à la p. 208. — 250 fr.

599. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon. *Amst., Wetstein*, 1734; in-fol., fig. de Bern. Picart, mar. r., large dent., fil. tr. d. (*Derome*). — 260 fr.

600. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon (*Paris*), *de l'impr. de Monsieur*, 1785; 2 tom. en 4 vol. gr. in-4, mar. r., dent., tabis, tr. dor. — Un des quatre exempl. impr. sur peau vélin; les fig. sont lavées à l'encre de Chine. — 900 fr.

605. Le temple de Gnide; Arsace et Isménie, par Montesquieu. *Paris, Didot jeune, an III;* 1 tom. en 2 vol. in-8, mar. bleu, doré en plein, doublé de moire, tr. d. (*Bozérian*). — Exempl.

Digitized by Google

sur peau vélin; il est orné de trois dessins originaux, de plusieurs portr. et gr., avant la lettre et eaux-fortes. — 310 fr.

612. Les Aventures du chevalier de Faublas; édit. illustrée de 300 dessins. *Paris*, 1842; 2 vol. gr. in-8, riche rel. en mar. vert du Levant à nerfs, fil. comp., dent. dos orné, tr. d. (*Petit-Simier*). — Très-bel exempl. auquel on a ajouté 81 grav. rares et curieuses, sur pap. de Chine, avant la lettre et eaux-fortes. — 350 fr.

613. Le paysan perverti, par Rétif de la Bretonne. *La Haye et Paris*, 1786; 4 vol. in-12, fig. — La paysanne pervertie, par le même, 1784; 4 vol. in-12, fig. — Exemplaire broché; très-belles épreuves. — 400 fr.

618. Œuvres de Salomon Gessner. *Paris*, *Renouard*, 1795; 4 vol. in-8, mar. r., large dent. mosaïque, doublé de moire bleue, tr. dor. (*Bozérian*). — Exemplaire en gr. pap. vélin. Il est orné des fig. de Moreau, avant la lettre et eaux-fortes, de pièces doubles, et de vignettes par Marillier, Eisen, etc.; ce qui porte à 186 le nombre des gravures. — 260 fr.

640. Les souffrances du jeune Werther, par Goëthe, trad. par le comte de la Bédoyère. *Paris*, *Crapelet*, 1845; gr. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — Exempl. unique sur peau vélin. Il est orné de quatre dessins originaux, et de fig. avant la lettre, etc. — 1200 fr.

675. Lettres de Mme de Sévigné; édit. publ. par M. Silvestre de Sacy. *Paris*, *Techener*, 1861; 11 vol. pet. in-8, mar. puce, fil., non rogn. (*Hardy-Mennil*). — Magnifique exempl. sur pap. de Hollande, orné de 254 dessins et de 295 port. et vues : en tout, 549 pièces. — 960 fr.

677. Collection des poésies, romans, chroniques, etc., publiés d'après d'anciens manuscrits. *Paris*, *Silvestre*, 1838-58; 24 vol. gr. in-16, mar. r., milieux ornés, non rogn. (*Capé*). — Très-bel exempl., impr. sur peau vélin. — 611 fr.

688. Lettres à Émilie sur la mythologie, par Demoustier. *Paris*, *Renouard*, 1809; 6 vol. in-12. — Œuvres de Demoustier. *Paris*, 1804, 5 vol. in-12, portr. ajoutés. Ensemble, 11 vol.,

Digitized by Google

mar. r., dent. doublé de tabis, n. rog. (*Bozérian*). — Exempl. unique sur peau vélin. Les lettres à Émilie sont ornées de 37 dessins originaux de Monnet; des fig. de Moreau et de Coiny; de six dessins d'Huber; etc. — 1500 fr.

689. Œuvres de Casimir Delavigne. *Paris, Furne*, 1833-1845; 8 vol. gr. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — Exempl. sur pap. vélin, avec les fig. avant la lettre, sur chine, et plus. estampes et portr. ajoutés. — 156 fr.

762. Mémoires du duc de Saint-Simon. *Paris, Hachette*, 1856; 20 vol. in-8, d.-rel., dos et coins mar. r. dor. en tête (*Hardy-Mennil*). — Superbe exempl., pap. collé, orné de 216 dessins et de 791 portr., vignettes, vues : en tout, environ 1007 pièces. Il renferme aussi deux lettres autogr. — 1200 fr.

763. Mémoires du duc de Saint-Simon. *Paris, Hachette*, 1856-1858; 20 vol. in-8, br. — Superbe exempl. en gr. pap. vélin. — 480 fr.

CATALOGUE

D'UN AMATEUR BORDELAIS.

Description d'un choix de livres faisant partie de la bibliothèque d'un amateur bordelais, en 1872. *Bordeaux, pour l'auteur*, 1873; in-16, 243 pages.

Ce catalogue, tiré à un petit nombre et distribué à quelques amis, n'est point un inventaire d'ouvrages destinés à passer en vente. C'est une collection fort précieuse, formée à grands frais et avec le goût le plus délicat; elle contient bien des volumes d'une rareté insigne et fort connus dans les fastes de la bibliophilie. Nous signalerons, sans prétendre choisir, l'exemplaire des *Contes* de la Fontaine, 1762, si remarquable grâce à la somptueuse reliure dont l'a habillé Derome, et qui, à la vente de J. Ch. Brunet, a

Digitized by Google

été payé 7200 fr.; les *Essais* de Montaigne, édition de 1580, dont l'extrême rareté est constatée; le *Pastissier françois* de 1655, le plus difficile à rencontrer des volumes elzeviriens (exemplaire payé 2910 fr., vente Potier, en 1870); les *OEuvres* de maistre Roger de Collerye, 1536 (volume dont on ne connaît qu'un ou deux exemplaires, payé 6880 fr., vente J. Pichon); les *OEuvres satyriques* de Corneille Blessebois, *Leyde*, 1676, 7 parties en un vol. in-12, exemplaire regardé comme le seul connu qui réunisse les diverses productions de Blessebois : il provient des ventes Millot, Pieters et de La Villestreux; le *Télémaque* de 1717 aux armes de Longepierre, que l'auteur du *Manuel du libraire* paya 1785 fr. à la vente Parison.

Ces indications suffisent pour donner une idée de l'importance de la collection dont il s'agit; mais le catalogue se recommande par un autre mérite, ce n'est point une sèche énumération de titres; des notes viennent parfois offrir des informations intéressantes. Nous nous bornerons à reproduire deux de ces notes; elles se rapportent à nos grands classiques.

I

L'Illustre théâtre de M. de Corneille, Leyden (à la sphère), M.DC.XLIV, petit in-12, riche reliure de Trautz-Bauzonnet).

Édition précieuse imprimée par les Elzevier de Leyde. Le volume se compose de cinq pièces : *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, ayant chacune un titre particulier et la date de 1644, sauf *Horace* qui est daté de 1641. On rencontre quelquefois ces mêmes pièces, soit seules, soit réunies à d'autres de Corneille, imprimées également par les Elzevier, mais les recueils avec le titre ci-dessus sont tellement rares que jusqu'ici on n'en connaît exactement que quatre exemplaires : 1° celui de M. Bourdillon

Digitized by Google

(vente 1845), vendu chez M. Pieters de Gand, et depuis chez M. de La Villestreux, où il a été acquis par M. Caperon au prix de 1795 fr.; 2° celui provenant de Semier, Pixerecourt, Buvignier (1849), de Clinchamp et de Montesson, et qui a figuré à la vente Potier en 1870 (payé 4000 fr.); 3° le troisième exemplaire, acheté dans une vente faite à Bruxelles, en novembre 1863, est actuellement chez M. de Lignerolles; 4° le quatrième exemplaire se trouvait à la vente de M. Huillard en février 1870; le titre courant était atteint en plusieurs endroits; il a été adjugé 900 fr. pour M. Paradis. On voit encore porté comme ayant le titre, un exemplaire porté sur le catalogue d'une collection vendue en janvier 1847 à la salle Silvestre, mais le titre était refait. Cet exemplaire, acheté par M. B. Delessert, figure au catalogue de la bibliothèque de cet amateur, vendu à Londres en juillet 1848.

II

OEuvres de Molière, Paris, Cl. Barbin, 1673, 2 vol. in-12, mar. bleu doublé de mar. rouge (Trautz-Bauzonnet).

Réimpression textuelle, page pour page, de l'édition de 1666, avec les mêmes frontispices. Cette édition, d'une excessive rareté, n'est exactement décrite par aucun bibliographe; presque tous, notamment le bibliophile Jacob, dans sa *Bibliographie molieresque*, citent, sous la date de 1673, une édition en sept volumes. C'est une erreur. L'éditeur n'avait encore que deux volumes, tout comme celle de 1666, et avec les mêmes frontispices, détail que ne mentionne pas la *Bibliographie molieresque*. Les volumes III, IV, V, VI, qu'on donne parfois pour suite aux deux ci-dessus, ne sont que des recueils factices de pièces imprimées séparément et n'ont pas de pagination suivie.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Catalogo de la Biblioteca de Salva, escrito por don Pedro Salva y Mallen, y enriquecido con la descripcion de otras muchas obras, de sus ediciones, etc. *Valencia, imprenta de Ferrer de Orga*, 1872, in-4°, tom. I, XXXII et 706 p.; tom. II, 900 p.

Ce catalogue est en son genre un livre des plus remarquables, et un vaste répertoire d'informations aussi nombreuses qu'intéressantes au sujet de la bibliographie espagnole. Les éditions sont décrites avec un soin minutieux; les titres et les souscriptions d'une foule d'ouvrages anciens sont reproduits par des fac-simile exécutés avec le plus grand soin. Les portraits des auteurs joints à beaucoup de volumes sont gravés avec élégance; ils nous offrent des physionomies énergiques et expressives, des visages qu'ornent de longues moustaches et qu'encadrent ces fraises « goderonnées » à la mode du temps de Philippe II. Signalons aussi les fac-simile de beaucoup de gravures sur bois, la plupart d'une exécution bien grossière, mais donnant une idée exacte de ce qu'était en Espagne cette branche de l'art à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle.

On comprend que cet inventaire d'une collection qui n'est point mise en vente, n'est point une œuvre de spéculation; c'est un monument élevé à grands frais en l'honneur de la littérature espagnole, par un amateur des plus fervents.

Il est superflu de dire que M. Vincent Salva, longtemps libraire à Valence et à Londres, n'avait rien épargné pour recueillir les ouvrages les plus rares publiés au delà des Pyrénées; à force de persévérance, de voyages, de correspondances et de sacrifices

Digitized by Google

pécuniaires, il était parvenu à former une réunion d'une abondance extraordinaire et de la plus grande valeur.

Le *catalogo* dont il s'agit comprend 4070 articles, accompagnées d'un bon *index;* il est partagé en plusieurs sections : la première, nos 1 à 1088, est consacrée à la poésie; elle contient les *romanceros*, les *cancioneros*, les œuvres des poëtes de tout genre; la seconde section (art dramatique), nos 1090-1502, concerne le théâtre; elle est suivie d'une liste alphabétique (p. 583-706) de comédies, tragi-comédies, *églogas*, avec les noms des auteurs, avec l'indication des éditions ou des recueils dans lesquels il faut aller chercher ces productions.

M. Salva ne se borne pas d'ailleurs à des descriptions bibliographiques fort étendues ; il donne parfois de longues analyses (accompagnées de citations) d'œuvres extrêmement peu connues. Nous indiquerons par exemple les extraits qu'il transcrit (p. 432) d'une *egloga nuevamente trovada*, par Juan del Encina, *s. l. n. d.* (*Burgos*, vers 1520 ?), 4°, 20 fts. Une longue analyse, scène par scène (p. 450), est accordée à la *Comedia intitulada Tesorina, hecha nuevamente*, por Jayme de Guete, *s. l. ni d.* (vers 1525), 4°, 16 fts. Latara ne fait pas mention de cette pièce dans l'article que, dans sa *Biblioteca aragonesa*, il a donné à Guete (ou Huete); Moratin n'en parle pas dans son travail sur les origines du théâtre espagnol.

Le second volume comprend les romans de chevalerie, les *novelas*, les ouvrages relatifs aux diverses branches des arts, à la morale, aux jeux, à la chasse, à la navigation, à la grammaire, les livres concernant l'histoire et la biographie. Partout même abondance de renseignements nouveaux, même réunion d'ouvrages qui étaient restés ignorés.

Nous devons signaler comme offrant une importance toute particulière une édition inconnue de Boëce. En voici le titre :

Boecio. De consolacion tornado de latin en Romance por el muy reverendo padre fray Anton Ginebreda, maëstro en la Santa Theologia de la orden de los Predicatores de Barcelona, in-fol. goth. à 2 colonnes.

Le *prohemio* commence à la page qui suit le titre et qui est signée I. ij; la *tabla* occupe ensuite huit pages; le texte va depuis i jusqu'à lxxiiij. La souscription est ainsi conçue : *Impresso en Tolosa de Francia por el maestro Enrique Mayer aleman, y*

Digitized by Google

acabose a quatro dias del mes de jullio. Ano del nascimiento de nuestro señor Ihu Xro de mill y quatrocientos e otenta e ocho (1488).

Ni Panzer, ni Santander, ni Pellicer, ni Mendez, ni aucun bibliographe, n'ont soupçonné l'existence de ce précieux volume ; il n'en est point fait mention dans le *Manuel du Libraire*, qui cite d'autres éditions de 1493, 1495 et 1497. Celle-ci est d'autant plus importante qu'elle tranche en faveur de Toulouse la question de savoir si c'est dans cette ville française, ou bien à Tolosa en Espagne, que s'était établi l'imprimeur allemand Henri Mayer, lequel a signé divers volumes qui ne portent d'autres indications que celle de *Tolosa;* de là de vifs débats entre les bibliographes. Toutefois l'existence d'une traduction française de l'*Imitation*, imprimée à *Tholose* (sic) par Henri Mayer en 1488, semblait un argument fort sérieux en faveur de la capitale du Languedoc (voir le *Manuel*, tome III, col. 418, qui ne se hasarde pas d'ailleurs à trancher résolûment la question).

Nous signalerons quelques articles qui s'offrent à nos yeux à l'ouverture du livre, en ajoutant que pour chacun d'eux le *catalogo* entre dans des détails circonstanciés que nous ne saurions reproduire ici:

Cancionero general. *Lixboa*, 1516, in-fol. L'exempl. Salva est le seul qui soit connu comme complet ; celui de M. Ternaux-Compans, indiqué au *Manuel*, était imparfait de plusieurs feuillets.

Fuentes. Libro de los cuarenta cantos. *Alcala*, 1587. Nicolas Antonio n'a pas connu cette édition ; il se trompe en mentionnant celle d'*Alcala*, 1557, qui n'existe pas.

Padilla (L. de). Jardin espiritual, *Madrid*, 1585, 4°. Les traducteurs de l'*Histoire littéraire d'Espagne* de l'Américain Ticknor indiquent une édition de *Madrid*, 1584, qui est fort douteuse. Le *Manuel* ne mentionne pas cet ouvrage de Padilla.

Gazull (Jaime). La Vida de santa Magdalena en coblas, *Valencia*, Joan Joffre, 1505, 4°, 62 fts. Ouvrage inconnu aux bibliographes espagnols; Antonio, Ximenez, Fuster n'en ont point parlé.

Digitized by Google

Lopez de Yanguas (Herman). Triunfos de locura (*s. l. ni d.*, vers 1530), 4°, 12 fts.

C'est une imitation en vers de la *Stultifera navis* de Brandt. Antonio ne cite qu'une édition de 1542. Salva donne de longs détails et des extraits de cet ouvrage singulier, dont il reproduit des figures sur bois assez originales.

Reayn (Francisco de la Reyna). Libro de albeyteria, Mondonedo, 1522, 4°. Édition inconnue à tous les bibliographes; il en existe une antérieure qui n'a pu être retrouvée. Ce livre a été réimprimé à Salamanque en 1581.

Fueros de Aragon, *Zaragosa*, *Pedro Bernaz*, 1552, in-fol. Édition ignorée de M. Brunet, qui cite celles de 1576, 1586 et 1593.

Garcia de Palacios (Diego). Instruction nauthica para el buono uso y regimiento de los Naos. *Mexico*, 1587, 4°, 4 p. et 156 fts.

Ce livre, écrit en dialogues, est tellement rare qu'il ne figure pas dans la liste très-complète des impressions mexicaines que contient l'*Historia de la ciudad de Mexico y sus abredeores*, Mexico, 1855, 4°. Salva donne de très-longs détails sur cet ouvrage, qui renferme des vocabulaires, des catéchismes, des confessionnaires en divers idiomes mexicains.

Libro de las maravillas del mundo y del viage de la tierra sancta.... *Valencia*, *Jorge Costilla*, 1521, goth. à 2 col., sign. a-h.

Le titre est fort long; c'est une traduction du voyage de l'anglais Jean de Mandeville; relation remplie de fables. Aucun bibliographe n'a mentionné le volume que possède M. Salva et qui paraît le seul connu. Barcia indique deux autres éditions de Valence, 1515 et 1540; la seconde est indiquée par Antonio; Salva ne les a jamais rencontrées ni l'une ni l'autre, et il regarde la première comme fort douteuse. Il reproduit quelques-unes des singulières figures sur bois qui décorent ce livre, et qui offrent l'image des créatures monstrueuses que Mandeville prétend avoir rencontrées (hommes à tête de loup ou à tête d'oiseau, n'ayant qu'une jambe, ayant le corps terminé en forme de poisson, etc.).

Digitized by Google

Observons que le *Manuel du Libraire*, qui cite des traductions italiennes et allemandes, ne parle d'aucune version espagnole.

Les anciens ouvrages relatifs à la musique et imprimés au delà des Pyrénées se rencontrent bien rarement dans les bibliothèques du reste de l'Europe. M. Salva en possède qu'on ne trouve que chez lui. Mentionnons-en quelques-uns:

Bullester de Belmonte (Tomas). El porque de la musica, *Ossuna*, Juan de Leon, 1549, 4°.

Première édition, extrêmement rare; elle ne contient que le premier livre.

Espinosa (Juan de). Tractado breue de principios de canto llano, *s. l. ni d.*, 8°, 24 fts goth.

Édition inconnue à Antonio, qui cite du même auteur :

Tratado de principios de musica. *Toledo*, 1520. Le savant Barbieri, qui avait consacré des années entières à rechercher dans divers pays les productions des anciens musiciens, n'avait jamais rencontré ce volume.

Fuenllana (Miguel de). Libro de musica para vihuela, intitulado Orphenica lyra, *Sevilla*, *Martin de Montesdoca*, 1554, in-fol. M. Salva donne de longues citations des poésies que contient ce volume.

Martin y Coll (Antonio). Arte de canto llano y breve regimen de sus principales reglas, *Madrid*, 1709, 4°. Cet écrivain a laissé divers autres ouvrages sur la musique.

Milan (Luis). Libro de musica de vihuela de mano, *Valencia*, *Diaz Romano*, 1536, in-fol.

Antonio et Ximeno signalent une édition de 1530 qui n'est sans doute que le résultat d'une erreur de date, et Salva entre dans de longs détails au sujet de ce volume très-rare.

Molina (Bartolomé de). Arte de canto llano Lux videntis dicha, *Valladolid*, *Diego de Gumiel*, 1506, 4°, goth., musique gravée.

L'auteur était *de la orden de los Menores*. Ce volume est d'une excessive rareté.

Digitized by Google

Santa Maria (Tomas de). Libre llamado arte de tañer Fantasia assi para Tecla como para Vihuela, *Valladolid, Francisco Fernandez de Cordova*, 1566, in-folio.

M. Salva n'a rencontré ni en France ni en Angleterre un autre exemplaire de ce livre, et aucun catalogue de vente ne le mentionne.

La section des proverbes et adages contient aussi bien des volumes précieux, ayant échappé aux recherches de M. G. Duplessis, le laborieux auteur d'une excellente *Bibliographie paremiologique* (1847, 8°). Nous nous bornerons à trois indications relevées sans choisir :

Panormitano (Antonio). Libro de los dichos y hechos del rey don Alonso, *Valencia, Juan Joffré*, 1527, in-fol.
Édition rarissime. Antonio ne l'a pas connue ; la plus ancienne qu'il cite est celle de *Burgos*, 1530.

Perque spiritual y muy provechoso, 2541 (1541), 4°.

En vers de 8 syllabes, contient 220 proverbes. Opuscule fort rare qui avait échappé aux recherches des bibliographes.

Refranes y avisos por via de consejos, *Valencia*, 1541, 8°. Exempl. ayant successivement appartenu à Mayans et à Héber ; c'est le seul connu. Quatorze de ces proverbes en tercets sont reproduits ; ils ne manquent ni de verve ni de malice.

Indépendamment de cette multitude de livres précieux imprimés, M. Salva n'a point manqué, on le croira sans peine, de réunir les manuscrits qu'il a pu rencontrer. Il possède des *cancioneros* du plus grand prix. Le registre de l'*Academia de los Nocturnos* de Valence (octobre 1591 à avril 1594), porté au n° 156, est l'objet d'une notice fort étendue (pages 57 à 82) qui renferme de très-longues citations.

Nous aurions encore bien des choses à dire à l'égard de cette publication d'une importance toute spéciale, mais il faut savoir s'arrêter.

Digitized by Google

Les savants Godefroy : *Mémoires d'une famille pendant les* XVIe, XVIIe, XVIIIe *siècles*, par le marquis de Godefroy-Ménilglaise ; *Paris*, *Didier*, 1871 ; un vol. in-8°, br.

Il est certes rare de rencontrer une famille fournissant l'exemple que nous donne la maison des Godefroy, où sept générations d'érudits et de savants se sont succédé ; j'ajouterai une huitième génération, car l'auteur de ce travail ne peut naturellement parler de lui-même, mais il nous est permis de constater que le marquis de Godefroy-Ménilglaise est le digne descendant des Denis qui ont rendu des services signalés à l'histoire générale et à celle de nos provinces du Nord en particulier.

La famille Godefroy paraît remonter à une haute ancienneté en Hainaut : sa généalogie est établie par pièces authentiques depuis un Guillaume, écuyer, seigneur de Cocheruel et de Torncy en 1487 ; mais il est certain qu'elle serait prouvée bien auparavant, si un trop prudent parent n'avait brûlé nombre de titres de famille pendant la Révolution. Au commencement du seizième siècle, les Godefroy vinrent à Paris où ils contractèrent de riches mariages et se tournèrent vers la magistrature et les lettres.

M. le marquis de Godefroy croit devoir jusqu'à un certain point s'excuser de se faire le propre historien de sa maison ; nous l'en félicitons au contraire, il a rempli un devoir pieux. Ses pères forment une légion trop considérable d'hommes graves, doctes et religieux, serviteurs constants et infatigables de leur patrie, recueillant, « comme il le dit, » beaucoup d'honneur et peu de fortune, pour qu'il n'y ait pas intérêt et profit à étudier ces existences calmes, utiles et bien remplies, à voir de plus près ces laborieux savants qui, dans une carrière modeste et dévouée, ont su obtenir par leurs talents et leur travail assidu, un nom justement consacré par le temps.

Le premier de ces honorables érudits fut Denis Godefroy, fils d'un conseiller au Châtelet, qui se fit connaître

Digitized by Google

comme éminent jurisconsulte (1549-1622). Ayant embrassé le calvinisme, il quitta la France et passa le reste de sa vie à professer le droit à Genève et à Strasbourg. Son fils Théodore se consacra aux sciences historiques et revint à la religion de ses pères (1580-1649); il fut historiographe de France, conseiller d'État et remplit plusieurs missions diplomatiques importantes. Jacques, frère du précédent, demeura à Genève, y professa longtemps, fut créé syndic de la république et remplit pour elle des missions diplomatiques en France.

Denis, fils de Théodore (1625-1661), succéda à son père comme historiographe et fut choisi pour mettre en ordre les archives de la Chambre des comptes de Lille : c'est l'un des plus éminents à citer entre tous ces savants et il a laissé d'importants ouvrages historiques. Ses travaux furent continués par l'héritier de son nom (1656-1732) qui lui succéda comme archiviste de la Chambre des comptes et entretint, comme son père, les relations les plus suivies avec tous les savants de l'Europe. Jean-Baptiste-Achille (1697-1759) devint directeur de la Chambre des comptes et eut à interrompre souvent des travaux historiques pour s'occuper d'affaires diplomatiques ou contentieuses. Denis, son fils (1740-1819) — père de notre auteur — suivit ses traces, se mit à se livrer aux mêmes soins variés, notamment en qualité de commissaire pour le règlement des limites.

M. de Godefroy-Ménilglaise a su ajouter à ces notices biographiques une foule de détails intéressants sur les familles alliées à celle des Godefroy, des anecdotes, des appréciations originales; il a composé de la sorte un livre excessivement curieux, agréable à lire et instructif pour tous, en même temps qu'il élevait un monument légitimement dû à une respectable famille.

E. DE BARTHÉLEMY.

Digitized by Google

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Les bibliophiles connaissent la rareté de la collection de pièces facétieuses éditées vers le commencement du siècle par P. S. Caron; elle se compose de réimpressions d'opuscules devenus fort rares et de quelques compositions originales dues à cet amateur; celles-ci, il faut en convenir, témoignent peu de goût et peu d'esprit (1).

Une reproduction de ce recueil a été entreprise, et le tome second vient de paraître, il se compose d'une trentaine de pièces ayant chacune une pagination séparée; on y a joint quelques illustrations finement dessinées.

Parmi les morceaux sortis de la plume de Caron, nous retrouvons :

L'Epître à Carabi de Capadoce à son camarade Carabo adressée à Cassel-Capoue, chez Cascaret (le sel de cette facétie consiste dans la répétition de la syllabe *ca*, multipliée avec une abondance nauséabonde jusqu'à l'entier épuisement du Dictionnaire).

Notons aussi le *Carton ouvert aux gens bons, vrais et joyeux amis;* le *Norac oniana*, l'*Ænigma*.

Une portion des pièces anciennes réimprimées par Caron

(1) Le *Manuel du Libraire* indique en détail le contenu de la collection Caron; consulter aussi les *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, par Ch. Nodier, p. 64-76. Inutile de rappeler que Caron était un pauvre figurant du Vaudeville, et que se laissant aller à des impressions bien éloignées des idées burlesques où il s'était complu fort long temps, il finit, en 1806, à l'âge de quarante-trois ans, par mettre volontairement un terme à sa triste destinée. Nodier doute qu'il ait jamais eu une bibliothèque; on pourrait cependant relever sur divers catalogues les titres de quelques ouvrages qui lui ont appartenu et sur lesquels il écrivait cette devise : *M'acheter pour me lire, car on s'instruit ainsi.* M. Violet le Duc (t. I, p. 83 de son Catalogue) signale comme étant en sa possession une copie du *Recueil du Cosmopolite*, de la main de Caron.

Digitized by Google

ayant reparu depuis, le nouvel éditeur a jugé convenable de les remplacer par d'autres qui sont moins connues ; elles se rapportent surtout aux chambrières. Voici l'indication d'un certain nombre d'entre elles :

Varlet à louer, à tout faire (par Christophe de Bordeaux). — Chambrière à louer, à tout faire. — Monologue nouveau et fort joyeulx de la chambrière (indiqué au *Manuel du Libraire*). — Les folastries de la bonne chambrière. — Le caquet des chambrières. — L'heur et gain d'une chambrière. — Le banquet des chambrières fait aux estuves (1541). — Les ruses et finesses des chambrières. — La maltôte des cuisinières. — La conférence des servantes de la ville de Paris. — Les plaisantes ruses et cabales de trois bourgeoises de Paris. — Le bruit qui court de l'espousée, 1614 (en vers). — Le tocsin des filles d'amour (1618). — Le discours sur l'apparition de l'effroyable Tasteu (1613). — Sermon joyeulx d'un fiancé. — Sermon joyeux d'un ramoneur. — Les singeries des femmes de ce temps, 1623. — Les nouvelles admirables envoyées par les patrons des gallées (un exemplaire regardé comme unique à la Bibliothèque de Nantes).

Cette dernière pièce, ainsi que quelques autres, se retrouvent d'ailleurs dans la collection des *Variétés historiques et littéraires* qu'a publiée M. E. Fournier et qui forme une des portions les plus intéressantes de la *Bibliothèque elzevirienne*.

Du reste, le nouvel éditeur n'a joint aucune indication bibliographique, aucune note aux pièces qu'il a reproduites ; il est permis de regretter qu'il ait adopté ce parti. Deux autres volumes sont annoncés comme devant compléter la reproduction du recueil Caron.

— Le bibliothécaire de Troyes. — M. Harmand, bibliothécaire de la ville de Troyes, depuis 1842, était accusé de vols de livres et de manuscrits appartenant à cette bibliothèque, de mutilations de recueils et de faux en écriture pu-

Digitized by Google

blique. Il a été traduit devant la cour d'assises de l'Aube, au mois de février. Le jury a écarté tous les faux ; sur les 190 questions qui lui avaient été soumises, il n'a retenu que sept chefs de détournement ; des circonstances atténuantes ont été admises, et Harmand a été condamné à quatre années d'emprisonnement. L'éloquent plaidoyer de Me Lachaud n'a pu convaincre les jurés de l'innocence de son client.

Tel est le résumé de cette triste histoire. Mais le fait, heureusement fort rare, de la dilapidation d'une bibliothèque publique par celui qui était chargé de veiller à sa conservation, intéresse à un si haut point les bibliophiles, que nous devons donner à nos lecteurs quelques détails sur ce procès criminel. Cette affaire rappelle involontairement à la mémoire le procès Libri. Mais Libri n'était pas le conservateur d'une bibliothèque ; il inspectait toutes les bibliothèques et les pillait indistinctement. Il s'emparait des livres et des manuscrits les plus précieux, les vendait à Paris ou à l'étranger sous des noms empruntés, et encaissait ainsi une modeste somme de un million. On a écrit dans certains journaux que M. Harmand avait peut-être aidé aux détournements de M. Libri. Toujours est-il que le bibliothécaire de Troyes marchait à grands pas sur ses traces, en employant les mêmes procédés ; et s'il n'a pu amasser un million, c'est qu'il n'avait à sa disposition qu'une seule bibliothèque.

Pendant vingt et un ans, de 1842 à 1863, M. Harmand administra sans contrôle, et il paraît avoir largement profité de la liberté dont il jouissait de pouvoir entrer dans les salles de la bibliothèque, par une issue spéciale, avant l'ouverture et après la fermeture des portes. La commission de surveillance fit clore cette issue en 1867, et alors, d'après la déposition du concierge, M. Harmand entrait dans la bibliothèque par escalade, à l'aide d'une échelle. Un libraire de Troyes, M. Dufey, pub[illegible], de 1866 à 1869, cinq catalogues de vente contenant quatorze mille volumes, qui lui avaient été remis par M. Harmand. Ce biblio-

Digitized by Google

thécaire infidèle mutilait les plus fines reliures pour retirer des recueils les plaquettes les plus rares. Il les cachait partout, dans de vieux livres, derrière les montants des étagères, dans son cabinet, et même chez un marchand de vin. Pour faire perdre la trace de ses soustractions, M. Harmand exécutait de nombreux grattages sur les catalogues et remplaçait le titre de la pièce enlevée, par le titre d'une autre pièce omise au catalogue. Les experts nommés à ce sujet, MM. Lalanne et de Montaiglon, ont constaté cette opération frauduleuse; mais afin de ne pas prolonger l'instruction, ils se sont bornés à porter leurs investigations sur les pièces saisies chez le libraire et chez le marchand de vin. Ils pensent qu'on en découvrira une grande quantité chez des particuliers, et surtout à l'étranger ; ils ont été aidés dans leur travail par M. Pernet, professeur de chimie, qui, malgré les grattages, a fait revivre l'écriture et permis de lire les titres surchargés. — Quant à l'évaluation des volumes, des manuscrits et des pièces soustraites dans la bibliothèque de Troyes, il est impossible de l'établir même approximativement, attendu que le temps a manqué pour vérifier complétement le nombre des détournements, et que les raretés bibliographiques atteignent dans les ventes des prix fabuleux.

Les experts ont seulement examiné : 1° dans la théologie, 24 volumes, 54 pièces ont été enlevées. — 2° Dans l'histoire, 41 volumes, 218 pièces ont été soustraites, 11 seulement ont été saisies; 51 figuraient sur les catalogues de vente du libraire Dufey. — 3° Dans les sciences et arts, 3 volumes. De trois pièces soustraites, une seule a été saisie chez M. Harmand.

Les recueils de gravures ont été également mutilés et portent des traces évidentes de nombreuses soustractions.

Parmi les pièces soustraites, nous avons remarqué les titres suivants, qui ne sont cités par aucun bibliographe : *Speculum virorum religiosorum; stella clericorum; Precor-*

Digitized by Google

diale devotorum ; Liber de morte ; de Expulsione papæ Julii ; la Réception de l'illustre Mathanasius à l'Académie française, etc.

M. Harmand est actuellement détenu à Clairvaux, et l'on annonce qu'il remplit dans cette prison les fonctions de bibliothécaire.

—VRAIN LUCAS, LE FABRICATEUR DE FAUX AUTOGRAPHES.— Il y a trois ans, le 23 février 1870, le sieur Vrain Lucas était condamné à deux ans de prison, pour escroquerie commise au préjudice de M. Chasles, membre de l'Institut, auquel il avait vendu 27 000 pièces fabriquées par lui, comme de vrais autographes. Parmi ces pièces, on s'émerveillait de trouver des lettres en français de Sapho, de Jules César, de Vercingétorix, de Dagobert et d'Abailard ; puis, des autographes d'Alexandre le Grand, d'Aristote, de Pompée, de Cléopâtre, de Ponce-Pilate, de Caligula, d'Attila, de Clodion le Chevelu, de Clovis, de la reine Gisèle, et d'autres personnages de la plus haute antiquité. MM. Bordier et Mabille, experts nommés par l'autorité judiciaire, ont publié en 1870, sous le titre de *Une fabrique de faux autographes*, une relation complète et fort intéressante de cette curieuse affaire, qui émut si vivement les savants et les amateurs d'autographes (1).

(1) « On n'a pas encore oublié cette fameuse collection de faux autographes, qui mit en émoi, deux années durant, tous les astronomes et tous les savants de l'Europe. La librairie Techener vient de mettre en vente une belle brochure in-4° qui perpétuera, comme il convient, le souvenir de cet épisode scientifique. Elle a fait réunir, grâce au concours des experts qui ont préparé la procédure, MM. Henri Bordier et Émile Mabille, toutes les pièces du procès : la discussion à l'Académie des sciences entre le propriétaire des autographes, M. Chasles et ses confrères, l'inventaire complet des vingt-sept mille pièces fausses, les débats devant le tribunal et la condamnation du fabricateur. Pour que rien ne manque à cette intelligente publication, M. Léon Techener y a fait joindre le fac-simile de quelques-unes des nombreuses lettres dont le texte est cité in extenso dans le cours du récit. Cet honneur a été fait à Sapho, Jules César, Vercingétorix, Dagobert, Charlemagne, Héloïse, Jeanne d'Arc, Rabelais, Galilée, Pascal et

Digitized by Google

Vrain Lucas, à peine sorti de prison, chercha une nouvelle dupe. Il découvrit l'abbé Tochon, chanoine honoraire, âgé de 81 ans, actuellement retiré dans la maison de Marie-Thérèse. Cette tentative de fraude suivie d'exécution, a ramené Vrain Lucas devant le tribunal de police correctionnelle, sous la prévention d'escroquerie et d'abus de confiance.

« Il y a six mois environ, dépose l'abbé Tochon, j'ai reçu la visite, à l'asile de Marie-Thérèse, du sieur Lucas que j'avais vu une ou deux fois auparavant. Il était chargé, me disait-il, de me donner des nouvelles d'une personne que je n'avais pas vue depuis longtemps. Il me confia qu'il était dans le besoin, mais qu'il avait de l'argent à toucher à Châteaudun, chez M. Dumoulin, notaire.

« Je lui ai prêté, en différentes reprises, des sommes d'argent, qui peuvent s'élever à 2500 fr. environ. Un jour même, étant moi-même sans argent, je lui ai confié ma montre pour la déposer au Mont-de-Piété. Il m'avait promis de me rendre mon argent au bout de quelque temps, sur la somme de 10 000 francs qu'il attendait de Châteaudun; le temps s'est écoulé, et je ne l'ai plus revu. Depuis, je me suis assuré qu'il n'existait pas à Châteaudun de notaire du nom de Dumoulin. »

M. le président: « Le prévenu ne vous a-t-il pas soustrait un certain nombre d'ouvrages de votre bibliothèque? »

L'abbé Tochon : « Oui, monsieur le président. Lucas est *bibliophile*, et, en cette qualité, il m'a emprunté un assez grand nombre d'ouvrages, pour quelques-uns desquels il m'a remis un reçu. Je lui avais demandé de me donner un reçu pour les autres volumes, mais il n'en a rien fait.

« Enfin, j'ai constaté que, profitant un jour de la liberté

Louis XIV. Les bibliophiles et autographiles feront sagement de ne pas dédaigner l'ouvrage que nous annonçons. Qui sait si quelques produits de la même fabrique, perfectionnés par l'expérience et la méditation, ne se représenteront pas un jour dans le commerce, et si dix francs ne paraîtront pas alors une bien faible rétribution pour le recueil de renseignements certains que la librairie Techener leur offre aujourd'hui? » (*Journal des Débats.*)

Digitized by Google

que je lui avais laissée de rester dans ma bibliothèque, il m'a soustrait des volumes que j'évalue à une somme de 200 francs, notamment la *Vie de Godescar*, en quatorze volumes, un atlas de quatre-vingt-quatre cartes et un dictionnaire très-complet de géographie. »

On voit que ce bibliophile avait un tel amour pour les livres, qu'il ne craignait pas de se charger, en une seule visite, de quatorze volumes, d'un atlas et d'un dictionnaire de géographie.

L'abbé Tochon ajoute : « Lucas devait mettre de ma part au chemin de fer, pour l'adresser à un de mes parents, une petite voiture d'enfant d'une valeur de 60 francs. Mon parent m'a écrit qu'il n'avait jamais reçu cette voiture. »

Le fabricateur de 27 000 pièces fausses était tombé bien bas, pour être réduit à escroquer une petite voiture. Mais il ne faut pas oublier qu'il avait préalablement débarrassé ce vieux chanoine, beaucoup trop confiant, de son argent, de sa montre et de ses livres.

Le tribunal a condamné ce dangereux *bibliophile* à trois ans de prison.

— Le bibliothécaire de l'Académie des Sciences de Berlin. — Un journal annonçait dernièrement que le P. Pritzel, bibliothécaire de l'Académie des Sciences de Berlin, avait été probablement assassiné pendant un voyage qu'il avait entrepris à l'île d'Héligoland, tandis que sa maison était pillée à Berlin par des voleurs. On apprend, de source certaine, que ce savant, atteint d'aliénation mentale, vient d'être admis dans une maison de santé. Mais ce triste événement n'empêchera point l'achèvement de la deuxième édition du *Thesaurus literaturæ botanicæ omnium gentium*, à laquelle M. Pritzel mettait la dernière main et dont il avait pu terminer le manuscrit.

— Encore une bibliothèque détruite pendant la Commune. — M. Patrice Salin, chef du bureau au Conseil d'État,

Digitized by Google

vient de publier une brochure de 70 pages, sous le titre de *Un coin du tableau : Mai* 1871. C'est le catalogue raisonné d'ouvrages rares et curieux, de gravures et d'une collection de douze mille portraits gravés, relatifs à l'histoire de France, qui ont été réduits en cendres avec le palais du Conseil d'État, du 23 au 24 mai 1871. M. Salin, amateur distingué, avait placé ses richesses bibliographiques et artistiques dans son cabinet au Conseil d'État. Il a voulu adresser un adieu suprême à ces livres, à ces gravures qu'il aimait tant. Les bibliophiles s'associeront de tout cœur aux regrets qu'il exprime de cette perte irréparable. Le catalogue est suivi d'une relation fort intéressante de l'incendie du palais d'Orsay, et d'une notice de M. Octave Noël sur la bibliothèque dont il déplore si justement la destruction. C'est un nouveau chapitre à ajouter à l'histoire du vandalisme révolutionnaire.

— M. Michel Hmirov, littérateur des plus laborieux, est mort à Saint-Pétersbourg, le 27 novembre 1872, à l'âge de 42 ans. Extrêmement pauvre, il s'était cependant formé une collection de douze mille volumes, en découpant dans les journaux tous les articles qui pouvaient offrir pour la Russie le moindre intérêt littéraire ou historique. Il paraît que littéralement il est mort de faim.

— M. Étienne-Antoine-Benoît Rouard, chevalier de la Légion d'honneur, ancien bibliothécaire de la ville d'Aix, est décédé à Aix, le 9 mars 1873, à l'âge de 82 ans.

Digitized by Google

LE COMTE DE LURDE.

Le comte Alexandre de Lurde naquit à Paris le 20 octobre 1800, d'une ancienne famille de Gascogne, ruinée par la Révolution. Son père remplit des fonctions publiques; seize années de service dans la magistrature, huit dans l'administration des finances, et quinze à la direction des eaux et forêts, ne lui donnèrent pas les moyens de rétablir sa fortune.

Après avoir achevé ses études, en 1818, Alexandre de Lurde commença son droit. Il avait obtenu des succès de collége et montrait d'heureuses dispositions qui frappèrent le général-Dessoles, compatriote et ancien ami de sa famille. L'illustre général devait être bientôt en situation d'ouvrir toutes les carrières à son jeune protégé.

La fin de l'année 1818 produisit en France un petit événement qui eut de funestes conséquences; un ancien conventionnel, l'abbé Grégoire, évêque schismatique de Blois, fut élu député par le département de l'Isère. Jamais peut-être erreur électorale n'amena un plus grand trouble. La Restauration venait de remporter un grand triomphe diplomatique: le duc de Richelieu avait obtenu à Aix-la-Chapelle l'évacuation complète des troupes étrangères. L'élection de l'abbé Grégoire troubla la sérénité d'esprit de ce grand ministre. Il revint à Paris décidé à réformer la loi électorale; mais le cabinet se divisa sur cette grave question; à la Chambre, le parti royaliste parut hésiter; le duc de Richelieu remit sa démission au roi.

Le roi choisit un ministère dans lequel entrèrent M. Decazes et le général Dessoles, ce dernier en qualité de président. M. Dessoles, né à Auch, un des plus brillants, un des plus braves généraux de l'Empire, avait traversé les hauts grades des armées impériales sans se faire le courtisan du

Digitized by Google

maître. Depuis 1814 il montrait dans les chambres un talent fort inattendu alors chez un homme de guerre, le talent de la parole. Il accepta le pouvoir le 28 décembre 1818, avec la mission du roi de résister à l'extrême droite et de maintenir le gouvernement dans ses voies libérales.

Le général Dessoles appela, le 5 juillet 1819, Alexandre de Lurde dans son secrétariat particulier. Ce fut sous les auspices de cet homme d'État, dans un moment où le département des affaires étrangères était encore occupé des questions issues des traités de 1815, que M. de Lurde commença son apprentissage diplomatique.

Mais le gouvernement ne pouvait retrouver son unité de marche. A la suite de quelques incidents, M. Decazes, devenu président du cabinet, revint aux projets du duc de Richelieu contre la loi électorale. Il trouva dans le général Dessoles une opposition ferme et constante. Moins flottant dans ses opinions libérales que son collègue, M. Dessoles ne consentit pas à approuver, au pouvoir, la politique qu'il avait blâmée avant d'y entrer. Il se retira le 19 novembre 1819, avec le baron Louis et le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Il fut remplacé par un homme déjà célèbre, ancien conseiller au parlement de Paris, rompu aux affaires par l'exercice de grandes fonctions pendant trente ans, et qui devait, pendant trente ans encore, occuper les plus hautes dignités, M. Pasquier.

Alexandre de Lurde trouva chez ce nouveau chef le même appui que chez son prédécesseur. Quelques-uns de ses travaux, des rapports officiels sur des questions en suspens, passèrent sous les yeux du ministre et attirèrent son attention. Les relations du ministre et de son secrétaire devinrent peu à peu plus suivies que ne le comportait la différence des rôles. M. Pasquier lui confia les plus délicates affaires de son cabinet; le jeune attaché s'en acquitta avec la dextérité d'un vieux diplomate. Bientôt l'intimité naquit, et elle se fonda sur des bases si solides qu'elle a survécu aux circonstances qui l'avaient fait naître. Pendant toute

Digitized by Google

sa vie, M. Pasquier, ministre et chancelier, protégea son ancien secrétaire. Son grand crédit lui permit toujours de soutenir ses amis, mais il n'accordait son appui qu'à ceux qui en étaient dignes. M. de Lurde aimait à rappeler plus tard ce qu'il devait à cet ancien protecteur, et ne laissait passer aucune occasion de lui en témoigner sa reconnaissance.

Le cabinet dont faisait partie M. Pasquier prit une force nouvelle en s'adjoignant le duc de Richelieu (21 février 1820), qui remplaça M. Decazes après l'assassinat du duc de Berry. Richelieu et Pasquier, ces deux grands noms de l'ancienne monarchie, les plus grands peut-être de l'ordre politique et judiciaire, présidèrent aux destinées du pays dans les circonstances difficiles qui suivirent le crime de Louvel. Mais les chambres se divisaient alors en deux partis, la droite et la gauche, également hostiles au ministère. A la fin de l'année 1821, une association inattendue réunit les deux oppositions; le duc de Richelieu et M. Pasquier se retirèrent à la suite de l'adresse. M. de Villèle obtint le ministère des finances et le duc Mathieu de Montmorency celui des affaires étrangères.

La chute de M. Pasquier brisait l'avenir de M. de Lurde. Malgré l'appui de ses chefs, il n'était pas encore arrivé sur un terrain ferme; un attaché au cabinet n'a d'autre avenir que celui que le ministre lui permet d'espérer; il perd tout en perdant son protecteur. Le duc de Montmorency amenait avec lui de nouveaux candidats. Le parti vainqueur, l'extrême droite, qualifiait de révolutionnaire tout ce qui appartenait à la droite modérée. Ce fut bien pis avec M. de Chateaubriand. M. de Lurde se dégoûta d'une carrière qui ne lui avait encore donné que de vaines espérances. Il venait de perdre son père, et avec lui la modeste pension qui faisait vivre sa famille; les embarras naissaient et menaçaient de croître à mesure que la carrière du jeune attaché subissait de plus grands arrêts. Il fallait choisir une voie plus sûre, à l'abri des fluctuations politiques. Telles étaient ses dispositions au

Digitized by Google

commencement de 1823. Les circonstances allaient lui ouvrir des horizons nouveaux.

Ferdinand VII était alors roi d'Espagne ; ce prince borné, tour à tour faible et despote, troublait par ses ordonnances le repos du pays le plus monarchique de l'Europe. A force d'abuser de la patience de ses sujets, il avait fait naître un parti de mécontents qui n'avait de révolutionnaire que le nom. Un monarque habile ou seulement sage eût facilement apaisé cette effervescence ; Ferdinand VII se plut à l'irriter. Les *pronunciamentos* se succédaient ; enfin, le 7 juillet 1822, le roi, vaincu dans une échauffourée de rue, s'abandonna à la pression du parti libéral et prit, avec le même aveuglement que devant, des mesures dans le sens opposé à son ancienne politique. Le mouvement espagnol eut son contre-coup en Italie. A cette époque l'Europe redoutait la moindre commotion. Les monarques alliés, mal informés de la portée de cette levée de boucliers, se rassemblèrent peu après au congrès de Vérone ; les affaires d'Espagne donnèrent lieu à maint conciliabule ; les souverains absolus s'effrayèrent mutuellement ; leurs ministres agirent sur l'esprit du duc de Montmorency et de M. de Chateaubriand. Lorsque ces deux hommes d'État revinrent à Paris, ils étaient décidés à envoyer une armée en Espagne.

La guerre commença bientôt. Le duc d'Angoulême entra en Espagne au mois d'avril 1823. Sa marche ne fut qu'une promenade militaire ; quelques petits combats sauvèrent l'honneur des armes espagnoles. Ferdinand VII, qui avait d'abord suivi le gouvernement des Cortès à Séville et à Cadix, se rendit le 1er octobre au quartier général français. Le 13 novembre, il fit une entrée triomphale à Madrid. La guerre était terminée.

Cette expédition a été sévèrement reprochée à la Restauration par le parti libéral. Le roi d'Espagne avait repris le cours de ses mesures arbitraires ; on rendit le gouvernement français responsable de ces fautes. On affecta de

Digitized by Google

croire qu'il avait voulu rétablir en Espagne l'absolutisme qu'il réservait à la France. L'esprit de l'expédition de 1822 est tout entier dans une anecdote bien connue. Pendant une de ses entrées triomphales, le duc d'Angoulême parlait à Ferdinand VII de réformes, d'institutions libérales, de charte. Le roi l'interrompit : « Entendez-vous les *viva* ? » Montrant ainsi que dans sa pensée un roi n'avait pas besoin de charte pour obtenir la faveur populaire. Le duc d'Angoulême insista vainement.

Mais il ne suffisait pas au roi d'Espagne d'avoir été secouru par Louis XVIII. Pour être assuré de former un parti et surtout une armée, il avait fait appel aux jeunes royalistes français. Alexandre de Lurde partit pour l'Espagne avec beaucoup d'autres jeunes gens dévoués à l'idée monarchique. On ne connaissait pas alors en France les excès incohérents du roi Ferdinand. Sa cause était pour beaucoup d'hommes de cœur la cause même de la royauté ; vaincre l'anarchie en Espagne, c'était la combattre en France. M. de Lurde portait des lettres de recommandation de M. de Chateaubriand, qui le mirent en rapport avec le général Joaquin Capapé, gouverneur du bas Aragon. Le général avait appris sous l'Empire à connaître la valeur militaire des Français. Frappé de la bonne mine de son protégé, il le nomma lieutenant de la quatrième compagnie du second escadron des lanciers du roi. Peu de temps après, le capitaine de cette compagnie, don Pasqual Gorretechui, déserta, probablement pour s'engager au service du parti libéral. Alexandre de Lurde avait déjà rendu de tels services qu'il obtint le commandement de la compagnie. Ses lettres de nomination, datées du 28 avril 1823, sont signées par don Juan Trujillo, commandant général des troupes royalistes d'Aragon. Bientôt il devint aide de camp du général Joaquin Capapé.

Nous voudrions pouvoir raconter les exploits du jeune capitaine, les combats auxquels il a assisté ; mais nous devons avouer que les renseignements nous manquent.

Digitized by Google

M. de Lurde aimait peu à parler de lui, et, dans les dernières années de sa vie, il ne se reportait guère vers sa première jeunesse. Les postes importants qu'il avait occupés dans la diplomatie, à Rome, à la Haye, à Berlin, absorbaient tous ses souvenirs. Nous sommes donc forcé de garder le silence. Les certificats seuls affirment dans leur ensemble ce que nous serions heureux de raconter en détail, la bonne conduite, la bravoure du jeune officier français.

L'avenir d'Alexandre de Lurde paraissait assuré; son avancement rapide et ses qualités militaires en étaient le gage, quand un incident malheureux renversa toutes ses espérances. Joaquin Capapé était maréchal de camp et commandant général de l'armée royale du bas Aragon. Il se laissa compromettre dans un de ces innombrables complots qui remettaient chaque semaine en question la victoire de Ferdinand VII. Il fut emprisonné, et son aide de camp avec lui. Aucune charge ne pesait sur de Lurde, mais on supposait que l'aide de camp avait connu les desseins coupables du général. Tout au moins lui reprochait-on de ne pas l'avoir dénoncé. D'ailleurs, sous le règne de Ferdinand VII, on aimait mieux arrêter un innocent que laisser échapper un coupable. De Lurde demanda du secours à ses appuis naturels, au représentant de la France. Il eut de la peine à se faire écouter, car sa détention durait encore en 1826. Enfin le marquis de Moustier, ambassadeur à Madrid, fit reconnaître l'injustice, et de Lurde fut relâché.

A peine remis en liberté, il chercha à reprendre du service. Il obtint assez facilement sa réintégration et entra dans les chasseurs de la garde du roi en qualité de lieutenant (15 avril 1826). Deux mois après, le 26 juin, il était nommé capitaine dans le 8e régiment de cavalerie légère de Navarre.

A la suite de ces aventures, M. de Lurde prit un congé et revint en France. Deux ans de prison et finalement le grade de capitaine n'étaient pas de brillantes conquêtes: D'ail-

Digitized by Google

leurs la nostalgie s'empare facilement des Français à l'étranger, même à la cour. M. de Lurde avait donné la mesure de sa valeur; ses services n'étaient pas méconnus. Le lieutenant général, comte de Chastellux, et le marquis de Moustier demandèrent pour lui la croix de la Légion d'honneur. Le comte Portalis, garde des sceaux, voulut le faire entrer dans l'armée française avec son grade. Le ministre de la guerre, le marquis de Clermont Tonnerre, aurait accepté volontiers un excellent officier qui avait servi dans une armée alliée et à l'instigation du gouvernement français, mais il n'osa enfreindre les règlements qui réservaient aux officiers en demi-solde les places vacantes. Ce nouvel échec ne décida pas Alexandre de Lurde à regagner son poste en Espagne. Résolu à tenter la fortune en France, il donna sa démission; son congé définitif est daté du 2 juin 1828.

Tout était à recommencer. Ce brillant avenir auquel Alexandre de Lurde était si bien préparé par la distinction de son esprit, fuyait devant lui. Le voyage d'Espagne n'avait été qu'une aventure sans profit. Cependant le gouvernement français lui sut gré de ses services. Le 26 mars 1829, de Lurde fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Chose singulière! ses lettres de nomination visent encore son grade de capitaine au service de S. M. Catholique, bien qu'il n'appartînt plus depuis dix mois à l'armée espagnole.

Alexandre de Lurde avait renoncé pour toujours à la carrière militaire. C'était vers la diplomatie, l'objet de sa première ambition, qu'il avait ramené ses vues. Le 26 avril 1830 il fut nommé secrétaire surnuméraire à Rio Janeiro. Ce poste était de création nouvelle. Peu de temps après, le 7 juin 1830, il fut nommé troisième secrétaire dans la même légation.

En lui envoyant ses lettres de nomination, le prince de Polignac, ministre des affaires étrangères, lui écrivait: « Vous vous étiez fait des titres à la bienveillance du Roi

Digitized by Google

par le zèle dont vous avez toujours fait preuve pour son service ; je me félicite d'avoir à vous en transmettre aujourd'hui un nouveau témoignage.... »

La révolution de 1830 faillit troubler ces beaux commencements. Pour la seconde fois, M. de Lurde se vit menacé de revenir à son point de départ. Passer sa vie à débuter, à tenter la fortune est une dure nécessité pour un homme qui se sent à la hauteur des premiers rôles. Heureusement les services qu'il avait déjà rendus et l'appui de M. Pasquier, devenu président de la Chambre des pairs, lui épargnèrent ce grand découragement. Il fut maintenu à son poste et obtint même de l'avancement à la suite d'un remaniement dans le personnel diplomatique. Le 21 janvier 1831 il devint second secrétaire.

Pendant son séjour à Rio Janeiro, dans les loisirs que lui laissait la vie diplomatique, M. de Lurde se livra à de profondes études historiques. Il travaillait pour lui, pour s'instruire, pour orner son esprit, et toujours la plume à la main, il rédigea des résumés, qui, s'ils étaient imprimés, occuperaient plusieurs volumes et qui s'étendent depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Toute la science d'un diplomate français (nous parlons de celle qu'ils devraient avoir) est dans ces études. Il apprit la langue portugaise. Il fit des voyages et recueillit des notes innombrables sur le présent et l'avenir du Brésil. Ces notes, groupées autour d'un même sujet, classées avec soin, révèlent l'intention d'écrire un livre dont voici les principales divisions, tracées de la main de l'auteur.

« I. — Empire du Brésil, — seule monarchie de l'Amérique du Sud. — Sa position vis-à-vis des puissances d'Europe et des nouveaux États d'Amérique. — Gouvernement, système judiciaire, militaire, religieux. — Finances.

« II. — État de notre commerce avec le Brésil. — Ressources et état intérieur de cet empire. — Population. — Industrie. — Produits et communications des diverses provinces. »

Digitized by Google

On trouve dans ces notes des renseignements, des aperçus, des chiffres, des statistiques qui ne répondent probablement plus à l'état actuel des choses ; mais en 1830 ils auraient offert un très-grand intérêt, d'autant plus que cet ouvrage eût été le premier compte rendu du Brésil publié en France.

Les gouvernements américains ne jouissaient pas de plus de tranquillité que les monarchies de l'Europe. Pendant le séjour de M. de Lurde à Rio Janeiro, l'empereur du Brésil, don Pedro, moitié de gré, moitié de force, abdiqua en faveur de son fils et revint en France (7 avril 1831). Il n'appartient pas à notre sujet de raconter cette révolution ; Alexandre de Lurde n'était pas encore chef de mission et n'avait pas un rôle assez important à la légation pour porter la responsabilité de la politique de la France.

Au commencement de 1832, Alexandre de Lurde obtint un congé et revint en France. Il n'y resta pas longtemps ; le gouvernement lui confia subitement de graves négociations. On sait dans quelles conditions le prince don Miguel avait obtenu la couronne du Portugal. A la mort de Jean VI (10 mars 1826) le trône était échu à l'infante dona Maria, petite-fille du roi défunt. L'infante était encore mineure. Une régence fut nommée et confiée au prince don Miguel, son oncle. Don Miguel, soutenu par les conseils de sa mère, princesse intrigante et habile, souleva de l'agitation à Lisbonne et se fit adjuger, le 30 juin 1828, par un semblant de Cortès, le titre de roi de Portugal. Ce nouveau gouvernement se fût consolidé sans obstacles si don Miguel eût montré de la sagesse, mais il paraissait avoir pris pour modèle son voisin d'Espagne Ferdinand VII. L'histoire de son règne n'est guère que l'histoire de ses exactions et de ses iniquités. Une expédition dirigée contre lui par l'amiral Roussin n'obtint que de vaines promesses. Les puissances avaient tout à craindre pour leurs nationaux tant que durerait son règne. La France et l'Angleterre résolurent d'aider à sa chute.

Digitized by Google

Don Pedro, empereur du Brésil, père de la jeune reine dona Maria, venait d'arriver à Paris. Se sentant soutenu par la France, il dressa une expédition contre don Miguel. Le 7 juillet 1832, il débarqua sur les côtes de Portugal. Alexandre de Lurde était en congé à Paris. Sa connaissance parfaite de la langue portugaise, les relations qu'il avait formées à la cour de don Pedro, à Rio Janeiro, le désignaient pour accompagner ce prince. Il n'était encore que second secrétaire, mais cet obstacle n'arrêta pas le ministre; il fallait un diplomate habile, dévoué, au courant des hommes et des choses, capable en un jour de nécessité de payer de sa personne. Ces considérations firent oublier les lois de la hiérarchie. On vit avec étonnement, dans les bureaux du ministère, un second secrétaire de légation devenir chef de mission, et dans un poste où les plus graves affaires étaient en jeu. En effet, la France donnait son appui à don Pedro, mais timidement. Son représentant devait être également prêt à s'affirmer ou à disparaître, suivant le sort de l'expédition. Il devait se montrer assez pour mériter la reconnaissance de don Pedro en cas de succès, et pas assez pour se compromettre à jamais vis-à-vis de don Miguel en cas de défaite. Ajoutez l'obligation de tout voir, de tout entendre, de ne jamais se tromper, même sur des faits qu'il ne verrait que d'un seul côté, et vous aurez une idée de l'habileté qu'on demandait à M. de Lurde.

Il rejoignit don Pedro à Porto, sur les côtes du Portugal, à la fin de l'année 1832. La ville était menacée par don Miguel; elle fut bientôt assiégée et bombardée. Le parti des constitutionnels, c'est le nom des partisans de dona Maria, soutint la lutte avec courage. Plusieurs régiments étrangers, surtout français et anglais, que don Pedro avait pris à son service, opposèrent une résistance invincible.

Le siége dura onze mois. Pendant ce temps, les deux principaux lieutenants de don Pedro, l'amiral Napier et le maréchal Saldanha, avaient battu les Miguelistes sur terre

Digitized by Google

et sur mer. Porto fut débloqué et le triomphe de dona Maria définitivement assuré.

La mission d'Alexandre de Lurde durant le siége avait été remplie de difficultés, même matérielles. Dans cette ville étroitement bloquée les vivres étaient devenus chers, puis rares, puis introuvables. Il ne put suffire aux nécessités de sa situation qu'au prix de grands sacrifices. Mais ces embarras étaient légers en comparaison des complications de son rôle officiel. Le gouvernement de don Pedro ne négligeait rien pour pousser l'agent diplomatique français à des démonstrations définitives en sa faveur. M. de Lurde gardait une prudente réserve. Des intrigues honteuses se déroulaient chaque jour sous ses yeux. Cette guerre civile entre deux partis presque également corrompus était conduite par des personnages qui ne pensaient qu'à leur propre fortune. Il était important de ne pas compromettre la France dans ces basses menées. Plus d'une fois la flotte et l'armée de don Miguel réussirent à rendre le blocus complet, notamment pendant les mois de février et de mars 1833. M. de Lurde ne pouvait alors recevoir aucune instruction de Paris; il restait abandonné à lui-même, et devait prendre sur lui les plus graves déterminations. Pour raconter jour par jour les affaires qu'il eut à résoudre, il faudrait citer toute sa correspondance diplomatique. Il importe davantage à ses amis de connaître l'appréciation de ses chefs. Nous trouvons un jugement complet dans les lettres d'un des directeurs du ministère, qui était en relations habituelles avec lui.

« Paris, le 17 mai 1833.

« J'ai reçu, mon cher Monsieur, vos deux lettres du 8 et du 16 avril, et je vous remercie beaucoup de la petite chronique confidentielle qu'elles contiennent. Je vous plains sincèrement de vivre en pareil lieu, avec de pareilles gens et au milieu de pareils tripotages. Quand donc cette tragi-comédie finira-t-elle? On nous écrit qu'à Lis-

Digitized by Google

bonne on en est venu, par fatigue ou par dégoût, au point de désirer un dénoûment tel quel. Pauvre pays ! c'était déjà trop pour lui de don Miguel. Saura-t-on ou pourra-t-on, à Porto, profiter des chances que semble offrir la fortune ? Nous apprenons qu'à Lisbonne et ailleurs un grand nombre de Portugais n'attendent qu'une occasion pour se déclarer en faveur de dona Maria, mais il faut que sa cause ait quelques succès un peu décisifs, car la terreur qu'imprime le gouvernement migueliste est grande, et personne ne se soucie d'augmenter la population des cachots du Tage.

« Votre correspondance fait toujours merveille, et si c'est une consolation pour vous, au sein de vos tribulations quotidiennes, de savoir qu'elle est goûtée et appréciée, c'est un plaisir pour moi de vous le dire. Au surplus, la dépêche de ce jour vous le dira bien mieux encore. Vous y verrez qu'on approuve de tout point la manière dont vous avez agi.... »

Pendant que M. de Lurde était enfermé dans Porto, le ministre des affaires étrangères, le duc de Broglie, remania l'organisation intérieure de son département. Le poste de second secrétaire de la légation du Brésil fut supprimé. Alexandre de Lurde n'avait pas d'autre titre officiel auprès de don Pedro : « Tâchez donc, écrivait l'employé supérieur que nous avons déjà cité, que l'affaire de Portugal finisse de manière ou d'autre, car alors il faudra bien une légation française à Lisbonne, et s'il ne dépend que de nous, vous en serez le secrétaire. » L'affaire de Portugal finit, comme l'on sait, conformément aux vœux du gouvernement français, et le ministre tint les promesses de ses subordonnés. Le 10 octobre, M. de Lurde fut nommé secrétaire de la légation. Le duc de Broglie lui écrivit à cette occasion : « Je suis persuadé que vous porterez dans vos nouvelles fonctions le zèle et l'application à vos devoirs dont vous avez déjà donné des preuves. »

Digitized by Google

Cependant l'intérim de M. de Lurde se prolongea encore plusieurs mois. Le titulaire de la légation, le baron Mortier, tomba malade et resta à Paris. De grandes difficultés suivirent l'établissement du gouvernement portugais. Don Miguel occupait encore un coin du royaume. Peu à peu don Pedro détacha de lui quelques officiers ; il arriva ainsi à dissoudre une partie de son armée, et le maréchal Saldanha dispersa le reste. Don Pedro constitua alors un ministère, organisa toutes les administrations, passa des traités, accorda des faveurs aux étrangers qui l'avaient servi. L'importance de la mission d'Alexandre de Lurde s'accrut dans cette seconde période. L'agent français prenait une part active à toutes les affaires; il acquit un ascendant capable de balancer celui de l'Angleterre ; il fit tourner à l'avantage de la France et de ses nationaux l'appui secret mais réel qu'il avait prêté à la restauration de dona Maria, et obtint une convention maritime, le premier acte de cette nature signé entre les deux pays depuis un siècle, tout cela par degrés, sans s'imposer, avec une souplesse toute diplomatique. On lui écrivait du ministère des affaires étrangères en lui annonçant l'arrivée du baron Mortier : « Une plus longue gérance eût pu difficilement ajouter à la bonne opinion que vous avez su donner de vous au département. Vous êtes désormais classé parmi les bons et excellents agents, parmi ceux sur lesquels on peut compter pour les occasions difficiles. » Et un peu plus tard, à l'occasion d'une promotion qui devait envoyer de Lurde à Berlin : « Pour être bien vu au département, il faut faire deux sortes de preuves, preuves de capacité, preuves de zèle. Vous vous êtes mis en règle sous ces deux rapports. Le poste de Berlin n'est pas aujourd'hui au-dessus de vos espérances légitimes. » (Lettre du 29 mars 1834.) Ce mouvement diplomatique ne se réalisa pas.

Le baron Mortier n'arriva à Lisbonne qu'au printemps de l'année 1834. Il quitta son poste en octobre, et l'intérim

Digitized by Google

de de Lurde recommença. Voici la lettre flatteuse qu'il reçut du ministère à cette occasion :

« Paris, 19 novembre 1834.

« Votre lettre du 2, Monsieur, m'a fait le plaisir que j'éprouverai toujours à recevoir de vos bonnes nouvelles. Votre plan de gestion et de correspondance me paraît excellent. Je suis comme vous fort partisan de la brièveté des dépêches, car je suis convaincu que la concision n'en exclut ni l'intérêt ni l'utilité. Je pense aussi que les gens d'esprit évitent le plus qu'ils peuvent de se mettre en scène et de faire de l'égotisme ; mais ne vous effacez pas trop cependant, et, quoique chargé d'affaires, parlez-nous aussi de temps en temps de vos faits et gestes. Le département, franchement parlant, a été fort satisfait de votre correspondance de Porto et de vos écritures de Lisbonne. Il ne saurait être mieux préparé à lire avec intérêt ce que ce nouvel intérim vous mettra dans le cas de lui écrire. Vos premières dépêches, auxquelles M. Desages répond officiellement, en l'absence d'un ministre pour les signer, nous ont paru très-bien ; j'espère qu'à présent qu'il y aura un ministre pour les lire, nous n'aurons qu'à vous transmettre des témoignages de sa satisfaction. »

Quelques mots de cette lettre demandent une explication. Depuis la chute du duc de Broglie, le gouvernement était passé de mains en mains. Dans le courant de cette année 1834, le ministère du maréchal Soult avait été remplacé par celui du maréchal Gérard, qui lui-même était tombé le 10 novembre ; celui du duc de Bassano n'avait duré que trois jours ; du 13 au 18 novembre on avait eu un interrègne ministériel ; enfin le 18 novembre le maréchal Mortier reconstitua un cabinet. Il céda son portefeuille, le 20 février 1835, au duc de Broglie. La rentrée de cet homme d'État, le plus droit et le plus ferme dans sa voie

Digitized by Google

qu'ait eu le gouvernement de Juillet, était un grand bonheur pour la France.

« Vous avez personnellement à vous en féliciter, écrivait un directeur général à M. de Lurde, attendu qu'il n'a cessé d'avoir la meilleure opinion de vous et qu'il n'a jamais omis l'occasion de l'énoncer. »

Alexandre de Lurde obtint un congé à la fin de l'année 1835, et vint en France. Il emportait de Lisbonne les témoignages les plus flatteurs ; il avait reçu la décoration de commandeur de l'ordre de la Tour et l'Épée. A Paris il ne fut pas moins fêté ; le roi le nomma officier de la Légion d'honneur, et le ministre des affaires étrangères, M. Thiers, l'envoya à Rome, officiellement comme second secrétaire, mais en réalité avec la charge de premier, le titulaire, M. Casimir Périer, étant malade à Paris. « En vous conférant cette mission temporaire, lui écrivait le ministre, j'ai compté, Monsieur, sur le zèle et la capacité dont vous avez déjà donné d'honorables preuves pour le service du Roi. Je ne doute pas qu'elle ne vous fasse acquérir de nouveaux titres à la bienveillance de Sa Majesté, et je saisirai avec plaisir l'occasion d'en appeler sur vous les témoignages. » (Lettre du 8 avril 1836.)

Rome, l'Italie, quel beau séjour pour un jeune diplomate qu'animait le goût des arts et des lettres ! Alexandre de Lurde fut saisi d'admiration à l'aspect des grandeurs pontificales. Ces monuments de l'antiquité césarienne, ces églises de la Renaissance, le siècle d'Auguste et le siècle de Léon X confondus dans un même ensemble pour le plus grand honneur de la foi catholique, lui firent une impression qui ne s'effaça plus.

Le pape Grégoire XVI portait la tiare, et rien ne troublait la quiétude traditionnelle des États pontificaux. Mais il existait entre le Saint-Siége et le gouvernement de Juillet de petits sujets de discussion qui se traitaient de part et d'autre avec aigreur. Le gouvernement français ne pouvait oublier son origine révolutionnaire ; il se disait, il se

Digitized by Google

croyait peut-être démocrate et appelé à trancher par la liberté politique les questions pendantes entre les peuples et les rois; aussi sortait-il de ses habitudes débonnaires quand il parlait au Saint-Siége. Le pape, de son côté, se montrait plus entier avec la royauté de 1830; comme il supposait qu'on lui demanderait beaucoup, il était disposé à ne rien concéder. Aucune confiance n'existait entre les deux gouvernements. Sans la mansuétude que leurs divers agents apportaient à leurs relations, le désaccord secret eût éclaté au grand jour.

L'ambassade de Rome était alors occupée par le marquis de Latour-Maubourg. Alexandre de Lurde avait à peine eu le temps de se mettre au courant des affaires pendantes que l'ambassadeur mourut (24 mai 1837). Un nouvel intérim commençait pour M. de Lurde, et dans des conditions particulièrement brillantes. Rome sera toujours le plus délicat des postes diplomatiques, parce qu'aux affaires ordinaires se joignent les négociations religieuses.

Pour réussir dans sa mission, M. de Lurde prit le meilleur parti et le mieux approprié aux tendances de la cour romaine. Au lieu de se montrer exigeant, il fit personnellement des avances; au lieu de tenir au sacré collége le langage d'un ennemi, il montra du dévouement au saint-père. Ses antécédents l'aidaient dans son œuvre de rapprochement; ancien serviteur de la Restauration, ancien officier de Ferdinand VII, il ne pouvait être considéré comme un vainqueur de Juillet. Nouveau venu à Rome, il n'était pas compromis dans les agissements de ses prédécesseurs. Il étendit le cercle de ses relations, et connut de près ces moteurs secrets qui, dans toutes les cours, dirigent l'opinion publique et souvent le gouvernement. Bientôt il eut de nombreux amis. Il plaisait et aimait à plaire dans les salons et dans les ministères; dans ses conversations et dans ses dépêches, il convainquit le gouvernement pontifical qu'il n'était pas son adversaire. Il acquit ainsi le droit de parler avec franchise. Désarmer les soupçons fut son

Digitized by Google

procédé ordinaire; c'était la moitié du succès. Grâce à ces moyens, il obtint des résultats d'une importance relative, que toutes les rodomontades révolutionnaires se seraient vu refuser.

La première affaire qui se présenta rappelait un des plus tristes épisodes de nos guerres civiles. En février 1831, une foule de lâches émeutiers avait pillé l'église Saint-Germain l'Auxerrois, l'archevêché et plusieurs presbytères de Paris. Aucune autorité ne s'était présentée pour arrêter ces dévastations. Quelques années se passèrent, pendant lesquelles Mgr de Quélen, archevêque de Paris, fit entendre d'inutiles plaintes. L'archevêque voulait tout oublier et proposait de rouvrir les portes de Saint-Germain l'Auxerrois, mais il exigeait que le gouvernement entreprît la restauration de l'église. Le ministère acceptait ces conditions, mais il prétendait que l'autorité diocésaine exécutât la première ses engagements; il voulait que l'archevêque obtînt la démission du curé titulaire, qui passait pour impopulaire (c'était l'ancien confesseur de Marie-Antoinette), et nommât un autre curé. Mgr de Quélen céda sur un point; il demanda et obtint la démission du curé. Il attendit vainement la restauration de l'église; le gouvernement, de son côté, attendait la nomination d'un nouveau curé. Cet état de choses dura longtemps. Il semblait juste que le gouvernement cédât, puisque la faiblesse et l'incapacité des ministres de 1831 l'obligeait à subir, dans une certaine mesure, la solidarité des dévastations. Cependant, grâce à M. de Lurde, l'affaire eut une autre solution. Il fit valoir la difficulté des temps, le bon vouloir personnel du roi, les exigences de la responsabilité ministérielle. Il fit si bien, que l'abbé Garibaldi, alors nonce à Paris, reçut de Rome l'ordre d'en conférer avec Mgr l'archevêque et de lui conseiller de céder encore une fois.

Cette affaire n'était pas la seule qui divisât le gouvernement et l'autorité diocésaine de Paris. Les bâtiments de l'archevêché avaient été pillés par la populace et démolis.

Digitized by Google

Mgr de Quélen demandait en vain la restitution des terrains. Retiré dans un petit couvent de Paris, il attendait depuis plusieurs années ce que l'administration doit aux évêques, le logement. Le gouvernement soulevait des difficultés. La cour de Rome avait pris la défense de l'archevêque. Notes et dépêches se succédaient sans avancer la solution. Les ministres français désiraient laisser tomber la question, et surtout éloigner l'intervention pontificale. Telle fut la double mission confiée à M. de Lurde. Il s'en tira avec sa délicatesse ordinaire ; il offrit un autre hôtel aux défenseurs de l'archevêque, fit accepter cet arrangement, et le préfet de Paris put établir une promenade publique sur les ruines de l'ancien archevêché.

Le brillant intérim de M. de Lurde faillit prendre fin pendant l'été de 1837, quelques mois après la mort de M. de Latour-Maubourg. Le ministre proposa le poste de Rome à M. de Barante, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; heureusement, le savant historien préféra rester en Russie. En attendant sa réponse, M. de Lurde déblaya les cartons de la légation d'une foule d'affaires accessoires qui s'y accumulaient : le payement des obsèques de M. de Latour-Maubourg, la location du palais Colonna, des nominations ecclésiastiques, des règlements pour l'École des beaux-arts et l'église Saint-Louis, l'établissement de l'évêché d'Alger. Au milieu de ces détails, souvent plus encombrants que les grandes affaires, il trouva le temps rédiger un mémoire sur les relations de la Restauration avec la cour de Rome, mémoire important, propre à jeter du jour sur les négociations qui suivirent le retour de Pie VII, mais dont malheureusement il ne reste que des fragments.

Une affaire plus importante fut la conclusion du traité postal. Rome et la France vivaient ensemble, sous ce rapport, comme on vivait au moyen âge. Un projet de convention avait été présenté, mais il se rencontrait toujours, au moment de le signer, une discussion religieuse qui troublait la bonne harmonie des deux gouvernements. M. de

Digitized by Google

Lurde fut assez heureux pour mener cette affaire à bonne fin. Au printemps de 1838, la convention postale, pourvue de toutes les ratifications, fut publiée au *Moniteur*. Cet acte devint pour M. de Lurde l'origine de brillantes récompenses. Il reçut le titre de comte ; Grégoire XVI lui envoya des médailles en témoignage de satisfaction. A Paris, la conduite du ministre plénipotentiaire ne fut pas jugée moins favorablement. Il fut nommé premier secrétaire et chargé en cette qualité d'installer le nouvel ambassadeur, le comte de Latour-Maubourg. L'intérim finit enfin au mois de septembre 1838 après une durée de près de seize mois.

M. de Lurde revint à Paris au commencement de février 1839. Là, au milieu de maintes félicitations officielles, il reçut, sous forme d'avancement, une faveur qui lui fut pénible; le roi, par une ordonnance du 4 mars, le nomma premier secrétaire d'ambassade à Constantinople. Il fallait quitter Rome, la cité des arts et des grands souvenirs, pour une ville d'Orient sans société et sans vie. M. de Lurde fit de vaines démarches pour conserver son ancien poste. Mais la question d'Orient venait de naître et laissait entrevoir des complications redoutables; le gouvernement envoyait à Constantinople ses plus habiles agents. La lettre suivante de M. Molé indique le sens que le ministre attachait à sa dernière décision :

« Dimanche, 17 mars.

« Il m'a été impossible, Monsieur, de déférer au désir que vous m'avez exprimé hier de rester à Rome. Le nouveau poste auquel la confiance du Roi vous a appelé, est d'une importance qui doit vous le faire regarder comme un réel avancement, récompense de vos services. L'entretien que j'ai eu avec vous ne peut assurément vous laisser aucun doute à cet égard. Je me plais à vous en renouveler l'assurance, et vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Molé. »

Digitized by Google

L'amiral Roussin était alors ambassadeur à Constantinople. On sait dans quelles conditions difficiles il représentait la France. Le vice-roi d'Égypte et le sultan Mahmoud se faisaient la guerre. L'empire ottoman touchait à son démembrement. Les puissances européennes, le seul appui de la Porte, ne pouvaient s'accorder, même pour la soutenir. Lord Palmerston, avec l'aide des trois autres grandes puissances, ourdissait une intrigue contre la France et son protégé Méhémet-Ali. Au milieu de ces difficultés l'amiral Roussin se conduisait avec une rondeur toute militaire; mais il manquait de souplesse. Sa droiture aidait les intrigants à le duper. La distance de Constantinople à Paris empêchait les instructions ministérielles de lui parvenir en temps utile. L'amiral, ouvertement mis en suspicion comme ami de Méhémet-Ali, mal secondé, d'autres disent trahi, par ses propres agents, s'engageait tous les jours davantage dans une voie qui menait la France à une guerre continentale.

M. de Lurde avait été choisi à dessein pour seconder l'ambassadeur. A la fermeté de l'amiral Roussin, M. Molé avait voulu associer les qualités déliées de son premier secrétaire. A. de Lurde partit de Paris au printemps, chargé de dépêches pour l'Égypte. Aussitôt après son arrivée à Constantinople, au commencement d'août, il reçut une mission secrète qui pouvait faire passer entre ses mains tous les fils de la question d'Orient. Voici en quels termes un directeur général formulait ses ordres :

« Paris, 17 août 1839.

« Mon cher Monsieur, vous voici rendu à Constantinople, et cela dans un moment fort critique. Je regrette vivement (et je ne suis pas le seul) que vous ne puissiez nous faire de la correspondance officielle. On a été très-satisfait de vos rapports d'Égypte, et, s'il n'avait dépendu que de nous, vous eussiez eu mission de nous en adresser du point

Digitized by Google

où vous vous trouvez actuellement. Nous ne sommes pas contents de ce que nous en recevons ; nous apprenons plus par ce qui nous est communiqué de temps à autre, des rapports des autres légations, que de la nôtre. A tout cela vous ne pouvez mais, je le sais ; mais vous avez des yeux et des oreilles. Sans aller sur les brisées de votre supérieur, vous pouvez entretenir de bonnes et instructives relations avec le corps diplomatique, avec les gens influents et bien informés du pays, et, si vous avez confiance en ma discrétion, vous pouvez nous apprendre sur les phases successives de la situation ce que nous avons besoin de connaître.... »

M. de Lurde se mit à l'œuvre et envoya à Paris plusieurs dépêches dont le ministre fut particulièrement satisfait. Déjà le nouveau secrétaire était établi à Constantinople ; la direction effective des affaires d'Orient glissait entre ses mains, quand un incident malheureux le poussa à se démettre de son poste. Le conseil des ministres avait résolu de rappeler l'amiral Roussin. Le ministre des affaires étrangères désirait laisser la légation entre les mains de M. de Lurde pendant toute la durée de la crise, mais le conseil pensa qu'à la veille des événements qui pouvaient survenir, l'opinion publique exigeait la nomination d'un titulaire. Un diplomate que M. de Lurde avait connu au Brésil, M. de Pontois, fut envoyé en toute hâte à Constantinople avec le titre de chargé d'affaires. D'après les traditions et les mœurs hiérarchiques du département des affaires étrangères, la nomination de M. de Pontois était un passe-droit pour le premier secrétaire ; M. de Lurde du moins le jugea ainsi. A la première nouvelle de cette injustice il demanda à être rappelé en congé illimité. En vain ses amis, ses protecteurs essayèrent-ils de combattre sa résolution. Dans l'ardeur de la première heure, il voulait même quitter la légation sans attendre le nouveau chargé d'affaires. On eut beaucoup de peine à le décider à remplir l'intérim. Il quitta enfin Constantinople, à la fin d'octobre, découragé et mécontent de ses chefs.

Digitized by Google

Il arriva à Paris à la fin de décembre 1839. Le bonheur de vivre auprès de sa mère était un adoucissement aux regrets que lui causait l'interruption de sa carrière. Sa disgrâce était complète; le maréchal Soult, ministre des affaires étrangères, s'exprimait avec sévérité sur son compte. Toute compensation lui fut refusée, et, pendant plus d'une année, il vécut oublié, relégué dans la classe des secrétaires en disponibilité. Il demeura à Paris pendant cette longue période, plus occupé de ses études historiques que des démarches nécessaires pour obtenir du service. Une passion nouvelle, l'amour des livres, s'était emparée de lui depuis plusieurs années. A Rome il avait commencé à rechercher les belles et vieilles impressions des littératures française et italienne. Son séjour à Paris ouvrit un large cours à son goût pour les livres. Quelques ventes aux enchères lui fournirent l'occasion d'acquérir des éditions originales et de belles reliures. Ainsi débuta une passion qui devait absorber la fin de sa vie.

Malgré sa susceptibilité, le comte de Lurde avait laissé les meilleurs souvenirs au ministère des affaires étrangères. Peu après son retour à Paris, il avait reçu la décoration en brillants de l'ordre du Nichan Istihar. Enfin, au commencement de 1841, il obtint sa réintégration dans la carrière diplomatique. La première mission qui lui fut confiée répondait à un de ses vœux; il était envoyé à Naples. Il existait alors entre les gouvernements des Deux-Siciles et de l'Angleterre un débat ancien sur la propriété de certaines mines de soufre. Après avoir échangé inutilement d'innombrables notes, les deux adversaires avaient invoqué la médiation de la France. M. de Lurde fut envoyé sur les lieux comme arbitre. Il se rendit à Naples au commencement de mars, visita la Sicile, et fit accepter aux deux cabinets une convention qui tranchait le différend. Sa décision fut formellement approuvée à Paris, et, chose rare, obtint l'assentiment des deux parties. Voici dans quels termes M. Guizot donnait son approbation à l'arbitrage de

Digitized by Google

l'agent français : « Le gouvernement du Roi a pleinement apprécié l'esprit conciliant et éclairé dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de la mission délicate qui vous était confiée en qualité de commissaire surarbitre. Il a reçu avec plaisir des cabinets de Londres et des Deux-Siciles les témoignages qu'ils se sont également empressés de vous rendre à cet égard. Il m'est personnellement agréable d'avoir à vous transmettre celui de la satisfaction du Roi. » (Lettre du 8 mars 1842.)

Les récompenses officielles ne se firent pas attendre. Déjà une ordonnance du 7 décembre 1841 avait élevé M. de Lurde au poste de ministre plénipotentiaire auprès de la république Argentine. Pour lui, le grand pas, le pas difficile était franchi; il était ministre et chef de mission, non plus par le hasard d'un intérim, comme en Portugal et à Rome, mais par son élévation et son droit personnels. Les honneurs suivirent l'avancement hiérarchique; le 12 mai il reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

M. de Lurde trouvait la confédération Argentine en pleine guerre civile. De basses menées, mêlées de violences, avaient porté à la présidence de la République un aventurier du nom de Rosas. La France n'était jamais intervenue dans les révolutions sanglantes de Buénos-Ayres; mais en 1838 elle fut obligée de défendre ses nationaux. L'amiral de Mackau parut avec une flotte à l'embouchure de la Plata. Rosas trompa l'amiral français; il offrit des dommages-intérêts, donna ce qu'on lui demandait, et promit bien davantage. A peine la flottille était-elle partie qu'il oublia ses engagements. Le commerce était soumis à des exactions sans cesse renouvelées. Chaque étranger devait payer une rançon qui variait suivant le caprice de Rosas ou de ses alguazils. Malgré toutes les garanties jurées, naturels et étrangers tremblaient chaque jour pour leur vie; une bande, appelée la *Mashorca*, soudoyée secrètement par Rosas, parcourait le territoire de la République

Digitized by Google

et égorgeait sans se cacher ceux qui lui étaient désignés. Aux plaintes des consuls, Rosas répondait hypocritement qu'il déplorait ces massacres, et accusait de provocation ses prétendus adversaires, c'est-à-dire les victimes elles-mêmes.

Telle était la situation de la Plata quand M. de Lurde prit possession de son poste, à la fin de l'été 1842. Dès le premier jour il s'allia étroitement avec le représentant de l'Angleterre. A eux deux ils pouvaient obtenir un certain crédit auprès du gouvernement de Rosas. Ces malheureuses républiques de l'Amérique méridionale, depuis qu'elles ont échappé à l'Espagne, sont la proie d'aventuriers hardis, et ce n'est qu'en leur inspirant de la terreur qu'on peut en obtenir justice. Cependant Rosas poursuivait le cours de ses crimes. Libre de tout frein depuis le départ de l'amiral de Mackau, il imagina que le petit État de l'Uruguay et la ville de Montévidéo, qui n'étaient séparés de la Plata que par le fleuve Parana, servaient habituellement de refuge à ses ennemis. Sur ses ordres, le général Oribe, ancien transfuge de l'Urugay, mit le siége devant Montévidéo. A cette nouvelle, MM. de Lurde et Mendeville, ministre d'Angleterre, protestèrent énergiquement (16 décembre 1842) contre l'invasion d'une république dont l'indépendance était reconnue par les traités. Mais Rosas ne tint aucun compte de ces représentations.

Il est triste de dire que le chargé d'affaires français ne fut pas soutenu par son gouvernement dans cette circonstance. Il reçut une dépêche qui blâmait sa conduite. Le ministre lui reprochait de suivre les inspirations de l'agent anglais, et l'accusait presque de servilité. L'accusation contraire eût été plus près de la vérité; le représentant de la France avait peut-être montré trop d'initiative, mais la grande quantité de colons d'origine française qui se trouvaient à Montévidéo, près de dix-huit mille, avait obligé M. de Lurde à une démarche énergique. L'agent britannique, moins intéressé, s'était contenté du second rôle.

Digitized by Google

En fait, le gouvernement français s'efforçait d'éviter toutes les complications. A l'intérieur, l'opposition l'accablait de reproches; à l'extérieur, il se sentait isolé; l'alliance de l'Angleterre était toujours incertaine; de nombreux déboires avaient montré le peu de valeur de l'*entente cordiale;* il redoutait de s'engager dans une expédition éloignée, seul ou avec des alliés toujours prêts à se démentir.

L'année 1843 se passa dans de perpétuels conflits avec le pouvoir de Rosas. La guerre continuait autour de Montévidéo, chaque jour ensanglantée par des trahisons et des surprises. M. de Lurde ne cachait pas à ses amis et à son gouvernement l'horreur et le dégoût que lui inspirait l'administration de Rosas. Il songeait à demander un congé, quand un changement de politique inattendu le releva de son poste. La chute de Montévidéo était prévue, et le voisinage prochain d'un aventurier remuant tel que Rosas inquiétait le Brésil. Pour éviter ce danger, à la fin de 1843, le cabinet de Rio-Janeiro sollicita l'intervention de la France et de l'Angleterre. Ses démarches, habilement conduites, à Londres d'abord, puis à Paris, eurent un plein succès. L'intervention fut acceptée avec empressement. Le gouvernement anglais remplaça M. Mendeville par un ministre extraordinaire, et la France nomma un agent du même grade. Le comte de Lurde fut rappelé en congé au commencement de 1844.

Revenu à Paris, il y reçut des récompenses qui lui prouvèrent que sa conduite à Buénos-Ayres n'avait été désapprouvée que du bout des lèvres. Il était digne du grand esprit de M. Guizot d'apprécier la fermeté déployée par le représentant de la France en face des flibustiers de la Plata. Une ordonnance du 26 avril le nomma grand officier de la Légion d'honneur. Le ministre des affaires étrangères, M. Guizot, lui écrivit en lui annonçant cette faveur : « Sa Majesté a voulu vous donner dans cette occasion un témoignage éclatant de sa haute bienveillance. »

Digitized by Google

M. de Lurde attendit à Paris la fin de la question Argentine; mais les ruses et la mauvaise foi de Rosas compliquaient chaque jour l'œuvre de l'intervention anglo-française. Le blocus de Buénos-Ayres par les deux flottilles réunies durait encore en 1848. Pendant ce long délai Alexandre de Lurde, plus empressé à ses études et à ses livres qu'à faire sa cour, se laissa oublier. Il garda officiellement sa charge de ministre plénipotentiaire auprès de la république Argentine, qui n'était plus qu'une sinécure, mais il n'obtint aucun poste actif.

La révolution de 1848 le trouva fatigué de son inaction. M. de Lamartine se hâta de rattacher au nouveau gouvernement ce diplomate habile, rompu aux affaires, et qu'une expérience de plus de vingt ans avait mis au courant de toutes les questions diplomatiques. M. de Lurde fut nommé chargé d'affaires en Hollande, pays tranquille, sympathique à la France, et dont les mœurs honnêtes lui plaisaient. A la Haye, le diplomate avait peu de travail, mais le bibliophile trouva de merveilleuses occupations. Les Pays-Bas sont la patrie des Elzevier. Le goût des beaux livres, qui y avait créé les meilleurs imprimeurs du dix-septième siècle, y avait attiré de l'étranger les plus rares et les plus beaux exemplaires de nos classiques. Plus tard, rentré dans la vie privée, M. de Lurde aimait à montrer les précieux volumes qu'il avait trouvés à la Haye, à Utrecht, surtout à Leyde, et rappelait en souriant que ces trésors étaient les seuls qu'il eût rapportés de ses campagnes diplomatiques, l'unique récompense d'une vie entièrement vouée au service de son pays.

Le gouvernement républicain ne laissa pas longtemps M. de Lurde en Hollande. De la Haye il avait pu étudier de près les évolutions ambitieuses d'une puissance qui se préparait à figurer dans le monde autrement que par ses jalousies mesquines. La Prusse ne rêvait rien de moins que l'absorption de l'Allemagne entière, mais sa rivalité avec l'Autriche au sein de la Confédération germanique n'a-

Digitized by Google

vait pas encore troublé la paix européenne. La révolution de 1848 lui offrit une première occasion de réaliser sa chimère ambitieuse. Ce n'est pas le seul mauvais service que la seconde République ait rendu à la France que de soulever la question de l'unité de l'Allemagne. Les événements alors favorisaient la Prusse ; l'Autriche était absorbée par la guerre de Hongrie. On connaît l'histoire du parlement de Francfort et des menées du général de Radowitz. Les unitaires de Berlin se compromirent par leur précipitation ; l'enthousiasme se refroidit ; le parlement de Francfort tomba dans une anarchie complète, et se sépara le 30 mai 1849. Un nouvel essai d'assemblée nationale à Erfurth ne réussit pas ; la grande révolution était ajournée.

Ce fut à Berlin, au centre même de ces intrigues, que le gouvernement français envoya le comte de Lurde. L'ordonnance du président de la République qui lui confiait cette mission délicate est datée du 26 janvier 1849. Le 30 du même mois, M. Drouin de Lhuys, ministre des affaires étrangères, lui écrivait : « Je suis heureux de vous faire part de cette décision, qui va vous mettre à même de rendre de nouveaux services à l'État dans l'un des postes les plus importants de la carrière diplomatique. Le cabinet prussien, que j'avais cru devoir prévenir de ce choix avant de le rendre officiel, m'a fait connaître, dans les termes les plus obligeants pour vous, qu'il ne pouvait qu'y applaudir. »

M. de Lurde revint en toute hâte de la Haye, prit ses instructions au ministère et arriva à Berlin au commencement de mars. L'importance de ce poste commandait d'y faire un établissement considérable. Les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre tenaient grand état à la cour de Frédéric-Guillaume, et rivalisaient de luxe. M. de Lurde loua un hôtel et monta une maison appropriée au rang qu'il occupait. Ces soins intérieurs ne le détournaient pas de la politique. Tous les jours il envoyait à Paris une dépêche courte et substantielle. Ses rapports s'étendaient non-seulement

Digitized by Google

sur les machinations du cabinet prussien, mais encore sur les aspirations des peuples du nord de l'Allemagne, l'opinion publique, les journaux. Une correspondance suivie avec le général Lamoricière, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, lui permettait de suivre jour par jour les progrès de l'influence russe, qui, par ses victoires en Hongrie, couvrait alors toute l'Allemagne. Voici quel était le mode de procéder de M. de Lurde dans son travail diplomatique. Chaque soir il allait dans le monde, visitait les salons ou paraissait à la cour. Rentré chez lui, il notait sous une forme brève, mais précise, ses impressions de la journée, les conversations de la soirée, les nouvelles qu'il avait surprises, les tendances qu'il avait pénétrées. Un expéditionnaire attendait à la porte de son cabinet, copiait la lettre, souvent la traduisait en chiffres, et la dépêche partait pour Paris par le courrier du matin. M. de Lurde n'accordait aucune confiance à ces agents obscurs qui, dans toutes les missions importantes, et surtout pendant les temps troublés, assiégent la porte des diplomates pour leur vendre des secrets soi-disant importants. De nombreux exemples lui avaient appris que ces agents, quel que soit leur déguisement, ne sont le plus souvent que des espions, chargés par la police de fourvoyer ceux qui les écoutent, et de détourner l'attention. Il ne se fiait qu'à ses propres impressions et à celles des secrétaires dévoués que le ministre lui avait donnés, M. Édouard Cintrat et M. de Ségur.

Les hasards de la politique qui, sous la République de 1848, faisait et défaisait les ministres, avaient confié le portefeuille des affaires étrangères à M. de Tocqueville. Cet homme d'État avait apporté au ministère la passion de bien faire et de tout voir par lui-même; mais il avait un travers pour un administrateur; il n'était pas seulement doctrinaire par le fond de ses idées, il l'était avec rigueur par la tournure de son esprit. Dans une dépêche diplomatique, la simple relation d'un fait, même une découverte importante, ne lui plaisait pas, si le fait n'était pas enveloppé de quel-

Digitized by Google

ques dissertations. Les lettres de M. de Lurde, courtes, précises, racontant nettement et sans ambages inutiles les nouvelles du jour, lui parurent sèches. Le génie du doctrinaire, qui philosophe à propos de tout, ne se retrouvait pas dans ce langage. M. de Talleyrand disait souvent à ses secrétaires : « La meilleure de toutes les dépêches est celle qui n'a que deux pages. » M. de Tocqueville ne pensait pas ainsi. Sa mauvaise humeur contre les lettres de M. de Lurde se fit jour à plusieurs reprises. Un homme politique écrivait le 6 août : « M. de Tocqueville aime les détails, les longues correspondances. Chacun son goût. Pour ma part, je trouve qu'une dépêche courte peut être substantielle, que l'abondance est trop souvent de la stérilité, que la pire chose est d'écrire uniquement pour écrire, et j'ai toujours détesté l'abus en pareil cas. Les longues et vides correspondances font perdre un temps précieux à ceux qui sont obligés de les lire.... »

Les mêmes avertissements lui arrivaient trois jours après : « Je causais hier avec M. de Tocqueville du personnel diplomatique, et, pour ce qui vous touche personnellement, je lui parlais en termes que je n'ai pas besoin de vous répéter. Lui, de son côté, a exprimé quelque regret sur ce qu'il appelle l'insuffisance de votre correspondance dans un moment où, a-t-il ajouté, il y aurait tant à dire sur le travail de la Prusse en Allemagne. Il voudrait de votre part (c'est son opinion que je reproduis) plus d'abondance d'aperçus. Je vous ai défendu de mon mieux.... »

Fallait-il, pour être courtisan, sacrifier les informations aux raisonnements et recommencer à chaque courrier le tableau à perte de vue des causes du mouvement allemand? M. de Lurde ne put s'y résigner. Ses dépêches auraient perdu ce qui en faisait le prix, la précision, la vivacité d'une information transmise une heure à peine après avoir été recueillie. Par patriotisme plus encore que par habitude, il continua à adresser au ministère des dépêches con-

Digitized by Google

cises, nettes, dont la rapidité de style même était l'image des événements.

Que serait-il arrivé si M. de Tocqueville eût gardé le pouvoir? Il aurait sans doute remplacé par un pesant commentateur le fin et délié diplomate qui représentait la France à Berlin. Mais le ministère dont il faisait partie succomba à la fin d'octobre 1849. M. de Reyneval fut chargé de le suppléer en attendant la formation d'un cabinet définitif. Ce changement préserva le comte de Lurde d'une chute immédiate. Le nouveau ministre représentait la France à Rome; pendant son absence, le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, fut chargé de l'intérim. Mais M. de Tocqueville avait laissé au ministère des notes peu favorables à M. de Lurde. Un de ses plus importants employés pensait comme lui; peut-être même lui avait-il inspiré ses préventions. Une circonstance particulière contribuait à desservir M. de Lurde. Dans le courant du mois d'octobre le président de la République envoya en Allemagne un agent personnel, un de ses amis les plus dévoués, M. de Persigny. Les missions de Prusse, de Saxe, de Bavière et d'Autriche furent inspectées par ce diplomate improvisé. A Berlin, où il fit un séjour de quelques semaines, il devint le commensal de l'ambassadeur. Il n'existait aucune sympathie entre les caractères de ces deux hommes : l'un souple, plein de délicatesse; l'autre cassant, aigri par des conspirations prolongées et toujours prêt à trancher les difficultés par les moyens extrêmes. Ils se séparèrent sans regrets. M. de Persigny revint à Paris, prêt à appuyer les appréciations de M. de Tocqueville, mais surtout disposé à prendre le poste de Berlin, s'il devenait vacant.

Ces impressions officielles furent bientôt connues de la foule des solliciteurs qui assiégeaient le cabinet du ministre. La République de 1848 a été l'âge d'or des ambitieux. La surprenante fortune politique de quelques hommes avait déchaîné toutes les convoitises. Les ministres se suc-

Digitized by Google

cédaient avec rapidité ; chacun d'eux prétendait en passant placer ses créatures ; d'où un encombrement effroyable dans toutes les carrières. A la fin de 1849 la faveur appartenait aux généraux. Le président de la République s'efforçait d'attacher l'armée à sa cause. Tous les commandements militaires étaient distribués ; il ne restait plus que les postes diplomatiques. Le 13 novembre, M. de Lurde reçut la nouvelle qu'il était remplacé par le général de la Hitte. Cet officier, un des plus remarquables de l'arme de l'artillerie, avait noblement servi la France dans toutes ses guerres depuis la fin de l'Empire, mais il paraissait peu préparé aux travaux diplomatiques. Cet obstacle n'arrêta pas le président de la République. Sous son gouvernement les questions personnelles primaient tous les intérêts du service ; les places étaient appropriées aux hommes et non les hommes aux places. Le comte de Lurde se préparait à quitter Berlin, quand il apprit, le 21 novembre, que le général de la Hitte était nommé ministre des affaires étrangères. Tout était suspendu pour lui. Le nouveau ministre pouvait rapporter la décision de son prédécesseur. M. de Lurde réunissait toutes les sympathies diplomatiques. Nous prenons le récit suivant dans une lettre qui lui fut adressée, au milieu de ces tergiversations, par un employé du ministère des affaires étrangères : « Ici l'on sait qu'à Berlin le corps diplomatique étranger, et notamment le ministre de Russie, s'est prononcé sur votre compte de la manière la plus honorable, ce qui semble faire réfléchir. » Et dans une autre lettre : « Le ministre de Prusse ici s'oppose vertement à votre changement. » Mais la foule des ambitieux, mise en mouvement par ces hésitations, ne laissait pas de liberté au gouvernement. Chacun visait à ce poste de Berlin qu'on affectait de considérer comme vacant. M. de Lurde fut sacrifié. La lettre citée plus haut nous fait connaître les intentions du gouvernement. « Le Prince, dans l'entretien qui a décidé ce nouveau changement, où était le général d'Hautpoul, a dit : « M. de Lurde est un homme de mérite,

Digitized by Google

« n'est-ce pas? — Oui, a répondu le général, un homme « dont la carrière s'est faite avec un grand courage et qui « est sans fortune personnelle et fort loin encore de l'âge « de la retraite. — Il y aura encore d'autres combinaisons « et il sera replacé. — Sans doute il faut qu'il le soit, a dit « le général d'Hautpoul. Et il faut que la décision prise con- « tre lui soit honorable et surtout ne paraisse pas une dis- « grâce. — Oui, oui, sans doute, a repris le Prince, enten- « dez-le bien ainsi, et rédigez votre travail dans ce sens. » Peu de temps après, M. de Persigny fut envoyé à Berlin.

Le comte de Lurde revint à Paris sans prendre le temps de régler ses affaires. Ce somptueux établissement fort au-dessus de ses ressources, qu'il avait mis tant d'orgueil à monter à Berlin, fut liquidé à bas prix. Après une mission de dix mois il ne lui restait que des dettes dont le chiffre égalait presque sa fortune entière. Profondément dégoûté de la carrière diplomatique et décidé à n'y jamais rentrer, il ne demanda qu'une pension de retraite. Les règlements ne lui étaient pas favorables. Cependant le ministre des affaires étrangères lui accorda 6000 francs. Cette somme fut réduite à 5000 quelques années après, élevée à 8000 par M. Thouvenel, et ramenée à 5000 par la révolution du 4 septembre. En 1852 il prit un petit appartement rue Caumartin et s'y installa avec ses livres, ses chers livres, les meilleurs compagnons de sa vie brillante. Ses amis le suivirent dans sa retraite; des diplomates, des hommes d'État, des ministres étrangers, qui l'avaient connu dans ses nombreuses missions, formaient sa société habituelle. Telle fut sa retraite, si toutefois on peut donner ce nom à la vie d'un homme du monde recherché comme un des plus parfaits représentants de l'urbanité d'autrefois et de l'esprit français. De politique, il ne voulait même pas en entendre parler. Plusieurs fois le gouvernement impérial voulut le rappeler aux affaires; parmi les nombreux amis qu'il avait laissés dans les hauts postes du ministère, quelques-uns le pressaient d'accepter de nouvelles mis-

Digitized by Google

sions; M. de Persigny lui-même, de la part de l'Empereur, lui fit de magnifiques offres. Il les repoussa toujours; il désapprouvait formellement la politique du chef de l'État et ne se sentait pas le courage de la servir. Ce fut certainement un refus regrettable pour la France. Qui peut mesurer l'influence qu'il aurait acquise et de quelles catastrophes n'aurait-il pas pu nous préserver ?

Un grand chagrin troubla sa vieillesse. Il perdit sa mère âgée de 84 ans. Elle s'éteignit doucement entre ses bras le 15 février 1864. Jamais mère et fils n'avaient vécu dans une union plus complète. Le temps et l'éloignement n'avaient pas affaibli leur intimité. La mort de Mme de Lurde laissa dans la vie de son fils un vide qui ne put être comblé. Il s'abandonna à la tristesse. Il prit goût à la solitude, négligea une à une ses plus chères relations et se laissa oublier. La mort du chancelier Pasquier, dont il était l'hôte assidu, brisa le dernier lien qui le rattachait à la vie du monde. Dès ce jour il voulut vivre dans l'isolement; il s'adonna plus que jamais au goût des livres, à l'étude de l'histoire, à la lecture des grands auteurs du seizième et du dix-septième siècle. Montaigne était son auteur favori; il aimait à s'appliquer à lui-même quelques-unes des maximes de ce grand philosophe.

La guerre de 1870, la révolution du 4 septembre ne l'étonnèrent pas. Il les sentait venir depuis longtemps. Il demeura à Paris pendant les deux siéges, quelles que fussent les instances de ses derniers amis pour lui faire accepter un asile. Il souffrit cruellement du froid, de la famine et souffrit surtout dans son orgueil de bon Français. Pendant la Commune, sa vie obscure le mit à l'abri du danger; mais quel ne fut pas son désespoir de voir Paris, la capitale de cette France dont il avait si longtemps fait respecter l'honneur à l'étranger, livré à un tel abaissement.

Pendant les derniers jours du second siége, il éprouva un accident qui a certainement abrégé sa vie. Tout le monde connaît les combats qui ont ensanglanté les

Digitized by Google

Champs-Élysées et les boulevards pendant les journées du 22 et du 23 mai. Le 23 on croyait la lutte terminée dans l'intérieur de Paris. Les troupes occupaient fortement Montmartre et les boulevards. L'insurrection était refoulée sur les hauteurs de Belleville et des buttes Chaumont, d'où elle accablait d'obus le centre de Paris. M. de Lurde était resté trois jours sans nouvelles. Ayant vu de sa fenêtre passer sur les boulevards des soldats de l'armée régulière, il sortit vers six heures du soir et se rendit au cercle des Chemins de fer, situé au coin de la rue de la Michodière. Il dîna et lut quelques journaux. La nuit tombait, les rues n'étaient pas éclairées. Les troupes campaient sur le trottoir du nord et se tenaient le long des maisons à l'abri des obus que les insurgés faisaient pleuvoir sur Paris. En sortant du cercle, dans une obscurité profonde, M. de Lurde traversa le boulevard pour rentrer chez lui. Au moment où il débouchait de la rue de la Michodière, un factionnaire placé au coin de la rue du Helder cria : *Qui vive !* M. de Lurde était affligé d'un commencement de surdité et n'entendit pas. Un second et un troisième appel restent sans réponse. Le factionnaire arme son fusil et tire ; M. de Lurde tombe sur le pavé en poussant un cri de douleur. Quelques soldats, conduits par un lieutenant, accourent au bruit. Le blessé est relevé et porté au poste. Là on s'expliqua et M. de Lurde prouva ses qualités. Un chirurgien militaire fit les premiers pansements. La balle était arrivée en travers et avait froissé la hanche. Heureusement une forte congestion sanguine se déclara immédiatement. M. de Lurde fut déposé sur un brancard et porté à son domicile. Le lendemain il put recevoir les secours des médecins et il ne tarda pas à entrer en convalescence.

Cette blessure resserra encore sa solitude. Il ne pouvait plus marcher, il renonça au cercle. Sa santé fortement atteinte ne se releva pas. Il vivait dans son appartement au milieu de ses livres qu'il ne quittait plus. Bientôt même il perdit la force de les porter et de les rapporter à leur place.

Digitized by Google

Chaque jour il s'affaiblissait davantage ; son esprit seul avait conservé sa vigueur. Avant de perdre toutes ses forces il voulut voir un prêtre. Un honorable ecclésiastique de ses amis, vicaire de la Madeleine, M. l'abbé Valette, qui avait assisté Mme de Lurde à ses derniers moments, lui apporta le secours de la religion. Il reçut les derniers sacrements avec la foi et la ferveur d'un vrai chrétien. Ainsi furent exaucés les vœux de sa mère. Il expira le 4 janvier 1872, à une heure du matin.

Nous n'aurions pas fait connaître complétement M. de Lurde si nous ne parlions de sa bibliothèque.

(*A continuer.*)

Baron A. DE RUBLE.

Digitized by Google

PIÈCE DE VERS INÉDITE DE JODELLE.

(1562.)

Cette pièce est à joindre à celles que nous avons déjà publiées dans le *Bulletin du bibliophile* (n° de septembre-octobre 1871, p. 424-432). Elle nous a été conservée par *Le Laboureur*, dans ses curieuses *Additions à Castelnau* (voy. l'édition de 1731, in-fol., t. II, p. 86-87), et le savant historiographe de France montre, dans les lignes qui vont suivre, qu'elle est bien réellement l'œuvre de Jodelle.

Cette épitaphe de Gabriel de Montmorency figure également dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale 10304 franç., aux pages 43-47.

Gabriel de Montmorency, baron de Montberon, quatrième fils du connétable Anne de Montmorency, fut tué en combattant auprès de son père à la bataille de Dreux (19 décembre 1562). Il avait à peine vingt ans. On lui fit des funérailles magnifiques, et le deuil fut mené par son frère aîné François, maréchal de France.

« François de Montmorency (nous apprend *Le Laboureur*), mareschal de France, gouverneur de Paris, mena le deuil, et l'epitaphe suivante luy ayant esté peu de temps après présentée pour sa consolation par le poete Jodelle et non par Ronsard comme aucuns ont cru, il la trouva si belle qu'il la fit inscrire sur du velin enrichy de plusieurs trophees de miniature avec la representation du defunt, armé de toutes pieces gisant sur son tombeau, et après l'avoir fait enchasser dans un tableau, l'envoya mettre contre un pilier à main droite le plus proche de la sepulture de son frere. Elle est imprimée dans l'histoire de la maison de Montmorency du sieur Du Chesne qui luy donne pour briseure de ses armes la croix de Savoye sur la croix de gueules. C'estoit celle du sieur de Thoré son frere aisné

Digitized by Google

et la sienne estoit un croissant d'argent [en] chef de la croix. Comme cette histoire est à present tres rare et comme la piece mérite d'estre plus publique, je la donneray icy. »

Édouard TRICOTEL.

Voici les vers de Jodelle :

ÉPITAPHE DE GABRIEL DE MONTMORENCY, BARON DE MONTBERON.

(1562.)

Passant qui viens pour voir ma sepulture,
Arreste toy et lis ceste escriture :
Incontinent tu pourras retourner
En ta maison sans gueres sejourner;
Car briefvement, si tu en as envie,
Je te diray mes parens et ma vie.

Gabriel suis qui de Montmorency
Portois le nom quand je vivois icy :
Maison qui est des premieres de France,
Dont les honneurs, la gloire et l'excellence
De race en race et d'age en age ont fait (1)
Luire son nom vertueux et parfait !
De telle race icy je pris mon estre,
Laquelle a fait trois conestables naistre (2)
Et a produit en fertile abondance
Maint admiral et mareschal de France;
Entre lesquels Anne fut le premier,
Lequel changea le titre coutumier
De ses ayeux, qui par tout renommez
Premiers barons de France estoient nommez.

Or cestuy cy pour sa rare vertu
Pour bien servir les Rois qu'il avoit veu
Pour (3) son conseil, hardiesse et prudence,
Fut creé duc et pair en recompense.

(1) Le Laboureur : *a fait*.
(2) *Il y a eu six connestables de France, six mareschaux, trois admiraux, etc.* (Note de Le Laboureur.)
(3) Le Laboureur : *par*.

Digitized by Google

Bien qu'il pût tout comme un servant loyal,
Vers la grandeur de son maistre royal
Oncq à ses fils ne donna benefices,
Les destinant aux martiaux services
Des Rois, afin que leur cœur valeureux
En imitant le pere genereux,
Par armes fit florir la renommée
De leur maison sur toutes estimée.

De ce grand duc je fus quatrieme fils,
N'ayant vingt ans, ô mort, quand tu me fis
Mourir près Dreux au milieu des alarmes :
Là (1) commandant à cinquante hommes d'armes,
Là combattant pour l'honneur de mon Roy
[Accompagnant mon pere en tel arroy] (2)
Je fus tué, ayant fait apparestre
Aux ennemis combien pouvoit ma dextre,
Comme j'avois d'un cœur vaillant et haut
Fait à Rouen quand on le (3) prist d'assaut ;
Comme à quinze ans je fus à la journée
De Saint Quentin, lors que la destinée
Par un desastre aux François mal prospere
Me fit helas ! captif avec mon pere.
En ma prison où je fus longuement
Je gouvernay mon fait si sagement
Qu'en plusieurs lieux l'Allemagne et la Flandre
Firent honneur à ma jeunesse tendre.

Or tout ainsi que mon pere autrefois
Estant captif, accorda deux grands Rois (4)
Qui des Chrestiens sous eux tenoient l'empire :
Pour le repos du peuple je desire
Que la prison où maintenant il est
Luy soit heureuse et mette quelque arrest
Au grand brasier de la guerre civile (5)
Par un accord honorable et utile.

(1) Le Laboureur : *Jà*.
(2) Vers passé dans Le Laboureur.
(3) Le Laboureur : *la*.
(4) Henri II et Philippe II.
(5) *Ce vœu s'accomplit par la paix d'Orléans* (1563).
(Note de Le Laboureur.)

Digitized by Google

Dans mon sepulchre encore j'ay horreur
De voir la France ardente de fureur,
Qui se combat et se tue elle mesme,
Estant tombée en tout danger extreme (1),
Que l'estranger la voyant tourmenter
A la parfin ne la vienne dompter.

O Dieu Seigneur de toute creature
Si l'oraison d'une ame qui est pure
Te vient a gré, prends de France pitié,
Et ces discors tournes en amitié (2),
Fay desarmer leurs mains de sang trempées,
Laisse rouiller au fourreau leurs espées,
Chasse la guerre et par ta grace fais
Fleurir partout le bonheur de la paix.

Or, toy, passant qui as ouy ces choses,
Verse sur moy des œuillets et des roses,
Puis en versant ces fleurs hors de tes mains (3),
Pense aux malheurs qui viennent aux humains :
En Dieu sans plus ton esperance fonde,
Et ne t'arreste aux honneurs de ce monde.

(1) Il vaudrait mieux lire : *en danger tant extreme.*
(2) Manuscrits, 10304, Bibliothèque nationale : *tourne en bonne amitié*
(3) *Idem : telles fleurs de tes mains.*

Digitized by Google

PAMPHLET EN VERS CONTRE HENRI III.

(1589.)

De tous les rois qui ont régné en France, Henri III est assurément celui qui eut le plus à souffrir de la calomnie et de la satire. Le nombre des pamphlets tant en vers qu'en prose, écrits contre lui, est vraiment formidable. Peut-être essayerons-nous un jour de donner une liste à peu près complète des pièces de vers que les protestants et les catholiques, animés en cela d'une haine commune, ont lancées avec un égal acharnement sur ce malheureux prince. En attendant, nous reproduisons aujourd'hui comme très-rare et fort peu connu le *pasquil* intitulé : *Les articles du dernier testament de Henry de Valois, où ceux qui tiennent pour le jourd'huy le parti contraire de la saincte union sont bien et deuement salariez chacun selon leurs merites.* Sans date (1589), in-folio à 3 colonnes de 1 feuillet non chiffré. Après le titre que nous venons de transcrire est un bois représentant Henri III couché et dictant son testament devant ses serviteurs éplorés ; en haut de la planche, entre les rideaux du lit, on voit un diable aux mains crochues qui emporte aux enfers l'âme du roi. Ce pamphlet nous a été conservé par Lestoile, et figure au feuillet 15 verso de son recueil grand in-folio : *Les belles figures et drôleries de la Ligue.*

Éd. T.

Les articles du dernier testament de Henry de Valois, où ceux qui tiennent pour le jourd'huy le parti contraire de la saincte union sont bien et deuement salariez chacun selon leurs merites.

(1589.)

« Lecteur, voicy le testament
De Henry qui fut en sa vie

Digitized by Google

Le plus execrable tyran
Qui fut jamais en Barbarie. »

Premier (1) *article à Jean d'Espernon* (2).

Soit donné à Jean d'Espernon
Une fluste et un bedon
Avec un bout de bougie
Et le pré de Gentilly
Qui est plaisant et jolly
Pour exercer sa magie (3).

Deuxième article à l'aisné La Valette (4).

Quand à l'aisné Nogaret
Qui est mon royal valet
Il aura pour recompence
Des services qu'il m'a faits
Les vuidanges des retraits
Des bonnes villes de France.

(1) Imp. *premiere*.

(2) Jean-Louis de Nogaret et de la Valette, duc d'Épernon, né en mai 1554 et mort à Loches le 13 janvier 1642, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Voyez sur ce favori de Henri III, l'ouvrage composé par son secrétaire Guillaume Girard : *Histoire de la vie du duc d'Espernon*, Paris, Louis Billaine, 1663, 3 vol. in-12.

(3) Il est fait allusion à cette prétendue magie de d'Épernon dans *Les choses horribles contenues en une lettre envoyée à Henry de Valois par un enfant de Paris le vingt huitiesme de janvier* 1589 *selon la copie qui a esté trouvée en ceste ville de Paris près l'orloge du Palais*, pour Jacques Gregoire, imprimeur, MDLXXXIX (1589), in-8° de 12 pages, plus un feuillet non chiffré (réimpr. dans les *Variétés historiques et littéraires* de M. Édouard Fournier, tome VI, p. 201-207) ; *les Sorcelleries de Henry de Valois et les oblations qu'il faisoit au diable dans le bois de Vincennes avec la figure des demons d'argent doré ausquels il faisoit offrandes et lesquels se voyent encores en ceste ville*. Chez Didier Millot, près la porte Saint-Jacques, 1589, avec permission, in-8° de 15 pages (reproduit dans le *Journal de Henri III*, de Lestoile, édition de 1746, 4 vol. in-8°, tome II, p. 29-37) ; *la Grande diablerie de Jean Vallette dit de Nogaret par la grace du roy duc d'Espernon, grand amiral de France et bourgeois d'Angoulesme sur son departement de la cour, de nouveau mis en lumiere par un des valets du garçon du premier tournebroche de la cuisine du commun dudict sieur d'Espernon*. Tournez le feuillet et vous verrez son portraict. MDLXXXIX (1589), in-8° de 14 pages, plus un feuillet non chiffré. Ce dernier pamphlet est en vers de douze syllabes et fort rare.

(4) Bernard de Nogaret et de la Vallette, frère aîné du duc d'Éper-

Digitized by Google

Troisième article à d'O (1) *et d'Aumont* (2).

Qu'on face d'O et d'Aumont
Cheminer à reculloñt
Dessus une neufve eschelle
Au milieu d'un carrefour
Dansant chacun à son tour
Une gaillarde nouvelle.

Quatrième article à d'Antragues (3) *et d'Antraguet* (4).

Puis d'Antrague (5) et d'Antraguet
Que l'on les traine au gibet
Pour y faire la grimasse,

non, né en 1553 et tué au siége de Roquebrune en Provence au mois de janvier 1592.

(1) François d'O, seigneur de Fresnes, surintendant des finances et gouverneur de Paris, mort le 24 octobre 1594. Voyez sur lui Lestoile, *Journal de Henri IV*, édition Champollion, p. 248-249, et Sully : *Sages et royales œconomies* (collect. Michaud et Poujoulat), tome I, chap. LVII.

(2) Jean d'Aumont, maréchal de France, né en 1522, mort en novembre 1595. Voyez Lestoile, *Journal de Henri IV* à cette dernière date, et Brantome, édition du Panthéon littéraire, tome I, p. 534-535. Moreri et le P. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, 1720-1733, 9 vol. in-folio (*ibidem*, son *Dictionnaire*, tome IX), fixent la mort du maréchal d'Aumont au 19 août 1595.

(3) François de Balsac d'Entragues, gouverneur d'Orléans. Il épousa en premières noces Jacqueline de Rohan, dame de Gié, et en secondes noces Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, de qui il eut Henriette de Balsac, marquise de Verneuil.

(4) Charles de Balsac d'Entragues, baron de Dunes, dit *le bel Entraguet*, frère puîné du précédent. Il est célèbre par son duel avec les mignons du roi Henri III, duel qui eut lieu, comme on sait, le 27 avril 1578. D'après Lenglet du Fresnoy (*Journal de Henri III*, 1744, 5 vol. in-8°, tome I, p. 242), il serait mort à la bataille d'Ivry, le 14 mars 1590; mais Le Laboureur dans ses additions à Castelnau le fait mourir en 1599 (édition de 1731, tome II, p. 604), et ce dernier a sans doute raison. Celui qui fut tué à Ivry était un troisième frère et se nommait Charles de Balsac d'Entragues, sieur de Clermont (Castelnau, édition citée, tome II, p. 606). Consultez sur Charles d'Entragues, dit *Entraguet*, le tome II de l'ouvrage de M. Niel : *Portraits des personnages français les plus illustres du seizième siècle reproduite en fac simile sur les originaux dessinés aux crayons de couleur, etc.* Paris, Lenoir, 1848-1856, 2 vol. in-folio.

(5) Impr. *d'Antragues*.

Digitized by Google

Bien que jadis aient esté
Gouverneur de la cité
d'Orleans qui les menasse.

Cinquième article à Chastillon (1).

Soit donné à Chastillon
Pour estre le postillon
Des enfers où git son père (2)
La mulle de Pacollet (3)
Qui fut jadis le vallet
De feu madame ma mere (4).

Sixième article au comte de Soissons (5) *et à La Noue* (6).

Quand au comte de Soissons
Aura tous les m.....
Des morveux de la Rochelle,
Et La Noue au bras de fer
Sera au profond d'enfer
Le fourbisseur de vaisselle.

(1) François de Châtillon, fils de l'amiral de Coligny, mort en 1591, la même année que François de la Noue. Voyez sur lui Lestoile, *Journal de Henri IV*, édition Champollion, année 1591, p. 77.

(2) Gaspard de Coligny, amiral de France.

(3) Le cheval de Pacolet était un cheval de bois enchanté dont il est parlé au chapitre XXIV du roman de chevalerie intitulé : *L'histoire des deux nobles et vaillans chevaliers Valentin et Orson, enfans de l'empereur de Grece et neveus du trés chrestien Pepin, roy de France, etc....* A Rouen, chez la vefve de Louys Costé, sans date, in-4° à 2 col. Pacolet est le nom du magicien qui avait construit ce cheval. Voyez Le Roux de Lincy : *le Livre des proverbes français*, Paris, Paulin, 1842, 2 vol. in-12, tome II, p. 48.

(4) Catherine de Médicis, née en 1519, morte le 5 janvier 1589.

(5) Charles de Bourbon, comte de Soissons, né en 1566 (et non en 1556), mort le 1er novembre 1612, fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Françoise d'Orléans-Longueville.

(6) François de la Noue, dit *Bras de fer*, né en 1531, tué au siége de Lamballe en Bretagne en 1591 (et non pas en 1592). Voyez sur cet illustre capitaine protestant, qui fut en même temps un écrivain remarquable, l'article que lui consacre Malingre dans son *Histoire chronologique de plusieurs grands capitaines, princes, seigneurs, etc.*, 1617, in-8°, p. 101-102; et l'*Analecta biblion*, du marquis du Roure, 1836-1837, 2 vol. in-8°, tome II, p. 62-73.

Digitized by Google

Septième article à Tinteville (1) *et Biron* (2).

A Tinteville et Biron
Je donne un [gros] million
De fortes fievres quartaines
Et la peau de mon marmot
Qui depuis deux jours est mort
Pour leur faire des mitaines.

Huitième article au Gast (3) *et à L'Archant* (4).

Et puis au Gast et L'Arschant
Qui sont tristes et dolents
De ma piteuse adventure,
Je veux qu'après mon trespas
Viennent (5) avec moy là bas
Pour y faire leur demeure.

Neuvième article à Miron (6) *son médecin ordinaire.*

A Miron mon médecin
Je donne mon ord bassin
Et ma fiole à l'urine :
Si de cela n'est content,

(1) Joachim de Tinteville (ou mieux Dinteville) commandait avec François d'O et le maréchal de Biron les troupes du roi à la journée des Barricades (jeudi 12 mai 1588). Il était gouverneur de Troyes en Champagne et mourut en 1607. « Joachim, baron de Dinteville, de Meurville, etc., lieutenant général au gouvernement de Champagne et de Brie par lettres patentes du 20 décembre 1579, fait chevalier des ordres du Roi en 1583, mourut de dissenterie en son château de Dinteville, le 1er octobre 1607. Dans ses quittances des 12 mai 1569 et 10 avril 1573 son sceau est aux armes de Dinteville, cimier une tête de chien, et dans une autre du 18 juin 1581 le sceau est entouré du collier de l'ordre de S. Michel. » (Le P. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, tome VIII, p. 717.)

(2) Armand de Gontaut, baron de Biron et maréchal de France, tué en 1592 au siége d'Épernay. C'est le père de Charles de Biron qui fut décapité à la Bastille en 1602.

(3) Le Guast (ou du Guast), capitaine des gardes de Henri III et gouverneur d'Amboise.

(4) Nicolas de Gremonville (ou Grimonville), sieur de Larchant, capitaine des gardes du roi Henri III, mort en 1592.

(5) Imp. *Ils viennent*.

(6) Marc Miron, premier médecin du Roi. Il était père de Charles Miron, qui fut d'abord évêque d'Angers, puis archevêque de Lyon.

Digitized by Google

Qu'il prenne le fourniment
Et que plus il ne rechingne.

Dixième article au comte de Maulevrier (1), *Rostain* (2) *et Humieres* (3).

Qu'on donne à Maulevrier
Sur la teste d'un levier
Et à Rostain et Humieres,
Qui sont deux bons compagnons,
De la dragée de canons
Au travers de leurs visieres.

Onzième article à ses coupes-jarets, pages et laquais et à son appoticaire.

Quand à mes coupes-jarets
Avec mes pages, laquais (4)
Et mon pauvre appoticaire,
Yront après mon cercueil
Couverts de robbes de dueil
D'une dolente maniere.

Douzième et dernier (5) *article au Roy de Navarre* (6).

A propos je m'en allois
Sans laisser au Biarnois
Quelque chose qu'ay de reste

(1) Charles-Robert de la Marck, comte de Maulevrier, ministre des plaisirs de Henri III, mort en 1622. La *Bibliothèque de Madame de Montpensier*, pamphlet de 1587, ne l'a pas oublié et a mis sur son compte l'ouvrage suivant : *Traité singulier des bouffonneries et maquerellages de la cour par le comte de Maulevrier.*

(2) Tristan de Rostaing, gentilhomme du Forez, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la promotion du 31 décembre 1582, mort en 1591, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Voyez sur lui Jean Le Laboureur, *Additions à Castelnau*, édition de 1731, tome II, p. 221-223.

(3) Charles d'Humières, gouverneur de Picardie, tué en juin 1595 à la reprise de Ham. Voyez Lestoile, *Journal de Henri IV*, édition Champollion, à la date du 22 juin 1595, et Palma-Cayet, *Chronologie novenaire*, livre VII, tome II, p. 17-18 (édition du Panthéon littéraire).

(4) Imp. *pages et laquais.*

(5) *Idem : derniere.*

(6) Henri de Bourbon, roi de Navarre, depuis Henri IV.

Digitized by Google

Qui est de feu Sibillot (1)
Le chapeau gay et fallot
Qui sera propre à sa teste.

(1) Jean Sibilot (ou Sibillot), fou de Henri III, mort en 1588 ou 1589. Je trouve sur lui dans les *Comptes de dépenses de Henri III*, les deux extraits suivants à la date de 1588 : « A Guy de la Groue gouverneur ayant la charge de Sibillot fol dudict seigneur la somme de 20 escus. » — « A Massac medecin demeurant à Orleans la somme de 50 escus pour avoir esté plusieurs foys en diligence et sur chevaux par commandement dudict seigneur faire panser Sibillot fol dudict seigneur d'une blessure qu'il a eue. » (Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, tome X, 1re série, p. 432.) Nicolas Le Digne a écrit en vers *Le tombeau de Sibilot*. Voyez les feuillets 128-129 de : *Les fleurettes du premier meslange de N. Le Digne, sieur de l'Espine-Fontenay, rassemblées par A. de la Forest, escuyer, sieur du Plessis*. A Paris, chez Jérémie Perier, rue Saint-Jacques, au Bellerophon, MDCI (1601), avec privil. du Roy, in-12 de 12 feuillets préliminaires et 166 feuillets, plus deux feuillets non chiffrés (imp. en italiq.).

Digitized by Google

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES.

BIBLIOTHÈQUE DE MARSEILLE.

Les trésors littéraires et scientifiques de la Bibliothèque publique de la ville de Marseille seront bientôt transférés dans le nouveau local qui leur a été préparé avec tant de magnificence. Avant que l'ancien établissement soit abandonné, il nous a paru intéressant de publier les quelques pages qui lui avaient été consacrées par celui qui fut son hôte favori pendant plus de vingt ans, et que M. le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, appelait dans l'intimité *l'ermite des Bernardines*.

Comme introduction à la notice sur la Bibliothèque de Marseille, nous avons placé une notice sur le couvent des Bernardines, dont l'emplacement est occupé par ce dépôt depuis sa fondation.

ROBERT REBOUL.

I

LE COUVENT DES BERNARDINES.

On sait assez généralement à Marseille que la Bibliothèque de la ville, l'ancien Musée des tableaux et le Lycée, sont placés dans l'ancien couvent des Bernardines réformées, vis-à-vis le marché des Capucins.

Mais ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que ce couvent des Bernardines réformées, qui fut longtemps placé à Marseille dans l'hôtel qu'avait fait bâtir le duc de Guise, gouverneur de Provence, au delà du port, et qui ne

Digitized by Google

fut transféré qu'en 1746 dans le beau local qu'il a occupé jusqu'à la destruction des ordres monastiques, en 1792, avait été fondé dans cette ville par une femme d'un grand caractère, par la Mère Louise-Blanche-Thérèse de Ballon, qui y vint de Rumilly en Savoie, en 1637, avec six autres religieuses de son ordre. Elle en avait demandé auparavant la permission à son évêque, Jean-François de Sales, qui la lui avait accordée d'autant plus volontiers que ce prélat, coadjuteur de saint François de Sales, son frère, auquel il avait succédé, savait la grande part que son prédécesseur avait prise à l'œuvre de Mme de Ballon, sa proche parente, et ne pouvait lui-même que désirer la propagation de son nouvel institut.

Avant de venir à Marseille, la Mère Louise de Ballon avait déjà établi des couvents de sa réforme à Vienne, en Dauphiné, à Lyon et dans quelques autres villes de France et de la Savoie.

Elle en avait aussi fondé un à Toulon, où le P. Balthazard de Bus, neveu de César de Bus, instituteur des Pères de la Doctrine chrétienne, avait fait connaître sous des rapports avantageux l'institut des Bernardines réformées.

Mme de Ballon et ses compagnes passèrent par Marseille, pour conférer avec ce Père qui y demeurait, et elles logèrent à l'abbaye de Sion. Un grand nombre de dames, qui y allèrent les visiter, furent si édifiées de leurs vertus que deux d'entre elles les prièrent d'emmener avec elles leurs filles, pour les élever dans le couvent de Toulon, en qualité de pensionnaires, et on commença dès lors à prendre des mesures pour avoir à Marseille un couvent de ces religieuses, dont on ne se lassait point de louer l'éminente piété.

Les consuls et plusieurs habitants agirent fortement et assez longtemps auprès de l'évêque pour obtenir son consentement; et les religieuses lui présentèrent une requête aux mêmes fins. Cet évêque était alors François de Lomé-

Digitized by Google

nie. On ne comprend pas pourquoi on trouva en lui une si longue et si injuste résistance, car il n'avait pas besoin d'être sollicité, quand il s'agissait de quelque nouvel établissement monastique dans son diocèse.

Dès qu'il eut consenti à celui des Bernardines, il en écrivit lui-même à l'évêque de Toulon, en ces termes :

« Monseigneur, après une instante et longue poursuite qu'ont fait Messieurs les consuls de Marseille et quelques autres notables particuliers habitans; et sur la requête qu'elles mesmes nous ont présentée, j'ai consenti à l'établissement nouveau d'un monastère des Bernardines réformées, sous les conditions et articles que le présent porteur pourra vous faire voir. C'est de chez vous, Monseigneur, qu'il nous faut emprunter les premières plantes nécessaires pour commencer ce nouveau jardin; et je me promets tant de vostre bonté que vous permettrez qu'elles soient arrachées de vostre terrier pour estre transplantées dans le nostre. Autrement quelques permissions que j'aye donné, et quelques bonnes qualités qu'elles puissent avoir, elles n'y seroient pas bien reçues. Elles porteront donc avec elles le sceau de vostre bon plaisir et de vostre licence, afin que j'en fasse le cas que je dois, et qu'elles fassent aussi le profit qu'elles nous promettent. Je vous supplie de me conserver toujours l'honneur de vostre amitié, et de me croire, Monseigneur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur et confrère.

« François, évêque de Marseille.

« A Aubagne, ce 16 février 1637. »

L'évêque de Marseille écrivit en même temps à la Mère de Ballon la lettre suivante :

« Ma très-chère sœur en nostre Seigneur, voilà les souhaits de ces messieurs de Marseille qui vous ont tant désirée, enfin accomplis. Je vous envoye quérir en bon ordre,

Digitized by Google

avec le train qu'il vous faut (1); vous vous commetrés donc à la conduite de cette honeste compagnie, le plus tost que vous pourrés, et en tel nombre que vous jugerés le plus propre pour ce commencement qui ne sera pas sans épine ni difficulté. J'écris à Monseigneur l'évêque de Toulon afin qu'il vous accorde plus librement vostre sortie de sa bergerie, et vous prendrés son congé par escrit. Ménagés si bien les pauses de vostre voiage, que passant ici nous ayons le loisir de conférer ensemble sur quelques points, afin que dans cette conference nous puissions ouvrir nos intentions, et nous consulter de vive voix sur ce que nous jugerons à propos pour le profit et avantage de cette nouvelle maison que vous désirés de fonder. Puisque nous devons nous voir sous peu, s'il plaît à Dieu, je ne vous dis maintenant autre chose, sinon que je suis, ma très-chère sœur, vostre très-affectionné en nostre Seigneur.

« François, évêque de Marseille.

« A Aubagne, ce 16 février 1637. »

Les consuls de Marseille, qui étaient alors Gaspard de Léon, Léon d'Escalis et Jean Vanture, écrivirent de leur côté à la Mère de Ballon et lui marquèrent qu'ils avaient eu bien des difficultés à surmonter.

L'évêque de Toulon, à la réception de la lettre de Monseigneur de Marseille, s'empressa d'acquiescer à ses vœux. Il donna des ordres à la Mère de Ballon, à trois autres professes, et à une novice, de venir à Marseille sans perdre de temps. Elles partirent en conséquence le 18 février 1637. Elles passèrent par Aubagne, ainsi que Mgr de Lomé-

(1) Divers gentilshommes et diverses dames de Marseille, dit le P. Grossi, vinrent prendre à Toulon, avec des litières, la Mère de Ballon et ses compagnes. L'évêque de Toulon y adjoignit M. Florens, très-pieux ecclésiastique, l'un de ses aumôniers. Voyez *la Vie de la vénérable Mère de Ballon*, livre IV, p. 489. Annecy, chez Humbert Fontaine, 1695, in-12.

Digitized by Google

nie le leur avait prescrit, et la fondatrice eut une longue conférence avec ce prélat, qui lui donna, et à ses compagnes, de grandes marques de bienveillance.

Leur entrée dans la ville de Marseille, où on les attendait avec une grande impatience, fut une espèce de triomphe. Elles allèrent, avec une jeune demoiselle qui s'était jointe à elles dans leur route d'Aubagne à Marseille, descendre dans une maison de louage qui leur avait été préparée au quartier de Cavaillon, du côté des Grands-Carmes. Elles en ornèrent la principale salle du mieux qu'il leur fut possible, pour s'en servir de chapelle, et elles y firent dire la messe en attendant qu'on en eût fait une autre plus décente, au bas de leur maison.

Aussitôt que la nouvelle chapelle fut en état, on fixa le jour de la bénédiction au premier jour de carême. Le P. de Bus promit d'y prêcher, et les consuls, avec les notables de la ville, furent invités à cette cérémonie. L'évêque lui-même, si l'on en croit l'auteur de la Vie de la Mère de Ballon (1), s'était engagé de venir d'Aubagne à Marseille pour y faire en personne la bénédiction de la nouvelle chapelle.

Mais voilà que la veille du même jour, la joie d'une fête si prochaine fut changée tout à coup en lamentation et en deuil. La religion du prélat avait été surprise de nouveau. Toutes ses anciennes préventions contre la Mère de Ballon et ses compagnes s'étaient réveillées. L'évêque lui envoya par écrit une défense absolue d'établir sa communauté dans toute l'étendue de son diocèse, d'ouvrir des chapelles, de dresser des autels pour le service divin, et à tous prêtres, tant réguliers que séculiers, de célébrer la messe, et d'administrer les sacrements dans les maisons où les Bernardines réformées feraient leur demeure.

Mme de Ballon ne se laissa point abattre par un si rude coup. Elle supporta avec résignation ce revers de fortune,

(1) Le P. Grossi, de l'Oratoire.

Digitized by Google

mais elle montra beaucoup de fermeté pour résister à l'oppression. Elle consulta M. de Valbelle, sacristain de Saint-Victor et grand vicaire de l'abbé, qui, voulant la mettre à l'abri de cette bourrasque, l'engagea à interjeter appel de l'ordonnance de l'évêque par-devant l'archevêque d'Arles, métropolitain de Marseille.

L'archevêque d'Arles, qui était alors François-Adhémar de Monteil de Grignan, non-seulement admit l'appel, mais encore ordonna provisionnellement que, malgré les défenses de l'évêque de Marseille, les Bernardines pourraient entendre la messe à huis clos, dans leur maison, et y recevoir les sacrements.

Peu de temps après, afin de se soustraire entièrement aux persécutions de Mgr de Loménie, la Mère de Ballon et sa petite communauté traversèrent le port, se réfugièrent dans le district de l'abbaye de Saint-Victor, et se retirèrent dans une maison du quai de Rive-Neuve. Là, les Bernardines ouvrirent une chapelle dans laquelle la messe fut publiquement et solennellement célébrée. Le sacristain de l'abbaye de Saint-Victor, vicaire général de l'abbé, les cloîtra, leur accorda le pouvoir de faire faire publiquement dans leur chapelle toutes les fonctions ecclésiastiques, et donna le voile à Marguerite Cousineri, qui fut la première novice de ce monastère.

La force de caractère que venait d'employer la Mère de Ballon, en résistant avec tant de bonheur et de succès aux persécutions de l'autorité épiscopale, donna du courage aux filles congrégées de Sainte-Ursule, de Marseille, dites les Ursulines du Petit-Puits. Depuis longtemps l'évêque voulait forcer ces religieuses à embrasser l'institut des Augustines. Il y eut scission dans cette communauté. Un petit nombre se soumit aux volontés de l'évêque; les autres Ursulines, au nombre de vingt-trois, s'abandonnèrent à la conduite de la Mère de Ballon, et entrèrent dans son institut.

Le couvent des Bernardines de Marseille, toujours sous

Digitized by Google

la protection de l'abbé de Saint-Victor, commença dès lors à devenir très-florissant. Le roi l'honora de sa protection, et, du fond de son monastère d'Annecy, la Mère Jeanne Frémyot de Chantal, modèle de sainteté, et qui depuis a même été canonisée, prit la défense de la Mère de Ballon, qu'elle appelait sa *pauvre petite colombe*, et la prit de manière à fermer la bouche à tous ses détracteurs.

Ce fut à cette époque qu'il se présenta pour ces religieuses une occasion extrêmement favorable de sortir de l'endroit où elles ne s'étaient établies que provisoirement, et en attendant qu'elles en eussent trouvé un plus vaste et plus avantageux.

Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Provence, venait de donner ordre à son agent de Marseille d'exposer en vente la maison qu'il avait achetée au delà du port, en 1624, et à laquelle il avait fait de très-grandes augmentations. C'était le fils aîné du duc de Guise, le Balafré, assassiné à Blois. A l'époque du meurtre de son père, n'étant âgé que de dix-sept ans, il fut arrêté et enfermé au château de Tours, d'où il se sauva en 1591. Son évasion inquiéta d'abord Henri IV; mais ce prince sentit bientôt qu'un chef de plus dans le parti de la Ligue ne pouvait qu'en diviser davantage les membres : ce qui arriva en effet. Les ligueurs ayant voulu le faire élire roi de France, dans les États de Blois, en lui donnant pour femme l'infante d'Espagne, ce projet échoua par les intrigues de Mayenne, parce qu'il était contraire à ses vues personnelles. Après la réduction de la capitale sous l'obéissance de Henri IV, Charles de Guise se réconcilia avec ce monarque par l'intermédiaire de sa mère, Catherine de Clèves, veuve du Balafré, et lui remit Reims, ainsi que toutes les villes qu'il possédait.

Il en obtint alors le gouvernement de Provence, s'y rendit en 1595, et eut le bonheur, en 1596, de faire entrer la ville de Marseille sous l'obéissance du roi. Trente-six ans après, le cardinal de Richelieu, qui était jaloux du grand

Digitized by Google

crédit de la maison de Guise, dont tous les membres semblaient destinés à jouer un rôle important sous nos rois, le contraignit à sortir de France. Il se retira à Florence, en 1631, avec sa famille, et mourut à Cuna, dans le Siennois, en 1640.

La maison de Guise ayant été mise aux enchères, à Marseille, avec toutes les augmentations que le gouverneur propriétaire y avait faites depuis son acquisition, les Bernardines voyant que l'étendue en était fort vaste, et qu'ainsi elles auraient autant d'espace qu'elles voudraient pour une église, un monastère et un grand jardin, elles eurent assez de courage pour se rendre les dernières enchérisseuses, à soixante mille livres.

Ce fut la Mère de Ballon qui passa le contrat en qualité de supérieure, le 17 novembre 1639, en présence de tous les parents et amis des religieuses, qui n'avaient guère moins de joie qu'elle de l'acquisition avantageuse qu'elles venaient de faire.

Il ne manquait plus, pour l'entier avantage des religieuses Bernardines, que d'obtenir des lettres d'amortissement que la libéralité de Louis XIII leur avait fait espérer. Ce fut Louis XIV qui les leur accorda, à son avénement au trône. Elles furent en effet datées du mois de juillet 1643, c'est-à-dire un mois et demi seulement après la mort de Louis XIII, arrivée le mois de mai précédent.

« Sa Majesté, dans ces mêmes lettres, amortit tous les fonds que les Bernardines de Marseille auraient achetés, voulant qu'elles en jouissent pleinement et paisiblement à perpétuité, sans qu'elles fussent tenues de lui en payer, ni à lui, ni à ses successeurs, aucune finance, à quelque somme qu'elle se pût monter, comme la leur donnant et les en acquittant, par une faveur spéciale; à condition néanmoins qu'elles feraient célébrer à perpétuité dans leur église le jour de la fête de saint Louis, une grand'messe pour la santé royale, pour la prospérité de son État, et

Digitized by Google

pour le repos des âmes des rois très-chrétiens, ses prédécesseurs et ses futurs successeurs. »

Il se passa près d'un an avant l'homologation de ces lettres patentes, attendu qu'elles ne furent vérifiées et mises dans les registres de la Cour des comptes que le 21 mai 1644.

Mais alors la Mère de Ballon n'était déjà plus à Marseille. De nouvelles persécutions lui avaient été suscitées, persécutions qui lui furent d'autant plus sensibles que quelques-unes de ses religieuses n'y furent point étrangères. Elle se retira au monastère de Cavaillon, dans le comtat Venaissin, et voici de quelle manière elle s'exprimait elle-même à ce sujet, dans une lettre à son directeur, que le P. Grossi, son historien, nous a conservée :

« Je sortis de Marseille le 23 de mars 1641, et de cette maison de Guise que nous habitions alors, assez mortifiée de toute part, et notamment du côté du supérieur du monastère. Car, comme il me donnait mon congé, il me dit que s'il voulait suivre l'avis de quelques sœurs, il visiterait ma layette ; vu qu'on me soupçonnait d'emporter 3000 écus de la maison. Cela me toucha si peu, que je lui répondis en riant que je souhaiterais de bon cœur les avoir, parce que je les lui donnerais tout à l'heure; mais qu'au reste, je ne connaissais point l'argent; comme il était vrai, en effet. Hé ! pauvre bourse des gens du monde ! J'ai bien plus que cela. J'ai Jésus crucifié, que nul ne m'enlèvera, et il me suffit. D'ailleurs, les sœurs que je quittais, et pour qui j'avais pris tant de peine, me laissèrent partir comme une personne qui leur était indifférente et inconnue, sans aucun témoignage de gratitude, sans me présenter même quoi que ce soit pour mon voyage. Mon cœur en fut d'autant plus touché, que ces bonnes filles voyaient assez que la maison où j'allais, ne faisant que de commencer, elle n'avait pas besoin d'être chargée de cette dépense. Cette conduite m'avait donné deux ou trois fois la pensée d'en témoigner par lettre quelque ressentiment; mais comme il

Digitized by Google

faut regarder en toute chose les suites qu'elle peut avoir, je ne le fis pas de peur que cette démarche ne donnât aux mêmes sœurs quelque sujet d'aigreur contre moi. »

La Mère de Ballon mourut le 14 décembre 1668, âgée de soixante-dix-sept ans, à Seyssel, petite ville sur le Rhône, dont le monastère était le cinquième de ceux qu'elle avait fondés. Elle était née le 5 juin 1591.

Après la mort de Mme de Ballon, le couvent qu'elle avait fondé à Marseille, et qu'elle avait laissé dans l'état le plus florissant, ne déchut point. Il ne fit, au contraire, que s'agrandir.

On voit encore indiquée, dans quelques vieux plans de Marseille, la place qu'occupait en Rive-Neuve l'hôtel de Guise, dont Mme de Ballon avait fait l'acquisition, et les vastes jardins qui en faisaient partie.

Il paraît que ce local avait d'abord appartenu au baron de la Garde (1), général des galères.

François de Lorraine, grand prieur de France, qui fut aussi général des galères, et Réné de Lorraine, son père, qui lui succéda dans la même charge, l'occupèrent vraisemblablement ensuite.

Mais le baron de la Garde, qui avait été destitué en 1547, fut rétabli en 1566, et mourut en 1574. Ce fut des héritiers de ce dernier que le duc de Guise acquit, pour le prix de vingt-quatre mille livres ou francs, en 1624, le local où il fit bâtir le magnifique hôtel qui porte son nom; hôtel qui fut mis aux enchères publiques en 1639, quand le duc de Guise sortit de France, et que les religieuses Bernardines acquirent au prix de 60 000 francs.

Ces religieuses vécurent là bien des années dans une paix profonde, s'occupant avec soin, et très-utilement, de l'éducation des jeunes personnes de la ville et de toute la Provence.

Mais plus tard, lorsque le quai de Rive-Neuve devint le

(1) Antoine Escalin des Aymars.

Digitized by Google

centre du commerce, et changea de face par l'agrandissement des nouveaux quartiers qui s'élevèrent sur l'emplacement de l'arsenal, les religieuses Bernardines sentirent la nécessité d'abandonner un asile où elles ne trouvaient plus cet éloignement du bruit qui est de l'essence de la vie monastique. Elles se réfugièrent dans un des faubourgs de la ville, toujours sous la juridiction de l'abbaye de Saint-Victor, et y cherchèrent un emplacement où elles pussent faire bâtir un couvent aussi vaste, aussi magnifique que celui d'où elles étaient obligées de sortir.

Elles le trouvèrent au delà de la *porte réale* (1), près de cette colline qui s'était longtemps appelée le *Mont-de-Sion* (2), et où avait existé anciennement une église et un hôpital pour les voyageurs sous le titre de *Sancti Michaelis iteriorum* (3), qui furent donnés en 1242 par la famille de Roquefort, de Marseille, à leur parente Nicole de Roquefort, abbesse de Saint-Pons, de Gémenos, sous la condition d'y établir un monastère de l'ordre de Cîteaux. En 1245, cette abbesse en obtint la permission du pape Innocent IV. Elle fit bâtir ce monastère sur une éminence, à côté de l'emplacement où se trouve le *jardin des Bernardins* (4). Ce fut parce que cette éminence portait le nom de Mont-de-Sion, que l'abbaye prit le nom de Notre-Dame-du-Mont-de-Sion. Ce monastère fut démoli en 1361. Les dames de Sion firent élever alors à côté de Saint-Martin un autre couvent, qu'elles occupèrent jusqu'en 1769, époque où elles se transportèrent dans l'ancien hôpital des convalescents.

(1) Cette porte était située où se trouve aujourd'hui la place Maronne.

(2) Cette colline devait son nom à l'abbaye de Notre-Dame de Sion, établie par Nicole de Rochefort; elle s'étendait depuis la partie sud-ouest de la place Saint-Michel jusqu'au boulevard du Musée.

(3) Fondé en 1214 par Pierre Bermond, Hugues Raymond, Itier et Aycard.

(4) Aujourd'hui ce jardin se trouve occupé par l'ancien Musée, l'École de dessin, la Bibliothèque et le Lycée.

Digitized by Google

Les Bernardines n'eurent rien à regretter, dans leur nouveau monastère, de tous les agréments qu'elles avaient trouvés dans l'ancien. Elles n'avaient rien épargné pour sa construction. L'église qui en fait partie fut bâtie, dans le temps, par un architecte marseillais, M. Dreveton. Elle a servi jusqu'à ce jour de Musée ; mais cet édifice, dont l'exécution est d'un assez bon goût comme temple, était, comme Musée, la salle la plus ingrate et la plus mal éclairée que l'on pût jamais rencontrer.

II

LA BIBLIOTHÈQUE ET SES DÉPENDANCES.

La bibliothèque de la ville de Marseille a été formée par la réunion des débris qu'on a pu sauver des bibliothèques des monastères du département des Bouches-du-Rhône, à l'époque de leur suppression.

Avant la Révolution de 1789, il n'y avait à Marseille aucune bibliothèque ouverte au public studieux. La première idée d'en former une se trouve consignée dans un mémoire que l'Académie de cette ville présenta au Directoire du district, en 1790. Le district et la municipalité réunis chargèrent l'Académie de visiter les livres des couvents supprimés, et d'en déposer provisoirement le choix dans les salles de la compagnie, à l'Observatoire.

Mais bientôt les Académies elles-mêmes furent supprimées ; et les livres provenant des bibliothèques des monastères auraient été dispersés par le vandalisme et la cupidité, sans le zèle courageux de quelques académiciens, administrateurs du Musée, au nombre desquels fut Claude-François Achard (1), docteur en médecine, à qui l'on dut

(1) Né à Marseille, le 23 mai 1751, mort le 29 septembre 1809.

Digitized by Google

naturellement confier le dépôt qu'il avait si puissamment contribué à établir et à conserver.

Le 20 ventôse an VII, *à la quatrième heure décimale*, — porte le procès-verbal, — les administrateurs du Musée firent l'ouverture solennelle de la Bibliothèque au public marseillais, en présence des autorités civiles et militaires, qu'ils avaient invitées d'avance à cette cérémonie. La séance fut présidée par le commissaire du Directoire exécutif auprès du bureau central, qui prononça à cette occasion un discours approprié au temps et à la circonstance.

L'orateur rappela « l'époque encore récente où le vandalisme barbare, enfant de la tyrannie, déployait, pour l'étayer, tous ses moyens; où tous les monuments des beaux-arts étaient mutilés; où tous les dépôts de la science subissaient les spoliations les plus scandaleuses; où les féroces ennemis de l'humanité ne consentaient sans doute à laisser éclairer momentanément leurs forfaits par la lueur des bibliothèques incendiées que parce qu'ils espéraient que les ténèbres de l'ignorance n'en deviendraient que plus épaisses. »

La Bibliothèque publique fut établie comme faisant partie du Musée de la ville. Le plan qui avait été conçu alors par l'administration était de consacrer tout le bâtiment et tout l'enclos de l'ancien couvent des Bernardines à la réunion des divers établissements de sciences et d'arts, et d'en faire en quelque sorte un véritable temple élevé aux choses de l'intelligence. L'établissement du Lycée vint déranger ce plan qui était largement conçu. La ville crut s'épargner des sacrifices en plaçant le collége où il se trouve aujourd'hui; mais bientôt il lui fallut construire, aux chartreux, un Jardin des plantes qui a coûté des sommes considérables; et maintenant de nouveaux projets de construction pour un Musée de peinture et pour un cabinet d'histoire naturelle lui feront peut-être regretter de n'avoir pas bâti, dans le temps, un Lycée à Saint-Sauveur ou aux Allées des Capucines, pour laisser au bâtiment des Bernardines sa

Digitized by Google

primitive destination, qui en aurait fait indubitablement le plus beau Musée de la France (1).

Le jour de l'ouverture de la bibliothèque, M. Achard prononça un discours qui retrace entièrement le beau projet dont je viens de parler.

« Que nous serions heureux, dit-il, si notre galerie de tableaux était achevée, et si vous pouviez y admirer les chefs-d'œuvre des Puget, des Serres, des Parrocel et de tant d'autres maîtres de l'art, dont le souvenir seul ranimera toujours l'émulation de nos artistes! Pourquoi ne nous est-il pas encore permis d'étaler à vos yeux les productions des trois règnes de la nature, destinés à former un cabinet dans lequel la variété des couleurs et l'arrangement des richesses des quatre parties du globe réuniront à l'instruction ce qui peut piquer la curiosité et la satisfaire? Quand nous sera-t-il permis de guider vos pas vers ce jardin destiné à acclimater les végétaux des pays les plus éloignés? »

On trouve un dernier hommage rendu à ce beau projet dans le discours que prononça, en 1804, à l'Académie, un préfet (2) dont on a vanté l'administration.

« Mon prédécesseur (3), dit-il, avait eu le projet d'établir, dans la Maison des Bernardines, le Musée, le Jardin de botanique et la Bibliothèque publique. Mais la création du Lycée dans le même local en a empêché l'exécution. Il ne fallait rien moins qu'un établissement aussi utile à Marseille et à l'instruction publique pour calmer les regrets des artistes et des savants qui avaient applaudi avec raison à cette réunion de trois grands établissements dans un seul local. »

(1) La magnificence du *Palais de Longchamps* nous prouve aujourd'hui que la ville de Marseille n'a rien à regretter de ses anciens projets, en ce qui concerne le Musée de peinture et le cabinet d'histoire naturelle.

(2) Thibaudeau.

(3) Charles Delacroix.

Digitized by Google

Voici de quelle manière s'exprima à cette époque sur la bibliothèque de Marseille l'administrateur dont on vient de parler :

« Il existe une bibliothèque dans cette enceinte. Elle fut ouverte un moment; mais depuis l'établissement du Lycée, elle n'est plus accessible au public. Il faut lui pratiquer une entrée indépendante. Nous la trouverons dans le local destiné au Musée; des pièces y seront disposées pour recevoir ce qui reste du cabinet d'antiquités et des collections d'histoire naturelle. Ainsi se trouveront encore réunies sous le même toit, les archives des sciences, des lettres, de la nature, de l'histoire et des arts. »

Les travaux annoncés furent exécutés avec activité, et l'année suivante, en 1805, le premier administrateur du département proclama l'ouverture définitive de la Bibliothèque; mais il en exagéra les richesses à un tel point qu'il porta le nombre des volumes classés et inventoriés à soixante-dix mille, et à six mille environ celui des volumes qui restaient à vérifier. Millin, dans son Voyage (1), a copié cette note inexacte, qui n'avait pour but que de faire prévaloir dans l'opinion la bibliothèque de Marseille sur celle d'Aix, laquelle, suivant M. Thibaudeau, ne contenait que soixante mille volumes. Nous verrons plus bas que si cet administrateur avait exagéré nos richesses bibliographiques, d'autres, par une erreur différente, les avaient un peu trop réduites.

L'ordre que M. Achard adopta pour le classement des livres de la bibliothèque lui fut indiqué par un mémoire systématique de M. Camus, inséré dans le premier volume des *Mémoires de la classe de littérature et des Beaux-Arts*, de l'Institut, qui fut publié en 1799 sous le titre d'*Observations sur la distribution et le classement des livres d'une bibliothèque.*

Ce volume dut frapper d'autant plus les yeux et l'atten-

(1) *Voyage dans les départements du Midi de la France.*

Digitized by Google

tion de M. Achard qu'il renferme un rapport de MM. Le Blond et Mongez sur un monument antique envoyé à l'Institut national par le conservateur du Musée de Marseille. En lisant ce rapport, M. Achard tomba naturellement sur les *Observations* de M. Camus. Il les lut, les médita, compara son système de classification avec ceux de tous les autres bibliographes, dont il avait une profonde connaissance, et dès lors il en adopta les bases les plus essentielles (1).

Presque tous les bibliographes avaient placé la *Théologie* à la tête de leur système de classification. M. Achard y substitua la *Bibliographie*, ayant vu dans les *Observations* de Camus que le premier besoin d'un homme qui veut faire usage d'une bibliothèque est de connaître les livres, et que par conséquent la bibliographie, ou la connaissance des livres, doit se trouver de préférence à l'entrée, et pour parler ainsi, au vestibule d'une bibliothèque.

Ainsi donc, dans l'arrangement des livres de la bibliothèque de Marseille l'introduction est la *Bibliographie*. Suivent cinq classes, dont la première est l'*Histoire*, la seconde les *Belles-Lettres*, la troisième les *Sciences et Arts*, la quatrième la *Jurisprudence*, la cinquième la *Théologie*.

On conçoit que chaque classe est divisée en plusieurs sous-classes, et chaque sous-classe en différentes sections.

Une fois les livres de la Bibliothèque classés d'après un système, qui s'écarte fort peu de celui qui est le plus généralement adopté, il y aurait eu un véritable inconvénient à changer cet ordre, et même à chercher brusquement à l'améliorer. Ces changements, ces améliorations auraient entraîné de nouvelles études pour les employés de l'éta-

(1) M. Achard fut, en effet, un bibliographe distingué. Il est auteur d'un *Cours élémentaire de bibliographie*. Marseille, Achard fils, 1806-1807, 3 vol. in-8°.

Digitized by Google

blissement et une refonte toujours pénible, toujours coûteuse des catalogues. Les avantages qui seraient résultés, pour l'exactitude de la classification, de quelques changements introduits dans le système, n'auraient pas compensé le désordre que le plus léger de ces changements eût introduit dans l'arrangement matériel des volumes. Aussi les successeurs de M. Achard ont dû respecter religieusement l'ordre systématique qu'ils ont trouvé établi dans la bibliothèque, et si l'on avait un conseil à donner d'avance aux bibliothécaires qui leur succéderont un jour, ce serait de respecter ce qu'ils ont respecté eux-mêmes (1).

La bibliothèque ayant été formée des débris de plusieurs autres, il dut s'y trouver un nombre très-considérable de livres doubles, surtout dans la classe de la *Théologie;* mais bientôt, et avant même que l'établissement fût ouvert au public, Mgr l'archevêque d'Aix (2) demanda et obtint pour son grand séminaire quatre à cinq mille volumes de livres théologiques. Il y eut ensuite plusieurs ventes successives des livres doubles, dépareillés et en mauvais état. Ces ventes furent faites au profit de l'établissement, avec l'autorisation de l'administration et avec les formalités nécessaires. Les listes des livres vendus ayant été imprimées dans le temps, on peut encore juger de la manière dont elles furent composées.

A l'époque où la bibliothèque, débarrassée de la presque totalité de ses doubles, fut enfin ouverte au public, et qu'un premier catalogue, par ordre de matières, eut été dressé par les soins de M. Croze-Magnan (3), adjoint et postérieurement successeur de M. Achard, il fut établi d'une manière approximative que l'établissement possédait de trente à trente-trois mille volumes imprimés, et environ huit à neuf cents manuscrits.

(1) Ce conseil a été suivi jusqu'à ce jour.

(2) Champion de Cicé.

(3) Simon-Célestin Croze-Magnan, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, où il naquit le 11 avril 1750 et mourut le 11 août 1818.

Digitized by Google

Le *Moniteur*, qui publia en 1818 un tableau des bibliothèques publiques de France; M. Petit-Radel, qui en publia un autre peu de temps après dans son ouvrage sur la bibliothèque Mazarine (1), ne portèrent pas le nombre de nos volumes au delà de trente et un mille cinq cents. Dans l'état qui me fut présenté en août 1818 par M. Achard, sous-bibliothécaire, le nombre des livres de la bibliothèque était porté à environ trente-trois mille, y compris ceux dont la munificence du gouvernement l'avait enrichie.

Mon premier soin, lorsque la bibliothèque de Marseille me fut confiée (2), ayant été de faire faire sous mes yeux un inventaire des livres plus exact que les précédents et de les faire estampiller aux armes de la ville, ce qui n'avait pas été fait encore, il fut constaté qu'au mois de septembre 1819, la bibliothèque possédait quarante mille six

(1) *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes, jusqu'à la fondation de la Bibliothèque Mazarine.* Paris, 1819, in-8°.

(2) La nomination de M. Jauffret aux fonctions de bibliothécaire eut lieu d'une manière si honorable et si flatteuse, que nous ne saurions en omettre ici les témoignages. Voici les lettres que nous avons, retrouvées à cet égard :

« *A M. Jauffret, rue Paradis, n°* 59.

« Marseille, 12 août 1818.

« Monsieur,

« La bibliothèque publique de cette ville vient, par la mort de M. Croze-Magnan, de perdre un directeur et un administrateur recommandé à l'estime et aux regrets de ses concitoyens, autant par ses connaissances et son mérite littéraire que par son caractère personnel. Des doutes et des difficultés qui existent sur le mode de nomination à suivre pour son remplacement ne permettent point à l'administration locale d'y pourvoir d'une manière définitive et formelle. Cependant la direction de la Bibliothèque ne pourrait, sans de graves inconvénients, demeurer vacante, pendant le temps qui pourra s'écouler avant que les questions relatives à ce point soient résolues. La connaissance que j'ai, Monsieur, de votre capacité et de vos talents m'engagent à vous désigner provisoirement pour prendre cette direction, jusqu'à ce qu'il y soit pourvu par une nomination régulière et formelle.... Il m'est infiniment agréable, Monsieur, de pouvoir vous donner par ce choix une

Digitized by Google

cent vingt-sept volumes imprimés et douze cent soixante-dix volumes manuscrits. Ce nombre s'est accru annuellement depuis cette époque, et par les ouvrages reçus en don du gouvernement et des particuliers, et par les ouvrages achetés sur les fonds que le conseil municipal veut bien allouer à l'établissement.

Un tableau des livres acquis chaque année est envoyé à la mairie dans les premiers jours de décembre, et ces tableaux, toujours suivis d'une récapitulation, pouvant être consultés au besoin, on peut, en additionnant les chiffres, savoir de combien d'ouvrages la bibliothèque s'est accrue depuis ce dernier recensement. Elle possède aujourd'hui plus de 50 000 volumes; mais ce n'est pas encore assez pour la troisième ville de la France, et pour une population qui devient toujours plus éclairée et plus avide d'instruction (1).

preuve de mon estime personnelle. Je désire qu'il puisse vous servir de titre pour fixer sur vous les suffrages de l'autorité qui aura à prononcer sur la nomination définitive à l'emploi de bibliothécaire....

« J'ai l'honneur, etc.

« *Le maire de Marseille*,

« *Signé :* Le marquis DE MONTGRAND. »

A M. le Préfet des Bouches-du-Rhône.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

« Paris, le 21 août 1818.

« Monsieur le comte,

« Je reçois la lettre du 13 de ce mois par laquelle vous m'annoncez que la place de bibliothécaire de Marseille est vacante.... Parmi les candidats désignés par M. le maire de Marseille, pour occuper cet emploi, M. Louis-François Jauffret mérite la préférence. Je confirme le choix qui a été fait de lui et je vous engage à prier M. le maire de l'installer dans les fonctions qu'il est appelé à remplir.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur*,

« *Signé :* LAINÉ. »

Par une lettre du 8 septembre 1818, le marquis de Montgrand installa définitivement M. Jauffret.

(1) La bibliothèque de Marseille possède actuellement soixante mille

Digitized by Google

Une bibliothèque formée, comme celle d'Aix, par les soins d'un seul particulier (1) fort riche et passionné pour la bibliographie, doit présenter des éditions plus recherchées, des livres mieux choisis, des reliures plus soignées, qu'une bibliothèque qui, comme celle de Marseille, ne fut dans l'origine qu'un amoncellement de livres provenant des bibliothèques des monastères supprimés. Nos reliures ne sont pas uniformes. La plupart étaient dans un délabrement auquel il était urgent de remédier. Les vers avaient fait d'autant plus de ravages dans l'intérieur des volumes, que depuis vingt ans ils n'avaient pas été époussetés. Il faut savoir gré à l'administration d'avoir alloué des fonds pour la restauration des reliures, et d'avoir autorisé un époussetage annuel, qui, s'il ne détruit pas tout à fait le mal, le diminue considérablement. La bibliothèque de Marseille a un tout autre aspect, depuis que l'administration s'en est sérieusement occupée.

A l'époque où le successeur de MM. Achard et Croze-Magnan entra en exercice des fonctions de bibliothécaire, il sentit qu'il devait compléter l'ouvrage de ses devanciers, et rendre l'établissement plus digne de la ville qui lui en avait confié la direction.

Alors, la bibliothèque n'était encore fréquentée que par un petit nombre de personnes. Quelques lecteurs clairsemés venaient s'asseoir autour des tables, sur de vieilles chaises d'église, et désertaient bientôt une salle où ne se trouvait aucun des ouvrages dont la lecture aurait pu les y attirer. Il n'y avait aucun livre moderne de sciences, aucun livre moderne de littérature et d'histoire. On n'y trouvait encore ni les ouvrages de Cuvier, ni ceux de Delambre, ni les ouvrages de Bichat, ni ceux de Vicq-d'Azyr, ni ceux de Richerand, ni ceux de Pinel, ni la chimie de Thénard. La

volumes. C'est ce que nous dit M. Reynier dans l'avertissement de son catalogue imprimé des livres de cet établissement. (Marseille, 1864, in-8°, t. Ier.)

(1) Le marquis de Méjanes.

Digitized by Google

partie littéraire y était si arriérée, qu'on n'y trouvait pas même les œuvres complètes de J. J. Rousseau. Les ouvrages de botanique et d'agriculture avaient été transportés chez le directeur du Jardin des plantes. Les manuscrits étaient encore entassés dans les greniers, et n'avaient pas été complétement catalogués.

Le nouveau bibliothécaire reconnut que l'indifférence du public pour la bibliothèque provenait moins de l'indifférence pour l'étude que du défaut d'harmonie entre les besoins des lecteurs et les livres qu'on leur offrait en lecture.

Dans la ville de Marseille, ville maritime et de commerce, où est établie une école secondaire de médecine, point de livres d'hydrographie, point de traité moderne de médecine, seulement des livres de théologie et des traductions surannées. Ce n'était pas le moyen d'attirer beaucoup de monde.

Ce qui attira les lecteurs, comme par enchantement, ce fut l'acquisition des livres les plus propres à satisfaire le besoin de l'instruction, et à répandre les lumières; les grandes collections modernes de mémoires historiques, la *Biographie universelle*, le *Dictionnaire des sciences naturelles*, celui des *Sciences médicales*, commencèrent à peupler la salle. Il fallut bientôt augmenter le nombre des tables. L'administration consacra à l'établissement des allocations annuelles plus considérables. Le *Moniteur* avec ses tables alphabétiques fut acheté. Le *Journal des savants* et quelques autres journaux scientifiques tinrent les lecteurs au courant des productions modernes (1).

Au *Catalogue systématique*, le bibliothécaire joignit, pour faciliter la promptitude des recherches et l'activité du service, un *Catalogue par ordre alphabétique* (2), et, quelques années après, un *Catalogue par noms d'auteurs* (3). Il s'oc-

(1) Voir à l'*Appendice*, note E.

(2) Sept volumes in-folio.

(3) Six volumes in-folio. La copie en a été faite par Jacotot, neveu du professeur de chimie

Digitized by Google

cupa de la vérification et du *Catalogue des manuscrits* (1), et, toujours avec l'aide du sous-bibliothétaire (2) et de l'adjoint (3) de ce dernier, il s'occupait encore, en 1837, d'un *Catalogue des mélanges*, qui avait pour but de mettre à la disposition des lecteurs beaucoup de pièces historiques perdues dans le labyrinthe des recueils, et dont on aurait toujours ignoré l'existence à la Bibliothèque, sans les investigations du bibliothécaire et sans le secours d'un catalogue spécial (4).

Dès les premiers mois de 1819, le bibliothécaire ayant su que le ministre de la marine avait accordé à la bibliothèque de Lyon un exemplaire de chacun des Atlas qui composent l'hydrographie française, il engagea M. le maire de Marseille à en former la demande, et cette demande fut favorablement accueillie. Depuis cette époque, toutes les cartes qui ont été publiées par le Dépôt de la marine, tous les grands voyages autour du monde, le grand ouvrage sur l'Égypte, ont été accordés à la bibliothèque de Marseille.

Le zèle du bibliothécaire (5) ne s'est pas concentré dans

(1) Voir à l'*Appendice*, note A.

(2) M. Achard, fils de l'ancien bibliothécaire.

(3) M. Feautrier.

(4) Ces catalogues sont aujourd'hui plus spécialement destinés au service des employés. Le public a la faculté d'avoir à sa disposition le *Catalogue imprimé*, dont il a déjà paru 3 vol. in-8°.

(5) Le marquis de Montgrand écrivait à M. Jauffret, le 10 octobre 1827 : « Je vous sais bien bon gré, et notre bibliothèque vous a une grande obligation, des soins que vous avez donnés, avec un succès si satisfaisant, à diriger vers elle les dons du gouvernement. La riche nomenclature des ouvrages que vous avez déjà recueillis justifie au plus haut degré sur ce point mes remercîments et mes éloges. » — M. Feautrier, dans une lettre du 5 février 1836, s'exprimait ainsi : « Vous ne me surprenez nullement en me faisant connaître que dès votre arrivée (à Paris) vous avez commencé les plus actives démarches pour augmenter les richesses de la bibliothèque.... Depuis longtemps vous m'avez habitué à compter sur tout votre zèle lorsqu'il s'agit d'ajouter aux trésors du dépôt dont la garde vous est confiée. C'est à ce zèle éclairé et infatigable, c'est au vif intérêt que vous portez à l'établissement que

Digitized by Google

ses travaux d'intérieur. Il s'est déployé d'une manière non moins active en procurant à cet établissement des dons nombreux dignes de fixer l'attention des hommes de goût (1).

Il serait trop long de parler ici des accroissements successifs (2) qui, depuis cette époque, ont porté la bibliothèque de Marseille jusqu'au point de prospérité où elle se trouve aujourd'hui.

Le plus remarquable de ces accroissements a été sans doute l'acquisition faite pour la ville du cabinet des médailles de M. le président Fauris de Saint-Vincens, et d'une partie de sa précieuse bibliothèque, celle qui traite de la numismatique (3).

nous devons une grande partie de vos collections les plus précieuses....» Voir aussi *Histoire de Marseille*, par A. Fabre, tome II, p. 703.

(1) Nous citerons : *la Galerie lithographique du Palais-Royal*, in-folio, frontispice gravé, texte par Vatout et Quenou, obtenue en avril 1833, sur la demande faite par M. Jauffret et appuyée par son ami le général Delort, etc.

M. Jauffret fit don à la Bibliothèque de sa bibliothèque particulière et de tous les ouvrages qui lui étaient offerts par ses amis en littérature. Parmi les livres donnés par M. Jauffret se trouve une précieuse *Collection de fabulistes français et étrangers*, en 75 volumes, qu'il avait mis plusieurs années à réunir.

(2) Un sentiment de modestie que nous approuvons ne permettait pas à M. Jauffret de faire en quelque sorte son éloge en parlant de ces accroissements qui étaient son propre ouvrage. La lettre suivante est un témoignage de cette modestie.

« *A M. Fallot de Broignard, président de la Société de statistique.*

« Vous m'avez demandé quelques renseignements sur la bibliothèque de Marseille. J'ai cru ne pouvoir mieux remplir vos intentions qu'en vous adressant une copie extraite de la notice que j'ai rédigée dernièrement. Cette notice aurait pu être plus étendue, mais il est toujours pénible de parler de soi ; et je n'ai pas voulu avoir l'air de donner trop d'importance aux services que j'ai rendus. Vous savez quelle est ma devise : *Feci quod potui ; faciant meliora sequentes.*

« L. F. Jauffret. »

(3) Cette acquisition eut lieu au prix de 76 000 francs. La plus grande partie des livres de la bibliothèque de M. de Saint-Vincens passa à celle de la ville d'Arles.

Digitized by Google

MM. de Saint-Vincens père et fils avaient mis plus de cinquante ans à former cette collection de médailles et de monnaies, qui était célèbre dans toute l'Europe. Il était d'autant plus désirable qu'elle ne fût point enlevée à la Provence, que presque toutes les médailles grecques et romaines qui la composent, et toutes les pièces de la collection des monnaies de France qui en font partie, ont été trouvées en Provence même, par des particuliers qui venaient les vendre à MM. de Saint-Vincens au fur et à mesure qu'ils en avaient fait la découverte.

Quoique dans les derniers temps cette collection eût souffert quelque réduction entre les mains de son dernier propriétaire, qui, privé par la Révolution des moyens d'être aussi charitable qu'il désirait l'être, vendait de temps en temps quelques pièces d'or pour pouvoir secourir un plus grand nombre de malheureux, cependant, même dans l'état où elle s'est trouvée à la mort de M. le président de Saint-Vincens, le fils, c'est-à-dire telle que la ville la possède aujourd'hui, cette collection est encore l'une des plus complètes qui existent, dans un grand nombre de ses parties.

On trouverait, en effet, bien difficilement ailleurs une plus riche collection de monnaies de France, parmi lesquelles il en est de très-singulières.

Outre une belle suite de médailles marseillaises, le cabinet de la bibliothèque possède une suite précieuse de monnaies des comtes de Provence depuis Bozon. MM. de Saint-Vincens ont laissé des dissertations imprimées sur ces monnaies, et les ont enrichies de planches gravées sinon avec élégance, au moins avec fidélité.

L'arrangement des médailles et des monnaies dans le cabinet de Marseille a été fait dans le plus grand intérêt des amateurs studieux et des simples curieux qui doivent le visiter. Toutes les richesses qu'il contient auraient été, en quelque sorte, perdues pour l'instruction, si elles avaient été enfermées dans des armoires à tiroirs. Cette forme de

Digitized by Google

médaillier convient à des particuliers, parce qu'elle occupe le moins d'espace possible, et qu'un particulier dans sa maison ne peut consacrer une vaste salle à l'exposition d'une grande suite de médailles. Mais, dans un établissement public, les armoires à tiroirs auraient eu le désavantage de cacher ce qui doit frapper la vue. L'ouverture des tiroirs devant des curieux indiscrets n'aurait pas été d'ailleurs sans inconvénient. On a préféré, avec raison, d'exposer méthodiquement les médailles et les monnaies dans une suite de montres vitrées, sur chacune desquelles on a placé un numéro indicatif.

Les antiques sont placés dans des armoires vitrées. Dans l'une sont renfermées les antiquités égyptiennes (1), dans l'autre les antiquités grecques, dans les suivantes, les antiquités romaines, les antiquités persanes et indiennes, les antiquités barbares (2).

On a fait une collection spéciale de tous les objets d'antiquités trouvés à Marseille dans les fouilles du nouveau port de carénage. Quelques inscriptions grecques et latines provenant de ces fouilles ont déjà fourni ou fourniront par la suite des *Dissertations* (3) du plus grand intérêt pour la ville de Marseille, sous le rapport historique.

(1) On a dû aux rapports de M. Jauffret avec M. Drovetty, consul général de France en Égypte, l'envoi fait par ce dernier d'une momie de la plus grande conservation, de plusieurs stèles ou pierres tumulaires trouvées dans les ruines d'Abydus, d'une momie de chat enfermée dans sa statue de bois, posée sur un piédestal, un monolithe en granit poli, formant le tabernacle d'un temple égyptien, avec la niche, dans laquelle on renfermait l'animal sacré, etc.

(2) Une collection ethnographique provenant du cabinet particulier que M. Jauffret avait formé à Paris, alors qu'il s'occupait d'une *Histoire du genre humain*, restée manuscrite, fut par lui donnée au Cabinet des antiques. On y remarquait, entre autres objets, l'idole des anthropophages de la Nouvelle-Zélande, des rames grossièrement sculptées des naturels des îles Sandwich, la tasse dans laquelle ceux-ci boivent le *kava*, plusieurs pièces d'étoffes en écorces d'arbre battues, la fronde des Patagons.

(3) Nous avons la preuve que ces dissertations ont été rédigées par M. Jauffret, mais nous n'avons pu retrouver les manuscrits.

Digitized by Google

Le conservateur s'occupe d'un catalogue raisonné de la collection des médailles et des objets d'antiquités (1) qui composent le cabinet de la ville, et qu'il se propose de soumettre à M. Vitet lorsqu'il fera l'inspection des monuments et des bibliothèques du Midi.

L'envoi à Paris d'un double du catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque de Marseille fut fait, dans le temps, en exécution des ordres du ministre de l'intérieur, Chaptal (2). Il était contenu en neuf volumes in-quarto. L'envoi des deux derniers volumes fut longtemps retardé; mais il eut lieu le 29 avril 1817. Cette copie fut payée six cents francs à MM. Augustin Croze, Magnan et Vasque. M. le ministre en accusa réception, et annonça qu'il en était très-satisfait.

Depuis cette époque, on a toujours adressé au ministère, de deux en deux ans, un volume cartonné en maroquin rouge, formant une série de suppléments aux neufs premiers volumes du catalogue, et contenant un état méthodique de tous les livres acquis ou reçus en don, pendant cet intervalle.

L'état des éditions du quinzième siècle n'est pas d'une grande importance (3). Il fut donné à M. Buchon, qui fut envoyé, sous le ministère de Martignac, pour visiter la bibliothèque. C'était au mois de janvier 1829. Je viens d'en faire faire une copie à laquelle je joins un état nécessairement beaucoup plus volumineux des éditions du seizième siècle (4).

Dans ces éditions du seizième siècle, se trouve un exemplaire bien conservé du premier livre imprimé à Marseille, en 1595 (5), par Pierre Mascaron, aïeul de l'évêque de ce nom, l'une des illustrations de cette ville.

(1) Ce catalogue était presque terminé en novembre 1839. Il fut dressé par MM. Achard, Feautrier et Jauffret.

(2) Arrêté du premier consul Bonaparte, relatif à la formation des catalogues des Bibliothèques, du 8 pluviôse an XI.

(3) Voir à l'*Appendice*, note B. — (4) *Id.*

(5) *Obros et rimos...*, par Bellaud de la Bellaudière, né à Grasse en

Digitized by Google

Ce livre curieux, imprimé du temps de la Ligue, fut un de ceux qui fixèrent un moment les yeux de S. A. R. le duc d'Orléans, lorsque ce prince honora de sa présence la bibliothèque de Marseille.

APPENDICE.

A

Le catalogue des manuscrits comprend un fort volume in-folio. M. Jauffret a joint à plusieurs articles des annotations curieuses et des remarques bibliographiques qui portent son initiale : J.

Parmi ces manuscrits, les plus anciens proviennent de la bibliothèque des Chartreux ; ce sont divers manuscrits de la Bible.

On distingue dans la série des manuscrits modernes les suivants (1) :

ARCERIANA, *seu fasciculus rerum variis è libris excerptarum, cui fasciculo identidem adnectere libuit notulas et adnimadversiones è meo penu depromptas et non nullas è lucubrationibus meis.* Remarques et observations littéraires dont quelques-unes sont très-piquantes, 5 vol. in-f° et 1 vol. servant de table, autographes.

C'est une compilation de Louis-Étienne Arcère, de l'oratoire, né à Marseille, en 1698, mort à la Rochelle le 7 février 1782, auteur (avec le P. Jaillot) d'une bonne *Histoire de la Rochelle et du pays d'Aunis.*

ATHENEUM MASSILIENSE, manuscrit du dix-huitième siècle, par

1532, mort en novembre 1588. Voir une intéressante *Étude historique et littéraire sur Louis Bellaud de la Bellaudière, poëte provençal du seizième siècle*, par A. Fabre. Marseille, Boy, 1861, in-12, tiré à petit nombre.

(1) Sur la plupart de ces manuscrits M. Jauffret avait donné d'intéressants détails dans un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *le Conservateur marseillais.* Marseille, 1828-1830, 2 vol. in-8°, très-rare.

Digitized by Google

Zacharie Artaud, prêtre, ancien bibliothécaire de l'oratoire. Très-curieux. La publication de ce manuscrit serait fort intéressante; on y trouve des détails sur d'Urfé, Bonnecorse, Gros, etc.

DISSERTATIONS RELATIVES A LA PROVENCE ET AU COMTÉ-VENAISSIN, histoire, antiquités, par Pierre-Joseph de Haitze, né à Cavaillon, en 1656, mort à Trets, le 25 février 1737, 9 vol. in-4°, autographes.

DISSERTATIONS ARCHÉOLOGIQUES, NUMISMATIQUES, etc., par Esprit-Claude-François Calvet, docteur en médecine, né à Avignon le 24 novembre 1728, mort le 25 juillet 1810, 6 vol. in-4°, autographes.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES, JOURNAL DE VOYAGE, par Louis Feuillée, né à Mane, en 1660, mort à Marseille le 18 avril 1732, religieux de l'ordre des Minimes, voyageur, astronome et botaniste, 10 vol. in-f°, et 1 de planches, autographes.

CURIOZES RECHERCHES DE LA VILLE DE MARSEILLE, par Prat (1613), 1 vol. in-8°.

L'abbé Garabed, prêtre arménien, fit don (en 1832) à la Bibliothèque d'un manuscrit sur vélin du moyen âge, contenant des hymnes et des prières à l'usage de l'Église arménienne.

On doit à M. Chavanon un manuscrit indien qui a beaucoup de rapports pour la forme de l'écriture et pour la manière dont les feuilles de palmier ou de talipot se trouvent réunies, avec les manuscrits indiens de la bibliothèque de Lyon, et dont M. Delandine a donné une description détaillée dans le premier volume des Manuscrits de ce riche dépôt.

Ce manuscrit a pour titre AWE KOROL. C'est un livre de morale et de philosophie estimé par les peuples de l'Inde.

B

Parmi les éditions du quinzième siècle et du seizième, nous citerons :

1. *La chronique de Nuremberg*, ornée de gravures sur bois : CRONICARUM (*sic*) LIBER (*per Hartman Schedel*)... *Hunc librum... Anthonius Koberger Nuremberge impressit... Anno salutis n^re* 1493. Gr. in-f° goth.

Digitized by Google

2. La Mer des Histoires. Paris, 2 vol. gr. in-f° goth. à 2 col., fig. sur bois. On lit à la fin du deuxième volume : *Ce présent vol. fust achevé au mois de février par Vincent Cômin, marchant demourant à l'enseigne de la Rose en la rue neusve de Nostre-Dame de Paris, et imprimé par maistre Pierre le Rouge, libraire et imprimeur du Roy, nostre sire. L'an mil cccc. jjjj^xx et vjjj.* (1488).

3. Incominciano le uite de sancti padri, per diversi eloquentissimi doctori vulgarizate. (A la fin) : *Impresse da maestro Antonio di Bartolomeo da Bologna : in Venetia : negli anni del signore corrente. M. CCCC. LXXVI....* Petit in-f° goth. de 261 ff. et 7 pour la table non chiffrés, à 2 col. de 47 lig.

Bel exemplaire. 2e édition. La première est de 1475. V. Brunet.

4. La cronica de España, per Diego de Valera. Tholosa, H. Mayer, 1489, petit in-f° goth. à 2 col.

5. Chronica chronicarum... Gr. in-f° non chiffré, imp. sur vélin, fig. sur bois.

Cette chronique, à laquelle il manque les trois pr. ff., commence à la création du monde et finit par ces mots : *L'an mil cinq cens XXI a esté entre le Roi et les suisses faict appoictement final.*

6. Pauli Æmilii *veronensis, historici clarissimi, de rebus gestis Francorum, ad christianissimum Galliarum regem Franciscum Valesium, ejus nominis primum, libri decem, ex postrema auctoris recognitione. Additum est de regibus item Francorum chronicon, ad hæc usque tempora studiosissime deductum, cum rerum maxime insignium indice copiosissimo. — Parisiis, ex officina Michaelis Vascosani, M. D. XLIIII.* In-f°.

Reliure à compartiments, mar. olive, tranche dorée, médaillons ovales au milieu de chaque plat. Exemplaire de Canevarius.

7. Le tiers (et le quart) volume de Froissart. *Des croniques de france; dangleterre; descosse; despaigne; de bretaigne; de gascogne; de flâdre, et lieux circonvoisins.* Paris, Michel Lenoir, 1505, petit in-f° goth.

8. Histoire et cronique *de Messire Jehan Froissart.* Lyon, Jean de Tournes, M. D. LIX, in-f°.

9. Le tiers livre des illustrations de Gaule, et singularitez

Digitized by Google

DE TROYE..., par Jean Le Maire. Paris, 1513, gr. in-4° goth., grav. sur bois.

10. J. Bouchet. LES GÉNÉALOGIES, EFFIGIES ET ÉPITAPHES DES ROYS DE FRANCE. *Poictiers, en la boutique de Jacques Bouchet....* M. D. XLV. Petit in-f°.

11. J. Bouchet. LES ANNALES D'AQUITAINE.... *Poictiers*, de Marnef frères. M. D. XLV, in-f°.

12. Nicolle Gilles. CHRONIQUES ET ANNALES DE FRANCE.... Paris. Gal. du Pré. M. D. XLVII, 2 vol. in-f°.

13. Gilles Corrozet. LES ANTIQUITÉS, HISTOIRE ET SINGULARITÉS DE PARIS, *ville capitale du royaume de France*. Paris, G. Corrozet, 1550, in-8°.

14. CRONIQUE ET HISTOIRE FAITE ET COMPOSÉE *par feu messire Philippe de Cómines*. Paris, Guill. Thibout, 1550, pet. in-8°.

C

État des employés de la Bibliothèque au 12 octobre 1838 (1).

Jauffret (*Louis-François*), né à la Roque-Brussanne (Var), le 4 octobre 1770. Ancien avocat au Parlement de Paris, littérateur et naturaliste. Nommé bibliothécaire par le maire, le 12 août 1818, confirmé par le ministre le 21. Depuis 1821, il exerce gratuitement les fonctions de conservateur du cabinet des médailles et des antiques. Traitement : 2500 fr.

Achard (*Joseph-François*), né à Marseille le 3 octobre 1780. Sous-bibliothécaire depuis le 1er janvier 1810. Traitement : 1500 fr.

Feautrier (*Jean*), né à Mellezen, commune de Saint-Paul (Basses-Alpes), le 19 mars 1795, adjoint au sous-bibliothécaire, nommé le 16 avril 1833. Traitement : 700 fr.

Garnier (*Jean-François*), né à Forcalqueiret (Var), le 30 mars 1779, gardien, nommé le 16 avril 1833. Traitement : 500 fr.

(1) Nous donnons cet état tel que nous l'avons trouvé dans les papiers de M. Jauffret.

Digitized by Google

D

Bibliothécaires qui ont succédé à M. Jauffret.

Méry (*Joseph*), brillant poëte, né à Marseille, le 21 janvier 1797, mort à Paris, le 17 juin 1866. Il avait pour sous-bibliothécaire M. *Louis Méry*, son frère, habile écrivain, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.

Nous placerons ici l'anecdote suivante : Pendant l'exercice du poëte Méry, son frère le remplaçait provisoirement. Alexandre Dumas père, se trouvant à Marseille, avait emprunté à la Bibliothèque : *Les Mémoires de D'Artagnan*, 1704, 4 vol. in-12, et le *Tableau de la vie de Richelieu, de Colbert et de Mazarin*, qu'il ne rendit pas. En vain, M. Louis Méry écrivit plusieurs lettres au romancier pour le prier de rendre ces ouvrages. Mais enfin, le *grand propagateur* publia : *les Mousquetaires* et son *Louis XIV ;* et le lecteur a deviné la supercherie.

Autran (*Joseph*), né à Marseille, de l'Académie française, était sous-bibliothécaire en décembre 1846. Nommé bibliothécaire en avril 1851, il démissionna le 1er avril 1852.

Après lui, un sous-bibliothécaire, nommé Félix Gaudin, administra la bibliothèque jusqu'à la nomination du bibliothécaire, M. *Reynier* (*Jean-Baptiste*), né à Marseille, ancien professeur d'arabe, lequel a exercé ses fonctions depuis l'année 1854 jusqu'au mois de février 1871. M. Reynier est le père de Paul Reynier, poëte, mort trop tôt pour la gloire des lettres.

La bibliothèque est aujourd'hui confiée à M. l'abbé Lieutaud.

E

Statistique.

Le 7 octobre 1837, M. Jauffret transmit à M. le Maire, pour les faire parvenir au ministre de l'instruction publique, les documents statistiques suivants sur la bibliothèque :

Le nombre des lecteurs, à chaque séance, est de 60 à 80; de 100 quelquefois en y comprenant les simples curieux.

10 à 15 sont âgés de 15 à 20 ans.

10 à 25 âgés de 20 à 30 ans.

Digitized by Google

25 à 30 âgés de 30 à 40 ans.
15 à 20 âgés de 40 à 50 ans.
5 à 10 âgés de 50 à 60 ans.

Les lecteurs d'un âge plus avancé peuvent se diviser entre ceux qui cultivent les lettres proprement dites (ils sont en petit nombre), ceux qui cultivent les sciences physiques et mathématiques, les sciences naturelles, industrielles (ils sont plus nombreux que les premiers) et ceux qui cultivent les sciences géographiques et historiques.

Les lecteurs sont de toutes les conditions, négociants, marins, voyageurs, médecins, avocats, ecclésiastiques, etc.

Les voyages, histoires, mémoires historiques, romans historiques, revues littéraires et scientifiques, sont ceux qui attirent le plus de lecteurs.

Rob. REBOUL.

Digitized by Google

PRIX COURANT DE LIVRES ANCIENS.

CATALOGUE DES LIVRES RARES ET PRÉCIEUX COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE DE M. E.-F.-D. RUGGIERI, dont la vente a eu lieu du 3 au 11 mars 1873.

6. Croniques du très-chrestien Loys de Valoys, feu roy de France, unzième de ce nom (par Jehan de Troye). *S. l. n. d.*; in-fol. goth. mar. bleu, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 550 fr.

9. Les grandes croniques des roys de France; trad. en franç. du latin de Robert Gaguin (par Pierre Desrey). *Paris, Poncet le Preux et Galliot du Pré*, 1514; in-fol. goth. fig. s. bois, mar. r. fil. tr. dor. (*Duru*). — 261 fr.

15. Les anciennes et modernes généalogies des roys de France (par Jean Bouchet). *Paris, Galyot du Pré*, 1536; in-16 mar. r. jans. dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 340 fr.

19. Les antiquitez, croniques et singularitez de Paris, par Gilles Corrozet, augm. par N. B. (Nicolas Bonfons). *Paris, Nic. Bonfons*, 1586-88; in-8, fig. s. bois, vél. — 102 fr.

20. Le Mercure français; par P. Vict. Palma Cayet. *Paris, J. Richer*, 1608, 3 vol. in-8, front. gr. par L. Gaulier. — Chronologie septenaire; par le même. *Paris*, 1612; 1 vol. in-8. — Le Mercure français, suite du *septenaire* (par J. et Est. Richer, et ensuite par Théoph. Renaudot). *Paris*, 1612-48; 25 vol. in-8.—Ensemble, 29 vol. in-8, fig., vues et plans, mar. v., fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 301 fr.

22. La vie de très-illustre prince Jean, duc d'Angoulesme, ayeul de François Ier, roy de France; par Jean du Port, sieur des Rosiers. *Angoulesme*, 1602; pet. in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Capé*). — Aux armes du prince d'Essling. — 200 fr.

Digitized by Google

106. Le Livre des sainctes cerimonies : la forme et la manière d'eslire le lieu du conclave.... — De la venue et couronnement de celui qui est esleu Empereur de Rome. *Manuscrit* du seizième siècle, sur vélin, pet. in-fol., miniatures, portr., init. en or et couleurs, mar. r., comp. doublé de mar. bleu, dent., tr. dor. — 1300 fr.

117. Journal de Villeras, secrétaire du roi à la conduite des ambassadeurs (1699-1713). *Manuscrit autographe;* en 9 vol. in-fol., demi-rel. — 1300 fr.

127. De gli habiti antichi et moderni, da Cesare Vecellio. *Venetia*, 1590 ; in-8, 420 fig. s. bois, mar. r. comp. tr. dor. — Première édition. — 401 fr.

136. Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie; par Wulson de la Colombière. *Paris*, 1648 ; 2 vol. in-fol., gr. pap., front., portr. et fig., mar. br., fil., tête dor.; non rognés. (*Hardy-Mennil*). — 385 fr.

197. Les tournois du roi René, publ. par Champollion-Figeac, Dubois et Motte. *Paris*, 1826 ; gr. in-fol., front., portr., 19 grandes planches coloriées, d.-rel. dos et coins de mar. v., dos fleurdel., non rogné. — 180 fr.

202. Cest lordre qui a esté gardé à Tours pour appeler devant le Roy, ceux des trois estatz du royaume. *Collacion par nous faicte avec loriginal signé J. Robertet, le* 23 *mars* 1483; in-fol., goth., mar. r., fil., tr. d. (*Duru*).— Exempl. portant la signat. de J.-A. de Thou. — 401 fr.

203. Cest lordre qui a esté gardé à Tours, pour appeler devant le Roy ceulx des troys estatz du royaume (en 1483). *S. l. n. d.;* in-8, goth., vél., fil., tr. d. (*Aux armes de De Thou*). — Autre édition que la précédente. — 590 fr.

207. L'entrée du Roy (Louis XII) à Millan. *Lyon, s. d.* (1509); in-4, goth. de 4 pag., fig. s. bois sur le titre, mar. bleu, jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 300 fr.

211. Lordre du sacre et couronnement du roy très-chrestien Françoys de Valois, premier de ce nom, fait en l'église de Reims,

Digitized by Google

le 25 janvier 1514. *S. l. n. d.*; pet. in-8 goth. de 12 ff., mar. bleu, fil., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 375 fr.

212. Lentrée du très-chrestien roy de France, Francoys de Vallois, premier de ce nom, en sa ville de Paris, le 15 février 1514. *S. l. n. d.*; pet. in-4 goth. de 4 ff., titre gr., mar. r. fil. tr. dor. — 700 fr.

215. Le triumphant et très-noble mariage de.... madame Renée de France, fille du roy Loys XII, avec le duc de Ferrare. *S. l. n. d.* (1528); pet. in-8 de 8 ff., m. bl., fleurs de lis, tr. d., doublé de mar. r. — 600 fr.

217. Le recoeul du triumphe solepnel faict en la cité de Cambray pour la paix..., avec la venue des dames et du roy (du 5 juillet au 7 août 1529). *S. l. n. d.*; pet. in-4 de 4 ff. goth., mar. v. comp. tr. d. (*Bauzonnet*). — 495 fr.

218. La triumphe de la paix célébrée en Cambray : faicte par maistre Jean Thibault. *Anvers, s. d.* (1529); pet. in-4 de 12 ff. goth., fig. sur le titre, mar. v. dent. tr. dor. — 320 fr.

219. Le traicté de la paix faicte entre nostre sainct père le pape..., Charles, empereur, Françoys, roy de France, Fernande, roy de Hongrie, et Henry, roy d'Angleterre. *Paris, s. d.* (1529); pet. in-8 de 4 ff. goth., fig. s. bois, mar. la Vall., dent. tr. dor. — 400 fr.

220. Le traicté des mariages faictz en France, en Espagne, Angleterre et Lorraine. *S. l. n. d.* (vers 1529); pet. in-8 de 4 ff., goth., fig. s. bois, mar. ol., dent. tr. dor. — 400 fr.

221. Lentrée et réception de messieurs les enfants de France, et de la royne Alienor, qui fut le 1er juillet 1530. *S. l. n. d.*; pet. in-8 de 4 ff., goth., mar. bleu jans., tr. d. (*Chambolle-Duru*). — 300 fr.

223. Lentrée de la royne et des enfants de France, en la ville d'Angoulesme. *S. l. n. d.* (1530); pet. in-8 de 4 ff. goth., fig. sur le titre, mar. bl. jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 350 fr.

224. La grant triumphe faicte de monsieur le Daulphin et duc d'Orléans et de la royne Aliénor en la ville de Lyon. *S. l.*

Digitized by Google

n. d. (1530); pet. in-8 de 4 ff. goth., mar. r. dent. tr. dor. — 395 fr.

227. Lentrée de la Royne en sa ville et cité de Paris (par Guill. Bochetel). *Paris, Geofroy Tory*, 1531; pet. in-4 de 24 ff. encadrés, fig., mar. bleu, plats fleurdelisés, doublé de mar. grenat, large dent. tr. dor. — 675 fr.

234. Les dialogues des troys estatz de Lorraine sur la nativité de Charles de Lorraine...; par Edmond du Boullay. *Strasbourg*, 1543; pet. in-fol., titre encadré, v. f. fil., tr. dor. — 240 fr.

235. Le trespas, obsèques et enterrement de François, roy de France, premier du nom.... (par P. du Chastel). (*Paris*), *Rob. Estienne, s. d.* (1547); gr. in-4, mar. bl. fil. tr. dor. — 215 fr.

239. Le trespas, obsèques et enterrement de François, roy de France, premier du nom. *Anvers*, 1547; pet. in-4 de 8 ff., goth., titre encadré, mar. viol., fil. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 190 fr.

240. Le trespas, obsèques et enterrement de François, roy de France, premier du nom; par P. du Chastel, etc. *Paris*, 1674; in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*aux armes de Colbert*). — 145 fr.

241. La magnificence de la superbe et triumphante entrée de la cité de Lyon, faicte au roy Henry deuxiesme du nom et à la royne Catherine, le 23 septembre 1548. Pet. in-4 de 44 ff. 15 fig. sur bois, v. ant. fil. tr. dor. — 270 fr.

242. La magnifica et triumphale intrata del re di Francia, Henrico secundo, fatta nella città di Lyone, et a la sua consorte Catharina, alli 21 sep. 1548. *Lyone, Gul. Rovillio*, 1549; pet. in-4, fig. s. bois, mar. bl., dos et coins ornés d'H couronnés et de croissants (*Lortic*). — 250 fr.

243. Les grands triumphes faicts à l'entrée du roi Henry second en la cité de Paris. *Paris, s. d.* (1549); pet. in-8 de 16 ff., goth., mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 315 fr.

245. C'est l'ordre qui a esté tenu à l'entrée du roy Henri

Digitized by Google

deuxiesme du nom en la ville de Paris, le 16 juin 1549. *Paris, s. d.* (1549); in-4, fig. s. bois, mar. bl., comp., dent. intér., tr. dor. (*Lortic*). — Première édition. — 1530 fr.

248. La sciomachie et festins faits à Rome, pour la naissance du duc d'Orléans; extrait d'une lettre de Fr. Rabelais. *Lyon, Séb. Gryphius*, 1549; pet. in-8 de 31 pag., mar. bl. comp., tr. dor. — 365 fr.

249. L'entrée du roy (Henri II) faicte en sa ville de Rouen, le 1er octobre, et celle de la royne, le jour suivant. *Paris*, 1550; pet. in-8, mar. bl., comp. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 400 fr.

250. C'est la déduction du somptueux ordre, plaisantz spectacles.... dressés par les citoyens de Rouen.... à l'entrée du roy Henry second et de la royne Katharine de Médicis, le premier et le second jour d'octobre 1550. *Rouen*, 1551; in-4, 29 fig. sur bois, 2 pag. de musique, mar. bl., comp. dos orné, tr. dor. (*Chambolle-Duru*).—1 525 fr.

252. Le très-excellent enterrement de Claude de Lorraine, duc de Guise.... par Edmond du Boullay. *Paris, Gilles Corrozet*, 1551; 112 ff. avec blasons. — Oraison funèbre du duc de Guise, par Claude Guilliauld. *Paris*, 1550; 44 ff. — Le catholique enterrement du cardinal de Lorraine...; par Edmond du Boullay. *Paris*, 1550; 16 ff. — 3 pièces en 1 vol. in-8, mar. bl., fil., tr. dor. (*Du Seuil*). — 370 fr.

255. La publication de la trève faicte entre le roy Henry second, Charles V empereur et Philippe roy d'Angleterre.... faicte à Paris, le 16 février 1555. *Paris* (1555); pet. in-8 de 4 ff., goth., mar. bl., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 206 fr.

257. Le trespas et l'ordre des obsèques.... du roy Henry deuxième du nom.... par le seigneur de la Borde, François de Signac.... *Paris, Rob. Estienne*, 1559. — Les deux sermons funèbres ès obsèques.... *Paris, Rob. Estienne*. — Epitaphium in mortem Henrici II.... Epitaphe en 12 langues.... *Paris, Rob. Estienne*, 1560. — En 1 vol. in-4, mar. bl., comp., tr. dor. — 480 fr.

262. L'entrée, sacre et couronnement du roy Charles neufiesme, faicte en la ville de Reims, le 24 may 1561. *Paris*, 1561;

Digitized by Google

in-8 de 7 ff.—La harangue au Roy, faicte à Reims par le card. de Lorraine. *Lyon*, 1561; 4 ff. — En 1 vol. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Duru*). — 175 fr.

265. Les triomphes, grands bravetez et magnificences, faictes pour l'entrée de Charles neufiesme du nom, en la ville de Troye..., le 23 mars 1564, avant Pasques. *Lyon*, 1564; in-8 de 16 ff., mar. r., fil. tr. dor. (*Duru*). — 295 fr.

266. Recueil faict au vray de la chevauchée de l'asne, faicte en la ville de Lyon, et commencée le 1er septembre 1566. *Lyon*, *s. d.*; pet. in-8 de 40 pages, mar. r. dent. tr. dor. — 500 fr.

276. Bref et sommaire recueil de ce qui a esté faict et de l'ordre tenue à la joyeuse et triumphale entrée de Charles IX en sa ville de Paris, avec le couronnement de la royne Elisabet d'Autriche, au mois de mars 1571. *Paris*, *Denis du Pré*, 1572; 3 part. en 1 vol. in-4, fig. sur bois, mar. bl., comp., dos et coins ornés, tr. dor. — 600 fr.

278. Magnificentissimi spectaculi à regina regum matre in hortis suburbanis editi.... Jo. Aurato poeta regio autore. *Paris*, *Fed. Morel*, 1573; in-4, fig., mar. bl., dos et coins fleurdel., dent. intér., tr. dor. — 360 fr.

293 *bis*. La somptueuse et magnifique entrée du roy Henry III, en la cité de Mantoue (par Blaise de Vigenère). *Paris*, 1576; in-4, fig., mar. bl., dos et coins fleurdel. tr. dor. — 405 fr.

296. Discours de l'entrée faicte en Avignon, au card. de Bourbon, légat, le 26 oclobre 1574...; par P. Constant Lengrois. *Lyon*, *Ben. Rigaud*, 1574; in-8 de 16 pag., mar. br. fil., tr. dor. — 170 fr.

300. Bref et sommaire recueil de ce qui a été faict et de l'ordre tenu à l'entrée de François, frère unique du Roy, duc de Berry, Anjou, etc., en la ville de Bourges, le 15 juillet 1576. *Bourges*, 1576; pet. in-4 de 6 ff. mar. bl., comp., tr. or. (*Chambolle-Duru*). — 300 fr.

306. Recueil de la chevauchée faicte à Lyon, le 17 novembre 1578; *Lyon*, *s. d.* (1578); pet. in-8 de 24 pag., mar. r. fil., comp., doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Thompson*). — 600 fr.

Digitized by Google

310. La joyeuse et magnifique entrée de François, frère unique du Roy, duc de Brabant, d'Anjou, etc., en sa ville d'Anvers. *Anvers*, 1582; in-8 de 76 pag., v. f. fil., coins ornés, tr. dor. (*Bauzonnet*). — 220 fr.

314. Ballet comique de la Royne...; par Baltasar de Beaujoyeulx. *Paris*, 1582; in-4, 27 pl. et mus. grav., mar. citron, comp., tr. dor. — 700 fr.

317. L'ordre tenu aux obsèques et funérailles de François de Vallois, fils et frère de Roy, faict à Paris le 25 juin 1584. *Lyon, Ben. Rigaud*, 1584; pet. in-8 de 8 ff., mar. r. tr. dor. — 175 fr.

318. Discours de l'ordre tenu par les habitans de la ville de Rouen, à l'entrée du Roy (Henri III). *Paris*, 1588; pet. in-8 de 7 ff., mar. bleu, tr. dor. — 355 fr.

319. Discours de l'ordre tenu par les habitants de la ville de Rouen, à l'entrée du Roy (Henri III). *Lyon, J. Pillehotte*, 1588; pet. in-8, mar. bl. tr. dor. — 320 fr.

323. Cérémonies observées au sacre et couronnement de.... Henry IV, roi de France et de Navarre.... *Paris*, 1594; pet. in-4, portr. ajouté, mar. r. fil. dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 220 fr.

328. Discours de la joyeuse et triomphante entrée de... Henry IV... faicte en sa ville de Rouen, le 16 octobre 1596.... *Rouen*, 1599; in-4, fig. sur bois, mar. r., comp. dos orné, tr. dor., avec étui. — 2020 fr.

349. Pompe funèbre de Charles III, duc de Lorraine..., depuis le 14 mai 1608 jusqu'au 19 juillet suivant.... *Nancei, Claud. de la Ruelle, inventor, Frid. Brentel fecit, Herman de Loye excudit, s. d.* (vers 1611); gr. in-fol., 80 pl., v. m. fil. — 500 fr.

352. Voyage du Roy (Henri IV) à Metz, ensemble les signes de resjouyssance faits à l'entrée du Roy; par Abr. Fabert. *S. l.* (*Metz*), 1610; pet. in-fol., front. et 19 pl., vél. — 345 fr.

407. L'ordre tenu à la réception du Roy et de la Royne, en leur ville de Paris. *Paris*, 1616; pet. in-8 de 8 pag., mar. r. fleurs de lis, tr. dor. — 75 fr.

Digitized by Google

409. Discours sur le subject du feu artificiel, lequel doit être posé la veille de saint Jean, en la place de Grève. *Paris*, 1619; pet. in-8 de 4 ff., mar. La Vall., tr. dor. — 140 fr.

444. Le Pancraste d'Alcandre, ou le carrosel du duc de la Valette..., par le sieur Morillon. *Bourdeaus*, 1627; in-8, v. f.— 300 fr.

445. L'immortalité du carrousel du duc d'Espernon.... (par Caillavet). *Paris*, 1627; in-8 de 32 pag., mar. bl. fil., dos orné, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 300 fr.

449. Eloges et discours sur la triomphante réception du Roy (Louis XIII) en sa ville de Paris.... (par J.-B. Marchand). *Paris*, 1629; in-fol., fig., mar. v., dos et plats fleurdelisés, tr. dor. (*Rel. anc.*). —530 fr.

456. L'Arc-en-ciel de la ville de Mascon, représentant.... les rares perfections de Henry de Bourbon, premier prince du sang.... en son entrée dans cette ville, le 4 décembre 1632. *Bourg en Bresse*, 1633; pet. in-4, d.-rel., dos et coins de mar. r. — 139 fr.

461. Le Bouquet royal, ou le parterre des riches inventions qui ont servi à l'entrée du Roy Louis le Juste, en sa ville de Reims; par N. Bergier.... avec les cérémonies de son sacre, par P. de La Salle. *Reims, Sim. de Foigny*, 1637; pet. in-4, v. f. — 139 fr.

482. La pompeuse et magnifique cérémonie du sacre du roy Louis XIV, fait à Reims le 7 juin 1654 (par le chev. Avice). *Paris*, 1655; in-fol., fig., mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. anc.*).— 305 fr.

484. Le sacre et couronnement de Louis XIV, dans l'église de Reims, le 7 juin 1654. *Paris*, 1717; 3 part. en 1 vol. in-12, portr., mar. v., fil., doublé de satin, tr. dor. (*Aux armes de Daguesseau.*) — 201 fr.

490. Recueil de pièces sur l'entrée de Louis XIV et de la Reine, dans la ville de Paris en 1660. *Paris, J.-B. Loyson*, 1660; 16 pièces en 1 vol. in-4, fig., vél. — 300 fr.

500. Relation de ce qui s'est passé à l'arrivée et durant le séjour de Louis XIV, dans la ville d'Avignon, depuis le 19 mars

Digitized by Google

jusqu'au 1er avril 1660. *Avignon*, 1660; in-4, mar. r., comp., fil. tr. dor. — 240 fr.

505. Courses de testes et de bague faittes par le Roy (Louis XIV)..., en 1662 (rédigé par Ch. Perrault, avec une relation en vers lat. par Fléchier). *Paris, impr. roy.*, 1670; gr. in-fol., front., 96 pl., mar. r., fil., tr. dor. (*Aux armes.*) — 206 fr.

517. Les divertissemens de Versailles donnez par le Roy à toute sa cour.... en 1674 (par Ant. Félibien des Avaux). *Paris*, 1674; in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Aux armes du Grand Dauphin.*) — 280 fr.

531. Recueil des veues dessinées sur les lieux par le duc de Berry, en accompagnant le roy d'Espagne à Saint-Jean de Lus, depuis le 4 décembre 1700 jusqu'au 22 janv. 1701. Pet. in-4 obl., 63 dessins à la plume, mar. r. jans. tr. dor. (*Rel. anc.*)

531 *bis*. Lettres inédites de Duché de Vanci. *Paris*, 1830, in-8.— Texte explicatif des dessins du duc de Berry. — Les art. 531 et 531 *bis* réunis : 500 fr.

546. Le sacre de Louis XV, dans l'église de Reims, le 15 octobre 1722 (par Danchet). *S. l. n. d.*; gr. in-fol., front. et pl., mar. v., larges dent., tr. dor. (*Pasdeloup*).—Livre entièrement gravé, texte et planches.—415 fr.

550. Mémoires concernant l'infanterie dijonnoise, autrement dite la Mère Folie de Dijon. *Stultis, stultioribus, stultissimis*, 1723; *manuscrit* pet. in-fol., dessins à la plume et à l'encre de Chine, mar. r., dent., tr. dor. (*Rel. anc.*). — 271 fr.

598. Description et relation de tout ce qui a été fait et s'est passé à l'occasion du mariage de Louis-Auguste, Dauphin, avec Marie-Antoinette archiduchesse d'Autriche, par M. de la Ferté. *S. l. n. d.* Manuscrit in-4, mar. r. fil., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. (*Aux armes.*) — 600 fr.

606. Sacre et couronnement de Louis XVI, à Reims, le 11 juin 1775. *Paris*, 1775; in-4, fig. grav., mar. r., larges dent., tr. dor. (*Aux armes de Marie-Antoinette*).—1600 fr.

624. Collection des pièces officielles et des documents originaux sur les fêtes de la République française, 1789-1815; environ

Digitized by Google

400 pièces in-8, non rogn., quelques-unes avec figures. — 800 fr.

738. Descrizione del regale apparato per le nozze di Madama Cristina di Lorena, Moglie del ser. don Ferdinando Medici III, gran duca di Toscana; da Rafael Gualterotti. *Firenze*, 1589; in-fol., 63 grav., mar. r. tranch. dor. — 800 fr.

886. Le coronement du très-illustre roy de Bohemen, archiduc Ferdinande.... et de sa royalle majesté espousée la Royne, faicte en la cité de Prag, en l'an 1527; translaté en franç. par Vuygant de Koln. *S. l. n. d.*; pet. in-4 de 4 ff., goth., mar. La Vall., riches comp., doublé de mar. bl., gardes de tabis, tr. dor. (*Dans un étui de mar. brun.*) — 1000 fr.

887. La triumphante entrée et couronnement de Fernant de la royalle majesté de Hongrie et de Boheme, faicte à Stoel Witténburch le dernier jour d'octobre 1527. *Anvers*, 1527; pet. in-4 de 4 ff., goth., mar. La Vall., comp., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 200 fr.

820. Le excellent et plus divin q'humain voyage entreprins et faict par.... Charles César, empereur des Rommains, etc.... pour son couronnement, entrée es Itales, etc.... *S. l. n. d.* (1530); pet. in-4 de 4 ff., goth., fig. sur bois, mar. La Vall., comp., doublé de mar., gardes de tabis, tr. dor. (*Dans un étui de mar. brun.*) — 1200 fr.

891. Représentation de la cavalcade et des réjouissances qui eurent lieu à Bologne, le 24 mars 1530, à l'occasion du couronnement de Charles-Quint. Impr. sur vélin; in-fol., 38 pl. et 2 tableaux, cuir de Russie, tr. dor. — 4000 fr.

891 *bis*. Représentation de la cavalcade et des réjouissances qui eurent lieu à Bologne le 24 mars 1530, à l'occasion du couronnement de Charles V. In-fol. oblong, cart. — 230 fr.

897. Anfang, vrsprung unnd herkomen des Thurnirs in Teutscher nation.... (von G. Aûxner). (Origine et cause des tournois en Allemagne). 1530; in-fol. fig. sur bois, rel. en bois, peau de truie estampée, fermoirs et coins en cuivre. — 380 fr.

Digitized by Google

902 *bis*. Déclaration des triumphantz honneurs et recoeul faictz à la majesté impériale et à messieurs le dauphin et duc d'Orléans, à leur entrée en la cité de Cambray, en 1539, le 20 janvier. *Cambray* (1539); pet. in-4 goth., 16 ff., plus 4 ff. de musique notée, mar. v., comp. fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 600 fr.

914. La magnifique et sumptueuse pompe funèbre.... de l'empereur Charles-Quint, célébrée en la ville de Bruxelles, le 29 décembre 1558. *Anvers*, *Chr. Plantin*, 1559; pet. in-fol., 33 pl., mar. r. — 790 r.

915. Les grandes et solennelles pompes funèbres faictes en la ville de Bruxelles, les 29 et 30 décembre 1558, pour le service de Charles-Quint, trad. de l'esp. en fr. *Paris*, 1559; pet. in-8 de 11 ff., mar. r., fil., tr. dor. (*Duru*). — 225 fr.

931. Parentalia divo Ferdinando Cæsari Augusto, etc.... persoluta Viennæ, anno 1565. *Augustæ Vindel.*, 1566; in-fol. impr. d'un seul côté, titre gr., 31 pl., mar. r., tr. dor. — 601 fr.

437. Ordentliche Beschreigung.... (Description des fêtes données à Vienne le 24 août 1571, pour les noces de l'archiduc Charles et de Marie de Bavière). *Vienne*, 1571; in-fol., 22 pl., mar. tr. dor. — 400 fr.

1053. Les exeques et pompe funerale de feu.... don Fernande, roy catholique, faicte en l'esglise Saincte-Goule à Bruxelles, le 13 mars 1515; rédigée par Remy du Puy. *S. l. n. d.*; pet. in-fol., mar. viol., doublé de mar. ol., comp. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 601 fr.

1200. Le Diable boiteux (par Le Sage). *Paris*, 1707; in-12, mar. r., larges dent., doublé de mar. bleu, fil., tr. dor. — 281 fr.

CATALOGUE DES LIVRES RARES ET PRÉCIEUX ET DES MANUSCRITS ANCIENS, COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE DE SIR RICHARD TUFTON, dont la vente a eu lieu les 7 et 8 avril 1873.

1. Horæ. *Manuscrit* du XVe siècle, sur vélin; pet. in-4 de 170 ff., 38 grandes et 861 petites miniatures, encadremeuts en or

Digitized by Google

et couleurs, relié en bois recouvert de veau brun estampé. — 30 000 fr.

4. Livre d'heures en latin. *Manuscrit* du xve siècle, sur vélin, in-8, 11 grandes miniatures et 30 petites, bordures historiées en or et couleur, mar. r., comp. fleurdelisés, tr. dor. (*Rel. anc.*). (*Armes et signature de la duchesse de Berry.*)—1700 fr.

5. Apocalysis sancti Johannis. Pet. in-fol. de 48 feuillets imprimés d'un seul côté, fig. sur bois représentant environ 75 sujets de l'Apocalypse ; mar. br., comp. à fr., tr. dor. — 2500 fr.

6. Heures à l'usage de Paris. *Paris, pour Ant. Verard*, 8 *aoust* 1500 ; in-8 sur vélin, fig. sur bois, init. en or et couleurs ; v. f., comp. tr. dor. (*Rel. du temps*). — 1165 fr.

7. Hore intemerate virginis Marie secundum usum romanum. *Paris, Kerver*, 10 *janv.* 1503 ; in-8, vélin, fig. et encadrem. sur bois, texte en lat. et en franc. ; relié en bois recouvert de v. f., ornements, tr. dor. (*Rel. du temps*). — 400 fr.

9. Ces présentes heures à l'usaige de Romme sont tout au long sans riens requerir.... *Paris, pour Guill. Eustache*, 1517 ; gr. in-8, vél., fig. sur bois, init. en or et couleurs, relié en velours vert. — 3900 fr.

10. Biblia sacra.... *Parisiis*, 1552 ; 2 part. en 3 vol. pet. in-fol., fig. sur bois, mar. r., comp., tr. dor. (*Rel. du* xvie *siècle*). (*Aux armes du card. Salviati.*) — 400 fr.

11. Biblia sacra.... *Parisiis*, 1656 ; pet. in-8, grand pap., mar. r., fil., tr. d. (*Derome*). — Exempl. de Ch. Nodier. — 250 fr.

14. Le Nouveau Testament..., trad. en franç. (par Le Maistre de Sacy). *Mons, Gasp. Migeot* (*Amsterdam, les Elsevirs*), 1667 ; in-12 à 2 col., mar. bl., fil., doublé de tabis, tr. dor. (*Du Seuil*). — 260 fr.

16. Historiarum veteris Testamenti icones.... cum brevi..., latina et gallica expositione. *Lugduni, Melchior et Gasp. Trechsel*, 1539 ; très-pet. in-4, 94 fig. sur bois, comp., tr. dor. (*Thompson*). — 271 fr.

23. Defensorium inviolate perpetueque virginitatis beate Marie virginis. *S. l. n. d.* (*vers* 1470) ; pet. in-4, 53 fig. sur bois,

Digitized by Google

mar. br., comp. genre Grolier, doublé de mar. r., tr. dor. — 381 fr.

33. Explication des maximes des saints sur la vie intérieure; par Fénelon, *Paris*, 1697; in-12, mar. r., comp., tr. dor. (*Rel. anc.*). (*Aux armes de Godet des Marais.*) Edition originale. — 499 fr.

37. La clef du sanctuaire (trad. du lat. de B. Spinosa, par le chevalier de Saint-Glain). *Leyde*, 1678, pet. in-12. — Réfutation des erreurs de Spinosa, par de Fénelon...; et la vie de Spinosa, par Colerus. *Bruxelles*, 1731, pet. in-12; ensemble, 2 vol. pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Derome*). — 210 fr.

39. Omnia Platonis opera (græcè). *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ soceri...*, 1513; 2 part. en 1 vol. pet. in-fol., v. viol., comp. à fr. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — Signat. aut. de Rabelais sur le titre. — 345 fr.

40. Omnia divini Platonis opera, tralatione Marsilii Ficini..., *Lugduni*, 1548; in-fol. à 2 col., v. br., comp. à mosaïque, tr. ciselée et dor. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 295 fr.

43. Les essais de Michel, seigneur de Montaigne, édition nouvelle..., *Paris*, *M. Sonnius*, 1595; in-fol., mar. citr., fil., tr. dor. (*Rel. du temps.*) — Première édit. complète, publ. par Mlle de Gournay. — 970 fr.

46. Les essais de Michel seigneur de Montaigne, nouvelle édition.... *Amst.*, *Ant. Michiels* (*Bruxelles*, *Foppens*), 1659; 3 vol. in-12, front. gr., portr., vél. — 300 fr.

48. Réflexions, ou sentences et maximes morales (par le duc de la Rochefoucauld). *Paris*, *Cl, Barbin*, 1665; in-12, front. gr., mar. viol., fil., doublé de mar. r., comp., tr. dor. (*Bauzonnet*). — Edit. originale; exempl. de Ch. Nodier. — 355 fr.

58. Glanvilla anglicus (Fr. Bartholomæus de). De proprietatibus rerum. *Absque nota* (*Edit. du* XVe *siècle*); in-fol. à 2 col., goth., rel. en bois recouvert de v. br. — 280 fr.

59. Galeni extra ordinem libri..., *Venetiis*, *hæredes L. A. Juntæ*, 1541; in-fol., titre encadré, mar. br. à comp. tr. dor. — Exempl. de Canevarius. — 1000 fr.

60. Petri Andr. Matthioli.... Commentarii in libros sex Dioscori-

Digitized by Google

dis, de materia medica. *Venetiis, in off. Erasmiana*, 1554; in-fol., fig. sur bois, v. f. comp. à mosaïque, tr. dor. (*Riche rel. italienne du* XVIe *siècle.*) — 699 fr.

61. Valerii Cordi annotationes in Dioscoridis de medica libros.... (*Tiguri*), 1561; in-fol., fig. sur bois, v. f., comp. à mosaïque, tr. ciselée et dor. (*Belle rel. du* XVIe *siècle.*) — 700 fr.

62. Ortus sanitatis, translaté de lat. en franç. (*Paris, Anl. Verard, vers* 1501); in-fol. à 2 col., goth., fig. sur bois, mar. v. fil., comp., tr. dor.

63. Le traictié des bestes, oyseaux, poissons,.... du Jardin de santé. *Paris, Ant. Verard, s. d.;* in-fol. à 2 col., mar. v. fil., comp., tr. dor. (Seconde partie du n° 62). — Les deux numéros réunis, 700 fr.

69. Le vite dipiu eccellenti pittori.... da Giorgio Vasare.... *Fiorenza, i Giunti*, 1568; 3 vol. in-4, portr., gr. sur bois, mar. r., fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). (*Aux armes de Colbert.*) — 381 fr.

70. La Morosophie de Guillaume de la Perrière, contenant cent emblêmes moraux.... *Lyon, Macé Bonhomme*, 1533; in-8, 100 fig. sur bois, encadrem., v. f. fil., comp. tr. dor. (*Rel. du temps.*) — 315 fr.

74. Prose di Pietro Bembo.... *Vinegia, Giov. Tacuino*, 1525; pet. in-fol., mar. r., comp. tr. dor. — Exemplaire de Canevarius. — 500 fr.

77. Virgilius. *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, 1527; in-8, mar. f., riches comp., tr. dor. — Exempl. de Grolier.— 5000 fr.

100. Le Rommant de la Rose, *s. l. n. d.* (*vers* 1485); in-fol. à 2 col., goth., fig. sur bois, mar. or., fil., doublé de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — La plus ancienne édition du roman de la Rose. — 3500 fr.

102. Les œuvres de feu maistre Alain Chartier. *Paris, Galliot du Pré*, 1529; pet. in-8, fig. sur bois, mar. bl., comp. tr. dor. — 615 fr.

104. Heures de Nostre Dame, mises en ryme..., par Pierre

Digitized by Google

Gringoire. *Paris, J. Petit, s. d.* (*vers* 1534) ; 2 part. en 1 vol., pet. in-4, goth., fig. sur bois, mar. br., comp., tr. dor. (*Duru et Chambolle*). — 680 fr.

105. Epistres familières du Traverseur (Jean Bouchet). *S. l. n. d.* (*Poitiers, Guill. et Jac. Bouchet*), 1545 ; pet. in-fol., mar-n., comp. dent. tr. dor., titre en or. — 245 fr.

106. Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais. *Paris*, 1719 ; in-12, mar. r., fil. tr. dor. (*Derome*). — Exempl. de Ch. Nodier. — 411 fr.

107. Marguerites de la Marguerite des princesses (publ. par Sim. Silvius, dit La Haye). *Paris, A. l'Angelier*, 1552 ; 2 tom. en 1 vol. in-16, v. f., comp. à mosaïque, tr. dor. (*Rel. du temps.*) — 300 fr.

109. Les œuvres de Pierre de Ronsard (avec les comment. de Nic. Richelet). *Paris, Nic. Buon*, 1610 ; pet. in-12, front. gr., portr., mar. r., fil., dent. inter., tr. dor. (*Niédrée*). — 400 fr.

111. Les quatrains du seigneur de Pybrac.... *Paris*, 1583 ; 2 part. en 1 vol., petit in-12, mar. bl., fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 300 fr.

112. Les œuvres du sieur Théophile. *Paris, P. Billaine*, 1622 ; 2 part. in-8. — Recueil de toutes les pièces faites par Théophile, depuis sa prise jusqu'à sa mort. *Paris*, 1626, in-8. En 1 vol. in-8 réglé, mar. r., fil. comp. tr. dor. (*Rel. anc.*) — Exempl. d'Anne d'Autriche. — 201 fr.

113. Le Parnasse satyrique du sieur Théophile. *S. l.* (*Hollande*), 1660 ; pet. in-12, mar. br., dent., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 216 fr.

114. Le Parnasse satyrique du sieur Théophile, *s. l.* (*Hollande*), 1660 ; pet. in-12, vél. — 480 fr.

118. Contes et nouvelles en vers, par M. de la Fontaine, *Amst.* (*Paris, Barbou*), 1762 ; 2 vol. in-8, fig. d'Eisen, fleurons, vign., 2 portr., mar. r., fil. tr. dor. (*Derome*). — Édition dite des Fermiers généraux. — 805 fr.

127. Orlando furioso di Lod. Ariosto. *Birmingham, Baskerville*,

Digitized by Google

1773; 3 vol. gr. in-8, 2 portr., fig., mar. r., dent., doublé de tabis, tr. dor. (*Bradel*). — 335 fr.

135. Le premier volume (et le second) du triomphant Mystère des actes des Apostres.... (par Arnoul et Symon de Greban). *Paris, pour Guill. Alabat de Bourges*,... 1537; 2 tom. en 1 vol., pet. in-fol. à 2 col., goth., mar. r., fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 380 fr.

136. Maistre Pierre Pathelin. *S. l. n. d.*; pet. in-8 de 36 ff. — Le testament Pathelin, à quatre personnaiges. *S. l. n. d.*; pet. in-8 de 16 ff., goth., fig. sur bois; 2 part. en 1 vol. pet. in-8, mar. r., fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — Le seul exempl. connu de cette édition. — 5350 fr.

143. Artus de Bretaigne. *Paris, Michel le Noir*, 1502; pet. in-4, goth., fig. sur bois, mar. r., comp. à mosaïque, doublé de mar. citr. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 3500 fr.

144. Lancelot du Lac. *Paris, J. Petit*, 1533; 3 part. en 1 vol. in-fol. à 2 col., goth., fig. sur bois, rel. en bois recouv. de v. br. estampé. — 3100 fr.

145. Meliadus de Leonnoys. *Paris, Galliot du Pré*, 1528; in-fol. à 2 col., goth., fig. s. bois, rel. en bois, v. f. estampé, fermoirs. — 1720 fr.

146. Sensuit Ogier le Danois, duc de Danemarche.... *Paris, Vo Jeh, Trepperel, s. d.*; pet. in-4 à 2 col., goth., fig. s. bois, mar. r. jans., dent. intér., tr. dor. (*Hardy*). — 285 fr.

147. Histoire très-récréative des faictz et gestes de Theseus de Coulongne...., *Paris, Ant. Bonnemere*..., 1534; 2 tom. en 1 vol. in-fol. à 2 col., goth., fig. s. bois, mar. r. fil., doublé de mar. r., dent, tr. dor. (*Bauzonnet*). — 2180 fr.

149. Les quatre fils Aymon. *Lyon, Cl. Nourry*, 1526; in-4 de 116 ff., goth., fig. s. bois, mar. bl., comp. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 2200 fr.

159. Le taureau bannal de Paris. *Cologne, P. Marteau* (*Holl., à la sphère*), 1689; pet. in-12, mar. bl., fil. à fr., tr. dor. (*Duru*). — 110 fr.

160. Histoire amoureuse et badine du congrès d'Utrecht (par

Digitized by Google

Cas. Freschot). *Liége, Jacob le Doux, s. d.*; pet. in-12, front. gr., mar. v. fil., dos orné, tr. dor. (*Aux armes de la duchesse de Pompadour.*) — 450 fr.

161. Les cent Nouvelles. *Paris, Ant. Verard*, 1480; pet. in-fol. à 2 col., goth., fig. s. bois, mar. r., comp. à fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — Première édit. — 3950 fr.

164. Hypnerotomachia Poliphili.... *Venetiis, in ædibus Aldi Manutii* (1499); in-fol., fig. s. bois, v. br., comp. tr. dor. — Exempl. de Grolier. — 2100 fr. (La reliure bien médiocre.)

167. Il Decamerone di Giov. Boccaccio.... *Firenze per li heredi di Phil. di Giunta*, 1527; pet. in-4, lettres ital., mar. r., dent., dos orné à l'oiseau, doublé de tabis, dent. intér., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 840 fr. (Édition originale.)

170. Le Décameron de Jean Boccace (trad. par Ant. le Maçon). *Londres* (*Paris*), 1757; 5 vol. in-8, fig. d'Eisen, Cochin et autres, fig. doubles, v. f., dent., tr. dor. — Exempl. en pap. de Holl. — 500 fr.

172. Adagiorum opus Des. Erasmi.... *Lugduni, Seb. Gryphius*, 1550; in-fol. à 2 col., v. br., comp. à mosaïque, tr. ciselée et dor. (*Rel. du* XVIe *s., aux armes des ducs de Croy.*) — 2700 fr.

180. Premier livre (second et troisiesme) des serées de Guill. Bouchet. *Paris*, 1608; 3 vol. in-12, vél. — Première édit. — 270 fr.

181. M. Tulli Ciceronis opera *Ludgd. Batav. ex offic. Elzeviriana.* 1642; 10 vol. pet. in-12, portr., front. gravé, mar. bl. dent., doublé de tabis, tr. dor. (*Derome*). — 1250 fr.

182. Œuvres de Denis Diderot.... *Paris*, 1821; 20 vol. gr. in-8, pap. vél., demi-rel., v. ant., non rogn. — 500 fr.

183. Recueil de pièces choisies, rassemblées par le Cosmopolite. *A. Anconne*, 1735; pet. in-4, mar. bl., fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 515 fr.

185. Preculphi episcopi chronicorum libri.... (*Coloniæ*), *Melchior Novesianus*, 1539; in-fol., v. f., comp., tr. dor. — Bel exempl. de Maioli. — 1850 fr.

186. Discours sur l'histoire universelle.... par Jac.-Bén. Bos-

Digitized by Google

suet. *Paris*, *Mabre-Cramoisy*, 1681; in-4, mar. gren., fil., tr. dor. (*Bauzonnet*). — Edit. originale. — 200 fr.

191. Bocace, de la généalogie des Dieux. *Paris*, *Ant. Verard*, 1498; in-fol. à 2 col., goth., fig. s. bois, v. f., plats et dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1350 fr.

200. I commentari di C. Giulio Cesare, con le figure in rame.... fatte da Andre Palladio. *Venetia*, 1575; pet. in-4, fig. s. bois, mar. br., comp. à mosaïque, doublé de mar. v., tr. dor. et ciselée. — 490 fr.

201. Joannis Cuspiniani.... de Cæsaribus atque imperatoribus romanis opus.... *S. l.*, 1540; in-fol., portr. en méd., mar. br., comp. à mosaïque, tr. dor. — Exempl. de Canevarius. — 500 fr.

202. P. Corn. Taciti.... Annalium libri. *Lugduni*, *Seb. Gryphius*, 1542; 3 part. en 1 vol. in-8, mar. r., comp. à mosaïque, incrustations de mar. n., tr. dor. (*Aux armes du card. de Tournon*). — 300 fr.

205. Basilicon, opus genealogicum.... Editum opera Eliæ Reusneri.... *Francofurti*, 1592; in-fol., mar. br., comp. à mosaïque, tr. ciselée, histor. or et couleurs. (Rel. faite pour l'empereur Rodolphe II.) — 1050 fr.

207. Le premier volume (le second et le tiers) de Enguerrand de Monstrelet.... *Paris*, *pour Fr. Regnault*, 1518; 3 vol. in-fol. à 2 col., goth., fig. s. bois, vél. bl. — 235 fr.

210. Les Mémoires de messire Philippes de Commines. *Leyde*, *Elzevir*, 1648; pet. in-12, titre gr., mar. bl., fil. tr. dor. (*Niédrée*). — 230 fr.

217. Mémoires complets de Saint-Simon, collat. sur le manuscrit orig. par Cheruel.... *Paris*, 1856-58; 20 vol. gr. in-8, portr., d.-rel., dos et coins de mar. v., tête dor., non rogn. — Exempl. en gr. pap. — 639 fr.

218. Le siècle de Louis XIV, publié par M. de Francheville (Voltaire). *Berlin*, 1751; 2 vol. in-12, v. m. — Exempl. de l'édit. origin. — 255 fr.

Digitized by Google

M. le baron Achille Seillière est mort le mercredi 14 mai 1873, à six heures du soir.

Les regrets qui ont accueilli cette triste nouvelle attestent combien son existence était chère à sa famille et à ses amis; ils attestent aussi ses nombreux bienfaits. Personne ne savait mieux jouir d'une grande fortune. Il aimait à obliger; et chose rare à notre époque, parmi les financiers, il obligeait avec désintéressement. Que de services il a rendus! que de gens lui doivent leur position!

Ses dépenses avaient presque toujours pour but d'augmenter les richesses de tout genre qu'il a réunies dans le château de Mello. Pendant sa vie entière, il s'est occupé de recueillir des meubles de grande valeur, des tableaux, des émaux, des objets rares et des livres. La bibliothèque de M. le baron Seillière est magnifique. Les livres précieux et les splendides reliures qu'elle renferme prouvent le goût exquis et l'intelligence de l'éminent bibliophile. La recherche et le choix des ouvrages qu'il jugeait dignes de faire partie de sa collection, et l'ambition bien légitime de former une bibliothèque exceptionnelle, étaient sa constante préoccupation.

Espérons que les fils de M. le baron Seillière, héritiers du goût éclairé de leur père, continueront à enrichir le musée et la bibliothèque, dont la création lui fait tant d'honneur, et qu'ils trouveront également, au

Digitized by Google

milieu de leurs importants travaux, des instants de loisir qu'ils pourront consacrer aux arts et à la bibliophilie.

M. le baron Seillière n'était pas, pour nous, seulement un bibliophile distingué; il était aussi un ami qui, depuis de longues années, nous honorait de sa bienveillante affection, et s'intéressait vivement à la prospérité de notre établissement.

Exprimer notre affliction en cette douloureuse circonstance, est un devoir dicté par notre cœur. Et nous avons voulu inscrire l'expression de nos profonds regrets et le nom du baron Seillière dans le *Bulletin du Bibliophile*, dont il fut un zélé propagateur.

LÉON TECHENER.

Digitized by Google

LE CHATEAU DE MELLO.

Mello, anciennement Merlou, et en latin Mellotum, est un bourg du département de l'Oise (Picardie), canton de Creil, arrondissement et à 18 kilomètres de Senlis. Il était autrefois clos de murs, avec portes et ponts-levis dont on ne voit plus de traces. Érigé en ville et baronnie le 7 octobre 1200, il y avait en 1591 deux capitaines, l'un pour la ville et l'autre pour le château, et un prévôt royal.

Le château, flanqué de tourelles, est situé sur le haut d'un coteau, qui domine le bourg. Il a été bâti par les premiers seigneurs de Mello, et il existait déjà au onzième siècle; des réparations y furent exécutées en 1400, vers 1480 et en 1770. La porte d'entrée était flanquée de deux énormes tours, qui ont été démolies en 1800. L'une d'elles, haute de 26 mètres, était surmontée d'un donjon de 19 mètres, du haut duquel on découvrait Beauvais, la butte Montmartre et une immense étendue de pays : des croisées du château on jouit d'une vue extrêmement agréable sur la vallée du Thérain, où Mello est assis.

Une machine hydraulique élève les eaux de la rivière jusqu'à la hauteur de 66 mètres, et les verse dans un réservoir ménagé au-dessus des combles, d'où elles se distribuent aux communs et aux parterres : des jardins paysagers nouvellement dessinés ajoutent à l'agrément de cette magnifique propriété.

Il y avait anciennement à Mello une église collégiale, un prieuré de la Madeleine, et un couvent hôtel-Dieu. L'église collégiale se composait de six chanoines et de quatre chapelains, fondés et assignés de revenus suffisants aux charges du service divin et de leur résidence, quatre prébendes étaient conférées par le baron de Mello et les deux autres par le prieur de la Madeleine et par les reli-

Digitized by Google

gieux de Saint-Quentin de Beauvais. Mais le 7 juillet 1678, l'évêque comte de Beauvais érigea l'église de Mello en cure, à laquelle il unit deux prébendes. Le baron conférait également six chapelles, qui furent supprimées en 1703, par le duc de Luxembourg, et unies à la cure.

Le baron de Mello avait encore le droit de nommer la supérieure perpétuelle au couvent et hôtel-Dieu de Mello, ainsi que l'administrateur chargé de lui rendre compte.

Le chœur de l'église de Mello, qui tombait en ruine, a été démoli en 1741. Le portail est maintenant du côté du midi; il est à plein cintre. Les croisées des bas côtés sont romanes, excepté quelques-unes qui ont été refaites en ogives. Au-dessus des premières croisées, règne tout autour de l'église une galerie éclairée par des ogives géminées inscrites dans des pleins cintres; la voûte est soutenue par des arceaux gothiques.

Il existe aussi dans le château une chapelle où Henri de Montmorency, baron de Mello, fit transférer, le 18 avril 1571, un fragment de la vraie Croix, qui était déposé au prieuré de la Madeleine.

C'est dans cette chapelle que fut célébré, le 29 octobre 1722, par Pierre Pardaillan de Gondrin, docteur de Sorbonne, chanoine de Strasbourg, abbé commendataire de Lire, du consentement et en la présence de maître André Godart, curé et chanoine de Mello, le mariage de Louis Pardaillan de Gondrin, duc d'Épernon, pair de France, gouverneur de l'Orléanais, de la ville d'Orléans et du château d'Amboise, surintendant des bâtiments et manufactures de France, avec Françoise-Gillette de Montmorency-Luxembourg, fille de Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, duc de Luxembourg, de Montmorency et de Piney, baron de Mello.

La terre et seigneurie de Mello fut érigée, le 7 octobre 1200, en ville, baronnie et châtellenie, par Guillaume de Mello, avec promesse de rendre les sujets et habitants dudit Mello francs et quittes de toutes tailles. Elle est ba-

Digitized by Google

ronnie de coutume et donne, par conséquent, le titre de baron à ses propriétaires, sans avoir recours à aucune formalité.

La baronnie et châtellenie de Mello, relevant immédiatement du Roi, à cause de son comté de Senlis, se composait des fiefs suivants : le fief, château, ville, faubourgs et paroisse de Mello. — Le fief et paroisse de Saint-Vaast, sis à un quart de lieue du château de Mello. — Le fief et hameau de Barisseuses. — Le fief et hameau de Martincourt. — La seigneurie de Rousseloy.

La directe féodale de la baronnie s'étendait sur vingt-sept fiefs, avec droits de relief, de quint et requint à chaque mutation et en cas de vente.

La directe censuelle comprenait toute la baronnie. Les cens en argent, avoine, chapons, etc., devaient être payés régulièrement aux termes fixés, sous peine des amendes énoncées dans la Charte d'affranchissement des habitants de la ville de Mello, du 7 octobre 1200.

Le baron de Mello jouissait de tous les droits qui dépendent d'une terre titrée. Il possédait les droits de haute, moyenne et basse justice, tant au dedans de la ville, baronnie et châtellenie, que sur ses vassaux et hommes de fiefs. Il avait pour l'exercice de sa justice, un bailli, un lieutenant général et particulier, un procureur fiscal, un greffier et des sergents, qui instruisaient toutes procédures civiles ou criminelles, jugeaient et condamnaient les coupables.

Le baron avait le droit de nommer un garde-scel et un notaire-tabellion, ainsi qu'un changeur de monnaies. Il exerçait un droit sur les foires et marchés de Mello. Le poids de la ville lui appartenait; la livre était de quatorze onces dans toute la baronnie. Il y avait banalité des moulins et des pressoirs de Mello. Le seigneur possédait les carrières de pierres, ouvertes ou à ouvrir dans l'étendue de la baronnie, etc., etc.

La baronnie de Mello a appartenu primitivement à une famille qui en portait le nom et qui s'est rendue illustre

Digitized by Google

dans le royaume. Le premier dont on constate l'existence, est Dreux, seigneur de Mello, vivant en 1103. Raoul de Mello fut un des plus vaillants capitaines du douzième siècle. Dreux de Mello, mort en 1218, fut connétable de France.

La descendance en ligne directe de cette famille finit avec Marguerite de Mello, qui épousa Jean de Néelle, et lui apporta la baronnie et châtellenie de Mello. Jean de Néelle, baron de Mello, chambellan du Roi et queux de France, dans les années 1345, 1347 et suivantes, mourut le 25 mai 1352.

Gui de Néelle, seigneur de Mello, maréchal de France, fut tué dans un combat, en Bretagne, le 13 août 1352.

Jean de Néelle, 4e du nom, épousa en 1463, Jacqueline de Croy, dont il n'eut qu'un fils mort jeune, et Louise de Néelle, dame de Mello. Restée veuve, sans enfants, de Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuse, elle donna la baronnie de Mello par acte ratifié le 9 août 1525, à François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, en faveur de son mariage avec Charlotte de Humières, à condition que s'ils mouraient sans postérité, la baronnie de Mello resterait à la maison de Montmorency. François de Montmorency, gouverneur de l'Ile-de-France et lieutenant général en Picardie, mourut sans enfants, le 20 août 1551. D'après l'acte de cession faite par Louise de Néelle, la baronnie de Mello devint la propriété du célèbre connétable Anne de Montmorency.

Henri de Montmorency, duc de Montmorency, baron de Mello, maréchal et connétable de France, fils de Anne de Montmorency, mourut le 1er avril 1614.

Le 7 avril 1571, Henri de Montmorency tint un lit de justice en son château de Mello, pour réformer les gens d'église sur les différends existant entre eux, relativement aux statuts et prééminences; il ordonna que la vraie croix serait portée par lesdits gens d'église, en procession et avec toute révérence, du prieuré où elle était déposée,

Digitized by Google

en la chapelle de son château, pour y rester perpétuellement et y être par lui gardée et honorée; cette translation eut lieu le 18 avril, et la messe célébrée en cette chapelle, où la vraie croix fut laissée.

Par ses lettres patentes données à Senlis le 30 janvier 1591, Henri IV rappelle qu'il avait transféré le bailliage et siége présidial de Beauvais dans la ville de Chaumont, à cause de la rébellion des habitans de Beauvais; mais les officiers de justice ne pouvant encore demeurer en sûreté à Chaumont, il leur ordonne de se transporter à Mello, ville beaucoup plus sûre, dans laquelle ils pourront exercer paisiblement leurs fonctions. Ces lettres sont adressées aux deux capitaines du château et de la ville de Mello, au prévôt et aux habitants de ladite ville, afin qu'ils reçoivent ces officiers de justice, qu'ils leur fournissent un logement convenable, et qu'ils leur ouvrent les portes du château, en cas de danger pour leurs personnes.

Henri, deuxième du nom, duc de Montmorency, baron de Mello, pair et maréchal de France, né en 1595, fut décapité par arrêt du Parlement, le 30 octobre 1632; et d'après cette sentence, les biens du maréchal furent confisqués au profit du Roi.

Par lettres patentes du mois de mars 1633, Louis XIII fit don de tous ces biens confisqués, à l'exception de la terre de Chantilly, à Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé, sœur du maréchal.

La baronnie de Mello appartint à la maison de Condé près de vingt ans. Par son codicille du 31 octobre 1650, Charlotte-Marguerite de Montmorency légua à Élisabeth-Angélique de Montmorency, veuve de Gaspard, comte de Coligny, l'usufruit, sa vie durant, de la baronnie de Mello et dépendances; et après la mort de la testatrice, son fils, Louis de Bourbon, prince de Condé, fit donation à la comtesse de Coligny, par acte notarié du 13 mai 1652, du fonds et propriété de la baronnie de Mello.

Élisabeth-Angélique de Montmorency, dame de Mello,

Digitized by Google

veuve de Gaspard, comte de Coligny, épousa en secondes noces Christian-Louis, duc de Mekelbourg, prince des Vandales, et mourut le 25 janvier 1695.

Par son testament du 19 juin 1693, elle légua à François-Charles-Frédéric de Montmorency, duc de Luxembourg, son frère, la baronnie de Mello et toutes ses dépendances, pour en jouir en usufruit, sa vie durant, voulant qu'après son décès ladite baronnie appartînt au duc de Montmorency son fils aîné, et qu'elle fût substituée de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, tant que substitution pourrait avoir lieu. L'intention de la testatrice était de conserver perpétuellement la baronnie de Mello à la maison de Montmorency.

Charles-François-Frédéric, deuxième du nom, duc de Montmorency-Luxembourg, baron de Mello, maréchal de France, mourut le 18 mai 1764, sans laisser d'enfants mâles. En conséquence du testament de la duchesse de Mekelbourg, et en vertu de l'ouverture de la substitution, Paul-Sigismond de Montmorency, duc de Boutteville, fils aîné du feu comte de Lux, prit possession de la baronnie de Mello.

Le duc de Boutteville n'eut de son mariage avec Angélique d'Aerles de Vertilly qu'un fils, le duc d'Olonne, qui se maria en 1733, comme appelé à recueillir la propriété de tous les biens de son père et de sa mère, à charge de substitution.

Celui-ci, usant de la faculté accordée par l'ordonnance des substitutions du mois de mars 1747, renonça, par acte notarié du 23 février 1767, au fidéicommis dont le duc et la duchesse de Boutteville, ses père et mère, étaient grevés envers lui, en faveur de Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, marquis de Royan, son fils.

Par acte notarié du 31 mai 1767, le duc de Boutteville délaissa au marquis de Royan, son petit-fils, par voie de remise anticipée du fidéicommis dont il était grevé, tous les

Digitized by Google

immeubles dont il était en possession et dont il avait droit de conserver la jouissance jusqu'à sa mort. Par suite du décès du maréchal duc de Luxembourg sans enfants mâles, et au moyen de la donation et de la renonciation faites par le duc de Boutteville et le duc d'Olonne, le marquis de Royan s'est trouvé, comme aîné mâle de cette maison, autorisé, en vertu de l'édit de 1711, à exercer le retrait du duché-pairie de Piney-Luxembourg. Il demanda alors et obtint des lettres patentes par lesquelles le Roi lui permit de vendre à la barre de la grand'chambre du Parlement, au plus offrant et dernier enchérisseur, les terres dont il avait la propriété, quoiqu'elles fussent grevées de substitution, dont le Roi les affranchit, à la charge d'en employer le prix au retrait du duché-pairie de Piney-Luxembourg. Ces lettres sont datées du 2 octobre 1767.

La baronnie de Mello fut vendue à la barre du Parlement, le 10 mai 1769, et adjugée au prix de 62 050 livres à André-Claude Patu, chevalier, qui porta le titre de baron de Mello.

Après le décès de M. Patu, la terre de Mello fut mise en vente et adjugée en 1798 à M. Pillot, qui la posséda jusqu'au mois d'août 1819, époque à laquelle M. François-Alexandre Seillière en devint propriétaire.

Nous reproduisons une note sur le baron F.-Alex. Seillière, qui a été insérée dans l'ouvrage intitulé : *Les hommes illustres du département de l'Oise*, par Ch. Brainne, tome III, pages 221-22 :

Seillière (le baron F.-A.), banquier (1788-1850). « Chef d'une maison de banque connue à Paris et à Beauvais par ses relations avec celles de M. Gibert, son beau-frère ; il était doué d'une rare capacité pour les affaires, et devait à de loyales opérations financières la brillante fortune qu'il a laissée.

« Ses qualités généreuses lui avaient attiré la juste consi-

Digitized by Google

dération de ses compatriotes, et de tous ceux qui avaient eu l'occasion de le connaître de près. Un grand nombre de jeunes gens du Beauvaisis lui ont été redevables de la position qu'ils ont plus tard occupée dans le monde. La commune de Mello, où il possédait un château, a été surtout l'objet spécial de ses munificences.

« M. le baron Seillière est mort à Mello le 26 juillet 1850, à l'âge de 68 ans; ses funérailles ont eu lieu à Paris, au Père-Lachaise; mais presque tous les habitants de sa commune voulurent accompagner ses restes mortels jusqu'aux limites de leur territoire. »

M. le baron Achille Seillière a été le digne successeur de son père. Il s'est mêlé, avec une profonde intelligence, aux grandes opérations financières. Sa fortune patrimoniale s'en est accrue, et il a pris rang parmi les plus hautes notabilités de la finance, en Europe.

Ami et protecteur des arts, il avait fait du château de Mello un PALAIS-MUSÉE, où l'on trouvait réunis, meubles, horloges, pendules, montres, émaux, tableaux, pierres précieuses, métaux rares, objets d'antiquité, tels que camées, bijoux, etc.; enfin tout ce qui fait partie du domaine de l'art et de la curiosité.

M. le baron Seillière, à qui ne suffisaient plus les améliorations successives qui avaient déjà transformé le château de Mello, l'a augmenté d'un magnifique appendice, en faisant construire un nouveau château, enrichi de sculptures et d'ornementations du meilleur goût. Ce nouveau château a été exécuté sur les plans et sous la direction de M. Destailleurs, l'habile architecte qui dirige depuis longtemps, à quelques lieues de Mello, les travaux d'agrandissement et d'embellissement du château du duc de Mouchy.

Si M. le baron Seillière avait encore vécu dix années, Mello serait devenu le plus somptueux et le plus curieux château de France.

Digitized by Google

Nous laissons à de plus compétents le soin de faire connaître les richesses artistiques que renferme le château de Mello, et nous ne parlerons ici que de la bibliothèque, ou plutôt de la collection encore trop peu nombreuse des livres rares et précieux que le baron Seillière avait l'intention de réunir dans son château.

Le catalogue de cette bibliothèque, dont la rédaction nous avait été récemment confiée, existe actuellement, calligraphié, et forme un volume in-folio. Les premiers feuillets contiennent une TABLE DES DIVISIONS, que nous reproduisons.

A. Manuscrits.
B. Livres imprimés sur vélin.
C. Livres ayant appartenu à de grands personnages, et reliures remarquables du seizième siècle.
D. Collection Aldine.
E. Livres imprimés par les Elzévirs.
F. Mystères.
G. Romans de chevalerie, en français.
H. Romans de chevalerie, en espagnol.
I. Romans de chevalerie, en italien.
J. Romans de chevalerie, en allemand.

Livres curieux et rares en tous genres.

K. Écriture sainte; Conciles; Saints-Pères; Théologiens; Légende dorée.
L. Philosophes et moralistes.
M. Politique.
N. Agriculture. — Médecine.
O. Art militaire; fortifications.
P. Pronostications.
Q. Beaux-Arts. — Livres à figures; recueils d'estampes.
R. Architecture, ornements. — Orfévrerie. — Menuiserie; serrurerie; bijouterie.
S. Équitation; escrime. — Chasses et vénerie. — Cuisine. — Jeux.
T. Grammaire et Rhétorique.

Digitized by Google

U. Poëtes grecs et latins.
V. Poëtes français.
X. Poëtes italiens.
Y. Poëtes espagnols.
Z. Théâtre latin et français.
Aa. Théâtre espagnol.
Bb. Apologues; introduction aux romans.
Cc. Romans.
Dd. Proverbes; Emblèmes. — Épistolaires. — Polygraphes.
Ee. Géographie; voyages. — Histoire universelle et ancienne.
Ff. Histoire grecque et romaine.
Gg. Histoire générale de France.
Hh. Histoire des provinces et villes de France.
Ii. Histoire des pays étrangers. — Europe.
Jj. Histoire de l'Amérique.
Kk. Chevalerie; noblesse; ordres militaires.
Ll. Archéologie.
Mm. Bibliographie. — Biographie.
Nn. Mélanges d'histoire et extraits historiques.

Le baron Achille-Florentin Seillière, né en 1813, est décédé à Paris, en son hôtel de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain, le 14 mai. Mais d'après ses dernières volontés, ses restes mortels ont été transférés à Mello, où ses obsèques ont eu lieu le 17 mai, quoique avec simplicité, au milieu d'un concours immense de personnages notables, d'amis, et surtout des populations environnantes. L'église de Cires-lès-Mello était trop petite pour contenir l'assistance, et malgré une pluie diluvienne, tous ont voulu escorter le convoi jusqu'à la chapelle mortuaire que le baron Seillière a fait construire avec des soins minutieux, lors de la mort de la baronne son épouse (1), au milieu du parc de Mello.

(1) La baronne Seillière (née Camille-Zoé Seillière) est morte le 5 mai 1866, à l'âge de quarante-cinq ans.

Digitized by Google

Là, entouré des assistants, le maire a prononcé un discours que nous avons désiré reproduire :

« Au nom de la commune de Mello qu'il a administrée pendant dix-huit ans, nous venons, sur sa tombe, offrir à notre ancien maire les regrets du conseil municipal et celui des habitants.

« Il ne nous appartient pas de voir en M. le baron Seillière le grand financier, le grand industriel; pour nous il est seulement notre bienfaiteur, notre maire; et il ne nous est donné que de venir remercier M. Seillière de ce qu'il a fait pour son pays, pour sa commune.

« Comme maire, s'il ne présidait pas toujours les séances du conseil, nous n'en sentions pas moins qu'il dirigeait nos délibérations : dans les occasions importantes, il était toujours au milieu de nous, et ses vues, comme ses décisions, étaient justes, convenables et conformes aux intérêts de la commune. Aussi ce fut une peine pour nous tous, lorsque, résiliant ses fonctions, il ne voulut pas céder à nos instances et rester à notre tête. Comme habitant, M. le baron Seillière fut celui à qui nous nous adressions dans les besoins les plus pressants. Aussi, nous étions-nous habitués à voir en lui un bienfaiteur pour la commune, et pour les malheureux qui entouraient le château.

« M. Seillière a répandu autour de lui le bien-être et la prospérité. Combien de gens aisés parmi nous, ne le sont devenus que par les acquisitions qu'il leur a faites! Il savait être charitable en donnant du travail à l'ouvrier. Lui, l'homme laborieux par excellence, n'estimait que ceux qui travaillaient. Toutefois, les vieillards et les malades étaient toujours mis à l'abri du besoin, et nous n'avons jamais vu un serviteur de la maison, vieux ou infirme, laissé dans le dénûment.

« Si notre petite commune est prospère, si elle a le confortable de cités plus importantes, ne cherchons pas ailleurs que dans les dons et la générosité de M. Seillière

Digitized by Google

un bien-être que tant de communes ne peuvent se donner et qu'elle-même n'aurait pu avoir si son châtelain n'était venu à son aide.

« Est-il besoin de dire que M. Seillière a aidé Mello et les communes environnantes au moment de la guerre et de l'invasion? Aussitôt que l'on put exposer à notre maire, enfermé dans Paris, le vide de notre caisse, il nous mit à même de faire face et aux exigences des vainqueurs et aux nécessités de la situation; et à partir de ce moment, les ouvriers les plus nécessiteux furent occupés à ses frais.

« Maintenant, Monsieur le Baron, la commune tourne ses regards vers vos enfants; elle espère qu'ils hériteront de votre sympathie pour ses habitants. Ils sont enfants du pays comme vous, et nous pensons trouver en eux pour Mello toute votre bienveillance et votre générosité. Du reste, élevés dans vos sentiments, ils feront pour nous ce qu'ils ont vu faire; et nous sommes persuadés que nous ne ferons jamais en vain appel à leur bon cœur.

« Et pour la dernière fois, Monsieur le Baron, nous venons au nom de tous ceux que nous représentons vous exprimer notre profond regret et vous adresser notre dernier adieu.

« A. Millot,

« Maire de Mello (Oise). »

Digitized by Google

LES

MANUSCRITS DES AUTEURS ANCIENS.

Les productions des plus illustres écrivains de l'antiquité ne sont connues que par la reproduction de manuscrits d'une époque plus ou moins reculée que le temps a épargnés, tandis qu'il en a détruit une foule d'autres dont la perte cause les plus vifs regrets. Examiner ce qui subsiste à cet égard, tel a été le but d'un travail curieux et érudit qu'a mis au jour un savant anglais, et dont nous tracerons ici une analyse rapide.

Pline et Quintilien affirment avoir eu des autographes de Cicéron; Tertullien en dit de même de quelques épîtres de saint Paul; Aulu-Gelle parle d'un manuscrit du IIe livre de l'*Énéide* qui passait pour être de la main de Virgile; on comprend quel intérêt s'attacherait à de pareils monuments, mais ils ont péri depuis bien des siècles. Observons aussi qu'il est bien peu d'écrivains, même de l'époque de Louis XIV, dont les manuscrits originaux aient été conservés. Où sont ceux de Molière, de La Fontaine? On a du moins sauvé de la destruction les notes presque illisibles qui forment les *Pensées* de Pascal.

Pour certains classiques, il ne reste de copies que d'une date fort éloignée de l'époque où ils écrivaient. Le manuscrit le plus ancien de Properce est le *Codex Guelferbytanus* du treizième siècle. D'autres auteurs sont plus heureux; un manuscrit de l'œuvre d'Hérodote est du dixième siècle; c'est à la même époque que se rapporte le *Codex* sur parchemin dont s'enorgueillit la *Bibliotheca Laurentiana* de Florence, et qui contient des œuvres d'Eschyle et de Sophocle. Quant à Homère, le manuscrit Townley, aujourd'hui au Musée britannique, et regardé comme le plus ancien de tous, est du treizième siècle. Ajoutons toutefois que l'on connaît des fragments qui remontent à une date bien plus éloignée. M. Cureton a publié, en 1851, un palimpseste syriaque

Digitized by Google

contenant 3000 vers environ, et qu'il attribue au cinquième siècle. Un fragment conservé à la bibliothèque Ambroisienne, à Milan, présente 800 vers ; un papyrus, découvert en Égypte, par M. Banks, donne 678 vers du dernier livre de l'*Iliade* (V. le *Philological museum*, 1851, p. 177) ; enfin un autre manuscrit venant aussi des rives du Nil a conservé 306 vers du XVIIIe livre de l'*Iliade*. Les citations empruntées à des classiques et dispersées dans des écrivains plus récents, fournissent les moyens de contrôler l'exactitude de certains manuscrits ; parfois elles donnent des leçons reconnues fautives ; il en est ainsi des passages de Lucrèce transcrits par Macrobe et par Nonius. Solin, Martianus Capella et Isidore donnent des citations de Pline tout à fait corrompues, et on rencontre dans divers auteurs du moyen âge des passages cités comme étant de Pline, bien qu'on ne les trouve dans aucun manuscrit. Ces interpolations, ces suppositions sont bien connues des critiques exercés, ils en font promptement justice.

Il est certain que les auteurs classiques étaient bien plus répandus, durant la majeure partie du moyen âge. Entre Loup de Ferrières au neuvième siècle et Pétrarque, on ne trouve aucune allusion aux *Lettres* de Cicéron. Rudolphus, moine à Foulde (neuvième siècle), est le seul écrivain du moyen âge qui semble avoir eu une connaissance directe de Tacite. Les écrivains grecs surtout étaient ignorés. On comprend qu'à cette époque où l'instruction était peu répandue, où la critique n'existait pas, les copistes tombaient souvent dans une multitude d'erreurs ; ils ne comprenaient souvent pas du tout ce qu'ils transcrivaient ; ils abrégeaient, ils multipliaient des abréviations qui étaient souvent la cause de graves méprises ; les exemples surabondent à cet égard. Aussi les éditeurs modernes ont-ils eu souvent beaucoup de peine pour rétablir des passages évidemment tronqués et défigurés ; plusieurs se sont laissés aller à corriger les textes avec beaucoup de hardiesse, et souvent de la façon la plus arbitraire. Aujourd'hui on procède plus sagement ; on n'emploie la ressource des conjectures que lorsqu'il est de toute nécessité d'y avoir recours pour rétablir un passage désespéré.

Le plus ancien manuscrit d'un auteur classique que l'on connaisse est le traité de Cicéron : *De Republica*, que le cardinal Mai découvrit parmi les palimpsestes du Vatican ; des savants dont l'autorité est imposante l'attribuent au troisième, peut-être au

Digitized by Google

second siècle (1). Ottley a publié en 1836 (*Archéologie*, t. XXVI, p. 47-211) une traduction d'Aratus, faite par Cicéron, d'après un manuscrit contenant neuf vers jusqu'alors inconnus; il regarde ce manuscrit comme remontant au troisième siècle, ce qui est contestable.

Les manuscrits portent fort rarement l'indication de l'époque à laquelle ils ont été copiés. Les Scribes reproduisent habituellement les noms des copistes antérieurs; il en est ainsi pour le *Codex Leidensis* de l'*Histoire naturelle* de Pline, écrit au neuvième ou au dixième siècle, et pour le *Codex mediceus*, contenant les derniers livres des *Annales* de Tacite, transcrit au monastère du Mont-Cassin, et qui, par les noms des consuls qu'il indique, remonterait à l'an 395. Deux manuscrits de la première décade de Tite-Live, l'un à Florence, l'autre à Leyde, offrent des circonstances analogues.

Le célèbre *Codex mediceus* de Virgile porte à la fin des Bucoliques la signature de Turcius Rufius Apronianus Asterius, qui le revisa et qui fut consul en 494, sur le témoignage authentique d'une antiquité des plus respectables (2).

De très-anciens manuscrits sont loin d'offrir de bons textes; le palimpseste de Plaute, conservé à Milan et qui est du cinquième siècle, renferme des passages fort corrompus; il en est de même d'un manuscrit florentin des *Pandectes* (sixième siècle). Observons, d'ailleurs, que pareille circonstance se montre pour des écrivains modernes. On ne trouve nulle trace des autographes de Shakespeare, mais la première édition collective de ses œuvres publiée sept ans seulement après sa mort est remplie de leçons évidemment vicieuses.

Les critiques ont montré que pour bien des auteurs, tous les manuscrits connus dérivent d'un archétype bien constaté. Les diverses copies d'Athénée proviennent du *Codex Venetus* qui remonte au dixième siècle; le cardinal Bessarion l'apporta de la Grèce et le plaça dans la bibliothèque de Saint-Maur; Schwei-

(1) On trouve un spécimen lithographié de ce manuscrit dans l'édition publiée à Francfort en 1826 par C. H. Moser. Mai avait, dès 1822, livré au public le texte qu'il avait exhumé.

(2) Ce manuscrit a été reproduit en fac-simile à Florence en 1741, mais d'une manière peu exacte. Les variantes qu'il présente ont été relevées en détail dans l'édition de Ritschl.

Digitized by Google

ghaeuser en a tiré un excellent parti pour sa très-estimable édition.

Les écrits de Varron, le *Bellum civile* de César dérivent d'un seul manuscrit; il en est de même de Lucrèce, ainsi que Lachmann l'a laborieusement établi.

Les manuscrits du *Nouveau Testament* grec présentent un intérêt tout spécial. On en connaît quatre qui peuvent être attribués au quatrième siècle; signalons-les d'après le rang que leur assignent les érudits. D'abord le *Codex Sinaiticus*, exhumé par Tischendorf en 1859, d'un monastère du mont Sinaï, et qu'il a publié en *fac-simile* sous les auspices de l'empereur de Russie; le *Codex Fredericus-Augustus*, que le même savant avait découvert en 1846, et qu'il a publié en 1850; le *Codex Alexandrinus*, que Cyrille, patriarche de Jérusalem, offrit à Charles Ier, et qui est conservé au Musée britannique (1); le *Codex Vaticanus*, dont une édition, entreprise par le cardinal A. Mai, a été mise au jour par le P. Vercellone (2). On regarde comme étant du cinquième siècle, le *Codex Ephrem Syri*, palimpseste conservé en France (publié en 1843 à Leipsig, par Tischendorf), ainsi que le *Codex Bezæ* que Théodore de Beze découvrit dans le monastère de Saint-Irénée, à Lyon, et dont il fit don en 1581 à l'Université de Cambridge. Ce dernier manuscrit, reproduit en *fac-simile* par le docteur Kipling, en 1793 (2 vol. in-folio), a été signalé comme ayant été exécuté en l'an 130, trente ans seulement après la mort de saint Jean l'évangéliste. Citons aussi le *fac-simile* lithographié donné par Rettig, du manuscrit *Sangaliensis græco-latinus interlinearis* des quatre évangélistes, *Turici*, 1836, in-4°.

Un mot au sujet des manuscrits hébreux de l'*Ancien Testament*. Celui qu'on regarde comme le plus ancien est une copie du Pentateuque, découvert dans une des provinces septentrionales de la Perse et qu'on croit pouvoir faire remonter aux environs de l'an 540. En admettant l'exactitude de cette date, il resterait un intervalle de dix siècles entre ce *codex* et Esdras, l'un des derniers auteurs hébreux. Il existe, d'ailleurs, de très-nombreux manuscrits plus récents; le savant Kennicott en avait collationné

(1) C. G. Woide en a publié à Londres en 1786 un fac-simile gravé, grand in-folio.

(2) *Romæ*, 1857, 5 vol. in-4°. Cette citation laisse fort à désirer. Voir *la Nouvelle Revue germanique*, avril 1858.

Digitized by Google

près de 600 dont il a signalé les variantes dans son importante édition du *Vetus testamentum hebraicum*, Oxonii, 1776-80, 2 vol. gr. in-fol. B.

PARTICULARITÉS

sur quelques-uns des volumes qui composaient la BIBLIOTHÈQUE DU GÉNÉRAL BUONAPARTE, *en Égypte, et qui furent déposés à la Bibliothèque de Marseille, au retour de l'expédition* (1).

Les livres qui avaient composé la Bibliothèque particulière de Buonaparte (2), pendant son séjour en Égypte, furent un moment déposés à la Bibliothèque de Marseille, au retour de l'expédition. Ces livres étaient encore presque tous dans les caisses qui avaient servi à les transporter, lorsque l'administrateur (3) qui, à cette époque, était à la tête du département des Bouches-du-Rhône, les demanda, dit-on, pour les posséder temporairement à sa maison de campagne. En vain les estimables bibliothécaires qui m'ont précédé firent, par la suite, des démarches pour faire réintégrer cette collection à la Bibliothèque de la ville, toutes leurs tentatives, toutes leurs recherches et celles de l'administration n'aboutirent qu'à constater l'impossibilité de retrouver ce qui avait été perdu.

La direction de la bibliothèque m'ayant été confiée en 1818, je m'occupais de faire la reconnaissance des livres imprimés et des manuscrits qui la composent quand je découvris par hasard, sur une tablette supérieure et derrière un premier rang de volumes in-8°, trente-quatre petits vo-

(1) Nous avons conservé l'orthographe du manuscrit.
(2) Environ 1500 volumes.
(3) Thibaudeau, ancien Conventionnel.

Digitized by Google

lumes format in-18, reliure uniforme, dorés sur tranche (1), et portant au dos un chiffre particulier composé d'un B et d'un P entrelacés, chiffre dont je cherchais à deviner la signification. Le plus ancien des employés, M. Josse, était présent; il me dit que ces volumes avaient fait partie de cette collection venue d'Égypte, dont la presque totalité se trouvait perdue, et qu'ils étaient, avec quelques volumes in-4° de voyages, tout ce qui en restait à la Bibliothèque de Marseille.

Je parcourus alors avec attention ces trente-quatre petits volumes, parmi lesquels je remarquai les *Essais de morale et de politique* de Bacon, chancelier d'Angleterre, et *l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, par Mme la baronne de Staël.

Comme j'ouvrais, par simple curiosité, un de ces volumes, et que je lisais la première page qui s'était offerte à mes yeux, un étranger me fait appeler. Je ferme aussitôt le livre, et j'allais marquer avec le signet l'endroit où j'en étais resté; mais tout à coup je m'arrête et je me dis : Si, par hasard, Buonaparte avait lu cet ouvrage et placé lui-même le signet à quelque endroit remarquable! il serait curieux de le connaître. Je laissai donc les choses dans l'état où je les avais trouvées, et dès que l'étranger se fut retiré, je vins continuer l'examen des deux ouvrages.

Je remarquai qu'au tome Ier des *Essais de morale et de politique* de Bacon le signet se trouvait à la page 28. Cette page est ainsi conçue :

(1) Format cazin, reliés en veau jaspé, plats encadrés et dos à compartiments dorés. — Des 34 volumes de la collection de Bonaparte, il ne reste plus aujourd'hui à la Bibliothèque de Marseille que 19 volumes, qui sont les suivants : *Cours d'étude*, par Condillac, t. I, III, IV, V et VI. — *OEuvres diverses d'Arnaud*, 7 vol. — *Essais...*, par Bacon, 2 vol. — *De l'influence des passions...*, par Mme de Staël, t. II. — *Les amours de Henri IV, roi de France*, t. II. — *Zélie dans le désert*, par Mlle D..., 3 vol. — V. *Catalogue de la Bibliothèque communale de Marseille* dressé par M. J. B. Reynier, conservateur. Marseille, 1869, t. III, p. 193, in-8°.

Digitized by Google

« C'est une étrange passion que celle de vouloir dominer sur les autres en perdant sa propre liberté. On ne monte point sans peine aux grandes dignités. On parvient par le travail à de plus grands travaux, aux dignités par les dignités.

« Il est difficile de se soutenir dans les grands emplois, et on n'en est point privé sans essuyer une chute, ou pour le moins une éclipse, qui est toujours une chose triste. *Cum non sis qui fueris, non es. Cur velis vivere!*

« On ne peut pas toujours se retirer quand on le veut; souvent on ne le veut pas quand on le pourrait. La plupart des hommes ne peuvent souffrir une vie privée, malgré la vieillesse et une mauvaise santé, qui demandent cependant l'ombre et le repos. Ils ressemblent à ces vieux bourgeois qui, n'ayant pas la force de se promener dans la ville, s'assoient encore devant leur porte, et se donnent en spectacle, quoiqu'ils courent risque de se faire moquer d'eux.

« Ceux qui sont dans les grands emplois ont besoin de l'opinion des autres pour se trouver heureux : s'ils jugent par ce qu'ils sentent eux-mêmes, ils ne trouveront pas qu'ils le soient. Mais s'ils font attention à ce que les autres pensent, et combien l'on souhaite d'être à leur place, ils se trouveront heureux par cette opinion d'autrui, et pendant qu'ils sentent peut-être en eux-mêmes qu'ils ne le sont pas; car ils sont les premiers à sentir leurs douleurs, quoiqu'ils soient les derniers à sentir leurs défauts. Les hommes en grand pouvoir ne se connaissent pas ordinairement, parce qu'étant occupés et distraits par les affaires, ils n'ont pas le tems de penser aux soins que demandent le corps et l'esprit. »

Le signet du second volume s'est trouvé placé à la page 124, qui contient ce qui suit :

« La coutume des triomphes chez les Romains n'était point un vain spectacle, mais un établissement noble et prudent, qui renfermait en lui ces trois points essentiels :

Digitized by Google

la gloire et l'honneur des généraux, l'augmentation du trésor public, et des gratifications pour les soldats. Mais peut-être que cet honneur éclatant du triomphe ne convient pas dans les États monarchiques, si ce n'est en la personne des rois ou de leurs fils. C'est ainsi que les Romains en usèrent dans les tems des empereurs, qui se réservaient, et à leurs fils, l'honneur du triomphe pour les guerres qu'ils avaient achevées en personne, et n'accordaient aux généraux que la robe et quelques autres marques du triomphe.

« Pour finir ce discours, personne (comme l'Écriture-Sainte le dit) ne peut ajouter par ses soins une coudée à sa stature; mais, dans la fabrique des royaumes et des États, il est au pouvoir des princes et de ceux qui gouvernent d'augmenter et d'étendre leur empire; car en introduisant avec prudence les lois et des coutumes semblables, ou peu differentes de celles que nous avons proposées ici, il est sûr qu'ils jetteront sur leur postérité une semence de grandeur. Mais ordinairement les princes ne pensent pas à ces choses, et laissent à la fortune d'en décider.

DES TROUBLES ET DES SÉDITIONS.

« Il faut que ceux qui ont en main le timon du gouvernement sachent prévoir les tempêtes d'État; elles sont ordinairement plus à craindre lorsque les choses approchent de l'égalité, comme les tempêtes naturelles sont plus fréquentes vers les équinoxes, et de même encore qu'il y a quelquefois des coups de vent creux, et que la mer s'enfle secrètement, quelquefois aussi l'État s'émeut et se trouble sans qu'on en connaisse la cause. »

Toute la suite de ce chapitre : *Des troubles et des séditions*, est d'une haute importance, et paraît avoir fixé d'une manière particulière l'attention de Buonaparte. On y trouve entr'autres passages le suivant, qui a pu lui donner l'idée de ménager également par la suite les divers partis :

Digitized by Google

« Il est certain aussi (comme Machiavel le remarque) que lorsque les princes, qui doivent être les pères communs, se joignent à une faction, l'État est en danger de périr; de même qu'un bateau qu'on aurait trop chargé d'un côté. L'exemple sur ce point d'Henri III, roi de France, est très-notable : il se joignit au commencement à la Ligue pour entretenir les protestans, et bientôt après la Ligue se tourna contre lui....

« On ne doit point mépriser les mécontentemens, parce qu'ils ont subsisté long-temps sans éclater. Si toutes les vapeurs ne produisent pas un grand orage, et qu'elles paraissent quelquefois se dissiper, il est sûr cependant qu'elles tomberont en quelqu'endroit; et suivant le proverbe espagnol : *A la fin un rien rompra la corde.* »

J'ai remarqué que, dans le second ouvrage, celui de Mme de Staël, *Sur l'Influence des passions*, le signet du tome Ier se trouvait placé au milieu du chapitre *Sur l'Ambition*, page 96 du volume. On y lit :

« Il ne faut qu'ouvrir l'histoire pour connaître la difficulté de maintenir les succès de l'ambition. Ils ont pour ennemis la majorité des intérêts particuliers, qui tous demandent un nouveau tirage, n'ayant point eu de lots dans le résultat actuel du sort. Ils ont pour ennemis le hasard, qui a une marche très-régulière quand on le calcule dans un certain espace de temps et avec une vaste application; le hasard qui ramène à peu près les mêmes chances de succès et de revers, et semble s'être chargé de répartir également le bonheur entre les hommes. Ils ont pour ennemis le besoin qu'a le public de juger et de créer de nouveau, d'écarter un nom trop répété, d'éprouver l'émotion d'un nouvel événement; enfin la multitude, composée d'hommes obscurs, veut que d'éclatantes chutes relèvent de tems en tems le prix des conditions privées et prêtent une force agissante aux raisonnemens abstraits qui vantent les paisibles avantages des destinées communes.

« Les places éminentes se perdent aussi par le change-

Digitized by Google

ment qu'elles produisent sur ceux qui les possèdent. L'orgueil ou la paresse, la défiance ou l'aveuglement naissent de la possession continue de la puissance. Cette situation, où la modération est aussi nécessaire que l'esprit de conquête, exige une réunion presque impossible, et l'âme qui se fatigue ou s'inquiète, s'enivre ou s'épouvante, perd la force nécessaire pour se maintenir. »

Ces passages sont trop frappants pour n'avoir pas fixé, dans le tems, l'attention de Buonaparte. Il aura dû les remarquer et par suite il aura placé le signet à la page qui les contient. Il m'est comme démontré que le hasard n'aurait pu rencontrer aussi juste. Ce qui me prouve que cela a dû être ainsi, c'est que les trente-quatre volumes qui nous restent de la bibliothèque de Buonaparte en Égypte n'ont point été lus depuis le retour de l'expédition. Ils ont été depuis cette époque oubliés sur des tablettes, derrière un premier rang de livres qui les masquait entièrement. Je les ai retrouvés couverts de poussière, et non encore estampillés. Échappés, je ne sais comment, à la perte ou à l'enlèvement des autres volumes de la collection, ils ont été ignorés jusqu'à ce jour, et mon premier soin, en les inventoriant, a été de tenir note de la page où se trouvait placé le signet dans les deux ouvrages remarquables dont j'ai donné plus haut le titre.

Il me reste à parler du second volume du traité de Mme de Staël *Sur l'Influence des passions*. Dans ce volume j'ai trouvé le signet placé à la seconde page du chapitre 7, intitulé : *De l'Esprit de parti*. On y lit ce qui suit :

« Il faut avoir vécu contemporain d'une révolution religieuse ou politique pour savoir quelle est la force de cette passion. Elle est la seule dont la puissance ne se démontre pas également dans tous les tems et dans tous les pays. Il faut qu'une sorte de fermentation, causée par des événements extraordinaires, développe ce sentiment, dont le germe existe toujours chez un grand nombre d'hommes, mais peut mourir avec eux sans qu'ils aient jamais eu l'occasion de le reconnaître.

Digitized by Google

« Des querelles frivoles, telles que des disputes sur la musique, sur la littérature, peuvent donner quelques idées légères de la nature de l'esprit de parti ; mais il n'existe tout entier, mais il n'est l'action dévorante qui consume les générations et les empires, que dans ces grands débats, où l'imagination peut puiser sans mesure tous les motifs d'enthousiasme et de haine.

« Pendant les siècles déchirés par les querelles religieuses, on a vu des hommes obscurs, sans aucune idée de gloire, sans aucun espoir d'être connus, employer tous les moyens, braver tous les dangers pour servir la cause qu'ils avaient adoptée. Un beaucoup plus grand nombre d'hommes se mêle aux querelles politiques, parce que dans les intérêts de ce genre, toutes les passions se joignent à l'esprit de parti, et décident à suivre l'un ou l'autre étendard ; mais le pur fanatisme, dans tous les tems et pour quelque but que ce soit, n'existe que dans un certain nombre d'hommes qui auraient été catholiques ou protestants dans le seizième siècle, et se font aujourd'hui aristocrates ou jacobins....

« L'exaltation de ce qu'on appelle la philosophie est une superstition comme le culte des préjugés ; les mêmes défauts conduisent aux deux excès contraires : et c'est la différence des situations ou le hasard d'un premier mot, qui, dans la classe commune, fait de deux hommes de parti, deux ennemis ou deux complices. »

Le reste du chapitre contient d'autres passages qui ne sont pas moins remarquables. La marge d'une des pages du chapitre paraît être tachée de café. On sait que Buonaparte en prenait beaucoup. Cette tache contribue donc à me faire croire que ce chapitre a été lu attentivement par le personnage historique qui, déjà sans doute, méditait en Afrique le rôle extraordinaire qu'il devait jouer en Europe.

Je venais de lire l'article précédent à deux de mes con-

Digitized by Google

frères (1). Ils me demandèrent à voir les livres dont j'avais parlé. Ils trouvèrent, après les avoir parcourus, mes conjectures très-probables. Un troisième ouvrage dont je ne m'étais pas encore occupé, nous ayant paru, par son titre, avoir pu fixer l'attention du grand personnage, nous remarquâmes tous les trois à quelle page du livre se trouvait placé le signet; et l'un de nous (2) lut ce qui suit à la page 118 du tome II, *Des visions philosophiques*, de Mercier (3).

« LES LUNETTES, *songe* 18.

« J'avais vu un de ces fripons ambulans qui se vantent de prédire l'avenir. Tandis qu'il mentait impudemment et qu'il exerçait sur des âmes livrées à la curiosité et à la terreur, cet ascendant singulier que les plus vils des hommes savent prendre sur la faiblesse des hommes supérieurs, ordinairement inquiets sur leur destinée, je me disais : Ce fourbe est un imposteur, mais si sa science n'était pas vaine, ne serait-il pas utile de pouvoir deviner quelque chose des événements futurs? La prudence n'est-elle pas déjà une manière d'apercevoir ce qui peut arriver, et cet instinct qui nous avertit de ce qui peut nous être dommageable, et les pressentimens secrets ne sont-ils pas un sens intérieur qu'un plus haut degré d'attention pourrait perfectionner? Le passé, le présent ne vaut rien pour nous, en comparaison de cet avenir qui devient le but de nos pensées et de nos travaux; mais tandis que les tems passés viennent se réunir comme en un seul point dans le foyer de notre mémoire, l'avenir est comme un mur impénétrable, où se brise la perspicacité. Ne serait-il pas à désirer que nous pussions entrevoir une partie de nos destinées futures, afin de mieux prêter le flanc aux événemens qui nous attendent? »

(1) Le docteur Lautard, secrétaire perpétuel de la classe des sciences de l'Académie de Marseille, et Huband, trésorier de l'Académie.

(2) Lautard.

(3) Ces deux tomes étaient reliés en un seul volume.

Digitized by Google

Dans la suite de cette vision, le dieu de l'Inde et de la terre de Xuixoto, vaincu par l'importunité des hommes qui désirent connaître leur destinée, leur fait distribuer des lunettes à deux verres, lesquelles avaient une double vertu. Elles montraient, d'un côté, la somme du bonheur dont on pouvait jouir, et de l'autre, on voyait toute l'étendue du malheur qu'on avait à craindre. Ce qui suit se trouve textuellement dans la Vision :

« On honorait Misnar comme le plus vaillant capitaine de l'Inde : au milieu de la foule empressée, l'admiration, le respect que son nom inspirait lui permirent un libre approche. Il fut un des premiers qui obtinrent ce dangereux présent. Il le reçut avec un sourire ironique, comme indifférent ou supérieur à sa propre destinée. Misnar attacha ses regards du côté du bonheur. Il vit la victoire enchaînée à son char, des villes soumises, des peuples vaincus; des poëtes empressés à recueillir ses hauts faits, pour les transmettre à la postérité. Misnar aurait vécu long-tems heureux et satisfait; mais il voulut connaître la suite de ses triomphantes destinées. Quel changement! Un roi jaloux le dépossède et l'exile; et ceux qu'il a comblés de faveurs le déchirent à l'envi. Les statues qui lui furent érigées sont abattues : les inscriptions déchirées. Misnar demeure immobile d'étonnement. On le vit pendant des années entières insensible aux palmes qui ombrageaient son front. Parmi les fêtes brillantes instituées en son honneur, il entendait une voix qui murmurait à son oreille : TU MOURRAS DANS L'EXIL ET DANS L'OUBLI. Combien de fois il maudit l'instant où il avait désiré voir un tel avenir! »

En lisant, en Égypte, cette vision, Buonaparte a-t-il déjà cru lire sa propre histoire ? Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est qu'elle était de nature à faire, sur lui particulièrement, beaucoup d'impression; car il avait, comme on sait, un secret penchant à croire aux présages. R. R.

Digitized by Google

LE CARDINAL DE BÉRULLE (1).

Trois grands faits ont rempli la vie du cardinal de Bérulle. Il a fondé en France les ordres des Carmélites et de l'Oratoire ; il a pris part aux négociations qui se sont terminées par le mariage de Henriette de France avec Charles Ier d'Angleterre. A première vue il peut sembler n'exister aucune relation entre des entreprises si diverses. En les examinant attentivement, en les éclairant par les circonstances où elles se sont produites, en étudiant leurs conséquences, l'on changera d'avis. L'on reconnaîtra, c'est du moins mon opinion, que Pierre de Bérulle ne poursuivit jamais qu'un seul but par des voies différentes : relever le niveau moral, affermir l'indépendance et l'intégralité de son pays.

En 1603 Pierre de Bérulle n'avait pas trente ans. Lorsqu'à la suite de conférences avec Mme Acarie et saint François de Sales, il songea à introduire en France l'ordre du Carmel que sainte Thérèse venait de renouveler en Espagne, la France commençait à se remettre de quarante années de convulsions où elle avait failli périr. On peut se rendre compte par ce qui se passe sous nos yeux du trouble où les malheurs publics et les désastres privés avaient jeté les esprits. Le gouvernement de Henri IV réorganisait la discipline dans l'ordre politique, de Bérulle songea à l'introduire dans l'ordre moral. Il courut au plus pressé. Les nobles cœurs s'affaissaient au souvenir de tant de malheurs. Avides de repos et d'appui, ils cherchaient un pôle et n'en trouvaient pas. Le besoin de satisfaire à ces sentiments de pitié qui ne s'effacent jamais de l'âme hu-

(1) *M. de Bérulle et les Carmélites de France* (1575-1611), par M. l'abbé Houssaye. Paris, Plon, 1872; un vol. grand in-8° br. avec planches.

Digitized by Google

maine, les poussait à chercher cette satisfaction ailleurs que dans le spectacle des aberrations contemporaines. Ces sentiments ne reparaissent jamais avec plus de force qu'à la suite des convulsions sociales. Pendant quarante ans les esprits avaient secoué tout joug. Fatigués de tourner dans le vide, ils devaient se précipiter avec ardeur dans une voie où une règle sévère leur donnerait la force et la santé dont ils avaient été si longtemps privés. De là la fondation de tant de congrégations qui marque le début du dix-septième siècle : les Carmélites de Bérulle ; la Visitation de Sainte-Chantal, la congrégation de Notre-Dame du P. Fourrier, Port-Royal par les Arnauld; de là le succès qui les accueillit. Pour rencontrer une épidémie aussi violente de sacrifice et d'immolation, il faut remonter jusqu'au grand mouvement religieux de l'Italie au treizième siècle. Le relâchement était général dans tous les ordres réguliers. On comprend la puissance que dut exercer sur l'imagination de la France, la réforme débutant par un couvent de femmes. On comprend également la surprise de ces vieux ligueurs, de ces routiers des bandes de Henri IV, habitués à des années de licence et chargés de crimes, à l'aspect de ces pauvres femmes se soumettant à la vie la plus dure, aux pratiques les plus austères, aux privations les plus pénibles et souvent les plus douloureuses, dans le seul but de fléchir le courroux du ciel et de se faire pardonner des péchés mortels qui à leurs yeux n'étaient même pas des scrupules. De semblables vétilles étaient lettre morte pour eux. Excellent moyen de frapper les hommes que de leur parler un langage qu'ils ne comprennent pas.

La contagion de l'exemple fut immense. Les femmes se précipitèrent en foule dans le petit enclos de Notre-Dame-des-Champs. Modestes servantes, grandes dames du sang royal se trouvèrent confondues sous la même bure aux pieds des mêmes autels. Les désabusées du monde avaient désormais un abri où elles pouvaient se faire pardonner leurs erreurs, expier leurs fautes, prier pour celles

Digitized by Google

des autres, donner par la prière la paix à leur conscience et mourir en repos avec elles-mêmes. Glorieux, immense résultat, auquel les plus fermes, les plus légers ou les plus pervers ne songent pas sans trembler!

Pierre de Bérulle avait conquis la complicité des femmes. Il lui fallait, pour compléter son œuvre, l'appui d'une autre faiblesse tout aussi puissante : il s'adressa aux enfants par la fondation de l'Oratoire. Élève des Jésuites au collége de Clermont, ayant fait une longue retraite à leur maison de Verdun, il connaissait le fort et le faible de leur pédagogie. Excellente pour former d'aimables lettrés ou de souples dialecticiens, des hommes du monde insinuants et polis ou des politiques tempérés, l'éducation qu'ils dispensaient péchait par le côté moral et pouvait difficilement produire des caractères. Ce n'est pas avec des compromis perpétuels entre le monde et le ciel, des nuances entre le devoir et la convenance, que l'on donne de la force aux âmes et de la solidité à l'esprit. L'austérité est indispensable à qui veut implanter une doctrine. C'est là, dès l'origine, le caractère et la couleur de l'Oratoire. Les Jésuites s'insinuaient, l'Oratoire se concentra. Il soumit les enfants à une méthode un peu dure, les façonna au respect, certain qu'ils porteraient cette tradition dans le maniement des choses humaines. Aussi l'antagonisme s'établit-il rapidement entre les colléges des Jésuites et ceux des Oratoriens. Et si Port-Royal n'était pas arrivé à temps pour donner aux bons Pères des préoccupations autrement graves, il est probable qu'ils auraient réuni toutes leurs forces pour enlever l'éducation de la jeunesse à ces redoutables rivaux. Si j'osais m'immiscer dans des questions qui ne sont pas de ma compétence, j'ajouterais même que la lutte dure encore. Je connais de bons chrétiens, de pieux catholiques qui sur d'autres sujets sont des esprits éclairés et tolérants, mais qui perdent leur lucidité à propos du jansénisme et de l'Oratoire, et regardent celui-là comme un schisme et celui-ci comme un demi-schisme. De schisme il n'en existe

Digitized by Google

pas; de différence de caractère, il en existe beaucoup. Là est l'antagonisme, et, quelque nom qu'il prenne, il durera autant que l'homme. Jamais les Saint-Cyran et les Pascal ne pourront penser comme les Malagrida ou les Vannière. Dieu me garde de professer contre l'ordre des Jésuites une niaise antipathie; mais s'il faut choisir pour la direction des âmes, je suis persuadé que la génération formée à l'école de Port-Royal et de l'Oratoire assurerait l'avenir d'un grand peuple plutôt que celle formée à l'école des bons Pères. Ce service, Pierre de Bérulle s'est efforcé de le rendre à son pays. Sous prétexte d'éducation, il a façonné des hommes un peu raides, un peu tristes, mais qui du moins, dans les grandes crises, ont su défendre devant la toute-puissance d'un seul ou la tyrannie de tous, et maintenir aux yeux de la postérité, les droits de la liberté humaine.

Ce qu'il tenta dans l'ordre moral et intellectuel, Pierre de Bérulle l'a également poursuivi dans l'ordre politique. Enfant, il avait assisté aux scènes de la Ligue. Il avait touché du doigt le danger dont l'ambition espagnole menaçait la nationalité française. Le génie de Henri IV avait amorti l'élan de cette ambition. Mais si l'Espagne renonçait à la lutte sur les champs de bataille ou dans les clubs des ligueurs, elle avait encore dans la diplomatie et les alliances des ressources pour mettre à exécution la pensée de Charles-Quint et de Philippe II. Homme fait en 1604, lors de son séjour en Espagne, de Bérulle avait pu se convaincre que le cabinet de l'Escurial ne renonçait à aucun de ses projets, et que pour être moins ostensibles ils n'en étaient que plus dangereux. Frappé de cette persévérance, il songea à la combattre par les mêmes armes. Il attendit l'occasion. Pendant dix ans, tout en remplissant auprès du jeune Louis XIII les modestes fonctions d'aumônier, après avoir refusé d'être son précepteur, et en exerçant sur lui une influence que l'on devine dans les *Mémoires d'Heroüard*, il s'occupa exclusivement d'affermir

Digitized by Google

et d'étendre le Carmel et l'Oratoire. Le moment se présenta en 1624 à propos du projet de mariage entre le prince de Galles et Henriette de France. L'Espagne avait déployé toute son habileté pour obtenir la main de cette princesse pour le prince des Asturies, depuis Philippe IV. C'était déjà trop, peut-être, de l'alliance de Louis XIII avec Anne d'Autriche. Grâce à cette alliance, il eût été facile à l'Espagne de revendiquer au nom des enfants ces fameux droits de dévolution qui servirent plus tard de prétexte à Louis XIV, au nom de Marie-Thérèse, pour envahir les Flandres et nous donner notre ligne de forteresses du côté du Nord. Pour rétablir l'équilibre et procurer à la France des alliés contre l'Espagne, de Bérulle soutint de toutes ses forces la demande du prince de Galles. Envoyé à Rome avec la mission d'obtenir les dispenses nécessaires, à force de finesse, de patience, de fermeté, il réussit. Le mariage fut conclu en 1625, confirmant par les liens du sang ce qu'avait commencé la politique clairvoyante et avisée d'Henri IV et d'Élisabeth.

En même temps que l'étranger menaçait notre nationalité à l'extérieur, les protestants à l'intérieur lui faisaient courir des dangers encore plus graves. Retranchés dans leurs villes de sûreté, actifs, industrieux, persévérants, connaissant peu le découragement; la liberté de conscience que leur avait consentie l'édit de Nantes était rapidement devenue le prétexte et le moyen de leurs visées politiques. Les chefs intelligents, les soldats dévoués ne leur manquaient pas. Comme pour les Templiers, une association de foi et d'intérêts aussi fortement constituée pouvait, si on ne la brisait pas, faire échec au pouvoir central et finir par le renverser. La Rochelle était leur place forte, le donjon de leur citadelle; et, pour le dire en passant et à leur honneur, ils semblent avoir compris les premiers l'importance militaire et par conséquent politique de la mer. Un port est une porte ouverte sur les chemins du monde entier. Elle laisse libre l'arrivée des

Digitized by Google

secours ou l'organisation de la retraite. Leur enlever la Rochelle c'était les frapper à la tête. L'influence de Bérulle dans la détermination de Louis XIII et de Richelieu d'en faire le siége, si elle a été occulte, paraît avoir été considérable. La puissance politique des protestants était détruite; leur liberté religieuse restait entière; et je ne crois pas que Bérulle fût un catholique assez aveugle pour redouter la coexistence des deux confessions se faisant contre-poids. Nommé cardinal en 1626, lorsqu'il mourut en 1629 en disant la messe, — la plus belle mort que puisse envier un prêtre, — il put contempler d'un œil satisfait et d'un cœur reposé l'ensemble de son œuvre comme citoyen et le succès de ses entreprises comme prêtre français.

Tel est l'ensemble que fournit l'étude attentive de sa vie, telle est la pensée que l'on discerne sous les trois actes qui l'ont occupée. Je ne veux rien exagérer ni faire des paradoxes faciles. Je nuirais à mon client si je le déguisais en Richelieu méconnu. Je crois à la justice des arrêts de l'histoire, je crois que le rang qu'elle assigne aux personnages dont elle s'occupe est le vrai. Je trouve en outre bien puériles ces revendications de célébrités dont personne n'a jamais entendu parler. La figure du cardinal de Bérulle s'éclaire et s'atténue d'un demi-jour dans lequel il a évidemment voulu rester. Il n'a pas l'éclat de Richelieu parce qu'il n'en possédait ni la hauteur d'esprit, ni la profondeur de pensée, ni la nette et impitoyable volonté. Il ne s'est pas non plus dérobé dans cette ombre profonde où le P. Joseph du Tremblay travaillait à la grandeur de la France. Il est resté le cardinal de Bérulle, avant tout humble et fidèle serviteur de l'Église, mais ne séparant pas l'amour de son pays de la dévotion à son apostolat; convaincu de la communauté de leurs destinées, consacrant au service de ces deux grandes causes l'ardeur d'une conviction éclairée, l'exerçant sans bruit, gardant l'influence pour lui, laissant l'extérieur à d'autres; dernier

Digitized by Google

représentant dans l'Église gallicane de ces prêtres patriotes dont le cardinal d'Ossat et le cardinal du Perron sont les types les plus célèbres.

C'est cette vie que M. l'abbé Houssaye a entrepris de nous faire connaître en détail. Quiconque cherche dans le passé des leçons pour l'avenir doit lui savoir gré de son entreprise et souhaiter qu'il la conduise à bonne fin. L'ouvrage aura trois volumes répondant aux trois phases de cette vie. Le premier traite de la fondation des Carmélites. L'auteur nous fait passer des premières réunions chez Mme Acarie, dans le sombre hôtel de la rue des Juifs, en compagnie de saint François de Sales, à l'assemblée des Chartreux dans la cellule de don Beaucousin, où, le 27 juillet 1602, fut décidée la fondation. On accompagne M. de Bérulle en Espagne, dans ce voyage où tant de difficultés morales et matérielles vinrent assaillir l'apôtre et donner, dès le début, la mesure de la fermeté patiente avec laquelle il poursuivrait la réalisation de son œuvre. Le voyage ne dura pas moins de huit mois. Quand on a traversé de pareilles épreuves et triomphé de pareils obstacles; le succès n'est plus qu'une affaire de temps, et le temps est avec l'Église.

Je termine par une critique. M. Houssaye a l'honneur d'être prêtre. C'est son mérite; c'est aussi son défaut. Sa foi dans la puissance et l'avenir du sacerdoce lui a inspiré son livre. Mais par la façon même dont il est rédigé, par l'esprit qui y circule, il s'adresse exclusivement à des catholiques fervents et convaincus comme lui. Hélas! c'est précisément ceux-là qui n'en ont pas besoin. Quel profit puis-je tirer du raffermissement de la foi dans des consciences où elle n'est point ébranlée? Les visions de Mme Acarie, les apparitions de la sainte Vierge, dont l'abbé Houssaye abuse, qu'il me permette de le lui dire, et qui tendraient à faire passer pour folle une personne qui ne l'était pas du tout : toute cette mise en scène ascétique n'accroîtra ni le nombre ni la foi des fidèles. Par contre,

Digitized by Google

elle pourrait bien égayer les incrédules et éloigner les indifférents. C'est là qu'il fallait frapper : c'est eux qu'il fallait atteindre. J'ai trop bonne opinion de l'esprit de M. l'abbé Houssaye pour croire qu'il écrit pour écrire, et que la vaine gloriole de se voir imprimé tout vif soit entrée pour quelque chose dans la composition de son livre. Il a des prétentions plus élevées. Il aspire évidemment à ramener dans le sein de l'Église dont il est un des plus fervents confesseurs, les indifférents du monde; à faire de bons catholiques de gens qui sont à peine des chrétiens. Je le dis franchement : je doute que son livre les intéresse. Il est trop long et trop spécial. Je le regrette et serais bien heureux de me tromper.

Comte L. Clément de Ris.

Digitized by Google

HISTOIRE

DU PSAUTIER DES ÉGLISES RÉFORMÉES

Par M. Félix Bovet. 1 volume grand in-8°, broché.

Depuis plusieurs siècles les chants du roi prophète semblent partager avec les odes d'Horace le privilége d'attirer l'attention des poëtes, et les traductions des psaumes constituent comme un revenu régulier de la poésie française. Marot et Malherbe, Corneille et Conrart, Louis Racine et Piron, pour ne citer que les plus illustres, séduits par la grandeur et la majesté du sujet, ont essayé tour à tour, et avec un inégal bonheur, de faire revivre dans notre langue les beautés de l'Ancien Testament. L'étude comparative de ces traductions, faites à des époques diverses par des génies si opposés, formerait assurément un des chapitres les plus curieux de notre histoire littéraire. M. Félix Bovet, dans son remarquable travail, n'a pas entendu traiter la question avec ce caractère de généralité; il a volontairement limité son sujet à l'histoire littéraire et ecclésiastique du Psautier des Églises réformées, évitant même par excès de prudence de toucher à la partie musicale, qu'il abandonne à de plus compétents. Mais dans le domaine restreint qu'il s'est réservé, l'auteur fait preuve d'un goût délicat et d'une érudition aussi sûre que variée.

C'est une curieuse odyssée que l'histoire du Psautier des Églises réformées. Clément Marot, l'aimable poëte qui résume en lui toutes les qualités et tous les charmes de notre vieille poésie, traduit cinquante psaumes; sur l'instigation de Calvin, Théodore de Bèze traduit les cent autres, et voilà le recueil qui, mis en musique par Louis Bourgeois, Guillaume Franc et Goudinel, fait le tour du monde. Traduit

Digitized by Google

en allemand par Lobwasser, il est adopté par le plus grand nombre des Églises réformées d'outre-Rhin, de telle sorte que ces mêmes Tudesques, si enclins aujourd'hui à nier les nombreux emprunts qu'ils ont faits à notre civilisation, ont loué Dieu pendant plus d'un siècle sur des airs et des rhythmes français. D'Allemagne, le Psautier passe successivement en Danemark, en Hollande, en Italie et dans tous les pays de l'Europe; les vers de Marot et de Bèze ont même la singulière fortune d'être traduits en turc, en malais et en tamoul, et de porter ainsi jusque dans l'extrême Orient la gloire de nos vieux poëtes. Pendant les seizième et dix-septième siècles la popularité de ces psaumes est immense; ils sont chantés partout : sur le champ de bataille de Coutras par les soldats victorieux du roi de Navarre, dans les gorges de leurs montagnes par les camisards persécutés, sur l'échafaud et le bûcher par les martyrs protestants, encourageant ainsi les uns à bien combattre et les autres à bien mourir.

Il faut suivre dans M. Bovet les épreuves diverses auxquelles a été soumis le recueil de 1562; les rigueurs de Louis XIV et les arrêts burlesques du parlement de Paris; puis les transformations subies par le texte primitif, la révision de Conrart, et plus tard celle des pasteurs génevois et hollandais. On ne saurait trouver une lecture plus attachante et plus instructive. On se prend avec l'auteur à regretter ces vieux psaumes, supplantés aujourd'hui par des cantiques, et qui établissaient un lien extérieur et pourtant tout naturel entre les diverses Églises réformées. « Le Français les retrouvait avec joie dans les églises de la Suisse et de l'Allemagne; et jusqu'à nos jours le montagnard de l'Engadine, qui exerce dans les grandes villes sa modeste industrie, entendait chanter dans les temples de Paris et d'Amsterdam les mêmes airs dont il avait fait retentir ses villes natales. »

Le vieux Psautier français a vécu; mais, par une dernière faveur de la fortune, il aura trouvé dans M. Bovet

Digitized by Google

un historien consciencieux qui retrace avec une chaleur communicative sa longue et glorieuse carrière de trois siècles, traversée de tant de triomphes et de revers.

Em. Chabeau.

VENTE PERKINS, A LONDRES.

The Perkins Library. *London*, 1873; grand in-8°, 99 pages et dix planches.

Ce catalogue d'une bibliothèque pas très-nombreuse (865 articles), livrée aux enchères en juin 1873, est des plus remarquables à certains égards. M. Perkins, amateur de raretés typographiques, s'était attaché à réunir les plus anciens monuments de l'imprimerie. On en jugera par les articles suivants, dont nous donnons une mention sommaire :

Biblia latina (Mayence, Gutenberg, Fust, vers 1450-55). Exemplaire sur vélin de cette édition originale de la Bible connue sous le nom de Bible mazarine. M. Perkins l'acheta en 1825 à M. Nichols, et la paya 526 l. st. Sur les cinq exemplaires connus, trois étaient depuis longtemps dans des bibliothèques publiques; le quatrième est entré au *British Museum*, par suite du don fait à cet établissement par sir Thomas Grenville.

Biblia latina; exemplaire sur papier de la même édition. C'est la première fois que deux exemplaires d'un livre aussi exceptionnellement rare se rencontrent dans une collection particulière.

Biblia sacra. Moguntiæ, per Fust et *Schoiffer*, 1462, sur vélin. Première édition datée de la Bible. C'est l'exemplaire qui a successivement été adjugé à 3200 fr., vente Gaignat; 4085 fr.,

Digitized by Google

la Vallière; 4750 fr., Mac Carthy; 215 l. st. 5 sh., Watson Taylor; 173 l. st. 5 sh., Dent.

Biblia sacra (*sine ulla nota*), attribuée aux presses de Mentelin, à Strasbourg, et remarquable par la forme particulière de la lettre R.

Biblia sacra (*s. l. ni d.*), attribuée aux presses d'Henry Eyges-teyn, à Strasbourg, vers 1469. Exemplaire bien complet, ce qui est très-rare; les deux derniers livres des *Rois* manquent dans celui que contient la *Bibliotheca Spenceriana.*

Entre autres volumes précieux, on remarque la première édition collective du théâtre de Shakespeare (1632, in-folio), volume dont le prix est excessif en Angleterre; le *Breviarium* et le *Missale* mozarabes, imprimé à Tolède en 1502; le *Missale secundum consuetudinem ordinis Vallisum brosæ, Venetiis*, 1503, sur vélin (le *Manuel du libraire* en signale une adjudication en 1860, au prix de 120 l. st.; la *Vita di San Giovanni Gualberto*, *Venetiis*, *Giunta*, 1510; exemplaire sur vélin (payé 21 l. st., vente Sykes); le *Psalterium latinum secundum* consuetudinem Ordinis *Carthuensium*, perductum in domo montis B. M. V., *prope Argentinensem*, in-4°; exemplaire sur vélin, inconnu à Van Praet et à Brunet.

Tout en laissant de côté des livres anglais d'un grand prix, mais qui sont peu recherchés sur le continent, nous signalerons quelques ouvrages français : L'*Office de la sainte Vierge et de sainte Anne*, manuscrit de N. Jarry (indiqué au *Manuel* comme payé 850 fr., vente Galitzin); les *Saisons*, par Saint-Lambert, Paris, 1796; exemplaire sur vélin avec les 4 dessins originaux de Chaudet; la *Henriade*, Paris, 1790, in-folio; exemplaire unique sur vélin (payé 200 fr., vente Golowkin). Mais tout ceci s'efface devant un exemplaire du *Jardin de santé*, Paris, A. Verard, s. d., in-fol.; exemplaire sur vélin avec 481 miniatures (adjugé à 480 fr. seulement, vente Mac Carthy, en 1816, et 21 l. st. 10 sh., Hibbert).

Les livres imprimés ne forment pas, il s'en faut, toute la richesse

Digitized by Google

de la bibliothèque de M. Perkins; de nombreux et très-précieux manuscrits méritent une attention toute spéciale. Signalons spécialement ceux en français :

Œuvres d'Alain Chartier, ms. du quinzième siècle, sur vélin, avec bordures coloriées et lettres initiales peintes.

Bible historiée, ms. du quatorzième siècle, sur vélin, avec 130 miniatures. 2 vol. in-fol. reliés en mar. rouge, avec les armes d'un cardinal.

Les cent histoires de Troyes, par Christine de Pisan, ms. sur vélin avec 115 miniatures, exécuté pour Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandres. La première miniature représente Christine offrant son écrit au duc de Bourgogne.

La Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, ms. sur vélin du quatorzième siècle, avec 25 miniatures.

Œuvres diverses de Jean de Meun, in-fol.; très-beau ms. du quatorzième siècle, sur vélin, avec 74 miniatures. (On trouve dans ce volume le *Roman de la Rose*, le *Testament*, le *Songe* et le *Codicille* de Jean de Meun.)

Le *Roman de la Rose*, ms. du quatorzième siècle, sur vélin, 72 miniatures; une note indique qu'il a appartenu à Claude d'Urfé, et qu'il vient de la bibliothèque de l'archevêque de Sens; il a ensuite fait partie du cabinet du prince Golowkin.

Pèlerinage de la vie humaine, composé par Guillaume de Guileville, traduit en prose. Beau ms. sur vélin, avec 87 miniatures et 830 lettres capitales; il fut transcrit en 1460 par Jean Galloper, pour Jeanne de Laval, « reyne de Hierusalem et de Sicile, duchesse de Bar. »

Nous ne nous arrêterons pas aux manuscrits latins, mais nous dirons seulement qu'on y trouve, entre autres objets du plus grand prix, une Bible latine du treizième siècle, sur vélin, avec 146 miniatures (travail italien, de la période de Giotto), et un *Evangelistarium* du neuvième ou du dixième siècle, sur vélin, petit

Digitized by Google

in-fol., 195 feuillets; quelques pages sont écrites en lettres onciales en or, et d'autres sur fond pourpre.

Dix planches gravées au trait reproduisent quelques-unes des miniatures de ces divers manuscrits.

Terminons en disant que M. Perkins possédait aussi quelques ouvrages *illustrés*, genre de livres bien chers aux véritables amateurs. Nous voyons chez lui la *Vie de Johnson*, par Boswell, 1811, avec 488 portraits ou vues, et le *Biographical Dictionary of Painters* de Bryan, 1816, 2 vol. in-4°, relié en 4 vol. in-fol. et orné de 760 beaux portraits.

On voit qu'il s'agit en tout ceci d'un cabinet hors ligne, dont la formation a exigé de bien nombreux paquets de *bank-notes*.

G. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

LIVRES ORIENTAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTPELLIER. — M. Eusèbe-François, comte de Salles, né à Montpellier le 16 décembre 1796, vient de mourir dans sa ville natale. Docteur-médecin, attaché à l'expédition d'Alger en 1830 comme premier interprète, professeur d'arabe à Marseille en 1835, il fit de longs voyages en Égypte, en Syrie et en Turquie, qui lui fournirent les éléments d'un ouvrage fort estimé qu'il publia sous le titre de *Pérégrinations en Orient*.

M. le comte de Salles avait donné, de son vivant, à la ville de Montpellier, tous les livres qui composaient sa bibliothèque. Elle est actuellement réunie à celle qu'avait déjà léguée un de ses compatriotes, M. Fabre; et nul dépôt public en France, à l'exception de la Bibliothèque nationale de Paris, ne possède une collection aussi considérable de livres orientaux, la plupart d'une grande valeur, soit par leur rareté, leur reliure ou par les sujets qu'ils traitent.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : DONS REÇUS EN 1872. — Voici quelques extraits d'un article publié par le *Journal officiel*, au sujet des libéralités dont la Bibliothèque nationale a été l'objet pendant l'année 1872.

Le département des imprimés s'est enrichi de 605 ouvrages, offerts en grande partie par des gouvernements étrangers.

Le département des manuscrits a reçu de M. l'amiral Dupré des fragments d'un manuscrit cambodgien; de M. Burnouf, les matériaux d'un dictionnaire siamois; de M. Molh, des calques de textes cunéiformes découverts à Khorsabad. Les héritiers du voyageur Le Jean ont donné

Digitized by Google

un évangéliaire et sept manuscrits éthiopiens. M. Duviquet, notaire honoraire à Crouy, a cédé, en échange de livres imprimés, 98 lettres de Mme de Maintenon, autographes et complétement inédites. L'exécuteur testamentaire de M. Chaudon a déposé les tableaux sur lesquels MM. Chaudon père et fils ont consigné leurs observations météorologiques faites sans interruptions à Montdidier de 1784 à 1869. MM. Bordier et Lalanne ont remis un dictionnaire, en 20 volumes in-folio, des lettres autographes qui ont figuré sur les catalogues de vente de 1820 à 1850, vaste répertoire qu'ils avaient composé par ordre de l'autorité judiciaire; et M. Barbier, ancien conservateur de la bibliothèque du Louvre, a offert la copie d'une petite chronique de François Ier, par André de La Vigne, dont l'original a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre.

Les catastrophes qui ont amené dans ces dernières années la ruine de plusieurs grands dépôts littéraires et historiques ont prouvé combien il est nécessaire de multiplier les textes importants dont il n'existe qu'un seul exemplaire. La Bibliothèque nationale a fait exécuter pendant l'année 1872 des copies de documents conservés dans des dépôts de la province. Nous citerons le recueil des chartes poitevines réunies par dom Fonteneau; un registre de l'inquisition de Carcassonne; un cartulaire de la cathédrale de Tours; les cartulaires des abbayes de Marchiennes, de Vaucelles et de Saint-Amand; le cartulaire de Clairvaux, et l'obituaire de l'abbaye de Solignac.

— Bibliothèque de Pulkowa. On vient de découvrir dans la bibliothèque de l'Observatoire impérial russe de Pulkowa, un volume des *Éphémérides* de Jean Stœfler, publiées en 1531, enrichi de notes marginales et d'additions de la main de Copernic. Les notes contiennent des détails biographiques sur Copernic, des remarques sur l'histoire de son temps et des observations astronomiques, et sur l'astrologie.

Digitized by Google

— Bibliothèque de Genève. M. le professeur Coindet a donné à la bibliothèque publique de Genève le manuscrit complet de l'*Émile* de J. J. Rousseau, avec corrections et notes autographes de l'auteur.

— Bibliothèque de l'École des Chartes. La *Bibliothèque de l'École des Chartes* donne, dans sa première livraison de 1873, un document important pour les hommes d'études : c'est la liste, par ordre de volumes, de tous les travaux insérés dans les vingt-trois volumes parus, jusqu'à présent, des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, publiés par l'Institut national de France.

— Collection moliéresque. La Collection moliéresque, publiée sous la direction de M. Paul Lacroix, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le *Desniaisé*, comédie en cinq actes et en vers, par Gillet de la Tessonnerie ; réimpression faite sur l'édition originale de 1648. — Gillet de la Tessonnerie était né en 1620, la même année que Molière. Conseiller à la cour des Monnaies, il composa, dans sa jeunesse, un assez grand nombre de pièces de théâtre ; plusieurs furent représentées avec succès. Auteur assez médiocre, il eut au moins le mérite d'être un des premiers en France qui composèrent des comédies de leur propre fonds, sans les emprunter aux écrivains espagnols ou italiens. On peut dire qu'il ouvrit la carrière que Molière a parcourue avec tant de gloire. — On connaît deux éditions du *Desniaisé*, imprimées en Hollande en 1648 et 1649, et qui se rattachent à la collection elzévirienne ; elles sont rares et recherchées des bibliophiles.

— Bibliothèque des Beaux-Arts. Le catalogue de la bibliothèque des Beaux-Arts vient d'être livré à la publicité. M. E. Vinet s'est affranchi, dans ce travail, de l'ordre alphabétique, et il a adopté la division par ordre de ma-

Digitized by Google

tières. La première série contient tous les calques des études des élèves architectes de l'Académie de France à Rome (1828 à 1858, 30 vol. in-fol.), recueil entièrement inconnu; la seconde comprend les restaurations, par les élèves architectes de l'Académie, des monuments antiques de la Grèce et de l'Italie (environ 800 dessins formant 58 vol. in-fol.); la troisième embrasse les dessins des maîtres, classés par écoles (947 photographies en 16 vol. in-fol.), conservés dans la galerie des Offices à Florence, la collection de l'archiduc Albert à Vienne et à l'Académie des Beaux-Arts à Venise. Cette publication est appelée à rendre les plus grands services aux artistes et aux amis de l'art.

— Découverte du coeur de Charles VIII. M. le comte de Vernon, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, vient de faire une découverte d'un grand intérêt, dans l'église de Notre-Dame de Cléry. Les travaux considérables de restauration, entrepris par le gouvernement dans cette ancienne et magnifique église, ont mis à découvert le caveau de Louis XI, et du côté opposé un petit caveau où se trouvait une boîte de plomb, de forme carrée, ayant environ 16 centim. de hauteur. Cette boîte, soigneusement soudée, contenait un cœur enveloppé dans une étoffe de laine. M. de Vernon est parvenu à lire sur le couvercle de la boîte, en caractères du quinzième siècle, l'inscription suivante : *C'est le cueur du roy Charles huitième*, 1498. Il a découvert en outre plusieurs tombes, sous le dallage de l'église, et il espère que les fouilles amèneront de nouvelles découvertes.

— Découverte d'un papyrus. Un voyageur allemand, Georg Ebers, vient de découvrir ou plutôt d'acquérir à Thèbes, en Égypte, un manuscrit très-précieux. C'est un rouleau de papyrus, remontant au dix-septième siècle avant l'ère chrétienne, et contenant un Codex médical : *Livre de*

Digitized by Google

la préparation des remèdes pour toutes les parties du corps humain. On y trouve, outre des prescriptions médicales, des remèdes contre les insectes, les serpents et les mouches. L'auteur donne aussi une recette contre les mauvaises odeurs, et des remèdes contre les maladies nerveuses. Ce papyrus contient plus de cent groupes d'hiéroglyphes inconnus jusqu'ici.

— M. Joseph-Adrien Le Roi, conservateur de la bibliothèque de Versailles, vient de mourir; il était né à Versailles, le 19 mars 1797. Il étudia la médecine et devint successivement médecin gratuit des pauvres de sa ville natale, chef de clinique à l'hôpital. Il fut nommé conservateur de la bibliothèque de Versailles, en 1843, après la mort de M. Huot, dont il avait été l'auxiliaire pendant plusieurs années; et en 1857, il reçut la croix de la Légion d'honneur, pour récompense de ses longs services. On doit à M. Le Roy beaucoup de travaux sur la médecine, la physiologie et la zoologie, plusieurs publications sur l'histoire de Versailles, et les catalogues des sciences médicales, du cabinet de curiosités et d'objets d'art, et des ouvrages sur Versailles que possède la bibliothèque dont il était le conservateur.

— Le docteur Payen et Montaigne. La bibliothèque du docteur Payen a été livrée aux enchères; elle contenait de très-bons livres de travail, parmi lesquels on en trouvait de rares et curieux. Le docteur Payen était surtout connu par ses recherches incessantes de tout ce qui pouvait se rapporter directement ou indirectement à la personne et aux écrits de Michel Montaigne. Ces recherches avaient un but important. Le docteur Payen voulait publier une *Histoire de la vie et des ouvrages de Montaigne*, combler ainsi une lacune regrettable, et donner enfin une édition définitive des *Essais*, pour laquelle il est indispensable de posséder le texte exact et complet de l'édition de 1588, tel que le fournit l'exemplaire de la ville de Bordeaux, surchargé de

Digitized by Google

notes, de corrections, de suppressions et d'additions autographes, qui n'ont jamais été l'objet d'un examen sérieux. Mais le docteur Payen se livrait toujours à de nouvelles recherches, et ne pouvait se persuader que son travail fût achevé. Il est mort à l'âge de 70 ans, sans avoir pu entreprendre cette édition, le rêve de toute sa vie.

La précieuse collection, relative à Montaigne, qu'il avait formée à grands frais et à l'aide de persévérantes investigations, n'a point été dispersée; elle est devenue la propriété de la Bibliothèque nationale, où elle est conservée dans une salle particulière. On trouve dans cette collection toutes les éditions connues des *Essais*. La première édition, de 1580, dont on sait l'extrême rareté et le prix exorbitant (elle a été adjugée à 2060 fr., vente du prince Radziwill), est représentée par deux exemplaires : l'un d'eux, relié en maroquin, porte sur les plats un E surmonté d'une couronne royale; on croit qu'il a appartenu à Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Nous citerons encore trois exemplaires de la seconde édition, 1582, presque aussi rare que celle de 1580, et un des trois exemplaires connus de l'édition de 1595, avec un carton aux pages 63-64. Le docteur Payen avait réuni, avec de grandes difficultés, 29 volumes portant la signature de Montaigne, et trois volumes revêtus de signatures apocryphes, dues à l'industrie des fabricants de faux autographes. Nous ne saurions exprimer les regrets qu'il éprouva, lorsqu'il fut obligé de renoncer à la possession d'un exemplaire du *Commentarii J. Cæsaris* (*Anvers*, 1570), petit volume contenant une page entière autographe de Montaigne, que nous avons acheté en 1856, à la vente Parison, pour le comte de M. le duc d'Aumale, au prix de 1550 fr., non compris les frais de vente et de commission. (Voyez le *Bulletin du Bibliophile*, *an.* 1856, p. 625 : *Le César de Montaigne*, par M. Cuvillier-Fleury.)

—Les livres prophétiques. On ne s'est point encore occupé

Digitized by Google

de composer une bibliographie des prophètes modernes : ce serait cependant un travail fort curieux. On signalerait en premier lieu les prédictions que, longtemps après, les événements ont confirmées. Charles Nodier avait cité la *Pronosticatio Johannis Lichtenbergers*, imprimé en 1528, et où se lit ce passage : *In illo tempore veniet Aquila a parte Orientali, tunc castra destruent, timor magnus erit in mundo. Perdet Lilium coronam quam accipiat Aquila.* Il citait encore un livre peu connu aujourd'hui : *Prédictions tirées des centuries de Nostradamus* (par le chevalier de Jant), 1673, in-12. Le chevalier de Jant, garde des médailles de Monsieur, crut découvrir dans un sixain de Nostradamus que Louis XIV vivrait 76 ans. En 1673, le Roi n'avait que 35 ans, et cependant le prophète rencontra juste, quoique sa prédiction anticipât de 42 ans sur l'événement indiqué. Louis XIV mourut le 1er septembre 1715, n'ayant pas encore 77 ans accomplis. Un chanoine de Langres, Richard Roussat, publia à Lyon, en 1550, un volume très-curieux, intitulé : *Livre de l'estat et mutation des temps prouvant par authoritez de l'Escripture saincte et par raisons théologales la fin du monde estre prochaine.* La Révolution française y est annoncée d'une manière positive ; les dates de 1789 et de 1814 sont littéralement indiquées. Les écrivains, qui ont cherché à préciser la date de la fin du monde, n'ont pas été aussi heureux. Leurs prévisions ne se sont point réalisées, ou le terme qu'ils indiquent est si loin de nous, que leurs calculs ne pourront servir qu'aux générations futures. L'une des plus curieuses prédictions de ce genre est celle de Rondet, mort en 1785, qui s'est efforcé d'établir dans sa *Dissertation sur le rappel des Juifs* (2 vol. in-4) que ce rappel aura lieu à la fin des siècles ; il fixe la durée du règne de l'Antechrist à sept ans et son avénement à 1860. S'il avait écrit 1870, la prophétie de Rondet aurait pu donner lieu à de sérieuses réflexions.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Techener, le vieux Techener est mort! Celui qui pendant près d'un demi-siècle a été le libraire et l'ami de toute une génération de bibliophiles, qui a partagé leurs peines et leurs plaisirs; leur plaisir, lorsque le livre désiré tombait dans leurs mains, leur peine et leur déception, lorsqu'une enchère jalouse le leur enlevait; celui qui a mis à leur service, pendant ce long espace de temps, avec une infatigable complaisance, son activité, son zèle, sa rare intelligence, ce don qu'il avait de deviner où se cachaient les beaux livres, de les déterrer, de les rendre à la lumière et au commerce! C'était son intérêt, dira-t-on; car, enfin, il ne les donnait pas, il les vendait. C'était son intérêt, sans doute. Je crois même qu'il n'a pas peu contribué à élever le prix de ces beaux livres, de ces précieuses reliures qu'on ne refera pas, et à les faire passer dans la classe des bijoux; car Techener était plutôt joaillier que libraire, mais un joaillier passionné lui-même d'une vraie passion pour les perles et les diamants dont il enrichissait l'écrin des autres, plus fin connaisseur que les connaisseurs les plus fins, et lorsqu'il avait mis la main sur un chef-d'œuvre de Boyet, de Du Seuil ou de Padeloup, l'achetait à tout prix, au risque de ne pas le revendre ou de n'y rien gagner. Ni dépenses ni voyages ne

Digitized by Google

lui coûtaient. Il allait en Angleterre, en Allemagne, en Pologne; il aurait été jusqu'au bout du monde! Quiconque l'a vu, au retour d'une de ses expéditions lointaines ou dans le triomphe d'une trouvaille inattendue, caresser ses livres de l'œil, les manier l'un après l'autre, les frotter paternellement de sa manche, les apporter orgueilleusement sous les yeux d'un cercle d'amateurs éblouis, sait bien qu'il y avait chez Techener un goût d'artiste qui l'élevait beaucoup au-dessus du simple marchand. Je ne veux rien dire que de vrai. Techener n'était pas un libraire savant; semblable en cela à beaucoup de ses clients, je crois qu'il ne lisait guère. Il n'était pas non plus un libraire avare de ses livres; j'en ai connu de ce genre. Il les montrait volontiers et s'en défaisait sans peine. C'est encore quelque chose qu'il avait de commun avec beaucoup d'amateurs qui ne sont pas commerçants de leur état. Mais tout en vendant ses livres, ce qui ne pouvait pas être un reproche pour lui, il les aimait. C'est pour cela qu'il était si aimable et que nous l'aimions tant!

Qui ne se souvient de ce petit magasin, bien modeste, bien simple, situé juste en face de la colonnade du Louvre, et qu'éclairait, dans les beaux jours, un si brillant soleil? Il a disparu, de lourdes et massives maisons l'ont remplacé; hélas! et combien de ceux qui aimaient à se réunir sous l'aimable présidence de Mme Techener, toujours riante, toujours gracieuse, ont disparu aussi, Nodier, Armand Bertin, tant d'autres! C'était vraiment comme un petit club littéraire. Bibliophiles, journalistes, gens de

Digitized by Google

lettres, plus ou moins connus, mais unis par la même passion, nous étions là comme chez nous, on plaisantait, on discutait, on causait de tout. Techener nous accueillait avec cette humeur égale et avenante que rien n'altérait chez lui, pas même le souci de ses affaires, montrant ses livres quand on le lui demandait, ou les étalant sur une table qui faisait face à la porte. Et le prix? Ah! c'était le moment difficile. Nous n'étions pas tous riches, il s'en faut. Le prix effrayait quelquefois : on hésitait, on reculait, on revenait, on finissait par acheter, sans savoir trop comment on payerait, mais avec la certitude qu'on ne serait jamais tourmenté par le bon Techener qui aurait essuyé, je crois, plus d'une banqueroute sans se plaindre. Heureusement il y a un Dieu pour les bibliophiles! J'ai toujours fini par payer, voilà ce dont je suis sûr. Que d'heures aimables n'avons-nous pas passées dans ce commerce d'idées, de livres, de causeries! Quel souvenir, pour le petit nombre de ceux qui survivent, que le magasin de la colonnade du Louvre! J'y suis entré timidement pour la première fois en 1828. J'étais bien jeune. Techener l'était aussi; il n'y avait guère qu'un an qu'il était établi. Je vois encore Mme Techener assise à son comptoir, et fraîche comme une rose; Léon, l'aimable et bon Léon, aujourd'hui le successeur de son père, gracieux comme lui, aimé comme lui, n'était pas encore né. Le livre que j'ai acheté dans cette première entrevue, je ne l'ai pas même oublié. C'était un exemplaire, relié en maroquin, d'une petite édition des *Maximes de Larochefoucault*

Digitized by Google

que je payai sept francs, ce qui me parut bien cher. O temps d'innocence, de bonheur et de pauvreté! Avec quelle joie j'emportai ce petit volume! Le magasin m'était ouvert, la connaissance était faite, il n'était pas difficile de s'enhardir avec des figures aussi accueillantes que celles de M. et de Mme Techener. Je revins souvent. Sept francs! c'était alors une folie pour moi. J'en ai bien fait d'autres depuis ce temps-là? Ces sept francs, mon bon génie m'en avertissait, m'ont coûté cher! Eh bien, je ne m'en repens pas. Je regarde ma bibliothèque, je l'admire, je l'aime; c'est ma joie, mon bonheur, mon orgueil. Sur un grand nombre de mes plus beaux livres, il me semble lire avec reconnaissance le nom de mon vieil ami Techener, qui les a cherchés pour moi avec tant de peine, qui mes les a vendus de confiance, que je lui ai payés quand j'ai pu. J'aimais le père, le Techener qui n'est plus; tant que je vivrai son souvenir vivra dans mon affection. J'aime le fils. Je l'aimerai toujours. Léon est mon libraire; il est bien plus, il est mon ami.

S. De Sacy.

Digitized by Google

M. Jacques-Joseph Techener, ancien libraire, né à Orges (Haute-Marne), le 30 mars 1802, est décédé à Neuilly-sur-Seine, le 10 juin 1873, à l'âge de 71 ans. Il était fils de Joseph Techener, chirurgien aide-major, mort à Mayence le 26 novembre 1813, à son retour de la campagne de Russie (1); sa mère resta veuve avec cinq enfants, dont il était l'aîné. Quoiqu'il fût bien jeune, il se trouva obligé de pourvoir à son existence. Il se rendit à Paris, chez un frère de sa mère, et après avoir surmonté les difficultés qui entravent toujours les débuts d'un jeune homme dans la carrière qu'il veut embrasser, M. J.-J. Techener fut attaché au cercle encyclopédique fondé par M. Martainville Delaage, et en eut ensuite la direction pendant le long procès qui suivit la mort du propriétaire. Vers cette époque mourut le libraire Royez. Sa veuve, assez embarrassée pour diriger seule une maison aussi importante, s'adjoignit M. Techener, qui, pendant les trois années qu'il occupa cette position (1824 à 1826), apprit à connaître et à apprécier les vieux livres et les anciens manuscrits.

Enfin, au mois d'août 1827, M. Techener s'établit et fonda, place de la Colonnade du Louvre, cette librairie

(1) Joseph Techener, né à Vienne (Autriche), vers 1769, suivit les cours de l'Université de Heidelberg et acheva ses études médicales à Montpellier. Reçu chirurgien en 1789, il fut fait prisonnier par les Français en 1793, lors de la prise de la ville de Trèves, puis interné à Chaumont et à Orges. Pendant plusieurs années, il rendit, comme médecin, de grands services aux habitants de cette localité; enfin, il se fit naturaliser Français, se maria et se fixa à Orges.

En 1812, Joseph Techener fut requis pour servir dans la Grande-Armée en qualité de chirurgien aide-major. A son retour de la campagne de Russie, il fut employé dans différents hôpitaux établis en Allemagne. En dernier lieu, il était à Mayence, où il mourut le 26 novembre 1813, de la maladie contagieuse qui regnait dans l'hôpital de cette ville. Il laissait à Orges une veuve avec cinq enfants, dont l'aîné avait onze ans.

Digitized by Google

dont la réputation est devenue européenne. Son intelligence et son activité lui permirent de réunir une foule de livres rares et curieux, d'anciens et précieux manuscrits, que les bibliophiles s'empressaient d'acquérir. De fréquents voyages en Angleterre, en Allemagne et jusqu'en Pologne, faisaient entrer dans sa maison des trésors bibliographiques, qui ne cessaient de se renouveler.

En 1834, il fonda le *Bulletin du Bibliophile*, publication mensuelle, dont le succès, pendant quarante ans, ne s'est jamais démenti. Le *Bulletin* s'était concilié un soutien précieux dans la bienveillante coopération de Charles Nodier. Ce spirituel conteur aimait les vieux livres, et il avait pour M. Techener une affection profonde qui n'a cessé qu'avec sa vie.

Il nous serait impossible de citer tous les volumes rares et précieux qui, pendant près de quarante ans, ont passé dans les mains de M. Techener, et qui sont entrés dans les collections de tant de bibliophiles français ou étrangers.

Nous ne parlerons pas des nombreux ouvrages qu'il a édités avec le concours de MM. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, Aimé-Martin, Paulin Paris, etc.

Mais nous rappellerons que M. Techener a rédigé plus de 400 catalogues de bibliothèques célèbres, dont la plupart sont accompagnés de préfaces et de tables. Nous indiquerons seulement la bibliothèque de Psaume, vendue en 1829, celle de la duchesse de Berry, en 1832, puis les bibliothèques de MM. Audenet, Jules Gallois, Marsis, le prince d'Essling, le baron Taylor, Joursanvault, Van den Zande, La Roche-Aymon, G. Peignot, Ch. Nodier, Le Roux de Lincy, Aimé-Martin, Monmerqué, de Soleinne, Cailhava, Armand Bertin, Solar, Double, Emeric David, Fossé d'Arcosse, etc.

Après une longue carrière, bien remplie comme libraire, M. J. Techener s'était retiré des affaires, et c'est à Neuilly qu'il a cessé de vivre, après avoir longtemps souffert d'une cruelle maladie.

Digitized by Google

Ses obsèques ont eu lieu le 12 juin, dans l'église de Neuilly, au milieu du concours empressé de ses parents, de ses amis et des représentants de la librairie, de l'imprimerie et de la reliure, qui tous ont eu à cœur d'accompagner le convoi de M. Techener jusqu'au cimetière Montmartre, où il a été inhumé. Et là, près de la tombe entr'ouverte, M. Paul Lacroix, un de ses plus fidèles amis, a voulu lui adresser ses adieux suprêmes en prononçant un discours que nous reproduisons :

C'est au nom des bibliophiles et des bibliographes qui ont connu Jacques-Joseph Techener à la tête de l'importante maison de librairie ancienne et moderne qu'il a fondée; c'est au nom de tous les rédacteurs du *Bulletin du Bibliophile*, créé par lui, il y a près de quarante ans; c'est surtout au nom de tous les amateurs de vieux livres, de bons livres, de beaux livres, au nom de tous ceux qui se rappellent avoir eu de longs et excellents rapports avec ce libraire habile, intelligent, actif et passionné; au nom de ceux qui ne le connaissent que par tradition, pour ainsi dire, et qui devront toujours se souvenir de lui, en ayant sous les yeux et dans les mains quelques-uns des rares et précieux volumes qu'il a naguère remis en honneur et en valeur, c'est, hélas ! au nom de bien des morts et de bien des absents, que je prends la parole pour adresser un dernier adieu au contemporain des Debure, des Renouard, à l'élève des Barbier, des Peignot, des Brunet, à l'ami des Charles Nodier, d'Armand Bertin, du baron Pichon, de Paulin Paris.

Jacques-Joseph Techener, on peut le dire, et on le dira certainement, est le créateur de ce genre de librairie qu'il faut appeler la librairie des curieux, des *Bibliognostes*, suivant l'expression employée par le

Digitized by Google

docte abbé Rive, la librairie des amateurs, des bibliophiles et même des bibliomanes. Techener aima les livres presque au sortir de l'enfance, car l'instinct précède toujours l'instruction, et dès qu'il fut placé, à l'âge de quinze ans, en qualité de commis, chez un savant bouquiniste nommé Royez, il sentit qu'il était né libraire, ou plutôt chercheur, trouveur, connaisseur, en fait de livres anciens, remarquables par leur rareté, leur singularité, leur beauté, ou par quelque autre mérite exceptionnel, que les seuls initiés de la Bibliophilie savent découvrir et apprécier. La première grammaire que Techener étudia fut un catalogue de livres, et, sa vocation, se révélant, se prononçant, il eut bientôt appris, dans les catalogues de Méon, de Mac-Carthy, de Chenier, de Firmin Didot, ce que c'est que les véritables beaux livres.

Et cependant, ces livres, la plupart du moins, n'avaient encore qu'un prix modeste, relativement médiocre, et parfois dérisoire. Il y avait alors si peu d'amateurs, si peu de connaisseurs, si peu d'acheteurs de livres, en France! La tempête de la première Révolution, c'est-à-dire celle qui servira toujours de type odieux à toutes les autres, cette tempête de folie et d'ignorance avait dispersé à tous les vents les grandes bibliothèques, les bibliothèques savantes, comme les petites collections de beaux livres, de livres rares et précieux. Ces livres passaient tristement dans les ventes publiques sans éveiller la curiosité ni le goût des acheteurs; ils tombaient dédaignés sur les étalages des quais, et beaucoup y périssaient, abandonnés à toutes les intempéries des saisons, sans rencontrer un saint Vincent de Paul qui sauvât sous son manteau ces malheureux orphelins,

Digitized by Google

car Boulard et Parison, malgré leurs larges poches, qu'ils remplissaient de livres arrachés aux boîtes des bouquinistes, ne pouvaient tout acquérir, même à vil prix.

Techener comprenait qu'il fallait se hâter de venir en aide à la librairie ancienne qui allait succomber, faute de combattants, quoique les Debure, les Barrois, le Merlin fussent encore à leur poste, comme les derniers représentants de cette librairie qui avait eu ses grands jours. Techener pensa donc à faire d'abord ou plutôt à refaire des amateurs; Charles Nodier, qui l'estimait, qui l'aimait, le seconda, l'encouragea, et devint lui-même le centre, le modèle, le chef de ces nouveaux amateurs, que Techener réunissait autour de lui dans une espèce de cénacle de vieux livres. Charles Nodier fut ainsi l'appui, la colonne de cette librairie naissante qui s'était établie, presque à huis clos, vis-à-vis le Louvre, sous l'inspiration, sous la direction de Techener.

Les amateurs appelés, rassemblés, groupés, Techener ne cessa plus de leur apporter des livres qui pouvaient les intéresser, les charmer, les passionner: ces livres, il les devinait, il les découvrait avec un flair merveilleux, il leur donnait la chasse, il en prenait possession, et il les offrait en trophée à ses chers amateurs qui se les disputaient à l'envi. Bientôt les beaux et bons livres, éditions rarissimes, incunables classiques, impressions gothiques, reliures historiques, reliures superbes ou délicieuses, chefs-d'œuvre des Dusseuil, des Padeloup, des Derome, tout ce butin, tout ce trésor diminuait en nombre et augmentait de prix : le nombre des amateurs augmentait aussi, à mesure qu'ils devenaient plus experts, plus

Digitized by Google

raffinés, plus difficiles. Voilà que les beaux et bons livres vont manquer sur le marché, dans cette docte et ingénieuse France, qui les avait produits et multipliés à profusion avant l'ère des révolutions où l'on méprise les livres, où l'on brûle les bibliothèques !

Alors Techener, qui recherchait ces livres avec tant de zèle et qui en trouvait moins de jour en jour, vient à songer que, pendant la première Révolution, les plus beaux et les meilleurs sont passés en Angleterre pour échapper au sort qui les attendait en France et doivent se retrouver intacts à Londres, la ville des bouquinistes et des amateurs par excellence. C'est en Angleterre qu'il ira reprendre nos livres, ces nobles exilés, pour les rapatrier, et durant bien des années, il est allé puiser à cette source intarissable. Puis, il mettait aussi à contribution la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, qui nous rendaient nos livres pour alimenter, pour enrichir le marché français de la Bibliophilie.

L'impulsion étant donnée, grâce à Techener et à son beau-frère Crozet, les beaux et bons livres anciens avaient repris faveur : l'émulation d'un public choisi les poussait à la hausse, et déjà leur prix coté dans les ventes atteignait des proportions qui semblaient dès lors excessives, mais qui ne devaient pas s'arrêter là, car, depuis vingt-cinq ans, le prix des livres anciens, des livres d'amateurs, bien entendu, a doublé, triplé, décuplé ; c'est de la frénésie, du délire, si l'on veut, mais la bibliophilie en profite et s'en trouve bien.

Voilà ce qui est vraiment l'œuvre de Techener : il a fait les amateurs de notre temps, car il les a évoqués ; il a fait aussi les livres, car il les a moissonnés

Digitized by Google

et glanés de toutes parts, pour la plus grande joie des amateurs; il a fait mieux encore, car il les a réparés, restaurés, ressuscités, en leur rendant leur éclat et toute leur fraîcheur primitive; il leur a donné, au besoin, ces admirables relieurs, sortis de l'école de Thouvenin, les Bauzonnet, les Trautz, les Capé, les Duru; il les a introduits, ces livres, il les a placés dans les plus riches cabinets; il a remué des milliers de livres, qui valent des millions, et il est mort pauvre, presque ignoré, presque oublié, après avoir survécu à la plupart des fameux relieurs, des savants bibliographes, des premiers bibliophiles, ses contemporains.

Techener ne s'était pas borné à relever la fortune des anciens livres, en rétablissant, en agrandissant le marché de la librairie ancienne. Pour former des amateurs, il fallait leur offrir, en quelque sorte, un cours de bibliographie et de bibliophilie. Techener, avec l'assistance de Charles Nodier, fonda le *Bulletin du Bibliophile*, ce recueil, inestimable, le plus vaste et le plus intéressant répertoire qui existe en Europe. Ce n'est pas tout : Techener ne se borna pas à favoriser, à multiplier la vente des beaux et bons livres anciens; il se fit concurrence à lui-même, en les réimprimant à petit nombre dans l'intérêt des amateurs qui ne pouvaient se procurer à aucun prix les éditions originales. De là, sa réimpression si recherchée des *Joyeusetez, facéties et folastres imaginations*, recueillies par Aimé-Martin, un de ses amateurs de fondation, un de ses maîtres, un de ses amis. Il voulut aussi publier pour la première fois quelques spécimens de la vieille langue française, et toujours en vue d'accroître le nombre des amateurs et des curieux : il mit donc au jour le

Digitized by Google

grand recueil de Farces inédites du quinzième siècle, la collection des Romans des douze Pairs, qui, grâce à deux savants, à deux bibliophiles, Leroux de Lincy et Paulin Paris, furent le signal de la renaissance de notre littérature du moyen âge.

Ce ne sont pas là les seuls services que Techener rendit à la bibliographie, qui faisait son culte et sa joie : il fit paraître successivement, à grands frais, et dans un temps où la bibliographie comptait bien peu de fidèles, le remarquable travail de M. Paulin Paris sur les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, l'*Analecta-Biblion* du marquis du Roure, le Catalogue raisonné de la Bibliothèque de Leber, l'Inventaire des Archives de Joursanvault, par le savant paléographe De Gaulle, et beaucoup d'autres bons ouvrages qui furent plus vite estimés que vendus. Techener aurait souhaité pouvoir renouveler la librairie moderne, comme il avait fait revivre la librairie ancienne; le rôle d'éditeur, si périlleux et si ingrat que cet utile métier puisse être en un temps et dans un pays où l'on achète si peu de livres nouveaux, le rôle d'éditeur l'attirait, le captivait, l'accaparait, aux dépens même de ses propres intérêts. Il se fût enrichi, sans doute, à ne vendre que des livres anciens, il s'appauvrit promptement à en publier de nouveaux, et pourtant il publia des éditions exquises, comme la *Bibliothèque spirituelle*, revue et patronnée par M. Silvestre de Sacy, des éditions savantes et critiques, comme celles des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, comme celles des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, etc. Force lui fut de s'arrêter dans cette vie honorable, où les amateurs qui l'avaient toujours suivi n'étaient plus assez nombreux pour le soutenir d'une manière efficace. Comme

Digitized by Google

les Desoer, comme les Lefèvre, comme les Curmer, qui se dévouèrent à une œuvre littéraire et patriotique au-dessus de leurs forces, à la régénération, aux progrès de la librairie française, Techener était ruiné! Sa dernière ressource, son dernier espoir, une réunion de livres précieux valant plus de 200 mille francs, envoyée à Londres pour être vendue à l'*auction*, venait de s'anéantir dans l'incendie de la maison Leigh Sotheby, Wilkinson et Hodges!

C'est alors que, laissant à son fils l'honneur et le fardeau d'une maison de librairie ancienne et moderne universellement connue par tant d'années d'activité et d'efforts consciencieux, il se retira, malade et chagrin, dans une solitude, qui devint de plus en plus profonde, à mesure qu'il voyait décroître à la fois sa santé et son courage. Voilà cinq ans qu'il luttait contre la souffrance morale, contre la souffrance physique; voilà vingt-huit mois qu'il s'était alité, en proie aux tortures incessantes d'un mal sans remède, sans trêve, sans merci. Il restait cependant calme et résigné, n'espérant plus rien que la mort, qui seule pouvait le délivrer. La mort! il l'appelait souvent, il l'attendait sans cesse.... Il a dû la bénir, quand elle est venue enfin, car il souffrait trop, il avait trop souffert!

Et toutefois la sollicitude de l'amitié ne lui a jamais fait défaut; ses enfants l'ont entouré d'affection et de soins; il a pu encore, avant de fermer les yeux pour toujours, se réjouir de voir sa famille réunie et unie autour de son lit de mort; il a pu se persuader que cette famille, qui lui était si chère, qu'il n'avait quittée que pour lui épargner le douloureux spectacle des souffrances auxquelles il se sentait condamné, serait désormais à l'abri des vicissitudes, des déceptions et

Digitized by Google

des épreuves qu'il avait lui-même si vaillamment supportées pendant une partie de sa vie commerciale. Son nom, qui a été longtemps synonyme de travail et de probité, est le plus digne héritage qu'il pouvait laisser à sa fille et à son fils.

Cinquante ans de travail infatigable, après une jeunesse pleine d'incertitudes et de difficultés, cinq ans de souffrances cruelles ou atroces, telle a été la vie de Techener, qui plus que personne avait droit en ce monde aux consolations d'une vieillesse paisible et honorée. La Providence ne lui a donné le repos que dans la mort.

Repose donc en paix, mon pauvre ami, ainsi qu'un brave ouvrier, qui, après avoir rempli consciencieusement sa tâche, s'est endormi, accablé de fatigue, pour se réveiller à l'aurore d'un jour nouveau, avec de nouvelles forces et des espérances nouvelles! Repose-toi enfin, après tant de labeurs, après tant de souffrances!... Toi qui regardais la fin de la vie, de cette vie amère et douloureuse, comme un soulagement, comme une récompense, tu sais maintenant à quelle heure doit sonner le réveil! Cher bibliophile, tu as fermé le livre de la vie, pour ouvrir celui de la mort. C'est en attendant ce grand réveil, que les morts continuent à vivre au milieu de nous, tant que leur souvenir parle et gémit au fond de nos cœurs.

Adieu, sincère et fidèle ami des livres! adieu, mon pauvre ami! adieu, Techener!

Digitized by Google

QUELQUES VERS

SUR LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE.

1674 — 1675.

Tout ce qui touche à la duchesse de La Vallière a le privilége d'exciter l'intérêt, et cela est tout naturel. De toutes les maîtresses de Louis XIV, ce fut en effet la seule, on peut le dire, qui aima le roi pour lui-même, et qui dans le ravissement de cet amour ne songea nullement à elle, ni à sa fortune. Noyée et abîmée dans sa passion, ne vivant, ne respirant que pour celui qu'elle adorait, elle était bien, suivant l'heureuse expression de Mme de Sévigné, *cette petite violette qui se cachoit sous l'herbe et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais il n'y en aura sur ce moule* (1).... Quand Mme de Montespan vint lui ravir le cœur du roi, La Vallière meurtrie et saignante alla se réfugier au fond d'un cloître : et là pendant trente-six ans, par ses larmes, ses austérités et la pratique des vertus chrétiennes, elle expia le dangereux honneur d'avoir attiré sur sa personne les regards du monarque. Dès lors l'amour de Dieu remplaça l'amour profane, et les mortifications, le cilice, la prière succédèrent chez la pauvre carmélite aux pompes et aux fêtes de la cour.

Françoise-Louise de la Baume Le Blanc était née à Tours au mois d'août 1644 (son acte de baptême porte la date du 7 de ce mois). Elle perdit ses parents de bonne heure. Fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, femme de Phi-

(1) *Lettres de Mme de Sévigné*, édition Monmerqué. Paris, 1818, in-8°, tome VI, p. 443-444 (lettre à Mme de Grignan, du dimanche 1er septembre 1680).

Digitized by Google

lippe frère du roi, elle fut bientôt distinguée de Louis XIV. Leur liaison commença en 1661 et dura jusqu'en 1674, mais pendant les dernières années (depuis 1668) elle eut la douleur d'assister à l'élévation de sa rivale (Mme de Montespan). Les honneurs, les dignités ne la troublèrent ni ne l'enivrèrent: au milieu des fêtes et des grandeurs, elle soupirait après la retraite. Déjà en 1662 elle s'était enfermée dans le couvent des Bénédictines de Saint-Cloud. Arrachée de ce pieux asile par le roi lui-même, elle dut reparaître à la cour. Le 11 février 1671 elle se retira chez les religieuses de Sainte-Marie à Chaillot: cette fois ce ne fut pas Louis XIV qui l'alla chercher, ce fut Colbert. Mais les humiliations de toute sorte dont l'accablait la nouvelle favorite, la froideur du roi de plus en plus manifeste à son égard, démontrèrent clairement à Mme de La Vallière qu'elle ne pouvait demeurer plus longtemps dans cette position fausse et pénible. Elle eut bientôt pris son parti, et le 20 avril 1674 elle se rendit, victime résignée et héroïque, aux carmélites du faubourg Saint-Jacques: le douloureux sacrifice était accompli. Le 2 juin, même année, eut lieu la cérémonie de la vêture. Le 3 juin 1675 elle prononça les vœux qui l'enchaînaient définitivement au cloître, et le lendemain 4 elle reçut le voile noir des mains de la reine: Bossuet, alors évêque de Condom prêcha le sermon d'usage. C'en était fait, sœur Louise de la Miséricorde avait dit au monde un éternel adieu. Ensevelie dans son couvent comme dans un tombeau et méprisant les joies humaines, elle passa le reste de ses jours dans la pénitence et dans l'humilité, suivant exactement, comme la plus humble des religieuses, les pratiques austères de la règle, et mourut enfin le 6 juin 1710 à midi. Elle était âgée de 65 ans et 10 mois.

On a beaucoup écrit sur la duchesse de La Vallière, mais nous ne citerons ici que les ouvrages les plus importants. Voyez notamment les *Mémoires* de l'abbé de Choisy (collection Michaud et Poujoulat, t. XXVIII, p. 582-583), ceux de Mme de Caylus (même collection, t. XXX, p. 480-

Digitized by Google

481), les *Mémoires* de Saint-Simon, édition Cheruel, in-12, t. V, p. 303-305 ; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitres XXV et XXVI ; Dreux du Radier, *Mémoires des reines de France*, 1776, in-12, t. VI, p. 404-439 ; l'abbé Lequeux, *Lettres de Mme la duchesse de La Vallière morte religieuse carmélite avec un abrégé de sa vie pénitente*. Liége et Paris, 1767, 2 parties in-12 ; *Réflexions sur la miséricorde de Dieu par la duchesse de La Vallière*, édition de M. Pierre Clément, de l'Institut. Paris, Techener, 1860, 2 vol. pet. in-12 ; marquis du Roure, *Analecta biblion*, 1836-1837, 2 vol. in-8, t. II, p. 340-342 ; Walckenaer, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 4e édit. Paris, Firmin-Didot, 1858, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 90-94 ; idem, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*, 3e édition, 1856-1865, 6 vol. in-12 (t. II, chap. XV, XX ; t. III, chap. II, V, XII, et XIII ; t. IV, chap. V ; t. V, chap. V) ; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 3e édition, t. III, p. 451-473, et l'abbé Duclos, *Mme de La Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche femme de Louis XIV avec pièces et documents inédits*. Paris, Didier, 1869, in-8.

Mme de La Vallière était une des plus belles personnes de son temps, mais outre la beauté, elle possédait la grâce, ce don divin qui séduit et qui charme. Elle avait les yeux bleus et les cheveux blonds ainsi que Gabrielle d'Estrées la célèbre maîtresse de Henri IV. Une intelligence cultivée, un caractère doux et timide complétaient ce gracieux ensemble. Un seul défaut se mêlait à ces précieuses qualités du corps et de l'âme : elle boitait légèrement. Bien des portraits ont été tracés de cette femme séduisante : le plus vrai, le plus fidèle est celui qu'a écrit l'abbé de Choisy dans ses intéressants *Mémoires*. Il avait connu Mme de La Vallière et ce qu'il nous apprend d'elle a tout le mérite d'un témoignage authentique et contemporain. Voici au surplus ce morceau, l'une des pages les plus fraîches et les plus réussies du spirituel abbé :

« Mlle de La Vallière n'étoit pas de ces beautés toutes

Digitized by Google

parfaites qu'on admire souvent sans les aimer : elle étoit fort aimable et ce vers de La Fontaine :

Et la grace plus belle encor que la beauté (1)

semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus et le regard si tendre et en même temps si modeste qu'il gagnoit le cœur et l'estime au même moment ; au reste assez peu d'esprit, qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. Point d'ambition, point de vues : plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire ; toute renfermée en elle-même et dans sa passion qui a été la seule de sa vie ; préférant l'honneur à toutes choses et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité ; l'humeur douce, libérale, timide ; n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, espérant toujours rester dans le bon chemin : sentiments chrétiens qui ont attiré sur elle tous les trésors de la miséricorde en lui faisant passer une longue vie dans une joie solide et même sensible d'une pénitence austère. J'en parle ici avec plaisir : j'ai passé mon enfance avec elle : mon père étoit chancelier de feu Monsieur, et sa mère étoit femme du premier maître d'hôtel de feu Madame. Nous avons joué ensemble plus de cent fois à colin-maillard et à cligne-musette : mais depuis qu'elle eut tâté des amours du Roi elle ne voulut plus voir ses anciens amis ni même en entendre parler, uniquement occupée de sa passion qui lui tenoit lieu de tout. Le Roi n'exigeoit point d'elle cette grande retraite : il n'étoit pas fait à être jaloux, encore moins à être trompé. Enfin elle vouloit toujours ou voir son amant ou songer à lui sans être distraite par des compagnies indifférentes.... »

Édouard Tricotel.

(1) Vers du poëme d'Adonis.

Digitized by Google

VERS SUR LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE.

I

SONNET (1).

(Sans date, in-4° de 1 feuillet non chiffré.)

Puisque mon Roy s'en va punir avec justice
Son superbe ennemy de sa temerité,
Je vay pour l'imiter par un saint artifice
Me punir tout autant que je l'ay merité.

Mon conquerant se fait avecque sa milice
Un illustre chemin à l'immortalité,
Et moy dans un convent, rendant à Dieu service,
Je vay m'en tracer un pour ma felicité.

J'abandonne sa cour et me mets en retraite :
Elle deplaist à l'un et l'autre la souhaite,
Mais elle donne à tous de l'admiration.

Je triomphe par là de moy mesme et du monde,
Pendant que mon heros triomphe du lyon,
Et bat l'aigle qui fuit et l'Espagne qui gronde.

SONNET SUR LE MESME SUJET.

Jeux, divertissemens, charmes, plaisirs, delices,
Honneurs, pompes, grandeurs (2), richesses, vanité,
Aux pieds des saints autels je fais deux sacrifices
Et de vous et de moy à la Divinité.

Je suis dans un convent au nombre des novices
Dans la sousmission et dans l'humilité,
Et j'embrasse la Croix, la haire et les cilices
Que je prends pour tesmoins (3) de mon austerité.

L'amour et le respect que je porte sans cesse
A l'amant qui m'a fait de servante maistresse,
M'oblige en le quittant d'entrer dans ce saint lieu.

(1) Cette pièce fort rare est imprimée en lettres rondes. Elle se trouve à la bibliothèque Mazarine, n° 18824, Z. 23.
(2) Imp. *et grandeurs.*
(3) Id. *tesmoin.*

Digitized by Google

Je ne puis plus aimer sur la terre et sur l'onde
Ny mesme dans le ciel autre chose que Dieu,
Après avoir aymé le plus grand Roy du monde.

SONNET SUR LE MESME SUJET.

Adieu plaisirs, honneurs et charmes de la cour,
Adieu pompes, grandeurs, vanités et richesses,
Je ne feray jamais vers vous aucun retour,
Quoi que vous me fassiez mille belles promesses.

Jesus Christ est le seul objet de mon amour,
Je n'ay plus que pour luy de cœur et de tendresses,
Dans sa sainte maison je fais tout mon sejour
Afin d'y recevoir ses divines caresses.

Pour m'avoir, deux grands Rois se sont fait une guerre :
L'un est le Roy du ciel, l'autre l'est de la terre,
Celui du ciel vainqueur m'a placé dans ce lieu.

Est-il bonheur pareil sur la terre et sur l'onde
A celui-là que j'ay d'estre espouse de Dieu,
D'amante que j'estois du plus grand Roy du monde ?

II

Sur la profession religieuse de Madame la duchesse de Vaujours (1).

(Sans date, in-4° de 1 feuillet non chiffré.)

Esprit saint qui touchez les ames les plus dures,
Et qui pour les changer et les rendre plus pures
Employez des ressorts inconnus aux mortels,
Que l'encens à jamais brûle sur vos autels,
Et que ce cœur(2) sacré des hommes et des anges
Chante à votre bonté d'éternelles louanges.
Une simple brebis dont la legereté,
Respirant sans dessein ce grand air empesté,
Des montagnes du siecle où regne sa fortune,
S'egara par mal heur de la route commune,
Et meprisant les soins du supreme pasteur,
Perdit son innocence en engageant son cœur.

(1) Bibl. Mazarine, n° 18824, Z. 23.
(2) Pour *chœur*.

Digitized by Google

Cette pauvre brebis dont l'ame empoisonnée
De mortelles douceurs estoit environnée,
Avoit presque oublié ce qu'elle avoit perdu :
Son pasteur l'appelloit, mais sans estre entendu.
Son goust l'accoustumant au nouveau pasturage
Trouvoit mille plaisirs dans son triste esclavage :
Elle vivoit contente en son egarement,
Et ce monde trompeur luy paroissoit charmant.
Ainsi s'abandonnant à sa propre foiblesse,
Elle suivoit en tout sa honteuse tendresse,
Et beuvant à longs traits ce funeste poison,
La fange salissoit l'éclat de sa toison.
Dans cet horrible estat cette voluptueuse
Aux yeux de son pasteur devoit estre odieuse,
Et s'il eut ecouté les sentiments humains,
Il auroit arresté ses aimables desseins ;
Mais ce divin pasteur, sans la perdre de veue,
Se servit d'une adresse à tout autre inconnue,
Il sçeut luy faire horreur de ses propres plaisirs,
Il sçeut la degouster de ses lasches desirs,
Et versant dans son ame une grace secrette,
Luy causer des soucis et la rendre inquiette.
D'abord par un motif terrestre et naturel,
Il voulut la plonger dans un chagrin mortel :
Il luy fit ressentir qu'elle estoit meprisée,
Et que d'un vain espoir elle estoit abusée,
Lorsqu'elle avoit pensé que loin de son pasteur
Elle pouvoit gouster un solide bonheur.
Il sçeut luy decouvrir qu'il n'est rien de fidelle,
Il luy marqua le froid que l'on avoit pour elle,
Et d'un autre costé lui peignit le danger
Où son egarement venoit de l'engager.
Son ame en un moment de crainte fut saisie,
Son esprit s'eveilla de cette lethargie,
Et son cœur souspirant pour ses biens eternels
Tâche de reparer ses souspirs criminels.
Il medita pour lors une prompte retraite,
Et recevant l'attrait d'une grace parfaite,
Desira de noyer dans les eaux de ses pleurs
Ses desordres passés et ses folles langueurs.
Elle connut alors le poids de cette chaisne
Qui retenoit ses sens dans une ardeur mondaine,
Et rompant sans regret ses liens malheureux

Digitized by Google

Fit sur elle un effort et noble et genereux.
Elle forma des vœux, elle fit mille instances
Pour pouvoir la soustraire aux plus hautes puissances;
Enfin ayant prié pendant deux ans entiers,
Par le secours du Ciel elle rompit ses fers;
Son pasteur satisfait de l'ardeur de son zelle
Luy donna de sa main une toison nouvelle,
La reçoit aujourd'hui dans son troupeau sacré,
Où de mille douceurs son cœur est enyvré.
Rien ne peut exprimer les transports de son ame :
L'amour la consommant, une celeste flamme
Luy fait déjà sentir les avant-goûts heureux
Du bonheur dont les saints jouissent dans les cieux.
Qui voudra profiter de ce fameux exemple,
Qu'il conduise ses pas vers un auguste temple,
Où ce cœur immolé sur de sacrés autels
Amortit par ses pleurs tous ses feux sensuels,
Et qui par ses sanglots et son profond silence
Apprend qu'on doit brusler ou faire penitence.

III

SONNET (1).

Tout se detruit, tout passe, et le cœur le plus tendre
Ne peut d'un mesme objet se contenter toujours.
Le passé n'a point eu d'eternelles amours,
Et les siecles futurs n'en doivent point attendre.

La constance a des loix qu'on ne veut point entendre,
Des desirs d'un grand Roy rien n'arreste le cours :
Ce qui plaist aujourd'hui deplaist en peu de jours,
Son inegalité ne sauroit se comprendre.

Louis, tous ces defauts font tort à vos vertus :

(1) Cité dans Dreux du Radier. *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et regentes de France.* Amsterdam, Michel Rey, 1776, 6 vol. in-12, tome VI, p. 438-439. Ce sonnet figure également dans les diverses éditions de : *La Vie de la duchesse de la Valiere où l'on voit une relation curieuse de ses amours et de sa pénitence*, par ***. A Cologne, chez Jean de la Vérité, in-12. (V. notamment les éditions de 1695, 1708 et 1757).

Digitized by Google

Vous m'aimiez autrefois, et vous ne m'aimez plus.
Mes sentiments, hélas ! diffèrent bien des vostres.

Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,
Que ne lui donnez (1) vous un cœur comme le mien,
Ou que n'avez vous fait le mien comme les autres !

IV

Cantique spirituel sur la retraite d'une personne de qualité qui a quitté la cour et le monde pour se donner à Dieu, sur le chant : Je suis la violette, moy (2).

(Sans date, in-4° de 12 pages. Sig. *a-b*.)

Heureux celuy qui son salut medite
Et la nuict et le jour,
Qui meurt à soy et qui le monde quitte
Pour l'eternel amour :
Heureux celuy que la grace visite !
Je suis carmelitte, moy, je suis carmelitte.

Lors que l'on voit qu'au monde on periclite
Du costé de la chair,
Deust on passer pour une eteroclite
A Dieu faut s'attacher :
Tout doit ceder au poids de son merite
Je suis, etc.

Je vais changer en larmes mes delices,
En jeusnes mes banquets,
Je vais changer mes brocards en cilices,
En sac mes affiquets :
Ce que je prends vaut bien ce que je quitte.
Je suis, etc.

Loin de souffrir qu'on m'appelle charmante
En louant mes appas,

(1) Il vaudrait mieux lire : *donniez*.

(2) Ce cantique est anonyme, mais doit être de Laurent Bouchet, poëte fécond et peu connu : il se trouve en effet parmi les nombreuses pièces de vers de cet auteur contenues dans un volume de la bibliothèque de l'Arsenal, portant le n° 7784 B. L.

Digitized by Google

Je n'auray plus de tendresse obligeante
Pour les grands d'icy bas :
Vaine sera leur plus chaude poursuitte.
Je suis, etc.

Impureté qui fais tant de ravages
En France et dans Paris,
Qui tournes tant de cervelles volages,
Qui gastes tant d'esprits,
Pour un jamais il faut que je te quitte :
Je suis, etc.

Pechez mignons dont je faisois ma gloire
En mainte occasion,
Vous n'irez plus charbonner mon histoire
A ma confusion :
Toute en sanglots on me verra reduitte.
Je suis, etc.

Courage, il faut reparer mes scandales
Par ma conversion,
Prenant party chez de sainctes vestales
Loin de l'ambition :
Tout tourne à bien à qui le peché quitte.
Je suis, etc.

La bonne odeur de ma resipiscence
Gagnera plus d'esprits
Que le mal-heur de mon incontinence
N'avoit de gens surpris :
Le demon seul improuve ma conduite.
Je suis, etc.

Rien n'est plus beau que les yeux d'une fille
Qui pleure ses pechez,
Et qui pour Dieu à l'ombre d'une grille
Tient ses charmes cachez :
Dans cet estat le Ciel la felicitte.
Je suis, etc.

Je gemiray comme fait la colombe
En tout temps, en tout lieu,
Et par mes cris jusqu'au jour de la tombe

Digitized by Google

J'invoqueray mon Dieu :
Je pleureray comme un autre Heraclite.
Je suis, etc.

Jeunes aiglons, enfans d'auguste race,
Brillans de mille appas,
Pour mes pechez j'ay choisi cette place,
Ne m'en destournez pas.
Ayez pitié d'une mere seduitte.
Je suis, etc.

Dames de cour qui faites tant d'avance
Sans espargner vos pas,
Pour attraper des galands d'importance
Que vous n'haïssez pas,
Abandonnez ce commerce illicite.
Je suis, etc.

En prodiguant des œillades friponnes
Qui mettent tout en feu,
Vous hazardez l'honneur de vos personnes,
Et l'ouvrage de Dieu :
Ce procedé le sexe decreditte.
Je suis, etc.

Vous vous vantez d'assujettir des braves
Dans l'empire amoureux;
Mais rougissez de faire tant d'esclaves
Et tant de mal-heureux.
Pour se sauver il faut prendre la fuitte.
Je suis, etc.

Allez, douceurs et faux plaisirs du monde,
Je ne vous gouste plus :
Tous vos attraits dont l'usage est immonde
Pour moy sont superflus :
Vous n'avez rien qui mon desir excitte.
Je suis, etc.

Adieu Chambor, Triannon et Versailles,
Beaux palais enchantez,
Je vais pleurer entre quatre murailles
Mes infidelitez :
Par ce moyen envers Dieu l'on s'acquitte.
Je suis, etc.

Digitized by Google

Adieu bijoux, precieuses dentelles,
Riches emmeublemens,
Vastes desseins (*sic*), amas de bagatelles,
Mondains amusemens :
Tout vostre eclat me rebutte et m'irrite
Je suis, etc.

Pompes, grandeurs, fortunes exaucées,
Spectacles precieux,
Jeux, passe-temps à robbes destroussées,
Je vous faits mes adieux :
Dieu a touché la pauvre Sunamitte.
Je suis, etc.

Reviens à moy, fille aveugle et captive,
Romps ce charme trompeur;
Veux tu tousjours estre une fugitive
M'a dit le bon Pasteur?
Je prendray soin de ta chere conduitte.
Je suis, etc.

Veux tu te voir heureusement vengée
De cent cuisants remords?
Sors du bourbier où ton ame est plongée
Et dès ce moment sors :
L'attachement se guerit par la fuite.
Je suis, etc.

Au reste après cette faveur nouvelle
Qui te mene au repos,
Ne penses pas devenir infidelle
Et me tourner le dos.
Je sçaurois bien punir ton demeritte.
Je suis, etc.

Sans differer, quitte cette demeure
Où regne la fierté,
Pour menager ton salut de bonne heure
Avecque liberté,
Apprends qu'il faut que l'on m'aime et m'imite.
Je suis, etc.

Hé bien Seigneur, mon unique remede,
Mon aymable vainqueur,

Digitized by Google

A vous je rends sans dispute, et je cede
L'empire de mon cœur :
La porte en est à tout autre interditte.
Je suis, etc.

Cour où je fus jadis tant encensée,
Sujet de mon erreur,
Tu n'es plus rien à mon ame offensée
Qu'un spectacle d'horreur ;
Sans deplaisir tes aggremens je quitte :
Je suis, etc.

Anges de paix dont la bonté s'oppoze
A nostre desaroy,
Considerez quelle metamorphoze
Le Ciel opere en moy :
Le peché mort, la grace ressuscite.
Je suis, etc.

Taisez vous, chair, dans cette conjoncture
Si nous voulons guerir,
Faut que la grace immolle la nature
Et la fasse mourir,
Meurtre innocent, que ta rigueur meritte.
Je suis, etc.

Et vous, pecheurs, que le demon promene
Par le champ des plaisirs,
Envisagez de saincte Magdelaine
Les pleurs et les souspirs :
Sur ce modelle aux regrets je m'excitte.
Je suis, etc.

En verité la saincte penitence,
Qu'on fait sans dilayer,
Est un tresor de si grande importance
Qu'on ne le peut payer :
Heureux celuy qui ce tresor herite !
Je suis, etc.

Pleurez, mes yeux, et baignez de vos larmes
La cendre des tombeaux :
Dans cet estat vous avez plus de charmes

Digitized by Google

Qu'au milieu des cadeaux.
Par là d'un Dieu je deviens favoritte.
Je suis, etc.

Pleurez, mon cœur, l'amour vous y convie :
Cet employ n'est pas vain.
Il faut brûler le reste de ma vie
Mais d'un feu tout divin :
Qui brûle ailleurs souffrira sans meritte.
Je suis, etc.

Indignes soins d'orner une carcasse
Que mangeront les vers,
Retirez vous ! faut que je satisfasse
Au Roy de l'univers :
A flechir Dieu mon interest m'invite.
Je suis, etc.

Estant d'un Dieu la trop heureuse espouze,
Et l'amante du cœur,
Je n'auray plus ny jaloux ny jalouze
Qui choque mon bon-heur :
Tout fera jour au choix que je meditte.
Je suis, etc.

Vaines beautez, à qui le ciel accorde
Du temps pour souspirer,
Puis que mon Dieu me fait misericorde,
Vous pouvez esperer,
Donnant du pied à l'attache illicite.
Je suis, etc.

Contentez vous de cet espoux supreme
Qui fait tous nos amours;
Quand une fois sa majesté l'on aime,
On doit l'aimer tousjours :
Ce seul amant est un amant d'elitte.
Je suis, etc.

J'irois pieds nuds jusques au bout du monde
Pour chercher cet amant,
Et pour guerir la blessure profonde
De mon aveuglement,
Sans me lasser de sa saincte poursuitte :
Je suis, etc.

Digitized by Google

Esprits de feu, ames tout abysmées
Dans le celeste amour,
Qui composez du grand dieu des armées
Le cortege et la cour,
Intercedez pour cette neophyte
Je suis, etc.

Pour desarmer celuy qui m'a defaite
Et vivre en pureté,
De tout mon cœur j'embrasse la retraitte
Avec sincerité :
De bonne foy je n'ay rien d'hypocritte.
Je suis, etc.

Il n'est plus lieu de faire des conquestes
Le temps en est passé ;
Faut eviter les mortelles tempestes
Dont on est menassé :
Pour s'aggrandir faut se rendre petite.
Je suis, etc.

Verbe incarné, surprenante sagesse,
O mon souverain bien,
Soustenez moy dans ma grande foiblesse;
Sans vous je ne puis rien.
De mon projet favorisez la suitte :
Je suis carmelitte moy, je suis carmelitte.

FIN.

Vanitas vanitatum et omnia vanitas, præter amare Deum et illi soli servire.

Eccles. 1 cap.; Gers. 1 cap., lib. I.

SONNET AUX PECHEURS POUR LES EXHORTER A LA PENITENCE (1).

Execrables sujets des coleres celestes,
Superbes ennemis des plus beaux mouvemens,
Quittez le fol amour de vos amusemens,
Et nourrissez en vous des flammes plus modestes.

(1) L'imp. porte à tort *Sonnet à un pecheur pour l'exhorter à la penitence.*

Digitized by Google

Pecheurs, abandonnez les voluptés funestes
Dont la fausse douceur cache mille tourmens :
Pensez que les plaisirs qui parroissent charmans
Sont de cet univers les plus terribles pestes.

Dieu se deschaisnera contre la dureté
De vostre cœur impur, sottement enchanté
Par une passion qui luy fait resistance.

Prevenez ce mal-heur par des regrets non feints :
Car si nous en croyons l'Escriture et les Saincts,
Faut perir à jamais ou faire penitence.

Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.

Lucæ, cap. XIII.

Aut pœnitendum in hoc sæculo, aut in æternum ardendum in futuro.

S. August.

Digitized by Google

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Catalogue de la collection précieuse des livres anciens et modernes, formant la bibliothèque de M. Serge Sobolewski, de Moscou. *Leipzig, Litz et Franke;* in-8, XVIII et 314 pages.

Ce catalogue mérite d'être recherché et de survivre aux enchères dont il est le précurseur ; il contient 4448 numéros, parmi lesquels il en est un fort grand nombre de rares et de précieux ; on y rencontre des livres restés inconnus aux bibliographes et qui devront trouver place dans le supplément qu'il faudra bien un jour ajouter au *Manuel du Libraire*. Possesseur d'une grande fortune, M. Sobolewski avait fait de fréquents voyages dans les diverses parties de l'Europe ; partout il s'occupait d'augmenter les collections qu'il chérissait, et il était en relations personnelles, en correspondance suivie avec les bibliographes les plus éminents (J.-Ch. Brunet, Quérard, A.-F. Didot, etc.), avec des bibliophiles renommés (Yemeniz, baron J. Pichon, de Morante et bien d'autres), avec les principaux libraires de l'Europe.

Quelques classes spéciales se font, dans cet inventaire, remarquer par leur étendue. La bibliographie est représentée par des publications fort importantes : les ouvrages de Maittaire, de Panzer, de Dibdin, de Quérard, la *Bibliotheca Grenvilliana*, les travaux de Lelewel, de Narbone, de Silva sur la bibliographie polonaise, sicilienne, portugaise, tiennent là une place honorable ; signalons surtout un exemplaire *sur peau vélin* de la première édition restée inachevée, du *Catalogue des livres imprimés sur vélin*, par Van Praet, 1813, 2 vol. in-folio ; on sait qu'il n'existe, indépendamment de cet exemplaire sur vélin, qu'un seul autre, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, et on peut voir,

Digitized by Google

dans le *Manuel du Libraire* (art. Van Praet), des détails fort circonstanciés sur cette importante publication.

N'omettons pas deux ouvrages précieux relatifs à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg : la *Description des raretés typographiques de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, éditions du quinzième siècle en langues étrangères.* Première (et unique) série, avec 7 fac-simile. *Saint-Pétersbourg*, 1853, in-4°; grand papier, édition tirée à deux exemplaires (l'autre fut offert à l'empereur Nicolas) : *Catalogue des Russica de la bibliothèque impériale. Saint-Pétersbourg*, 1860, in-folio ; gros volume fort épais, lithographié aux frais de la Bibliothèque, et tiré à très-petit nombre, pour être distribué à quelques amateurs, en cadeaux ; il contient les titres de plus de 16 000 ouvrages relatifs à la Russie.

La littérature ne tient pas une très-grande place dans la bibliothèque de M. Sobolewski, mais on y rencontre des livres français d'un très-grand prix. D'abord, trois mystères : celui des *Actes des Apostres*, *Paris*, 1537, in-folio ; celui de la *Conception, nativité, mariage et annonciation de la Vierge Marie*, *Paris*, *A Lotrian* 1540, in-4° ; celui de la *Passion* (*Paris*, *A. Lotrian*, s. d. in-4° ; 263 feuillets et 1 feuillet non chiffré ; édition indiquée comme inconnue à Brunet ; peut-être est-ce celle qui est signalée sans détail comme vendue 163 fr., De Bure. Nos vieux romans de chevalerie sont noblement représentés par l'*Amadis de Gaule*, collection complète des 24 livres, petit format, composée avec quelques doubles de 34 volumes ; *Lancelot du Lac*, *Paris*, 1520, 3 vol. in-folio ; *Perceforest*, *Paris*, 1531-32, 6 vol. in-folio ; enfin la *Devise des armes des chevaliers de la Table ronde*, *Paris*, *Barbe Regnault*, 1559, in-16 ; édition non mentionnée au *Manuel du Libraire*, lequel ne cite de ce livre curieux que deux éditions. *Paris*, s. d. et *Lyon*, 1590.

Le *Parnasse satyrique* de 1660, les *Lettres* écrites par l'Arétin ou à lui adressées (1551-1609, 8 vol.) ; les trop fameux *Ragionamenti* du même auteur, édition elzévirienne de 1660 ; plusieurs romans de chevalerie, imprimés en italien, au seizième siècle, le *Cancionero general*, *Anvers*, 1573 ; la *Cronica del Cid*, *Toledo*, 1526, *El conde Lucanor*, de don Manuel, *Sevilla*, 1575 (édition originale), voilà certes bien des livres capables d'exciter des convoitises ardentes.

Arrivons maintenant à la portion la plus importante, la plus ri-

Digitized by Google

che, la plus complète de la bibliothèque Sobolewski, celle qui concerne la géographie, les voyages, l'histoire de l'Amérique. C'est là que les goûts du fervent collectionneur se montrent avec le plus de netteté. Parmi les ouvrages qu'il avait réunis, il faut mentionner d'abord un exemplaire, devenu fameux, de l'importante collection des *Pérégrinations* publiées par les frères Th. et I. de Bry, à Francfort. Tous les amateurs savent combien il est difficile de réunir en bons exemplaires ce célèbre recueil des *Grands et petits voyages*, avec les réimpressions et les traductions en diverses langues; le *Manuel du Libraire* est entré à cet égard dans les détails les plus minutieux (tome I, col. 1310-1363), et on trouve, même volume, col. 1898-1902, des observations communiquées à M. Brunet par M. Sobolewski, qui avait fait de cet ouvrage une étude des plus attentives. Son exemplaire, décrit avec le plus grand soin (n° 1861), peut être envisagé comme unique; il contient 85 parties différentes, reliées en 55 volumes, et il n'a guère de rival que l'exemplaire magnifique enregistré dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, et qui est aujourd'hui au Musée britannique.

Ajoutons que l'importance extrême que les bibliophiles attachent aux *Grands et petits voyages*, est pleinement justifiée; ce n'est point là un simple livre de curiosité recommandable seulement par ses nombreuses gravures et par l'extrême difficulté d'en former un exemplaire complet et bien conservé en toutes ses parties. Ces relations relatives à des pays, dont une partie est encore mal connue, contiennent de très-intéressants et précieux renseignements; elles montrent l'état primitif de ces régions, avant les changements de toute nature qu'y ont introduits les visites des Européens. Ajoutons que M. O. T. Weigel a inséré, dans un journal de bibliographie (le *Serapeum* de Leipzig), en 1845-47, des recherches fort exactes sur l'édition allemande, dont on ne connaît, à Paris, qu'un seul exemplaire, celui de la Bibliothèque nationale, et il est incomplet.

Nous nous en tiendrons à indiquer dans le recueil de Bry, la seule partie qui ait paru en langue française : *Merveilleux et estrange rapport, toutefois fidèle, des commoditez qui se trouvent en Virginia, des façons des naturels..... Traduit nouvellement d'anglois en françois, Francofurti*, 1590. Le *Manuel* décrit en détail, col. 1318, ce précieux volume qu'il évalue de 1000 à 1200 fr., et

Digitized by Google

dont M. Sobolewski a possédé trois exemplaires. Nous ne l'avons rencontré que sur un seul catalogue français, celui de M. Renouard (1818, tome IV, p. 15). De précieuses collections d'anciens voyages (Hakluyt, Ramusio, Purchas, Hulsius, etc.), figurent aussi dans le catalogue que nous indiquons, ainsi que les navigations des marins hollandais, les relations originales des voyages de Drake, de Frobisher, d'Hudson et bien d'autres. N'oublions pas des livres d'un vif intérêt, relatifs à la découverte de l'Amérique : *Cosmographia. Introductio. Deodatæ*, 1507, in-4, premier livre imprimé à Saint-Dié, objet de longs détails dans le *Manuel du Libraire*, tome II, col. 316[1] ; le *Nouveau Monde* et *Navigations faites par Emeric de Vespuce*, *Paris*, *Galiot du Pré* (1516) in-4°, et les deux éditions de *Venise*, 1517 et 1521, le *Viaggio da gli Spagnivoli a torno il mondo*, Venezia, 1525, in-4° ; de nombreux écrits relatifs aux missions espagnoles en Amérique, des ouvrages imprimés au Mexique, et dont il n'est venu en Europe que de très-rares exemplaires.

Disons aussi en passant un mot des recueils relatifs aux causes célèbres, et d'une collection de livres de cuisine, parmi lesquels figure l'*Epulario quale tratto del modo de cucinare*, Venetia, 1555, petit in-8 (non cité au *Manuel*), et le Platine francais : *De honeste volupte*, *Lyon*, *Du Ry*, 1528, in-4°.

Cette analyse, nécessairement fort incomplète, peut toutefois servir à donner une juste idée de l'importance que présente le catalogue Sobolewski.

Gust. BRUNET.

1. On peut ajouter aux adjudications qne signale M. J. Ch. Brunet, celles de 420 fr. (exempl. non relié) vente Leclerc, n° 402, et de 700 fr., mar. (Yemeniz 2677). Le catalogue Luzarche, n° 5523, contient une longue note sur cet ouvrage, et son rédacteur, le géographe-imprimeur Waldsee-Müller, en grec Hylacomylus, a été l'objet d'une fort intéressante notice de M. d'Avezac, dans les *Annales des Voyages*, 1867 ; elle a été tirée à part, VI et 176 pages.

Digitized by Google

Archives historiques du Poitou, tome I. *Poitiers*, *Oudin*, in-4. — Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges, par F. Marvaud, 2 vol. in-8.

Nous voulons parler en même temps de deux excellentes publications provinciales. La presse parisienne néglige trop facilement les efforts faits dans nos départements, où sont nombreux cependant les travailleurs et riches les sources auxquelles on peut puiser.

Le Poitou mérite une mention spéciale. Sa capitale possède une des meilleures compagnies savantes de France. Un groupe d'hommes studieux et laborieux vient encore d'y constituer une société dite des Archives historiques et dont le but est de publier chaque année un certain nombre de documents inédits : l'honneur de cette création à laquelle on a répondu avec un louable élan, revient à MM. Bardonnet, Bonsergent, le comte de la Boutetière, le Cointre Dupont, Ledain, Redet et Richard. Le premier volume des « Archives historiques du Poitou » a paru et il est composé des pièces les plus curieuses et les plus importantes : le cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas de Poitiers, par M. Redet, celui du prieuré de Libaud, par MM. Marchegay et de la Boutetière ; les lettres de nos rois et princes à la commune de Poitiers, par M. Ledain ; les lettres de Mme de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, par M. Marchegay, et une table générale des noms de lieux et d'hommes complète ce volume.

Nous signalerons tout particulièrement la correspondance de l'abbesse de Sainte-Croix de Poitiers ; elle comprend soixante-cinq lettres adressées de 1598 à 1630 à la duchesse de la Tremouille, sa sœur. Fille du Taciturne, Flandrine de Nassau naquit en 1579 et, suivant la promesse de sa mère, elle fut envoyée en France pour y être élevée par Madeleine de Longwy, sa parente, abbesse du Paraclet d'Amiens. Quand celle-ci embrassa l'hérésie, l'enfant fut confiée à sa tante, Jeanne de Bourbon, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers : elle abjura dans ce monastère, en 1588 et se montra très-franchement et très-sérieusement catholique : deux ans après elle prit provisoirement le voile et définitivement en 1598 : coadjutrice puis abbesse, elle gouverna très-sagement cette abbaye jusqu'à sa mort arrivée en 1640. Cette correspondance est très-agréable à lire : « son principal mérite,

Digitized by Google

dit son éditeur, consiste dans son style aimable et naturel, ainsi que dans les sentiments d'affection profonde et gracieuse, parfois flatteuse et un peu intéressée de la très-catholique abbesse de Sainte-Croix de Poitiers pour la protestante zélée, mais fort tolérante duchesse de Thouars. »

M. Marvaud consacre aux vicomtes et à la vicomté de Limoges un travail considérable et digne de grands éloges. Conçu dans le meilleur esprit, fruit d'une étude approfondie des sources originales, écrit avec élégance, cet ouvrage fait le plus grand honneur à son auteur auquel nous devons déjà une savante *Histoire du Bas-Limousin* et qui présente celle-ci comme le résultat des recherches des dernières années de sa vieillesse. Après un chapitre destiné à raconter les événements accomplis dans ces contrées dans l'antiquité et sous la domination romaine, un autre consacré aux comtes de Limoges sous les deux premières races de nos rois, M. Marvaud arrive aux premiers vicomtes de Ségur et de Limoges qui apparaissent en l'année 877. Le récit se termine naturellement avec la réunion de la vicomté à la couronne par Henri IV en 1606, après les guerres de la Ligue et les derniers et désespérés efforts du comte et du vicomte de Pompadour pour maintenir l'indépendance de ce grand fief. C'est tout un chapitre de notre histoire provinciale et des plus intéressants, car il touche à notre histoire générale et M. Marvaud a su nous raconter les épisodes les plus curieux et les plus considérables. Nous le félicitons de la patience qu'il a montrée pour composer un travail aussi complet et dont l'intérêt se soutient constamment de façon à offrir une lecture, non-seulement instructive, mais réellement agréable.

E. DE BARTHÉLEMY.

Rapport sur la découverte d'un autographe de Molière, présenté à M. le préfet de l'Hérault, par M. de la Pijardière, archiviste du département. *Montpellier*, *Coulet*, 1873; un in-8° de 22 pages, tiré à 450 exemplaires.

Notre savant confrère, M. de la Pijardière, vient d'inaugurer brillamment ses nouvelles fonctions d'archiviste de l'Hérault par

Digitized by Google

l'une des plus célèbres découvertes qu'aient faites les chercheurs de manuscrits. Il a trouvé un autographe de Molière, dont, jusqu'à présent, on ne possédait pas une ligne, du moins une ligne incontestable. Voici ce document dans sa disposition exacte :

J'ay reçu de Monsieur le Secq thresorier de la bource des Estats du Languedoc la somme de six mille liures à nous accordez par messieurs du Bureau des comptes de laquelle somme ie le quitte faict a Pezenas ce vingt-quatriesme iour de feburier 1656.

MOLIÈRE.

quittance de six mille liures.

La reproduction fac-simile de cette pièce doit paraître bientôt dans un volume de la *Société des Bibliophiles Languedociens*. Nous avons eu l'occasion d'en voir, aux archives de la Comédie-Française, *l'une des deux photographies envoyées* aux archives de la Comédie-Française, par M. de la Pijardière; l'authenticité n'en saurait être contestée.

Cette découverte contient, en outre, plusieurs enseignements. Les uns proviennent de M. de la Pijardière, qui, dans cette brochure, tire du contenu de sa trouvaille des déductions qui suppriment quelques *inconnues* dans l'attrayant problème de l'histoire de Molière pendant son séjour en province. C'est ainsi qu'est explicitement démontrée la générosité, que plusieurs révoquaient en doute, du prince de Conti envers son ancien condisciple.

Mais ce qui nous plaît surtout dans cet événement, c'est l'éclatante confirmation de l'assertion que nous avons mainte fois entendu émettre à des amis, que ce ne sont pas les moins précieux documents qui gisent oubliés dans les liasses de pièces insignifiantes en apparence. M. de la Pijardière a trouvé celui-ci dans un paquet de pièces administratives et de comptabilité ; c'est aussi de liasses analogues que nous avons fréquemment vu sortir des perles au point de vue historique et littéraire. L'intelligente initiative de l'archiviste de l'Hérault est un exemple qui peut être fécond pour Molière encore, et pour d'autres. Quant à Molière, l'opinion d'un des écrivains qui se sont occupés de sa restitution intime avec le plus de succès, M. Eudore Soulié, est que les requêtes

Digitized by Google

relatives au *Tartuffe* doivent être cherchées aux archives nationales, dans les cartons du conseil privé : avis à ceux qui sont embarrassés de leur temps. Ces deux autographes sont les seuls que, en dehors de simples quittances, on puisse espérer retrouver du grand comique, car les manuscrits de ses pièces ont dû périr de son vivant, usés hélas ! sur le registre du souffleur, au milieu des chandelles et de la poussière. Quant à des lettres, il y a bien des raisons pour être certain qu'il n'en existe pas. Des lettres se gardent dans la famille de ceux à qui elles ont été écrites, et, si quelqu'un en avait possédé une seule de Molière il y a cent cinquante ans, le fait eût été dès lors très-connu. Mais personne n'en a jamais eu sans doute, parce que Molière ne devait pas en écrire, voyant continuellement les personnes auxquelles il pouvait avoir affaire (gens de lettres et comédiens) ; n'ayant à titre d'auteur, d'acteur et de directeur, pas une minute à perdre, et s'étant même de bonne heure déchargé sur Lagrange de toute la partie matérielle de l'exploitation du Palais-Royal.

Jules Bonnassies.

Digitized by Google

VERS INÉDITS DE REMY BELLEAU.

Ces vers, tirés de divers ouvrages imprimés, manquent à toutes les éditions de Remy Belleau, même à la dernière et à la plus complète, je veux parler de celle qu'a publiée il y a quelques années M. Gouverneur dans la Bibliothèque elzevirienne de Jannet (Paris, librairie Franck, 1867, 3 vol. in-16).

Remy Belleau, surnommé par Ronsard le *peintre de la nature*, et qualifié par ses contemporains de poëte *gentil* et *mignard*, était né à Nogent-le-Rotrou, dans le Perche, en 1528. En 1557 il suivit, à la fois secrétaire et soldat, René de Lorraine, marquis d'Elbœuf, qui avait accompagné son frère le duc de Guise dans l'inutile et malheureuse guerre d'Italie. Dans cette campagne, il fit bravement le coup de feu. « Ce seigneur (nous dit l'abbé Goujet) fut si content de l'esprit et des talents de Belleau, qu'il lui confia la conduite et l'éducation de Charles de Lorraine son fils, qui fut depuis duc d'Elbœuf et grand écuyer de France (1). » Grâce aux bienfaits de son maître, Remy Belleau put passer sa vie au sein de doux loisirs, et dans la culture des lettres. Il vécut ainsi calme, heureux, dans un repos tranquille, conversant chaque jour avec les muses qu'il avait aimées dès sa plus tendre jeunesse. Il mourut jeune encore à Paris, dans la maison même du marquis d'Elbœuf, le 6 mars 1577. Il était âgé de quarante-neuf ans (et non de cinquante, comme on l'a dit par erreur). On l'enterra dans la nef des Grands-Augustins, et, circonstance des plus touchantes, son corps fut respectueusement et pieusement porté jusqu'à l'église sur les épaules de ses quatre amis les plus intimes : Ronsard, Baïf, Desportes et Amadis Jamyn.

(1) Goujet, *Bibliothèque françoise*, tome XII, p. 293.

Digitized by Google

Comme les natures saines et bien douées, Remy Belleau adorait les champs, les bois et les eaux. La *vie rustique*, ainsi qu'on disait alors, lui plaisait singulièrement. De là tant de poésies bucoliques et champêtres qu'on rencontre chez lui et chez les autres poëtes de la pléiade. Son plus grand bonheur était de quitter la capitale, et d'aller respirer le frais dans les beaux jours du printemps ou de l'été. On partait en joyeuse compagnie et l'on visitait les environs de Paris, soit Gentilly, soit Arcueil. Là on s'asseyait à l'ombre, sur l'herbe verte, devisant gaiement d'amour et de poésie. Un repas frugal était vite dressé sur le gazon, repas où l'on se gardait bien d'oublier Bacchus, le dieu vainqueur de l'Inde et le *père des bons vins*. Ces fraternelles agapes avaient le plus souvent pour convives Ronsard, Dorat, Jamyn, Jodelle, Utenhove, Buttet, Ellain, Grevin, Belleau. Un quatrain de 1560 nous apprend les noms de quatre de ces poëtes qui venaient ainsi se reposer à la campagne des fatigues et des ennuis de la semaine. Voici ce quatrain qui mérite d'être cité :

Voeu 1560 (1).

Ronsard, Bayf, Belleau et Butet soubs ces treilles
Offrent, fuyant soucy, d'un doux plaisir veincus,
A Phœbus, aux neuf sœurs, à Venus et Bacchus
La lyre, le laurier, l'amour et les bouteilles.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur Remy Belleau, mais il faut savoir se borner. Je ne veux pas toutefois terminer cet article sans signaler aux lecteurs trois particularités relatives aux œuvres du poëte, particularités qui n'ont pas été indiquées, ce nous semble, et qu'il est en conséquence utile de faire connaître.

1° L'*Ode à la Paix* adressée à la Reine mère, qui figure dans la *Bergerie* de Remy Belleau, 1re journée (voyez l'édition de M. Gouverneur, tome II, p. 34-36), est plus

(1) Bibl. nat., Ms. 22560, vol. B, p. 227.

Digitized by Google

complète de la strophe suivante dans le manuscrit 22560, vol. A, p. 77 :

M'en soit tesmoin l'Angleterre
Qu'elle (1) a remise en sa terre,
En sa mer malgré l'effort
Et le sort,
Puis comme douce et traittable,
Sage, vertueuse, aymable,
Craignant Dieu, et cherchant l'heur
Et le repos de sa France,
Ne reffuse l'alliance
D'une voisine grandeur.

Sois donc, Seigneur, la deffense
Etc. . . . . .

2° Le poëme macaronique : *Dictamen metrificum de bello Huguenotico*, etc.... (édition citée, t. Ier, p. 123-131) porte la date de 1567 dans le manuscrit 22564, 1re partie, p. 179-185.

3° L'*Impuissance*, morceau cynique et ordurier tiré du *Cabinet satyrique*, et donné pour la première fois par M. Gouverneur (tome Ier, p. 237-239), est exactement la même chose que la pièce intitulée *Jean qui ne peut* dont parle en ces termes le *Journal de Henri III*, à la date de septembre 1577 (voyez l'édition de Lestoile de M. Champollion, p. 90) : « Le mariage de maistre Estienne de Bray impuissant, frere de la dame de Grandrue (ceste grande hipocrite et bigotte de Paris qui avec son long chappelet a chappelé la bourse de tant de gens), peu auparavant fait et consommé avec la fille unique de la damoiselle de Corbie, estoit tenu sur les rencs à Paris, et n'y parloit on en ce temps quasi d'autre chose, estant le subject des compagnies pour rire, et argument aux bons compagnons et gaillards esprits de mettre la main à la plume et escrire force pasquils, sornettes et sonnets. Entre lesquels j'ai recueilli le suivant poëme vilain et lascif, et mal sonnant aux aureilles

(1) Catherine de Médicis.

Digitized by Google

chrestiennes intitulé *Jean qui ne peult*, [qui] fut divulgué en ce temps à Paris et partout dont on tenoit pour aucteur Remi Belleau, un des doctes et gentils poetes de nostre temps, mais qui en ce siecle corrompu n'eust esté tenu pour bon poete et parfait, si à l'exemple de ses compagnons, il n'eust souillé sa muse de telles et semblables vilanies. »

Édouard TRICOTEL.

Avril 1873.

VERS INÉDITS DE REMY BELLEAU.

I

Remi Belleau(1).

[Sonnet à Olivier de Magny.]

On est prisé pour avoir combatu
Contre l'effort et depiteuse rage
D'un ennemy, quant d'asseuré courage
On l'a sous soy vaillamment abatu.

De telz honneurs Hercule revestu
Ravit le ciel et eut tel avantage
Que l'un des Dieux, encores que l'outrage
De sa maratre(2) empeschast sa vertu.

Mais toy, Magny, combien que son esclave
T'ait fait Amour, et de ruse plus brave
Dardant ses traictz, ait asservy ton cueur,
Si(3) tu as pris (estant vaincu) la place
Du plus vaillant, nous monstrant à la trace,
Que tu vivras autant que ton vainqueur.

(1) Ce sonnet est en tête de l'ouvrage : *Les Amours d'Olivier de Magny Quercinois*, etc.... Paris, Estienne Groulleau, 1553, in-8° (Bib. nat., Y, 4559 A).

(2) Junon.

(3) *Si* veut dire ici : *certes*, *assurément*.

Digitized by Google

II

[Sonnet à Grevin] (1).

Pendant, mon cher Grevin, que la crespe jeunesse
Grave dedans ton cueur cest amoureux dessain,
Pendant que les amours couvent dedans ton sein,
Non les soucis mordans de la courbe vieillesse,

Chante le chaste honneur de ta belle maistresse,
Son front, ses yeux, sa bouche, et sa grace et sa main :
Car ton feu lent ou mort, tu le voudras en vain
R'allumer en tes vers de si gentille addresse.

Trace donc le sentier, pour ravir sur le mont
D'Olympe, le loyer d'un brave et vaillant front,
Ne permettant sur toy desrober quelque gloire :

Car s'il y reste encor' du sang audacieux
De ces outrecuidez pour escheler les cieux,
Amour est trop puissant pour te donner victoire.

R. Belleau.

III

A Mad. Lucrece de Vallavoir.

R. Belleau (2).

Lucrece, si tu as envie
Que l'on rechante après ta vie

(1) Se trouve dans les feuillets liminaires de : *L'Olimpe de Jaques Grevin de Clermont en Beauvaisis, ensemble les autres œuvres poetiques dudict auteur. A Gerard L'Escuyer prothenotaire de Boulin.* A Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, MDLX (1560), avec privilege, in-8° de 8 feuillets liminaires et 216 pages.

(2) Voy. les feuillets liminaires de : *Les chastes amours, ensemble les chansons d'amour de N. Renaud, gentilhomme provençal.* A Paris, chez Thomas Brumen, librayre juré au clos Bruneau, à l'enseigne de l'Olivier, 1565, in-4° de 4 feuillets liminaires et 33 feuillets, plus un feuillet non chiffré. (Bibl. Maz. 10830.) Consultez sur Nicolas Renaud La Croix du Maine, édit. de Rigoley de Juvigny, tome II, p. 181-182; Du Verdier, tome III, p. 134-135; Colletet, Ms.; Goujet, *Bibliothèque fran-*

Digitized by Google

Le chaste honneur de ton beau nom,
Si tu veux que l'ombre et la cendre
De tes os puisse heureuse espandre
De bouche en bouche ton renom (1);

Ou si tu veux te rendre egalle
A ceste Laure Provençale
Qui fera souspirer l'amour,
Tant qu'au ciel luyront des estoilles
Et les vents enfleront des voilles
Sur le dos du marin sejour :

Il faut amolir ceste pierre,
Ce fer, ce rocher, ceste guerre
Qu'amour dresse dedans ton cœur;
Il faut aymer cette belle ame,
Qui desja fait luyre la flame
Qui se pert dessous ta rigueur.

C'est Renaud qui te fera suyvre
Vivante icy, morte revivre
Depitant les triples abois,
Autant que la chaste poitrine
De celle qui fut la ruyne
Et le bannissement des Roys.

IV

L'Adieu de R. Belleau à son Papillon, sur la version de P. Estienne Tabourot (2).

Le tems est l'auteur et le maître

coise, tome XIII, p. 84-86; Bruix et Turben, *Le Conservateur ou collection de morceaux rares*, etc., 1756-1760, in-12, mars 1758, p. 78-109; Ch. Nodier, *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*. Paris, J. Techener, 1844, in-8°, n° 379, p. 156. Ce poëte était mort lorsque son ouvrage vit le jour.

(1) Imp. : *ton beau nom*.

(2) Dans : *Le fourmy de P. de Ronsard à R. Belleau, le Papillon de R. Belleau à P. de Ronsard, mis en latin par P. Est. Tabourot, avec quelques epigrammes latins dediés à l'illust. seigneur G. Le Genevois, doyen en l'eglise de Langres*. A Paris, pour Thibault Bessault, en la rue S. Jacques, à l'enseigne de l'Elephant, près les Mathurins, 1565, in-8° de

Digitized by Google

De toutes choses qui(1) fait naître
Pour après les detruire, affin
Que tout ce qui vivant soupire
Se range dessous son empire
Et mourant trouve quelque fin.

Le porfire et son entaillure
Pert sa grace et sa pollissure
Et du tems en fin est donté,
L'eau qui distille goute à goute
Lui fait perdre sa grace toute
Et lui derobe sa beauté.

La rouille mange, altere et mine
L'acier, et le bois la vermine,
L'ormeau aux cheveux verdoyans
Se ride en une vieille tronche,
Bref rien n'est ferme qui ne bronche
Sous les cous de la faux du tems.

Ce qui reste après nostre vie
Est l'odeur de la poesie,
Qui nous parfume d'un renon
Que l'immortelle renommée
Respand sur la terre semée
Du basme de nostre beau non.

Je le voi par experience,
Car je pensois que sa puissance

16 feuillets non chiffrés, sig. A-Diij. (Bib. nat., Y 4722.) Ce Tabourot est le célèbre auteur des *Bigarrures*. Il était né en 1547 (M. Jeandet donne comme date de naissance 1549), et mourut en 1590, à l'âge de 43 ans. Voy. sur lui : La Croix du Maine, tome Ier, p. 190-191; du Verdier, tome Ier, p. 534-535; Pasquier, *OEuvres*, 1723, 2 vol. in-fo, tome II, colo 212-218, lettre 12 du livre VIII; Colletet, *Vies des Poetes françois*, Ms.; Bayle, *Dictionnaire*, Lettre A (au mot *Des Accords*); Papillon, *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, 1742, 2 vol. in-fo, tome II; Goujet, *Bibliotheque françoise*, tome XIII, p. 364-372; Auguis, *Les Poetes francois depuis le* XIIe *siecle jusqu'à Malherbe*, 1824, 6 vol. in-8o, tome V, p. 378-391; Viollet-le-Duc, *Bibliothèque poétique*, tome II, p. 163-164, et une intéressante notice de M. Abel Jeandet dans Eugène Crepet, *Les Poetes françois*. Paris, Gide et Hachette, 1861-1862, 4 vol. in-8o, tome II, p. 275-286.

(1) Pour : *qu'il*.

Digitized by Google

Eut ja ensevely ton los (1),
Et retranché les courcelettes
Du crespe de ces ællerettes
Que tu bransles dessus le dos.

Je pensois que tu bavolasses
Desjà dessus les rives basses
Du fleuve que jurent les Dieux,
Errant sous la forest myrthine
Ou dessus la verte crespine
Des lauriers aux chastes cheveux.

Certes je pensois que l'audace
Du tems, t'eust fait changer de place
Te chassant au palle requoy ;
Bref que les ombres te logeassent
Et que les hommes ne parlassent
Mignon, ni de moi ni de toi.

Mais la langueur de mon ouvrage
T'a presté un nouveau plumage
Jusqu'à tant que sois revenu,
Si tu ne viens je t'irai querre
Pour mourir en la douce terre
Qui t'a si cherement tenu.

Va donq, mignon, voi les ruines
D'Itale en tes plumes latines,
Et vole aussi bien cette fois,
Revestu d'ælles estrangeres,
Que tu as volé des premieres
Heureusement sous l'air françois.

V

A Madame.

Chant de Belleau (2).

Sus vierges, mignonnes des Dieux,
Qui d'une dance mesurée

(1) Il s'adresse au Papillon.

(2) Cette ode se lit dans les feuillets liminaires de la pièce intitulée : *Le brave comedie de Jan Antoine de Baif*, etc.... Paris, Robert Estienne,

Digitized by Google

Egayez la troupe sacrée
Des deitez qui sont aux cieux ;
Sus vierges, chantez le merite
Et les honneurs de *Marguerite;*
Chantez, vierges, ce nom fatal,
Ce beau nom qui fait que la France
Vive tousjours en esperance
De charmer ou guerir son mal.

C'est desjà la troisieme fleur (1)
De ce beau nom qui renouvelle
Des plis de sa robbe nouvelle
Dedans la France le bon heur :
Qui de son odeur bienflerante
Repousse la troupe ignorante,
Ainsi que sur le renouveau
Les chaudes aleines soufflées
Des cerfs dans les fraiches valées
Chassent le petit coulevreau.

Vive donc et croisse tousjours
Dessous la faveur liberalle
Du ciel, cette perle fatalle
Aux François pour benin secours,
Et qu'un estranger hymenée
Ne pille la grace bien née
De cette noble et tendre fleur,
Mais qu'à jamais elle soupire
Sous les vents molletz de Zephyre
En France sa gentille odeur.

1567, in-8°. C'est le chant V des *Chants recités entre les actes de la comedie. Madame* n'est autre que Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX et femme en 1572 de Henri de Navarre, depuis Henri IV.

(1) Les deux autres *Marguerites* sont : Marguerite d'Angoulême, née en 1492 et morte en 1549, sœur de François Ier et célèbre auteur des *Marguerites de la Marguerite des Princesses* et de l'*Heptameron;* Marguerite de Valois, sœur de Henri II et femme de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, morte en 1574. C'est à cette dernière que Grevin dédia ses *Sonnets sur Rome*. On peut voir les articles que leur a consacrés Brantôme dans les *Vies des dames illustres*, éd. du *Pantheon littéraire*, tome II, p. 183-187 et 187-190.

Digitized by Google

VI

Ode sur le tombeau de Mgr le duc d'Aumalle

A J. Heluis, par R. Belleau (1).

Un prince ne scauroit mieux
Pour enter dedans les cieux
Les rejettons de sa gloire,
Et pour faire que les ans
N'aillent jalous triomphans
Des honneurs de sa memoire,
Qu'animer sous de beaux vers
Son nom qui par l'univers
Ne pourroit autrement vivre,
Soit que de jaspe emaillé
Son tombeau fust entaillé,
De fer, de marbre ou de cuyvre.

Le bronze corinthien,
Le Mausole egiptien
S'est veu ronger et dissoudre :
Les plus superbes palais
Ont bronché dessous le fais
Des ans qui les ont fait poudre :
L'honneur des chastes lauriers,
Vray signal des fronts guerriers,
Flaitriroit sans l'industrie,

(1) Voy. les feuillets liminaires de l'ouvrage intitulé : *Les tombeaus et discours des fais et deplorable mort de très debonnaire et magnanime prince Claude de Lorraine duc d'Aumalle, pair et grand veneur de France, gouverneur de Bourgongne et des plus signalés de ce royaume occis ès guerres civiles meues pour le fait de la religion depuis l'an* 1562 *jusques à present. A la très illustre et très constante maison de Lorraine par Jean Heluis de Beauvoisis.* A Paris, par Denis Du Pré, imprimeur, demeurant en la rue des Amandiers, à l'enseigne de la Vérité, avec privilege du Roy, sans date (après 1573), in-8° de 12 feuillets liminaires et 78 pages, plus un feuillet non chiffré pour privilege (le privilege est du 25 janvier 1568 [*sic*]). Voy. sur Jean Heluis, poëte bien peu connu et dont les vers sont assez remarquables, La Croix du Maine, *Bibliotheque françoise*, édition citée, tome Ier, p. 520, et Du Verdier, tome II, p. 443. — Claude de Lorraine, duc d'Aumale, fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle, le 5 des nones de mars 1573, c'est-à-dire le 3 mars; il était âgé de 46 ans 7 mois et 3 jours.

Digitized by Google

Et le labeur des neufs sœurs,
Qui départent leurs faveurs
A celuy qui les en prie.

Tout va recherchant sa fin,
Suivant le fil du destin
Qui le pousse et qui le guide :
Rien n'est si ferme et si fort
Qui ne sente de la mort
L'arme et la main homicide :
Rien n'est durable, sinon
Embasmer d'un beau renon
Son nom, sa cendre et sa pierre ;
Sur tout avoir bien vescu
Est plus que d'avoir vaincu
Tous les monstres de la terre.

Tant d'hommes depuis vingt ans,
Rois, princes, chevaliers, grans,
Sont etouffez dans la France,
Dont à peine on se souvient
De leur nom quand il avient
Qu'on parle de leur vaillance :
Faulte d'un gentil esprit,
Des dons du ciel favorit,
Yvre de l'onde pucelle
Qui leur bastit un tombeau
Du roch au double coupeau,
Dont l'etoffe est immortelle.

Cil donq est bien fortuné,
A qui fut predestiné
Pour publier ses louanges
Et repandre ses honneurs,
Ses bontez et ses valleurs
Parmi les peuples estranges :
Qui laisse un serviteur sien
Animé du Delien,
Favori des neuf pucelles,
Qui pousse par l'univers
Sur l'ælle de ses beaux vers
Ses louanges immortelles.

Digitized by Google

VII

Sonnet fait par Remy Belleau (1).

Amour, quand fus tu né? Ce fut lors que la terre
S'emaille de couleurs, et les bois de verdeur.
De qui fus tu conçeu? D'une puissante ardeur
Qu'oysiveté lascive en soy mesmes enserre.

Qui te donne pouvoir de nous faire la guerre?
Une chaude esperance et une froide peur.
Où te retires tu? Dedans un jeune cœur
Que de cent mille traits cruellement j'enferre.

De qui fus tu nourry? D'une douce beauté
Qui eut pour la servir jeunesse et vanité.
De quoy te repais tu? D'une belle lumiere.

Crains tu point le pouvoir des ans et de la mort?
Non : car si quelquefois je meurs par leur effort,
Aussi tost je retourne en ma forme premiere.

VIII

On lit dans les *Bigarrures* de Tabourot, liv. Ier, ch. x (*Des vers rétrogrades par lettres et par mots*) :

« Je n'en ay point remarqué de françois que ces deux cy dessus mis, et comme j'en discourois avec feu ce gentil poete Belleau, luy disant que j'estimois qu'il fût impossible d'en faire en nostre langue qui eussent la candeur du la-

(1) Feuillet 302 recto de *La Muse chrestienne ou Recueil des poesies chrestiennes tirees des principaux poetes françois avec un discours de l'influence des astres, du destin ou fatalité, de l'interpretation des fables et de la pluralité des Dieux introduits par les poetes, contenu en l'avantpropos de l'auteur de ce recueil.* A Paris, chez Gervais Malot, rue Sainct Jacques, à l'enseigne de l'Aigle d'or, 1582, avec privilege du Roy, in-12 de 36 feuillets liminaires et 340 feuillets chiffrés (noté à tort 328) plus table.

Digitized by Google

tin et sans estre extremement forcez, il me fit entendre qu'il en avoit un sonnet entier qui commençoit :

Appas fascheux et doux, doux et fascheux trespas,
Trespas fascheux et doux, doux et fascheux appas.

« Mais il ne s'en peut ressouvenir : et ne l'ay point remarqué en ses œuvres, non plus qu'une ode qu'il fit sur la traduction latine de son papillon que fit imprimer un jeune escholier l'an 1565 (il y a par erreur 1563) chez Guillart, laquelle ode est néantmoins très digne de son auteur et merite bien d'estre imprimée avec ses autres escrits (1). »

Ce sonnet de Remy Belleau (dont il ne reste malheureusement que les deux premiers vers) est à rapprocher d'un sonnet intitulé *Contre Amour* que nous avons trouvé dans le *Recueil de poésies de divers autheurs contenant la métamorphose des yeux de Philis changez en astres*, etc. Paris, Augustin Besoigne, 1670, in-12 de 4 feuillets préliminaires et 326 pages. (Voyez la page 153.)

Contre Amour.

Sonnet.

Amour sans passion, passion sans pointure,
Pointure sans douleur, douleur sans sentiment,
Sentiment sans vigueur, vigueur sans mouvement,
Mouvement sans espace, espace sans mesure;

Mesure sans objet, objet sans pourtraiture,
Portrait sans aucun trait, trait sans commencement,
Commencement sans estre, estre sans element,
Element sans humeur, humeur sans nourriture;

Nourriture sans vie, et vie sans plaisir,
Plaisir sans volonté, volonté sans desir,
Desir brûlant sans feu, feu sans aucune flame;

Flame sans un esprit, esprit sans la raison,
Raison qui n'est raison qu'estant hors de saison :
C'est ce qu'on dit qu'amour vous imprime dans l'ame.

(1) Voy. *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords avec les*

Digitized by Google

NOTE SUR J. B. DENIS

Auteur des *Mémoires anecdotes de la Cour et du Clergé de France.* Londres (Holl.), 1712.

Tous les amateurs de curiosités bibliographiques connaissent le livre dont nous venons d'écrire le titre. Bien qu'il ne soit par lui-même rien autre chose qu'un pamphlet mortellement ennuyeux, il a fait fortune par l'anecdote célèbre du prétendu mariage de Bossuet avec Mlle*** (Desvieux de Mauléon), anecdote reprise depuis en sous-œuvre et considérablement amplifiée par Voltaire. Si le livre est connu, en revanche il n'en est guère de même de l'auteur. Encore qu'il ait une mention dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong et dans la *France littéraire* de Quérard, J. B. Denis a été dédaigné par la *Biographie Michaud*, et celle publiée par M. Didot ne lui a accordé qu'un court article signé G. B. (M. Gustave Brunet?), qui se borne aux dates de la naissance et de la mort. Même se trompe-t-il sur cette dernière, qu'il place en 1730, et qui doit être reculée, comme nous le verrons plus loin. L'article le plus complet est, en somme, celui qui se trouve dans l'*Examen critique et Complément des dictionnaires historiques* de Barbier (*Paris*, 1820). On voit là au moins un homme qui a parcouru le livre de Denis et qui a su en extraire les rares matériaux pouvant servir à une biographie, à savoir la naissance de l'auteur à Toul, son alliance avec la famille Hordal, qui descendait de Jeanne Darc par les femmes, la date de son voyage à Rome (1700), celle de l'année (1704) où il prit parti avec M. de Bissy, évêque de Meaux, pour

apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnoises. Derniere edition de nouveau augmentée de plusieurs epitaphes, dialogues et ingenieuses equivoques. A Paris, chez Arnould Cotinet, rue des Carmes, au Petit Jésus, MDCLXII (1662), 2 vol. in-12 (tome Ier, p. 175-176).

Digitized by Google

être son secrétaire, enfin l'époque de sa sortie de France (1706). Quant aux dates de la naissance et de la mort de Denis, Barbier s'est abstenu, faute de renseignements précis : on était, en ce temps-là, sobre de conjectures.

Ce sont ces lacunes biographiques que nous allons essayer de combler en partie à l'aide d'un second ouvrage publié à Londres en 1738 par Denis lui-même, bien qu'anonyme; ouvrage que nous avons tout lieu de croire inconnu aux bibliographes et qui nous a paru contenir quelques renseignements curieux. Il nous manquera toujours la date de la mort de Denis; mais déjà nous pouvons, par l'époque où a paru ce livre, rectifier le renseignement de la *Biographie* Didot qui fait mourir Denis en 1730.

Ce second ouvrage de Denis est, comme on l'a vu, postérieur de vingt-six ans au premier. A ce moment, il était âgé, c'est lui qui le dit, de soixante-deux ans *moins trois mois*, ce qui reporte en effet sa naissance vers 1675. Non-seulement son talent de pamphlétaire n'avait pas progressé, mais il est à croire que les misères de l'expatriation et la situation fausse qui s'attache à toute apostasie avaient occasionné chez lui un certain trouble mental qui s'accuse en maint endroit de son livre. Rien que la transcription que nous allons donner du titre et du faux titre le prouverait au besoin.

Le faux titre (je l'appelle ainsi parce qu'il ne porte ni nom de lieu ni date, sans quoi on pourrait y voir un premier titre) est ainsi conçu :

« Curieuse et admirable découverte du mouvement perpétuel, de la quadrature du cercle, de la pierre philosophale et de la longitude, faite après un travail incroyable et une étude de près d'un siècle, sans interruption et sans relâche, par Messieurs les respectables et savants mathématiciens français; offerte et exposée à la vue perçante et au plus rigoureux examen des nôtres, leurs rivaux dans cette intéressante découverte. »

Digitized by Google

On trouvera plus loin l'explication de ce faux titre; quant au titre, le voici :

« *Cave* (1) sérieux et intéressant, ou avis salutaire adressé à la Grande-Bretagne, où la monarchie universelle envahie par la Fr*** (2) se voit tout à découvert, par les différentes voyes que le profond système de sa politique machiavelliste lui a suggérées; par les progrès qu'elle y a faits; et enfin par les dégrés qui la font monter aujourd'hui au faîte de sa grandeur et de son pouvoir exorbitant, qui doit faire trembler l'Europe, et qui ne nous menace pas moins que d'être, sans pouvoir nous en défendre, enveloppés dans sa ruine. — Sur le manuscrit original envoyé à bord du vapeur *le Terrible Vengeur*, par un captif des Espagnols à la Havane : *A Gibraltar* (*Londres*), *imprimé par Roland*! *e Breton*, 1738. »

Ce qui rend encore plus étrange ce double titre, c'est la bizarre disposition des lignes et l'emploi capricieusement alterné de tous les caractères typographiques, les grandes et petites capitales, l'italique, etc. Nous aurons l'occasion un peu plus loin de donner un spécimen de cette bizarrerie : abordons, en attendant, le fond du livre lui-même.

Ainsi que l'indiquent les derniers mots du titre, et suivant un procédé alors très-usité, l'ouvrage est présenté comme un manuscrit d'un auteur inconnu, remis par un Français prisonnier des Espagnols à un facteur anglais de la Havane, qui l'adresse à un de ses amis, à Londres. On n'aperçoit pas bien l'utilité de cette mise en scène, qui est démentie plus loin par l'allure toute personnelle de l'auteur. Son but est de mettre en garde l'Angleterre contre l'ambition de la France, thèse exploitée successivement par tous les réfugiés de lettres. L'auteur prend les choses depuis le commencement du règne de Jacques Ier. Il s'efforce de montrer la main de la France dans la catastrophe de

(1) Impératif du verbe latin *Cavere*.
(2) France.

Digitized by Google

Charles Ier; mais c'est surtout dans la restauration de Charles II et dans le recouvrement de Dunkerque par la France qu'il constate les premiers succès de son ambition. Chemin faisant, il veut bien nous expliquer d'une manière assez embrouillée les mystères du faux titre. Le *mouvement perpétuel*, c'est l'activité de la France, dans ses guerres, dans ses négociations, dans ses ruses; la *quadrature du cercle*, c'est son habileté à faire *quadrer* les événements avec ses vues; la *pierre philosophale*, c'est l'art avec lequel elle convertit son papier en or, sauf à convertir son or en néant. Enfin la *longitude* consisterait, si j'ai bien compris, dans son système d'*allonger* les situations politiques de manière à en tirer profit.

Pour ajouter à l'ahurissement de son lecteur, Denis n'indique certains mots que par des initiales. Dans son livre, la France est constamment là Fr****; les Bourbons sont les B******; la page (48) où il traite du commencement du règne de Louis XIV nous servira de spécimen de ce système. « .... Il naît à la Fr**** un D*** D**** (Dieudonné) disent les uns; les autres D**** de D*** (donné de Dieu) dans sa colère. » Plus loin, toujours à propos de Louis XIV enfant : « Il regarde le C******* (cardinal) comme son p*** (père) et celui-ci.... le regarde comme son f*** (fils).... Le premier de ses beaux exploits est l'adul***** (adultère) et la violation de la f** conj***** (foi conjugale) à la plus aimable et la plus vertueuse de toutes les r***** (reines). » Ce paragraphe se termine ainsi : « Guillaume lui fait chanter la palinodie, et comme l'*oublieur* danser les pieds dans l'eau. — Vous savez le reste. » Il y a sans doute là une allusion à une chanson du temps, qui nous est inconnue.

Arrivé à la page 125, l'auteur croit devoir s'interrompre pour donner le document suivant :

« Protestation de l'autheur devant Dieu et devant les hommes.

« Ni roi, ni prince, ni ambassadeur, ni noblesse, ni particulier n'a mis l'autheur en œuvre pour publier cet ouvrage,

Digitized by Google

et même personne au monde n'en a eu connaissance, loin d'avoir été communiqué. Comme saint Paul, il est résigné à la mort et s'y soumet; s'il vous ment, qu'il périsse comme un autre Ananias. Bien loin encore d'avoir reçu or ou argent pour l'encourager ou l'aider dans cette hardie entreprise (si c'en est une que de vouloir sauver la patrie, qu'il a toujours cru fermement et dit hautement être menacée de destruction par la Fr**** conjointement avec le Pape), il y a sacrifié tout son *valant*. Depuis 32 ans qu'il en est dehors, il a toujours suivi celle-là comme à la piste pour ne laisser rien échapper de ses transactions ou machinations qui lui ont prêté les lumières qu'il vous développe dans ce *cave*. La pauvreté et la patience, pendant près de 31 ans qu'il s'est retiré en Angleterre, ont fait son seul partage. Il n'en a jamais murmuré. Dieu voulait l'exposer à cette languissante épreuve. Il est âgé de soixante et deux ans moins trois mois. Il a peu de jours à vivre. Son corps et son tempérament sont ruinés de veilles, de fatigues, de chagrins et de fréquentes maladies, quelques-unes qu'il a eues désespérées : il est actuellement attaqué d'un asthme. Il a, depuis 26 ou 27 ans qu'il tient ici maison, contribué aux taxes et à l'entretien des pauvres des paroisses; dans l'impuissance et dans la caducité d'une vieillesse usée, il espère qu'on ne lui refusera pas une retraite dans quelque hôpital pour y traîner le reste de ses jours, se retirer du monde, et penser enfin à la seule et intéressante affaire de son salut. De 12 enfants qu'il a eus (un fils âgé de 10 ans et 10 mois et une fille de 9 ans et 7 mois) sont recommandés aux paroisses pour fournir à leur subsistance et à leur éducation pour se produire dans le monde, et se mettre en état de gagner leur vie à l'exemple de leur père qui n'a à leur laisser que la pauvreté en partage et la résignation à la volonté de Dieu.... etc. »

Après avoir donné cours à cette *protestation*, dont nous avons respecté les incohérences, Denis se met en devoir d'expliquer, et c'est ici que son anonyme se dévoile, un

Digitized by Google

passage de son livre qui lui revient sans doute en mémoire. « Serait-il impossible, avait-il dit précédemment (p. 59), qu'un enthousiaste, un infatué, un entêté, un visionnaire, un rêveur, un *ratier* (1) (si vous voulez), un fol, etc., fût aujourd'hui l'organe de Dieu? Une ânesse l'a bien été. » Il reprend ce passage à la page 128 en ces termes : « A-t-il été impossible qu'une pauvre et chétive campagnarde, Jeanne d'Arcq fût un pareil organe?... Croirez-vous impossible qu'un qui descend d'un de ses frères du côté maternel, par une génération non interrompue, en fût un autre (organe) pour sauver la Grande-Bretagne ? » Dans une note où il cite les *Mémoires anecdotes*, etc., Denis revient sur cette descendance. D'après lui, au moment où il parle, il n'existait plus que trois familles descendues de Jeanne Darc par les femmes, les Pagel dont il tirait son origine, les Liepvre et les Hordal, ces deux dernières prêtes à s'éteindre (2).

Puis l'auteur entre dans des détails personnels :

« Je souffrais avec douleur en France la méprisable et triste condition de ma pauvre famille désolée, ce qui a été souvent pour moi un grand sujet de mortification et de honte, si c'en est une où il n'y a pas de crime.... Chez feu le cardinal de Bissy, avant que les jésuites l'eussent élevé à la pourpre, étant son secrétaire et son aumônier, en présence de toute une famille (domesticité) et de personnes de qualité, quelles railleries piquantes, quelles rebuffades n'en ai-je pas reçues? »

(1) Dans le langage du temps, *rat* était synonyme de *lubie*.

(2) D'après les *Nouvelles recherches sur la famille et sur le nom de Jeanne d'Arc, dite la pucelle d'Orléans*, par A. Vallet de Viriville. *Paris*, 1854, in-8°. Pierre, troisième frère de Jeanne, eut vers 1455 une fille, Hallouys ou Helvide du Lis, mariée en 1467 à Étienne Hordal, gentilhomme champenois. « De ce mariage, dit Vallet de Viriville, sont provenus les *Hordal*, alliés eux-mêmes aux maisons lorraines du nom de *Lelièvre*, Henry, de Gratas, *Pagel*, Royer, Noël, Odam, et aux familles parisiennes nommées Marcète, Malingre, de Breban, du Vinet et Pinguet. »

Digitized by Google

Faisant allusion aux priviléges qui auraient été, prétend-on, accordés à la famille de Jeanne Darc : « Ils ne m'ont jamais été connus, dit-il, ni même à mes ayeux âgés de plus de 80 à 90 ans que j'ai vus dans une jeunesse assez avancée pour en inculquer la tradition dans l'esprit.... » Et il ajoute : « Je quittai fort peu de mois après la France et M. de Bissy, et lorsque je les quittai, on ne pouvait guère s'imaginer quel en était le sujet. On n'aura pas le front de dire que ce fut le crime qui m'en fit sortir. On le sut bientôt après. Il y avait plus de six ans que je balançais et chancelais dans l'incertitude de ma religion.... Je vins directement en Suisse où j'abjurai la religion romaine, à Berne, en 1706, et où je reçus la *main d'association* (?). De là je passai à Genève pour tâcher d'y attirer ma mère et mes frères; ils vinrent : ma mère ne voulut jamais se rendre à mes prières et à mes larmes, ni aux pressantes sollicitations et instructions des plus savants ministres du lieu. Elle n'y resta pas plus de trois jours et s'en retourna. J'eus le bonheur de retenir deux frères que j'amenai avec moi en Angleterre.... »

Il parle ensuite de la publication en 1712 des *Mémoires, anecdotes*, etc. qu'il a déjà cités deux fois, et termine par une prière et l'anagramme renversé de son nom. Nous reproduisons cette fin de page.

« AMEN

par

NEAN(LL.B.)EIIS

D

« Élevé dans l'école du sage *Mentor;* ensuite dans celle du docte et orthodoxe *Calvin.*

« MM^rs^ les Fr******,

Vous qui dictez en chiffre ou vos *oui* ou vos *non*
Vous trouverez bien vite en ces lettres mon *nom.*

de FIN à FIN

FIN SANS FIN

Digitized by Google

« Car on en a bien dit *ci-devant*, on en dit bien *à présent*, on en dira bien *ci-après* davantage : encore pour dire le GRAND TOUT, n'y aurait-il jamais de

FIN. »

Denis ayant avoué la paternité du livre qui portait son nom, cette manière de mystère était inutile. On trouve bien dans l'anagramme *Jean B. Denis*. Quant aux LL, nous avouons notre perspicacité en défaut, et nous faisons appel à celle du lecteur.

On espère peut-être que c'est fini, mais c'est avoir compté sans la prolixité de Denis. A l'imitation des *errata* et des *addenda*, il revient, dans plusieurs pages intitulées *Omissa*, sur la misère des pauvres prosélytes (réfugiés) à Londres, et il exprime sa reconnaissance envers « Messieurs les marchands ses bienfaiteurs, » qui l'ont assisté dans une maladie. Enfin, dans un dernier chapitre intitulé : *Touchant la politique du monde*, il se met à ressasser ses précédentes divagations et conclut (c'est bien la fin !) en ces termes :

« Au surplus, que sont tous, empereurs, rois, princes et sujets, grands ou petits, aux yeux de la souveraine et redoutable majesté de Dieu ? Rien. Nous ne sommes tous que néant : tout est néant :

NÉANT
A SES YEUX
RENTRONS AU NÉANT. »

Voilà à peu près tout ce que nous avons rencontré de saillant dans cette insanité de cent soixante pages, et nous trouvons avoir dit tout ce que nous avions à dire sur J. B. Denis, descendant de Jeanne Darc et auteur des *Mémoires anecdotes de la cour et du clergé de France*.

W. O.

Digitized by Google

DISSERTATION

Sur deux pierres monumentales, suivie du récit des dévastations révolutionnaires de quelques monuments et bibliothèques.

I

Quelque temps avant sa mort, M. le comte de Villeneuve-Bargemont (1), préfet de ce département, trouva chez un particulier, au cours Bourbon (2), deux pierres monumentales sur lesquelles était une inscription latine, en caractères gothiques. Elles lui parurent avoir appartenu à quelque édifice religieux qui aurait existé dans le voisinage. Le propriétaire ne put donner aucun renseignement quelconque sur leur origine; mais il offrit à M. le Préfet de lui faire don des deux pierres, pour peu qu'elles pussent l'intéresser. Celui-ci les ayant acceptées, me chargea quelques jours après de les faire retirer de sa part, et de les déposer au Cabinet des antiques, où elles se trouvent aujourd'hui.

La lecture que je fis de l'inscription latine en vers léonins (3) ne tarda pas à me faire reconnaître que ces deux pierres provenaient de la démolition de l'église des Accoules de cette ville de Marseille, qui eut lieu pendant la révolution, en 1794.

Cette inscription est précieuse pour l'histoire. Elle était placée au bas du premier pilier, à droite du côté du béni-

(1) Administrateur intègre, homme distingué par le cœur et par l'esprit, né à Bargemont (Var) le 27 juin 1771, mort à Marseille le 12 octobre 1829.

(2) Depuis cours Bonaparte et aujourd'hui cours du Quatre-Septembre.

(3) On peut consulter sur l'origine des vers léonins l'ouvrage de Albert Fabricius, intitulé : *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis.... Hamburgi, vid. Felgineria*, 1734-46, in-8°, t. IV, p. 775.

Digitized by Google

tier. Presque tous les auteurs qui en ont parlé, faute de l'avoir lue avec assez de soin, l'ont rapportée d'une manière incorrecte, comme on en sera bientôt convaincu; aussi en est-il résulté dans quelques histoires, d'ailleurs estimées, un anachronisme d'environ un siècle sur l'époque où la belle église des Accoules avait été reconstruite.

Le plus ancien auteur qui ait rapporté l'inscription est le sieur *Prat*, dans son manuscrit qui a pour titre : CURIOZES RECHERCHES DE LA VILLE DE MARSEILLE. C'est le même dont il est fait mention dans l'ouvrage de Crosson intitulé : *Monuments marseillais*, in-4°, p. 131. Le nom de l'auteur n'est pas sur le titre : je l'ai découvert, p. 161 du manuscrit, en lisant ce qui suit :

« ACCOLLES. Messire Pierre Goet, et Pierre Girandy, priurs des Accolles de son tems, à la sussitation de plusiurs parrossans, et entre altres de M. Rappelin, et de feu M. François *Prat*, mon père, l'église fust reduite de perochalle, en collegialle. »

J'ai donc découvert également la date précise du manuscrit, en lisant ce qui suit, page 58 :

« *Place neufve de ceste ville* a esté faicte en l'an 1425; ainsin que apert au protocollo de M. Venturon Rodety, notaire à Marseille. 1470 la fon y fust conduite. Y a jusque en l'an 1613 que la place est faicte 188 ans; que la fon y a esté conduite 143 ans. »

Ce manuscrit est donc de 1613 : il offre quelques recherches qui ne sont pas sans intérêt; mais il suffit de lire la copie que le sieur Prat a faite de l'inscription des Accoules, pour se convaincre que l'auteur n'entendait aucunement la langue latine; et que la forme des caractères gothiques ne lui était point familière.

Les deux premiers vers sont ainsi défigurés dans cet auteur :

« Anne milleno centeno bys duodeno,
Ter tibi abstratis illincq' heq' pleni
Actis.... »

Digitized by Google

Le reste de l'inscription est aussi barbare que ce début.

Ruffi, dans son *Histoire de Marseille*, a donné sur l'ancienneté de l'église des Accoules, des renseignements précieux. Il nous paraît avoir assez fidèlement copié l'inscription qui constate l'année de la construction de l'église. Il entre même à cet égard dans quelques détails qui auraient dû être médités par ceux qui ont écrit, après lui, sur le même monument.

Voici de quelle manière il s'exprime :

« Il y a deux églises aux Accoules, la supérieure et l'inférieure; la supérieure est d'une fort belle structure. Elles furent rebâties au commencement du treizième siècle par les libéralités de quelques illustres Marseillais qui la firent construire de la façon que nous la voyons, dans le temps que Hermeline de Baux était abesse du monastère Saint-Sauveur, ainsi que nous l'apprenons d'une inscription en vers léonins, gravée sur une pierre posée sur le premier pilier en entrant dans l'église, où est le bénitier, dont la teneur est insérée ci-dessous; et ce fut en l'année 1203 qu'elle fut rebâtie, et non pas en l'an 1115 comme quelques-uns s'imaginent, prenant le contre-sens des paroles de cette inscription; car ils détachent ces deux mots *centenobis*, qui sont joints ensemble, et d'un mot seul ils en font deux, séparés et bien distincts; au lieu de lire de la façon suivante, *centeno bis duodeno*, ils lisent *centeno bisduodeno*, et joignent le *bis* avec *duodeno*. Il est cependant à remarquer que Hermeline vivait en ce même temps, ainsi qu'il est justifié par un titre de l'an 1203, qui est dans les archives de l'hôtel de ville, et par quelques autres qui sont dans celles des religieuses de Saint-Sauveur, et encore par l'historien de Savoie (1).

« Anno milleno centenobis duodeno
Ter tribus abstractis illinc, et pleniter actis
Istius Ecclesiæ factæ sub honore Mariæ

(1) Guichenon.

Digitized by Google

Eximiæ, clari cives opus hoc renovare
Nostri cœperunt, nec alius munera quærunt
Isti famosi, non ad bona quæque morosi
Hermelina pia, quam diligit alma Maria
Abbatissa bona fuit, illo tempore dona
Mente gerens morum dux, nobilis illa sororum
Ut lux cum charum fuit et speculum monacharum
Ecclesiam quarum ditio tenet hanc dominarum;
Istic eximiam dulcem venerando Mariam :
Alma decora pia genitrix et virgo Maria,
Te precor, absque morâ natum tu dulciter ora,
Hoc opus ut crescat, tua lux in eoque diescat :
Omnes audite, qui vultis gaudia vitæ
Pro cunctis operis conantibus hujus in actis
Oretis veris æterni pascua factis,
Ac prece sanctorum videant regione bonorum. »

L'abbé Expilly, dans son *Dictionnaire des Gaules*, article *Marseille*, transcrit littéralement le passage de Ruffi, concernant l'église des Accoules. Il publie l'inscription telle qu'il l'avait trouvée dans cet historien, et sans rectifier les fautes d'impression qui déparent le quatrième et le deuxième vers.

Le quatrième est ainsi écrit sur la pierre :

« Eximiæ, claræ, cives opus hoc renovare. »

Les règles du vers léonin l'exigeaient impérieusement.

Le deuxième l'est de cette manière :

« Et lux cunctarum fuit et speculum monacorum (1); »

ce qui signifie que Ermeline, abbesse de Saint-Sauveur, *fut la lumière et le modèle de toutes les religieuses de son couvent.*

Je suis persuadé que Ruffi l'avait ainsi copié sur son manuscrit, et je pense que le vers imprimé, dans son *Histoire de Marseille*,

« Ut lux cum charum.... »

doit être uniquement attribué à l'inadvertance du compositeur.

(1) Il faut lire : *Monacarum*.

Digitized by Google

L'*Histoire des Évêques de Marseille*, publiée en 1747, rapporte l'inscription des Accoules, et au lieu de

« Anno milleno centenobis : duodeno, »

on y lit :

« Anno *millesimo* centenobis duodeno. »

Ainsi que Ruffi, l'auteur de cette Histoire, imprime :

« Eximiæ, *clari* cives opus hoc renovare, »

au lieu de

« Eximiæ, *claræ*.... »

Dans l'Histoire précitée, le dixième vers de l'inscription est rétabli relativement au mot *cunctarum*, mais il commence par *Ut lux*, au lieu de commencer par *Et lux*....

L'auteur du *Calendrier spirituel*, publié en 1759, M. Agneau, rapporte l'inscription, en oubliant le mot *centeno*, et par suite fait remonter la reconstruction en 1015. *Anno milleno bis duodeno, ter tribus abstractis hoc opus renovare nostri ceperunt.*

Si ce digne prêtre avait pris la peine de lire l'inscription, il aurait vu qu'elle commence ainsi :

« Anno milleno, centenobis : duodeno. »

Il y a sur la pierre deux points après le mot *bis*, ce qui prévient toute confusion, et doit porter nécessairement à traduire le commencement du vers par l'année 1200.

Il reste le *duodeno, ter tribus abstractis*, ce qui fait douze, moins neuf, c'est-à-dire, trois, et par conséquent l'année 1203.

Grosson, dans son *Almanach historique* de Marseille, pour l'année 1770, parle de l'inscription sans avoir pris la peine de la consulter. Il dit que l'abbesse *Armeline de Baux*, de l'illustre maison de nos vicomtes, avait fait réparer l'église en 1115. S'il avait lu l'inscription et l'histoire de Marseille, il aurait trouvé que l'abbesse de Saint-Sauveur s'appelait *Ermeline*, et non pas *Armeline*. Il aurait vu de

Digitized by Google

plus que cette abbesse existait en 1203, et ne vivait pas encore en 1115 (1).

L'auteur du *Dictionnaire des hommes illustres de la Provence*, imprimé en 1786, reproduit à l'article *Hermeline de Baux*, l'inscription des Accoules. Il a le bon esprit de revenir à la version de Ruffi, pour la date de la construction, mais d'abord il laisse subsister *clari* au lieu de *claræ* au quatrième vers. En second lieu, se doutant que le *cum charum* au dixième vers est une faute, il croit la rectifier en imprimant *cum clarum*, tandis que sur la pierre on lit *cunc-'arum*.

Je n'insiste un peu sur ces variantes que pour mieux prouver combien il importe de recourir aux monuments lorsqu'il s'agit de traduire des inscriptions, ou seulement de les publier textuellement; et combien il est dangereux de s'en rapporter, à cet égard, à ceux qui ont écrit avant nous.

Tout en regrettant de ne pouvoir faire lithographier l'inscription elle-même, je vais rapporter ici la copie qui en était conservée aux archives de l'église des Accoules (2), déposée aujourd'hui aux archives de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Carmina infra scripta sunt quæ in lapide Columnæ partis dexteræ ante majorem portam nostræ Ecclesiæ agravantur.

Annô Millenô centenô bis : duodenô
Ter tribus abstractis illinc et plenius actis
Istius Ecclesiæ factæ sub honore Mariæ,
Eximiæ, claræ, cives opus hoc renovare,
Nostri cœperunt; nec alia munera quærunt,
Isti famosi non ad bona quæquæ morosi.
Ermelina, pia, quam diligit alma maria,
Abbatissa bona fuit illo tempore dona,

(1) M. Augustin Fabre a commis la même erreur en suivant la version de Grosson, qu'il ne cite point. Voy. *Histoire de Marseille*, t. I, p. 267, note 3.

(2) Archives des Accoules, registre des Contrats de 1562 à 1684, olio 24.

Digitized by Google

Mente gerens morum, dux nobilis illa sororum,
Et lux cunctarum fuit et speculum monacharum,
Ecclesiam quarum ditio tenet hanc dominarum,
Istic eximiam dulcem venerando Mariam.
Alma, decora pia genitrix et virgo Maria
Te precor absque morâ natum tuum duciter ora,
Hoc opus, ut crescat tua lux in eôque diescat.
Omnes audite qui vultis gaudia vitæ
Pro cunctis operis conantibus hujus in actis
Oretis veris eterni pascua factis
Ac prece sanctorum videant in regione bonorum (1). »

C'est toujours d'après les pièces conservées aux archives de la préfecture que je vais consigner ici quelques détails,

(1) Depuis la rédaction de cette notice, l'inscription lapidaire des Accoules a été gravée par M. Laugier, savant et habile numismate, pour l'*Histoire de l'abbaye des religieuses de Saint-Sauveur de Marseille* (Marseille, Vial, 1863, in-8°). Outre le *fac-simile* de l'inscription, l'auteur de cette histoire, M. Ferdinand André, en a donné la transcription suivante :

ANNO MILLENO CENTENOBIS DVODENO
TER TRIBVS ABSTRACTIS ILLINC : ET PLENIVS ACTIS
ISTIVS ECCLESIE FACTE SVB HONORE MARIE
EXIMIE CLARE, CIVES OPVS HOC RENOVARE
NOSTRI CEPERVNT, NEC ALIVS MVNERA MOROSI
HIISTI FAMOSI : NON AD BONA QVEQVE MOROSI
ERMELINA PIA, QVAM DILIGIT ALMA MARIA
ABATISSA BONA FVIT ILLO TEMPORE DONA
MENTE GERENS MORVM DVX, NOBILIS ILLA SORORVM
ET LVX CVNCTARVM FVIT ET SPECVLVM MONACORVM,
ECCLESIAM QVARVM DITIO TENET HANC DOMINARVM,
ISTIC EXIMIAM DVLCEM VENERANDO MARIAM,
ALMA DECORA PIA IENITRIX ET VIRGO MARIA
TE PRECOR ABSQVE MORA NATVM TV DVLCITER ORA,
HOC OPVS VT CRESCAT TVA LVX IN EOQVE DIESCAT,
OMNES AVDITE QVI VVLTIS GAVDIA VITE
PRO CVNCTIS OP } ERIS { CONANTIBVS HVIVS IN } ACTIS
ORETIS V. . . . } { ETERNI PASCVA F. . . }
AC PRECE SANCTORVM VIDEANT IN REGIONE BONORVM.

C'est par erreur que M. Lautard (*Ruche provençale*, t. V, p. 57) dit que l'inscription portait : *Anno millesimo....*

Digitized by Google

tant sur l'antiquité de l'église des Accoules, que sur sa démolition en 1794. Il n'est pas inutile, ne fût-ce que pour l'instruction de nos neveux, de leur retracer brièvement cette humiliante époque, et de léguer à leur indignation le souvenir de l'un des actes les plus inconcevables de la démence révolutionnaire.

L'église des Accoules était une des plus anciennes de Marseille; un règlement de 1066 fixe la circonscription de cette paroisse.

Les documents provenus de cette église, et déposés aux archives de la préfecture, ne remontent pas au delà de 1550.

Un registre coté *Liber instrumentorum seu memoriale pro ecclesiâ nostre domine de Accuis*, et commencé le 8 octobre 1550, est écrit dans un langage composé de français, de provençal et de latin.

En voici quelques articles :

Donation faite de uno capellanie à la Gliso inferioure de las Accolos ab confraires de la confrairie de sanct Aigi per lou chapitre de la maior, 1465, et lou 20 de jullet.

Notarius Bartholomeus Darnetti, in sacco A, numbre premier. (F° I du Registre.)

Fundation de un Anniversari fait par Ugueto Bernardo la quallo a laissat Xff. per compra senso equivalento per la Gliso de las Accolos, 1486 et lou 22 de dasembre.

Notarius Nicolaus Aymarii Listrument es in sacco B, numbre 13. (F° 19 du registre.)

Un autre registre coté A *Livre des statuts de l'église collégiale de Notre-Dame-des-Accoules*, contient les constitutions, ordinations et statuts de cette église, faits avec l'assentiment de Frédéric Ragueneau, évêque de Marseille, par Jean Ragon, doyen, et cinq chanoines.

Ces statuts, écrits en latin, contiennent 62 articles et ne portent aucune date, mais ils sont suivis d'une confirmation dudit évêque en date du 13 juin 1600.

Digitized by Google

Un autre registre relié en 1661 contient la transcription de divers actes et contrats en faveur de cette église, depuis 1562 jusqu'à 1684.

C'est au commencement de ce registre que se trouve la copie de l'inscription gravée sur la pierre retrouvée par M. le comte de Villeneuve, et déposée aujourd'hui au Musée de Marseille.

Les registres des délibérations capitulaires de l'église collégiale de Notre-Dame-des-Accoules, conservés aux archives, remontent au 19 août 1655.

L'église des Accoules fut détruite en 1794, d'après un arrêté des représentants du peuple en mission dans le département des Bouches-du-Rhône, en date du 17 nivôse, an II.

Cet arrêté ordonnait, entre autres choses, la démolition des édifices qui avaient servi de lieux de réunion des assemblées sectionnaires formées à Marseille en 1793, pour s'opposer à la tyrannie de la Convention.

L'église des Accoules était le lieu où s'assemblait le tribunal populaire.

La vente des matériaux de cette église fut passée le 13 floréal, an II, au sieur Jean-Charles Cayol, pour le prix de 9800 francs.

Les assemblées de section s'étaient tenues dans les édifices ci-après :

Section N° 1. L'église de Saint-Homobon.
— — 2. L'église des Capucins.
— — 3. L'église de la Trinité.
— — 4. Local du concert.
— — 5. L'église de St-Ferréol.
— — 6. L'église des Picpus.
— — 7. Ch. des Pénit. bleus de St-Martin.
— — 8. Couvent des Grands-Augustins.
— — 9. Chap. des Pénit. dits *bavaïres*.
— — 10. Église St-Jeaume.

Digitized by Google

Section N° 11. Couvent des Dominicains.
— — 12. Chap. des Pénit. dits *paillassettes*.
— — 13. Chap. des Pénit. bleus des Carmes.
— — 14. Église de l'Oratoire.
— — 15. Église du Saint-Esprit.
— — 16. Église de l'hospice de la Grande-Miséricorde.
— — 17. Église de Saint-Laurent.
— — 18. La Bourse.
— — 19. L'église des Enfants abandonnés.
— — 20. Église de Saint-Victor.
— — 21. Dans un local dit *Silvabelle*, hors la porte de Rome.
— — 22. Église des Minimes.
— — 23. Couvent des Lyonnaises.
— — 24. Église du bon Pasteur.
Et le tribunal populaire aux Accoules.

II

Il serait à désirer que dans chaque ville de France on eût dressé, comme le docteur Calvet l'a fait pour la ville d'Avignon, un état des dévastations commises par le vandalisme révolutionnaire en 1793 et 1794, principalement dans ce qui concerne les sciences et les arts.

Les ravages successifs éprouvés par diverses villes à cette époque désastreuse excitent d'autant plus nos regrets qu'ils se présentent sans cesse à nos yeux. Ici ce sont des églises détruites qui avaient déjà plusieurs siècles d'existence, et qui auraient pu avoir encore plusieurs siècles de durée; là des édifices dévastés, des tombeaux ouverts, des inscriptions mutilées, des statues brisées; partout les traces d'un délire frénétique auquel les siècles futurs auront peine à croire. Comment concevoir en effet qu'on ait jamais pu pousser la démence jusques à payer les

Digitized by Google

démolisseurs à la journée pour anéantir les ouvrages de l'art?

Parmi les dévastations qui eurent lieu à Avignon en 1794, le docteur Calvet place en première ligne celle de l'ancienne bibliothèque des Célestins, très-riche en éditions du moyen âge, et dont les manuscrits avaient appartenu au pape Clément VII, qui mourut à Avignon en 1394, et qui, après avoir été enseveli à Notre-Dame-des-Doms, fut transféré aux Célestins.

La grande Bible de ce pape, ornée de ses armes, en 11 ou 12 volumes, format d'atlas, s'y faisait surtout remarquer; c'était le manuscrit sur vélin du plus grand volume qui eût jamais existé, ou du moins qui fût parvenu jusques à nous. Cette Bible fut mise en lambeaux. Le docteur Calvet en retrouva quelques-uns en 1795, chez un relieur d'Avignon qui les avait coupés en morceaux grands comme la main, pour en faire des portefeuilles.

Un manuscrit in-4° sur vélin, de la même collection, et qui avait pour titre *De Animalibus*, manuscrit qui passait pour être le plus important de tous ceux des Célestins, disparut à cette époque sans qu'on ait pu savoir ce qu'il était devenu.

Un autre manuscrit qui disparut également, et qui servit peut-être, comme la Bible de Clément VII, à faire des portefeuilles, était un *Decretum Gratiani*, sur vélin, donné aux Célestins en 1588 par une Marie Lartissette. Ce manuscrit portait une tiare pontificale chargée seulement de deux couronnes, ce qui prouve qu'il était antérieur au pontificat de Benoît XII, créé pape en 1334, puisque ce fut ce pape qui imagina de décorer la tiare d'une troisième couronne.

Les bibliothèques des séminaires d'Avignon, et celles des grands Carmes, des Capucins, des Doctrinaires et des Minimes, furent presque anéanties. Les corps d'ouvrages les plus remarquables, tels que la grande Histoire Byzantine, de l'imprimerie royale, qui était à Saint-

Digitized by Google

Charles, la collection des Pères de la bibliothèque des Carmes, et un grand nombre d'autres, ne se sont plus retrouvés. Plusieurs, selon toute apparence, furent enlevés avant l'entière évacuation des séminaires ou la dispersion des moines, mais la principale cause de leur perte fut la négligence que l'on mit dans les moyens de les déplacer; on vit surtout la bibliothèque du séminaire Saint-Nicolas transportée à l'archevêché par des soldats sur des civières, quelquefois avec un temps pluvieux. Les livres tombaient dans les rues sans qu'on prît la peine de les ramasser; et les soldats se divertissaient à se poursuivre les uns les autres à coups de livres.

La rage des vandales révolutionnaires d'Avignon se déploya principalement sur les édifices qui avaient été élevés ou par les papes, ou depuis leur séjour dans cette ville.

L'intérieur de la métropole ne présenta bientôt plus que des décombres. Tout fut mutilé dans la chapelle de la Résurrection de cette église : chapelle qu'on admirait par l'excellent goût de son architecture.

L'église de Saint-Genêt, où siégeait la société populaire, éprouva tout ce que peuvent l'ignorance et la barbarie. Le retable de l'autel des Dominicains, orné de grandes colonnes et de superbes statues, fut entièrement anéanti.

Les tombeaux les plus remarquables, soit par leur structure, soit par la célébrité des personnages qui y étaient ensevelis, furent attaqués de préférence et voués à la destruction la plus complète. Les uns n'existent plus, les autres sont mutilés et dégradés.

On regrette surtout :

Dans l'église de Notre-Dame-des-Doms, le sépulcre de Jean XXII, celui de Benoît XII, et ceux des archevêques. On faisait le plus grand cas de l'agréable architecture des tombeaux de Libelli et de Marinis.

Tous les tombeaux de l'église des Dominicains, la plupart très-anciens et très-décorés.

Un immense tombeau gothique, placé à gauche de l'autel

Digitized by Google

de Saint-Martial, dont les ornements s'élevaient jusques à la voûte du chœur de l'église, et qui, outre la figure couchée du mort, était chargé d'un nombre prodigieux de petites figures de marbre blanc.

Dans la même église, le superbe mausolée de l'abbé de Simiane La Coste qui faisait face au précédent. C'était l'ouvrage de Peru, qui, quoique de simple pierre de Pernes, ne le cédait pas au tombeau de marbre blanc du cardinal de Richelieu. Tout le feu, toute la force du génie de l'auteur s'étaient développés dans cette composition. On y voyait en haut un ange sonnant de la trompette, avec ces mots sur un cartouche : *Surgite mortui et venite ad judicium;* et au-dessus, l'abbé de La Coste, couché dans une attitude décente et noble, qui levait la tête, épouvanté. Cette heureuse idée, dont l'exécution était admirable, avait un effet piquant et terrible, qui inspirait une sorte d'effroi aux spectateurs. Ce chef-d'œuvre n'est plus. Michel Peru, son auteur, était un des premiers hommes de son siècle pour l'architecture et pour la sculpture.

Outre les dévastations commises sur les tombeaux et sur les édifices religieux, Calvet déplore celles qui eurent pour objet les statues et les tableaux. Il y avait dans les différentes églises d'Avignon des statues en bois dont plusieurs étaient du meilleur goût. Celles de pierre furent entièrement brisées, et leurs morceaux servirent à combler en partie les puits dispersés en différents quartiers de la ville pour l'utilité du public. Les autres furent brûlées à la porte des couvents dont elles servaient à décorer les églises.

Ces dévastations me ramènent naturellement à celles dont, à la même époque, Marseille fut le théâtre. L'église des Accoules ne fut pas la seule qui fut démolie : on vit dans le même temps s'écrouler sous la faux révolutionnaire la magnifique église de Saint-Ferréol, dont la première pierre avait été bénite par Mgr de Belzunce, d'immortelle mémoire, le 1er juillet 1716, en présence du maréchal de Villars, gouverneur de Provence, et qui n'a-

Digitized by Google

vait été achevée qu'en 1738. La génération présente ne voit plus aucune trace de ce monument dont Marseille était si fière. Je dois donc consigner ici une copie authentique de l'inscription qui avait été gravée sur le marbre pour conserver le souvenir du jour de sa consécration. Je l'ai découverte comme par hasard, et je mets d'autant plus d'empressement à la publier, qu'on la retrouverait difficilement ailleurs.

D. O. M.
ANNO DOMINI 1738, DIE 23 OCTOBRIS
ET ANNO 28 POST SUUM SOLEMNEM
IN DIOECESIM INGRESSUM
HANC PRIMAM IN TOTO ORBE TERRARUM
BASILICAM
IN HONOREM SANCTISSIMI CORDIS DOMINI NOSTRI
JESU CHRISTI
CUI ANNO 1720 GRASSANTE LUE MORTIFERA
URBEM POPULUM DIOECESIM
PRIMUS DEVOVERAT
VOTI COMPOS
HENRICUS-FRANCISCUS-XAVERIUS DE BELZUNCE
DE CASTELMORON
EPISCOPUS MASSILIENSIS
CONSECRAVIT.

Marseille n'a point oublié qu'en 1821, à l'occasion de l'année séculaire de la peste, fut posée avec une religieuse solennité la première pierre d'une nouvelle église, qui, sous le même vocable que l'ancienne, doit être bâtie sur l'emplacement que celle-ci occupait avant sa démolition. Puisse la construction de cet édifice religieux que tant de vœux appellent n'être pas trop longtemps différée! Puisse son érection contribuer à effacer la trace de nos pénibles souvenirs, et nous rendre, s'il est possible, toute la magnificence du temple auguste que la piété de nos pères avait élevé.

— L'église Saint-Ferréol n'a pas été reconstruite. Une inscription avait été composée par l'Académie de Marseille pour être gravée sur la première pierre. Nous regrettons

Digitized by Google

de ne pouvoir donner ici cette inscription. Mais nous sommes heureux d'avoir retrouvé la lettre suivante qu'on lira avec intérêt : « *A Monsieur L.-F. Jauffret, bibliothécaire de la ville.* — Marseille, 22 juin 1821. — J'ai reçu l'inscription française que vous avez rédigée pour canevas de l'inscription latine que l'Académie a composée pour être gravée sur la première pierre de l'église de Saint-Ferréol, qui va être reconstruite, ensemble la version latine que M. votre fils a faite de votre inscription. Je me fais un véritable plaisir d'accepter au nom de la ville l'hommage de ces deux ouvrages, et j'ai donné les ordres nécessaires pour qu'ils soient conservés précieusement dans les archives de la Mairie.

« Veuillez, etc. (*signé*). Le marquis de Montgrand, maire. »

R. R.

Digitized by Google

LES LIVRES CARTONNÉS.

II

HISTOIRE DES DRUSES, peuple du Liban, formé par une colonie de Français, avec des notes politiques et géographiques, par M. Puget de Saint-Pierre. *Paris*, *Cailleau*, 1763; in-12.

Nous continuons par cet ouvrage notre série des *livres cartonnés*. Nous n'avons pas cru nécessaire de mettre en regard de la rédaction primitive celle qui l'a remplacée, de par la censure du temps, et qui est indiquée par un astérisque sur les feuillets correspondant à ceux où se trouvent les passages supprimés : cette rédaction est celle de tous les exemplaires courants. On remarquera peut-être que, dans ces exemplaires, le feuillet 219-220 est également, quoique nous n'en ayons pas fait mention, marqué d'un astérisque; il suppose un feuillet primitif que nous n'avons pas trouvé dans le volume, échappé à la censure, qui a servi à notre travail.

Il est bien entendu qu'il s'agit ici de pure *curiosité* bibliographique, et que nous sommes loin de prendre parti pour la pensée primitive de l'auteur oublié, et très-digne de l'être, dont nous allons citer des passages. Nous n'avons eu d'autre but que de travailler pour ceux qui veulent tout connaître et au besoin de préparer quelques matériaux pour l'histoire de la censure au dix-huitième siècle. W. O.

Pages 222 et 223.

« Quelle abominable manie de se persécuter pour cause de religion! Quelle sacrilége fureur de se détruire mutuellement pour l'amour de Dieu! Monarques, respectez la religion, faites-la respecter : privez des charges, des honneurs et des emplois ceux qui s'écarteront de votre croyance, mais n'allez pas plus loin, si ce n'est contre des chefs qui se déclareraient; que ceux-ci soient séquestrés sans bruit de la société, sans espoir d'y reparaître,

Digitized by Google

sans leur donner le loisir de faire des disciples. Quelque spécieux que soient les motifs qui permettent aux jeunes gens d'employer dans les écoles toute leur habileté à soutenir qu'il n'y a point de Dieu, à s'élever hautement contre les points principaux de dogme et de morale, il serait sans doute plus sage d'empêcher toutes ces disputes. Le respect pour la religion deviendra bien plus grand s'il est défendu par des lois sévères de proposer jamais des difficultés pour la combattre. Des principes bien appris, bien médités, fournissent contre les hérétiques des armes plus victorieuses que celles qu'on prétend trouver dans l'habitude d'exposer leurs erreurs et de les réfuter. Cette habitude accoutume l'esprit avec les doutes, avec les subtilités, avec les raisonnements sophistiques. Et de là résultent des dangers et des maux plus réels que le fruit qu'on espère. Ministres, prêchez par la parole et par l'exemple. Que vos mœurs soient pures; que votre vie soit laborieuse : pressez, exhortez, soyez tous à tous; épuisez les voies de la douceur; ne soyez pas répandus dans les jeux et dans les cercles; que votre demeure ne soit point dans les cours; ne déshonorez point votre état en y rampant pour briguer des postes que vous êtes peu capables de remplir, dont vos sollicitations même vous rendent indignes. Que vos biens soient le patrimoine des pauvres. Si tout cela ne suffit point pour ramener au bercail les brebis égarées, votre conscience est acquittée, vos devoirs sont remplis. Renoncez à tous ces droits qui vous donnent la puissance de faire du mal : vous n'êtes destinés qu'à faire du bien. Dans les cas de scandale, adressez-vous aux rois. Si le zèle de la religion n'est pas chez eux tel qu'il doit être, dites-leur de la protéger pour le bien de leur empire, pour la sûreté de leur couronne, pour leur sûreté propre, et parce que quiconque attaque directement ou indirectement la religion, cherche à ébranler la colonne la plus ferme des monarchies. »

Page 229.

Le remplacement de ce feuillet ne s'explique que par quelques différences de rédaction, au point de vue purement littéraire, dans une note géographique sur Constantinople.

Page 234.

« La jalousie de Saül envers David malgré les services de ce-

Digitized by Google

lui-ci, malgré sa douceur, sa soumission et sa fidélité, prouve assez jusqu'à quel point cette passion lâche établit son empire dans le cœur même des *princes*. Amelot de la Houssaye, dans ses Notes sur Tacite, parle d'un ministre qui, sorti d'un conseil où il avait supérieurement marqué sa capacité, revint chez lui précipitamment et adressa plusieurs fois ces paroles à sa famille : « Fuyons, « disait-il, fuyons d'ici; le roi a découvert que j'en sais plus que « lui. »

Dans le feuillet de remplacement, au lieu de *princes* il y a *grands*, et le reste du passage, à partir de : *Amelot*, etc., a été supprimé.

Pages 239 et 340.

« Que sert au bien des peuples et à la douceur de leurs jours que le prince étende son empire, que sa cour soit somptueuse et magnifique? A quoi servent ces avantages et une foule de semblables si les sujets ne sont point certains d'avoir justice contre l'usurpation; si pour l'obtenir il faut mettre sa fortune au hasard; si l'on n'est point à l'abri des trames affreuses de la cupidité, de la calomnie, de la scélératesse; si les services et le mérite assurent moins l'avancement que l'infâme cupidité de quelques courtisans soigneux à obséder le prince et ses ministres pour mettre ensuite à prix les grâces qu'ils arrachent à leur faiblesse; si par les soins du législateur on n'est pas dans le cas d'être aussi content de sa fortune qu'il doit lui-même par ses vertus l'être de la sienne? C'est alors, ainsi que l'observe un grand homme, c'est le berger couvert d'or et de pierreries qui s'étourdit à contempler les guirlandes et la peinture de sa houlette, tandis qu'il laisse son troupeau à la merci des loups. »

Pages 274 et 275.

« Ferdinand le Catholique disait à son gendre Philippe Ier que les conseillers des princes étaient comparables à des lunettes dont la commodité pour ceux qui n'ont pas la vue bonne ne rend pas moins fâcheux le besoin de s'en servir. »

Page 281.

« Si l'on portait ses soins à mettre les hommes dans une sorte

Digitized by Google

d'impossibilité de mal faire et que les choses fussent si bien ordonnées qu'aucun style d'airain ne gravât dans les cœurs ces deux mots terribles, meurs ou tue, les provinces de chaque empire seraient peuplées de gens de bien. »

Page 299.

« Amelot de la Houssaye observe qu'il serait bon que les souverains se voulussent donner la peine eux-mêmes d'instruire leurs enfants, c'est-à-dire celui qui doit leur succéder, car, dit-il, de qui apprendront-ils à régner, sinon de celui qui règne? Et comment pourront-ils gouverner quand ils parviendront à la couronne? Il faudra passer par les mains de divers ministres intéressés qui profiteront de l'ignorance du prince pour se rendre plus nécessaires, et qui pour conserver l'autorité qu'ils auront prise, ne lui feront voir ses affaires que par l'endroit qui pourra le dégoûter du travail. »

Page 302.

« Il n'est défendu par aucune loi de venger les injures de nos amis, quand les lois et la justice sont de leur côté; c'est même alors un devoir de société et d'honneur, et ce devoir n'est pas combattu par le précepte de l'Évangile qui nous ordonne de pardonner les injures qui nous sont faites personnellement. »

Page 303.

« Le peuple est à la vérité ce qu'on veut qu'il soit. Un très-habile homme l'a comparé à une masse de pâte propre à recevoir toutes sortes d'impressions. »

Page 304.

En parlant des procédés d'un gouvernement habile, le texte non cartonné ajoute : « C'est ainsi qu'on parvient même à être absolu si on l'ambitionne. » Le second texte donne : « *C'est ainsi qu'on parvient à réformer les abus contraires au bon ordre.* »

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

LES *Sérées* DE GUILLAUME BOUCHET, SIEUR DE BROCOURT, avec notice et index par C. E. Roybet. *Paris, A. Lemerre*, 1873 (tome I).

Envisagé au point de vue purement littéraire, le seizième siècle est assurément, surtout dans sa seconde moitié, un des plus attrayants de notre histoire. On est au lendemain de la Renaissance, et le vieux fonds gaulois n'a pas encore eu le temps de se tarir. De là un mélange — je n'oserais dire une fusion — d'éléments divers qui donnent à ses productions une saveur particulière. A ce moment, l'esprit de nouveauté a envahi (plût à Dieu qu'il se fût borné là !) le paisible monde des lettres. On est en quête de formes nouvelles et de voies non battues. Toute une école surgit à laquelle Montaigne se trouve avoir donné un nom : le temps des *essayistes* est venu.

Il y aurait une intéressante étude à faire de cette école, de ses origines dans le passé et de ses ramifications dans le présent. Moins secs et moins absolus que leurs ancêtres les moralistes, plus fournis de bon sens et d'études que les fantaisistes, leurs descendants, les *essayistes* sont une création quasi spontanée du génie français. Avec eux et par eux s'introduit dans notre littérature un élément de simplicité voulue qui lui avait jusqu'alors fait défaut. Au lieu de s'adresser à son lecteur *ex cathedrâ*, l'auteur se met de plain-pied avec lui et semble lui demander, dans une sorte de communication directe, la source de ses inspirations et de ses vues. Il en résulte de part et d'autre un sentiment d'abandon qui est la note caractéristique et charmante de cette littérature.

Les *essayistes* n'en ont pas fait pour cela plus grande fortune. Il leur est mésadvenu du voisinage de Montaigne, et il ne servi-

Digitized by Google

rait à rien de contester qu'ils aient disparu dans son rayonnement. A quoi bon, en effet, s'attarder à Tahureau, à Cholières, à Tabourot, à G. Bouchet, quand on a, les résumant tous et avec le génie en plus, l'immortel livre des *Essais?* Seul, un petit public de *curieux* était resté fidèle à ces vieux écrivains, et c'est en faveur de ce public, de jour en jour plus nombreux, que deux érudits réunis sous le nom de C. E. Roybet, quelque chose comme un Erckmann-Chatrian de la bibliographie, ont entrepris l'édition des *Sérées* de G. Bouchet qui va paraître prochainement, si ce n'est déjà chose faite, à la librairie A. Lemerre.

Nous avons signalé l'oubli relatif qui avait envahi ce groupe littéraire. Pour ne parler que de G. Bouchet, cet oubli a été jusqu'à mettre en question les dates de sa naissance et de sa mort, et M. Roybet (puisque Roybet il y a) a eu quelque peine à les rétablir. A défaut de La Croix du Maine, qui n'a accordé aucune mention à notre auteur, et de Duverdier, qui ne parle des *Sérées* que pour dire qu'elles sont restées « non imprimées, » on a ordinairement recours à Dreux du Radier, qui, dans sa *Bibliothèque du Poitou*, fait naître Bouchet en 1526. Or, comme d'après un sonnet qui figure sous le titre de *Tombeau* dans les pièces liminaires de l'édition collective des trois premiers livres des *Sérées*, paru en 1608, G. Bouchet est mort octogénaire :

> Huit fois dix ans complets, en ce monde inconstant,
> Sans peine et sans douleur il a vécu constant,

il en résulterait qu'il est mort au plus tôt en 1606, et c'est la date qu'a adoptée Viollet-le-Duc dans sa *Bibliothèque* poétique (2e partie). En cela il s'est rencontré avec Bayle qui, parlant d'après l'édition de 1608, a noté dans son *Dictionnaire* que l'épître dédicatoire de cette édition, datée du 1er novembre 1607, fait mention de la mort de Bouchet, mention du reste inutile en présence du sonnet tumulaire.

Cette fixation de la date de la mort de Bouchet à 1606 ou 1607, qui avait pour elle de s'accorder avec l'époque indiquée pour la naissance par Dreux du Radier, a dû céder devant un examen plus attentif. Les nouveaux éditeurs ont remarqué que dans les pièces liminaires de l'édition du deuxième livre donnée en 1597, il est déjà parlé de « feu Guillaume Bouchet », et qu'il y est dit que sa mort remontait à quelques années. Il s'agissait de traduire par

Digitized by Google

une date précise ces *quelques années*, et voici par quelle série de déductions M. Roybet a été amené à fixer cette date à 1593. Le deuxième livre des *Sérées*, bien que paru seulement en 1597, était déjà prêt pour l'impression lors de la mort de Bouchet, et contient une dédicace de l'auteur à M. de la Clyelle, chargé d'une mission auprès du pape. D'après les sources historiques qui ont été compulsées à ce sujet, et dont on trouvera l'indication dans la notice de la nouvelle édition, la mission dont il s'agit, qui avait pour principal objet de notifier en cour de Rome l'abjuration d'Henri IV, remonte au mois d'août 1593 et prit fin l'année suivante. Comme dans son épître Bouchet ne fait aucune allusion à l'issue de ces négociations, il faut en inférer qu'il mourut avant leur conclusion, c'est-à-dire dans la seconde moitié de l'année 1593; ce qui, étant données les indications du sonnet précité, reporterait sa naissance à 1513.

Voilà donc un point historique bien fixé, et ce n'est pas le seul mérite de l'élégante et substantielle notice dont nous venons d'analyser tant bien que mal un fragment. La vie de G. Bouchet s'y trouve aussi amplement que possible restituée d'après des documents contemporains dont plusieurs étaient inédits. Chose curieuse, ce disciple de Montaigne a eu, comme le remarque M. Roybet, son la Boétie. G. Bouchet s'est activement et persévéramment employé à la mise en lumière des œuvres du poëte Jean de la Péruse. S'il n'a pas réussi à le faire passer aux yeux de la postérité pour un écrivain de génie, il n'a pas perdu tout à fait ses peines. Rien que cette similitude avec le chef de l'école suffit pour classer Bouchet dans cette élite d'hommes qui, fidèles aux traditions de l'antiquité lettrée, ont élevé l'amitié à la hauteur d'une religion. Quoi qu'il advienne de leurs tentatives intellectuelles, croyez que ce sentiment ne va pas sans une grande culture de l'âme et de l'esprit.

Mais il est temps de dire quelques mots de l'œuvre de Bouchet : ce sera avec ménagement, sortant comme je le fais d'une première lecture, et encore d'une lecture du premier livre seulement, car le volume que va publier la librairie Lemerre, et qui n'est qu'un premier tome, n'en contient pas d'autre. Bouchet ne s'est pas dissimulé que, venant après Montaigne, on ne devait s'attendre à trouver dans son œuvre que la monnaie de cette haute inspiration. Il s'est excellemment comparé quelque part, lui et les autres

Digitized by Google

essayistes de second rang, aux prétendants de Pénélope, qui, rebutés par elle, en viennent à se rabattre sur les suivantes, ou, pour parler sa langue, sur les chambrières. Cette distinction, qu'il ne faut pas perdre de vue, est le meilleur commentaire en même temps que la plus plausible justification des *Sérées*. On a gravi les sommets avec Montaigne: avec Bouchet on chemine terre à terre, et la même différence existe dans la forme que dans le fond. Plus de ces coups d'aile du génie, plus de ces trouvailles d'éloquence. Que restera-t-il donc? Il restera une langue de facture bien française; une érudition souvent des plus attachantes; un talent de conteur déjà remarquable, et surtout un don de bonhomie sur lequel on ne saurait trop insister, car il est le cachet et l'excuse du livre. Bien que les personnages de Bouchet s'engagent en quelque endroit à ne rien dire « qui sente son mardi gras, » trop de sujets scabreux sont abordés dans les *Sérées* en termes naïfs, pour n'avoir pas attiré à l'auteur une réputation assez justifiée de grossièreté, et je ne sache pas d'autre moyen de le blanchir que d'invoquer en sa faveur ce don et ce ton de bonhomie qui lui appartiennent mieux qu'à qui que ce soit de ses contemporains. Que voulez-vous? Bouchet est de race gauloise, avec tous les défauts (les qualités si vous l'aimez mieux) que comporte cette origine. Le premier chant de son poëme est consacré au vin, et je ne répondrais pas qu'il ne trahît par là le point de départ de son inspiration. Il faut voir ce que ce sujet réveille en lui de joyeuseté tempérée d'érudition. Pour lui, la vigne c'est la vie, *vitis*, quasi *vita;* l'*ivrongne* n'est plus qu'un « gentil anagramme » de *vigneron*. Dans cette voie, et bien que dans le chapitre II il n'en rende pas moins justice à l'eau « *Aqua i.e. a qua omnia nascuntur; a qua juvamur* (Festus); *a qua sunt omnia* (Lactance), » Bouchet en arrive à des incartades de pensée et de style qui seraient insupportables chez des écrivains d'une époque plus cultivée, et dont il ne se sauve, nous le répétons, que par la naïveté de sa forme et la bonhomie de son inspiration; tout ainsi que les peintures lascives de l'antiquité évitent presque d'être impures par la majesté de leur style.

Il faut donc lire ce livre et lui donner sur les rayons de sa bibliothèque une petite place pas trop loin de Montaigne. Que si l'on était en trouble de quelques expressions de compréhension difficile, d'allusions dont on a perdu la clef, de questions d'étymo-

Digitized by Google

logie ou d'histoire littéraire soulevées et non résolues par le livre de Bouchet, j'avertis que les éditeurs de cette réimpression qui ont déjà plusieurs fois donné dans d'autres publications les preuves de leur compétence, doivent faire paraître à la suite des *Sérées* un *index* et des *notes*, et je ne mets pas en doute que le lecteur n'y doive trouver la solution de toutes ses incertitudes. A cet égard, le passé littéraire de MM...., je voulais dire de M. Roybet, et la manière même dont a été traitée la notice du présent volume, tout cela est fait pour rassurer et au delà les amateurs les plus méfiants de notre vieille littérature.

W. O.

Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle (poésies et musique), publiées par E. de Coussemaker, 1 vol. gr. in-8°. *Paris, Durand*, 1873 ; — François Villon et ses légataires, par Aug. Longnon ; br. in-8 ; *Paris, Lemerre*, 1873.

I

Adam de la Halle est un trouvère complet : « Un trouvère-type, dit M. de Coussemaker. Il était poëte dans toutes ses formes : on a de lui un fragment de poëme épique, des chansons, des rondeaux, des motets, des jeux-partis, un conjié. Il est auteur de pièces théâtrales dont les sujets, pour la première fois dans le moyen âge, ont été pris en dehors de l'histoire religieuse : il était enfin musicien mélodiste et harmoniste. A ce titre il devait spécialement intéresser M. de Coussemaker, qui vient en effet de lui consacrer une étude très-travaillée et exclusivement curieuse. Elle se compose d'une introduction dans laquelle M. de Coussemaker a rassemblé tout ce que l'on peut savoir sur Adam de la Halle : après avoir ensuite réuni tous les renseignements bibliographiques, M. de Coussemaker consacre deux chapitres, l'un aux poésies, l'autre à la musique d'Adam de la Halle, avant de donner toutes les œuvres qui ont survécu, paroles et musique.

La vie d'Adam est imparfaitement connue : on sait seulement qu'il naquit dans une famille honorable d'Arras, probablement

Digitized by Google

dans le premier tiers du treizième siècle. Tout ce que l'on peut recueillir pour sa biographie se trouve dans ses propres vers : on y voit qu'il aima de bonheur les plaisirs et qu'il menait une joyeuse existence avec les plus notables bourgeois de sa ville natale : lui-même reconnaît qu'il négligea trop le travail. Mais il avait un père, probablement rébarbatif, paraît-il, qui trouva ces allures déplaisantes, et plaça un beau jour son fils à l'abbaye de Vaucelles, sous l'habit de clerc. Adam y resta peu : son cœur soupirait pour une gentille Artésienne, et il reparut promptement à Arras, qu'il trouva en révolution et qu'il dut quitter pour se réfugier avec ses parents à Douay : c'est à cette occasion qu'il rima son « Conjié, » où il ne ménage ni sa colère ni son mépris contre ceux qui le forçaient à s'expatrier. Il rentra dès qu'il le put à Arras, et y épousa celle qu'il aimait depuis longtemps déjà. Un homme inconstant s'accommode peu de sa passion satisfaite : à peine marié, il partit pour Paris sous prétexte de parfaire ses études. Il revint ensuite à Arras, et vint passer quelque temps à Vaucelles pour y chercher un calme qui fait présumer qu'il eut à subir quelques douloureuses épreuves. Il se dégoûta de cette retraite, et, pour pouvoir voyager, il s'attacha au comte d'Artois, avec lequel il alla en Orient, puis à Charles d'Anjou qu'il accompagna à Naples. On sait qu'il mourut dans cette ville, vers 1285 ou 1286. Telles sont les principales circonstances de cette existence où se heurtent les faits et les sentiments les plus opposés : à côté de la reconnaissance, du dévouement, d'une certaine piété même, on voit une imagination ardente, un caractère d'une extrême mobilité, une fougue de jeunesse qui brave tout et qui méprise même les lois de la morale.

Comme érudition, le livre de M. S. Coussemaker ne laisse rien à désirer : c'est une œuvre d'une haute valeur pour l'étude de la musique. J'ajouterai que comme typographie ce volume est très-beau.

II

Deux mots sur un intéressant travail de M. Aug. Longnon. C'est une biographie de notre grand poëte Villon, ou plutôt une réunion de notes peu connues ou inédites des plus curieuses, recueillies par l'auteur aux Archives nationales. Elles fournissent les détails les plus nouveaux sur le nom même du poëte, qui est en

Digitized by Google

réalité Francis de Montcorbier ; celui de Villon était le nom d'un bienfaiteur qu'il adopta par reconnaissance, après s'être pendant quelque temps dénommé des Loges. Cette brochure est riche également en renseignements sur les méfaits de Villon, à l'aide des lettres de rémission retrouvées et analysées par M. Longnon. Puis il étudie longuement ses deux testaments, qui sont remplis d'indications variées et précieuses. Bien de gros volumes ne présentent pas l'intérêt de cette brochure ; mais c'est aussi que M. Longnon est un des travailleurs les plus patients et les plus consciencieux que je connaisse.

E. DE BARTHÉLEMY.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— LE PLUS RARE DES INCUNABLES. On lisait, il y a quelques jours, dans un *journal* très-répandu : « Un riche collectionneur de Bordeaux possède un volume grand in-folio de 300 pages environ, intitulé *Libri commentarii Mathioli*, et imprimé en sept langues différentes. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à deux exemplaires, et il a été imprimé par Guttemberg, vers le milieu du quinzième siècle, avec des caractères en bois, hauts de 6 à 7 millimètres au moins. — C'est un livre que la Bibliothèque nationale devrait acquérir, pour éviter qu'il ne passe à l'étranger. Mais il paraît que le propriétaire en demande cent mille francs ! »

Cette annonce d'un livre extraordinaire, qui n'est cité par aucun bibliographe, laisse beaucoup à désirer. Pourquoi n'avoir pas révélé le nom du riche collectionneur de Bordeaux? Pourquoi ne pas reproduire *in extenso* le titre du volume? Ces lacunes jettent une grande incertitude dans l'esprit du lecteur.

Digitized by Google

En effet, nous connaissons bien le *Livre de Matheolus*, imprimé au quinzième siècle; mais il ne forme pas un in-folio de 300 pages. Nous connaissons aussi Mattioli ou Mathioli, l'auteur des *Commentarii in sex libros Bioscoridis*, in-folio volumineux, qui a été traduit en plusieurs langues de l'Europe; mais Pierre-André Mattioli est né en 1500, ce qui rend impossible l'impression de son œuvre en sept langues, par Guttemberg, au milieu du quinzième siècle.

Nous sommes donc forcés, jusqu'à plus amples renseignements, de classer les deux exemplaires du Mattioli de Guttemberg parmi les livres de la célèbre bibliothèque du comte de Portsas, offerte aux amateurs en 1840.

— Bibliothèque de Barcelone. M. Aguilo y Paster vient d'être nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque de Barcelone. Ce savant a commencé, sous le titre de *Bibliotheca catalana*, une intéressante collection des plus anciens et des plus rares ouvrages catalans. Le célèbre roman de *Tyran le Blanc* est en cours de publication.

— Les bibliothèques en Italie. La statistique annuelle publiée par le ministère de l'instruction publique en Italie fournit les renseignements suivants sur les bibliothèques de l'État en 1872. Elles sont au nombre de 29 pour tout le royaume. Le chiffre total des lecteurs s'est élevé à 853,901, ainsi répartis : pour les cinq bibliothèques de Naples, 246,651; pour l'unique bibliothèque de Turin, 119,179; pour les trois bibliothèques de Florence, 90,706. Les ouvrages de littérature et de philologie ont été les plus demandés; viennent ensuite ceux d'histoire et de biographie, puis enfin ceux de jurisprudence.

Digitized by Google

CHOIX DE LETTRES INEDITES

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES (1).

VI

HENRIETTE DE FRANCE. — PRINCESSES DE CONDÉ. — COULANGES. — FÉNELON. — SAINTE CHANTAL. — CATHERINE DE NAVARRE. — SCHOMBERG. — DUCHESSE DE NEVERS. — DUCHESSE DE GUISE. — DUCHESSE DE LONGUEVILLE. — L'ABBESSE DE FONTEVRAULT. — DUC DE CHEVREUSE. — INCIDENT RELATIF A LA COMTESSE D'ESTRADES, DAME D'ATOURS DE MADAME ADÉLAÏDE.

L'ordre alphabétique que nous allons suivre, placera l'un à côté de l'autre des personnages assurément un peu surpris de se rencontrer. Mais nous croyons que c'est encore en pareille matière le classement le plus logique. Nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs des lettres toujours copiées par nous-mêmes sur les originaux dans des ventes, d'autres empruntées à des dépôts publics ou particuliers que nous citerons.

C'est Henriette de France, reine d'Angleterre (1609-1669), qui paraîtra la première : elle consulte le cardinal de Mazarin au sujet de la situation presque désespérée de son mari. Cette lettre doit donc être de l'année 1645 : on ne peut s'empêcher d'en remarquer la frappante dignité :

« Mon cousin, ayant reseu une lettre du Roy mon seigneur, laquelle je vous envoye par Germin, et sy se nut

(1) Nous laissons à M. E. de Barthélemy la responsabilité de l'impression de ces documents : les moyens d'en vérifier l'exactitude nous ont fait complétement défaut. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

estté que jeusse craint que un sy soudain voyage que le mien neut donné quelque soubson à nos amis et ennemis, serai moy-mesme estté vous la porter, puisque sest pour vous demander secours dans nos dernieres extrémités, comme vous veres par la lettre que je vous envoye; je ne vous presseray de rien en particulier; vous congnoisses ases nos necessités et maves ases fait voir l'inclination que vous aves de nous asister; ce que je feray est de vous faire voir l'estat où est reduit le roy mon seigneur, et resevoir vos avis : je ne vous importuneray pas davantage de se discours ny de mes recongnoissances des obligations que je vous ay : j'espère que vous le croyes, sest pourquoy je me contenste de dire seulement que je suis cinserement, mon cousin, votre bien affectionnée cousine.

« HENRIETTE.

« Saint-Germain, ce 10 décembre. »

Léonor de Roye, femme du prince de Condé tué à Jarnac, s'adresse à Catherine de Médicis pour protester de son dévouement et demander des nouvelles de son mari; ce qui me fait penser que cette lettre est de l'année 1561, époque où le prince était prisonnier pour sa participation à la conjuration d'Amboise.

« Madame, jay reseu par lacouder la lestre quy la pleu à vostre majesté de mescryre et suyvant vostre commandemant ledist lacouder a parle à mon frère le connestable particullieremant comme ledict frère vous fera entandre vous supliant très humblemant madame veulloyr croyre que non seullemant ne voudra fayllyr à vous randre toute ma vye entyère obeissance mays se que plus desyre en se monde sest de pouer fayre très humble servyce quy vous soit agréable vous mersiant très humblemant madame de se quy vous a pleu donner congé à lhomme que jay envoyé vers monsieur mon mary de parler à luy particulieremant supliant aussy vostre majesté quy vous plaise que bien tost

Digitized by Google

je puysse savoyr par l'homme de monsieur mon mary de ses nouvelles supliant dieu madame quy vous donne en parfaicte santé très honorée et longue vye votre très humble et très obeissante subjecte et servante.

« Leonor de Roye. »

La lettre suivante est de la belle-fille de la précédente, Charlotte-Catherine de la Trémoille, princesse de Condé, adressée à la comtesse du Bouchage, vidamesse d'Amiens :

« Ma cousine, je crois que vous avez prins telle asseurance de mon amityé qu'il n'y a rien qui vous en puisse faire douter, c'est ce qui m'empesche de graver sur ce papier beaucoup d'excuses que je représenterois à d'aultres desquels je tiendrois la créance plus foible. Et puisque le temps auquel nous sommes en doibt assez servir pour ce coup à celuy que jay laissé passer sans envoyer savoir de vos nouvelles, ne pouvant donc demeurer davantage sans satisfaire mes desirs de l'envye quilz ont d'estre avertis de vostre santé, jay depêché cest honeste homme pour m'en faire le raport, et lay chargé de cette lettre, pour vous y représenter une volonté inviolable de vous aymer, servir et honorer, ainsi que nostre proximité et vos mérites m'y ont tousjours convyée et obligée. Je desire pour salaire de cette parfaite affection la continuation de vos bonnes grâces. Que jy aye donc, s'il vous plaist, aussi bonne part que je le souhaitte, et vous asseurez que je demeureray à jamais

« Vostre très affectionnée cousine à vous obéir

« X. De la Trémoille (1). »

Cette lettre de Fénelon à Dubois, datée de Bourbon-Lancy le 4 octobre 1706, montre quelle influence avait déjà l'abbé, encore simple précepteur du duc d'Orléans :

(1) Bibl. nat., fonds fr. 3449, f° 43. — Voir notre histoire de la vie de cette princesse, 1 vol. in-18. Paris, Didier, 1872.

Digitized by Google

« J'ai appris, monsieur, les bons offices que vous avez rendus à mon neveu et je les ressens comme les marques de la plus solide amitié pour moi. J'espère que le jeune homme ne négligera rien pour tâcher de se rendre digne des bontés du prince et pour vous engager à continuer ce que vous avez bien voulu faire d'une manière si effective et si obligeante. Je n'oublieray jamais ce que nous vous devons lui et moi en cette occasion. Jugez combien je suis touché lorsque je joins une chose si digne de votre bon cœur avec toutes les autres qui m'ont rempli depuis si longtemps des sentiments les plus vifs et les plus sincères pour vous. Je ne puis faire que des souhaits pour la santé de Mgr le duc d'Orléans, pour le succès de toutes les choses qu'il aura à faire et pour votre satisfaction particulière dans votre guerre. J'ai craint pour vous, sachant combien vous vous exposez. Réservez-vous pour servir le prince d'une autre manière, plus tranquille. Personne ne sera jamais, monsieur, avec une plus forte passion que moi, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Une longue lettre écrite de Rome le 28 mai 1691, à M. de Lamoignon, par le marquis de Coulanges, nous donne les plus curieux détails sur le conclave, et nous la croyons inédite : on sait qu'il accompagna en Italie le duc de Chaulnes, et qu'il a composé une relation des conclaves de 1689 et 1691.

« Vous estes à Vichy, monsieur, hé, mon Dieu, que je voudrois bien y estre avec vous pour vous en faire les honneurs! vistes-vous jamais un plus joli pays! vous avez fait à merveille d'avoir songé à votre santé et à votre repos; il n'y a rien tel que de vivre, vous en convenez et c'est assez pour que vous en fassiez vostre principale affaire. Vrayment, j'aurai bien esté de vostre voyage, si j'avois esté à Paris; je ne me serai pas fait prier, j'aurai recommencé mon eau de Pimprenelle avec laquelle je faisois raison aux beuveurs d'eau du gros bouleau. Monsieur Joly n'est-il pas toujours mé-

Digitized by Google

decin à Vichi et ne se souvient-il pas de moy? Je prie Mme de la Moignon d'aller voir les penitentes de Saint Allire, car je ne doubte point que le temps ne les ait respectées. Je vous suis très obligé, monsieur, de l'avis que vous m'aves donné de vostre marche, mais ce sera bien hazard si vous recevez longtemps de mes lettres à Vichi, car six semaines sont bien vitte passées et les voila desia bien près de finir; et cependant je nay pu vous faire response plus tost, car ce n'est que d'hier que jay votre lettre par la voye de M. le lieutenant général de Lion. Le hazard aura fait qu'il aura peu vous en envoyer une des miennes à vostre arrivée à Vichi, que je luy adressay, il y a trois semaines sans scavoir pourquoi; je vous ay depuis ecrit à Paris et il faut espérer que tost ou tard cette lettre vous reviendra. On dit que désormais les postes vont bien aller et estre fort réglées : Dieu le veuille! nous en avons bon besoin pour nous soutenir un peu le cœur pendant le conclave, qui ne finit point, et qui selon les apparences ne finira pas si tost : ce sont d'estranges gens que les dévots; ce sont principalemant les zelans qui empeschent les bonnes inspirations du saint Esprit; tous nos cardinauz sont au désespoir de cette longueur, aussi bien que nous : le cardinal de Bouillon se porte assez bien; je le vois quelquesfois à sa fenestre : je discours brièvement avec luy car le poste pour discourir n'est pas bien commode, et puis pour me racomoder la gorge il me fait descendre dans un pannier quelques raffraichissements. Je vois moins les autres cardinaux : la fenestre du cardinal de Fqurbin est hors de toute portée de conversation, mais nous nous fesons des signes avec un mouchoir, comme on fait aux prisonniers de la Bastille. Avez-vous bonne compagnie à Vichi? Estes-vous logé dans la ville ou aux baings? Vous aves bien esté visiter Nevers en passant et vous aures bien vu vos armes aux fenestres du prieuré de la Charité? Il ne seroit pas impossible que le hazard vous fit trouver M. le duc de Nevers, car je le crois bien arrivé chez luy à l'heure qu'il est; pour moy il est

Digitized by Google

bien seur que nous ne nous trouverons point : je compte tout au plus tost de partir d'icy au mois d'octobre pour aller passer l'hyver à Paris : c'est ce qui m'a fait dans mes deux dernières lettres vous dire un petit mot sur le sujet de M. Chubéré. Dieu veuille cependant que je me trompe, mais vous, monsieur, si près de la fin du partement, n'entreprendrez-vous point ce voyage de Montpellier dont il y a si longtemps que vous aves envie? Si vous le faites, il ne se passera pas au moins sans faire un tour à Grignan, ce seroit là qu'il seroit bien plaisant de vous trouver avec toute la bonne compagnie qui y est. Voila encore M. de Sevigné qui la va augmenter. Adieu, monsieur, je souhaite que les eaux vous fassent un effet merveilleux, et qu'elles vous délivrent de vos fréquentes et douloureuses coliques : je vous recommande bien au surplus à Me de la Moignon et à Me la présidente le Coigneux. Qu'elles ayent bien soin de vous faire observer le régime de Vichi, et je les supplie d'agréer, et vous aussy, que je leur fasse des complimens très sincères. Cette madame ne sera pas tousjours si cruelle pour moy; il faut espérer que quelque petit présent l'adoucira à mon retour. Me de Coulanges a loué la maison pour deux ans, et je nay pu désapprouver le parti qu'elle a pris. M. l'ambassadeur m'ordonne tousjours de vous dire mil choses de sa part : je ne say si vous avez cogneu réellement ou de réputation M. Ausou qui estoit un philosophe; il est mort ici fort brusquement il n'y avoit que deux jours qu'il avoit diné chez M. l'ambassadeur, cela m'a fait voir qu'un francois pourroit mourir à Rome et cela me fait peur. Vous savez tousjours, monsieur, que je suis très-absolument à vous. »

Après Coulanges nous donnerons place à la sainte fondatrice de la Visitation, en respectant scrupuleusement son orthographe :

Digitized by Google

†

VIVE JÉSUS.

« Monsieur

« Escuses moy ie vous suplye si ié tant tardé a repondre a celle dont il vous a plu mohonorer ie bien heu tant docupation et puis l'incomodité en ma sante etant ancor toute languissante q̄ ma ampeiche de prendre sette consolation plus tost inseisenment u¯le bonté travaille pour n¯tre utillite et repos Dieu nous fasse la grasse de ueiller pour le n¯tre car ie croy q¯il nen reserve pas moins de consolation q¯e pour uous mesme tant ie me sens hobligee et lye dafection a uous comme a mon uray frere et se tres bon et cher pere de la uisitation nous ne saurions mieus faire q̄ de suiure uotre pour lachat du iardin de Me la Marquisse de Lan comme uous propose le fait, lachasse (l'achat) ne sera pas a charge à nos seurs en laisant la iouissance a celuy qui le posede iusq̄ a se que y ueuille batir. ie voudrais q̄ deia le contrat en fut passe sens qui nous die qu'il faut auoir pasience. ie crois Monsieur quil nous conceille très bien et q̄ Dieu par settre uoye reduira toutes nos peines en parfait contentement et nous eleuera o lieu quil nous a destine pour sa gloire et n¯tre bonheur, mais ayes donq̄ ie uous suplye une fort humble pasience, une douce et filiale souhmission et obeissance a sa divine conduite q̄ Dieu tient sur nous et une perfecte confiance en son soin et amour et uous ucires et iouires de labondance de ses misericorde et experimenteres qui nia telle richesse q̄ celle qui se tr¯ve dune tribulation bien suportee pour cela insesenment josre a mon Dieu mes prieres et des comunions, afin q̄ sa douce bonte uous fasse sentir les efais de sa grasse et uous tire à sa gloire et anuye bonheur a la peine ou uous este laquelle

Digitized by Google

ie resens e p. Monsieur et celle de ma tres chere s^{r} u$^{\bar{}}$tre bonne fame q$^{\bar{}}$ ie salue cherement auec uous et suis de cœur a tout deus u$^{\bar{}}$tre humble et fidelle seruante en ii.

« F. Fremyot de Chantal. »

Catherine de Navarre, sœur de Henri IV, aura place ici pour une lettre vraiment belle, où elle ne ménage pas ses conseils au vicomte de Turenne — depuis maréchal de Bouillon, — en lui affirmant de la solidité des sentiments du roi pour lui. La princesse fait probablement allusion aux imprudences de Turenne, qui fut assez gravement compromis dans la conspiration de Biron.

« Mon cousin soudain que jay receu la lettre que vous maves escritte je lay montrée à M. de Saint-Genies et parceque cest afaires de guerre ie me remes à luy de vous faire response ie vous diray seulement que vous aves beaucoup de tort de douter de lamitié que vous porte votre metre, car la derniere fois que ie lay veu ie ny ay reconneu nul changement bien dit-il que vous ettes de légère créance chose de coy il me samble que tous vos amis vous doibvent reprendre et de votre prontitude quy vous fait quelquefois parler plus quil ne faut vos amis en sont maris car cella vous peut beaucoup nuire les servises que vous faites tous les iours à votre metre et le désir que vous dites avoir de continuer vous doit assurer que le bon naturel quil a ne les luy layra oublier mais qu'il continuera ausy à vous aymer vous seul pouves faire de bons et de mauvais ofices à vous mesmes ie ne say par quy vous mecrivites une lettre que ie receux le iour après que le roy mon frère fut party, mais elle me tomba en main après avoir couru je crois le pan toute ouverte sans desus le premier quy me le dit ce fut le roy mon frère qui lavait veue en cet estat un autrefois sy vous en voules avoir response faites les à gens quy les sca-

Digitized by Google

che mieux guarder. A Dieu ie suis vostre plus afectionnée cousine et asurée amye.

« CATHERINE DE NAVARRE. »

La lettre suivante est du maréchal de Schomberg au marquis de Feuquières à l'occasion de la mort du fils de ce dernier, le comte de Pas. Celui-ci avait trente-trois ans : maréchal de camp, il avait brillamment commandé la cavalerie aux siéges de Longwy et à la bataille de Rethel.

« Monsieur, jaurai envoie vers vous un gentilhomme exprès pour vous tesmoigner le parti que je prens à vostre desplaisir nestoit que MM. vos beaux-frères à qui je l'ay dit mont persuadé que d'heure à autre il s'offriroit occasion de vous faire tenir ceste lettre qui vous fera cognoistre quil ne vous peut jamais rien arriver de fascheux ou dagreable qui ne m'afflige ou me rejouisse beaucoup. J'avou que jay esté sensiblement touché d'un accident sy extraordinaire et qu'il y auroit eu moins de sujets de douleur pour vostre serviteur sy une occasion de guerre ou une mort naturelle eut finy la vie de M. le comte de Pas, mais les circonstances de sa perte sont sy extravagantes que l'on plaint doublement un homme dun sy grand mérite d'avoir péry de cette façon. Je prie Dieu, monsieur, quil vous en console et quil me donne occasion de vous faire cognoistre a quel point je suis vostre très humble et très affectionné serviteur.

« SCHOMBERG.

« De Metz, 7 février 1653. »

Nous donnerons maintenant quelques lettres copiées par nous dans les riches archives du duc de la Trémoille, toutes les quatre adressées à la duchesse de la Trémoille, Jeanne de Montmorency. Deux sont de Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers, et présentent un intérêt histo-

Digitized by Google

rique et anecdotique qui n'échappera pas au lecteur; une de Catherine de Clèves, fille du duc de Nevers, mariée au duc de Guise qui fut assassiné à Blois ; les deux dernières, avec les extraits d'autres lettres qui les accompagnent, sont de Catherine de Gonzague, mariée le 27 février 1588 à Henri d'Orléans, duc de Longueville, et morte le 2 décembre 1629.

« Madame, vous estes trosp bonne de la pesne quil vous plaist me tesmongner de selle ou a la vérité jay un peu este plus que ie ne doues car on me vinst me dire avec tant de frayeur que mon chien estoit malade que ie me resouvins que monsieur mon mary, mon frère et mon fils et moy nous estions ioues toust le iour auparavant a luy et quil nous avoit à tous pris les mains et a moy le bras sans toutes fois aucune aparance que mon fils qui estoit un peu egratigne et sella me fist resoudre daller à Saint-Denis et della à la mer, mais despuys que jay songe a se qui s'estoit passé ie vous assure madame que iay un grant regret destre partie de Paris et sy nous achevons nostre voiyage se sera a mon avis pour se servir de cet acheminement pour des aferes que nous avons issy bien ai treuvé un remède en chemin qui m'oret du toust asuree quant ieusse eu plus de mal, pour mon frère il na pas voullu prandre la pesne de sen destourner. Sependant madame, ie vous suys extrêmement obligee de lonneur que vous m'aves faist et iespere que Dieu me donnera encores moyen de vous randre le servise très humble et que ie vous et voue et a coy vostre bon naturel madame me convie ossy sy parfeitement que ie sens de vous temongner a toute ma vie que sest veritablement que ie suys vostre servante tres humble et cousine tres affectionnée.

« Duchesse de Nevers. »

Digitized by Google

« Madame

« L'honneur de vostre souvenir me must pas prevenue a vous rendre se devoir des que ie seus que vous ettiez a Soudan sy lon ne must asuree que vous voullies retourner en une de vos maisons avant la pais ou la conclusion des afaires laquelle enfin sest prise Dieu mersy au contentement des gens de bien ; le mien madame seroit entier sy iaprenes avec les bonnes nouvelles du generasl que vous fusies resollue en vostre particulier de venir a Paris et sy ioses vous dire se que ien panse de plus se seroit que toust le monde et prinsipallemant le roy et la reine sachant que vous aves tousiours montreę portée dune fort bonne intension il seroist bon que par vostre presance vous confirmasies la bonne opinion que lon a de vous : en sella voilla madame quelle est mon avis a coy ie confesse que iay interest pour la ioie que iores d'avoir cest honneur de vous voir, mais encores permettes moy madame de vous dire que vous y en aures ossy a venir reveoir la compagnie ou sependant ie men vois et en resollusion madame de vous y randre toust le servise tres humble a coy vous me iugeres utille : donc sil vous plaist et me conserves la part que vous maves promise en vos bonnes graces dont la faveur m'est si chere que jay sa de la conserver avec la callité de vostre très humble cousine et très affectionnée servante qui vous baise madame les mains tres humblemant.

« Duchesse de Nevers. »

« Madame

« Je vous rens mille et mille grase tres humble deu temongnase quil vous a plust me randre de vostre souvenir qui moste la preansion que ie comanse davoir que le longnemant et le changemant des lieus heuse heu le pouvoir de faser de vostre ame la memoire de mon non, mes ie recon-

Digitized by Google

nes uitement le contrere par lasurense que vous me donnes de la continuasion de vostre bonne grase qui mest si chere que ie ne pargnere iames ma vie ny tout se que ie posede o monde pour mi conserver la part que vous my aves promise ma chere dame que je congeure de toute mon affecsion de memer tousiours comme ie vous eme qui est pleus que moy mesme ie me regouis estrememant de lesperanse que vous me donnes de bientot vous voirs an se lieu ou vous trouveres forse nouvotes que le partement de selluy que vous saves amene; il lan arive a toute heure des nouvelle qui apregne quil se veut fere espagnol; ie ne le puis croire si mal avise car il ne peut an tous les lieus du monde estre mieus ny pleus grandement quopres deu Roy. Si vous nesties si preste de venir aprandre vous mesme tout se qui se passe ie ne manqueres de vous randre conte de tout se que ie ses que ie me resserve pour ne vous importuner de pleus longue lestre, la finisant par la seuranse que ie vous suplie très humblemant de prandre de mon affecsion a vostre servise très humble a faire que si ie sere si heureuse que de vous en pouvoir faire vous monoriez de vos commandemant que ie sequitere si fidellemant que vous reconnestres madame combien ie suis et seres ieusque au tonbeau vostre servante et très humble cousine an sete calité ie vous besere très humblemant les mains.

« Duchesse de Guise. »

« Madame, c'est en touttes sortes d'occasyons que vous tesmoignes vostre generosité et vostre bon naturel. Je me sens infinyment vostre obligee de la preuve quyl vous plaist men rendre et ceste cy et du sentyment que vous aves eu de mon deplesir, quy a la verité a esté extrême, car après la premyere aprehensyon que jeus douyr dyre que lon assassinoit mon frère, celle qui men a continué dix ou douze jours durant que M. du Meyne et luy, tout seuls, avec leurs escuyers, ont suyvy nuyt et jour leurs ennemys pour

Digitized by Google

les contraindre de se batre les relansant de mayson en mayson jusques a celle dans laquelle ils se firent arester, a esté grande, non que je creygnyse leur courage, mays byen leur artyfyse quy les a tout deux mys en seine garde, l'un estant comme vous saves en.... et l'autre au myllieu de Guyene (?) auquel.... quyl a pris (?) pour le garder et le suyvre par tout. Voyla, madame, l'etat de ceste myserable affaire, pour ce qui est des autres jespere quelles y ront fort byen et quyl n'y aura point de guerre, voyant ce me semble tout tandre à la pais que je souette passionement et surtout pour vostre considération et celle de MM. vos enfans. M. de Lesdiguieres est alé ce matyn à Fontaynebleau avec M. de Favas pour cella et pour empescher que le roy n'en parte pas si tost, ce que lon craint quil fera prenant occasyon sur la mort du roy d'Espagne et la seremonye quil faut fayre pour cella. Enfin madame pour peu que MM. de l'assemblée se mettent à la raison lon les contentera. Pour moy je le seray bien fort lors que jauray autant de moyens de vous fayre servise que jen ay d'affecsion et que vous me croyres aussi veritablement que je la suys madame vostre tres humble cousyne et servante.

« Duchesse de Longueville.

« Ce 12 avril. »

« Madame.

« Jay receu avec un extrême contentement la letre que vous mavez fayt lhonneur de m'escrire, car outre que ce m'en sera toujours beaucoup d'apprendre de vos nouvelles, celle de vostre retour me ramplit de joye, me paressant y avoyr mille ans que je suys privée de vostre belle presence et crayns que celle de madame vostre niepce ne vous ayt tant ravye et charmee quelle ne vous ayt osté le souvenyr de toutte autre : et puys les grandes louanges que vous luy donnes men augmente le soupson : touttes fois je me fie a Saint Martin qui malgré vous vous ramenera isy, et lors je

Digitized by Google

vous feray a loysyr touttes sortes de reproches et vous conteray toutes sortes de nouvelles : pour celles qui se peuvent escrire, c'est la mort de Mlle d'Omale qui a été fort pitoyable et fort pleynte de chacun : lon dit que M. du Meyne espousera asteure Mlle sa seur au prejudise de vostre partye. Le maréchal de Fervaques est aussi mort, dont M. le marquis Dencre a heryté de la callyté, mais non du gouvernement ainsy que chacun le croyet et dyt-on quelle est partye entre MM. de Monbason et de Matignon. Pour la guerre de Mantoue, lon la creynt si fort isy pour ce quil y va de l'interêt du Roy d'Espagne que lon n'en ose quasy parler, touttes fois mon frère poursuit toujours fort, et croy que si elle contynue quyl fera rumeur : il se sent madame bien fort vostre obligé de l'offre que vous luy faites de M. vostre fils; il me donne charge de vous assurer quyl est vostre servyteur et le syen, et moy je vous repète de nouveau que je suys plus que tout ce qui est au monde vostre servente très humble et celle de madame de Bouillon a qui si vous me le permettez je bayseray et à vous madame très humblement les mains.

« Duchesse de Longueville.

« Ce 5 novembre. »

« ....Tout ce quyl y a encore à la court de prinses et de genttysomes sont à Fontainebleau et jusques icy ils se sont fort morgues, mais asteure quyls sont acoutumés a ce voyr, ils ce font un peu meylleure chere, mais touttes fois sans reconcylyation aucune, mays byen toujours une grande lyeyson et amytyé dont je m'assure que vous réjouyriez fort, et de ce que lon dit que les afferes ce pourayent byen brouiller entre la France et l'Espagne pour la petite figle de Mantoue que M. de Savoye demande a quoy le Roy d'Espagne l'assiste et la desus fayt piller et bruler tont le peys de Montferat de sorte que la Reyne se resout d'y envoyer une armee que mon frère doyt conduyre. »

Digitized by Google

« .... Nous devions vous voyr au caresme prenant, mais je vois byen que vous vous playsez sy fort en vostre empire qu'il est malaysé de vous en tyrer.... Enfin madame sy j'estois byen eloquente jemployrois toutte ma science pour vous persuader de venir à la court ou despuys la mort de la Paulette et la separation des notables il ne se parle plus de ryen que de l'atente en quoy lon est de la paix ou de la guerre dont le retour de M. de Modene rendra chacun savant y estant ale savoyr les résoluthyons qui ne se changent point encore. Pour ce quy est de la reyne, mere, du roy ny de monsieur le prince il ne le faut attendre que de Dieu et du tems.

« Ce 26 janvier. »

« .... J'ay seullement seu par le bruit commun que vous aves fait le capiteyne et pris des places : je m'en rejouys extrêmement, car je say quelles sont bonnes et que cela vous est fort avantageux.... Je creyns quyl n'y ayt de la brouyllerye en Poytou car la Reyne a changé dopinyon et c'est resolue de nacorder rien de tout ce que ces mesieurs luy ont demandé aux assemblées dernieres. »

Nous avons déjà fait de riches emprunts aux archives du château de la Rivière-Bourdet à Quevillon, près de Rouen. Nous en donnerons encore quelques pièces. D'abord deux billets autographes à cause de leurs signataires et du détail contenu dans celui de M. le duc de Chevreuse. Les autres lettres ne sont malheureusement pas signées, mais leur intérêt anecdotique est incontestable et leur écriture indique surabondamment quelques personnages considérables : il en est deux entre autres qui ressemblent singulièrement au style de Coulanges. Tous ces billets sont adressés au Président ou à Mme de Bernières, dont nous avons précédemment parlé.

Digitized by Google

« A Saint-Germain, ce 12e mai 1680. »

« Monsieur, jay une sensible joie que Mlle vostre fille se consacre au service de Dieu dans une maison de nostre ordre. Je vous supplie très humblement de croire qu'elle y recevra toujours des marques de mon amitié et de ma considération et qu'en quelque occasion quy se puisse présenter j'essayeray toujours monsieur, à vous faire connestre que je suis avec une affection et un sele très particulier, monsieur, votre très-humble servante.

« Sr Gabrielle de Rochechouart,
« Abbesse de Fontevrault. »

« A Versailles, ce vendredi 18 janvier 1697. »

« Je crois comme vous, monsieur, qu'il faut attendre le retour de l'autheur pour la publication, et ce billet n'est que pour vous prier de demander à M. le curé de Saint-Sulpice un secret inviolable et sans exception que de M. l'archevêque seul pour le livre que vous devez luy montrer. Je suis toujours entièrement à vous.

« Le duc de Chevreuse. »

« Paris, ce 11 febvrier (1707). »

« .... Mlle de la Rocheguyon prit l'habit avant-hier très-gaillardement : on ne peut douter présentement de sa vocation : elle a prudemment fait de prendre ce party, car en vérité elle est bien laide.

« .... Le roy a donné 100 000 écus à M. le maréchal de Villeroy à prendre sur Lion à 50 000 francs par an; 10 000 écus à Jeannette et 20 000 à une femme de Mme de Maintenon. Antoine Amilton a fait beaucoup de chansons pendant le dernier voyage de Marly. Il y en a plusieurs à la louange de Mme de Saint-Pierre, mais les louanges en sont

Digitized by Google

si outrées qu'on les a prises pour des contrevérités. Il y en a plusieurs autres que je vous garderai pour votre retour. Je connois votre aversion pour la poste de lettres. Je vous en envoye seulement une que M. de Malezieux a faite pour Mme la duchesse du Mayne le jour des Rois et la réponse que Mme la duchesse y fit à table. C'est sur l'air de M. de Metz, prélat insigne :

Lamette, Aglaé, Célimène,
Je vous ay fait ma souveraine
Longtemps avant le jour des Rois ;
Pour devenir vostre conqueste
Et ranger mon cœur sous vos lois
Je n'ai point attendu la feste.

Réponse :

Crotésius, Sorante, Champagne,
J'ai bu trois coupes de vin d'Espagne
Pour répondre à des vers si doux.
Des amis le parfait modèle,
Un misanthrope comme vous
Rendroit Célimène fidelle.

« Il ne me reste plus, madame, qu'à vous assurer que personne n'a plus d'impatience de vous voir que moy. »

« Ce 12e octobre (1704).

« Vous aurez bien entendu parler de M. de Courtenvaux, madame. J'aurois bien désiré que cela ne fût point arrivé. Il faut profiter de ses malheurs pour ne s'en plus attirer. Je ne vous mande point le détail de toute cette affaire : il seroit trop long. M. de Courtenvaux a trouvé des amis qui l'ont bien servy. Mme de Louvois est dans le goût des voyages : elle arriva hier de Saint-Mandé et elle part après disné pour Ormesson : et partoit d'Ormesson pour Baville avec sa fidèle Mme Galant qui lui est toujours attachée comme l'ombre au corps. Je ne me puis consoler que le vaisseau qui vient d'arriver à Ostende n'ait mieux

Digitized by Google

pris son temps et ne soit pas venu dans les tems que nous devons aller à Dunkerque. Vous aurez scû que les Allemans avoient assiégé Haguenau. Le gouverneur se voyant pressé après quelques jours de siége demanda à capituler, et avant que d'en venir aux pourparlers disposa son monde de manière que quand on lui eût refusé les conditions qu'il demandoit et qu'on lui eût marqué qu'il n'y en avoit point d'autres que de se rendre prisonnier avec sa garnison, il sortit en si bon ordre qu'il se tira d'affaire avec ses gens et gagna jusqu'à Saverne une place qui est à nous sans presque aucune perte. On mande de Fontainebleau qu'on lui en a sçu très bon gré et que la chose a paru fort singulière. Toutes les nouvelles qui nous viennent des mécontens sont très bonnes. On écrit de Venise que l'Empereur est fort pressé. Le siége de Turin est résolu. On a eu quelque soupçon de grossesse pour Mme la duchesse de Bourgogne, mais cela s'est passé. On ne sçait rien de certain des affaires de Catalogne, et l'on ne doit adjouter aucune foy aux nouvelles qui s'en débitent à Paris. Il a paru depuis deux jours un écrit pour la justification de M. le cardinal de Bouillon sur ce qui s'est passé à Rome à l'occasion de l'évesché de Strasbourg. J'ai ouy dire aux gens qui l'ont lu qu'il est parfaitement bien écrit. Je ne scais si cela fera du bien à ceux que l'on soupçonne de l'avoir fait. En soupçonnez-vous Coulange, madame, lui qui revient de voir cette Éminence? Si ces raisons étoient en chansons, on ne pourroit en douter. Je finis en vous asseurant que vous n'avez personne qui vous honore davantage et qui vous aime plus tendrement que moy. »

« A Paris, ce 7 novembre (1705).

« Vous êtes donc résolue, madame, à ne donner jamais de vos nouvelles qu'on ne vous ait attaqué de conversation? Vous y perdez beaucoup, car Mme la maréchale de Créquy qui garde son rang dans cette seule occasion là a pris el

Digitized by Google

parti de ne point commencer la première : elle ne se porte pas trop bien : elle a des vapeurs. Je croy que l'ennui cause ses maux et quoique sa nièce soit fort aimable, elle ne lui remplace pas la marquise. Mme de Louvois est à Saint-Mandé d'où l'ennui n'ose approcher. Sa maison ne désemplit pas de bonne et nombreuse compagnie. Mme la maréchale de Bellefond a eu le bal à Vincennes. C'étoit M. Genêt qui le donnoit : c'est un homme qui aime fort le plaisir et qui y contribue volontiers, quand on lui en fournit les occasions, car il ne scait nullement les imaginer. Il est fait comme un gnôme. Mme de Barbeblanche sa sœur faisoit les honneurs de la feste. Mme de Bellefonds et Mme de Barbesieux étoient les dames priées et nombre de masques venus de Paris. On a dansé jusqu'à 3 heures après minuit, et Mme de Louvois n'en est sortie qu'après le bal finy. Le petit homme est demeuré si charmé du succès de son bal, qu'il en a fait une fondation qui s'exécutera même après sa mort; la collation fut magnifique : il tira de sa poche un grand sac plein d'amandes de Poitiers qu'il distribua à la compagnie fort libéralement, à quoy il adjouta quelques pommes d'api qu'il tira de son autre poche. Après vous avoir entretenu de plaisirs, il faut vous parler un peu de politique. — Il arriva à Marli, le 5, un officier de marine qui a rapporté que M. le chevalier de Saint-Pol avec son escadre composée de 4 vaisseaux et une frégate, ayant rencontré une flotte angloise de 3 vaisseaux de guerre et 13 vaisseaux marchands, l'avoit attaquée, qu'il avoit pris les 3 vaisseaux de guerre et 11 vaisseaux marchands, mais qu'il avoit été tué sur la fin du combat. M. de Roquefeuille, capitaine, a commandé l'escadre après lui. Il y a une chose singulière, c'est qu'on a trouvé dans la poche de M. de Saint-Pol une lettre de sa main au roy dans laquelle il souhaite en finissant toute sorte de bonheurs au Roy. Il a été tué au mois d'octobre et sa lettre est écrite dès le mois de juing. Il n'y a point encore de nouvelles d'Espagne, mais on compte toujours Barcelone pris. Il arriva avant

Digitized by Google

hier au soir un courrier de M. de la Feuillade qui a pris auprès de Turin un petit château qui a coûté bien du monde. M. de Tilladet, fils de Mme de Fimarquon, y a été blessé avec plusieurs autres officiers dont je n'ay pas retenu les noms. La faveur de Mme la duchesse de Villeroy continue toujours auprès de Mme la duchesse de Bourgogne, au grand déplaisir de toutes celles qui y prétendent : elle se conduit fort bien et Mme de Maintenon en est très-contente. Il arrive tous les jours beaucoup d'officiers de l'armée de Flandres : on ne parle pas encore du retour de ceux de l'armée d'Allemagne. On attend incessamment Mme la maréchale de Villars à Paris, et quand on voit la gloire, le héros n'est pas loin. Mme de la Rocheguyon m'a dit que vous luy aviez mandé des merveilles de mes lettres. On ne peut pas en faire beaucoup quand on les veut faire éloquentes. Je croy que vous voudrez bien me tenir compte du temps que j'y mets, et croire qu'on ne scauroit vous estimer et honorer plus que je fais. »

« (1704) »

« Attendez-vous, madame, que vous ayez fait choix d'un secrétaire pour me faire réponse? Il y a un tems infiny que je n'ay entendu parler de vous, mes lettres auroient-elles eu le sort de bien d'autres qu'on a prises pendant cet eté, car il n'en a pas passé une de l'armée de Bavière à ce que tous ces messieurs ont mandé, mais ils espèrent que M. de Marsin ne sera pas si curieux. M. de Vilars est arrivé d'hier et Mme de Vilars accouchée d'un fils : elle va peupler le monde de héros : elle a envoyé quérir son aîné chez madame sa belle-mère qui ne l'a pas renvoyé sans regret. La Présidente est arrivée et je n'ay trouvé de changement en sa personne qu'une dent de moins : son mary est plus président que jamais. Mme de Soubize fait tout ce qu'elle veut et vous l'allez voir : le Roy a permis à M. de Soubize de se démettre de sa charge entre les mains de M. le prince de Rohan, lequel tiendra compte à sa famille de 600 000 francs

Digitized by Google

et il a un brevet de retenue de 400 000 francs. M. de Harlay de Beaumil est assez mal de la fièvre avec un crachement de sang. Mme Galant nous a dit ce matin une nouvelle que je ne vous garantis pas, qui est que M. le duc d'Arcos a été assassiné en Espagne par le mary d'une femme qu'il alloit voir un peu trop souvent : on est bien meilleur en ce païs icy. On croioit le petit marquis de Villeroy sauvé, mais la fièvre l'a reprit hier avec un grand mal de costé et des vomissemens, les médecins ne savent plus où ils en sont. Ce sont des animaux à qui on est bien malheureux d'avoir affaire : Falconnet s'est blessé hier et il a eu grand peur pour sa peau; il avoit sauté un degré et tous les chirurgiens de Paris étoient occupés autour de luy. M. le maréchal de Villeroy fait grande pitié; il croit déjà son petit-fils mort et il en est inconsolable. On attend tous les jours M. le cardinal d'Estrées qui vient fort lentement ne pouvant souffrir le carrosse : il est très fâché qu'on luy ait loué l'hôtel de Richelieu : il se trouve par là trop éloigné de tous ses amis : on luy rendroit un très grand service si on vouloit y mettre le feu. M. de la Feüillade va commander en Dauphiné et en Savoye à la place de M. le maréchal de Tessé qui va remplacer M. de Vaudemont qui ne peut plus servir. Mme la duchesse de Bourgogne toujours grosse, a été saignée hier quoique Clément n'en fut pas trop d'avis : si cela continue on va être dans la nécessité de choisir une gouvernante et l'on parle de Mme la maréchale de la Motte avec Mme de Ventadour. Mme de Ventadour dit qu'on luy feroit cet honneur là que sa santé ne lui permettroit pas de l'accepter. On parle aussi de Mme la maréchale de Créquy; on prétend qu'elle y fait tout ce qu'elle peut et que c'est M. le duc du Mayne qui s'en mesle. M. le comte de Toulouse est arrivé : toutes nos dames en vont estre transportées de joye : je croy que mon frère arrivera aussi incessamment. Mandez nous, madame, si nous vous verrons bientost. »

Digitized by Google

(1705)

« .... La noce de M. de Nangis se fait pendant Marly. Elle se fera à midy : on va diner chez Mme de la Hoguette, il n'y aura que trois ou quatre personnes, et le soir M. le cardinal de Coislin donne un fort grand soupé où Mme de Louvois doit être. Je ne scay pas le reste des convives. M. de Nangis trouve Mlle de la Hoguette assez passable pour une femme. »

« Mille complimens pour moy s'il vous plaist à M. de Bernière et mille amitiés à Mlle de Ris.

Sur l'air de Joconde :

Je ne veux point mal à propos,
Critiqueur incommode,
Blamer le traité des bons mots
Et des mots à la mode,
Mais je scay qu'il seroit heureux
Pour nous et pour les notres
Que celui qui les fit tous deux
N'en eust jamais fait d'autre. »

Nous terminerons par un petit dossier excessivement curieux, conservé également à la Rivière-Bourdet; nous avons raconté dans notre *Histoire de Mesdames, filles de Louis XV* (1), qu'en 1755 une maladresse de la comtesse d'Estrades, dame d'atours de Madame Adélaïde, permit à Mme de Pompadour d'exécuter contre elle la vengeance qu'elle méditait depuis longtemps. Nous avons trouvé à ce sujet une série de lettres ou plutôt de billets extrêmement intéressants.

Le premier n'est pas signé : le cachet en cire noire porte les armes de France et de Navarre :

« Madame la comtesse, je prends le parti de partir sans

(1) Un vol. in-8. Paris, Didier, 1870.

Digitized by Google

qu'on le sache ; tâchez que Madame de Pompadour l'ignore le plus qu'il sera possible. Je joins une lettre pour elle que vous lui remettrez ou lui ferez remettre selon que vous le jugerez à propos. Je vous prie de lui tenir fidèle compagnie et de vous bien porter toutes deux. — Ce lundi, 3 heures du matin. »

Après ce billet mystérieux, la lettre officielle du secrétaire d'État Saint-Florentin :

« Ce 6 août 1755. — Le roi m'a ordonné, madame, de vous mander que vous ayez à m'envoïer votre démission de dame d'atours que vous occupez auprès de Madame Adélaïde. Sa Majesté veut bien vous conserver vos apointements et son intention est que vous ne paroissiez point à la cour. Je me flatte que vous me rendrez assez de justice pour estre persuadée de la peine que je ressens de vous annoncer cette nouvelle et que vous n'en serez pas moins assurée du respect avec lequel, etc. »

Suivent des billets de condoléances. D'abord de M. d'Argenson :

« Paris, 9 août, 7 heures du matin. — J'appris hier, madame la comtesse, le malheur qui vous est arrivé. Je vous prie d'estre persuadée que j'y prends une part bien sincère. C'est un malheur en effet de facher son maître, mais ce n'en est pas un de quitter la cour quand on est raisonnable et courageux. Quoi qu'il en soit, je désire que vous soyez heureuse et que vous ne doutiez jamais un instant dans cette circonstance de mon respect et de mon attachement. Je pars dans l'instant pour aller à Compiègne, ce qui m'empêche d'aller chez vous. »

Le chevalier de Beauffremont :

« Paris, ce 5 août 1755. — J'apprends une nouvelle, madame, que mon tendre respect pour vous me rend bien

Digitized by Google

douloureuse : je vous supplie d'estre persuadée que l'attachement que je vous ai voué est fort indépendant du tems et des circonstances : il me tarde de vous en aller assurer moi-même. Votre retraitte de la cour affligera tous les honnêtes gens : que ne suis-je en estat de vous offrir des choses plus utiles que des regrets : les miens sont bien sincères. Vous avez le cœur fait pour en connoître le prix: les sentimens que je vous dois et que je vous ai voués ne finiront qu'avec ma vie. Je me flatte que vous n'en doutez pas ny du profond respect avec lequel, etc. »

D'autres billets également sympathiques sont écrits par le chevalier de Pons, retenu par ses services auprès du duc de Chartres; par Mme de Livry, par Dubois, secrétaire de M. d'Argenson; par le maréchal de Montmorency, par le duc d'Estissac. Le plus joli de tous est celui de Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, — Mlle de Charolais, — princesse de Conti :

« 5 *août*. — Le cœur me feroit marcher, la réflexion m'arreste. Je prent part, madame, à tout ce qui vous touche plus sincèrement que personne et vous entretiendray moi-mesme quand vous le croirez à propos. »

Nous trouvons encore dans ce dossier qu'au mois de juin 1767, la comtesse d'Estrades demanda au roi l'autorisation d'épouser M. de Saint-Brisson, et en considération de cet hymen une augmentation de pension. Le 24, Saint-Florentin lui envoya le consentement du roi, le refus de l'augmentation et la réversibilité de sa pension totale (3000 liv.) sur son mari. Louis XV lui avait concédé, le 1er janvier 1765, un intérêt considérable dans la ferme des poudres et salpêtres : elle n'en avait encore recueilli aucune pension en 1771, année où l'abbé Terray lui promit ses bons offices à cet égard.

E. DE BARTHÉLEMY.

Digitized by Google

L'ÉCHO DE 1585.

L'année 1585, date de la prise d'armes de la Ligue, vit éclore un grand nombre de pamphlets tant en prose qu'en vers. Nous n'avons à nous occuper ici que de ces derniers. La plupart de ces pamphlets rimés sont venus jusqu'à nous grâce à Lestoile qui les a insérés dans son *Journal manuscrit du règne de Henri III*. Ce sont toutes pièces généralement curieuses et intéressantes; mais aucune d'elles, sauf deux, n'a été reproduite par le dernier éditeur, M. Champollion-Figeac. En voici les titres bien exacts :

I. *L'Arche de Noé*. Quatrains en vers de douze syllabes, où les principaux chefs de la Ligue sont comparés d'une manière ingénieuse et piquante à la fois aux bêtes de toute sorte qui entrèrent dans l'arche construite par Noé au moment du déluge.

II. *Dialogue d'un papiste et d'un huguenot.*

III. *Eccho*, 1585. C'est la pièce que nous réimprimons.

IV. *Aux ligueus sur la sainteté de leur ligue.* Pièce datée de mai 1585 et signée R. A. : elle doit être de Rapin.

V. *Sonnets.* Ils sont au nombre de dix-huit. Nous citons, comme échantillon, l'avant-dernier :

> Pendant que nostre Roy, nouveau Hieronimite,
> Portant un chapelet, fait le bon papelard,
> Et qu'il marche affublé d'un manteau de caffard
> Qui lui cache le corps et la face hipocrite,
>
> Le prince Bourbonnois (1) faisant la chatemitte,
> Qui pretend du gasteau avoir meilleure part,

(1) Le cardinal Charles de Bourbon, mort en prison, à Fontenay-le-Comte en Poitou, le 8 mai 1590. Voyez sur sa mort Lestoile, *Journal de Henri IV*, édition Champollion, p. 16-17.

Digitized by Google

Délaissant tout à coup le rommain estendard,
Veult quitter le chappeau, le Pape et la marmitte.

Le Roy qui doit avoir les armes en la main
Pour brave conquerir tout l'empire germain,
Bigot va marmottant sans fin sa patenostre.

Et le vrai cardinal, de Pierre successeur,
Qui devroit (1) imiter en tout ce saint apostre,
Veult devenir sur l'aage un nouveau conquereur.

VI. *Sur la révocation de l'édit, Sonnet* 1585.

VII. *Autre.*

VIII. *Sonnet tragique.* Interlocuteurs : la Ligue, la Paix, la France, les Bourbons, le chœur des François.

IX. *Coq à l'asne. Arnault à Thoni.* En vers de 8 syllabes.

X. *Réponse de Thoni.* Vers de 8 syllabes ainsi que les cinq pièces qui suivent.

XI. *Discours de la pluie au vent.* Signé G. F.

XII. *Nique à Noque.* Pièce facétieuse et des plus curieuses, signée F. R. D. N. (sans doute François Rasse des Neux).

XIII. *L'Asnesse à la Poulle.*

XIV. *Coq à l'asne.*

XV. *Aultre*, 1585.

XVI. *Augure sur la prinse de la gallere admiralle de M. de Joyeuse en faveur de monseigneur le duc de Monmoranci*, 1585.

XVII. *Quatrain en faveur dudit seingneur.*

XVIII. *Des cinq Henris, sonnet.* Ce sonnet a été publié par M. Champollion dans son édition du *Journal de Henri III*, page 198.

(1) Ms: *devoit.*

Digitized by Google

XIX. *Tout.* Publié par M. Champollion (ouvrage cité, p. 198), mais d'une manière incomplète.

XX. *Rien.*

XXI. *Sur le tout et le rien de ce temps, sonnet.*

XXII. *Sur l'estat de ce temps, sonnet fait sur le jeu de la Prime*, 1585.

Il est important de faire observer que toutes ces pièces, sans aucune exception, sont *anti-ligueuses*.

L'*Écho* figure dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale : dans le *Journal de Henri III*, feuillets 260-261, et dans le ms 22564 du fonds français, 1re partie, page 131. C'est le texte de ce dernier manuscrit qui a été suivi par nous, comme étant le plus pur. Quant aux variantes qui se lisent dans Lestoile, nous n'avons eu garde de les omettre : on trouvera les principales et les plus importantes dans nos notes.

Édouard Tricotel.

ÉCHO 1585.

Qui veult (1) au fonds de ces deserts
Redire l'aigreur de mes vers,
Et la cause de mon esmoy?
Écho. *Moy.*
Dy moy donc, hostesse des boys,
Si tu daigne entendre ma voix,
Qui cause ceste guerre amere?
La Mere (2).
Dy moy qui d'un bras estranger,
Pour la pauvre France affliger,
Le bourreau coustelas esguise?
Guyse (3).
Mais pour le peuple martyrer (4),

(1) Le manuscrit de Lestoile porte : *peult*.
(2) La reine mère Catherine de Médicis.
(3) Henri de Guise, tué à Blois en décembre 1588.
(4) Licence poétique, pour *martyré*.

Digitized by Google

A quel bien peult il aspirer?
Que pretend il en sa souffrance?
France.
France, des Roys nourrice et mere,
N'ayme point la race estrangere :
Que veult il donc effectuer?
Tuer.
Mais ayant commis tant d'outrages,
Tant de massacres et pillages,
Que veult il ores pourchasser?
Chasser.
Qui chasser par tel desarroy?
Le Roy (1).
Ah plus tost, plus tost nostre sang
Face d'un vallon un estang,
Que jamais ceste estrange race
Occupe de noz Roys la place!
Que fait donc ce lourd animal?
Mal.
Et le Senat (2) et gens d'eglise
N'ont ilz pas quelque peine prise
A contredire sur ce point?
Point.
Qui en ce temps tresmalheureux (3)
Se plaind (4) en ce mal desastreux?
Eux (5).
Comment, eux? qu'est ce que tu dys?
Qué deviendront tous ces edits
Qu'on a publiez si souvent?
Vent.
Mais Echo, je te pry', dy moy,
Qui contre la salique loy
Soustiendra la maison lorraine?
La Roine (6).
Qui entretient ceste querelle?
Elle.
Pour rendre France ruynée,
Qui a tramé ceste menée,
Et dez long temps tendu ses rets?

(1) Henri III. — (2) Lestoile : *Quoi! le Senat....*
(3) Lestoile : *tant malheureux.* — (4) Id. : *se plaist.*
(5) Les Guises. — (6) Catherine.

Digitized by Google

Rets (1).
Qui est cil qui la Ligue meine?
Maine (2).
Et son cousin le bon Silene (3)
Qui a tousjours la panse pleine,
Quel assault nous veult il livrer?
Yvrer.
Celluy qui menoit les faulcheurs (4)
Quel nom a il par (5) ses valleurs
Merité pour tiltre nouveau?
Veau.
Qu'ont ilz fait au vieil cardinal (6)
Qu'ilz faisoient monter à cheval
Comme un sainct Georges emplumé?
Plumé.
Et de Sainct Luc (7) et de Brissac (8)
Qui vouloient mettre tout à sac
Avec ce bon duc de Reculle (9)
Qui pensa avoir la baccule :
Qui (10) fut de ce dessein rompeur?
Peur.
Que fait ce faiseur de retraittes (11)?

(1) Albert de Gondy, comte, puis duc de Retz, maréchal de France, mort le 12 avril 1602.

(2) Ms. 22564 : *Mayenne.* — Charles de Lorraine, duc de Mayenne, chef de la Ligue après le meurtre du duc de Guise; il mourut le 3 octobre 1611.

(3) Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, mort en 1605.

(4) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, mort à Bruxelles en 1631. Voy. Lestoile, *Journal de Henri III*, à la date de mai 1585, éd. Champollion, p. 185.

(5) Ms. 22564 : *pour.*

(6) Le cardinal Charles de Bourbon, proclamé roi sous le nom de Charles X après la mort de Henri III. Il mourut en 1590.

(7) François d'Espinay, sieur de Saint-Luc, tué au siége d'Amiens en 1597.

(8) Charles de Cossé, comte, puis duc de Brissac, mort en 1621.

(9) Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, mort en 1602. Il était frère de Louise de Lorraine, femme de Henri III.

(10) Le manuscrit 22564 donne : *et.*

(11) Allusion au duc de Mercœur ci-dessus nommé. Il fut battu à Fontenay en septembre 1585 par le prince de Condé. De là ce titre de livre imaginaire qu'on lit dans la *Bibliothèque de Madame de Montpensier* (1587) : *Les espouvantables menaces du duc de Mercœur contre le Roy de Navarre et les heretiques de Poictou, imprimé à Nantes.*

Digitized by Google

Traittes.
Respon encor' à ce propos :
Le peuple mengé jusqu'aux os,
Qui portera leurs jougs servilles?
Villes.
Mais en leurs desseings poursuyvants,
Que seroient ces doux attirants (1)?
Tyrans.
A ton dire, la Ligue saincte
Ne seroit qu'une brigue faincte.
En est il le duc d'Espernon (2)?
Non.
Que dy tu du duc de Joyeuse (3)?
Par quelque promesse menteuse
Est il point tumbé aux appastz?
Pas.
Mignonne, dy moy ceste fois
Les ancestres du (4) Navarrois?
Rois.
Ilz portent le nom de Bourbon?
Bon.
Qui est cil qui l'a secondé?
Condé (5).
Mais pour soustenir la patrie (6),
Est il point de ceste partie
Ce grand duc de Montmorancy (7)?
Si.
Messieurs de Soissons (8) et Conty (9)

(1) Lestoile : *Qui seront ces deux attirans.*

(2) Jean-Louis de Nogaret et de la Valette, duc d'Espernon, mort en 1642.

(3) Ms. 22564: *Que dy tu doncques de Joyeuse.* — Anne, duc de Joyeuse, tué à Coutras en 1587.

(4) Ms. 22564 : *des.* — Le Navarrois est Henri de Navarre, depuis Henri IV.

(5) Henri de Bourbon, prince de Condé, mort empoisonné en 1588.

(6) Lestoile : *Mais pour finir la tragœdie.*

(7) Henri de Montmorency, maréchal de France et gouverneur du Languedoc, connu d'abord sous le nom de Damville (ou d'Anville), créé connétable par Henri IV. Il mourut en 1614. Voy. sur lui Le Laboureur, *Additions à Castelnau*, éd. de 1731, tome II, p. 129-148.

(8) Charles de Bourbon, comte de Soissons, mort en 1612.

(9) François de Bourbon, prince de Conti, frère du comte de Soissons, mort en 1614.

Digitized by Google

N'ont point encores prins party :
Qu'attendent ilz pour fin meilleure?
L'heure.
Et l'autre Bourbon qui ne bouge (1),
Habillé d'une robbe rouge,
Comme un beau petit seraphin?
Fin.
Je prie à Dieu que la couronne
Sur le chef des Valoys fleuronne
En mil ans de prosperité,
Et que nous puissions l'autre année,
Celebrer par loy ordonnée
D'un daulphin la nativité.

Si non, plaise au ciel de permettre
Après cent ans nostre Roy estre
Nouvel astre aux cieux comme il doit,
Et que celluy qui l'estat brigue
Avec toute sa saincte ligue (2)
Soit deçeu de ce qu'il pensoit.
Soit.
1585.

(1) Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme, puis de Bourbon, chef du tiers parti sous la Ligue. Mort en 1594.
(2) Lestoile : *avecque sa sanglante ligue.*

Digitized by Google

UNE CHANSON

SUR LE SUPPLICE DE LOUIS GAUFRIDI.

(1611.)

Moins connu et moins célèbre que le procès d'Urbain Grandier, celui qui fut intenté à Louis Gaufridi eut un dénoûment tout aussi tragique. Ce malheureux périt dans les flammes du bûcher, non pour avoir séduit sa pénitente Magdaleine de la Palud, jeune religieuse ursuline d'Aix, mais pour cause de sorcellerie et de magie, ce qui est bien différent. C'était là la jurisprudence sauvage du seizième et du dix-septième siècle, jurisprudence qui ne prit fin qu'en 1672, sous le règne de Louis XIV. Il ne faut pas trop s'étonner de cette implacable rigueur de la loi, car à cette époque la sorcellerie était regardée comme le plus grand des crimes, et punie, en conséquence, de la peine du feu. Tous, au reste, les juges comme les prétendus sorciers, croyaient alors au malin esprit et étaient intimement convaincus de la puissance absolue et sans bornes du démon.

Louis Gaufridi avait vu le jour à Beauvezer-lès-Colmars en Provence. Prêtre bénéficié de l'église paroissiale des Accoules de Marseille, il oublia les devoirs de son saint ministère, et ne craignit pas de livrer son âme au diable. En échange, Satan lui accorda le don de se faire aimer de toutes les femmes qu'il toucherait de son souffle. C'est au moins ce qu'assure Gaufridi lui-même dans un des cinquante-trois articles de sa *Confession*. Écoutons ce qu'il ose déclarer dans cette étrange pièce : « J'advoue que deux ou trois jours apres ladite promesse, ce mesme diable retourna (comme il m'avoit promis) et me dit alors que par la vertu de mon souffle j'enflammerois à mon amour toutes les filles et

Digitized by Google

femmes dont j'aurois envie de jouyr, pourveu que mon souffle leur arrivast aux narines : et dès lors je commençay à souffler toutes celles qui me venoient à gré (1). » Mais ce pouvoir infernal devait causer sa perte. L'autorité avertie de ces pratiques diaboliques, décréta d'arrestation le malheureux prêtre et lui fit immédiatement son procès. Traduit devant le parlement d'Aix, Gaufridi ne tarda pas à être jugé. Reconnu coupable de sorcellerie, de magie, d'impiété et *autres abominations*, il fut condamné comme tel à être brûlé vif, suivant arrêt rendu le 30 avril 1611. Il subit son douloureux supplice le même jour à cinq heures du soir, après avoir été au préalable, selon l'usage barbare du temps, *appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir de sa bouche la vérité des complices.*

Telle est en abrégé l'histoire du curé de Notre-Dame des Accoules de Marseille.

Un mot maintenant sur la chanson que nous réimprimons. Elle est, croyons-nous, rare et peu connue, et se trouve p. 145-154 du curieux recueil : *Le Tresor des chansons amoureuses recueillies des plus excellens poetes de nostre temps*. A Lyon, par Jean Huguetan, 1616, in-16.

Consultez sur l'affaire de Gaufridi les ouvrages ci-après : Lestoile, *Journal de Louis XIII*, édit. Champollion p. 665-666, 668 et 670 ; Jacques Fontaine, *Discours des marques des sorciers*, Paris, Denis-Langlois, 1611, in-8 ; le *Mercure françois*, in-8, année 1611, feuillets 18-26 ; Sébastien Michaelis, *Histoire admirable de la possession et conversion d'une penitente seduite par un magicien*, Paris, Charles Chastellain, 1613, 3 parties in-8 (c'est le livre capital sur cet épouvantable procès) ; Piérre de Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et demons*, Paris, Jean Berjon, 1612, in-4, p. 177-178 ; le même, *l'Incredulité et mescreance du sortilege plainement convaincue*, etc..., Paris, Nicolas Buon, 1622, in-4, p. 830-833 ; François de Rosset, *Histoires*

(1) Voy. le *Mercure françois*, année 1611, feuillet 18-19.

Digitized by Google

tragiques, 1700, in-8, p. 27-56; Garinet, *Histoire de la magie en France*, 1818, in-8, p. 177-190; Figuier, *Histoire du merveilleux*, 2e édition, Paris, Hachette, 1860-1861, 4 vol. in-12, t. 1er, p. 68-72, et Michelet, *la Sorcière*, 3e édition, 1863, in-12, p. 222-245.

Éd. T.

Les Regrets du miserable Louys Gaufridis, sorcier, magicien, et plein d'autres crimes abominables, executé en la ville d'Aix le dernier avril 1611.

Sur un air de cour nouveau.

Quand l'enfant est au berceau,
Lit de sa foiblesse,
D'un œil tout riant et beau
Plusieurs il caresse,
N'ayant encore le sens
De penser aux futurs ans,
Auxquels la misere
Se faict sa commere.

Lorsqu'il entre plus avant,
Savourant le monde,
Le ciel, la terre et le vent,
Mesmes aussi l'onde
Ne luy semblent assez forts
Pour soustenir ses efforts :
En tel badinage
Verse son jeune age.

Capable de la raison,
Ses esbats il cherche,
Croyant qu'en toute saison
Luira ceste meche;
Mais las! il ne pense pas
A l'heure de son trespas,
Ni ce qu'il doit estre
Pendant tout son estre.

Je l'ay experimenté,
O moy miserable!
Car passant tout mon esté

Digitized by Google

En plaisir damnable,
Je devois considerer
Qu'on ne doit pas esperer
Autre que detresse
De trop grand' liesse.

Certes, en nostre printemps,
Nous avons licence
D'avoir nostre passe temps
Et resjouissance.
Mais puis venans en avant,
Laissans les faicts de devant,
A Dieu le seul sage
Nous devons hommage.

O que bienheureux sont ceux
Qui sous la tutelle
Se rangent devotieux
A sa loy très belle!
Helas! si je l'eusse faict,
Pas tant je n'eusse forfaict,
Et de ceste chaisne
Je n'aurois la peine.

En mon lict je fusse mort
Comme homme honorable,
Et n'aurois le desconfort
Qui mon cœur accable :
La chaste fille des cieux,
Justice, de tous ces lieux
M'auroit en estime,
Exempt de tout crime.

La trop grande ambition
D'acquerir science
Cause ma perdition,
Me donnant souffrance :
Il se falloit contenter
D'aimer Dieu et l'adorer
En l'estat de prebstre,
Non luy estre traistre.

Où est forfait sous les cieux

Digitized by Google

Que je ne commisse ?
D'un souffle pernicieux
O grand malefice !
Les femmes je contraignoy
D'obtemperer à ma loy,
Et faire mon dire,
Sans y contredire.

Des sacremens j'abusois
En toute maniere,
L'homme de bien je faisois
Par feinte priere,
Et en ces moyens meschans,
Soit en la ville ou aux champs,
Toute ma journée
Estoit employée.

Tous les sujets de l'enfer
Me tenoient leur prince,
Belzebut et Lucifer
Quittoient leur province,
Et me venoient reveler
Quand c'est qu'il falloit aller
Aux grands assemblées
Des ames damnées.

D'un instant j'estôis porté
En pays estrange,
Où j'oyois de tout costé
Me donner louange,
Non pas pour avoir fait bien,
Mais chose qui ne vaut rien,
De tous detestable
Et abominable.

Je taschois fort d'attrapper
Les filles devotes,
Et les venois accoster,
En touchant leurs cottes.
Celles qui avoient fait vœu
D'obeir toujours à Dieu,
J'en voulois distraire
Pour au diable plaire.

Digitized by Google

Confesseur l'on me tenoit
Dessus tous le maistre,
En ceste estime on m'avoit
Sans rien en demettre;
Chacun devot me tenoit,
Et les autres l'on quittoit
Pour ma compagnie
Digne d'estre haïe (1).

En tout ce val terrien
Bref n'y avoit (2) homme
Plus fort detestant le bien
Qu'estoit ma personne :
J'avois conspiré cent fois
[Contre les divines loix] (3),
Comme beste fere (4)
Pour plus de mal faire.

Mais le monarque de tous,
Qui d'un œil regarde
Ce que nous faisons trestous,
De moy se print garde,
Et mon mauvais train voyant,
Mist tost des gens en avant,
Qui me vinrent prendre
Et aux juges rendre.

Celuy (5) qui m'avoit seduit
Me rendit deplorable,
En declarant jour et nuit
Mon crime damnable :
Il est menteur et rusé;
Il m'a toujours abusé.
Que nul ne s'y fie!
Il perd nostre vie.

Il promet iceux sauver

(1) La lettre *h* ne doit pas être aspirée.
(2) Impr. *n'y aura*.
(3) Ce vers manque : je l'ai refait tel quel.
(4) C'est-à-dire sauvage et cruelle, de l'adjectif latin *ferus*.
(5) Le diable.

Digitized by Google

Des mains de justice,
Qui voudront luy adherer
Et faire son vice:
Mais las! il ne le peut pas,
Car Dieu ne le permet pas :
Il faut donc qu'ils meurent
Et plus ne demeurent.

Cela faire je m'en vay
Pour mon deu salaire :
Cruellement je mourray
En grande misere.
Mieux me vaut la mort cent fois
Qu'estre toujours aux abbois,
Toujours en alarmes,
Fondant tout en larmes.

Encor que dans le berceau,
Mesmes en l'enfance,
On semble bon, aussi beau,
Qu'on n'y ait fiance.
Car on ne sçait pas comment
Tout ira finalement :
L'homme est pis que beste,
S'il n'a le celeste.

Je voy dejà le bourreau
De ma conscience,
Et celuy qui d'un cordeau
Punit ma meschance :
Dessus ce triste bucher
Tous mes jours il faut cacher :
Que le feu m'assaille,
Qu'au vent je m'en aille.

Le ciel aussi j'aperçoy
L'air, la terre et l'onde :
Tout conjure contre moy
Pour mon fait immonde,
Puis, que toute la rigueur
Se joigne avec ma douleur,
Je ne m'en soucie,
C'est faict de ma vie.

Digitized by Google

Qu'on depesche vistement;
Que l'on m'extermine,
Qu'on me donne du tourment,
Mon corps qu'on ruine.
Me voicy, me voicy prest
Pour soustenir tout l'apprest
Qui très noir se monstre
Pour me venir contre.

Je ne m'en soucie pas,
Mais bien je regrette
D'estre venu au trespas,
Sans faire la feste
Que Satan m'avoit promis
Par ses parolles jadis.
Las! toute ma joye
Dans un feu je noye.

Que la Lune et le Soleil,
Toute chose née,
Que l'aurore en son resveil
En soit desolée;
Et vous, dames de beauté,
Qu'ay trompé sous sainteté,
Pleurez mon desastre
Jusqu'au couchant astre.

Celles que j'ay confessé,
Peuvent à ceste heure,
D'un pas dolent et lassé,
Quitter leur demeure,
Et aux Accoules (1) aller
Très devotement prier
Pour toutes les ames
Des amis des dames.

Autrement jamais n'auront
Demeure asseurée,
Et toujours souspireront
De mon enallée (2) :

(1) Église de Marseille.
(2) Départ, disparition.

Digitized by Google

Le bien (*sic*) que je leur ay fait
Meriteroit plus grand fait,
Mais je n'ay envie
De peiner leur vie.

Prions Dieu par sa sainte grâce
Que tous nos pechés il efface,
Nous garde des mauvais esprits
Qu'ainsi ont seduit Gaufridis.

LA NORMANDIE A L'ÉTRANGER.

DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS A L'HISTOIRE DE NORMANDIE, TIRÉS DES ARCHIVES ÉTRANGÈRES (XVIe ET XVIIe SIÈCLES), par le comte Hector de la Ferrière, membre non-résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes. (*Caen, le Gost-Clérisse; Rouen, Ch. Metérie*, 1873); 1 vol. in-8 de VI et 439 pages.

Saison d'hiver. Ver bon, sain. Mal esté.
Pernicieux automn, sec, froment rare.
Du vin assez. Mal yeux. Faits. — Molesté.
Guerre, mutin, séditieuse tare.

C'est ainsi que Michel Nostradamus, dans le quatrain 66e de ses présages, pronostiquait avec une merveilleuse et triste clarté les faits calamiteux de l'année 1562. O temps lamentables, années de guerre, molesté et mutinerie, où la pauvre Normandie, mal gardée, mise à sac par les huguenots, picorée par les catholiques, faillit redevenir la proie des Anglais, tout bon Normand voudrait pouvoir vous effacer de l'histoire de son pays. Que d'exploits ! mais que de massacres ! Que de braves ! mais que de traîtres ! Tous étaient féroces. Montgommery et Colombières étaient des preux sur un champ de ba-

Digitized by Google

taille. Mais quels brigands! Montgommery « avoit dévotion au service de la reine Élisabeth, comme s'il estoit son naturel sujet (1). » Le 10 mai 1562, au sac de Bayeux, « ont, ledit Colombières et ses adhérents, pendu et étranglé Me Thomas Noël en une fenêtre de sa maison, ont coupé la gorge de Denis Heuste entre les bras de sa mère, du sang duquel ils auroient souillé et maculé le visage de ladite mère, et fait infinis autres exécrables crimes en ladite ville de Bayeux (2). » De son côté, le duc de Bouillon était jaloux du butin des huguenots et battait monnaie avec des vases sacrés, après avoir demandé lettres patentes pour « s'aider de ce qu'il pourroit graciéusement et de gré à gré tirer du clergé et des reliquaires et argenterye des esglises (3). » Un de ses lieutenants, Villarmois, y mettait moins de façon. Il « picoroit le bonhomme, » et s'abritait derrière « un commandement verbal » pour justifier les « estranges désordres, pilleries, meurtres et insupportables excès que sa bande faisoit au pauvre peuple èsquartiers d'Alençon et autres lieux circumvoisins. »

Bouillon était un demi-traître et Villarmois un obscur chenapan. Mais les royaux eux-mêmes faisaient rage. A la prise de Rouen, le 26 octobre, « tous les soldats de l'armée entrèrent pesle-mesle dans la ville et se mirent à la saccager. Tout ce qu'ils y trouvèrent d'habitants et d'hommes armés y passa par le fil de l'épée, et de la façon qu'ils firent main-basse, ils ne donnèrent point de lieu au pardon, dans la violence de leur colère. Les soldats ayant le pied dans la ville y jouirent des fruits de la victoire, deux jours durant; le troisième, le roi et le parlement y entrèrent par la bresche, avecques la reyne-mère, qui prit soin elle-même d'envoyer

(1) Lettre d'Élisabeth à Mme de Montgommery, citée par M. de la Ferrière, p. 231.

(2) Histoire de Bayeux de l'abbé Béziers, citée par M. le Hardy; *Histoire du protestantisme en Normandie*, p. 64.

(3) Note du duc de Bouillon au roi de Navarre. — Lettre du roi de Navarre à Catherine de Médicis (la Ferrière, p. 6).

Digitized by Google

tous ses gentilshommes et archers de ses gardes, pour s'opposer aux efforts des gens de guerre et empêcher que les femmes qui s'étoient sauvées dans les églises ne fussent violées (1). »

Agrippine en ce temps écoutait Sénèque et Burrhus, et le roi Charles IX inaugurait la vraie politique royale. Quelles précieuses lettres que celles qu'a retrouvées M. de la Ferrière au British Museum, et que le jeune élève d'Amyot et de Castelnau écrivait pendant ce terrible siége de Rouen (2)! Henri IV n'aurait pas mieux dit, et le souffle du Béarnais semble animer les récits du siége et la narration de la prise de la ville que fait le jeune roi. Il a du style, du cœur, quelque chose de plus encore, si l'on considère comment tournèrent à l'amer et à l'aigre ses excellentes qualités natives. Charles IX ne voit plus les étrangers, les aventuriers et les traîtres qu'il combat. Il sait qu'après le pillage de toutes les églises, l'exercice du culte catholique est depuis six mois suspendu à Rouen ; il sait que, depuis le 14 mai, la ville s'est érigée en commune révolutionnaire et que les notables huguenots administrent *au nom du peuple de Rouen*. Il sait que les soudards anglais et génevois qui remplissent la ville, ont pillé Jumiéges le 12 mai, Darnétal le 5 juin, plus tard Caudebec, Quillebœuf et Barentin ; il sait que l'argent de la fonte des vases sacrés épuisé, on a rançonné les marchands, puis pillé les catholiques qui ont été finalement expulsés, ou se sont enfuis, après que les garnisaires forcés leur ont eu mangé leur dernier morceau de pain. Y a-t-il encore quelques fidèles sujets du roi de France dans le ramassis de révoltés enfermés dans les murs de Rouen? C'est de ceux-là que s'occupe le jeune roi;

(1) Davila, liv. III, trad. Beaudouin.

(2) En août 1562, Castelnau avait signifié aux magistrats du parlement de Louviers l'ordre « qu'ils ne fussent pas si violents à faire mourir les huguenots qui tombaient entre leurs mains. » Jacques Amyot, Morvilliers et Castelnau, « dépositaires de tous les secrets du gouvernement », furent les premiers royalistes et les premiers bons Français.

Digitized by Google

pendant le siége, il espère la capitulation, il craint la victoire « et le sac de tant de peuple qui ne peut mais de tout ce qui s'y fait; » la ville prise, il est « très-marry que l'obstination d'une demy-douzaine de bélistres ait été la cause du sac de cette belle ville qui a été saccagée à son grand regret. »

Si les siens pillent, il ne les ménage guère.

« Capitaine Villarmoys.... si estiez tant oublié, ce que je ne puis croire, je serois contraint de vous faire cognoistre que ce seroit bien témérairement fait à vous : en quelque sorte que ce soit, ne faillez, incontinent la présente reçue, de licencier tous vos soldats et de leur commander que chacun se retire chez soi, sans plus faire de foulle ni oppression à mon pauvre peuple, autrement assurez-vous que j'y ferai pourvoir comme il y appartient (1). »

Le plus grand et le plus loyal des capitaines de ce temps, dévoués au roi et à la cause royale, fut Matignon. Grand vraiment et tout d'une pièce, Normand sans doute, mais c'est une qualité de plus. Petit parleur et sobre écrivain. M. de la Ferrière ne cite que sa lettre au bailli de Caen et sa proclamation aux habitants de la ville après la Saint-

(1) Lettres de Charles IX, citées par M. de la Ferrière, *passim*. L'obscur partisan que la lettre de Charles IX met en lumière est appelé, par les auteurs qui en disent un mot en passant, *la Villarmois*, *Villarmois*, *Villarmoye*. M. le Hardy, dans sa table, ajoute : ou de *la Ville-Heurnois*. Je crois bien que c'est le même que le *Lormais* désigné par Richard Séguin comme s'enfuyant de Saint-Lô avec la Bretonnière, le lendemain de la prise de Bayeux (*Hist. milit. des Bocains*, p. 307). En juin 1562, il guerroyait dans Valognes à la suite de Matignon. De Thou prétend qu'il fit couper bras et jambes à un sieur de Hermésis qui cherchait à rejoindre Montgommery à Saint-Lô. Il en était bien capable, et la lettre du roi vise peut-être ce bel exploit. En août, il était un de ses lieutenants à Cherbourg; le 15 mai 1568, il chassait Colombières de Carentan. Il était parmi les volontaires qui montèrent à l'assaut de Domfront, avec les cent gentilshommes cuirassés, le lundi 24 mai 1574.

L'auteur anonyme de l'*Histoire d'Alençon* (l'abbé Gautier), parlant des pilleries de 1563, fait « du capitaine Villermoye, logé au faubourg de Montsort, » le chef d'une troupe de protestants.

Digitized by Google

[illegible] Mais comme [illegible] comme cela dit bien [illegible] penser. [illegible] de cela, des deux [illegible] relatives à notre autre [illegible] Tanneguy le Veneur? M. de [illegible] ou pour ne [illegible] dernière Charles IX [illegible] fit-elle fle[illegible] Tanneguy le Veneur [illegible] bénéfice de son [illegible].

[illegible] dans notre glorieuse et [illegible] assez de [illegible] avérés sans en forger [illegible].

[illegible] Montgommery.

[illegible] une série de lettres [illegible] Dieppe, [illegible] vaillant [illegible] assailloit tout. [illegible] elles sont [illegible] veut se faire payer son [illegible] sont aussi [illegible] marchandeuse [illegible] Élisabeth [illegible] Montgommery [illegible] Mais [illegible] faisant [illegible] à partout [illegible] instrument providentiel[2]. Les fa[illegible] servirent [illegible] de révolte en révolte [illegible] inébranlable, mais juste

[1] Brantôme.

[2] [illegible] Seigneur [illegible] des amis [illegible] Montgommery [illegible] avait pas que [illegible] d'Espagne.

Digitized by Google

Barthélemy. Mais comme c'est net et comme cela dit bien ce que cela veut dire! Que penser, à côté de cela, des deux notes secrètes du Record Office relatives à notre autre grand royaliste normand, Tanneguy le Veneur? M. de Carrouges partit-il de Rouen par ordre du roi, ou pour ne pas exécuter les ordres du roi? Voyait-il derrière Charles IX Madame Catherine et sa jalousie de courtisan fit-elle fléchir son humanité? N'accusons pas Tanneguy le Veneur sur un billet anonyme, et laissons-lui le bénéfice de son humanité historique.

Nous avions, hélas! en ce temps, dans notre glorieuse et désolée Normandie, assez de traîtres avérés sans en forger de nouveaux.

Le premier de ceux-ci fut Montgommery.

M. de la Ferrière a retrouvé toute une série de lettres écrites par Montgommery pendant qu'il occupait Dieppe, en janvier 1563. On n'y reconnaîtrait guère le « vaillant capitaine, qui une fois le cul sur la selle, assailloit tout, foible ou fort, qui se présentoit devant lui » (1); elles sont d'un traître à la patrie, d'un Anglais qui veut se faire payer son service. Les lettres de l'amiral à la même fin sont aussi coupables et aussi vulgaires. Mais quelle marchandeuse que cette Élisabeth! ô le triste temps! Montgommery fut régicide par imprudence et par vanité de métier. Mais « la lance de Cotentin qui abattit le roi de France » faisait si bien l'affaire des huguenots, que celui qui la portait fut considéré comme un instrument providentiel (2). Les fanatiques et les apostats qui l'exaltèrent et s'en servirent, le menèrent de trahison en trahison, de révolte en révolte, jusqu'à l'échafaud. Catherine fut impitoyable, mais juste.

(1) Brantôme.

(2) « Toute l'Europe protestante salua le bras du Seigneur dans ce coup de foudre qui venait de frapper le roi persécuteur parmi les fêtes des *impies*. » H. Martin, *Histoire de France*, tome VIII, p. 502. — Chose étrange! Ce *Soler* qui fut le mauvais ange de Montgommery et de Colombières, était un moine renégat *espagnol*. Il n'y avait pas que du catholicon d'Espagne.

Digitized by Google

Montgommery, coupable de lèse-majesté, était traître à la patrie. Seulement, comme il est aujourd'hui avéré, par le témoignage de d'Aubigné, qu'à la prise de Domfront on ne lui promit pas la vie sauve, il devait mourir comme son gendre Colombières, sur la brèche.

De me rendre en poltron, qu'on ne me parle mie.

Après les capitaines, les lieutenants; à côté de la légende, l'anecdote.

Tout le monde connaît l'histoire de ce François de Civille qui, à l'assaut du 14 septembre, fut laissé pour mort, enterré, déterré par son domestique, soigné d'abord, jeté après l'assaut sur un fumier, et survécut à ses blessures. M. de Blosseville a donné une biographie de Civille; M. de la Ferrière a retrouvé une assez grande quantité de ses lettres, soit de Londres pendant son exil, soit de Rouen après son retour.

Les lettres de Civille sont curieuses. C'est un rude huguenot qui se démène pour que les filles du prince « d'Aurenge » ne soient « polluées aux superstitions de la papauté; » il ne s'oublie pas toutefois et comme tout partisan de son temps, il fait bon marché de sa nationalité; il offre ses services et ceux de ses enfants à Walsingham dont il se dit « le petit esclave. » Revenu à Rouen, il ménage avec soin ses protecteurs anglais et leur envoie de la graine de melon et « quelque demy-cent de poires tapées. » Renégat français, à moitié espion, il reconnaît l'obligation et devoir qu'il a en particulier et en général à S. M. Élisabeth, à tous ses bons seigneurs, à la nation anglaise, et dénonce les injures dites à la reine par les Cordeliers de Rouen.

François de Civille ne gagne pas au déshabillé. Il valait mieux dans son petit roman que dans sa médiocre histoire, surtout s'il faut en retrancher absolument la fin.

M. de la Ferriere, qui a lu la biographie de M. de Blosseville, dit qu'on ne connaît rien de la fin de François de Civille.

Digitized by Google

J'ai lu quelque part que François de Civille mourut d'amour et d'une fluxion de poitrine à quatre-vingts ans passés, par une belle nuit de gelée, galantisant sous les fenêtres de sa belle, sans se soucier de ses blessures passées, de la sciatique qui le retenait déjà au lit en 1585, et de la bonne Jehanne du Mouchet, sa défunte femme, qui faisait si bien sécher les pommes au four.

En regard des traîtres, les fidèles, — de vrais fidèles ceux-là. Rien de l'Italie, de l'Espagne ou de l'Angleterre, de Catherine et d'Élisabeth; tout pour le roi et par le roi, pour la France et par la France.

Voyant, Madame, au milieu de la France
D'affections se couvrir l'ignorance,
J'ai toujours cru et, tant que je vivrai,
Jusqu'à l'extrême à jamais je croirai
Qu'après son Dieu et la foi qui est mise
Par Jésus-Christ en l'ordre de l'Église,
On doit aimer le saint gouvernement
Qui est sous Dieu régi premièrement,
Puis sous un roi qui, seul en sa province,
Comme aux sujets, commande à chaque prince.

C'est le jeune Vauquelin qui parle ainsi en 1562, en son nom, au nom des siens qui sont sur la brèche et combattent de la plume ou de l'épée, au nom de son ami Guy de la Boderie qui déjà prépare son encyclie (1), au nom des deux martyrs Pierre de la Boderie et Antoine Vauquelin, qui devaient mourir en Français et en chrétiens à l'assaut de Saint-Lô (2), au nom de la génération qui naît et qui

(1) Mais nous verrons du Fèvre en évidence
Qui d'un beau ciel est une autre espérance,
Les hauts *Secrets* de l'Alme *Éternité*
Où du grand Dieu le discours est traité.
(Vauquelin la Fresnaye, pour la monarchie de ce royaume.)

(2) Le jour saint et sacré du Sacrement très-saint
. . . . Le Fèvre et Vauquelin, etc.
(Poëme cité par M. Travers dans la préface des œuvres de Vauquelin.)

Digitized by Google

s'élève, de ce jeune Antoine de la Boderie auquel il devait adresser quelque trente ans plus tard la plus énergique et la plus patriotique de ses satires (1).

Les de Fèvre de la Boderie sont pour ainsi dire la propriété littéraire de M. de la Ferrière. Aussi les lettres d'Antoine retrouvées au British Museum ont-elles été pour le biographe de la famille une véritable bonne fortune.

C'est aussi une bonne fortune pour le public lettré sous les yeux duquel elles sont mises. Ces lettres sont extrêmement curieuses.

En 1589-1590, la France était plus troublée que jamais. Si Mayenne et le cardinal de Vendôme étaient d'impossibles mannequins royaux, la Ligue avait derrière elle Philippe II et le duc de Savoie. Les purs huguenots et les purs ligueurs rêvaient peut-être la république, et l'Angleterre cherchait à pêcher en eau trouble. Le Béarnais ne savait que faire. Les catholiques le « prenaient à la gorge » et les huguenots se cramponnaient à son pourpoint. Les politiques, les catholiques de la Ménippée, qui voulaient concilier le temporel et le spirituel sur un terrain pratique, étaient prêts, par amour de la concession, à accepter un roi de France huguenot. Le président Groulard traitait de faibles « les âmes qui ne sauraient vivre sous un prince d'une religion différente de la leur. » Vauquelin répétait tout bas :

Qu'il faut, suivant le saint écrit,
Servir aux rois qui n'aiment Jésus Christ.

Ce n'était pas seulement en Normandie que se produisait l'expression de ce royalisme exagéré, dont s'accommodaient à la fois un impérieux besoin de repos à tout prix et une foi un peu chancelante. Les idées de Groulard et de Vauquelin avaient été mises en latin d'église et on les chantait au lutrin de Saint-Martin de Tours (2).

(1) Le Fèvre, cependant qu'avec plaisante peine, etc.
(V. L. 5. *Satires.*)

(2) Voici trois strophes de l'*Hymnus cleri Turonensis*, citées par

Digitized by Google

L'abbé de Bellozane et Davy du Perron attendaient, prêts à entrer en scène et à sacrifier leur maître au bon moment.

Où étaient les vrais Français, les vrais royalistes, les vrais catholiques ? — A Rome, avec le duc de Luxembourg et « le sieur de la Boderie, bon et fidèle serviteur de S. M. Henri IV. »

Ils y négociaient, sinon ouvertement, du moins sans contrainte, la grande affaire de l'abjuration. Quel charme, quel respect, quelle finesse dans les lettres de la Boderie! et comme il embarrasse le Béarnais, malgré les ressources de son inépuisable esprit ! Le gentilhomme normand bat le roi gascon, et c'est plaisir de le constater.

Et Sixte-Quint ? — Il est là tout entier : *era uno grande frate, ed uno grande papa* (1). C'est bien là le Sixte-Quint de Fénelon qui, dans les *Dialogues des morts*, dit à Henri IV : « Si j'eusse vécu, je vous aurais reçu à l'abjuration sans vous faire languir. » Fénelon a parfois mieux

M. Louis Paris dans le *Bulletin du Bibliophile* (octobre 1851, p. 493) et attribuées par lui à Passerat ou à son école (les gallicans de la Ménippée) :

« Jam magna spes multos tenet
(Nam non tibi pectus manet
Cautes velut Marpesia)
Fore ut sinè ullius metu
Sed spiritûs sancti impetu
Decreta linquas Bezia.

« Sed si sit à Republicâ
Ferantque fata gallica
Perstes ut in sententiâ
Quisquis rei sit terminus
Non obstet, omnis quominus
Præstetur observantia.

« Nos Christianis legibus
Parere sumus regibus
Ut sacra mandant biblia;
In principes sectæ Arriæ
Multùm licet contrariæ
Exempla sunt fidelia. »

(1) Voir Stendhal. *Vittoria Accoramboni.*

Digitized by Google

que Bossuet la vraie compréhension de l'histoire (1). La Boderie ne dit pas autre chose que Fénelon, et comme le pape, comprend la raison d'État, l'atermoiement de l'abjuration ! Qui ne se souvient du passage des mémoires du duc de Nevers où le grand Sixte désapprouve la Ligue, demande à quelle école elle a appris à se révolter contre son prince légitime, et prévoit le moment où le pauvre Henri III appellera les huguenots à son secours pour se défaire des catholiques? J'avoue que devant ce Sixte-Quint-là, j'oublie l'apologie de Jacques Clément, ou plutôt, comme c'est de Thou qui en fait la honte au pape, je la laisse au compte de de Thou, qui a bien d'autres peccadilles de ce genre à se reprocher.

Il faut le dire, Luxembourg et la Boderie étaient plus patriotes en 1590 que le roi Henri, malgré sa bravoure et sa ruse. La tache de l'alliance anglaise qui souille Coligny, Montgommery et les huguenots, comme l'alliance espagnole déshonore la Ligue, éclabousse Henri IV. Si le Béarnais eût abjuré avant la mort de Sixte-Quint, il aurait épargné à la France, à *sa* France et à *sa* Normandie trois années d'horreurs et de pillages (2). La Boderie ne se fût pas illustré au second siége de Rouen et n'aurait pas eu l'honneur de ces ambassades d'Angleterre au sujet desquelles M. de la Ferrière a eu la bonne fortune de glaner quelques documents nouveaux. Mais le roi de France ne se fût pas humilié jusqu'à demander des services à sa « bonne sœur, »

(1) N'est-ce pas Bossuet qui, avant de raconter les massacres de Rouen, de Lyon et de Toulouse après la Saint-Barthélemy, commence ainsi : *Comme les ordres expédiés pour les massacres avaient couru par toute la France.* Dieu merci, la circulaire de Charles IX aux gouverneurs de province a été retrouvée; elle maintient l'édit de pacification et déclare que le roi « auroit merveilleusement regret si l'occasion de la sédition de Paris provoquoit d'autres massacres. » (La Ferrière, p. 208, not.)

(2) C'est en 1590 que d'Aubigné eut cette heure d'épouvante et de remords qui nous ont valu ces admirables et effroyables tableaux des *Misères*. C'était en ce temps que Vauquelin la Fresnaye s'élevait presque à la hauteur de d'Aubigné dans sa satire à la Boderie.

Digitized by Google

la reine Élisabeth, vieille coquette avare qui lui demandait Brest et payait son allié en galimatias double; il ne se fût pas abaissé comme il le fit en 1593, jusqu'aux excuses, pour une abjuration qui a « couppé broche aux desseings » de ses ennemis.

Henri IV pouvait dire dès 1590 : « Sans l'espérance que mes bons subjects ont prinse du contentement que je leurs pourroys donner au faict de la religion, mon Estat courroit sa dernière et inévitable ruine; mais il ne se peult dire comme le courage se redouble maintenant en eulx et la résolution d'y achever le reste de leurs biens et de leur vie » (1). Élisabeth eût refusé ses secours, sans doute, mais tant mieux. La Ligue, abandonnée et au besoin excommuniée par Sixte-Quint, se fût évanouie en fumée. Philippe II eût été contenu de la même façon, et les bons Français eussent, d'eux-mêmes, par eux-mêmes, acclamé et conquis leur roi; le « parti monarchique » eût crié trois ans plus tôt : vive Henri IV! et suivant un historien qui n'est pas suspect, en ce temps-là, ce parti représentait « le progrès et la nationalité,... le génie moderne, la tolérance, l'humanité, la liberté de l'esprit et de la conscience » (2).

Après les lettres politiques de la Boderie, les dernières sont peu importantes, elles closent le seizième siècle, et les petits commérages de la Fosse du Fossé, la lettre de Mézeray et les deux lettres de Segrais n'ont plus sans doute le même intérêt. Mais ce sont des miettes tombées sous la table de l'histoire, et des miettes précieuses, puisque c'est du pain normand.

Une petite remarque en passant :

M. de la Ferrière a trouvé à Saint-Pétersbourg la lettre de l'intendant du Gué qui précéda la lettre de cachet du 2 avril 1661, en vertu de laquelle le pasteur Pierre du

(1) Lettre de Henri IV à Élisabeth, citée par M. de la Ferrière, p. 326 et suivante.

(2) H. Martin, *Histoire de France*, tome X, p. 165.

Digitized by Google

Bosc fut exilé à Châlons; on voit qu'il ne s'agissait pas seulement d'un sermon sur la grâce, mais d'une déclamation furieuse contre la confession auriculaire. J'avoue qu'après une pareille sortie, j'ai peine à m'expliquer la lettre de Turenne qui protégeait du Bosc, et qui écrivait à M. Gaches « qu'il connoissoit le mérite et l'*innocence* du pasteur de Caen, mais qu'il craignoit bien que les jésuites de cette ville ne travaillassent à le faire changer d'Église » (1). Il est vrai que Turenne se connaissait mieux, sans doute, en hommes de guerre qu'en hommes d'église.

Que dire du sonnet de Mézeray, dans sa lettre rééditée par M. de la Ferrière et déjà publiée en 1859, par M. Poulet-Malassis? Si la primeur de sa muse ressemblait à ce regain récolté à cinquante-six ans, je m'associe de grand cœur à ce vieil éditeur des Mémoires historiques de Mézeray qui dit : « Le plus grand service que lui rendit M. des Yveteaux fut de lui faire honte de son extrême facilité à faire des vers, et de lui donner du goût pour la politique et l'histoire. »

Nascuntur poetæ. Ce n'est pas pour la gloire de pédantiser une fois de plus que je réédite ce lieu commun, c'est pour le plaisir de répéter avec un de nos vieux Normands,

> Que des vers le génie étant du ciel venu,
> Pour céleste plutôt que terrestre est tenu,
> Car encor que la perle indienne et gemmeuse
> Naisse dedans le nacre en la mer écumeuse,
>
> Toutefois elle tient plus du ciel que de l'eau....
> Aussi l'esprit conduit par la muse divine
> Dépend plutôt du ciel dont il prend origine,
> Que non pas de la terre où son corps est vivant (2).

Le vieux Vauquelin avait laissé à son fils quelque chose

(1) Hippeau. *Les écrivains normands au dix-septième siècle*, art. Pierre du Bosc, p. 212.

(2) Vauquelin la Fresnaye. *Art poétique*, chap. I.

Digitized by Google

de sa verve et de sa raison ; et si l'esprit de conduite lui fit défaut, c'est que les poëtes ne sauraient tout avoir.

Pour qui connaît notre Segrais, la dernière phrase de la seconde lettre de l'aimable auteur d'*Amire* nous le montre tout entier dans ses vieux jours, entouré de considération et d'honneurs, mangeant son content et gardant de ses maigres soupers, chez *Mademoiselle*, sa liberté de corps et d'esprit, acoquiné au *sweet home* de la rue de l'Engannerie. Matignon, qui se voit dans un coin, se plaît encore à *monter* son spirituel ami, et comme jadis, la gentille horloge va toute seule, sonnant les heures et les faisant oublier. L'âge n'a point tari la verve du conteur ; et quand le bon vieillard quitte la compagnie, il lui dit, ce qu'il écrit à Ménage : « Je vous conjure d'excuser ma paresse; j'ai beaucoup d'affaires; sans avoir de procès, on me prend pour arbitre ; tout ignorant que je suis, je me laisse entraîner par cette facilité que vous me connoissez (1). »

C'est sur le parfum littéraire de cette dernière fleur que je veux rester, remerciant mon excellent collègue et ami, M. de la Ferrière, de m'avoir emmené avec lui à la picorée dans des archives inexplorées. O la docte et douce occupation que celle de gratter, pour chercher son goûter littéraire, dans les tas poudreux et dans les coins oubliés ! Heureux coq, celui qui déniche une perle, — enviable déjà celui qui déterre un grain de mil !

Gustave LE VAVASSEUR.

(1) Lettre de Segrais à Ménage, citée par M. de la Ferrière, p. 397.

Digitized by Google

DEUX ANNOTATIONS

DE JAMET LE JEUNE.

Les livres annotés à la main par Jamet le jeune (1) sont nombreux. Depuis 1829, époque à laquelle Ch. Nodier a, dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (2), appelé, quoique en termes peu bienveillants, l'attention sur ces annotations, bien des catalogues ont été publiés qui contenaient des livres de Jamet (3). Tous ne présentent pas le même intérêt. Trop souvent les annotations de Jamet ne sont que des citations extraites d'auteurs anciens ou modernes; et si juste que soit le rapprochement, il y aurait peu d'intérêt à les mettre sous les yeux du lecteur. Quant aux choses que Jamet a tirées de son propre fonds, il les a formulées ordinairement avec une concision qu'explique le peu de place dont il disposait matériellement, concision regrettable, comme sont regrettables le scepticisme irascible et l'immoralité naïve qui dominent dans ces annotations.

Ce que nous venons de dire de la concision de Jamet est moins applicable aux deux notes que nous transcrivons ci-après. Toutes deux sont extraites d'un exemplaire de *Londres* (par Grosley), *Lausanne* (*Paris*), 1770, 3 vol. in-12. Cet exemplaire est un des plus chargés d'annotations de Jamet qu'il nous ait été donné de voir. Beaucoup d'entre elles sont curieuses et relativement longues, se continuant

(1) Né à Louvières, au diocèse de Séez, en 1710, mort à Paris, en 1778.

(2) Pages 40 et suiv.

(3) Dans son article *Jamet*, de la *Biographie* Didot, M. G. Brunet avait promis une liste des livres annotés par ce bibliophile. Qu'est devenu ce travail? On n'en trouve pas trace dans le *Dictionnaire de bibliographie* publié par M. G. Brunet dans la collection Migne.

Digitized by Google

d'une page à l'autre sur la marge inférieure du livre, pendant plusieurs feuillets, telles que les deux notes que nous allons donner. La première roule sur l'usurpation de la particule; la seconde est une énumération empruntée à l'abbé Lebeuf, et inédite, croyons-nous, des divers genres de voitures en usage à l'époque où Jamet écrivait.

La première note commence à la page 369 du tome Ier :

« Le chanoine Verville, dans son *Coupe-cu de la mélancolie* (1), chapitre intitulé Sermon VI, fait ce reproche aux Angevins de déguiser leur nom par des *du*, *de*, *des* : petitesse que l'on peut attribuer aux provinciaux en général, surtout aux hommes nouveaux qui *ab asse crescunt*, comme s'exprime Pétrone. Le vrai nom du cardinal de Fleuri était Fleuri, fils d'un buraliste de Lodève, puis receveur. Un nommé Joli, avocat gascon fait censeur royal depuis peu, signe à présent de Joli. Il en est de même de l'avocat *Babille*, de la classe médiocre, qui depuis son échevinage se nomme *de Babille*, et une nouvelle rue de la nouvelle halle s'appelle *rue de Babille*. Voïez encore sur cette sottise française le *Valesiana*, page 36 de la première édition, et la *Gazette ecclésiastique* du 17 août 1762, article de ce fameux fripon de jésuite Valette (Quercinois), qui s'était baptisé *de la Vallette* depuis son commentaire sur le *Code noir*. J'ajoute que le vrai nom de l'avocat d'*Outremont* est *Fagotin*. Son fils, conseiller au Parlement, fier comme un caissier des fermes, se croit déjà un seigneur, un Molé, un Pucelle. J'ajoute encore que le contrôleur général *de l'Averdy*, fils du simple avocat *Laverdi*, mort en 1754, dès qu'il se fit conseiller au Parlement, se dit d'une race italienne et travestit le nom de son père assez maladroitement, car il fallait, pour écrire ou italianiser congrûment, *Dell'averdi*. (Il fut fait c. g. (2) le 11 décembre 1763, et fut déposé le 27 septembre 1768). Il est

(1) Jamet ne manque jamais de désigner ainsi *le moyen de parvenir*.
(2) Contrôleur général.

Digitized by Google

gendre de *Devin*, marchand drapier dont les fils, depuis la fortune de leur beau-frère, se nomment *de Devin*. Le juif Samuel Bernard rejeta au nez d'un écrivailleur une brochure qu'il dédiait à M. *de Bernard*, marquis de Coubert, comte de Boulainvilliers, seigneur de Passi, de Chaillot, des Bonshomes, de Beaumont-le-Vicomte, etc., etc. C'était le rimailleur *Bonneval*, alors jeune, porté à cela par le satirique Roi.»

La seconde note se trouve au même tome, p. 386 : elle a besoin de quelques mots d'introduction. Grosley venait de signaler l'économie des Anglais et de dire qu'ils préféraient, soit laisser de grosses successions, soit employer leur argent à des fondations plus ou moins utiles : « fantaisies qui tiennent lieu à l'orgueil anglais de *brelines*, *brelingots*, vis-à-vis, désobligeantes, calèches, cabriolets, diables. » Jamet n'a pas trouvé l'énumération suffisante et la complète ainsi :

« Betune.
Boyau ou dormeuse : inventée par M. de Richelieu.
Dalesme (1) : par le feu évêque de Metz.
Carabas.
Cassecu ou trémoussoir : par l'abbé de Saint-Pierre.
Corbillard.
Coupé : par le P. P. (2) Portail.
Coureuse : par la Constitution, actrice de l'Opéra.
Gondole.
Law ou Laze (chaise d'ozier en toile cirée).
Mord-aux-dents, ou Grand'Roue, ou Italienne.
Pot-de-chambre.
Précieuse (imaginée par Fénelon pour Mme Guïon).
Soufflet (par la Reynie).
Tour.

(1) Nom d'un mécanicien mort en 1727, et qui a probablement donné son nom à cette voiture, malgré l'attribution qu'en fait Jamet à l'évêque de Metz.
(2) Premier président.

Digitized by Google

Vinaigrette ou Roulette (inventée par le fameux abbé Saint-Martin-la-Calotte) (1).

Vourscht.

Voïez le *Mémoire pour perfectionner les voitures* (2), par Dupin fils, fermier général, et par le jésuite Castel, auteur du Mord-aux-dents.

Quant au Vourscht ou Califourchon, voïez le très-rare *Maranzakiniana* (3), par feue Mme la duchesse douairière et l'abbé de Grécourt. »

A la suite de cette note, Jamet renvoie au tome II, page 151, où en rencontrant le nom de l'abbé Lebeuf il a écrit : « Je tiens de ce Pausanias françois la liste des voitures ou *pauvretés*, comme il s'exprimait, que j'ai placée *supra*, t. I. p. 386; il me la donna en 1754, lorsque nous nous amusions à l'histoire des *Lanternes* avec notre triumvir Duradier. »

Pour copie conforme,

W. O.

(1) Mort à Caen en 1687 et auquel ses excentricités, plus encore que ses écrits, ont valu une place dans toutes les *biographies*.

(2) Ce livre est inconnu à la Bibliothèque de la rue de Richelieu.

(3) C'est sur cet *ana* annoté par Jamet qu'a été fait l'article des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* cité plus haut.

Digitized by Google

LES DEUX

ALMANACHS DES HONNÊTES GENS.

En 1788, Sylvain Maréchal publia à Paris, sans nom d'imprimeur, un *Almanach des honnêtes gens* composé de deux feuillets petit in-4°, imprimés d'un côté seulement et destinés a être collés au recto et au verso d'une feuille de carton, dans la forme des calendriers ordinaires.

Cet almanach était un des mille symptômes de la fièvre révolutionnaire qui se préparait à envahir la France. Amalgamant les noms les plus vénérés des chrétiens avec les renommées les plus louches du philosophisme, il devait éveiller l'attention de l'autorité : aussi fut-il condamné par arrêt du parlement de Paris en date du 7 janvier 1788 (1), et son auteur enfermé quelque peu de temps à Saint-Lazare.

Cet almanach fut reproduit la même année dans le tome Ier des *Chefs-d'œuvre politiques et littéraires de la fin du dix-huitième siècle* (4 vol. in-8°), et reparut encore en 1791 sous le titre de *Dictionnaire*, et avec des développements. Toutefois, attendu sa rareté, le philologue Génin crut devoir le faire réimprimer en 1836, à Nancy, à cent trente exemplaires, en y joignant des notes, une notice sur S. Maréchal et l'arrêt du Parlement.

Ce qui avait déterminé principalement M. Génin à faire cette réimpression, c'est la particularité suivante. Dans son calendrier, où chaque jour est consacré à la naissance ou à la mort d'un bienfaiteur vrai ou faux de l'humanité, S. Ma-

(1) La date de cet arrêt donnerait à penser que la publication de l'*almanach* est un peu antérieure à 1788.

Digitized by Google

réchal avait laissé en blanc la date du 15 août. Comme ce jour était celui de sa naissance, il est à présumer qu'il avait eu l'intention de s'approprier cette date, mais qu'un reste de pudeur l'avait retenu. Je m'en tiens à cette interprétation, qui me paraît la plus naturelle. Au lieu de cela, M. Génin a vu dans cette omission une sorte de vaticination à la gloire du fondateur de la dynastie impériale : aussi a-t-il donné à sa réimpression cette épigraphe tirée de Lamartine :

> Jamais nom qu'ici-bas toute langue prononce
> Sur l'aile de la foudre aussi loin ne vola.

et a-t-il orné le verso de la couverture d'un N de grande dimension, couronné d'étoiles.

Quoi qu'il en soit de cette fantaisie d'inductions, voilà bien l'*Almanach des honnêtes gens* qui appartient à Sylvain Maréchal; mais on n'en saurait dire autant du volume in-18 publié à Paris en 1793, sous le titre de : *Almanach des honnêtes gens, contenant des prophéties pour chaque mois de l'année* 1793, *des anecdotes peu connues sur les journées des* 10 *août*, 2 *et* 3 *septembre* 1792, *et la liste des personnes égorgées dans les différentes prisons, et de celles amenées d'Orléans et égorgées à Versailles*. Paris, chez les marchands de nouveautés, *avec cette épigraphe de Voltaire :*

> Ils prétendent conduire à la félicité
> Les nations tremblantes
> Par les routes sanglantes
> De la calamité.

La méprise qui a fait jusqu'ici attribuer ces deux *almanachs* à S. Maréchal repose uniquement sur la ressemblance des titres. L'almanach de 1793 est, ainsi que le font pressentir le titre et l'épigraphe, aussi hostile que possible aux folies et aux crimes révolutionnaires, et S. Maréchal, qui faisait jouer vers cette époque le *Jugement dernier des*

Digitized by Google

rois, et devait un peu plus tard mettre sa muse au service de Babeuf (1), S. Maréchal n'était pas capable de cette genéreuse protestation. Eût-il même été hostile aux terroristes, dans quelles croyances religieuses ou morales aurait-il puisé le courage de leur jeter leurs crimes à la face?

Malgré cela, tous les biographes ou bibliographes, entre autres Weiss, Quérard et Barbier, ont, sur la foi du titre, attribué à S. Marèchal ces deux almanachs. C'est contre cette erreur reproduite tous les jours dans les catalogues et dans les biographies qu'il nous a paru utile de protester, et la présente note n'est pas à autre fin.

W. O.

(1) V. l'*Histoire de la Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf*, par Ph. Buonarotti, *Bruxelles*, 1828, t. II, p. 230.

Digitized by Google

LE BIENHEUREUX PIERRE FOURIER (1).

Je parlais dernièrement à cette place du sentiment dont était animé le cardinal de Bérulle en instituant les carmélistes et l'Oratoire. Le même mobile a poussé Pierre Fourier, quand il songeait à fonder la congrégation de Notre-Dame : la nécessité de soumettre les esprits à une discipline. Populaire en Lorraine, ce nom de Pierre Fourier est peu familier de ce côté-ci des Vosges, bien que son œuvre soit debout et florissante. Malgré les efforts de Mme la vicomtesse de Flavigny, je doute qu'il atteigne jamais une grande notoriété. Mais, notoriété ou non, on connaît maintenant jusqu'aux moindres actes de sa vie. Pierre Fourier est le fondateur d'une association de religieuses qui se consacrent à l'éducation des jeunes filles et qui couvrent le monde entier. A Paris même, où l'on ignore tant de choses, ce nom n'est pas totalement étranger, et douze cents jeunes filles, formées journellement au respect du devoir, à la pratique de la vie chrétienne, dans les maisons de l'Abbaye-aux-Bois, des Oiseaux et du Roule, connaissent le nom et vénèrent la mémoire d'un des hommes de bien les plus actifs qui furent jamais.

Le P. Fourier était doué d'une énergie et d'une suite de volonté exceptionnelles. C'est le cachet de son caractère et l'enseignement de sa vie. Né à Mirecourt en 1565, il n'était pas Français. Il appartenait à cette marche de Lorraine dont les princes ont failli être rois de France en attendant qu'ils devinssent empereurs d'Allemagne. Ordonné prêtre en 1589, il fut chargé de desservir la cure d'un pauvre village de la Lorraine, Mattaincourt, où il arriva en 1597, et où l'attendaient les épreuves de la lutte et la

(1) *Le bienheureux Pierre Fourier*, par Mme la vicomtesse de Flavigny. *Paris*, *Plon*, 1873 ; un vol. gr. in-8°.

Digitized by Google

grandeur de l'apostolat. Placé au milieu des populations protestantes, Pierre Fourier se trouvait en présence de deux devoirs : prêtre catholique, il devait s'efforcer de ramener à l'Église romaine les consciences hérétiques ; intelligence élevée, homme de bien et de cœur, il fallait réveiller le sens moral chez des populations aussi indifférentes au fond à Luther ou à Calvin qu'au pape, et aussi aptes à discerner le bien du mal que de nos jours les sauvages de l'île de Pâques ou les indigènes de la Cafrerie. La charité du digne curé fut à la hauteur de cette double mission. Au bout de peu d'années, sa douceur, son infatigable et ingénieuse sollicitude avaient ramené à l'orthodoxie la majorité de ses paroissiens. Je ne voudrais pas répondre de la sincérité de toutes ces conversions, ni affirmer que l'intérêt ne se glissa pas derrière quelques-unes : le diable est si malin ! Mais il n'appartient à personne, dans une si délicate matière, de scruter les consciences ; et puisque l'Église a tenu les conversions pour bonnes, Dieu me garde de me montrer plus difficile qu'elle. Je n'ai pas envie de m'attirer une affaire avec la congrégation de l'Index. Je ne voudrais pas non plus m'en faire une avec l'auteur, en lui adressant une critique. Mais je dois exprimer un regret : c'est qu'il n'ait pas fait saisir d'une façon plus nette la nature des obstacles qu'eut à vaincre Fourier pour atteindre son but, en traçant un tableau de la situation morale et matérielle de la Lorraine à cette époque. Ces obstacles, on les devine plus qu'on ne les voit. Uniquement préoccupé de son personnage, il en a scrupuleusement dessiné tous les traits, sans songer à le détacher sur le milieu environnant, sans lui donner de la saillie et des repoussoirs, par une succession de plans et d'arrière-plans. Il en a fait une silhouette là où il y avait matière à un tableau. La chose eût été facile en empruntant des détails au beau livre de M. d'Haussonville (1) et tout le monde y eût gagné.

(1) *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France.*

Digitized by Google

La première partie de sa tâche accomplie, Fourier songea à la seconde. Son devoir envers ses paroissiens était terminé, il pouvait songer aux hommes. Il n'était pas élève des jésuites pour rien. A cette ingénieuse et profonde école il avait appris l'importance de l'éducation et l'irrésistible puissance de la faiblesse. Les jésuites s'occupaient des garçons et les oratoriens allaient partager le fardeau avec eux. Fourier songea aux filles. Il n'existait alors qu'un seul ordre consacré à leur enseigner la loi divine et à en former des mères de famille : l'ordre de Sainte-Ursule. En 1598, Pierre Fourier jeta les fondements de la congrégation de Notre-Dame. La première école fut établie à Poussay, près Mattaincourt. Cela est triste à dire, mais la sévérité même de la discipline des premières religieuses fut la cause de l'antipathie qu'elles rencontrèrent dans les autres congrégations de femmes. Avec une sincérité d'autant plus louable que l'aveu a dû être plus pénible à faire, l'auteur entre à cet égard dans les détails les plus explicites. Le fait n'est pas nouveau ; et ce n'est pas d'hier, hélas ! que l'on connaît l'âpreté des compétitions rivales entre ordres religieux. L'homme n'est pas parfait, et la femme non plus.

De pareilles difficultés ne pouvaient arrêter le zèle du fondateur. Protégée par le duc de Lorraine Charles III, la nouvelle congrégation répondait à un besoin trop urgent pour ne pas se propager rapidement. Les fondations de Verdun, de Châlons, de Bar, de Mirecourt, de Soissons confirmèrent les raisons que Fourier pouvait faire valoir auprès du saint-siége pour obtenir son approbation. Eût-il connu le découragement, son entrevue avec M. de Bérulle en 1631 lui eût appris comment on cimente les justes entreprises par la ténacité du caractère. Sept ans après, il recevait d'Urbain VIII le bref confirmatif de son institution sous le nom de chanoinesses régulières de Saint-Augustin. L'ordre était constitué ; les écoles surgissaient de toutes parts. Fourier avait attendu quarante ans. Voilà

Digitized by Google

deux cent cinquante ans de cela. Et si de nos jours il se donne la peine de regarder ce qui se passe dans ce bas monde, il ne doit pas trouver qu'il ait perdu pour attendre.

La dernière phase de sa vie est peut-être ce qu'il y a de plus méritoire dans cette belle carrière. Au milieu des complications les plus délicates de la politique, en présence des désastres de sa patrie, ayant affaire au successeur de Charles III, à ce bizarre Charles IV, un des princes les plus fantasques et les plus inconséquents à qui le hasard ait confié l'autorité souveraine, il sut se montrer citoyen fidèle, politique clairvoyant, sujet dévoué, conseiller plein de ressources et de droiture, alliant ainsi des mérites qui s'excluent au milieu de certaines conjonctures, et prouvant une fois de plus que l'exercice des vertus du prêtre développe les qualités qui font les grands citoyens. Convoitée par la légitime ambition de la France, pillée tour à tour par les mousquetaires de Louis XIII et par les trabans de Gustave-Adolphe, la Lorraine était trop faible pour résister. Elle devait succomber. Ce n'était pas Charles IV, malgré son incontestable capacité militaire, qui pouvait lutter contre un génie politique de la force de Richelieu, appuyé par un génie militaire de la force de Gustave-Adolphe. Voilà de bien grands noms auprès de celui de Pierre Fourier; mais je ne m'amuse pas à une vaine antithèse. Richelieu et Fourier se trouvèrent un jour en présence, et cette entrevue ne fut pas l'effet du hasard. Elle fut sollicitée par le grand cardinal en septembre 1633, au moment des conférences de Nancy. Charles IV était alors prisonnier de Louis XIII. Richelieu n'ignorait pas que Fourier avait été souvent appelé dans les conseils du duc et que ses avis avaient pesé d'un poids considérable sur ses déterminations. Sans que rien ait transpiré de cette entrevue, il est clair que le cardinal voulait obtenir de lui l'engagement de décider son maître à abandonner au roi de France ses droits de souveraineté sur la Lorraine. L'ascendant du cardinal échoua devant la fermeté de l'humble

Digitized by Google

curé. La scène dut être curieuse. Quelques années plus tard, et pour un autre motif, elle devait être renouvelée par un autre prêtre, le grand abbé de Saint-Cyran.

Une seconde entrevue aussi glorieuse est celle qu'eut Pierre Fourier, en 1638, avec Béatrix de Cusane, princesse de Cantecroix. On connaît l'aveugle passion de Charles IV pour cette séduisante femme, et l'union qu'il contracta avec elle à Besançon, en 1637, lorsqu'elle fut devenue veuve. Le duc était lui-même marié avec la duchesse Nicole. Le mariage, il est vrai, fut invalidé par treize théologiens de l'ordre des jésuites; mais Pierre Fourier, qui savait à quoi s'en tenir sur la conscience des bons Pères, leur déniait le droit de trancher une question ressortissant uniquement au tribunal du Saint-Père. Il ne voulut jamais consentir à reconnaître la validité de l'union avec Mme de Cantecroix. En vain son souverain en personne voulut le faire capituler, en vain lui adressa-t-il son confesseur le P. Cheminot : le vieillard fut inflexible. Au point de vue politique, ce mariage présentait des avantages que Fourier ne niait pas; au point de vue canonique, c'était un adultère, et Fourier prenait au sérieux son caractère de prêtre. Pour ma part, je le trouve bien heureux. J'envie cette fermeté de conviction qui, dans les circonstances où la ligne du devoir devient si difficile à discerner, ne bronche pas un moment, et, guidée par la simplicité du jugement, l'œil fixé sur le but, y marche imperturbablement. En désespoir de cause, la belle Béatrix voulut tenter elle-même sur le vieux prêtre l'influence de cette grâce qui lui avait soumis le cœur du duc de Lorraine. « Elle se fit conduire chez Pierre Fourier par le comte de la Tour. Jeune, pleine de vie, belle de cette beauté devant laquelle chacun s'incline, l'âme ouverte à toutes les jouissances, habituée à séduire les uns et à dominer les autres, la fière favorite parut en suppliante devant le serviteur de Dieu. Lui, vieux, infirme, portant dans sa chair amaigrie les traces de ses longues et sanglantes austérités, le visage rayonnant de l'im-

Digitized by Google

périssable beauté d'une âme dont Dieu seul était le maître, demeura impassible. Mme de Cantecroix essaya vainement de le fléchir : à tous ses discours il ne répondit pas un seul mot; et quand elle partit, il la laissa redescendre toute seule, confuse et troublée, l'étroit escalier qu'elle avait gravi s'attendant à une victoire. » Elle s'adressait à plus fort qu'elle. Le curé de Mattaincourt fut aussi inébranlable devant la séduction de la femme que devant la puissance du ministre. Cette double résistance n'a pas été mise au compte de ses miracles lors du procès de béatification en cour de Rome. C'est un tort. Je souhaite à beaucoup de saints d'avoir d'aussi beaux états de service à présenter à la vénération des âmes pieuses.

Ce fut le dernier acte et comme le couronnement de cette vie. Depuis quelques mois la guerre avait forcé Pierre Fourier à fuir son pays. Il avait trouvé un refuge à Gray. L'auteur affirme qu'un asile à la cour de France lui fut offert par Marie de Médicis. C'est un *lapsus calami*. Marie de Médicis était exilée depuis 1632, et depuis cette époque, ne remit jamais les pieds sur le sol français. C'est à Anne d'Autriche que revient le mérite de cette offre. Fourier passa ses derniers instants à libeller les grandes constitutions qui régissent encore la congrégation des sœurs de Notre-Dame, et le 9 décembre 1640, épuisé physiquement, mais conservant une vigueur morale aussi entière devant la mort que pendant la vie, doucement, sans agonie, il rendit sa grande âme à Dieu.

A peine mort, la sympathie qu'il inspirait se manifesta avec une extrême vivacité chez ces populations qu'il avait évangelisées pendant quarante-cinq ans. Sa mémoire devint un culte. Les malheureux accoururent s'agenouiller dans l'humble église où avait prié celui dont la vie ne fut qu'un long dévouement à leurs infortunes. Rome s'associa à ce mouvement et le consacra de son autorité. A la suite des interminables, des minutieuses formalités dont elle entoure la concession des bulles de béatification, le 10 janvier 1730,

Digitized by Google

quatre-vingt-dix ans après la mort de Pierre Fourier, Benoît XIII plaça le curé de Mattaincourt au nombre des élus auxquels la foi rend un culte. Le temps, les révolutions, n'ont ni affaibli la reconnaissance des hommes, ni infirmé les décisions de Benoît XIII. Pierre Fourier est devenu le grand apôtre de la Lorraine. Le concours des populations qui s'empressent autour de l'église de Mattaincourt ne peut se comparer qu'à celui qui afflue dans les sanctuaires d'Auray, de Chartres et de Saint-Martin. J'ignore ce qu'en pensent les esprits forts; mais si c'est là de la superstition, les esprits faibles trouvent qu'elle ressemble étrangement à du patriotisme. Souhaitons-en beaucoup de semblables. Une nation restée fidèle au culte des nobles actions et à la mémoire des grands dévouements n'est pas perdue. La raison peut quelquefois aider à supporter les blessures; la foi seule les cicatrise.

Quant au livre en lui-même, à sa valeur littéraire, on comprendra, après ce que je viens d'en dire, que je ne puisse le juger avec impartialité. Il m'a fait relire le beau panégyrique de Fourier prononcé par le P. Lacordaire en 1853, à Nancy : c'est quelque chose; il m'a fait aimer le personnage : c'est beaucoup; il m'a fait admirer sa vie et ses actes : c'est tout. Est-ce un livre bien fait? Je n'en sais rien; je suis sûr que c'est un bon livre.

Comte L. Clément de Ris.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Ferry Julyot. — ***Les élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue***, réimpression complète publiée, d'après l'édition originale de 1557, avec notice, éclaircissements et index. *Paris, Léon Willem*, 1873; in-8.

Le poëte franc-comtois Ferry (1) Julyot, dont la librairie Willem vient de publier les œuvres sous forme d'un élégant volume, n'en est pas à sa première confrontation avec le public moderne. En 1868, des extraits de ses poésies avaient déjà paru dans la *Bibliothèque d'un curieux* du libraire Lemerre. La faveur qui avait accueilli ce petit volume, faveur attestée par son rapide placement, était pour l'éditeur (je ne parle pas du libraire) auquel on devait cette réimpression, une sorte de mise en demeure de publier *in extenso* le texte dont il n'avait encore donné que des fragments. C'est donc, à bien prendre, une seconde édition que nous avons sous les yeux, et la valeur des notes ainsi que la sûreté des éclaircissements en font, autant que son exécution matérielle, une édition définitive.

Cette publication s'adresse à deux catégories de lecteurs : aux amateurs de la vieille poésie française et aux compatriotes de Ferry Julyot, à condition bien entendu que ceux-ci soient un peu de ceux-là. Sur la question de patriotisme local, nous nous bornerons, désintéressé que nous sommes, à applaudir à cette tendance et à exprimer le vœu que chaque groupe provincial travaille ainsi, par d'intelligentes réimpressions et de consciencieuses monographies, à reconstituer le corps de notre histoire littéraire. Dans cet ordre d'idées et de recherches, la Franche-Comté apporterait

(1) Forme locale de *Frédéric*.

Digitized by Google

un contingent des plus intéressants. Bien qu'il lui ait manqué, au moins à ces époques reculées, des qualités de coloration intellectuelle départies à d'autres zones plus favorisées (j'ai en vue les poëtes de la langue romane et les trouvères normands), il ne faut parler qu'avec respect d'une province qui, pour nous en tenir au seizième siècle, celui de Ferry Julyot, peut citer des noms comme ceux du jurisconsulte Du Moulin, du symphoniste Goudimel, du poëte Chassignet, des historiens Chifflet, Gollut et Poissenot; mais c'est surtout en hommes d'État que la Franche-Comté est, à cette époque, principalement féconde, et cela s'accorde bien avec le caractère de cette race patiente et madrée. Charles-Quint en est littéralement entouré (1), depuis les deux Granvelle jusqu'à Simon Renard, « bailli d'Amont et légat de l'Empereur, » comme il est dit dans la *Marie Tudor* d'un autre Franc-Comtois.

La question locale écartée, il convient d'examiner si Ferry Julyot méritait les honneurs d'une réimpression. A cet égard, la réponse a déjà été faite par les acheteurs qui ont épuisé la première édition, et nous pensons que ce verdict sera confirmé par l'appel qui est, en ce moment, porté devant le public. « Les poëtes, dit l'éditeur (2), ont ce privilége d'atteindre à la gloire le jour où, dans la langue à leur usage, ils ont fait entrer une pensée que l'humanité ne veut plus chercher ailleurs. Julyot donc, malgré son évidente *humilité* (j'aurais préféré un autre mot) dans l'histoire de notre poésie, n'en a pas moins sa place. Il a trouvé un jour l'expression juste d'une douleur vraie. Il a créé un personnage vivant en dépit de l'étroitesse du cadre où il se meut, semblable à ces figures étincelantes de beauté sous les mailles de plomb des verrières de nos vieilles cathédrales : c'en est assez pour que le poëte et l'artiste soient immortels. »

Malgré l'inévitable exagération de sympathie qui est le fait de tout éditeur, il y a du vrai dans cet *hosanna* que vient tempérer le passage suivant (3). Après avoir évoqué, à propos de son poëte, les noms de Bourdigné, de Martial d'Auvergne et de Melin de Saint-Gelais, l'éditeur ajoute : « L'invocation de plus grands écrivains serait ici hors de propos; aussi bien faut-il se soustraire à

(1) Voy. la *Notice* de l'édition de Ferry Julyot, de 1868.
(2) *Notice* de la nouvelle édition, p. xv.
(3) *Ibidem*, p. xix.

Digitized by Google

un souvenir trop présent de leur perfection pour apprécier convenablement un poëte comme Ferry Julyot. Ainsi conduite, la lecture et on peut dire l'étude des œuvres poétiques peu importantes offre une incontestable utilité. Elle éclaire nos recherches dans les monuments historiques de notre langue, et nous montre au milieu des ruines ce que l'attention peut seule découvrir, des formes encore pures, des beautés *saisissantes* (?); et quand on remonte à la lumière des chefs-d'œuvre de notre littérature, nous en comprenons mieux la structure simple et l'impérissable grandeur. »

Tout cela n'est-il pas bien dit et ne donne-t-il pas envie d'aborder l'œuvre du poëte? Ainsi fera-t-on sans nul doute : on voudra lire ces *Élégies* quelquefois touchantes, toujours naïves et conçues dans un sentiment assez relevé pour que Philarète Chasles ait cru y trouver une allégorie et voulu voir dans la *belle fille* la France du seizième siècle *lamentant* ses divisions. L'éditeur a (1) réduit cette hypothèse à sa juste valeur. Ferry Julyot n'a cure de politique ou de théologie. Sa *belle fille* est celle de tous les temps, « pécheresse encore plus près de la faute que du repentir (2). » Comme toutes les figures vraiment poétiques, elle symbolise une des facettes de l'humanité à toutes ses époques. De là l'attrait qu'elle peut encore inspirer, et qui s'explique par cette définition de l'éditeur (3) : « un portrait d'aïeule ressemblant à une contemporaine. »

D'autres pièces de Ferry Julyot sont jointes aux *Élégies* dans la publication que nous annonçons. Elles plairont au lecteur, à qui elles permettent de reconstruire par la pensée une époque et une société évanouies. Ces voyages dans le passé sont autant de pris sur le présent, sur ses tristesses et ses menaces.

Un mot et c'est le dernier. Les *Élégies* forment une charmante plaquette où l'on a reproduit avec une absolue fidélité les trois figures de la seule édition connue. A la fin du volume, l'éditeur a mis un *index* suffisamment détaillé des mots qui avaient besoin d'être traduits. Tout cela forme un ensemble digne des amateurs les plus difficiles, et d'autant plus digne d'être agréé par eux qu'ils doivent renoncer à l'espoir de posséder l'édition originale,

(1) Voy. la *Notice* de l'édition de 1868.
(2) *Ibidem*. — (3) *Ibidem*.

Digitized by Google

dont on ne connaît que trois exemplaires : deux, dont l'un incomplet, appartenant à la bibliothèque de Besançon, et le troisième possédé par M. Bancel et acheté par lui 635 fr. à la vente Yéméniz. W. O.

ŒUVRES DE MOLIÈRE, par M. EUGÈNE DESPOIS. *Paris, Hachette*, 1873; tome Ier, 1 vol. in-8° de 588 pages.

La collection de nos grands écrivains nationaux, dont M. Ad. Regnier dirige avec tant de science et d'expérience la publication, vient d'entamer l'œuvre du plus grand de tous, de Molière.

Cette édition était depuis longtemps annoncée; le public érudit et lettré l'attendait impatiemment. Elle fut d'abord confiée à M. Eudore Soulié, ce que beaucoup d'entre nous apprirent avec satisfaction, espérant de l'auteur des *Recherches sur Molière et sur sa famille* qu'il ajouterait aux nombreuses et considérables trouvailles qu'il a faites et dont il a si bien tiré parti, le résultat de nouvelles investigations. Son nom fut ensuite, pour des motifs qui nous échappent, remplacé, sur les prospectus, par celui de notre ami M. Eugène Despois. L'édition future, en perdant un commentateur scrupuleux et patient, un chercheur infatigable, plein du dix-septième siècle et l'aimant comme il faut aimer, gagnait un écrivain d'un savoir étendu, un des esprits les plus distingués de notre époque, philosophe, libéral, homme de cœur et de bien, des plus aptes, par conséquent, à nous entretenir du grand Poquelin dans cette encyclopédie molieresque qui sera de quelque dix mille pages.

Toutefois, nous l'avouons, toutes ces qualités ne nous tranquillisèrent pas d'abord sur la façon dont serait traitée la partie historique, la partie d'archéologie littéraire de l'œuvre. Mais nous songeâmes bientôt que M. Regnier ramène chaque éditeur spécial de la collection à l'observation d'un programme conçu préalablement et strictement exécuté jusqu'ici. L'éminent membre de l'Institut, qui a déjà présidé à l'exécution des éditions des deux tragiques, de Mme de Sévigné, de la Bruyère, et qui est fort de cette quadruple épreuve, veillera, dîmes-nous, à ce qu'on descende, pour celle de Molière, dans tous les détails, si minutieux qu'ils soient, de cette existence, détails oiseux à propos d'autres,

Digitized by Google

mais d'un haut intérêt quand il s'agit de Corneille, de Racine et surtout de Molière, chez qui l'œuvre émane directement de l'homme. Enfin nous ne tardâmes pas à sentir que nos craintes avaient été chimériques : M. Despois, à côté de qui nous avons longtemps travaillé aux Archives de la Comédie-Française, et dont nous suivions la marche, ne devait faire regretter aucun de ses prédécesseurs, tant il devenait évident qu'il joindrait, à la largeur des vues du critique, l'exactitude et la minutie qu'on avait attendues de M. Soulié. Celui-ci d'ailleurs lui a libéralement offert les notes qu'il a prises depuis la publication des *Recherches*.

Lorsque, en 1863, M. Louis Moland entreprit sa belle édition de Molière, tout le monde crut que, sauf un petit nombre de lacunes, que pourraient combler les chercheurs, c'était l'édition définitive qui apparaissait : mais à peine en eut-il publié trois volumes — dont le premier, contenant la notice biographique — que M. Soulié surgit avec ses *Recherches*. L'avalanche de documents inédits contenus dans ce livre avait une portée considérable : beaucoup de faits nouveaux y étaient donnés ou en ressortaient tant au point de vue matériel que moral, et les preuves abondaient sur beaucoup de faits restés douteux. Quelque temps après, M. Brouchoud fit à Lyon des découvertes analogues, quoique de moins de conséquence. Il fut alors évident que l'édition Garnier était à refaire — cela soit dit sans rien ôter à la valeur du remarquable travail de M. Moland, à la critique si judicieuse et savante dans laquelle il a encadré le texte de Molière.

Aujourd'hui l'on peut affirmer qu'il ne sera plus guère fait de découvertes importantes sur l'illustre comique. Quelques menues trouvailles — relativement, bien entendu — comme celles récentes de M. de la Pijardière à Montpellier, de M. Benjamin Fillon en Vendée, viendront, comme la feuille, choir sur le vase sans le remplir davantage : il est plein, toutes les sources de documents inédits ont été explorées. M. Brouchoud a fouillé les archives de Lyon. M. Soulié a écrémé les minutiers des notaires parisiens ; il a même visité plusieurs villes de province dont il n'a presque rien recueilli, sinon la certitude que rien de considérable n'y peut exister. M. Campardon a fait des perquisitions aux Archives nationales et n'y a rencontré la trace de Molière qu'en des circonstances où il s'efface. Le centenaire a remis au jour tout ce qui peut rester d'objets relatifs à Poquelin. M. Édouard

Digitized by Google

Thierry, à la vérité, examine, au microscope de son esprit d'observation fin et délicat, le Registre de la Grange, mais la préface qu'il écrit pour cette publication sera principalement — nous en avons assez devisé avec lui pour en connaître le sens — une œuvre exquise de critique littéraire, comme tout ce qu'il écrit, et en même temps une sorte d'*avatar* historique qui nous fera revivre aux côtés du grand homme; mais, en définitive, l'œuvre qu'il étudie est connue de tous ceux qui ont eu besoin de la consulter, il n'y a pas de révélations à en attendre, même par induction. En un mot, on pourra trouver, et l'on trouvera certainement, des détails sur la vie de Molière, mais il est peu probable qu'on nous la montre encore sous un aspect nouveau. Le moment est par conséquent bien choisi pour recommencer une sérieuse mise en lumière de son œuvre et de son personnage. Au surplus, la notice biographique ne paraîtra qu'après la publication de tous les volumes, afin de profiter des DERNIÈRES NOUVELLES. La présente édition sera donc, pour notre génération, définitive, et quelque appendice pourra, dans vingt ans, y être ajouté, sans qu'il soit besoin de la refondre.

Le premier volume comprend les deux farces attribuées à Molière (*la Jalousie du Barbouillé* et *le Médecin volant*), *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*. On peut y juger du système suivi pour établir le texte. On a pris celui des éditions originales, les seules dont l'auteur ait pu surveiller l'impression; les variantes sont celles des éditions de 1682 et de 1734. Ces dernières ont incontestablement beaucoup moins de valeur que les autres: à vrai dire, elles n'en ont même aucune; mais elles ne laissent pas d'être intéressantes, à titre de document historique, puisqu'elles ont longtemps servi de base à l'interprétation, et que les indications de jeux de scène, y ajoutées, ont été sans doute conseillées par des gens qui coudoyaient encore les contemporains du créateur d'*Alceste*, ou du moins inspirées par des comédiens qui avaient reçu de ses camarades la tradition orale.

La partie critique de ce tome comprend la reproduction de la préface écrite par la Grange et Vinot pour l'édition de 1682, et quelques pièces de vers qui la suivent; une notice sur les premières farces qu'on attribue au protagoniste de l'*Illustre théâtre;* une notice sur chaque pièce contenue dans le volume; la transcription intégrale de l'*Inavvertito overo Scappino disturbato e Mezzetino*

Digitized by Google

travagliato de Nicolò Barbieri, dit Beltrame (édit. 1630), dont Molière a principalement tiré son *Étourdi; le Ballet des Incompatibles*, retrouvé jadis par M. Paul Lacroix; enfin des tableaux des représentations des pièces de Molière depuis Louis XIV jusqu'en 1870 : représentations à la Comédie-Française, à la Cour et sur les divers théâtres nés du fractionnement de la Comédie, sous la Révolution. Le dernier est dû à notre ami M. Listener; quant aux autres, ils ont été laborieusement constitués d'après les Registres de la Comédie. Ces quelques colonnes de chiffres sont le fruit de plusieurs mois de dépouillement, mais de dépouillement avisé, ainsi que le prouve M. Despois.

Quant aux différents commentaires que nous venons d'indiquer et aux milliers de notes historiques, critiques et bibliographiques dont le texte est émaillé, il nous faudrait, pour en parler complétement, plus d'espace que nous n'en avons ici; nous nous réservons pour d'autres parties de la publication. Dans chacun de ces morceaux M. Despois résume ses devanciers et s'ajoute à eux. Nous le répétons, il est loin de les faire regretter.

Jules Bonnassies.

Souvenirs de la Terreur, mémoires inédits d'un curé de campagne (l'abbé Duménil, curé de Guerbaville, Seine-Inférieure), publiés d'après le manuscrit original par le baron Ernouf; deuxième édition, revue et augmentée de notices historiques et biographiques. *Paris*, 1873; in-12 de 314 pages.

M. le baron Ernouf, notre collaborateur, possède le manuscrit original des *Souvenirs de la Terreur* de l'abbé Duménil. La première édition, publiée en 1866, a été enlevée; celle-ci, la deuxième, qui vient de paraître, est augmentée de notes historiques intéressantes.

L'abbé Duménil était, à l'époque de la Révolution, curé de la Mailleraye, dans le diocèse de Rouen. Ayant refusé de prêter le serment civil et de quitter sa cure, il fut persécuté, deux fois emprisonné, et allait être envoyé à Paris, c'est-à-dire à l'écha-

Digitized by Google

faud, quand intervint le 9 thermidor Il eut encore de nouvelles vexations à subir après le coup d'État du 18 fructidor. Cette relation a un grand caractère de véracité et de candeur ; c'est un document d'une réelle importance pour l'histoire encore trop peu connue de la Révolution en province. De récents et sinistres souvenirs redonnent à ceux-là un mérite particulier d'actualité.

GUIDE DE L'AMATEUR DE LIVRES A VIGNETTES DU XVIIIe SIÈCLE, par Henry Cohen. Seconde édition. *Paris*, 1873 ; in-8°, XV et 273 pages.

Une première édition de ce livre, des plus intéressants pour les bibliophiles, avait vu le jour il y a trois ans ; celle-ci est fort augmentée, et elle comble bien des lacunes ; l'auteur, qui s'était d'abord imposé la loi d'arrêter à 1800 la liste des ouvrages qu'il décrit, a cette fois élargi son cadre ; il a jugé avec raison qu'il était opportun de signaler certaines œuvres d'artistes du siècle dernier, qui, tels que Moreau, Marillier et Lebarbier, ont prolongé leur carrière jusqu'aux premières années du siècle actuel. C'est ainsi qu'il a été amené à mentionner les *Lettres à Émilie* publiées en 1809, les *Fleurs*, par C. Dubos, 1808, etc. Il a cru convenable de parler de quelques ouvrages mis au jour pendant la période du XVIIIe siècle qui a précédé les œuvres de Boucher et de Cochin ; il a décrit quelques ouvrages illustres et chers aux amateurs : les *Cent nouvelles* retracées par le burin du fécond Romain de Hooghe, le Rabelais orné de gravures de l'infatigable Bernard Picart ; l'ouvrage de Chertablon sur la *Manière de se préparer à la mort*, 1700, in-4°, etc.

Bien des personnes penseront peut-être que M. Cohen a été trop complet ; il est entré dans des explications uniquement iconographiques d'ailleurs, à l'égard d'ouvrages qui choquent la morale, au point qu'on n'ose pas avouer qu'on les a lus ; ce n'est pas sans hésitation qu'on en confesse la possession ; laissons-les de côté, et disons que nous préférons de beaucoup les détails circonstanciés et généralement peu connus qu'il expose au sujet des éditions illustrées de Corneille, de Dorat, de la Fontaine, de Molière ; il a consacré une douzaine de pages aux bizarres produc-

Digitized by Google

tions de Rétif de la Bretonne, naguère profondément délaissées, aujourd'hui devenues l'objet de l'ardente convoitise des amateurs.

Nous constaterons le soin avec lequel nous avons lu ce très-bon *Guide de l'amateur*, en signalant quelques légères inexactitudes que l'auteur fera disparaître dans une troisième édition; il le doit au public qui accueille si bien la seconde.

Albere (Ernest) est signalé comme l'auteur de l'*Alcoran des Cordeliers* imprimé en 1734. Cette traduction reproduit librement le *Liber conformitatum*, publié à Milan en 1510, livre ridicule dont l'auteur était un franciscain, Barthélemy degli Albizzi.

Nous trouvons, p. 17 : Benard, *Éloge de l'enfer*, la Haye, 1759, 2 vol. in-12. On ignore le véritable auteur de cet ouvrage singulier; le *Manuel du libraire* indique en effet Benard, ainsi que le *Dictionnaire des Anonymes*, mais il est vraisemblable (ainsi que le fait remarquer M. Lacroix dans une note du cat. Pixerécourt, n° 1509) qu'il s'agit du savant libraire Jean-Frédéric Bernard, lequel a rédigé le texte des *Superstitions anciennes et modernes*, publiées en 1736. Il est dit, p. 200, qu'un exemplaire des *Nuits de Paris* de Rétif s'est payé 400 fr. à la vente Gustave Brunet (c'est Charles Brunet qu'il a voulu dire); il n'y a jamais eu de vente faite sous le nom de notre collaborateur bordelais; la vente de J. Ch. Brunet, le célèbre auteur du *Manuel*, celle de M. Charles Brunet, auquel on doit, entre autres travaux fort estimables, une très-intéressante étude sur le *Père Duchêne* et une édition de la *Mélusine* de Jean d'Arras, publiée en 1854 dans la *Bibliothèque elzevirienne*.

M. Cohen a joint à chaque ouvrage l'indication du prix que lui assigne le commerce de la librairie; ces prix démontrent la valeur toujours croissante que les amateurs attachent maintenant à des livres qui étaient délaissés il y a une trentaine d'années, et qu'on se dispute aujourd'hui avec un véritable acharnement. Il ne faut pas oublier toutefois que ces livres sont chers, suivant la beauté des exemplaires; ce sont les exemplaires qu'on paye et non le livre.

Afin de compléter à quelques égards ces indications, nous mentionnerons les prix d'adjudication de quelques ouvrages, prix peu

Digitized by Google

connus en général puisqu'ils ne se sont produits qu'après l'apparition de la cinquième édition du *Manuel du libraire*. Nous les avons inscrits sur notre exemplaire interfolié de cet indispensable ouvrage, mais cette peine (ou plutôt ce plaisir) ne trouve sans doute que de fort rares imitateurs.

Cent nouvelles, 1701, 235 et 189 fr., Solar; 300 fr. Van der Helle; 135 fr., Danyau.

Dorat. *Les Baisers*, 1770, 210 fr., Van der Helle; 410 fr., grand papier Potier; 398 fr. Gancia en mars 1872. (Trois exemplaires sont inscrits à 600, 400 et 300 fr., sur un catalogue de la librairie Fontaine.)

Dorat. *Fables*. 208 fr., Van der Helle; 230 et 205 fr., Potier.

M. Cohen mentionne l'exemplaire avec des figures tirées à part, qui s'est montré à la vente la Bédoyère; il n'indique pas le prix de l'adjudication, qui a été 600 fr.

La Borde (J. B. de). Chansons, 177?, 4 vol. in-8°. Le *Manuel* constate que de beaux exemplaires reliés en maroquin se donnaient pour 50 fr. il y a quelques années (à partir de 1860). La seule adjudication qu'il enregistre est 75 fr. Depuis on a payé 400 fr., exempl. aux armes de Marie-Antoinette, vente faite par M. Tross en décembre 1866 (ce prix serait bien dépassé aujourd'hui); 805 fr., Yemeniz; 580 fr., Potier; 700 fr., Grezy; 505 fr., la Villestreux.

Moyen de parvenir, 1000, 700, 507. Nous avons vu en 1866 adjuger à 70 fr. un bel exemplaire. M. Cohen met sous le nom de Beroalde de Verville cette étrange composition que le *Manuel* a également signalée au mot Beroalde, mais il est extrêmement douteux, soit dit en passant, que ce chanoine tourangeau ait écrit cet étrange « salmigondis. » Nodier a fort bien dit que le *Moyen de parvenir* est l'œuvre d'un des écrivains les plus vifs, les plus originaux, les plus spirituels, les plus piquants de la vieille littérature française, tandis que Beroalde, dans les divers ouvrages qu'il a signés, se montre le plus lourd, le plus ennuyeux, le plus

Digitized by Google

diffus, le plus languissant des prosateurs de son époque. L'opinion qui attribue à Henry Estienne la paternité du *Moyen de parvenir* a des partisans; elle a récemment été soutenue à Genève.

Nous ne doutons pas d'ailleurs que dans une édition nouvelle (et celle-ci, nous aimons à l'espérer, sera en deux volumes) M. Cohen ne signale encore bien des livres dont il n'a point parlé, et qui rentrent, nous le croyons, dans la catégorie de ceux dont il a parlé. Voici trois exemples que nous prenons au hasard :

Œuvres de Destouches, Amsterdam, 1745, 5 vol. in-12, fig. et même l'édition de 1811, 6 vol. in-8° avec fig. d'après Lafitte (Renouard en possédait les treize dessins originaux, portés à son catalogue de 1818, tome III, p. 70).

Relation de l'isle imaginaire, par Mlle de Montpensier. *Paris*, 1805, in-12, portrait gravé par Saint-Aubin. Un exempl. sur vélin, avec le dessin original et plusieurs épreuves diverses du portrait, 47 fr., vente Renouard.

Opuscules de Franklin, Paris, 1795, in-12, portrait gravé par Alexandre Tardieu, d'après le tableau de Duplessis.

M. Cohen décrit les deux recueils gravés par Basan, cabinet Poullain et cabinet Choiseul, ainsi que la *Galerie du Palais-Royal* publiée par Couché; mais les voyages pittoresques, tels que ceux de Choiseul-Gouffier et de Saint-Non n'entraient sans doute pas dans son cadre; il nous semble, sauf avis meilleur, qu'on eût été bien aise de trouver dans son livre quelques détails sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, 1791, 1804; 3 vol. in-folio ne contenant pas moins de 222 gravures. M. Silvestre, si avantageusement connu dans la librairie parisienne, avait entrepris sur les livres à figures des recherches qui s'étendaient sur un théâtre plus vaste que celui dans lequel s'est circonscrit M. Cohen; il s'occupait aussi des publications du XVIIIe siècle et de certains grands ouvrages, tels que les *Cérémonies religieuses*, la *Galerie de Florence*, et autres livres de grand prix dont M. Cohen n'a point voulu parler. Nous ignorons ce qu'est devenu le manuscrit de M. Silvestre; il eût pu rendre de vrais services à une portion fort intéressante de la bibliographie. Nous nous som-

Digitized by Google

mes, de notre côté, livré en ce genre à quelques investigations dont nous aurons peut-être l'occasion de faire connaître certains résultats.

M. DE BERNIÈRES-LOUVIGNY, par l'abbé Laurent, *Caen. Chenel*, 1872; in-8°.

La vie et les œuvres de M. de Bernières-Louvigny sont peu connues. Sa réputation n'a pas franchi la ville de Caen : c'est une réputation normande. Les curieux, les chercheurs doivent donc des remerciements à M. l'abbé Laurent pour avoir songé à étendre un peu cette réputation. Les curieux, c'est bien; mais les chrétiens modestes? j'en doute. A la place de M. de Bernières, après avoir consacré ma vie entière à la retraite, à l'effacement, au sacrifice, je n'aurais aucun goût à voir cette vie livrée à un public distrait et railleur. Le bien que l'on fait perd la moitié de sa valeur à être publié.

Né en 1602, mort en 1659, ayant succédé à son père comme trésorier de la généralité de Caen, M. de Bernières-Louvigny s'est uniquement occupé à fonder des communautés charitables et religieuses; et, grâce à ce zèle, il a exercé une action marquée sur le mouvement religieux de sa province. *Transiit benefaciendo.* Il n'était pas prêtre, mais d'un tiers-ordre bénévole et facultatif. C'était une sorte de directeur laïque des consciences; et, si ces fonctions nous étonnent aujourd'hui, il ne faut pas oublier qu'elles étaient fréquentes au dix-septième siècle. Les pauvres, les enfants, les vieillards, les malades, les infirmes furent la préoccupation de toute sa vie. Quand on songe au rôle joué par des prélats comme le cardinal de Retz par exemple, on est heureux de voir l'équilibre se rétablir par quelque côté. Frère de la fondatrice des Ursulines de Caen, il prit une grande part à l'évangélisation du Canada par ces saintes femmes. M. l'abbé Laurent a raconté le voyage de M. de Bernières et de Mme Peltrie à Tours, à la recherche des religieuses qui consentaient à s'expatrier dans le seul but de porter la foi chez les sauvages de l'Amérique. Ce rôle peut faire sourire maintenant que la besogne est faite; mais il faut souhaiter qu'il trouve beaucoup d'imitateurs de nos jours. Ces enthousiasmes de charité prouvent la vitalité et la moralité d'un

Digitized by Google

peuple. Quand on part pour christianiser le Canada, c'est que l'on ne craint pas de laisser derrière soi des enfants prêts à faire une révolution devant l'ennemi.

En 1649, M. de Bernières, suivi de quelques amis résolus à embrasser la vie contemplative, se retira auprès de sa sœur, à l'Ermitage, dans une maison qui, si je ne me trompe, existe encore à Caen. Il y passa les dix dernières années de sa vie, étendant son influence sur les consciences malades, les consolant, les relevant soit par des actes, soit par des écrits comme le *Chrétien intérieur*, augmentant ses fondations pieuses, leur donnant plus de cohésion et de force. A ce moment se rapporte la touchante anecdote de son vieux serviteur que M. de Bernières entoura des soins les plus affectueux dans sa dernière maladie et dont il reçut les derniers soupirs. « Mon pauvre serviteur est mort, écrit-il; sa mort m'a appris à bien vivre et à être fidèle à Dieu. »

M. de Bernières mourut en 1659, usé avant le temps et laissant, sinon un nom, du moins, ce qui vaut mieux, des œuvres qui lui ont survécu. Ses dernières années furent troublées par les querelles du Jansénisme naissant. C'est le revers de la médaille et l'échec de cette noble vie. M. de Bernières prit fait et cause pour les Jésuites. Il apporta dans la lutte un esprit de chicane et d'âpreté qui gâte cette douce physionomie, et fait plus d'honneur à un Normand qu'à un chrétien. Quelques années plus tard les disciples de l'Ermitage devaient pousser cette tendance chicanière jusqu'à la rebellion. L'abbé Laurent, qui n'est pas tendre aux Jansénistes, reconnaît lui-même et condamne tout ce qu'il y eut de répréhensible dans cette exagération d'un mauvais sentiment.

Afin de me rendre compte du genre d'esprit de M. de Bernières, j'ai parcouru son principal ouvrage : le *Chrétien intérieur*, qui a eu quinze ou vingt éditions au siècle dernier. L'effort a été rude et je n'ai pu le soutenir jusqu'au bout. Il fallait que nos aïeux eussent une intelligence plus robuste que la nôtre, pour digérer de pareils morceaux, ou qu'ils crussent de bonne foi lire le texte des auteurs en lisant leur propre pensée. Quant à moi, l'impression que m'a laissée ce terrible ouvrage est celle d'une tendance au mysticisme, d'un abandon tellement complet à la Providence divine, que la conscience perd toute notion du bien et du mal, que le libre arbitre disparaît et que l'âme devient ce qu'elle peut. C'est la même doctrine que Molinos a défendue dans le

Digitized by Google

Guide spirituel, et Mme Guyon dans *les Torrents*. Aussi est-il tout simple que, lors de la controverse entre Bossuet et Fénelon à propos du *Quiétisme*, le nom de M. de Bernières ait été souvent prononcé, et que son livre ait fini par être condamné par la Congrégation de l'Index. Pour nous, il n'est qu'ennuyeux; mais pour les catholiques scrupuleux de 1689, il devait être parfaitement dangereux. La Congrégation de l'Index a eu raison; cela lui arrive quelquefois.

C. R.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Nous trouvons dans le troisième volume du Cours de littérature allemande de M. Bossert, *Goethe et Schiller* (1), des détails intéressants sur l'édition originale des *Brigands*. Schiller avait commencé ce drame à l'âge de dix-huit ans, époque où il était censé étudier la médecine à « l'École de Charles », institution militaire établie par le duc Charles de Wurtemberg dans son château de *la Solitude*, près de Ludwigsburg. Schiller consacrait à son drame tous les instants qu'il pouvait dérober à la surveillance et à l'étude. Les journées étaient bien remplies à cette école, et les lumières devaient être éteintes de bonne heure. Aussi le jeune Schiller se faisait souvent recevoir dans la salle des malades, où l'on conservait plus longtemps de la lumière. Quand un surveillant, ou le duc en personne, visitaient la salle, le manuscrit disparaissait sous un livre de médecine. Aussi le drame ne fut terminé que vers la fin de 1780, à l'époque où Schiller quitta l'école. Comme les éditeurs ne

(1) Paris, Hachette.

Digitized by Google

s'empressaient pas autour du manuscrit, « Schiller se décida à le publier lui-même à ses frais, » au moyen d'un emprunt garanti par un de ses amis. Ainsi parut d'abord un mince volume, sans nom d'auteur, avec ce titre : *Les Brigands, drame; Francfort et Leipsick*, 1781. Il eût été plus exact de mettre : *Chez l'auteur, rue du Petit-Fossé, à Stuttgard*, car Schiller se chargeait provisoirement de la vente. Le frontispice était orné d'une vignette en médaillon, dessinée par un condisciple de Schiller, et représentant le vieux comte de Moor délivré de prison, évanoui dans les bras de son serviteur Hermann, et Charles Moor devant lui, tenant son épée d'une main, et de l'autre montrant le ciel. Ce fut, au dire des amis de Schiller, une grande joie dans le modeste appartement qu'il occupait, quand il reçut les premiers exemplaires; mais il fut pris d'une inquiétude croissante, quand il vit s'empiler devant lui *Brigands* sur *Brigands*, dont la destinée était fort incertaine. Aujourd'hui cette édition originale est très-rare, et les exemplaires qui passent dans les ventes atteignent toujours un prix fort élevé.

Dalberg, directeur du théâtre de Mannheim, ayant consenti à faire jouer la pièce moyennant quelques corrections, le succès qu'elle obtint fit écouler rapidement cette première édition. Une seconde parut en 1782, aux frais du théâtre. Celle-là portait le nom de l'auteur et était accompagnée d'une vignette représentant un lion furieux, avec cette inscription : *In tyrannos*. Une troisième édition devint nécessaire avant la fin de l'année; dans celle-là, la vignette n'est plus la même; le lion en terrasse un autre. Ensuite les éditions se multiplient : la pièce fut jouée sur tous les théâtres allemands; et aussitôt le rôle des imitateurs commença. Les drames et les romans inspirés par cette œuvre de la jeunesse de Schiller se comptent par centaines.

— Le Cantional (antiphonaire) hussite de Leitmeritz. — Il existe encore en Bohême quelques livres d'église ma-

Digitized by Google

nuscrits, de la première moitié du quinzième siècle, où l'on trouve, au 6 juillet, l'office propre ou « Commémoration de maître Jean Hus » (*Pamatka mistra Jana Husi*). Ce jour est, en effet, le double anniversaire de la naissance et du supplice du trop célèbre hérésiarque (Hussinetz, 6 juillet 1373; Constance, 6 juillet 1415). Ses partisans, qui condamnaient d'après lui le culte des reliques, s'en firent de nouvelles avec les cendres de son bûcher, et l'honorèrent comme l'un des principaux martyrs. Aussi, dans ces manuscrits, sauvés de la destruction par des sectaires obstinés ou par des curieux, l'office de Jean Hus est généralement écrit en plus gros caractères, avec miniatures et lettres ornées.

De ces derniers monuments d'un culte proscrit, le plus important paraît être un *Cantional* ou antiphonaire in-fol. que l'on conserve à Leitmeritz, mais sans le montrer à personne. Cependant l'auteur du *Calendrier ecclésiastique de la Bohême* a reproduit quelques détails extraits d'une longue notice manuscrite sur le *Cantional*, notice déposée aux archives de Leitmeritz et dont l'auteur est un M. Ambrosius Strahl, en son vivant curé de cette ville. Le *Cantional* est orné, dit-on, d'un grand nombre de miniatures très-finement exécutées. Les deux principales, dont chacune occupe une page entière, représentent Jean Hus devant le concile, et ensuite sur son bûcher. (V. Reinsberg-Düringfeld, *Fest-Calender aus Böhmen*, Prag, Kober, 1861, p. 346.)

Il paraît qu'on trouve encore dans quelques recoins de la Bohême certaines familles où se conservent les traditions des hussites, ou du moins de ces sectaires mixtes qu'on appela *utraquistes*, parce que, pour conserver la paix, ils faisaient des concessions aux deux partis (*utroque*). Ils disaient que Jean Hus avait eu des torts, mais qu'on l'avait réfuté trop *chaudement;* en un mot, c'étaient les *politiques* du temps. Mais aujourd'hui le danger religieux et social n'est plus de ce côté-là, et l'on pourrait sans in-

Digitized by Google

convénient exhiber ces manuscrits hussites, qui n'ont plus qu'un intérêt de pure curiosité. B. E.

— CURIOSITÉS LITURGIQUES. — *Bréviaire des chanoines réguliers de Saint-Ruf.* — Dans le *Bulletin du Bibliophile,* numéro d'avril 1866, M. Chevalier a donné une description très-précise du rare bréviaire des chanoines réguliers de Saint-Ruf dont l'impression est attribuée par lui à Jean Belon (de Valence) : hypothèse qui doit être la vérité.

Des trois exemplaires conservés à la bibliothèque de Valence, l'auteur de la notice a naturellement choisi le moins incomplet, c'est-à-dire qu'il manque au livre décrit les 66 derniers feuillets de la quatrième partie, *Communs des Saints.* M. Chevalier, après avoir mentionné cette lacune, ajoute que *peut-être cette partie n'a point été terminée.*

Cette partie a été terminée, ainsi que l'atteste un exemplaire que veut bien nous communiquer M. le comte de Villafranca, et nous prenons la liberté, au nom de la bibliographie et en faveur d'un livre fort rare, de proposer à M. Chevalier le paragraphe suivant :

La quatrième et dernière partie signée AA-HH est formée de 88 feuillets (6 pour le cahier AA, 10 pour le cahier HH et 8 pour les cahiers intermédiaires) non chiffrés, mais pourvus de titres courants en noir. Cette division du bréviaire contient le canon (feuillet FF iiij), lequel est précédé, au verso du feuillet FF iij, d'un Christ en xylographie occupant la page entière : planche unique extrêmement remarquable par l'archaïsme presque grotesque de son dessin. — Empressons-nous d'ajouter que malheureusement cette partie qui finit avec l'office de Saint-Ruf nous cèle encore le nom de l'imprimeur.

Terminons enfin avec une légère rectification : M. Chevalier désigne par *aa-ff* la signature de la troisième partie, c'est *aa-ll* qu'il faut lire. A. A.

Digitized by Google

— La Bibliothèque du British Museum. Le rapport annuel du British Museum contient des renseignements intéressants sur le département des imprimés. La salle de lecture a été fréquentée en 1872 par 105,000 lecteurs (enmoyenne 260 par jour), et chacun de ces lecteurs a consulté en moyenne 13 ouvrages par jour.

Le nombre des journaux publiés par la Grande-Bretagne est de 253 pour Londres, de 872 pour l'Angleterre et le pays de Galles, de 133 pour l'Écosse, de 126 pour l'Irlande.

Les volumes et brochures, dont s'est enrichie la bibliothèque en 1872, forment un total de 29,853. De ces 29,853 ouvrages, 1,354 proviennent de dons, 8,345 du dépôt légal, 353 du dépôt en exécution des lois internationales sur la propriété littéraire, enfin 19,801 d'acquisitions.

Les achats les plus importants ont été faits à la vente Weigel. Ils se composent notamment d'un *Ars moriendi*, première édition, exemplaire unique (26,812 fr. 50 c.); d'une *Apocalypse*, xylographie, première édition, seul exemplaire complet que l'on connaisse (12,412 fr. 50 c.); d'un *Salve Regina*, xylographie, exemplaire incomplet, mais unique (6018 fr. 75 c.); d'un *Biblia pauperum*, de 1470, avec le texte allemand (7503 fr. 75 c.). Nous citerons encore des *Heures à l'usaige de Rome*, imprimées à Paris en 1488, par Jehan du Pré, et considérées comme uniques (2050 fr.). Elles proviennent de la vente J. Ch. Brunet, et portent cette curieuse mention : « Les vignettes de ces présentes heures imprimées en cuyvre. » — Ce volume figure page 893 de l'année 1856 du *Bulletin du Bibliophile*, où il est porté à 140 fr. C'est d'après cette annonce que M. Brunet en fit l'acquisition dans notre librairie.

— La Bibliothèque Sobolewski. On vient de publier à Leipzig le *Catalogue de la collection précieuse des livres*

Digitized by Google

anciens et modernes de feu M. Serge Sobolewski, de Moscou. Cette bibliothèque, formée à grands frais par un riche amateur, est très-remarquable sous le rapport de la géographie et des voyages; il avait surtout une grande prédilection pour l'Amérique et la Palestine. Ce catalogue, rédigé après sa mort, contient 4448 articles; nous en citerons quelques-uns, qui sont aussi rares que précieux. On y distingue d'abord un exemplaire de la fameuse collection des *Voyages* publiés en latin à Francfort, de 1590 à 1620, par les frères Th. et J. de Bry; les diverses réimpressions de ces relations, leurs traductions en plusieurs langues, constituent de graves difficultés bibliographiques, et rendent presque impossible la composition d'un exemplaire complet. Celui de M. Sobolewski passe pour être unique; il comprend 85 parties reliées en 55 volumes. On y trouve deux exemplaires du *Merveilleux et estrange rapport du pays de Virginia, traduit d'anglais en français, Francfort*, 1590. C'est la seule partie de ce vaste recueil qui ait été publiée en notre langue, et on n'en connaît aujourd'hui que 5 ou 6 exemplaires dont le prix a été au delà de 1000 fr.

Nous indiquerons encore : l'*Extrait ou recueil des isles nouvellement trouvées en la gran mer océane*, par Pierre-Martyr Anglesias, *Paris*, 1532, in-4; un exemplaire a été adjugé au prix de 999 fr. en 1872, vente Soleil. — La *Cronica del Orden de San Agustin en Peru*, por el P. A. de la Calancha, 1639-1653; le second volume, imprimé à Lima en 1653, était resté inconnu aux bibliographes; M. Sobolewski en signala le premier l'existence en 1848. — *Cosmographiæ introductio, Saint-Die*, 1507, in-4 : relation très-rare des voyages d'A. Vespuce, dont un exemplaire a été payé 2000 fr. en 1867, à la vente Yemeniz. — L'*Itinerarium Portugallensium, Milan*, 1508, in-fol. : volume où se trouve la première carte de géographie où figure l'Amérique, etc., etc.

M. Sobolewski avait réuni un grand nombre d'ouvrages publiés depuis le seizième siècle au Mexique ou aux Phi-

Digitized by Google

lippines, dont bien peu d'exemplaires sont parvenus en Europe; il en possédait plusieurs qui étaient restés inconnus à tous les bibliographes.

L'ancienne littérature française est aussi représentée dans ce catalogue. Il nous suffit de citer le *Mystère de la Passion*, *Paris*, *Alain Lotrian*, *s. d.*, in-4; édition inconnue au Manuel du libraire; le *Mystère des Actes des Apôtres*, *Paris*, 1537; une édition restée inconnue de la *Devise des armes des chevaliers de la Table ronde*, *Paris*, 1539, in-16, etc. etc.

—Vente de livres a Chartres. « Bibliothèque de M. Sarrut, principal du collége de Chartres, qui sera vendue par le ministère de l'un de MM. les commissaires-priseurs de Chartres, le 18 septembre prochain et jours suivants, à midi précis, dans le réfectoire du collége de Chartres. » Tel est le titre, et sur le verso est imprimé un *Avis* signé par le libraire J. Noury. Cette pièce nous a paru trop curieuse pour en priver nos lecteurs.

« Aux élèves du collége de Chartres.

« Messieurs, voici des livres, 3 à 4000 volumes à vendre.

« Un de vos aînés dans la lice s'exprimait ainsi il y a quelque vingt ans, à l'occasion de son Horace qu'il relisait :

« A quinze ans, je cueillis une fraîche églantine,
« Et ma main l'enferma sous la page latine.
« Plus tard, en feuilletant mes livres d'écolier,
« *Blonds amis* que jamais on ne peut oublier,
« J'y trouvai l'églantine, et fleur et poésie
« Ravivèrent mon cœur *à leur douce ambroisie.* »

« Ces vers, que je fais imprimer ici pour servir à mon œuvre, les lirez-vous? Auront-ils assez de crédit pour raviver vos souvenirs de collége? Votre *Appendix de diis*, votre *Epitome*, votre *De viris illustribus Romæ*, votre *Phè-*

Digitized by Google

dre, votre *César*, votre *Justin*, votre *Horace*, votre *Virgile*, reviendront-ils à votre souvenir assez puissamment pour vous exciter à faire un pèlerinage de quelques heures dans le réfectoire du vieux couvent où vous avez passé heureusement vos premières années ?

« Espérons-le; l'honneur que vous avez pour les lettres et le témoignage respectueux qui est dans votre cœur me sont une caution suffisante.

« Je ferai également appel aux personnes qui n'ont pas étudié au collége. »

Un économiste éminent disait naguère :

« Il n'y a pas inégalité sociale parce que l'un de nous est riche et que l'autre est pauvre; il y a inégalité sociale quand l'un est ignorant et que l'autre est instruit. Malgré toutes les révolutions, jamais celui qui ne sait rien ne sera l'égal de celui qui sait quelque chose. »

Magnifique enseignement dont je veux faire profit pour engager les bons ouvriers à faire provision des meilleurs livres qui aient été réunis pour le bien de ceux qui désirent apprendre. Honneur à la mémoire de M. Sarrut! honneur à celui qui avait si bien compris notre mission ici-bas!

Messieurs, venez vous instruire aux enchères de sa bibliothèque!

J. Noury, libraire.

5 pages et demie et 105 articles ont suffi pour rédiger le catalogue de ces 3 ou 4000 volumes. Il ne faut point y chercher un classement alphabétique ou méthodique, ni même les renseignements indispensables à tout acheteur sérieux. Sauf une cinquantaine de livres catalogués séparément, on ne trouve plus que des noms d'auteurs, sans aucune indication de leurs ouvrages.

Il y a cependant quelques notes, et elles ne déparent pas ce singulier catalogue :

Art. 5. L'État sans Dieu. — Protestantisme et socialisme. — Divinité de J. C. — La Vierge Marie et le plan

Digitized by Google

divin. — L'art de croire. *Tous ouvrages dus à la plume et au bon cœur de M. Nicolas, juge à Bordeaux.*

Art. 42. Grande collection des classiques latins publiée par Panckoucke, 211 vol. in-8, partie cartonnés, partie brochés, *mais bien propres.*

Sur la page cotée 6, au-dessus du mot *Mathématiques*, imprimé en gros caractères, on lit : « Au sujet de ces livres nous nous permettrons une petite digression dont personne n'aura à se plaindre, nous l'espérons. M. Sarrut avait d'abord été professeur de mathématiques. L'amour de ses premières études l'a suivi jusqu'à Chartres. Sa bibliothèque confirme le proverbe des vieux âges : *Qui se ressemble s'assemble.* Il y a ici une collection de livres propres aux études qui ont les mathématiques pour objet. Nous citerons : en arithmétique.... » Suivent 38 noms d'auteurs et 2 etc. — Il en est ainsi pour l'algèbre et les autres parties de mathématiques.

Art. 100. Plus de 100 ouvrages d'applications à la géométrie, à l'algèbre, à l'astronomie, etc., ayant pour *auteurs* les *noms* précités.

Enfin, le 105e et dernier article se compose d' « une grande quantité de brochures et de livres classiques que nous ne pouvons décrire, faute de temps. » On comprend difficilement comment le temps a pu manquer au libraire de Chartres pour décrire des livres et des brochures, avec la méthode expéditive qu'il avait adoptée pour cataloguer quelques milliers de volumes, en 5 pages. Mais les dernières lignes expliquent ce fait.

« Les appartements devant être vidés aussitôt que possible, tous les livres, mis en masse, seront scindés par lots *raisonnables.* » — « Le commerce du libraire y peut trouver profit, tout comme les amateurs. »

Ce catalogue d'un nouveau genre, publié en 1873, méritait bien une petite place dans le *Bulletin du Bibliophile.*

— Un typographe japonais. A l'imprimerie de l'État, à

Digitized by Google

la Haye, se trouve actuellement un typographe comme on en voit rarement : c'est un Japonais, le prince Maçao, daïmio de première classe. Il est envoyé par son souverain pour étudier l'imprimerie, et, afin de remplir exactement son mandat, il se tient devant la casse pendant plusieurs heures par jour.

— Bibliothèque Perkins. Le *Bulletin du Bibliophile* (mai 1873) contient une notice de M. G. Brunet sur cette précieuse bibliothèque, qui a été livrée aux enchères au mois de juin. Nous compléterons cette notice en indiquant le prix d'adjudication de quelques articles du catalogue.

Biblia sacra, Moguntiæ, per Fust et Schoiffer, 1462 ; première édition datée, exemplaire sur vélin : 19,500 fr. — *Biblia sacra latina*, exemplaire provenant de la bibliothèque de Diane de Poitiers : 2000 fr. — *Biblia latina, Venetiis, Jenson*, 1476; 2 vol. imprimés sur vélin : 7500 fr. — La *Bible* (1537), traduite par Thomas Matthieu; extrêmement rare (2 feuilles manquent à cet exemplaire) : 4750 fr. — *Biblia latina*, manuscrit du treizième siècle, sur vélin, avec 146 miniatures exécutées en Italie : 5750 fr. — *Bible historiée*, superbe manuscrit du quatorzième siècle, sur vélin, avec 130 miniatures, 2 vol. in-fol. : 12,250 fr. — Les *Auteurs classiques, ad usum Delphini*, 60 vol. Magnifique exemplaire, en reliure ancienne, mar. rouge, 5000 fr. — *OEuvres d'Alain Chartier*, manuscrit du quinzième siècle, sur vélin, avec bordures coloriées et initiales peintes : 1700 fr. — L'*Histoire du roi Arthur* (en anglais), imprimée par Coplande en 1557 ; seul exemplaire connu : 3000 fr. — *Biblia germanica*, 1re édition : 2000 fr. — *Les Folies de Brant*, traduites par Barclay, imprimées par Pynson, 1509; d'une extrême rareté : 3250 fr. — *Biblia sacra latina*, 2 vol. in-fol., imprimés à Mayence, vers 1450-1455; exemplaire sur peau de vélin : 85,000 fr. — Un autre exemplaire, imprimé sur papier : 67,000 fr. — Un *Évangéliaire*, du neuvième siècle, manuscrit sur peau

Digitized by Google

de vélin, avec miniatures : 14,125 fr. — *Gratiani collectio decretorum*, manuscrit en 2 vol. gr. in-fol., orné de 700 miniatures : 6500 fr. — *The siege of Troy, a poem by John Lygdate*, manuscrit du quinzième siècle, in-fol. avec miniatures : 33,000 fr. — *Jean de Meun*, manuscrit du quinzième siècle, sur peau de vélin, 74 miniatures : 17,250 fr. — *Les cent histoires de Troyes, par Christine de Pisan*, manuscrit du quatorzième siècle, gr. in-fol., 150 miniatures : 16,250 fr.

— Nous trouvons dans le *Bibliomane*, charmante fantaisie de Nodier qui fait partie du *Livre des Cent et un*, quelques lignes curieuses sur deux libraires jeunes, à cette époque (1832), et qui ont laissé un souvenir ineffaçable dans le monde délicat des bibliophiles, Crozet et J. Techener.

« Le bibliomane Théodore est atteint d'une maladie incurable, sur laquelle son médecin a fait un beau rapport dans le *Journal des sciences médicales*, où elle est désignée sous le nom de *monomanie du maroquin*, ou de *typhus des bibliomanes*. On lui a conseillé l'exercice, et il se promène avec un ami, « trop peu rassuré pour le quitter d'un pas. » Ils se dirigent vers les quais, mais naturellement les boutiques des libraires sont l'unique objet qui fixe l'attention du malade.

« Voilà, dit-il, en passant sur le quai Malaquais, le ma-
« gasin aux vertes parois du digne Crozet, le plus aimable
« de nos jeunes libraires, l'homme de Paris qui distingue
« le mieux une reliure de Derome l'aîné d'une reliure de
« Derome le jeune, et la dernière espérance d'une dernière
« génération d'amateurs, si elle s'élève encore au milieu
« de notre barbarie. Mais je ne jouirai pas aujourd'hui de
« son entretien, dans lequel j'apprends toujours quelque
« chose! Il est en Angleterre, où il dispute, par juste droit
« de représailles, à nos avides envahisseurs de Soho-
« Squarre et de Fleet-Street les précieux débris des mo-

Digitized by Google

« numents de notre belle langue, oubliés depuis deux « siècles sur la terre ingrate qui les a produits. »

« En franchissant le pont des Arts, passage emblématique, conduisant du château (il y avait alors un château « à fronder!) à l'Institut par un chemin qui n'est pas « celui de la science, » Théodore jette un regard dédaigneux sur ce garde-fou ridicule de quelques centimètres de largeur, qui ne pourrait pas seulement donner l'hospitalité aux volumes microscopiques de Pickering.....

« Voilà, dit-il ensuite en passant sur la place du Louvre, « la blanche enseigne d'un autre libraire, actif et ingénieux! Elle a longtemps fait palpiter mon cœur, mais je ne « l'aperçois plus sans une émotion pénible, depuis que « Techener s'est avisé de faire réimprimer avec les caractères de Tastu, sur un papier éblouissant, et sous un cartonnage coquet, les gothiques merveilles de Jehan Bonfons « de Paris, de Jehan Mareschal de Lyon, de Jehan de « Chancy d'Avignon, bagatelles introuvables qu'il a multipliées en délicieuses contrefaçons. Le papier d'un blanc « neigeux me fait horreur, mon ami, et il n'est rien que « je ne lui préfère, si ce n'est ce qu'il devient quand il a « reçu, sous le coup de barre d'un bourreau de pressier, « l'empreinte déplorable des rêveries et des sottises de ce « siècle de fer. »

Dans cet âge d'or du romantisme, toute fantaisie devait tragiquement finir; Nodier se garde bien de soustraire son Théodore à cette commune loi. Il reçoit le coup de grâce à la salle Silvestre, vers laquelle il s'est dirigé automatiquement. On venait d'y faire une vente mémorable que sa maladie l'a empêché de suivre; il n'y trouve que les livres de la dernière, de la plus brillante vacation. Ces livres, vendus, attendent les porteurs, ils vont enrichir les rayons des bibliophiles d'élite de ce temps-là, Richard, Heber, Soleinne, Aimé Martin, Pixérécourt! L'infortuné bibliomane avise là un exemplaire grand papier du Virgile de 1676, dont il croyait posséder l'exemplaire géant; véri-

Digitized by Google

fication faite à l'elzéviriomètre, il reconnaît que l'exemplaire de la vente est plus grand que le sien d'*un tiers de ligne*. Un tiers de ligne! On n'a que juste le temps de le rapporter chez lui, de le mettre au lit, où il désespère, délire et meurt.

Cette fantaisie, l'une des plus heureuses inspirations de l'auteur de la *Fée aux Miettes*, se trouve dans le *Livre des Cent et un*, t. I, 87 et suiv.

— La Bibliothèque du Musée de South Kensington. La bibliothèque de ce Musée ne peut point rivaliser avec les immenses et magnifiques collections que renferme le *British Museum*, mais elle contient cependant de belles et précieuses éditions des écrivains remarquables, tant anciens que modernes.

Divisée en trois séries distinctes, elle comprend, dans la première, tous les livres qui, soit en Angleterre, soit à l'étranger, concernent, à un degré quelconque, l'instruction publique: pédagogie, systèmes, méthodes, traités élémentaires, procédés divers, tout a été soigneusement recueilli.

La seconde est exclusivement consacrée aux sciences, et la troisième aux arts.

La bibliothèque des Arts, composée de 25,000 volumes ou brochures, renferme en outre plus de 8000 dessins ou plans, 20,000 gravures ou environ, et 35,000 photographies, qui reproduisent les dessins des maîtres, les objets d'art, les monuments célèbres, etc. On y trouve enfin tout ce qui a rapport à l'enseignement des arts et métiers.

Grâce à ces trois divisions, les différentes catégories de lecteurs savent d'avance où ils trouveront l'ouvrage ou le renseignement dont ils ont besoin, sans qu'il soit nécessaire de se livrer à de longues recherches, qui n'aboutissent pas toujours. Nous ajouterons que la bibliothèque de South Kensington est ouverte le soir à tous les travailleurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

— M. Arcisse de Caumont, né à Bayeux le 28 août 1802, est mort le 16 avril dernier.

M. de Caumont ne fut pas seulement un archéologue célèbre, mais encore le promoteur de sociétés et de réunions qui, depuis un demi-siècle, ont eu pour but la vulgarisation des études jusqu'alors réservées à un petit nombre de savants. Dès l'année 1823, il fondait à Caen, presque simultanément, la *Société linnéenne* et la *Société des Antiquaires de Normandie*. Dix ans plus tard, il jetait les bases de la *Société française d'archéologie*, son œuvre principale, et il terminait cette suite de créations importantes par la fondation de l'*Institut des provinces*, qui devait avoir pour résultat de servir de lien entre tous les hommes de lettres et tous les savants éloignés de la capitale. Non content d'avoir trouvé de nombreux adhérents à ces diverses associations, il crut devoir mettre en relations directes les membres qui les composaient, et donner à chacun l'occasion d'exprimer ses opinions et de développer ses idées. M. de Caumont essaya de réunir des *congrès archéologiques*, puis des *congrès scientifiques*, qui réussirent complétement. Ces nouvelles créations répondaient tellement aux aspirations de l'époque, qu'elles furent accueillies avec le plus grand empressement et qu'elles se perpétuent, après plus de quarante années, avec un incontestable succès.

C'est ainsi que M. de Caumont a donné l'essor à un mouvement intellectuel qui s'est promptement propagé dans la France entière, et qui s'est traduit par la fondation d'une foule de sociétés savantes ou littéraires; et chacune de ces sociétés possède aujourd'hui une bibliothèque, des archives, et quelques-unes même un musée.

M. de Caumont a composé plus de trente volumes sur l'archéologie, et il a concouru de la manière la plus active à la publication de 200 volumes environ de comptes ren-

Digitized by Google

dus et de mémoires des congrès et des sociétés dont il était le fondateur.

— M. Bernard-Jacques-Joseph-Maximilien de Ring, un des principaux archéologues d'Alsace, est mort récemment. Il était né le 27 mai 1799. Nommé en 1843 membre correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, il dirigea la plupart des fouilles qui ont eu lieu en Alsace, et qui ont amené la découverte d'un grand nombre de monuments préhistoriques et gallo-romains. On lui doit, entre autres ouvrages, les *Établissements romains du Rhin et du Danube*, 2 vol. in-8, couronnés par l'Académie des inscriptions; des notices et des mémoires sur les *Tombes celtiques de l'Alsace;* et une *Relation du siége de Strasbourg*, où il a retracé la conduite barbare des assiégeants.

— Sir Frederick Madden, bibliothécaire des manuscrits anciens au British Museum, vient de mourir à Londres. Il est auteur de travaux fort estimés sur l'archéologie, ainsi que d'études littéraires.

— M. Henri Labitte, l'un des plus anciens libraires de Paris, est mort pendant son sommeil, le 11 juillet 1873, à l'âge de 74 ans. Né le 15 juillet 1799, entré en 1815 dans la maison de son père, il en devint le chef en 1829, et se retira en 1863. Il a rédigé de nombreux catalogues de bibliothèques, parmi lesquels nous citerons seulement ceux de MM. Bosquillon, de Jussieu, Eyriès et Parison. Sa longue carrière a été honorablement remplie; son savoir et son caractère ont fait unanimement regretter sa perte.

Sa maison de librairie avait été fondée au milieu de circonstances qui méritent d'être rappelées. M. Gervais-Michel-Jérôme Labitte, père de M. Henri Labitte, naquit en 1762, à Bresles, près de Clermont (Oise). Venu à Paris pour y compléter ses études, il obtint des succès, et devint précepteur des enfants de M. Watrin; puis, à la suite d'un brillant concours, il fut reçu, en 1787, agrégé de l'Uni-

Digitized by Google

versité pour la philosophie. Suppléant de l'abbé Royou en 1789, il fut nommé professeur titulaire de la chaire de philosophie au collége Louis-le-Grand, lorsque l'abbé Royou, effrayé des doctrines nouvelles, abandonna l'enseignement.

Mais en 1792, on ferma le collége Louis-le-Grand, et M. Labitte perdit sa position. C'est alors qu'à l'aide de sa bibliothèque de professeur, devenue sa principale ressource, il se fit libraire. Il sut conserver la bienveillance et l'appui de ses anciens collègues et de ses anciens élèves. Aussi, sa maison prospéra, et elle compte aujourd'hui 100 ans d'existence. M. G. M. J. Labitte a succombé à une attaque de paralysie, le 28 octobre 1844, à l'âge de 82 ans.

— M. Victor-Euphémion-Philarète Chasles, né le 8 octobre 1797, à Mainvilliers, près de Chartres, est mort à Venise le 18 juillet 1873. Après avoir dirigé pendant 7 ans, en Angleterre, dans l'imprimerie de Valpy, la réimpression des classiques grecs et latins, il rentra en France, devint secrétaire de M. de Jouy, et obtint, en 1827, *ex æquo* avec M. Saint-Marc-Girardin, le prix d'éloquence à l'Académie française; il fut bientôt attaché au *Journal des Débats*. En 1837, il fut nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine. En 1841, la chaire de langues et littératures étrangères au Collége de France lui fut confiée, et il l'a occupée jusqu'à sa mort. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 30 août 1838. M. Philarète Chasles a publié un assez grand nombre de volumes, qui, presque tous, sont des recueils d'articles et de dissertations auxquels il a donné le nom d'*Études de littérature comparée*.

— M. Auguste Vigna est mort le 24 septembre 1873, à l'âge de 50 ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. C'est une triste nouvelle à enregistrer, et une perte pour les bibliophiles.

M. A. Vigna, que nous connaissions depuis 25 ans,

Digitized by Google

avait rallié autour de lui, après la mort de Mme Simonin, toutes les personnes qui désiraient faire restaurer des livres. Il était parvenu à exécuter des chefs-d'œuvre de patience, d'art et de goût. Artiste dans toute l'acception du mot, il ne travaillait pas mécaniquement, en suivant la méthode connue et, pour ainsi dire, réglementaire. Il s'était occupé, dans sa jeunesse, de dessin et de miniature; il possédait une connaissance parfaite de la fabrication du papier, et de l'emploi des divers procédés chimiques pour le blanchir ou le teinter. Les déchirures ou les lacunes de tout genre disparaissaient sous sa main habile; il savait imiter ou replacer les filigranes; et ces restaurations défiaient l'œil le plus exercé. Quel nombre incroyable de livres il a ainsi sauvés d'une perte certaine! Que de livres mis au rebut sont devenus, par les soins de M. Vigna, de précieux volumes recherchés par les amateurs!

Les relations qu'on pouvait avoir avec M. Vigna étaient toujours fort agréables. Honnête homme, père de famille honorable, ardemment attaché à la cause royaliste, ce qui n'est pas un mal, il joignait à ces qualités de la vie privée une discrétion et une conscience remarquables dans ses travaux, et une rare ponctualité dans l'exécution de ses promesses.

Lorsque nous nous rappelons les soins intelligents qu'il donnait aux livres qu'on lui confiait, recommençant quelquefois ce qui ne lui paraissait pas être parfaitement réussi, les collationnant, les revisant et les soumettant enfin à un scrupuleux examen avant de les laisser sortir de son atelier, transformant ainsi un bouquin taché, piqué, déchiré et avarié, en un volume frais et sans défauts, nous n'avons plus le courage de parler de la hausse, de l'exagération même que M. Vigna attribuait à ses travaux. Nous ne pouvons que répéter: Les bibliophiles viennent de faire une grande perte.... L. T.

Digitized by Google

LE PRIX GOBERT

ET LE

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN 1873.

L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, dans sa séance du 7 novembre dernier, vient de décerner le premier prix de la fondation du baron Gobert à l'auteur du livre intitulé : *Abraham Duquesne et la marine de son temps*.

Elle a récompensé ainsi non-seulement l'érudit qui a commencé dès 1832, par ses recherches sur les transformations successives du vaisseau et le langage des gens de mer, à poser les fondements de notre histoire maritime, mais encore elle a voulu signaler le courage du vieillard qui dans l'espace de dix années, lorsque la fin de ses fonctions administratives lui eut rendu la liberté, a mis au jour, de soixante-huit à soixante-dix-huit ans, d'abord son *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*, puis ce dernier ouvrage sur le grand marin Dieppois, ouvrage si riche en documents recueillis de toutes parts.

Si M. Jal eût senti en lui les forces suffisantes pour une plus longue carrière, peut-être eût-il fait de cette étude nne histoire définitive des origines de la marine Royale au XVIIe siècle. Il fallait pour cela seulement quelques efforts de plus; mais s'il les eût tentés, très-vraisemblablement il n'eût pas mené son livre à terme. L'ancien archiviste de la marine mourait en effet à Vernon le 1er avril 1873, quatre mois après cette publication.

Le prix de l'Académie a donc été, comme M. Hauréau ne l'a que trop bien dit, un laurier déposé sur une tombe; mais quelques regrets que puisse inspirer la perte d'un

Digitized by Google

homme distingué, d'un ami, ces suffrages posthumes ont un caractère qui en tempère le chagrin, c'est que, venant d'hommes de cœur et d'intelligence, ils sont comme la consécration d'une vie qui se continue dans ses œuvres et aussi dans les exemples qu'elle laisse. J'irai plus loin, puisque assurément le mot de tombeau n'a pas été employé par M. Hauréau pour une vaine image, la parole de l'honorable académicien a également consacré celui de l'écrivain comme une de ces pierres devant lesquelles les souvenirs qu'elles évoquent portent l'esprit à la réflexion, espèce d'entretien intime avec le monde où planent les idées et les sentiments épurés.

A ce point de vue, il est vrai, tant qu'elle subsistera, tombe de M. Jal est destinée à rappeler la constance dans le travail, la modération dans les désirs, la poursuite jusqu'à la mort d'un dessein utile à la science et glorieux au pays. Elle rappellera un homme qui, dans un temps où l'amour des jouissances, l'ambition et la cupidité remuent la société jusque dans ses bas-fonds, n'a jamais profité des occasions pour sortir de sa sphère. Mais elle rappellera aussi que, satisfait au milieu d'hommes d'étude, s'il n'a pas même su briguer une place plus élevée parmi les heureux d'entre eux, l'estime de ceux-ci, soutenue par la fondation du prix Gobert, a du moins porté bonheur après lui à la femme intelligente qui pendant cinquante ans a partagé sa vie modeste et laborieuse.

De tels souvenirs certainement font désirer de ne pas voir trop tôt le laurier, suivant l'expression de M. Hauréau, déposé sur cette tombe, se sécher et devenir une poussière qu'emportera le vent. Mais comment l'espérer, si sans quitter le seuil de l'Académie, la pensée même des hommes à qui l'on doit cette cérémonie, dans laquelle M. Jal a reçu son dernier honneur, nous montre le peu de durée des souvenirs et des tombeaux ?

Ainsi, en 1859, un voyageur qui pénétrait dans le cimetière du couvent de Saint-Georges, au vieux Caire, remar-

Digitized by Google

quait au pied d'un tamarisque un tombeau isolé sur lequel se lisaient ces vers :

En expirant si jeune aux brûlantes contrées
Dont j'allais visiter les célèbres tombeaux,
Je ne pleurerai point des femmes adorées,
Ma table délicate et mes brillants chevaux,
Tout le bonheur enfin que donne la richesse.
Aux amis, aux parents je veux bien renoncer,
Mais pourtant un regret m'accable de tristesse
A ma patrie encor je n'ai rien à laisser.
Travaux, rêves de gloire, ici pour moi tout cesse.
Je sais que la nature avait mis en dépôt
Des vertus dans mon cœur, des forces dans ma tête,
Mais l'arbre par la foudre, hélas! brûlé trop tôt,
Laisse ignorer jusqu'où pouvait monter son faîte.

Le tombeau d'où sortait pour ainsi dire cette plainte généreuse était évidemment oublié. « Le temps, écrivait le voyageur, en avait disjoint les pierres, et la main de l'homme avait brisé la dalle de marbre blanc sur laquelle était gravée l'épitaphe. Ce tombeau cependant était celui du baron Gobert, mort à l'âge de vingt-six ans, le 22 décembre 1833. »

Le baron, par ses legs magnifiques, semble avoir eu surtout à cœur deux objets : le premier, d'honorer la mémoire de son père; le second, de glorifier sa patrie en l'instruisant. Il n'avait pas eu le temps de faire ce qu'il aurait voulu, et il en avait donné les moyens aux plus capables. Sur ce dernier point on sait ce qu'ont déjà produit sept cent mille francs distribués depuis 1838 par l'Académie Française et par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Mais par une étrange singularité, cet homme qui a encouragé les historiens à répandre la lumière sur nos annales, n'a pu l'amener sur la mémoire de son père ni l'arrêter sur lui-même, et pendant que sa tombe est négligée de ceux qui distribuent ou reçoivent ses dons, l'erreur s'est glissée dans une des inscriptions placées au-dessus des bas-reliefs qui accompagnent la statue du général Gobert.

Digitized by Google

Je voyais encore il y a quelques jours, au cimetière du Père-Lachaise, ce que j'y ai remarqué chaque année depuis plus de vingt ans. L'acte de la vie du général que représente le bas-relief auquel je fais allusion, s'est accompli en 1802, dans l'expédition dirigée par Richepanse contre la Guadeloupe pour y comprimer la révolte des noirs. C'est là qu'après avoir enlevé le poste de Dolé, situé entre la Basse-Terre et les Trois-Rivières, le général Gobert tuait le nègre qui s'approchait une torche à la main pour faire sauter le fort. Pourquoi donc l'inscription placée au-dessus de ce bas-relief substitue-t-elle le nom de la Martinique à celui de la Guadeloupe, qui ne fut pas seulement le théâtre des succès du général, mais encore l'île dans laquelle il naquit à la Basse-Terre, le 1er juin 1760?

On voit par ces deux exemples, pris entre une multitude d'autres, ce que durent les souvenirs et comment ils s'altèrent. Il semble, en effet, que l'oubli et l'erreur soient le plus souvent le partage de notre faiblesse. Quand nous aurons chargé les monuments d'inscriptions, quand nous aurons frappé bien des médailles, élevé bien des statues, ce ne sera pas encore assez, l'oubli et l'erreur auront encore leur large part.

Mais c'est là aussi une raison pour ne rien négliger des moyens de conserver ce qui mérite l'attention. C'est dans cette pensée sans doute qu'un ami de M. Jal, chez lequel il passait ses vacances, au château de Vauban, l'avait engagé en 1859, à écrire ses souvenirs et à les insérer dans son *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*. M. Jal, cédant à ce désir, avait écrit la note qu'on lui demandait, mais le bon goût l'a empêché d'aller plus loin et de se poser lui-même devant le public.

La réserve qu'a montrée M. Jal dans cette occasion ayant enlevé à cette note le caractère qu'elle eût pris autrement, elle est devenue pour ainsi dire une confidence à un ami. Sous cet aspect, nous avons été heureux de la retrouver et nous pensons qu'on nous saura gré de la pu-

Digitized by Google

blier pour faire connaître l'homme distingué qui vient de mourir.

Il est toujours intéressant, selon nous, d'entendre un vieillard faire des retours sur lui-même et sur la société de son temps. Ici les aperçus de bon sens, les saillies d'un esprit vif et droit, les anecdotes curieuses, ne permettaient pas de laisser perdre des pages dans lesquelles on reconnaît souvent un causeur du salon de Charles Nodier, où l'on savait causer.

Ces pages seront d'ailleurs le commentaire de la parole de M. Hauréau; mais nous croirions honorer plus complétement la mémoire de M. Jal, si, à son occasion, le rapprochement que cette parole nous a induit à faire entre la tombe du lauréat et celle du donateur était écouté.

Il nous semble qu'un bien léger prélèvement sur les vingt mille francs donnés annuellement par la fondation Gobert, permettrait au consul français établi au Caire d'y faire surveiller l'entretien de la tombe du couvent de Saint-Georges.

Pourquoi également, soit l'Académie Française, soit celle des Belles-lettres ne mettrait-elle pas au concours l'éloge du baron Gobert, qui comprendrait aussi des détails sur la vie de son père, et l'examen des résultats obtenus déjà par la fondation?

L'intérêt de ceux-ci n'est-il déjà pas assez grand pour justifier un pareil concours, en l'honneur de ce bienfaiteur des lettres?

Pierre MARGRY.

14 novembre 1873.

JAL (Augustin). 1795-1873.

Depuis plus de vingt ans, tous les entrepreneurs de Dictionnaires biographiques m'ont fait l'honneur de me demander quelques renseignements sur moi-même, « désireux, disaient-ils avec une bonne grâce parfaite, de posséder des éléments sérieux, des notions précises, des dates certaines pour la composition d'articles

Digitized by Google

qu'ils se proposaient de faire, sur un homme si, etc. » Autant que je l'ai pu, je me suis refusé à contenter ce désir obligeant, me connaissant trop bien pour me croire un personnage important, digne de figurer au catalogue des contemporains célèbres. Il est arrivé de là qu'on a publié sur mon compte des choses fort inexactes, et que, récemment encore dans son *Dictionnaire universel des contemporains* (1858) M. Vapereau a dit, entre autres choses que je naquis en 1791, que je fus lieutenant de vaisseau avant de devenir critique, que je fis plusieurs campagnes sous l'Empire, qu'au retour de la paix, je donnai ma démission. » Que sais-je encore! M. Vapereau a été trop généreux; il m'a donné un grade que je serais fier d'avoir obtenu, mais que M. le vicomte Du Bouchage, ministre passionné de la Restauration, ne me laissa pas le temps de mériter. Il m'a prêté un âge que je suis fort heureux de n'avoir point encore, parce que j'ai l'espoir de vivre un peu plus longtemps que si je l'avais déjà, et que, pour un esprit curieux, vivre est une chose assez intéressante, dans ce temps où tant de grandes choses s'accomplissent par la France et par l'Empereur. Que faire donc? Laisser ces erreurs se propager sans s'en inquiéter? Ce serait peut-être le plus sage, car enfin qu'importe au monde que j'aie été ceci ou cela, que je sois né avant ou après 1791? Et puis, relever ces erreurs qui n'intéressent que moi ne serait-ce pas laisser supposer que je me crois de ceux dont les gestes, les œuvres, les sentiments, l'enfance, l'âge mûr et la vieillesse appartiennent à l'histoire de leur pays? D'un autre côté, quand je m'applique, en ce qui touche les autres à rectifier les travaux des biographes, quand je cherche avec passion la vérité pour la substituer aux traditions mensongères, pourquoi, parce qu'il s'agit de moi, laisserais-je subsister des inexactitudes qui iront se reproduisant de biographie en biographie, jusqu'à un historien plus avisé qui, supprimant tous les détails, imprimera cette simple phrase, au-dessous de mon nom : « Écrivain qui produisit beaucoup, vécut sans célébrité et mourut « tout entier, le.... »

Tout bien considéré, parlons de moi. On a dit que parler de soi est chose difficile; cela n'est vrai que lorsqu'on a du bien à en dire : ce n'est pas ici le cas. Donc parlons de moi. D'ailleurs mon excuse est écrite à la première page du présent livre. « *De minimis curo* », ai-je dit en commençant; je resterai fidèle

Digitized by Google

à ce programme, en écrivant ces quelques pages de Mémoires. Je ne dis point cela dans un accès hypocrite de fausse modestie ; je sais au juste ce que je vaux, et ne me suis jamais surfait. J'ai traversé la foule des grandes vanités, des hautes ambitions et je suis resté étranger à l'ambition (1) et aux folles vanités qui ont égaré quelques beaux génies. J'ai été quelquefois assez content de moi — je dirai à propos de quels de mes travaux j'ai éprouvé ces petites satisfactions — mais jamais je n'ai cru que je m'étais élevé au-dessus du niveau d'une honnête médiocrité. Si je m'étais affilié à quelques-unes de ces coteries qui ont, de notre temps, disposé de la gloire avec une tyrannie si plaisante, je serais devenu certainement, de par les dispensateurs de la renommée « un critique habile, un érudit éminent » ; on aurait inventé pour moi, comme pour tant d'autres, déjà oubliés et morts de leur vivant, de ces superlatifs dont le moindre défaut était d'être assez peu français. Mais j'ai vécu seul ; je n'eus ni maître ni compère pour me présenter dans le monde des lettres et de la science, où j'entrai dépourvu de littérature et de savoir, comme quelques-uns qui sont arrivés cependant, remorqués par de complaisants introducteurs qu'ils ont payés en serviles adulations. Si Dieu m'avait donné le génie, je l'en bénirais ; il m'a donné la modération, et je

(1) Je n'impute point à ma seule raison cet éloignement pour les choses de l'ambition ; ma nature y était antipathique. J'étais né pour le calme et le terre à terre et non pour les luttes actives où se plait l'ambitieux qui veut monter à tout prix. Mon horoscope me fut singulièrement tiré un jour par un homme d'esprit qui avait tout ce qu'il faut pour l'ambition et à qui elle a très-bien réussi. Un jour que nous revenions du bureau du *Constitutionnel* où nous écrivions tous les trois, MM. Thiers, Armand Carrel et moi, M. Thiers nous parlant de l'avenir, — c'était en 1826, s'il m'en souvient bien, — et nous mesurant tous les trois à la toise de son jugement prophétique, nous dit : « Vous, Carrel, vous serez ce que vous voudrez être ; vous, Jal, ne serez jamais rien ; moi, je serai ministre, et je le serai parce que les finances que j'étudie doivent me mener à tout. » M. Thiers entra aux affaires par les finances et la portée de son esprit l'a fait ce que nous savons. Le pauvre Armand Carrel voulut être publiciste, écrivain habile et fort, il réussit à le devenir ; quant à moi, j'ai beaucoup travaillé pour arriver à être justement ce que M. Thiers avait prédit ce que je serais ; mais je dois dire que je n'ai jamais souhaité une position sociale plus élevée. Si j'avais eu plus de talent, peut-être me serais-je perdu comme tant d'autres. Dieu fait bien ce qu'il fait.

Digitized by Google

l'en remercie. A de certains moments, le génie est un don fatal. Le génie se croit en droit de se mettre au-dessus de la raison; il la raille et la méprise, et nous avons vu où le conduisent l'orgueil, l'enivrement de la gloire et, plus mauvais conseiller encore, le besoin de la popularité. Désirant peu, laborieux par un goût tardif et par une nécessité trop tôt sentie, j'ai à me louer de mon sort. Ma carrière n'a pas été brillante, mais j'ai eu mon heure, mon jour de succès. Je vois peu de gens satisfaits de leur fortune, je suis content de la mienne. Dans un temps où il faut à tout le monde les jouissances d'un grand luxe, où l'argent a été fait Dieu, j'ai vécu de la vie bourgeoise, entendue comme elle l'était autrefois, regardant souvent au-dessous de moi, jamais au-dessus. J'ai trouvé des plaisirs très-enviables dans la société des artistes de tous genres, hommes distingués qui savaient ne pas sortir de leur sphère, travailleurs courageux, spirituels, gais, naturels surtout, n'ayant qu'un but, la réputation loyalement acquise.

J'ai aidé autant que je l'ai pu au succès d'autrui; j'ai admiré sincèrement les talents qui ont honoré notre pays, et n'ai porté envie à personne. J'ai vu grandir à côté de moi des champignons dont la croissance subite a étonné tous les yeux, je n'aurais pas voulu pousser sur le fumier où la faveur les a semés. La critique ne m'a pas été sévère, il est vrai qu'elle s'est montrée assez dédaigneuse à mon endroit; elle ne s'est guère occupée de moi. Un journaliste alors en grand renom, — il était lisible en ce temps-là, et de mes amis d'ailleurs, — me dit un jour, à propos d'un de mes livres qui réussissait un peu : « Mais, sais-tu que tu as fait là un ouvrage très-honnête? — Je te remercie du compliment, je l'accepte et te prie, seulement de l'imprimer dans ton journal. » Il me promit davantage et ne fit rien.

Habitué à Paris depuis quarante-cinq ans, originaire de l'ancienne province du Bourbonnais, je suis né à Lyon, le 12 avril 1795. Mon père, Pierre Jal, était courtier de commerce. Il avait vingt-cinq ans lorsque je vins au monde; ma mère n'en avait que vingt. J'étais le second fils de leur mariage, contracté à Lyon, le 29 novembre 1792. Mon frère aîné, Louis, était né à Roanne (Loire), le 22 octobre 1793. Mon père fuyait alors l'échafaud dressé par Challier sur un des ponts du Rhône. Il fut sauvé par un gendarme, nommé Rose, mari d'une bonne et charmante femme, qui fut ma troisième nourrice.

Digitized by Google

Élevé dans une ville qui portait les marques de longues souffrances endurées sous la République, et dans une famille où les souvenirs attristants de la Terreur se noircissaient encore de douloureux souvenirs personnels — un des parents de ma mère avait eu la tête tranchée par le bourreau, un oncle de mon père avait été égorgé et jeté dans la Saône — comment n'aurais-je pas eu l'horreur et la crainte de la République? Ce que j'en ai vu plus tard ne m'a pas converti à son culte, bien qu'elle n'ait pas eu le temps d'entrer en possession de tous ses terribles instincts. Je sais que l'on m'a dit : « Vous êtes un petit esprit; vous ne comprenez pas ce qu'il y a de beau dans le gouvernement de tous par tous. » Je conviens qu'on a raison de me dire ces choses, et qu'à ce gouvernement, voire à celui qu'on appelle le gouvernement des majorités, où j'ai vu la minorité hardie opprimant le plus grand nombre, renverser de ses factieuses mains, le trône qu'une bourgeoisie meilleure avait ébranlé, qu'elle ne sut pas défendre quand il s'abandonnait lui-même, et qu'elle pleure sottement aujourd'hui, je conviens, dis-je, qu'à ce gouvernement je préfère celui d'un seul, qui assure mon repos, nous rend la gloire, et nous défend contre les sauvages caprices de la multitude.

Au reste, mes préférences ne sont pas d'hier. Mes premiers souvenirs sont pleins de Bonaparte et de Napoléon. Ma première éducation fut toute bonapartiste; mes premières admirations furent pour celui qu'autour de moi tout le monde admirait. Lyon, était une des villes aimées de l'Empereur; Lyon, dans toutes les occasions faisait éclater sa reconnaissance pour le souverain, vainqueur de l'anarchie, restaurateur du pouvoir en France, et qui l'avait relevée de ses ruines, elle, la pauvre cité désolée. Le premier grand spectacle qui frappa mes yeux et laissa dans mon esprit une impression durable, tout enfant que je fusse, c'est l'entrée à Lyon du général, vainqueur en Italie. Je vois encore, comme si le fait s'accomplissait en ce moment devant moi, je vois Bonaparte, vêtu d'un habit aux larges basques, aux manches étroites, aux grands revers galonnés d'or; coiffé d'un tricorne galonné, empanaché de brillantes plumes aux trois couleurs; — il n'avait pas encore le petit chapeau sans plumes et sans galons, devenu un des traits de sa physionomie — monté sur un petit cheval blanc, que couvrait une longue housse rouge, bordée d'or ; suivi de beaucoup d'officiers, précédé d'une musique joyeuse, dont tous

Digitized by Google

les instruments étaient tenus par des amateurs, organisés en une bande militaire; escorté d'une garde d'honneur, composée de jeunes citoyens enthousiastes; accompagné par un peuple ivre d'une joie bruyante et jetant au vent d'éclatants *vivat*. Je le vois passer sur un des côtés de la place de la Comédie, devant les fenêtres de notre maison, pour se rendre au logement qu'on lui avait préparé au quartier Bellecour, où on le faisait aller par le plus long, afin que tout le monde jouît de sa présence désirée. Le soleil illuminait de ses plus beaux rayons les deux journées qu'il passa dans la ville, où l'accueillirent tant d'acclamations admiratives.

Je vis mieux encore le grand homme en janvier 1802, lorsque, premier Consul, il vint à Lyon, présider les *consultes cisalpines* (1). L'hiver était rude; mais malgré le froid, le souverain, celui du moins que tout le monde considérait comme tel, celui que toute la jeunesse entourait cette fois encore, comme elle l'avait fait en 1797, disputant à la garde consulaire et à l'armée revenant d'Égypte, l'honneur de veiller sur lui et de lui servir partout d'escorte; malgré le froid, dis-je, le Consul, cette fois notre voisin de très-près, se montrait souvent sur le balcon de l'hôtel de ville, où il était logé, et j'eus le bonheur de le contempler là tout à mon aise. Des visites de Napoléon à ma ville natale, aucun des incidents dont j'ai été le témoin, n'est sorti de mon souvenir. Ils se sont si fréquemment représentés à mon esprit depuis près de soixante ans, que j'en raconterais encore aujourd'hui, toutes les particularités. Il en est une que je veux dire, en demandant pardon au lecteur de l'infimité des détails où j'entre ici. Le temps était sombre, l'air glacial; les cavaliers qui faisaient faction à pied aux postes de l'hôtel de ville, devenu pour quelques jours le palais consulaire, marchaient enveloppés de leurs longs manteaux blancs; à leurs moustaches pendaient de petits glaçons, ce qui me frappa vivement, ainsi que tous les enfants de mon âge. Le général avait un appartement dont les fenêtres s'ouvraient sur la place de la Comédie; sous ces fenêtres, malgré le froid, le brouillard et

(1) « Le Premier Consul est parti aujourd'hui à minuit (18 nivôse an X — 8 juillet 1802) pour se rendre à Lyon; il ne sera pas plus de dix ou douze jours hors de la capitale. » — « Le Premier Consul est arrivé à Lyon le 21 nivôse (11 janvier), à neuf heures du soir. » — « Le Premier Consul est arrivé aujourd'hui (à Paris) 11 pluviôse (31 janvier), à six heures du soir. » (*Moniteur universel.*)

Digitized by Google

le givre, la foule stationnait, essayant de voir Bonaparte, qui paraissait quelquefois derrière les carreaux de ses croisées; si elle l'apercevait, c'étaient des hurra! des bravos! des cris à n'en plus finir. La brume, très-épaisse, empêchait le plus ordinairement qu'on ne l'entrevît; cependant, à de certains moments, le Consul ouvrait la fenêtre, s'avançait sur son balcon, et remerciait le peuple de son empressement et des manifestations de sa joie si franche. Alors, le brouillard s'ouvrait sous un rayon de soleil, comme un rideau de théâtre, pour se refermer quand Bonaparte était rentré. Ceux de mes contemporains lyonnais qui vivent encore, se rappellent comme moi cette singularité qui frappa toutes les imaginations ardentes d'une sorte de superstition religieuse. Le héros, qui semblait commander aux éléments, prenait des proportions divines, et depuis ce temps, on crut toujours à Lyon, et cette opinion devint générale en France, que Napoléon disposait du soleil.

Essaierai-je de dessiner le profil de Bonaparte tel qu'il est resté dans ma mémoire? dirai-je cette tête fine, calme, fière, forte, douce et ferme, encadrée dans de longs cheveux châtains, tombant des tempes et emprisonnés par derrière dans le ruban d'une longue queue? Non. Il existe du général de l'armée d'Italie et d'Égypte deux portraits excellents que rend précieux l'intimité de leur ressemblance, celui d'Isabey dans la *Revue* du Carrousel et celui qu'un graveur en médailles dont je regrette de ne savoir point le nom, modèla sur une pièce dont un tirage fut fait sur plomb, pour que l'image de l'homme du jour devînt populaire. J'ai une épreuve de cette médaille qui, pour n'être pas l'œuvre d'un artiste bien habile, a pourtant un vrai mérite à mes yeux. Le style de ce monsieur ne se ressent point de l'influence Davidienne. La médaille dont je parle — la Bibliothèque impériale en possède, je crois, deux épreuves en argent — est du module de 32 millimètres; elle porte à sa face la tête de Bonaparte (profil à gauche) autour de laquelle on lit : « Buonaparte (*Sic*) général en chef de la brave armée d'Italile (*Sic*) ; à son revers une figure de Victoire, assise, le bras gauche appuyé sur l'écu de la France républicaine, présentant de la main droite une branche de laurier. Dans l'exergue est la date : 1796; autour de la pièce : « Voilà, soldats valeureux, le fruit de vos travaux. »

... Mes parents admiraient, aimaient, vénéraient l'Empereur,

Digitized by Google

et, par une de ces inconséquences très-ordinaires à la bourgeoisie française — que M. Thiers trouve si sage et qui est aux yeux de gens moins prévenus, la cause de toutes nos révolutions — ils accueillaient avec une faveur inconcevable les malices qui circulaient dans l'empire, venant des partis royaliste et républicain, contre le sauveur du pays. Caricatures colportées sous le manteau, épigrammes récitées à l'oreille, pamphlets répandus en cachette, ils voyaient tout, écoutaient tout, lisaient tout, et riaient de tout, sans se douter du mal que faisaient ces œuvres occultes. Ils n'étaient pas dans le secret de la conspiration qui travaillait ardemment républicains et bonapartistes à la fois, à la déconsidération d'un pouvoir nécessaire, à la ruine d'un homme prodigieux qui avait tout fait pour la grandeur et la gloire de la France; L'épigramme les amusait, et s'ils en riaient, c'est qu'ils la croyaient incapable de nuire. Ils ignoraient, dans leur candeur, la puissance fatale d'un bon mot injuste! On a fait plus de mal aux gouvernements tombés avec des *lazzi*, même mauvais, qu'avec de puissants discours de tribune. Un trône attaqué par le canon de l'émeute peut se défendre, s'il le veut bien, s'il n'est pas pris d'épouvante et paralysé par l'hésitation; attaqué par la raillerie, par les quatrains médisants, par les petites calomnies sérieuses ou non, il ne peut se couvrir d'aucun côté. Les traits partent de mains invisibles, arrivent au but et pénètrent sans qu'on puisse leur opposer un bouclier. Les blessures paraissent légères, mais la pointe envenimée reste dans la plaie qui ne guérit pas. La guerre des salons — qui devient bientôt celle des ateliers et des cabarets — est plus dangereuse que la guerre aux frontières.

Un ancien gentilhomme, mal en fortune, et qui honorait assez volontiers de sa présence la table frugale de mon père, était l'introducteur habituel des petits libelles imprimés ou dessinés que les partis publiaient à Paris et qui allaient aux provinces, dans les ballots clandestins de certains commis-voyageurs de la politique. C'était un homme mûr, un officier de l'ancien régime, assez brave, distingué, souriant, habile à exploiter les inquiétudes et les mécontentements, déplorant les longs malheurs de la guerre, les souffrances du commerce, effrayant ma mère sur l'avenir de ses trois garçons, rappelant le bon temps antérieur à la Révolution, parlant avec complaisance des Bourbons si malheureux dans l'exil,

Digitized by Google

si bons Français et pour l'amour de qui l'on avait si énergiquement combattu à Lyon; enfin, allant jusqu'à dire sérieusement, mais sur le ton de la plaisanterie : « Quand *cet homme* sera tombé, « je demanderai au Roi une seule faveur pour prix de ma fidélité, « c'est d'être le geôlier de l'usurpateur. » Ce mot, répété souvent, et que j'ai entendu dix fois sans en comprendre la portée, sans y faire grande attention, j'ai su depuis qu'il faisait toujours trembler mon père. Mais quelle apparence que le maître du monde fût jamais renversé? Il le fut pourtant et M. le marquis de Montchenu eut le bonheur qu'il avait souhaité. Le roi Louis XVIII l'envoya à Sainte-Hélène, gardien du noble vaincu, au nom de la France royaliste (1).

Je viens à ma première enfance dont, au demeurant, je ne me suis guère écarté. Mon père qui avait trois fils, comme je l'ai dit, destinait l'aîné au commerce, le dernier à la médecine ou au barreau, moi à la carrière militaire. Dans ce temps de grandes guerres, c'était peu qu'un sur trois. Mon frère aîné était d'une complexion délicate, on espérait le faire réformer; quant à mon frère cadet, qui était né en 1798, la paix viendrait peut-être avant qu'il fût en âge de porter les armes. L'école militaire était en perspective devant moi; on m'en parlait souvent, comme pour m'habituer à l'idée d'une séparation nécessaire, j'avais du temps pour m'y préparer. Mon premier maître quand je fus élève, fut un ancien moine, ou plutôt sa femme, ancienne religieuse que la Révolution avait rendue au monde et que l'amour donna à M. Ménétrier — le moine en question, défroqué en 1789. M. Ménétrier, était professeur à l'école centrale. Sa femme, personne de beau-

(1) M. de Montchenu descendait d'un gentilhomme aimé de François Ier, et qui avait, dans la Bouche du roi, une charge qui lui donnait de quoi vivre noblement. Notre marquis avait émigré, et quand Napoléon ouvrit à l'émigration les portes de la patrie, il revint pour se jeter dans les intrigues dont le but avoué était le renversement du trône impérial.

Le marquis de Montchenu suivit l'empereur sur le rocher où l'Angleterre l'envoyait mourir; il remplit auprès du glorieux captif sa mission de surveillance avec une convenance parfaite et Napoléon le reconnut. Le malheur du héros l'avait touché; ce qu'il y avait de séduisant dans l'homme l'avait gagné : de la haine, il avait passé à la pitié et à l'admiration, et cela presque tout de suite. La conduite odieuse de sir Hudson Lowe l'avait révolté, mais il ne put rien gagner sur le cœur de ce geôlier, qui déshonorait l'Angleterre. Il est honorable pour lui de l'avoir tenté.

Digitized by Google

coup d'esprit et d'instruction, que je ne sais quelle circonstance avait rapprochée de ma mère, voulut bien donner ses soins à mon frère aîné et à moi, sous la direction de M. Ménétrier. Des mains de cette aimable maîtresse nous passâmes dans celle d'un vieillard, bon, timide et assez original, qui n'était encore connu à Lyon que sous le nom d'Amand. La prudence l'avait engagé à cacher son nom proscrit. La nécessité l'avait forcé à enseigner les éléments des langues francaise et latine à quelques enfants de la bourgeoisie. Il était, par son mérite, fort au-dessus de ce métier fastidieux, car il avait autrefois professé la rhétorique à Arles, et les belles-lettres dans quelques-uns des colléges de la Société de Jésus. Ex-jésuite et royaliste, il avait cherché un asile en Espagne pendant les premières années de la Révolution. Dans cette retraite, il avait occupé son temps à enseigner le français et à poursuivre l'œuvre de traducteur qu'il avait entreprise. Quand la tempête fut un peu apaisée, il revint à Saint-Chamas, la petite ville provinciale où il était né, puis à Lyon, où il mourut, non pas tout à fait pauvre, car il avait peu de besoins et tirait quelque argent de trois ou quatre maisons où il professait, mais dans une position assez gênée, qu'on ne pouvait guère connaître, parce que personne n'était admis chez lui, où il vivait assisté par une domestique discrète, à laquelle il n'avait jamais dit son véritable nom. Ce nom, mes parents le savaient, M. Amand avait en eux une confiance entière. Il leur avait dit tout son passé, en les suppliant de lui en garder le secret. On l'aimait à la maison comme un parent, comme un ami respectable. Nous le pleurâmes sincèrement quand il se fut éteint après quelques jours de maladie. L'abbé Amand, — Laurent Paul — car c'était lui, le traducteur correct et fidèle de Florus, de Justin, de Cornelius Nepos, de Phèdre, l'élégant poëte latin, le fabuliste ingénieux et naïf, mourut le 29 octobre 1809. Les humanistes connaissaient l'abbé Paul qui, secrètement, après la proclamation de l'empire, osa soulever un coin du voile sous lequel il se tenait caché, et que déchira sa mort. De cet excellent homme, si indulgent pour l'enfance paresseuse, si clair dans son enseignement, d'une gaîté si douce, d'une propreté si parfaite, d'une lenteur d'allures si plaisante, j'ai conservé une vivante image que le temps n'a point effacée. De tous mes maîtres, c'est celui que j'aimais le mieux, celui de qui j'aurais le plus appris si j'avais eu davantage le goût de

Digitized by Google

l'étude. J'apprenais avec facilité, mais j'oubliais de même. « Il est léger, » disait de moi le bon abbé Paul, que désolait le défaut d'application dans un écolier de douze à treize ans (1).

Mon père, à la création des lycées (1808), demanda une bourse pour moi, au lycée de Lyon. Par la protection de M. le duc de Cadore, son compatriote roannais, qui eut toujours pour lui une grande bienveillance, il en obtint une au lycée de Rhodez, qu'il n'accepta point. La tendresse de ma mère me retint à Lyon, et je suivis, comme externe, les cours du lycée dont la direction avait été confiée à l'abbé Nompère de Champagny, frère du duc de Cadore. J'avais un peu plus de quinze ans, lorsqu'en 1810 (2), l'empereur créa deux écoles spéciales de marine, l'une établie à Brest, l'autre à Toulon, chacune sur un vaisseau. Mon père avait un oncle, magistrat au tribunal de Lyon, homme fort instruit, qui avait puisé dans la lecture des voyages un goût très-vif pour la marine. Il admirait beaucoup les marins et eût volontiers pris parti sur un navire de guerre si son âge et les obligations de son état ne l'avaient retenu dans son cabinet et cloué sur son siége de juge. Il me récitait avec feu les vers de Virgile, d'Horace et de Silius Italicus qui ont trait à la navigation ou à la guerre maritime, et cherchait à exciter en moi une passion que n'avaient point éveillée les aventures de Robinson Crusoé. Cependant comme la marine était l'inconnu et par cela d'un grand intérêt pour mon esprit assez curieux ; comme aller à Brest, c'était faire un long voyage et voir ce pays de la basse Bretagne que cinq vers de Lafontaine m'avaient singulièrement inspiré le désir de connaître ; comme, sur la route de Brest était Paris — Paris le but alors difficile à atteindre de tous les désirs d'un jeune provincial, et qu'un séjour de quelques semaines m'y était promis si j'étais reçu à l'école que M. le duc de Cadore allait probablement m'ouvrir, je finis par

(1) Voir le *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*, article Paul.

(2) Le décret, daté de Fontainebleau du 27 septembre, disait qu'il serait affecté à l'École de marine, dans le port de Brest, un vaisseau nommé *l'Ulysse*, lequel devait s'appeler *le Tourville*. Et à Toulon, un des deux vaisseaux russes auquel serait donné le nom de *Duquesne*. Le nombre des élèves dans chacun des deux ports était fixé à trois cents : cent de l'âge de treize à quatorze ans ; cent de quinze à seize ans ; cent de seize à dix-huit ans. (P. M.)

Digitized by Google

faire ainsi que mon grand oncle et par réciter avec enthousiasme les passages de Virgile que je devais un jour — hasard étrange — examiner par leur côté spécialement nautique, afin de fixer le sens réel des termes techniques employés par le poëte et restés incompris par les traducteurs de l'Énéide. Le ministre de la marine (4 juin 1811), accorda à mon père une place pour moi sur le vaisseau-école *Tourville*, et je laissai, à ma grande satisfaction, des livres que je n'avais guère aimés, et la rhétorique dont je ne regrettais qu'un exercice, la composition en vers français que nous faisions chaque semaine, par une faveur toute spéciale de notre professeur, un jésuite très-distingué et surtout très-bon homme, qui faisait un peu toutes nos volontés. Mon grand-oncle était ravi, et quand je l'embrassai en partant, il me donna sa bénédiction en latin, deux beaux écus de trois livres et un charmant Horace Elzévir, avec les notes marginales de l'anglais John Bond. J'ai gardé précieusement ce joli volume que j'ouvre toujours avec un plaisir infini, bien qu'Horace me soit devenu difficile, mais il me rappelle un des hommes les plus aimables que j'ai connus, un grand parent qui m'aimait et s'intéressa beaucoup à moi. Un mot sur lui, si vous voulez bien me le permettre, et, à propos de lui, sur ceux de qui je viens.

Quinault avait la faiblesse de ne pas souffrir qu'on lui rappelât qu'il était fils d'un boulanger, aussi ses amis s'efforcèrent-ils de démentir sur ce point la vérité, et renièrent-ils le panetier de la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Germain Pillon n'eut point de ces sottes délicatesses; il prit une de ses femmes au comptoir d'un boulanger du quartier de Saint-Étienne-du-Mont, et alla boire plus d'une fois avec son beau-père près du four que celui-ci gouvernait. Je n'ai pu savoir si le père de Madeleine Beaudoux était quelque chose de plus qu'un ouvrier, maître dans sa partie; s'il avit reçu une certaine éducation : le père de mon grand-oncle, mon bisaïeul Pierre Joseph Jal, boulanger à Roanne, comme avait été Claude Jal (marié à Roanne le 27 septembre 1731) et Jean Jal, frère de celui-ci, comme le fut un de ses fils, Louis, mon grand-père. Tout farinier et débitant de pain qu'il était, Pierre-Joseph Jal avait des goûts littéraires. Son père, Claude — je n'ai pu remonter plus haut, les généalogistes de la province du Bourbonnais ayant tenu plus de compte des familles nobles que de la race plébéienne, ce qui me fâche un peu, car j'aurais été

Digitized by Google

curieux d'apprendre d'où nous sortons et depuis quand nous sommes dans le pétrin — son père, dis-je, lui avait fait apprendre le grec et le latin, et si j'en crois la tradition de la famille, à nous transmise par mon oncle le magistrat, il était devenu un bon humaniste en relation avec les savants de son pays, et assez estimé des deux Pernetty, le bénédictin Don Antoine-Joseph et son cousin l'abbé Jacques. Il entreprit de faire l'éducation de ses fils et y réussit. C'était un homme sévère, peu disposé à l'indulgence, ne passant rien à ses enfants, qui avaient pour lui une grande vénération, mais qui le craignaient plus qu'ils ne l'aimaient. Mon grand-oncle tremblait encore involontairement quand, plus que sexagénaire, il se rappelait son redouté professeur qui, pour faire respecter la langue et punir les solécismes, avait toujours à côté de lui, dans le fournil servant de salle d'étude, une petite hache à bois, au lieu de la férule ordinaire aux pédagogues. Le boulanger Pierre-Joseph Jal ne voulait cependant pas faire de ses fils des *Messieurs*, des régents de collége ou des moines savants ; il tenait que chacun devait rester dans sa classe ; mais il croyait qu'il n'était pas mauvais qu'un petit bourgeois ou un maître artisan « eût des clartés de tout, » et s'acquît pour compagnons de ses loisirs de bons auteurs et non des libertins, fainéants et piliers de cabarets. Il prétendait qu'un de ses fils lui succédât dans son commerce et vécût bien marié dans la boutique obscure de la rue du Collége, où il avait été élevé. Quant à ses deux autres garçons, il aurait vu avec plaisir que l'un prît le parti de l'église et l'autre celui de la pratique. Il n'en fut pas tout à fait comme il l'avait espéré. Louis Jal prit la boulangerie (1) ; François et

(1) Il était né à Roanne, le 20 octobre 1741, fils, comme je l'ai dit, de « Pierre Jal, marchand et maître boulanger, » et d'Antoinette Pétiot. Il épousa en novembre 1768, âgé de vingt-sept ans, « Catherine Bonnelle, fille de feu Louis Bonnelle, maître boulanger, et sœur de François Bonnelle, aussi maître boulanger. » Catherine Bonnelle, ma grand'mère, mourut le 27 prairial an X de la République (16 juin 1802), à Tarare, des suites de la chute faite par la diligence qui la conduisait de Lyon à Roanne, chute dans un précipice où tout périt, voiture et voyageurs, hors un enfant, mon jeune frère, sauvé par hasard. Ma grand'mère, fraîche, grasse, belle, mourut étouffée ; elle avait environ cinquante ans. Mon grand-père lui survécut seulement quelques années. Pierre-Joseph Jal, mon bisaïeul, le boulanger humaniste, était mort en août 1770. Sa veuve fit, le 28 février 1778, un testament

Digitized by Google

Claude, quand arriva la révolution, étaient commissaires à terrier. 1793 tua François; Claude put se cacher, reparaître ensuite et, à la formation des tribunaux, avoir une place dans la magistrature. Il mourut en 1830, étranglé par une arête de carpe, le jour même où j'arrivais à Lyon, me rendant à Toulon pour voir les préparatifs de l'expédition d'Alger. Il avait 75 ans environ. Quant à mon grand-père, Louis Jal, il était mort depuis plusieurs années encore jeune, toujours boulanger, n'ayant gardé dans sa mémoire de tout ce qu'il avait su par cœur des poëtes latins que ce seul hémistiche d'un vers d'Horace :

Nunc est bibendum,

qu'il ne répétait que trop souvent.

Je quittai le lycée, coupable d'une satire contre les élèves de seconde et de rhétorique, et contre mon professeur qui « m'avait fait une injustice. » — Les écoliers me comprendront, ils savent que toujours les maîtres sont injustes ! — La satire eut son effet; elle se répandit dans le public, on en rit, et un vers — une ligne de douze syllabes — resta proverbe dans la ville. J'avais fait de mauvaises études — que ne les ai-je refaites de 1816 à 1820, quand je cherchais encore ma voie ! — Je savais mal le latin, moins bien le français; je ne savais du grec que *Kyrie Eleison*, encore n'aurais-je pas pu lire ces deux mots écrits avec les caractères dont ceux-ci ont une forme romaine. Un peu d'arithmétique et de géométrie était entré dans ma tête, peu propre à garder les choses scientifiques; aussi en était-il sorti trop vite. Je me suis toujours ressenti de ces mauvais commencements. Aussi n'ai-je pas pu devenir ce qu'on appelle un écrivain. J'ai écrit beaucoup, quelquefois j'ai réussi à me faire lire; mais les qualités qui font les œuvres solides et durables, l'élévation, la grandeur, l'ampleur, l'image forte et brillante, l'éclat, la grâce soutenue m'ont manqué. J'ai eu parfois de la raison avec de la verve et de la gaieté. On m'a accordé quelque esprit dans un temps où l'on était moins difficile sans doute qu'on ne l'est aujourd'hui, et certains de mes ouvrages ont dû leur succès d'un moment à un entrain

dont je ne parle que pour rapporter cette clause imposée à son héritier, François Jal : « voulant, dit-elle, qu'il fasse célébrer *quatre cents messes* pour le repos de mon âme, incontinent après mon décès. » Je ne sais quand mourut ma bisaïeule.

Digitized by Google

qui n'était peut-être pas sans délicatesse et sans goût. Je n'ai jamais eu dans la critique la profondeur des illustres doctrinaires, les contemporains de ma jeunesse, la gravité pédante qu'affectent certains de mes confrères, le ton solennel, fâcheux au lecteur, mais honorable à l'auteur et qui fait dire de lui : « Voyez, c'est un homme fort! » J'ai toujours craint de me faire empesé, nébuleux et lourd autant qu'il faut l'être pour avoir accès dans certains recueils littéraires où se prélasse « tout le savoir obscur de la pédanterie. » Dans le moment même où je réussissais le mieux, le directeur d'un de ces recueils, homme assez commun, qu'on n'a jamais accusé d'être léger et qui ne se piquait pas de politesse, m'écrivait : « Quand vous saurez écrire, je reprendrai de vos articles. » Le public prenait en gré ma prose assez lestement troussée et me consolait de cette disgrâce plaisante.

A l'école de marine, je ne fus pas un excellent élève, je n'aimais guère les mathématiques, mais la partie pratique du métier me plaisait, je crois que je serais devenu un officier comme tant d'autres; mais je ne me flatte pas que je me serais élevé à ce premier rang où ont brillé, où brillent encore quelques uns de mes camarades qui ont été ou sont à la tête de l'état-major général de la flotte; hommes éminents par de brillantes et solides qualités, hommes que je respecte, que j'aime, et que la France honore de son estime. Ceux-là, nous les avions devinés avec cet instinct qui ne trompe guère les écoliers. Un d'eux est mort avant le temps, qui eut l'Amiralat en Crimée aux grands applaudissements de toute l'armée. Pauvre Bruat, cœur ferme, intelligence élevée, esprit sûr et droit, marin consommé, il ne lui manqua qu'une grande occasion, une bataille au large pour être mis au rang des plus grands hommes qu'ait eus la marine française (1).

Mon temps d'École de marine fut un des meilleurs de ma vie. J'ai vu à bord de notre vaisseau des jeunes gens s'ennuyer, se dégoûter du régime assez dur, il est vrai, sous lequel nous vivions, perdant leur temps à ne rien faire et à gémir de leur position; pour moi, je n'eus pas un moment de dégoût ou d'ennui, je pris les mathématiques en patience, et le matelotage en

(1) Bruat (Armand-Joseph), né à Colmar le 26 mai 1795, mort le 19 novembre 1855.

Digitized by Google

goût. Mes récréations furent partagées entre mon bien-aimé La Fontaine et quelques vieux matelots qui me racontaient des belles histoires du temps passé. Le dessin me plaisait fort et je n'y étais pas trop maladroit. Dès mon enfance je m'y étais appliqué, ayant pour maître un perruquier lyonnais. Mon père aurait pu mieux choisir : MM. Revoil et Richard tenaient école, tous deux procédant de David; M. Bugnard venait chaque jour « accommoder » mon père, et il était tout porté pour m'apprendre l'art des *hachures* et du *grain*, le maniement de l'estompe et de la sanguine. M. Bugnard aurait été incapable de former un artiste; il en savait assez pour montrer à un jeune garçon dont toute l'ambition pouvait être de s'élever jusqu'à copier passablement des figures gravées par Desmarteaux, des fleurs, des fruits, de petits paysages, et aussi quelques-unes des charmantes pièces de Boissieu (1).

A Brest trois maisons bienveillantes m'étaient ouvertes les jours où j'obtenais la permission de passer quelques heures à terre. Dans l'une j'étais reçu comme un enfant aimé — aimable Bassière! — je faisais visite dans l'autre où je trouvais beaucoup d'obligeance; je trouvais autre chose encore dans la troisième : c'était celle du général Devaux, commandant l'artillerie de terre. M. Devaux avait été page chez le duc de Penthièvre avec Florian, puis avec lui, attaché comme gentilhomme à ce prince bon et spirituel. Il savait toute la chronique du château de Sceaux, toutes les anecdotes de la dernière cour, et me les racontait avec beaucoup de charme. Et puis, il avait deux trésors qu'il avait la bonté de m'ouvrir : une collection curieuse de lettres de son ami Florian, et une bibliothèque remplie de pamphlets et de livres secrets sur le grand monde de la dernière moitié du dernier siècle. C'était de quoi me satisfaire. Aussi, que de bonnes matinées je passai au milieu de ces vers, de cette prose, de ces étranges révélations! Que de choses nouvelles pour moi, que de choses incroyables! C'est là que je vis un étrange libelle dont je n'ai jamais pu retrouver un exemplaire : *Le prix de ces dames et de ces demoiselles*. Cet abominable ouvrage contenait une liste assez longue de toutes les femmes d'une vertu suspecte ou d'une immoralité notoire, avec les signes — vrais ou faux — particuliers à

(1) Voir *Dictionnaire critique de Biographie, etc.*, article Boissieu.

Digitized by Google

chacune d'elles, et le prix insolent, attribué à leur possession. La reine, — ce que je ne croirais pas si je ne l'avais vu — la belle, noble et digne Marie-Antoinette figurait en tête de ce catalogue, grossi des noms des femmes les plus remarquées de la cour, des bourgeoises les plus jolies, des filles perdues, et des actrices compromises, de la plus célèbre à la dernière des sauteuses de chez Nicolet (1). Ce travail, fruit du loisir de trois jeunes princes, rebutés, dit-on, par la reine, avait été imprimé au château de Chantilly et tiré à un très-petit nombre d'exemplaires. M. le général Devaux gardait le sien, comme un témoignage de la lâcheté de trois gentilshommes pour lesquels il avait gardé le plus profond mépris. Quand la Restauration fut arrivée, il cacha, brûla peut-être le petit livre calomnieux, parce que deux des trois auteurs avaient leur place auprès du trône.

Le décret d'institution qui créait les Écoles spéciales de Marine (2) avait voulu que le cours de nos études fût de trois années. Nous restâmes sur notre vaisseau plus de trois ans et demi, du 17 août 1811 au 10 février 1815. On nous avait oubliés. Notre commandant n'osait pas nous rappeler au ministre; il était un peu embarrassé de sa situation. M. le capitaine de vaisseau, chef de division, Faure, avait été député par la Creuse à la Convention nationale; il y avait peu parlé, peu agi; il était assez modéré, et ne s'était pas senti de force à prendre un rôle actif dans le drame terrible qui se jouait là. Il s'était rangé parmi les comparses qui faisaient groupe autour des principaux acteurs. D'ailleurs, il n'avait point eu à se prononcer quand était venu le jour de la sanglante épreuve; car il n'avait été envoyé à l'Assemblée qu'après la mort de Louis XVI. Il semblait donc qu'il n'avait pas un compte bien pénible à rendre, à la royauté de 1814, de sa conduite envers la royauté de 1792. Cependant il se sentit fort mal à l'aise lorsque lui vint de Paris une lettre lui mandant que l'Amiral de France, Son Altesse Royale monseigneur le duc d'Angoulême allait partir pour Brest et que, pendant son séjour dans ce port, il visiterait l'école pépinière des officiers de la marine redevenue Royale. Que faire? s'exercer en secret à crier :

(1) Voir ce nom, *Dictionnaire critique*.

(2) Je suis entré dans quelques détails sur notre École de Brest dans un article publié par la *France maritime*.

Digitized by Google

vive le Roi! c'était trop peu; il fallait trouver quelque chose qui prouvât au Prince que la jeunesse, élevée par un membre de la Convention rallié aux idées de l'Empire, toute impérialiste qu'elle fût au fond du cœur, acceptait avec joie, une joie apparente du moins, le retour des Bourbons dont l'existence, révélée par le *Moniteur* à la France nouvelle, avait singulièrement étonné toute notre génération, moi excepté. Le second commandant de notre vaisseau, M. Langlois, excellent homme (1), touché de l'état d'inquiétude dans lequel s'agitait M. Faure, lui suggéra la pensée de faire haranguer Monseigneur l'Amiral par un des élèves, au nom de « l'École reconnaissante et heureuse de recevoir le neveu et le représentant du Roi. » On avait remarqué que je ne me troublais guères quand je parlais en public, que je disais convenablement un rôle de comédie, car on jouait la comédie à bord, au grand plaisir des hôtes du *Tourville* et des officiers de l'escadre, qui nous honoraient de leur présence (2). Le capitaine savait que j'avais fait quelques méchants vers (on avait chanté de moi sur le théâtre de Brest des couplets patriotiques au moment de la dernière campagne), c'en était assez pour qu'on me demandât d'écrire un discours de circonstance, pour qu'on me chargeât de débiter cette pièce d'éloquence. Le commandant, en retour de la peine que j'allais me donner, me promit de m'accorder un congé dont la durée serait celle du séjour de l'Amiral à Brest : je me laissai séduire. Il me plaisait d'ailleurs assez d'être un personnage dans cette grande affaire de la réception de Monseigneur. Le difficile était de faire la prose attendue. Je me rappelais assez mal les règles du

(1) Langlois (Jean-Jacques-Jude), né le 28 octobre 1769, à Dieppe, commença par être officier de la marine du commerce. Il entra dans la marine militaire, avec le grade d'enseigne de vaisseau, en 1794; fut fait lieutenant le 20 mars 1795, et capitaine de frégate le 14 juin 1805. Il était sur l'*Armide*, frégate que commandait M. Louvel, lorsqu'après un combat où il se fit remarquer, le navire fut pris par les Anglais (25 septembre 1806). Emmené prisonnier en Angleterre, il put s'échapper et venir à Dunkerque, où il arriva le 24 février 1812. Le 24 septembre de la même année, il fut désigné pour commander en second le *Tourville*, notre vaisseau-école. Nous le revîmes le 6 novembre. Il avait la réputation d'un bon et brave officier.

(2) Notre « jeune première » (M. Bab....) a commandé la garde municipale de Paris, puis la gendarmerie de la Seine; elle commande aujourd'hui une place forte dans le Nord.

Digitized by Google

« discours français » qu'on m'avait indiquées en rhétorique : je pris tout simplement le Journal officiel, et, dans le moule banal des harangues dont pendant plus d'un mois on avait fatigué Louis XVIII, je jetai trois ou quatre paragraphes émus, chaleureux, déclamatoires — détestables, en vérité, — dont les capitaines et mes camarades furent très-contents. Mon éloquence, digne d'un maire de village, produisit la meilleure impression sur le bon prince qui pleura d'attendrissement, et qui, pour me remercier, commença une phrase timide qu'il ne put achever. J'avais fini par un : *Vive le Roi!* énergique, unanimement répété; je recommençai quand je vis que son Altesse Royale s'embrouillait, et tout finit le mieux du monde (27 juin 1814). Un chef d'École dont les élèves criaient avec tant d'ensemble et si haut ne pouvait être qu'un bon Français, c'est-à-dire un bon Royaliste.... Peu de temps après l'ex-Conventionnel fut mis à la retraite (1), et moi à la porte!

Je passai les examens de sortie de l'École et fus reçu « aspirant de première classe, » dans un assez mauvais rang, le quatre-vingt-deuxième, mais non pas tout à fait le dernier, car j'avais encore derrière moi quarante camarades.

Nous jouissions d'un temps de repos dans nos familles quand le brick l'*Inconstant*, au grand étonnement de tous, ramena Napoléon de l'île d'Elbe. J'étais à Paris, chez un oncle, quand la nouvelle du débarquement à Fréjus se répandit dans la grande ville et porta l'épouvante dans les boutiques et au camp des royalistes. Je partis immédiatement pour Lyon, où je vis entrer l'empereur au milieu d'une population en délire; je revins à Paris, où je le vis (20 mars 1815) reprendre possession des Tuileries par un temps froid, pluvieux, triste, au milieu d'une population défiante, inquiète, en majorité satisfaite. J'ai raconté ailleurs les épisodes du siècle des Cent-Jours dont j'ai été le témoin obscur; je ne re-

(1) Le 1er janvier 1816. M. Faure de Fournoux (Gilbert-Amable), né à Vidaillac (Creuse), le 3 avril 1755, de Jean-Baptiste Faure de Fournoux et de Marguerite Rorhon, fut d'abord officier du commerce. Il devint capitaine de vaisseau de 1re classe ou chef de division — ces capitaines portaient une étoile d'argent sur leurs épaulettes — le 3 pluviôse au VII, il remplaça Guyée dans la députation de la Creuse; Guyée avait voté dans le procès du roi. Faure de Fournoux mourut à Chenezailles le 14 février 1819.

Digitized by Google

produirai pas ce récit, qui ne passa pas inaperçu au moment de sa publication. (V. *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1832, l'article intitulé : *Aspirant et Journaliste*.) Napoléon, vaincu pour la seconde fois, et, pour la seconde fois aussi Louis XVIII reporté sur le trône par les ennemis de la France qui se vengeaient des longues humiliations que leur avait imposées l'empire militaire, on songea à *épurer* l'administration, l'armée, la marine, et à en écarter l'élément bonapartiste, qu'il aurait fallu appeler à soi pour s'en faire une force, au lieu de le refouler dans la population où, tôt ou tard, il devait être un danger. L'épuration des aspirants de la marine se fit d'une manière odieuse. On simula un examen de capacité, chose qu'on n'avait pas le droit de faire, car nos brevets étaient des propriétés acquises par des examens; mais, au vrai, cette formalité révoltante n'était qu'une vaine apparence. Une liste des admissibles avait été envoyée dans les ports par M. le vicomte du Bouchage, ministre de la marine, et les noms de ceux qu'on voulait exclure avaient été secrètement communiqués aux préfets maritimes. Il ne me fut pas permis, à moi, de me présenter devant les examinateurs; je fus rayé des listes de la marine sans autre forme de procès qu'un ordre émané d'un ministre. Pourquoi? Je l'ai su quinze ans après. J'étais un des nombreux aspirants qui avaient concouru à la défense de la capitale et avaient occupé le poste de Montmartre. L'ordre du ministre Decrès, qui me concernait, était du 19 juin 1815. Plus tard, j'avais, par ordre du général Gilly, organisé, à Lyon, une compagnie d'artillerie qui avait marché, *sans moi*, contre le duc d'Angoulême; c'en était assez pour me perdre. On me le fit bien voir. Un matin, à Brest, où j'avais dû retourner, le préfet maritime me fit appeler et me déclara que, par arrêté ministériel du 26 mai 1817, j'étais exclus de la marine royale. Toute réclamation était inutile. On m'enjoignit de quitter Brest à mes frais. Je me séparai, bien triste, le cœur brisé, de ce port où j'avais reçu ma seconde éducation, de mon bel état que j'aimais, de toutes mes espérances d'avenir.... Je partis ulcéré.... Le duc d'Angoulême, dont j'eus audience et qui se souvint de l'élève *du Tourville*, me reçut avec beaucoup de douceur et me promit de s'intéresser à moi; mais tout fut inutile, il trouva contre lui le ministre, qui ne voulut pas s'être trompé, me tint bel et bien pour un séditieux, et me jeta dans cette opposition frondeuse qui précéda l'opposition

Digitized by Google

révolutionnaire où je ne me laissai jamais enrôler. Ce qui m'arrivait arrivait en même temps à des milliers d'officiers qui formèrent le noyau du parti bonapartiste, lequel cachait son drapeau dans les plis du drapeau de la liberté.

La charte était une concession sagement faite; mais en France, pays brouillé par les ambitions et les vanités, toute charte est une révolution, à terme plus ou moins éloigné. Elle crée des individualités puissantes, et, avec elles des jalousies, des haines, l'amour effréné de la popularité et tous les crimes politiques que l'on peut commettre pour la conquérir. La charte annihile le Roi, à la face de qui l'on jette audacieusement cet axiome méprisant: « le Roi règne et ne gouverne pas; » et, quinze ans durant, la France assiste à un brillant tournoi de paroles, avec intermèdes d'émeutes et de tentatives régicides, triste lutte, où il s'agit seulement de savoir lequel gouvernera de M. A. ou de M. B.; car, il n'y a que M. B. ou M. A. qui puisse mener la politique, il n'y a que deux hommes dans une nation de trente-deux millions d'individus! et, si par hasard, M. C. escalade les degrés du premier ministère, M. A. et M. B., ennemis naturels, se réunissent, se coalisent, appellent à eux toutes les rancunes, toutes les mauvaises passions, attaquent violemment l'intrus qui se défend vaillamment mais succombe à la fin. Et pendant ces combats, la liberté se fait licence, la royauté s'efface, le pouvoir s'amoindrit, l'opposition devient un ennemi redoutable, la République tricote sournoisement dans un faubourg son bonnet écarlate, et un jour où le prince est contraint de céder à la tyrannie des opposants et à une violence de l'opinion surexcitée, cette république qui a son armée toute prête et dont la police de la royauté n'a pas même soupçonné l'existence ou qu'elle a traitée comme un vain fantôme, de fantôme devient corps, renverse les théoriciens qui gouvernent, brise le trône et déchire la charte complaisante, à l'abri de laquelle elle a grandi; et le souverain — si l'on peut donner ce nom qui suppose la supériorité au Roi que domine un parlement — le souverain le plus honnête, le plus libéral, le plus justement estimé des gens de bien, en est réduit à fuir, caché sous une blouse d'émeutier, joli jeu!... Et l'on appelle charte « le jeu des institutions constitutionnelles! »

Le peuple, et je suis du peuple aussi, je l'avoue, n'entend rien aux subtilités du gouvernement parlementaire, ces parties d'é-

Digitized by Google

checs où le Roi est toujours *pat*. Il veut qu'on le gouverne, il veut sentir la main qui le guide, il veut un souverain qui soit un homme et non une fiction. Ce qu'il comprend très-bien, parce qu'il se connaît, c'est que l'abus est tout près de l'usage dans la possession de la liberté ; aussi, de cette liberté, n'en demande-t-il que la somme qui ne l'expose pas à abuser. Ce qu'il demande avant tout, c'est l'égalité qui ouvre toutes les routes à toutes les intelligences élevées, et fait d'un soldat, fils de ses œuvres, un maréchal de France; c'est la gloire qui le rend fier de lui-même et le grandit aux yeux du monde. Les philosophes méprisent la gloire et mettent la liberté au-dessus de l'égalité ; le peuple n'est pas philosophe ; il sent et ne raisonne pas. Les discours éloquents, les beaux écrits quotidiens, l'ont si souvent égaré, qu'il se défie des gens qui ont le don de trop bien dire.

La décision de M. du Bouchage me ruinait en me laissant sans état. Mon père qui se mourait de la poitrine, à l'âge de quarante-cinq ans m'offrit de me céder sa charge de courtier de commerce à Lyon; je n'acceptai pas cette offre. Le négoce n'était pas mon fait et je me sentais très-impropre à un métier qui avait fait à mon père une petite fortune. Il semblait tout naturel que je prisse parti dans la marine marchande ; mais si c'était la navigation, c'était encore le commerce, pour lequel je ne me sentais point né. Je me mis en quête d'emplois ; toute l'armée licenciée en cherchait alors, et je n'en pus trouver un. Restaient les métiers manuels et les professions libérales. Peu de métiers convenaient à ma santé affaiblie par une maladie récente ; quant aux professions libérales, toutes voulaient des études longues, toutes nécessitaient des dépenses un peu fortes, et il me fallait vivre. Je m'adressai à mon compatriote l'honnête, riche et charitable M. Lupin, qui m'admit, pour un temps au nombre de ses dessinateurs de châles. Je remplaçai ensuite, pendant un an environ, aux bureaux de la guerre, un de mes amis, ancien soldat qui entrait dans l'église où il est mort ; mais je ne pus obtenir qu'on payât mon assiduité.—Un instant j'eus la pensée de m'adonner aux beaux arts. L'heureuse rencontre que j'avais faite d'une bonne famille, où j'entrai depuis, me fit incliner vers la peinture. Un des membres de cette famille était peintre de paysages après avoir étudié à l'école de Doyen, et avoir suivi plus tard la direction imposée à l'art par le réformateur Louis David. M. Pierre Mongin, homme

Digitized by Google

d'esprit et de talent, dont le musée de Versailles garde quelques tableaux et dont je possède un portrait de mon père, charmant *spécimen* de notre peinture facile et gracieuse qui décora la dernière moitié de notre dix-huitième siècle français, M. Mongin m'offrit ses leçons et son atelier. Je fréquentai l'atelier, moins pour y dessiner beaucoup et y peindre, que pour causer de peinture avec l'artiste, qui avait vu beaucoup et parlait fort bien de toutes choses. Mon maître, qui fut bientôt mon ami, et plus tard mon oncle, me rendit un autre service ; il me présenta dans les cercles d'artistes distingués qu'il fréquentait et dont l'entrée décida de ma vocation. Mais cependant, comme je l'ai dit, il fallait vivre. Au petit avoir que mon père avait laissé en mourant il était juste que je ne prétendisse rien. Ma mère avait mon plus jeune frère à pourvoir, et ce dont elle disposait devait suffire à peine pour l'éducation du futur docteur (1). Le hasard me vint en aide.

J'aimais beaucoup le théâtre ; c'est assez ordinaire à vingt ans. J'y allais rarement, comme on peut croire, et seulement quand j'avais pu, en me privant des choses les plus nécessaires, faire des économies sur une petite pension que je tenais de ma mère. Un soir, je fis rencontre à l'Opéra, dans le foyer du public, d'une personne avec laquelle j'avais plus d'une fois attendu, sous l'obscure galerie du Théâtre-Français, l'ouverture des portes du parterre, tout en causant et en écoutant les vieillards qui nous parlaient des anciens comédiens et de ceux que nous allions voir, gens habiles qui avaient noms : Fleury, Talma, Michot, Baptiste, Saint-Fal, Mars, Leverd, Duchesnois. Nous nous abordâmes et notre conversation, pendant laquelle nous perdimes un acte d'*Orphée*, se résuma ainsi de la part de mon interlocuteur : « S'il vous convient d'être des nôtres, vous traiterez dans notre journal tout ce qui touche aux beaux arts. » J'aurais dû me récuser et je balbutiai une excuse que j'aurais été bien fâché de voir agréée. Mon futur collaborateur insistant avec obligeance, j'acceptai l'offre inattendue qui m'était faite. Je n'entendais pas grand'chose aux matières qui allaient être de mon domaine, et je n'avais jamais écrit ; mais je n'avais pas de réputation à ménager, je n'avais rien à perdre, et tout à gagner si je réussissais. Je passai une mauvaise

(1) Mon frère Claudius Jal est mort à Paris, le 6 octobre 1857, d'une lbuminurie. Il était médecin et avait exercé longtemps à Saint-Pétersbourg la médecine homœopatique.

Digitized by Google

nuit, effrayé de mon audace et me demandant s'il n'était pas sage et loyal d'aller me dédire. Je me rassurai un peu en songeant que tous nous étions obscurs et qu'au journal personne ne serait autorisé à me faire des reproches. Je débutai ! Dieu seul sait quel fut mon début ! On me corrigea et le lendemain parut ma prose qui me sembla médiocre et qui était mieux que cela. Mais j'étais imprimé et l'on me promettait que cette chose sans nom, habillée par un « Petit romain », tout neuf, me serait payée au prix de deux sous la ligne, « quand le journal ferait ses frais. » Il ne les fit jamais, le malheureux, et mourut d'inanition au bout de cinq mois, me faisant banqueroute de cent francs ! C'était mal commencer ! Cependant j'avais gagné quelque chose à travailler pour rien : je m'étais fait un peu la main et je m'étais introduit dans le monde des gens de lettres, où quelques hommes distingués des littérateurs de l'Empire, m'accueillirent non point à cause des dispositions que j'avais, mais à cause de mes disgrâces politiques. J'étais « une victime de la réaction », un adversaire naturel du gouvernement royal, je pourrais être utile un jour dans les tirailleurs de l'armée de l'opposition, et si je n'avais rien du publiciste, de l'homme politique, j'étais assez bien armé pour la guerre d'épigrammes qui commençait, piquante, gaie, assez souriante d'abord, mais qui à la fin — ce fut à la honte de quelques-uns d'entre nous — devint cruelle, violente et peu française. Un petit journal littéraire m'ouvrit ses colonnes, où sur les arts et les théâtres, je publiai bien des articles dont aucun ne fut remarqué. J'essayai d'écrire, tout seul, un livre ou quelque chose qui en eût l'air. En 1818, sous le pseudonyme : « Gustave J..., ex-officier de marine », je publiai une brochure intitulée : « *Mes visites au musée royal du Luxembourg.* » La reproduction *au trait* des principaux morceaux de la collection d'ouvrages d'artistes vivants qui composaient le musée, procura la vente, à un assez grand nombre de ce livret, travail sans originalité, d'un style d'un auteur sans savoir. Tout imparfait qu'il était, ce travail me fut très-profitable, non qu'il me rapportât de l'argent, mais il me procura la connaissance de plusieurs artistes en réputation, dont la fréquentation assidue m'apprit sur la pratique de l'art, bien des choses que j'ignorais encore.

Il y avait une place à prendre dans la critique : Trois hommes s'occupaient des arts dans les journaux ; l'un, tout dévoué à

Digitized by Google

Girodet lui sacrifiait volontiers tout le reste de l'école Davidienne; l'autre, poli, bienveillant, était d'une indulgence extrême et n'avait point de ces justices sévères qui offensent quelquefois l'artiste, mais l'avertissent tout en éveillant l'attention du public; le troisième, homme d'esprit lettré, mais ne sachant des arts que ce qu'en sait un homme du monde qui n'est pas dans le secret (1).

Être raisonnable mais non pas lourd, passionné quelquefois, mais toujours juste; éviter le vain étalage des théories qui ne sont pas bonnes à grand'chose et ont le défaut d'ennuyer le lecteur qui veut être amusé; être vif, spirituel, si on peut l'être, étudier d'ailleurs sérieusement, voir beaucoup, garder son indépendance, c'est-à-dire ne pas écrire sous la dictée d'un homme intéressé, et ne pas tout accorder à ses amis en refusant presque tout aux autres; il me semblait que réaliser cet idéal ce serait se présenter non pas comme un grand critique, — le grand critique ainsi qu'on l'entend, est savant ou affecte de le paraître, se perd dans des raisonnements nébuleux où l'artiste ne voit pas plus clair que lui-même, reste dans l'esthétique (un beau mot grec qui fait bien dans une page de *Revue*) et ne s'abaisse pas jusqu'à ces misères qu'on appelle le dessin, la couleur, l'exécution, — il me semblait, dis-je, que ce serait se présenter comme un critique utile, appelant à lui le lecteur. L'Aristarque qui se respecte fort devait mépriser une critique si futile en apparence, qui avait pour elle une forme piquante, et qui savait rire à l'occasion; il s'en moqua dédaigneusement; je le laissai dire. Je marchai hardiment devant moi, et il arriva que l'artiste et le lecteur furent de mon côté; je ne veux pas prétendre qu'en ceci ils fissent preuve de goût et de délicatesse; mais l'extrême délicatesse, le raffiné du goût sont particuliers aux beaux esprits, « et, bel esprit, il ne l'est pas qui veut, » comme on sait. La foule est grossière, et, par malheur, je suis de la foule... Ce que je prétendais faire je ne pouvais l'entreprendre dans les journaux. Un journal est une œuvre collective et l'on n'y est jamais bien libre de son action; c'est une tribune où chacun monte à son tour pour parler sur le même ton. Un livre est un terrain plus commode, on s'y meut à sa fantaisie, sous sa responsabilité personnelle. J'attendis le salon de 1819, j'écrivis un volume sur ce sujet qui préoccupait assez vivement le

(1) MM. Marie Boutard, Fabius Pillet et Sauvo.

Digitized by Google

public. J'étais encore fort inhabile, cependant l'ouvrage ne déplut pas; il parut sous le titre : « l'*Ombre de Diderot et le bossu du marais*, » qui disait assez que mon intention avait été de suivre de loin, de bien loin l'illustre auteur des *Salons* de 1765, 1767 et 1769. J'espérais être moins emporté si j'étais moins éloquent; je m'efforçais d'être moins partial, moins cruel et un peu moins impoli; je ne prétendais pas, toutefois, me défendre de la déclamation qui, dans mon cadre, était une sorte de couleur locale; je ne fus pas trop ennuyeux; mon bossu fit rire et l'on me pardonna d'avoir quelquefois fait assez mal parler Diderot.

Plus tard, je fis mon thême en deux façons. Outre mon volume, je publiai des articles sur les Salons du Louvre dans le *Miroir*, un journal qui fut une puissance pendant près de trois ans. Quelques-uns des hommes qui, durant l'empire, avaient occupé les premiers rangs dans les lettres s'étaient réunis pour fonder une feuille non politique, un journal de théâtre, de littérature et d'arts; ils m'avaient fait l'honneur de m'admettre parmi eux. J'avais de la facilité, de la volonté, de la chaleur; ils étaient un peu paresseux, je leur fus utile d'abord; je me fis bientôt indispensable. Le gouvernement publia sur la presse une loi qui effraya mes collaborateurs résolus bientôt à abandonner la partie. Le lendemain notre feuille parut avec ce titre : « Le *Miroir publié par* M. A. Jal et rédigé par MM. de Jouy, Arnault, Dupaty, Gosse, etc. » Ces messieurs n'osèrent pas s'en dédire. Le journal continua et mon nom fut mis en évidence, deux choses qui m'importaient (1). Une

(1) Le *Miroir*, dont le premier numéro avait paru le 15 février 1821, mourut de mort violente le 24 juin 1823. Le libraire Baudouin ayant publié la *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz en* 1791, ouvrage anonyme dont l'auteur était le bel esprit couronné qui régnait sur la France, M. de Jouy, se chargea d'en parler aux lecteurs de notre journal. L'article qu'il composa à cet sujet, et que je repoussai autant que je le pus, parut avec l'assentiment de nos coassociés. Il était spirituel assurément, mais sans mesure, sans délicatesse; il touchait sans ménagement à des choses que la critique devait seulement effleurer; il reprochait surtout au noble auteur, qui avait la prétention d'être un écrivain correct, des fautes, hélas! trop réelles. Louis XVIII, à qui l'on ne put cacher cet article discourtois, parce qu'il lisait assidument la feuille littéraire qui fustigeait chaque jour ses courtisans, — et cela lui plaisait fort, — Louis XVIII fut indigné de la témérité du journaliste et jura notre ruine. Le premier prétexte devait suffire. Et pourquoi des prétextes, quand on a la force? Un matin je fus averti qu'un commis-

Digitized by Google

autre circonstance ne me fut pas moins favorable. M. de Norvins venait de publier son *Histoire de Napoléon;* la presse était alors sous le régime de la censure (1827); et les censeurs refusaient aux journaux la faculté d'annoncer cet ouvrage. L'auteur était désolé; l'éditeur qui avait acheté le livre assez cher n'était pas moins ennuyé; je vis sa déconvenue et lui proposai de faire, sous mon nom, une annonce publique de l'histoire persécutée. C'était le temps où le parti libéral faisait au ministère une guerre de brochures; je composai à la hâte un petit écrit intitulé : « *Napoléon et la censure*; » le libraire le fit tirer à cinquante ou soixante mille exemplaires dont il inonda le pays (1er oct. 1827). La brochure était fort Napoléonienne et pour cette raison on la trouva charmante. Son succès fut un échec pour le ministère de MM. de Villèle et Corbière, et, pour moi, une bonne fortune. La censure m'avait inspiré une autre brochure politique : « Lettre à M. P. comte de Corbière sur l'*inquisition littéraire* (12 août 1827). Ce

saire de police mettait les scellés sur les bureaux du *Miroir;* j'y courus et je vis le fonctionnaire s'emparer de nos registres et fermer nos portes, en me signifiant de la part de M. le procureur général d'avoir à cesser la publication du journal qui, de ce jour, était et demeurait supprimé. Nous protestâmes, nous demandâmes des juges, on ne voulut pas nous entendre. On craignait le scandale d'un procès, et plus grand sans doute, le scandale d'un acquittement. Quelque temps après, cependant, le roi comprit que la confiscation d'une propriété était un de ces actes arbitraires que l'opinion pourrait bien ne point pardonner au spoliateur; il se relâcha de sa rigueur et permit que notre feuille reparût, patronée par un écrivain royaliste de nos amis. Mais il n'autorisa pas la reprise du titre. Nous publiâmes le 16 juillet 1823 la *Pandore*. On ne recommence guère un succès. Le coup était porté. La *Pandore* vécut honorablement, mais le temps du *Miroir* était passé. Louis XVIII nous gardait rancune. Souvent j'avais trouvé, parmi les lettres et les articles adressés au journal, quelques lignes d'une écriture contrefaite qui m'était bien connue, épigrammes sanglantes contre quelques amis du roi ou contre ses ministres, et ces lignes que je savais échappées à la plume satyrique de notre monarque, je les imprimais, quand elles ne devaient point nous compromettre. Le roi priva la *Pandore* de sa collaboration. Au reste, il ne survécut guère à son coup d'État contre le *Miroir*. Sa littéraire Majesté mourut le 16 septembre 1824. La *Pandore* vécut plus de cinq années après son trépas. Son dernier numéro parut le 11 mai 1830. Le journal se fondit alors avec le *Corsaire*. J'avais été recueilli avant cette époque par mes amis Nestor Roqueplan, Alphonse Karr, Romieu et autres qui faisaient le *Figaro*. Je travaillais avec ces bons vivants littéraires dès 1829.

Digitized by Google

pamphlet (je prends ce mot dans son sens primitif et honnête), commençait ainsi : « M. Gaudiche vous aura peut-être appris, Monseigneur, que vous avez rétabli la censure..... et le reste à l'avenant. » M. de Corbière, ministre de l'intérieur était homme d'esprit, grand amateur de livres et s'occupant plus, disait-on, de bouquins que des affaires difficiles de son département; c'est à cela que faisait allusion mon début. Il avait pour secrétaire M. Gaudiche, dont le nom prêtait trop aux jeux de mots pour que l'opposition ne s'en emparât pas; je n'y manquai point et une phrase eut le succès d'un trait de vaudeville pendant deux jours au moins. On vivait vite en ce temps-là; la brochure du jour faisait oublier celle de la veille; nos saillies les plus plaisantes, nos épigrammes les plus folles s'élevaient, éclataient, brillaient et s'éteignaient comme les fusées volantes. Nous nous amusions à ce jeu sans songer que le pays paierait cher, un jour, le feu d'artifice qui le divertissait. Je dis : nous, quelques-uns y songeaient, mais ils n'avaient garde de nous avertir : nous jouions leur partie. En véritables enfants nous voulions piquer, contrarier, incommoder les ministres et les courtisans; nous chargions à poudre nos armes innocentes, ils chargeaient à balles leurs escopettes révolutionnaires.

Je m'étais marié le 10 juillet 1822, âgé de vingt-sept ans; j'avais épousé la nièce de mon respectable ami M. Mongin. Le 21 septembre 1823 survint un garçon qui fut le seul fruit de mon mariage. Il est architecte et c'est le seul artiste de mes amis dont il me soit interdit de faire l'éloge.

Le Salon de 1824 me donna une grande besogne. Le 89 littéraire était fait. On se vantait d'avoir pris la Bastille et d'avoir tué « le sieur Nicolas Boileau », son gouverneur. Comme on avait emprunté à l'Angleterre un gouvernement qui fonctionnait assez mal, par parenthèse, on lui empruntait une littérature qui ne convenait guère mieux à la France. Ainsi qu'on avait vu une foule insensée mise en mouvement par un gentilhomme plein de cœur mais vide de raison s'atteler à une longue corde attachée au Napoléon de la colonne Vendôme pour l'abattre, effort barbare, impuissant et ridicule, on voyait de jeunes fous, ardents à la destruction, s'appliquer à renverser la statue de Racine, en chantant de sauvages refrains, et à dresser avec effort, à la stupéfaction du public, l'image de Shakespeare, encensée par des idolâtres qui ne

Digitized by Google

savaient pas un mot d'Anglais. Louis David était mis hors la loi, malgré les protestations de Gros, le seul des Davidiens qu'on voulût bien épargner. Gérard se sauvait par des complaisances, accueillant dans son salon les révolutionnaires de l'art, les encourageant de sa parole prudente, et obtenant à défaut d'éloges, au moins le silence et l'oubli. Raphaël et Poussin étaient menacés ; on hésitait à les pendre à la lanterne romantique, mais on se jurait de de ne les point imiter. — On ne s'est que trop bien tenu parole ! — On exaltait tout haut Le Sueur (1), non pour tout ce qu'il vaut ; mais on le louait pour avoir le droit de le plaindre de prétendus malheurs qu'on inventait et dont on chargeait la mémoire de Lebrun, parce qu'il fallait écraser Lebrun, comme on écrasait Racine et Boileau. Corneille et Molière gênaient, mais on les ménageait; on se contentait de leur opposer l'auteur d'*Hamlet* et d'*Othello*, pour qui l'on montrait une préférence marquée, bien entendu. On affectait de dire qu'il fallait être nouveau, coloré, poétique — Racine n'était pas un poëte ! — et l'on était incorrect, incompréhensible, copiste mal habile, exagéré, trivial et boursouflé. On en était à l'extravagance, à la fureur. J'avais des amis au camp de ceux qui se disaient hardiment les novateurs et inscrivaient sur leur flamboyante bannière : « *Romantisme* », mot sonore et creux dont personne n'aurait pu dire la signification, pas même le porte drapeau de la troupe bruyante. J'avais des amis aussi, parmi ceux qui faisaient d'honorables efforts pour conserver les grandes traditions, retrouvées par David. Quelques-uns que leurs adversaires insultaient du nom de classiques — grande injure n'est-ce pas ? — étaient gens d'un talent véritable, peut-être un peu froid. Ils ne trouvaient pas toujours le beau, mais du moins ils le cherchaient avec constance ; s'ils n'arrivaient pas au but qu'ils entrevoyaient, leur persévérance était digne d'éloges et d'encouragements. Cette position entre les deux partis ne me causait pas le moindre embarras ; je dirai même qu'elle me plaisait assez. Je n'avais point d'engagement; je pouvais marcher à ma guise, enterrant gaîment les morts de l'une et l'autre armée, relevant et consolant les blessés. Un des grands chefs du côté romantique était venu me prier de donner aide aux hommes de bonne volonté « qui rêvaient le grand art » ; j'avais promis, mais

(1) Voir à ce nom le *Dictionnaire critique*.

Digitized by Google

sans me lier, bien résolu à n'immoler personne et me réservant de choisir, de louer ou de blâmer selon que je le trouverais juste. Je ne me sentais pas le droit d'être exclusif — le critique ne doit pas l'être — et en cela mon goût était d'accord avec ma raison. Le critique exclusif n'est pas un juge, c'est un bourreau. J'avais alors une certaine autorité; je la devais à l'indulgence du public à qui n'avait pas déplu une impartialité qui se raillait assez vertement de toutes les grandes prétentions. Mon Salon parut sous le titre de l'*Artiste et le Philosophe*. Le volume était gros, moins piquant que je ne l'avais espéré, médiocre pour tout dire, je n'avais pas osé autant qu'il aurait fallu, autant que j'osai depuis. L'accueil qu'on lui fit fut cependant assez bon pour que mon éditeur me demandât un autre volume pour le Salon prochain. Celui-ci fut une sorte d'événement dans le monde agité des arts. Je n'avais rien ménagé ; je m'étais laissé aller à ma verve et j'avais improvisé un livre très-plaisant, en vérité. Maintenant que je le juge à distance, maintenant que je suis vieux et sans prétention à l'esprit, à l'originalité, à rien de ce qui fait le critique, je puis avouer que les « *Esquisses, Croquis, Pochades ou tout ce qu'on voudra sur le Salon de* 1827 » sont un de mes écrits dont je suis le moins mécontent. Il réussit pleinement. Décidément, j'étais « quelqu'un », sans en être plus fier. Cela m'amusait fort, et d'ailleurs m'étai profitable.

Je travaillais beaucoup pour ne pas laisser refroidir ma verve. Elle était dans toute sa chaleur quand le baron Gérard exposa son tableau du *Sacre* (1829). L'occasion était bonne et j'en profitai. M. Gérard était un homme très-habile ; calme, réservé, fin, spirituel, joli conteur, il avait tout ce qu'il faut pour séduire. Sa réputation était grande, plus grande que son mérite ; ce n'est pas que je veuille prétendre qu'il était sans talent. Médiocre en ce qui était du style et du dessin, il était coloriste sans vérité, sans harmonie, sans chaleur et sans charme ; ses tableaux, ses portraits tant vantés étaient brillants comme du carton peint, comme du bois verni, mais il composait avec goût, avait l'entente des grandes machines, tout à fait perdue aujourd'hui, et la science de l'arrangement. Sous ce rapport, sa *Bataille d'Austerlitz* et son *Entrée d'Henri IV à Paris* sont ses chefs-d'œuvre et sont vraiment de fort belles choses, auxquelles la gravure a donné toute leur valeur. J'avais toujours fait mes réserves en louant M. Gé-

Digitized by Google

rard, et l'artiste s'était sérieusement offensé de mon audace. Il craignait la critique et avait eu l'adresse de s'attirer tous ceux qui avaient la plume dans les journaux; j'avais résisté aux prévenances obligeantes qu'il m'a fait prodiguer par ses amis et les miens.... Le tableau parut. Sans prévention, il était d'une faiblesse extrême et ne réussit pas même dans le monde officiel. C'était à cent piques au-dessous du *Henri IV* et surtout du *Tableau du Sacre*, peint par L. David, tableau dont le côté droit est, sous tous les rapports, une indiscutable chose. Un arrangement théâtral et maussade, une longue suite de mannequins vêtus de costumes qui brillent uniformément et présentent un ensemble tapageur de couleurs indiscrètes; pas une figure vraiment humaine, capable de remuer et animée par la pensée; rien de sympathique, rien d'attrayant, rien de profond, rien qui commande l'admiration, le recueillement et le respect. Parmi toutes ces têtes vernissées, polies, fardées comme des masques, cherchez-en une que vous puissiez comparer au Napoléon, au Pie VII, au cardinal Caprara, au Talleyrand, ou même à un de ces enfants de chœur inconnus qui entourent l'autel de Notre-Dame, dans le *Sacre* de David! Personne ne fut content du tableau, excepté les libéraux — comme on appelait alors les opposants au gouvernement royal. — Les romantiques rirent, de leur côté, de cette peinture fâcheuse qui rappelait le Salon de cire du sieur Curtius. M. Gérard m'avait donné trop beau jeu; *j'en abusai*, je l'avoue. Je jetai, en trois ou quatre jours, sur le papier une centaine de pages que je publiai le 23 mai 1829. *Le Peuple au Sacre* reçut du public l'accueil le plus empressé. Tout le monde rit de cette bonne humeur d'un critique insolent qui osait dire tout haut ce que tout bas on se disait dans les cercles aristocratiques et dans les ateliers. La forme fut pour beaucoup dans la fortune que fit cette satire où l'auteur sans cesser d'être poli se montrait railleur impitoyable, où la vivacité de l'attaque n'excluait pas l'emploi des armes courtoises, où la verve comique était tempérée par les délicatesses du langage. Le succès fut très-grand et très-complet. *Le Peuple au Sacre*, quand j'y pense, est un des écrits de la première moitié de ma carrière, qui, aujourd'hui encore, me plaisent le plus.

Cependant, tandis que nous nous amusions ainsi aux petites choses, aux petites épigrammes, de grands événements se prépa-

Digitized by Google

raient. Le ministère de M. de Villèle tombait avec l'année 1827; celui de M. Martignac, qui lui succédait, ne devait avoir qu'un instant, trop sympathique à la nation pour ne pas déplaire fort au roi Charles X qui lui fit bientôt une folle opposition et le renversa, appelant aux affaires le prince Jules de Polignac. Ce grand seigneur, ami de son maître, dévoué, mais sans l'intelligence de ce qui se passait autour de lui, effrayait le pays sans rassurer beaucoup la cour. Il était plein de bon vouloir contre la Révolution ; mais la pratique du gouvernement lui manquait tout à fait; sincèrement religieux, il avait, dans son sommeil, des visions qui le réconfortaient : « Quand je suis fatigué, disait-il, je m'assoupis sur mon canapé; alors la Vierge m'apparaît, m'encourage, me conseille; je m'éveille et je marche, sûr de ne pas m'égarer. » Ceci n'est point une moquerie, une invention du libéralisme. La chose m'a été racontée sérieusement par un homme de beaucoup d'esprit, fort royaliste, mais fort éclairé, M. le duc de Fitz-James, que j'eus l'honneur de voir souvent en 1831, chez Mme de Mirbel. Les hommes de bon sens qui apercevaient de loin l'abîme où aboutissait pour la royauté le chemin que son obstination aveugle lui faisait suivre, disaient au roi qu'il fallait absolument imaginer quelque chose qui détournât de la politique le peuple trop préoccupé des discussions publiques et peut-être des secrètes conspirations. Une guerre serait une chose excellente ; mais quelle guerre ? La guerre d'Espagne avait assez mal réussi dans l'opinion, et nul autre germe de lutte à l'étranger ne se développait sur le terrain de l'Europe. Le hasard fournit un prétexte et ce prétexte on le saisit avec avidité (1). Hussein-Pacha, dey d'Alger, dans une conférence à laquelle le Consul de France assistait, lassé des plaisanteries discourtoises que se permettait cet agent, perdit patience et montrant à M. Deval la porte du divan, avec l'éventail ou chasse-mouche dont il se servait, lui ordonna de

(1) C'est là une accusation mal fondée. M. Jal montre dans toute cette partie concernant Alger, qu'il a recueilli les bruits plutôt qu'il n'a su la vérité. Nous nous contenterons de dire sur ce point, qu'en avril 1827, avant qu'on pût recevoir en France des nouvelles de l'insulte faite au chevalier Deval, M. de Chabrol, ministre de la marine, soumettait au roi un projet de blocus d'Alger, motivé sur ce que les Algériens n'exécutaient pas leurs traités et arrêtaient les navires Français ainsi que ceux des États Romains. (P. M.)

Digitized by Google

sortir. M. Deval transforma ce geste en un soufflet, poussa de grands cris, se plaignit au gouvernement français et lui conseilla de demander au dey une réparation pour une offense imaginaire. Le roi ordonna qu'un vaisseau fût expédié à Alger et que le brave capitaine de La Bretonnière allât demander à Hussein-Pacha des explications et un désaveu d'une insulte faite à la France dans la personne d'un de ses représentants. Le dey affirma qu'il n'avait point soufflété M. Deval — il disait vrai et cette vérité je l'ai sue dans le temps par le consul de Sardaigne, présent à la conférence où le geste avait été fait ; — il refusa d'envoyer une ambassade à Paris pour arranger cette sotte affaire, et la guerre contre Alger fut résolue par les conseillers de la Couronne, heureux d'avoir trouvé l'occasion qu'ils cherchaient. Le roi très-chrétien châtier un infidèle, détruire le dernier nid des pirates musulmans qui écumaient depuis si longtemps la Méditerranée, c'était une sorte de croisade qui allait, en Europe, placer le nom de Charles X à côté de celui de saint Louis ! La France s'émut à la nouvelle de cette résolution inopinée qui armait la flotte et les bataillons français ; le parti libéral avancé entra dans une grande colère. Le roi entrait en campagne sans l'assentiment de l'Angleterre et peut-être malgré elle ; on aurait dû lui tenir compte de ce courage, on fut injuste de ne lui en savoir pas gré. Tous les souvenirs historiques furent évoqués pour en tirer de fâcheux augures contre l'entreprise de la France. — Qu'espère faire Charles X où Charles-Quint a échoué ? — Est-ce une leçon qu'on veut infliger à un barbare, ou une conquête qu'on veut tenter ? — La Restauration conquérante, ce serait à mourir de rire, disait-on. Et puis quelle imprudence ! Au fond de la baie d'Alger les débris de la flotte de 1541 n'avertissaient-ils pas encore que cette côte est mortelle aux téméraires ! La mer et le vent auront bien vite raison de vos navires, et votre armée sera jetée avec les épaves sur le rivage où vous attendront les bédouins féroces. — Et à quel général confier l'honneur de votre drapeau ? Au déserteur de Ligny ! »

Dans les rangs élevés de la société on était gagné par la peur ; dans les bureaux des journaux peu tremblaient, mais beaucoup simulaient la frayeur. Le gouvernement n'avait point fait ce pas pour reculer ; il persista et l'on apprit que le commandement de la flotte était confié au brave amiral Duperré, un des marins les

Digitized by Google

plus populaires de France. Ce choix était excellent (1), si celui qu'on avait fait de M. de Bourmont pour l'armée était regrettable.

La presse se préoccupait de la guerre qui allait commencer; tout naturellement la presse libérale y était opposée. Le *Constitutionnel*, modéré par habitude, avait pour conseil M. Dupin, l'aîné. Il vint à l'illustre avocat la pensée, qu'il fit agréer par les propriétaires du journal, d'envoyer à Toulon un rédacteur chargé de voir les préparatifs de l'expédition et de tenir le public au courant de tout ce qui se ferait. En même temps que j'écrivais au *Constitutionnel* sur les arts, je m'occupais de tout ce qui touchait à la marine; M. Dupin me désigna pour être à Toulon le *special correspondant*, selon l'expression anglaise, du journal dont la fortune était grande alors et de beaucoup plus que celle de tous les autres. Je fus agréé, et j'en exceptai une seule condition : c'est que je serais parfaitement libre dans mon allure, et qu'aucune coupure ne serait exercée sur ma correspondance. J'étais sûr d'être complétement impartial, et je savais qu'on ne le serait pas autant au bureau de la rédaction. Je me munis de recommandations pour quelques-uns des généraux de l'armée, au cas où je pourrais aller en Afrique avec elle, et je partis, tout heureux de penser à voir une belle flotte à la mer, à retrouver tous mes camarades d'École et de promotion, à me reprendre un jour à un métier que j'aimais toujours et que je regrettais encore. Mon traité avec le *Constitutionnel* bornait ma mission; mais dans ma pensée elle devait me mener plus loin que la côte de Provence. Tous les officiers de marine m'assurèrent qu'il fallait très-peu de temps pour traverser la Méditerranée; les généraux auxquels

(1) M. le contre-amiral Mallet, un des braves officiers de la frégate *la Loire*, qui avait été capitaine en second de l'école de Brest, de 1811 au 6 novembre 1812, fut nommé major général de l'escadre de M. Duperré; il me l'apprit par ce mot qu'il laissa chez moi : « Je suis venu ainsi que je vous l'avais dit; maintenant je ne sais plus quand je pourrai revenir. Vous avez peut-être appris qu'en dînant chez le ministre, lundi dernier, il m'a été annoncé que l'amiral Duperré m'avait choisi pour être le chef d'état-major de l'armée qu'il va commander. J'ai accepté. M^t. (Mallet). » J'ai dit que Mallet (Stanislas) était un des officiers de la *Loire*. Les combats de ce navire sont plus connus du public français que beaucoup d'autres; ils ont été gravés. J'ai raconté leur histoire intéressante et un peu celle du commandant de *la Loire*, l'énergique Segond, dans mes *Scènes de la vie maritime*, tome II, p. 275-289.

Digitized by Google

j'avais été présenté m'affirmèrent qu'Alger tomberait au bout de quelques jours de siége; d'ailleurs les rédacteurs des journaux réguliers devaient passer la mer; je n'hésitai donc pas, et me mis à chercher un embarquement. J'étais un passager compromettant. Je n'arrivais pas de Paris avec une permission d'embarquement, et personne n'osait m'*embarquer par-dessus le bord*. C'était à qui ne voudrait pas d'un homme marqué du sceau de l'opposition. L'amiral Duperré me dit cependant qu'il ne voyait pas d'inconvénient, vu ma provenance maritime, à ma présence sur un des navires du roi, si quelqu'un voulait bien courir les risques personnels qui pourraient y être attachés. Par bonheur, — et l'on verra que ce bonheur fut grand pour moi, car c'est à lui que je dois d'être devenu l'espèce de savant qu'ont fait connaître quelques travaux sérieux, — par fortune, je rencontrai un de mes compagnons du *Tourville*, neveu justement d'un des propriétaires du *Constitutionnel*, M. Aubry-Bailleul, alors lieutenant de vaisseau, mort contre-amiral (1). Cet ami se dévoua. Il commandait, dans le convoi placé sous les ordres du bon capitaine Hugon, — aujourd'hui vice-amiral, baron et sénateur, — une division de navires marchands destinés à porter les chevaux. M. Hugon lui permit de me prendre comme son secrétaire, ce qu légitimait

(1) Le 21 mai 1860, j'eus la douleur de perdre cet ami. Aubry-Bailleul, neveu de Charles Bailleul qui fut membre des assemblées politiques pendant la Révolution, mourut d'apoplexie à Anglesqueville-l'Esneval (Seine-Inférieure), village où il était né. Aubry était dans le cadre de réserve des officiers généraux depuis le 8 janvier, quand il mourut. Sa carrière avait été laborieuse et dignement remplie. Officier très-distingué sous tous les rapports, il avait été gouverneur de la Guadeloupe de 1851 à 1853. C'était un homme énergique, loyal, intelligent, passionné pour le devoir; un ami sûr, un esprit ferme, un cœur droit. Fils d'un cultivateur, il n'avait eu qu'une première éducation étrangère aux lettres; mais lorsque son frère, Dominique Aubry, qui avait autant de cœur que d'esprit, eut attiré sur son cadet la protection de leur oncle, comme il l'avait eue lui-même, il travailla et se rendit capable de tout. Quand il arriva bien jeune à l'école de marine, le commandant du *Tourville* me fit appeler, — j'étais grand, sous-officier d'une compagnie, et le doyen d'âge de mes camarades, — et me dit en me présentant mon futur ami : « Voici le neveu d'un de mes collègues de la Convention, ayez-en soin. Mettez-le au courant du service et de ses devoirs. » Je fus pour bien peu de chose dans la vie d'Aubry; on va voir qu'il fut pour beaucoup dans la mienne. Il ne me permit jamais de l'en remercier.

Digitized by Google

mon passage (1). Me voilà donc secrétaire *ad honores*, et n'ayant autre chose à faire, sur le *Federico*, joli brick parlementaire où M. Aubry-Bailleul avait sa flamme de commandement, qu'à prendre des notes et à observer tous les mouvements de l'escadre de guerre et les signaux qui les ordonnaient. Je m'instruisais, je rapprenais, je jouissais d'un des plus beaux spectacles qu'un homme puisse voir. On sait l'histoire de la campagne; je n'en écrivis dans le *Constitutionnel* que les premiers chapitres (2). La bataille de Sidi-Staoueli se donna le matin du jour où je dus me rembarquer pour revenir en France, rappelé par l'inquiétude que j'avais donnée à ma femme. J'avais quitté Toulon sans lui dire que j'allais en Afrique, persuadé que les choses iraient comme on me l'avait dit. J'avais assisté à toutes les scènes militaires qui avaient précédé la journée de Sidi-Staoueli, toujours marchant à l'avant-garde en compagnie de mon ami le peintre de marine Théodore Gudin, et d'un capitaine de vaisseau anglais, M. Mazel. Le navire sur lequel je pris passage était une bombarde commandée par M. Roland, lieutenant de vaisseau, excellent garçon qui devint officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, capitaine de vaisseau et mourut jeune. Avant de quitter l'Afrique j'allai remercier les généraux, qui avaient été pour moi d'une bonté parfaite (3), et, entre eux, M. le général Després, chef de l'état-

(1) « Port de Toulon. — M. A. Jal embarquera sur le *Federico*, transport n° 135, 2e série, en qualité de secrétaire de M. Aubry-Bailleul, lieutenant de vaisseau, qui se trouve sur ce bâtiment. M. A. Jal recevra la ration pendant la traversée.

« Toulon, 11 mai 1830.

« Le contre-amiral préfet maritime par intérim,

« DE MARTINENG. »

(2) Ma respectable amie, Mme Amable Tastu qui, en 1832, fut chargée de la publication d'une sorte de *Keap'sake* français, m'ayant demandé un morceau de prose, j'écrivis pour elle quelque chose sur « l'Arrivée et le débarquement à Alger. » Ces courtes pages sont datées du 12 novembre 1832. Elles se terminent par la dépêche si noble que le maréchal adressa au roi sur la mort du jeune Bourmont, son fils, que tous nous regrettâmes bien sincèrement, loyal et brave officier qui souffrait beaucoup du passé de son père.

(3) Plusieurs de ces officiers eurent pour moi de très-obligeantes attentions. Lorsque les hasards de la journée me rapprochaient de la tente de l'un d'eux, j'y recevais l'hospitalité la plus bienveillante et la

Digitized by Google

major général. Je le priai de dire à M. de Bourmont combien j'étais reconnaissant de la liberté qu'il m'avait laissée d'aller partout et de tout voir, quand M. d'Haussez, ministre de la marine, — un homme d'esprit pourtant — avait envoyé l'ordre de m'arrêter à mon arrivée à la côte d'Alger. M. le général Valazé avait eu l'obligeance de dire au général en chef qui j'étais, et celui-ci m'avait fait l'honneur de lui répondre qu'il se fiait à ma loyauté. J'avais dû m'abstenir de me faire présenter à M. de Bourmont. Au reste, les choses se passèrent si bien, la marine et l'armée furent si admirables que l'éloge me fut facile, et qu'en les louant je restai fort au-dessous de la vérité. Je me trouvai très-fier d'être l'hôte du camp et de m'abriter sous le drapeau blanc si bien porté. « Quelle que soit la couleur du pavillon, quand il est engagé au nom de la France, mon cœur est tout avec lui. » C'est ce que j'avais dit en acceptant le devoir que m'avait imposé le *Constitutionnel*, c'est ce que j'avais répété à M. de Bertillat, le grand prevôt de l'armée, quand il m'était venu dire de la part du général en chef que j'étais libre de mon action partout où serait le corps expéditionnaire.

Le *Finistère*, qui allait me ramener en France, avait ordre de ...er sous Alger jusqu'au moment où on lui signalerait la reddi... la ville. Nous entendîmes sauter le château de l'Empereur ... fîmes ... pour Toulon, où je restai quelques jours en ...ne e... quelques autres journées pour me reposer. ... ét... à ma rencontre, très-inquiète du long si... ...j'av... malgré moi au commencement de la cam... ...us ... ...oulouse, quand la nouvelle arriva d'une ... à ... ...e par la publication de folles ordonnan... ...lea... ...nes que l'émeute était devenue révolu...

...e. ce qui était arrivé à Gourville aux lignes ...evil... il soupa un jour au quartier du marquis ... en vaisselle plate comme dans son hôtel ... dîna chez M. de Turenne qui mangeait ... le général Berthier de Sauvigny fut le ... chez lui, servi dans de belles assiettes ... de Champagne dans des verres élégam... ...cablé par la chaleur, j'entrai dans la ... soldat d'Égypte que je trouvai lavant ...verre de vin dans une timbale d'étain, ... modestes.

Digitized by Google

tion. Triomphante à Alger, la royauté de 1815 avait été vaincue à Paris, où j'arrivai, le 7 août 1830, à quatre heures du matin. Les lampions brûlaient encore en l'honneur d'une royauté nouvelle que la mobilité de notre nation devait bientôt renverser à son tour. Le nouveau roi, honoré de tout le monde, comme duc d'Orléans, avait, en acceptant le trône, cédé à une nécessité. La république s'ajournait en grondant. Elle allait poursuivre son œuvre par l'émeute et le régicide, aidée par la stupide bourgeoisie qui déteste le régicide et l'émeute, mais qui se plaît à l'opposition, a la manie du bel esprit, et ne déteste pas la calomnie quand elle se présente habilement colorée.

Ma correspondance datée de Sidi-Feruch avait été lue avec intérêt; je revenais d'Alger, le premier; je pouvais raconter bien des faits curieux; je fus une sorte de *lion* pendant une semaine dans nos cercles d'amis, artistes et gens de lettres et au foyer de l'Opéra.

Mais il me semblait que j'étais dépaysé; la révolution me paraissait avoir changé l'apparence des choses. J'étudiai le terrain. Toutes les ambitions, toutes les prétentions assiégeaient le nouveau gouvernement; tous ceux qui avaient souffert des révolutions passées demandaient, à titre de réparation, places, emplois, distinctions. Je publiai alors un article pour engager le ministre de la marine à rester sourd aux sollicitations des anciens officiers de l'Empire qui appelaient l'heure de leur restauration. « Il ne faut pas, disais-je, que ceux qui se sont moqués en 1815, des *Voltigeurs de Louis XIV* puissent être appelés : les Voltigeurs de Bonaparte.» Les gens désintéressés approuvèrent cette démarche qui souleva une courte polémique entre le rédacteur du *Constitutionnel* et quelques personnes trompées dans leurs espérances. Le ministre ne fit rentrer dans les cadres que trois ou quatre officiers frappés en 1816, et dont un devint amiral, M. Baudin.

En ce moment le hasard me rapprocha de M. le duc d'Orléans. On venait de créer dans la garde nationale de Paris une légion d'artillerie; j'y fus admis, et l'élection me porta aux grades de sous-lieutenant et de lieutenant dans la première batterie, où le roi avait fait inscrire son fils aîné (1). Des rapports de service quo-

(1) Au dire d'Alexandre Dumas (*Mémoires*, tome VII, p. 202), la première batterie se nommait l'Aristocrate. Elle comptait dans ses rangs

Digitized by Google

tidien me mirent en relations suivies avec ce jeune prince qui, doué, dès l'âge de vingt ans, d'un tact parfait, éloignait avec art et politesse le « profane vulgaire » qui lui déplaisait comme à Horace, sut se rendre populaire par sa modestie, son esprit charmant, la bienveillance de son accueil et la portée de son jugement. Jamais homme de son âge et de son rang ne se trouva soumis à une épreuve aussi difficile que celle où les circonstances soumettaient le prince royal, il s'en tira à miracle. Tout autour de lui s'agitaient des passions ardentes et dangereuses; il n'avait qu'un pas à faire pour devenir le chef d'une opposition qu'on lui représentait comme naturelle; « Voyez, lui disait-on, le prince de Galles en Angleterre! » Ce pas il ne le fit point. Au lieu de déployer son propre drapeau, il porta haut celui de son père, et la révolution, qui avait cru le conquérir, reconnut bien vite qu'il faudrait compter avec lui. Elle lui devint contraire et conjura sa perte. Une certaine nuit (1), que la République, sous l'habit d'artilleur, chargeait ses armes dans la cour du Louvre et qu'elle ne dissimulait guère ses projets, je fis sortir la batterie que je commandais en l'absence du capitaine, sous prétexte de faire une patrouille pour dégager le Louvre; je me joignis à une compagnie de grenadiers et me dirigeai du côté du Palais-Royal, où je laissai monseigneur le duc d'Orléans et son précepteur M. de Boismilon. Ce ne fut pas sans que de grands cris fussent poussés par nos violents camarades; mais « la batterie du prince », comme on la nommait, sut faire bonne contenance, obéir avec empressement et résister sans bravades à des menaces, à des outrages qu'un rien aurait pu faire dégénérer en actes sanglants. Le lendemain, j'allai au Palais-Royal supplier le roi de dispenser M^r le duc d'Orléans du service de l'artillerie, au moins jusqu'au temps où cet incident pénible serait un peu oublié. La légion d'artillerie fut fractionnée en douze compagnies, ne devant pas faire un corps

MM. de Tracy, Paravey, Étienne Arago, Schœlcher, Loëve-Weymar, Duvert. La seconde batterie, appelée la Républicaine, avait pour capitaines Guinard et God. Cavaignac. La troisième, surnommée la Puritaine, était commandée par Bastide; Carrel et Barthélemy-Saint-Hilaire étaient parmi ses servants. Quant à la quatrième, le grand nombre des médecins qu'elle contenait lui avait fait donner le nom de la Meurtrière; Trélat et Raspail en faisaient partie. C'était de celle-là qu'était Alexandre Dumas. (P. M.)

(1) Voir *Mémoires* d'Alexandre Dumas, tome VII, pages 248-249.

Digitized by Google

unique, mais chacune d'elles attachée à une des légions d'infanterie. Le scrutin me fit capitaine de la deuxième, le 11 juin 1831. Une des élections précédentes m'avait, pour ce grade, donné le pas sur Armand Carrel. On n'avait pas méprisé ses mérites, mais Carrel était dans le mouvement, et, quant à moi, instruit par un passé très-voisin de nous, j'avais déclaré me ranger tout à fait du côté de l'ordre et d'une liberté sage qu'à mes yeux représentait la monarchie de Juillet. Bientôt l'artillerie fut licenciée; elle avait en général un esprit contraire à celui du gouvernement du roi : c'était une sorte de club armé. — Mgr le duc d'Orléans, plein de bieuveillance pour moi, me permit de lui aller rendre quelquefois mes devoirs; je le fis, mais avec beaucoup de discrétion. J'ai vu bien des gens, peintres et autres, s'imposer à la famille royale, se familiariser avec les princes et prendre les airs de courtisans les plus risibles. Le roi, qui était fier comme Louis XIV, et supportait avec peine cette outrecuidance bourgeoise, était contraint cependant de la subir et de voir venir le soir, au cercle intime de la reine et des princesses, je ne sais quel goujat, fils de boutiquier, qui, sous prétexte qu'il était officier de la garde nationale et « dévoué au nouvel ordre de choses » se présentait aux Tuileries après avoir dit à ses amis de la basoche : « *Je vais voir ces dames.* » Le malheureux roi, qu'il eût à souffrir pendant son long règne où toutes les traditions des bons usages, de la bonne compagnie et du bon langage tombèrent dans le plus profond mépris, où il se sentit coudoyé dans son palais par cette foule impolie, irrespectueuse, qui ne s'éclaircit un peu que vers la fin! » Invité souvent aux Tuileries, j'y allai très-rarement. Un jour le duc d'Orléans m'en fit le reproche obligeant : « Pourquoi ne vous voit-on pas? — Je sais, Monseigneur, que ma place n'est pas à la cour. Je n'ai ni le haut rang, ni le haut mérite qui y appellent quelques-uns, et je crois qu'il est bon que chacun reste à sa place. — C'est très-sage, assurément, et si tout le monde pensait comme vous, il n'y aurait pas de révolutions. » L'état du pays, même quand il paraissait calme, ne rassurait que médiocrement le duc d'Orléans; il ne se faisait point d'illusions sur l'avenir, si j'en crois ce qu'il me dit dans une audience dont il m'honora peu de jours avant celui qui fut, hélas! le dernier pour lui. Son départ avait été annoncé, et je me hasardai à lui dire : « Monseigneur, c'est toujours avec crainte que je

Digitized by Google

vois partir Votre Altesse Royale. Le roi se porte bien, sans doute, mais un accident n'est pas impossible, et que deviendrions-nous sans vous? — *Nemours reste, et, croyez-moi, Nemours est, de nous tous, le meilleur et le plus capable.* — Mais on ne le sait pas, monseigneur. — Il est timide et dévoué; il n'a pas voulu se faire centre à côté de moi, de peur de nuire à ma situation. D'ailleurs, capitaine (il m'appelait toujours ainsi depuis l'artillerie), croyez-vous qu'à la mort du roi l'héritage me viendra naturellement? *Non, c'est dans la rue et l'épée à la main* qu'il me faudra le conquérir! » Voilà, mot à mot, ce que me dit le prince; je fus si frappé de notre conversation que je l'écrivis, en quittant le pavillon de Marsan, pour n'en point oublier le détail.

.... Alger pris, la flotte revint à Toulon, et je revis à Paris mon ami Aubry-Bailleul. Je travaillais beaucoup, ouvrier littéraire qui ne manquait pas d'ouvrage, mais qui aspirait à faire quelque chose de sérieux. L'âge m'avertissait en même temps qu'une révolution. Jouer avec le feu quand on est jeune, imprudent et qu'on n'a jamais vu d'incendie, on peut être entraîné à le faire: mais l'expérience arrive et l'on est coupable alors si l'on se laisse aller à des fantaisies dangereuses. Et puis, comme le disait un spirituel critique qui commençait à grossir : « Oh ! tant qu'on est alerte, léger, brillant, on peut danser sur la corde; mais quand on a pris du ventre, et qu'on est obligé de recourir au lendemain, il faut descendre de l'étroit théâtre et reprendre pied sur la terre ferme. Laissons les sauts périlleux et marchons en hommes graves.» J'avais plusieurs projets, je voulais faire un Résumé de l'histoire de la marine, j'en avais même imprimé quelques feuilles que j'ai gardées et qui témoignent plus de mon amour pour mon ancien état et de mon bon vouloir que de mon savoir et de mon talent; je n'étais pas assez préparé. L'histoire est trop vaste pour moi, je le sentais alors, et quoique je sois moins novice qu'à cette époque, je le suis encore. Je m'étais essayé à l'histoire en faisant, pour la collection des *Résumés historiques* entreprise par Félix Bodin, une petite *Histoire du Lyonnais* (1826), compilation écrite avec soin, résumant les travaux de quelques savants auteurs, aux informations desquels je n'ajoutais guères. Ce petit ouvrage, sans parti pris, fut bien reçu. Il était libéral mais point révolutionnaire et Bodin en fut assez content pour m'en demander un autre que je ne fis pas. J'en étais là quand Aubry-Bailleul, en ce moment

Digitized by Google

aide de camp de M. le comte de Rigny, parla de moi à un haut fonctionnaire de la marine qui intéressa en ma faveur le ministre et le décida à me faire une place dans son département. Cela se fit sans que je m'en doutasse. Un matin mon camarade vint me prendre, me présenta à M. Coster et à M. le baron Tupinier (1) — deux hommes d'esprit et de mérite qui furent pour moi les meilleurs du monde ; — M. Tupinier m'introduisit auprès de M. de Rigny, que je connaissais un peu comme homme du monde, et qui me reçut avec beaucoup de grâce : » Voulez-vous vous occuper ici, d'histoire, me dit l'amiral ? — Si je le veux, monsieur le ministre ! si je le veux !,.. — Venez me dire demain matin ce que vous vous proposez de faire. » Le lendemain je revis M. de Rigny à qui je donnai un plan de travail qui l'étonna par sa largeur en apparence ambitieuse. Ce vaste programme qui n'effrayait pas mon courage, je n'ai pu le remplir tout entier ; la première portion de l'œuvre, faite avec une patience de moine a usé mes forces et ma santé, et quand j'ai voulu poursuivre la tâche que je m'étais donnée je me suis trouvé en présence du mal qui m'a empêché d'aller jusqu'au bout de la carrière qui était ouverte à mon zèle. Alors, il m'a fallu, au lieu d'embrasser un vaste ensemble d'histoire, m'arrêter aux petites choses qui font le sujet du présent livre (2). Incapable d'une longue course, j'ai dû aller pas à pas, me reposant souvent, ne perdant cependant point tout à fait ma vie et m'efforçant d'être utile.

Mon avenir était assuré, le 1er juillet 1831 je fus installé au ministère de la marine, collègue d'un ancien officier, homme de mérite, instruit qui, après les premiers moments passés d'un assez vif déplaisir, vécut avec moi le mieux du monde. M. Parisot, par goût et aussi parce qu'il croyait rendre de meilleurs services à la marine, s'occupait de l'histoire moderne, des campagnes un peu antérieures à celles de la Révolution et de l'Empire et de celles-ci même dont il avait donné un résumé dans le livre des *Victoires et Conquêtes*. Moi je remontais plus haut ; mon but était l'étude des marines de l'antiquité, du moyen-âge et des temps qui, du seizième siècle venaient jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Le

(1) M. Tupinier, mort à Paris, le 14 décembre 1850. Directeur des ports et arsenaux pendant près de vingt ans, et depuis ministre de la marine.

(2) Il parle ici du *Dictionnaire critique d'Histoire et de Biographie*, dont cet article est détaché.

Digitized by Google

terrain était vaste pour tous deux, nous pouvions marcher longtemps sans nous rencontrer, sans nous gêner. M. Parisot avait accepté la condition de préparer des mémoires, mais de ne pas les publier; j'avais fait des conditions différentes. Je ne voulais travailler que pour le public. Mes ouvrages de recherches devaient appartenir au ministre de la marine qui s'engageait à les faire imprimer. Il en fut ainsi. Je m'étais réservé tontefois, la propriété des travaux que je pourrais faire sur le sujet de la marine dans la forme de l'historiette et du roman. Avec l'agrément du ministre, tout en commençant de sérieuses études qui devaient me faciliter la composition de mémoires d'Archéologie nautique j'écrivis les chapitres d'un livre destiné aux gens du monde, resté longtemps étrangers aux choses de la marine. Ce n'est pas que ces choses n'eussent inspiré à quelques écrivains des œuvres lues avec intérêt ailleurs encore que dans les ports de mer. Deux hommes surtout, deux hommes d'esprit et d'imagination, écrivaient des romans curieux sans doute, mais brillant plus par l'intention que par la vérité. L'exagération était de mode et ils ne s'en défendaient pas. Le peintre de marine chargeait sa palette de couleurs violentes; il supposait des situations terribles, et se plaisait à lutter d'impossibilité avec le drame moderne qui s'établissait sur le théâtre et faisait rage dans le monde où Satan était devenu un personnage familier. Je pensai que des tableaux simples, naturels, et si l'on pouvait les faire ainsi, amusants en même temps qu'intéressants, trouveraient quelques lecteurs; de cette pensée sortirent trois volumes, donnés en 1832 sous le titre de « *Scènes de la vie maritime.* » Le livre eut du bonheur; mes camarades m'en firent cet éloge qu'il représentait la vérité sans charge; le monde trouva qu'il n'était pas ennuyeux; Charles Nodier et H. de Latouche en furent contents (1). L'édition fut enlevée en moins d'un

(1) Hyacinthe de Latouche m'écrivait le 20 janvier 1833 : « Je ne puis pas me dissimuler qu'il entre beaucoup *d'art* dans la composition de ce livre; mais il y prédomine une telle nature, un tel sens élevé et *un cœur si bon enfant*, que l'émotion m'a voilé dix fois les yeux et que, si je n'étais pas votre ami, je voudrais le devenir. Personne n'accorde plus de justice que moi au talent de M. Sue; malgré l'apprêt, le calcul et une chaleur trop souvent factice, il m'a ébloui et entraîné souvent : il ne m'a jamais touché. Ses tableaux sont d'apparat et chacune de ses figures est enluminée. Votre manière, à vous, m'a rappelé la peinture naïve et bonhomme employée par « le maître à la loupe, » (David

Digitized by Google

mois; une seconde l'aurait suivie si Gosselin, mon éditeur, avait pu donner des soins à une autre publication qu'au *Jocelyn* de M. de Lamartine. Le temps se passa, et je n'eus de seconde édition qu'en Belgique où mes « *Scènes* » furent inprimées « à un grand nombre » au profit des contrefacteurs.

Vers ce temps-là le dey d'Alger était venu à Paris. Je lui avais été présenté par M. André, banquier. Je fus bientôt en assez grande intimité avec le prétendu « barbare » que je trouvai spirituel, raisonnable, pieux, résigné et tout à fait bonhomme. Je ne parlais pas le turc, il ne parlait pas le français; nous avions pour intermédiaire obligeant, mon respectable ami — il le devint du moins tout de suite — M. Jouannin, premier interprète du roi pour les langues de l'Orient. Je vis tous les jours Hussein-Pacha pendant son séjour en France. Il était venu présenter au gouvernement des réclamations fort justes touchant la position de sa fortune; il n'obtint rien et nous quitta tout excité, non pas contre le roi qui lui avait fait un bon accueil, mais contre M. Sébastiani qui lui avait tourné le dos avec une impolitesse qui n'étonna que le pauvre pacha ruiné. J'ai raconté tout ce que je pus apprendre sur Hussein-Dey, le dernier des sultans d'Alger, et je crois le meilleur, le plus humain, le plus instruit; je consacrai, à cette grandeur déchue, deux articles insérés dans la *Revue de Paris* (4 septembre et 31 octobre 1831). L'effet en fut bon, non pas au moins pour l'ancien seigneur de l'Algérie à qui l'on ne restitua point ses montres, ses selles et toutes les choses mobilières et personnelles qu'on lui avait enlevées à la prise de la Casbah, et dont la possession lui était garantie cependant par

avait une loupe à la lèvre supérieure) pour faire le portrait du pape » (Pie VII, aujourd'hui au Louvre). L'*Homme à la mer* et l'*Incendie*, dans un genre; dans un autre, la *Vie en poste* et le *Conteur*, voilà des meilleurs chapitres. J'ai ri, j'ai eu le cœur gros, j'ai été fier de vous. — Ah! capitaine, vous avez joliment monté en grade, mon ami! — et *Justice*, donc! c'est encore là un tableau digne des meilleures âmes et des meilleures plumes. Je n'ose pas vous blâmer d'avoir dédaigné d'enchaîner toutes ces scènes pour n'en faire qu'un seul drame et un roman; mais je remarque seulement avec vous que vous aviez deux chances pour faire un livre qui restera: Appelez-le comme vous voudrez, c'est de l'histoire. J'irai vous en reparler et en parler à d'autres. En attendant je vous serre la main, et je ne vous dis pas adieu, car demain j'aurai le troisième volume. »

Digitized by Google

la capitulation faite avec lui. Dans cette affaire de butin et de pillerie, bien des hommes considérables jouèrent un vilain rôle. Hussein-pacha savait les noms de tous ces honnêtes gens-là, et me les citait souvent en me désignant les objets que chacun d'eux avait ravis dans sa maison. Il avait été très-bien instruit. Je ne sus comment ni par qui.

Si j'avais à Paris tout ce qu'il me fallait pour traiter des navires des Normands, de la marine des Égyptiens, de la langue maritime dont les termes furent employés par les poëtes français du douzième et treizième siècle, presque tout me manquait de ce qui m'était nécessaire pour apprendre à bien connaître les vaisseaux et les bâtiments à rames du moyen âge, partie très-importante de mes études. M. l'amiral de Rigny me permit d'aller chercher en province et en Italie ce que je ne pouvais trouver dans les bibliothèques de Paris. Je partis le 6 du mois d'octobre 1834, et je revins après cinq mois de voyage et de séjour (29 février 1835), ayant visité tous les dépôts intéressants de l'Italie, ayant fait de longs emprunts aux manuscrits gardés par les bibliothécaires, les archivistes, les notaires et quelques riches armateurs, et ayant dessiné un grand nombre de navires de tous les âges, empruntés aux monuments antiques et aux miniatures des vieux manuscrits. Les impressions du touriste, les sensations du voyageur, les découvertes du chercheur sérieux furent consignées dans un récit que je donnai à la fin de 1835 sous le titre : *De Paris à Naples.* » Je n'eus point à me plaindre du public qui lut, ce semble, avec quelque plaisir ce petit ouvrage. C'était encore le temps où je réussissais un peu. Ce livre eut une assez bonne fortune ; plus d'un touriste le mit dans son sac de nuit en partant pour l'Italie, et l'éditeur n'eut point à se repentir de l'avoir lancé dans le monde.

Mon grand travail historique, poursuivi avec persévérance, fut achevé au commencement de l'année 1839 et quelques mois après publié sous le titre d'*Archéologie navale*, par ordre du roi, et sous les auspices de M. l'amiral baron Duperré, alors ministre de la marine. L'apparition de ce livre étonna beaucoup de gens. On ne s'attendait pas à voir sortir de ma plume, depuis vingt ans taillée pour la plaisanterie et la littérature légère, une œuvre d'un caractère grave, qui supposait de longues et patientes recherches, et un sens critique droit et ferme. On s'étonna surtout

Digitized by Google

que cette œuvre fût d'une lecture facile. J'avais cherché à être clair, et j'étais parvenu à l'être assez pour que les marins, peu familiarisés avec les choses de l'érudition, puissent me lire comme les savants restés étrangers aux choses de la marine. Ma préface, sons forme de Rapport au Ministre, fut assez remarquée par quelques gens de lettres qui prirent la peine de jeter les yeux sur les deux gros volumes où je me présentais moins comme un professeur que comme un élève studieux qui, à tous les problèmes difficiles proposés à sa sagacité par des textes inexpliqués ou mal expliqués, cherche les solutions acceptables. La matière était nouvelle; elle avait effrayé les grands critiques du seizième siècle et ceux du dix-huitième, qui s'étaient bornés à étudier la question des navires à rames de l'antiquité, sans succès malheureusement pour eux et pour nous, et n'avaient pas osé aborder le moyen âge, où sont les origines plus immédiates de la marine moderne. Mon *Archéologie navale* était un livre véritablement nouveau, utile je crois, et qui, s'il ne me classait point parmi les savants modernes — je n'ai jamais eu la prétention de passer pour un savant et de me dire « un savant » — me rangeait du moins parmi les hommes courageux que les difficultés n'intimident guère et que rien ne décourage. L'ouvrage ne passa pas tout à fait inaperçu en France; quelques hommes d'étude m'en surent gré; quelques officiers de marine y mirent une attention qui me flatta, le plus grand nombre l'entrouvrit et le referma bien vîte; mais tous convinrent que, pour mener à fin une pareille entreprise, il avait fallu une grande constance. La chose alla mieux en Italie, en Russie et en Angleterre. Là j'eus une espèce de succès (1) et, depuis, tous les auteurs anglais qui trai-

(1) Je pourrais donner ici, pour justifier l'opinion que j'ai gardée de mon travail, plusieurs lettres obligeantes qui furent adressées au moment de sa publication par des savants et des marins étrangers; je me contenterai de reproduire celles que je reçus d'un illustre navigateur russe, amiral au service de l'empereur Nicolas. La première, datée : Saint-Péterbourg, 24 décembre 1840, est ainsi conçue : « Monsieur, j'ai reçu par l'entremise de M. l'ambassadeur de France: l'exemplaire de votre *Archéologie navale* que vous avez eu la bonté de me destiner. Si j'ai tardé jusqu'à présent de vous en exprimer toute ma gratitude, c'est que je voulais acquérir une connaissance plus détaillée de cet ouvrage qui renferme de si profondes recherches sur une branche encore peu exploitée et cependant du plus grand intérêt pour tout

Digitized by Google

tent de la marine ancienne, allèguent mon *Archéologie*. Un d'eux, dans son *Ship*, a reproduit un grand nombre de mes solutions, de mes hypothèses et dans des lithographies, mauvaises par malheur, toutes les figures dont est accompagné mon texte. Les souverains étrangers à propos de la publication de ces Mémoires daignèrent m'envoyer des témoignages flatteurs de leur bienveillance encourageante, lettres autographes, médailles et décorations. Le roi des Français qui, le 1er mai 1833, pour d'autres travaux, m'avait honoré de la croix, objet des vœux de tout ce qui travaille, m'éleva dans la Légion d'honneur au grade d'officier, par ordonnance du 24 mai 1846. J'étais comblé. Une chose me manquait cependant : l'attention curieuse d'un savant ou d'un homme du métier qui me signalât les erreurs où je pouvais être tombé. M. Letronne fit, avec beaucoup d'obligeance, l'analyse de mon *Archéologie*, mais la mort le surprit avant qu'il pût donner au *Journal des Savants* son opinion définitive sur cet essai dans un genre d'érudition négligé jusque-là. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, qui eut la bonté d'entendre la lecture d'un de mes Mémoires, accorda à celui qui porte le numéro 7 une troisième médaille au concours ouvert en 1837, pour les « antiquités nationales. »

Mes Mémoires d'Archéologie navale sont moins bons que je ne les voudrais, mais on saura, je crois, un jour, qu'ils peuvent être utiles, surtout aux futurs traducteurs des historiens et des poëtes de l'antiquité, du moyen âge ou de la renaissance. Ces traducteurs pourront, à l'aide de mon *Glossaire nautique* surtout, réformer leurs estimables prédécesseurs, qui, n'ayant que de vagues con-

marin. Depuis que j'ai reçu votre livre, j'emploie la plupart de mes loisirs à sa lecture qui m'intéresse vivement. Je me promets un plaisir non moins grand de la continuation que j'attends avec impatience. Recevez, Monsieur, l'expression.... KRUSENSTERN. » Le 6 mars 1841, M. l'amiral Krusenstern m'écrivit : « J'ai remis d'un jour à l'autre le plaisir de vous répondre afin de pouvoir en même temps vous rendre compte de la manière dont votre bel ouvrage est apprécié par notre Académie des sciences. Je me félicite de pouvoir vous annoncer aujourd'hui qu'un rapport, dont vous serez content, je crois, vient d'être présenté à l'Académie ; une copie vous en sera adressée par ce corps savant. En parcourant ce rapport, vous verrez qu'ici comme ailleur on a dû rendre justice à votre mérite. » Ce rapport très-étendu, très-honorable pour l'*Archéologie navale*, et dont étaient auteurs MM. Krusenstern et Richard, fut publié dans le *Moniteur* par ordre de M. l'amiral Duperré, ministre de la marine.

Digitized by Google

naissances de la marine et manquant de dictionnaires qui pussent leur donner le sens des termes techniques anciens, sont tombés dans les plus étranges fautes, ont multiplié les non-sens et les contre-sens, et, par là, ont rendu inintelligibles des choses qui sont les plus claires du monde pour les marins lettrés.

Le *Glossaire nautique* dont je viens de parler est un immense recueil de termes de marine appartenant à tous les peuples qui ont les pieds à la mer. C'est l'histoire de la langue particulière aux navigateurs de tous les pays. J'entrepris cet ouvrage en 1840, aussitôt que fut faite la publication de mon *Archéologie navale*, et j'y mis la dernière main pendant que la République effrayait la France et l'Europe. Je le publiai le 25 mai 1850. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, — je serais ingrat de l'oublier, — l'admit au concours pour le prix fondé par le baron Gobert, et lui accorda le second prix. Il eut quelques voix pour le premier. L'Académie lui continua le second prix en 1851.

Pendant que je composais mon *Archéologie navale*, j'écrivis trois volumes qui parurent en 1840 sous le titre de : *Soirées du gaillard d'arrière*. La mode n'était plus là : il n'en valait pas moins, et, je crois, valait mieux que les *Scènes de la vie maritime*, mais il n'eut pas le même succès. L'édition s'épuisa cependant. *Palma*, nouvelle assez intéressante, plut aux femmes. *Lépante*, récit très-circonstancié, et appuyé des meilleures preuves, de la grande bataille navale contre les Turcs, en 1571, plut aux marins qui ont souci de l'histoire. Je n'avais pas encore réussi à publier en volumes mes opinions sur les ouvrages exposés aux Salons; je donnai, en 1841, des *Ébauches critiques*, en 1843, les *Causeries du Louvre*. Mes fidèles achetèrent ces revues encore plaisantes et de bon sens; mais je sentais que mon temps allait passer et qu'il fallait céder la place à de nouveaux venus, doués de brillantes qualités d'imagination et de style. Je fis dans les journaux quelques articles sur les Salons de 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841-1844, mais froidement, sans gaieté, sans éclat. Pendant la période de 1825 à 1840, je donnai des articles nombreux dans les différents recueils littéraires. En 1833, le roi étant allé à Cherbourg, j'y accompagnai M. le comte de Rigny, et je fis en revenant le récit du séjour de Sa Majesté dans le port. Je le publiai dans le *Livre des Cent et un*, où j'avais publié déjà un article assez remarqué sur les *Soirées d'artistes* et notamment sur celles

Digitized by Google

de l'Arsenal, où, autour de Charles Nodier, se groupaient tous les hommes qui marquaient dans le mouvement de la littérature et des arts. Dans le *Livre des Cent et un*, je donnai *Générosa*, nouvelle qui eut du succès parmi mes amis, marins et gens de lettres. La *Revue de Paris* imprima de moi quelques articles, et entre autres un portrait de la célèbre comédienne, notre contemporaine, Mlle Mars (1834); une notice sur le corsaire Balthazar Cozza, qui devint pape sous le nom de Jean XXII; enfin, *il Castello dell' onesta*, nouvelle trop longue qui ne méritait pas le succès et qui ne l'eut point. Je donnai, dans *Paris moderne : la Gaîté et les comiques de Paris*, et l'*École de peinture de* 1800 *à* 1834. Dans le beau livre publié par M. Perret, sous le titre : *le Moyen âge et la Renaissance*, je donnai *la Marine*, résumé de mes études sur ce vaste sujet. L'*Europe littéraire* publia quelques pages de moi sur Duguay-Trouin, sur Garat, l'illustre chanteur dont je fus l'ami pendant les dernières années de sa vie; sur Martin, le charmant chanteur, comédien de l'Opéra-Comique, que sais-je encore (1) ? Mais laissons ces misères qui n'ont plus d'intérêt

(1) Je ne me rappelle plus aujourd'hui les noms de tous les journaux où je publiai des articles sur les théâtres, les arts, les expositions de l'industrie, les tribunaux, les ouvrages littéraires qui se produisaient alors en si grand nombre. Je me souviens du *Frondeur*, du *Courrier des électeurs* où je fis un peu de politique, de la *Minerve*, de l'*Athenæum*, de *l'Artiste*, du *Musée des familles*, du *Journal des enfants* qui publia une page assez plaisante de mémoires, intitulée : *Une première paire de bottes*. Je le cite parce qu'il a plus fait pour faire connaître mon nom des jeunes générations, que ceux de mes ouvrages qui valent quelque chose. Je travaillai assez longtemps au *Moniteur de l'armée*, et plus longtemps encore à un journal du soir qui paraissait sous le nom de : *Moniteur parisien*. Je donnai deux articles seulement au *Journal des Débats*, l'un sur l'orfévrerie de la maison Duponchel et Morel, l'autre pour une *Histoire de la marine française*. Celui-ci était piquant et produisit quelque effet. Dans l'inventaire que je fais de mes œuvres, — œuvres est un bien grand mot dont j'ai tort de me servir sans doute, — je ne dois pas oublier un article sur Brantôme, inséré dans l'*Encyclopédie des gens du monde*. Il n'est pas mal. Ce n'est pas une large appréciation du talent de l'écrivain; c'est une esquisse rapide, le profil d'une figure, vivement indiquée par un crayon taillé fin. Je me rappelle encore que je fis le texte d'un des volumes du *Musée* Filhol; je le ferais moins mal aujourd'hui. La *Revue archéologique* publia de moi un article sur un des bas-reliefs rapportés de Korsabad; j'avais communiqué ce petit morceau à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Digitized by Google

aujourd'hui, et après avoir rappelé qu'en avril 1824, en société avec Harel, cet homme d'esprit si méchant, qui mourut fou après avoir remporté le prix d'éloquence à l'Académie française pour son *Éloge de Voltaire*, je publiai un *Dictionnaire théâtral*, fagot d'épigrammes qui eut deux éditions. Après avoir dit que sous le nom de Gabriel Ficher je donnai, en 1827, un livre intitulé : *le Manuscrit de* 1905, recueil d'articles biographiques plein d'*humour*, assez goûtés des lecteurs du *Miroir* et de *la Pandore*, où ils furent publiés d'abord, parlons d'ouvrages plus sérieux. Notons pourtant qu'il existe trois exemplaires du *Manuscrit de* 1905 tirés sur papier vélin tricolore : un qui appartient à Nodier, le second à J. B. Augustin Soulié, rédacteur de *la Quotidienne*, le troisième qui est dans ma bibliothèque. Le bonapartisme me revenait toujours. Il ne me passa pas sous le règne de Louis-Philippe, prince impartial qui, pour rendre justice au passé et grandir sa popularité, rétablit la statue de Napoléon sur la colonne Vendôme, redemanda à l'Angleterre les restes mortels de l'Empereur, mais, par une contradiction inconcevable, laissa sur la croix d'honneur l'*effigie d'Henri IV* en l'entourant de *drapeaux tricolores !* Quatre hommes contribuèrent puissamment au développement du bonapartisme de 1815 à 1840 : Horace Vernet, peintre de l'épopée impériale ; Charlet, portraitiste original du soldat de l'Empire ; Béranger le chansonnier, et Louis-Philippe ; tous quatre flattèrent les opinions des hommes de mon âge ; tous quatre préparèrent, deux au moins, sans le vouloir, le grand mouvement qui, en 1850, surprit le monde et sauva la France mise à deux doigts de sa perte par les excès d'un parlementarisme audacieux et bavard, par le retour du gouvernement républicain, peu sympathique à la nation essentiellement monarchique, et qui l'a bien prouvé par un vote qui donna près de huit millions de voix à la restauration de l'Empire.

Quand j'eus publié mon *Archéologie navale* et pendant que je travaillais à mon *Glossaire*, je composai un Mémoire sur quelques documents génois relatifs aux croisades de saint Louis, et le publiai, dans les *Annales maritimes* (mai 1842). L'Académie voulut bien entendre la lecture de ce travail qui donna lieu à une petite contestation entre M. Nathalis de Wailly et moi. Il s'agissait du « *sigillum tubæ templi* » que je croyais être celui des sceaux du Temple qui portait la figure de l'Église du Temple surmontée

Digitized by Google

d'une coupole. M. de Wailly, avec l'autorité que lui donnait son titre de professeur à l'école des Chartes, devait avoir raison contre moi; mais il arriva qu'il eut tort. Quand M. de Mas Latrie revint de Rhodes, il démontra la vérité de ma supposition. Je donnai en juillet 1842, aussi dans les *Annales* des « *Documents* inédits sur l'histoire de la marine au seizième siècle »; un mémoire sur le combat de la *Cordelière*, nef célèbre par son trépas arrivé devant Brest, le 10 août 1512; un *Mémoire sur les trois couleurs nationales* (*Moniteur de l'armée*, 5 et 10 août 1845) où j'éclaircis la question de la composition de la cocarde française de 1789; enfin un *Virgilius nauticus* (Annales de la marine, mai 1843). Ce dernier ouvrage est, je l'avoue naïvement, parmi mes écrits, trop nombreux comme on vient de le voir, un de ceux que j'aime, et auxquels j'attache le plus d'importance. Il est bien réussi, pour parler, comme les peintres, de leurs tableaux, et il a eu le bonheur de plaire généralement aux professeurs qui l'ont lu. Ce n'est pas l'œuvre d'un latiniste habile, mais d'un marin qui s'est assuré que Virgile a parlé des choses de la mer en homme pratique, qui l'a démontré d'une manière très-sérieuse, comme il a démontré que les traductions de tous les pays ont mal entendu le poëte, quand il parle de navire et de navigation. Le *Virgilius nauticus* se répandit peu alors, le tirage à part, qui en fut fait en 1843, ne dépassa pas deux cents exemplaires.

J'ai parlé, à propos de l'*Archéologie navale*, d'un voyage que je fis en Italie, à la recherche des documents; quand je songeai à l'exécution de mon *Glossaire*, j'exposai au ministre que j'avais besoin de voir des navires de toutes les nations pour recueillir les termes particuliers aux marins de chacune d'elle. Alors le ministre me donna ordre d'aller dans les ports les plus fréquentés de l'Italie, de pousser ma course jusqu'à Athènes, Constantinople et Alexandrie. Je partis, tout heureux de revoir encore la mer et l'Italie — l'Italie et la mer qu'on ne voit jamais trop — et d'entrevoir l'Orient. Parti le 23 mai 1841, je fis un magnifique et profitable voyage qui dura jusqu'à la fin d'octobre. La dyssenterie dont je fus atteint pendant mon séjour à Athènes, et que je ne pus guérir en travaillant à Constantinople sous un ciel ardent, m'empêcha d'aller à Alexandrie. M. le comte de Pontois, ambassadeur de France à Constantinople, que mon état inquiétait un peu, m'engagea à prendre passage sur un navire à vapeur qui allait

Digitized by Google

porter à Kustendjè une compagnie de voyageurs dont l'intention était de remonter le Danube jusqu'à Vienne. Cette ouverture me fut on ne peut plus agréable ; je traversai donc la mer Noire et à Kustendjè, je trouvai des voitures de poste qui nous transportèrent, à travers la Dobrutcha, jusqu'à Tcherna-Vodu où nous trouvâmes l'*Argo* qui nous mena en dix-neuf jours à Presbourg d'où la poste nous conduisit à Vienne. Dix-neuf jours sur le Danube! c'est bien long; mais le Danube est si beau. De Vienne, je descendis en Italie par la Carinthie et Venise. J'ai donné une idée de mon voyage en quelques feuilletons; dans *la Presse*, la partie de *Constantinople à Vienne* (20-24 octobre 1842), dans le *Moniteur de l'armée*, un aperçu général sous ce titre : *Journal d'une course en Orient* (20 décembre 1844 — 3 août 1846.)

Dois-je parler de ma personne extérieure ? A quoi bon, et qui pourrait intéresser mon signalement ? J'ai encore cinq pieds six pouces comme je les avais à l'âge de seize ans, après avoir été *noué* dans mon enfance ; je ne suis ni gras, ni maigre, plus maigre que gras pourtant, ni beau ni laid, plutôt laid que beau, toutefois je porte des lunettes de myope à cheval sur un nez assez grand que je cassai, — j'avais sept ans alors, — en tombant d'une échelle sur le marbre d'une commode ; j'ai les cheveux blancs après les avoir eus blonds et châtains ; j'ai les oreilles longues et larges qui gâtent un peu ma figure dont l'air grave a trompé bien des gens. Les comédiens avec qui j'ai beaucoup vécu prétendent que j'ai « un assez grand air » et disent que j'aurais eu « le physique » — terme de l'argot des coulisses, — très-convenable à l'emploi des pères nobles ; je porte, comme tout le monde depuis 1830, une moustache sur la lèvre et au menton une mouche de poils inutiles ; je les conserve parce qu'ils sont devenus un trait essentiel de mon visage ; qu'importe tout cela aux personnes qui ne me connaissent pas ? Et ce détail vaut-il la peine que je prendrais à l'écrire ? Deux portraits de moi ont été rendus publics. Mon ami Gassin, — le mari de la femme distinguée qui fut gouvernante de M. le comte de Paris, — me représenta sous l'uniforme d'officier d'artillerie dans le tableau qu'il fit d'un bivouac de la garde nationale au Louvre, pendant une de ces nuits troublées qui suivirent la prise de possession du pouvoir royal par Louis-Philippe. Ce portrait est ressemblant. Robert Fleury qui commençait sa célébrité, si justement établie aujourd'hui, fit de moi,

Digitized by Google

il y a plus de vingt ans, un portrait en buste, esquisse large et colorée qui restera une de ses bonnes choses. Il me peignit dans un costume de Palicare qui devait lui servir pour un tableau. En 1849, à Marly, Amaury Duval fit, d'après moi, un de ces beaux dessins au crayon qui auraient suffi à la réputation de l'artiste, un des élèves les plus fins de M. Ingres. Mme de Mirbel, dont j'avais toujours loué les miniatures qui faisaient oublier celles de son maître Augustin, mais que je n'avais pas l'honneur de connaître alors, — elle me fut depuis une excellente amie, — vint un jour me remercier de quelques phrases que j'avais publiées à propos de ses ouvrages. Elle avait beaucoup d'esprit et de tact, et sans faire aucunement allusion à ce que j'avais dit que son pinceau aristocratique répugnerait à reproduire les traits bourgeois d'un homme de la roture, observation qui sentait un peu son libéral, après avoir fait le tour de mon cabinet dont les murs étaient couverts de petits tableaux, d'esquisses peintes, ouvrages de mes amis Bouton, Allaux, Thomas, Truchot, le colonel Langlois, Jules Dupré, Ferréol, l'acteur de l'Opéra-Comique, etc. Mme de Mirbel me dit : « Comment, pas un portrait de vous ? Voulez-vous me permettre d'essayer d'en faire un ? J'espère que j'y réussirai, je n'ai, du moins, jamais eu autant le désir de réussir. » J'acceptai tout de suite cette si aimable proposition, et, dès le lendemain, j'allai poser devant Mme de Mirbel qui fit un de ses chefs-d'œuvre, une aquarelle admirable exposée en 1832. Mme de Mirbel eut la bonne grâce de ne pas mener trop vîte l'exécution de son ouvrage, et de multiplier ainsi les séances qu'elle savait rendre intéressantes par une conversation pleine de choses curieuses, par l'originalité de sa parole et aussi par la présence de quelques-uns de ses amis, nobles personnages de la dernière cour, qui racontaient les anecdotes les plus singulières. Quand les journaux nous apprirent la mort de M. le duc de Bourbon, je courus chez Mme de Mirbel que l'événement devait affliger, et quand j'entrai dans son atelier : « Eh bien ! me dit-elle, il s'est tué le pauvre duc, oh ! il me l'avait fait pressentir, lorsque venu chez moi, il y a quelques jours, il m'a dit : « Elle sera la cause de ma mort ; je n'y puis plus tenir. » Je lui répondis alors qu'il fallait avoir le courage de se séparer, « on se coupe un membre quand il s'agit de sauver le corps. » Voilà littéralement ce que me dit Mme de Mirbel et ce qu'elle me répéta bien des fois quand des bruits injurieux au roi

Digitized by Google

coururent au sujet du suicide de M. de Bourbon. Mme de Mirbel avait des amis dans tous les camps politiques. Elle cacha M. Guizot au moment de la Révolution de 1848, et personne chez elle ne connut la retraite de celui qui se croyait proscrit, pas même M. de Mirbel. Quand la tourmente fut passée, M. Guizot sortit de la cachette dont la grande artiste, la femme de cœur s'était faite une très-humble chambrière, ne reculant devant aucun des détails de ce pénible office.

Arrêtons-nous ici et demandons pardon au lecteur d'avoir abusé de sa patience, d'avoir étalé à ses yeux toute cette friperie dont personne ne se soucie plus guère, mais dont les amateurs voudront bien j'espère ne pas jeter toutes les pièces au feu. Il y en a quelques-unes pour lesquelles je demanderais grâce, et celles-là j'ai fait assez voir qu'aujourd'hui encore, je les estime un peu et ne voudrais pas les savoir oubliées pour toujours. Je crois que désormais je n'ajouterai pas grand chose à mon bagage littéraire. Les dix années que m'a coûtées mon *Glossaire* m'ont rendu tout travail de longue haleine difficile, sinon tout à fait impossible. En 1854, je fus condamné au repos par la médecine, et, depuis cette époque, je n'ai pu faire que le présent livre dont je n'ai rien à dire sinon qu'il ne sera pas inutile aux gens d'étude. Si j'écrivais des Mémoires je pourrais raconter bien des choses que j'ai vues, bien des hommes que j'ai connus; mais je dois m'abstenir, je n'ai que trop causé déjà. Si j'écrivais des Confessions, je serais tenu de me peindre au moral, de dire mon caractère, mes défauts. Heureusement, je ne suis tenu à rien et je puis ne dire qu'un mot de moi : « Ni bon ni méchant. » Je ne sais pas si j'ai ou si j'ai eu des ennemis; je ne dois pas avoir d'envieux : on n'envie pas la médiocrité. Ce que je puis assurer c'est que j'ai de bons amis, qui me tolèrent. C'est de chez l'un d'eux, un des meilleurs, que je date ces longues et futiles pages, écrites au courant de la plume, dans un mois de repos accordé à l'historiographe-archiviste de la Marine, dont une céphalalgie, vieille déjà de quatre années, a singulièrement altéré la verve et l'esprit et à qui l'on ne pourrait pas appliquer même la moitié de cet éloge modeste que faisait le marquis d'Argenson de son ami le président Hénault : « Il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat. »

Du château de Vauban, le 6 juillet 1859.

Digitized by Google

P. S. Il me semblait qu'à ce morceau d'autobiographie, trop long sans doute pour l'importance du sujet, je ne devais rien avoir à ajouter. Mais, depuis qu'il a été écrit, j'ai été amené à composer un petit ouvrage auquel donne quelque importance la circonstance qui l'a fait naître. Je veux parler d'un mémoire sur la marine antique qui a paru en 1861 sous le titre de : *la Flotte de César*. Dans la préface de cette Étude, j'ai raconté comment S. M. Napoléon III, préparant une Histoire de Jules César et désirant se rendre compte de l'organisation des navires antiques mus par les rames rangées en ordres multiples, m'avait fait connaître ce désir, m'avait fait l'honneur de me dire qu'il voulait que l'on construisît, à titre d'essai, une trirème à l'antique, et m'avait demandé si j'avais sur l'édification des navires de cette espèce quelques données certaines dont l'ingénieur pût faire usage. Je n'avais rien à ce moment; je cherchai et je trouvai un système que je crois fermement être celui des anciens. Le résultat pratique de mon travail fut la construction, sur le chantier de Chatou, d'une trirème où le savant et habile ingénieur en chef de la marine, M. Dupuy de Lôme, donna satisfaction aux textes et aux monuments figurés invoqués par l'archéologue marin que l'Empereur avait associé au constructeur. La trirème, qui resta quelques semaines sur les eaux de Saint-Cloud, manœuvra devant l'Empereur et devant quelques érudits que je rendis témoins d'essais qui réussirent à merveille. Mon livre, d'un petit volume, obtint un succès d'estime dont je suis très-heureux. Il m'avait coûté beaucoup de peine, mais cette peine, je ne l'ai point regrettée. L'Empereur me fit l'honneur d'ordonner qu'il fût imprimé aux frais de sa cassette, et qu'on joignît à *la Flotte de César* le *Virgilius nauticus*, qui eut ainsi une édition véritable. Je dois beaucoup à Sa Majesté pour cette faveur inespérée; je lui en suis très-reconnaissant. J'eus l'honneur de présenter à l'Empereur le premier exemplaire de l'ouvrage qui lui appartenait doublement, le jeudi saint, 28 mars 1861, après l'office du matin, dans un des salons des Tuileries. Je n'oublierai pas plus ce jour que celui (7 mai 1860) où Sa Majesté daigna, dans une longue audience, me permettre de lui dire sur les marines ancienne et du moyen âge, bien des choses curieuses qui parurent l'intéresser. Ce que je ne saurais oublier surtout, c'est la bonté, la grâce parfaite avec lesquelles l'Empereur voulut bien m'entendre, l'indulgence avec

Digitized by Google

laquelle il eut la bonté de me parler de mes travaux. Sa Majesté m'engagea à poursuivre mes études sur tout ce qui est de la marine antique. Dieu est grand ! puisse-t-il me permettre d'exaucer le vœu de l'Empereur !

UN POËTE RÉALISTE DU XVIIe SIÈCLE.

La longue élucubration poétique, apostrophe ardente au jus de la treille, qui suivra ces lignes préliminaires, est relevée dans la collection manuscrite[1] laissée par l'historien bressan Guichenon, mort en 1664. Son auteur est le sieur du Vieuget, qui a pris sa place dans la grande pléiade des poëtes du XVIIe siècle. Barbier ne le connaît pas, non plus que Quérard; de Cercy, la Monnoye, Debure et Brunet ne semblent pas avoir soupçonné son existence. La biographie de Didot prétend que la vie de du Vieuget est inconnue. Plus heureux qu'eux, nous allons tenter de relever d'un injurieux oubli un poëte qui n'est pas sans quelque droit de réclamer sa petite part du soleil de la publicité.

Quel est-il donc? Guichenon, dans son Histoire de la Bresse et du Bugey (Lyon, 1650), va nous l'apprendre : c'est Laurent du Plastre, écuyer, seigneur du fief de Vieuget, de la paroisse de Beley. « Il est vivant, » ajoute notre historien, « recommandable, non-seulement par les emplois qu'il a eus, où il a toujours passé pour un homme de cœur, mais encore pour le *merveilleux génie* qu'il a pour la poésie française. » Guichenon marque en effet que Laurent du Plastre avait été page de Béatrix de Coligny, gouverneur de dom Maurice, bâtard de Savoie; qu'il

(1) Cette collection formée de 34 vol. in-folio, est conservée à la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier.

Digitized by Google

commandait la milice du Bugey au fameux siége de Dôle; qu'il avait été second capitaine au régiment de dom Félix, en Savoie; enfin, lieutenant-colonel au régiment de Hauteville. Sa famille, implantée en Bugey et d'origine bressanne, portait : *d'azur à la bande d'or chargée d'un lionceau de sable*, avec la fière devise : *Non est mortale quod opto.*

Voilà notre homme posé par une amitié quelque peu exagérée. C'est un soldat-poëte : on le constate facilement à la crudité de ses tableaux, à la verdeur de ses expressions; c'est un chantre de la dive bouteille, et il le dit lui-même, l'hôte de Canaples,

Le plus fameux goinfre de Paris jusqu'à Naples.

Au XVIIe siècle, deux personnages ont porté ce nom de Canaples; c'est d'abord Charles II, sire de Créqui et de Canaples, et son fils Alphonse, comte de Canaples, qui devint duc de Lesdiguières, pair de France par l'extinction de la branche aînée de sa maison, et qui mourut en 1711, parvenu à un grand âge. Pour sûr, voilà le Canaples auquel s'adresse notre sieur du Vieuget. Le premier, Charles de Canaples, figure austère, chargé d'ans, disparaît vers 1630; pour son fils Alphonse, c'est autre chose, et Saint-Simon, qui ne va pas par quatre chemins pour dessiner un portrait, nous en apprend de belles sur son compte. « C'est un homme si borné, dit-il, que jamais sa famille n'a pu en rien faire. » Pourtant le maréchal de Villeroy, fils d'un Créqui, de la branche des Lesdiguières, et son cousin germain, lui procura le commandement de son gouvernement de Lyon, à la mort de l'archevêque son oncle, qui l'avait eu toute sa vie. C'était un singulier original; il n'allait pas par les rues sans distribuer des bénédictions à droite et à gauche : une réminiscence de son oncle! N'était la place, nous redirions, avec le malicieux conteur du grand siècle, le mariage de Canaples, âgé de soixante-seize ans, avec Mlle de Rochechouart, une fille de Louis de Rochechouart, duc de Vivonne-Mortemart, une toute jeune, toute

Digitized by Google

gracieuse personne, qui lui apportait pour unique dot deux beaux yeux et une large part de cet esprit héréditaire dans la famille, qu'on appelait, de par le monde, *le langage des Mortemart*. Il faut lire, dans les Mémoires de Saint-Simon[1], la naïve exclamation du cardinal de Coislin, à l'occasion du vœu formulé par Canaples de faire souche. C'est du dernier joli.

En 1650, Canaples a vingt-cinq ans. C'est l'âge des entraînements faciles, où les esprits faibles, à la bourse bien garnie, ne manquent jamais de guides, voire même de poëtes pour les admirer. Sa famille n'a jamais pu en rien faire; cependant, comme il choisit bien son entourage! Quels rudes joûteurs à table! C'est, nous assure Vieuget :

> ... Courtoys, miracle de la bande,
> Homme de la bouteille et de la sarabande;

Puis Tournon, qui

> ..... nous assure qu'à boire,
> Il pourait épuiser la mer Rouge et la Noire.

C'est encore le

> ..... mémorable Tournon,
> Digne race d'amour, qui ne dit jamais non.

Le temps dans lequel a paru l'œuvre au réveil de laquelle nous coopérons, nous semble donc flotter entre 1650 et 1664, date de la mort du laborieux Guichenon. Le plus simple examen nous confirme dans l'opinion qu'elle appartient bien à l'époque que nous indiquons : orthographe, forme des vers, tout y est. Nous l'avons dit : c'est bien là l'œuvre d'un poëte-soldat, à la moustache en croc, à la brette battant des bottes à chaudron. Sa pensée s'y montre d'un bout à l'autre dans le plus simple déshabillé : fantasque, grotesque, libre même. L'auteur n'est pas scrupuleux : les situations risquées, il les aborde franchement,

(1) Ed. Cheruel, in-8, t. IV, page 184.

Digitized by Google

et les accidents de l'ivrognerie trouvent en lui un peintre aux couleurs chaudes et vigoureuses.

Après tout, n'est-ce pas le temps où on s'arrache après boire les productions de Théodore de Viau, de Saint-Amant, de Cyrano de Bergerac, de Georges de Scudéry, de Scarron, de Gougenot, de ces poëtes enfin qui ne songent qu'au bien-vivre ! Comme eux, le sieur de Vieuget se complaît dans la description; il est verbeux jusqu'à la diffusion. Que de mots pour arriver à donner un corps à sa pensée ! Il n'approche pas cependant, reconnaissons-le, de son contemporain Germain Habert de Cerisy, qui nous a raconté les métamorphoses des yeux de Philis en 585 vers alexandrins bien alignés[1]. Du Vieuget est bien dans le mode du marquis de Vauvert, un autre de ses contemporains, dont nous trouvons précisément une série de strophes intitulées : *Sur une débauche*[2], et qui, s'adressant aux truffes, les interpelle ainsi :

Aimables filles du tonnerre,
Chastes sœurs, invincibles feux,
Charbons ardans et ténébreux
Qui mettez en cendre la terre;
Vous qui, dans l'empire des morts,
Conservez la vie à vos corps,
Juste courroux de la lumière,
Truffes, quittez vostre berceau,
Ne mourrez pas dans la poussière,
Venez dans nos pastez chercher votre tombeau.

Place maintenant au sieur du Vieuget.

A. Fourtier.

(1) *Nouveaux recueils de poésie*, chez Louis Chamondy. Paris, 1655, in-8, à la suite des poésies de Sercy.

(2) *Poésies choisies*, chez Ch. de Sercy. Paris, in-8, 1655.

Digitized by Google

LA DÉBAUCHE DE BELLEY.

Arbriseau tousiours pure et tousiours appuyé,
Qui te sers d'un baston comme un estropié;
Que la serpe et l'esté font couler goutte à goutte,
Portraict des fluxions, image de la goutte,
Qui veux tousiours aller comme font les boiteus
Sur des membres noircis, débiles et goutteux,
Que sans aucun respect de mirthes ny de roses,
Imitant les gascons, te prends à toutes choses,
Vestu de carnaval, en folies expert,
Avec ton masque more et ton casaquin vert,
Monstre des arbrisseaux, bouffon des aultres plantes,
Joueur de passe-passe en tes tiges virantes
De qui la Courtille a pris l'invention
Sur le foible soustiens de ton ambition,
Pourquoi fais-tu fléchir, en suivant tes vestiges,
Mes membres engourdis, foibles comme tes tiges?
Et me rendant le corps comme les sens surpris
Me fais-tu confesser qu'on frappe les espris?
Et ton rubis liquide enfant d'un si beau père,
Qui sorts de centz replis comme d'une vipère,
D'un tortu géniteur, enfant dénaturé,
Pourquoi, feignant l'amy, fais-tu le coniuré?
Pour offenser mon cœur tu caioles ma bouche;
Au lieu de m'animer, tu me rends une souche.
Le plus fort de mes sens à tes charmes s'endort
Et l'on feroit sur moy l'effigie d'un mort.
Tu rend de mes deux yeux la lumière ebloye.
Je te reçois de sucre et te rends de suye,
Amer, jaunâtre, verd, espaix comme la glus
Et l'œil ny le gosier ne te cognoissent plus.
Je n'ay rien de vivant que le pous et l'alayne,
C'est en vain qu'on me lève et que l'on me promène;
Le plus judicieux qui me passe au devant
Asseure que je suis un trespassé vivant.
Du met le plus friand mon souvenir s'ennuye,
Je rends sur le pavé toute la neige en pluye
Et ma bouche à grands flots au point qu'elle prend
D'un flux · écipité, crache comme un torrent,

Digitized by Google

Et pousse comme il faict les cailloux et le sable
D'un bruit impétueux les faveurs de la table
Et plusieurs animaux dont ce fus le séjour
Sans revoir la clairté viennent revoir le jour;
Tous ces oyseaux brodés de l'animal qui gronde
Sortent comme de l'arche où se sauva le monde
Mon cœur qui se débat, veut rompre sa prison,
L'esprit qui s'évapore, emporte la raison,
D'un boys bruslé tout verd importune armonie
Joint mon esprit par le sens de l'ouye.
D'un tonneau défoncé j'ay l'alayne et le teint,
Mon lit semble flotter et je tiens paur certain
Au solide séjour où ta fureur m'opprime,
Que mon corps se va rompre au centre d'un abisme
Et les draps que je mouille et que je fais fumer
Passent dans mon cerveau pour les flots de la mer.
Mon esprit agité produit bien d'autres choses
Que le fantasque Ovide et ses métamorphoses,
Qui changeoit les humains en ciprès, en rouseaux
Et le plus grand des dieux au plus blanc des oyseaux;
D'un rôt bien animé de la vapeur interne
Que le paillet inspire aux gibiers de taverne,
Quand le cœur me bondit pour faire son escart
De plusieurs animaux, ie ne fais qu'un renard,
Que tous les pelletiers estiment le plus rare
Et du climat voysin et du pays barbare.
Son poil est moucheté des poulets plus nouveaux,
De truffes, de pignons, de crestes, de naveaux
De grands culz d'artichaux, de dattes, de corintes,
Et l'œil y voit partout cent matières distinctes;
Des pigeons nouveaux nés sur des œufs endurcis
Des biscuits, macarons, d'asperges racourcis
D'un hypocras musqué ius le plus délectable,
Et d'un palais de bœuf qui n'est pas un estable.
Cloris, de qui les mains gardent le teint si beau,
Fourrez-vous vos manchons d'une pareille peau?
Et mettez-vous le né lhors que l'yver nous presse,
Dans quelque antre qui soit plus chaude et plus épaisse,
Hauteville, de Thoé, mémorable Tournon,
Digne race d'amour qui ne dit jamais non,
Curty, Couvet, Courtoys, miracle de la bande,
Honneur de la bouteille et de la sarabande,
Barret, Carrel, Bozon ,et toy, brave Tricot,

Digitized by Google

La teste va casser ce vase d'abricot;
Mais si tu le détruis, je te romps la maschoire,
D'un pot de Cotigniac (1) si fatal à la foire.
Je suis ravi de voir que cet esprit fumeux,
Au combat de Bacchus vous rende si fameux,
Et je me réjouis que le sang de la tasse,
Vous faict sur les carreauls contrefaire la basse,
Si vous sçavez marcher, yvrongnes mes amis,
Venez à mon secour, vous me l'avez promis,
J'y exhale un air à rafraichir ma gorge,
Qui feroit des leçons aux poulmons d'une forge.
Que ie suis satisfaict de vous voir dégeuler.
Chacun, en vostre sens, vous croyez d'exceller,
A froncer le sourcil, à trousser la moustache,
Seneque est moins sçavant, Roland est moins bravache.
Hauteville se croit le premier des Cezars,
Thoé se glisse, fuye, comme font les lezars,
Le baron de Tournon nous assure qu'à boire,
Il pourroit épuiser la mer Rouge et la Noire,
Et mettre au désespoir tout l'empire marin
S'il aymoit autant l'eau qu'il estime le vin.
Le satyrique amy se picque d'éloquence,
Bozon de politique et Cortoys de la danse,
Tricot, le mal frisé, pleure pour Jacqueline,
Profane adorateur d'un gros sac de farine,
Amour plus ridicule et plus divertissant,
Qu'un singe emmailloté qui marmotte en pissant.
Ainsy chascun se paie de ce qu'il a devant,
Et vient rire du Prieur qui se soule de vent.
Le Prieur altéré donne sur la piquette,
Barret faict par resort jouer un squelette.
Qui fust de mille oyseaux la terreur en esté,
Et l'on peut appeler l'amant de la beauté,
Digne couple sans pair, faict, décoré de brigue,
Carrel, son compagnon, commance la musique,
Et jure que sa voix produit de plus gros tons,
Qu'on n'en sçauroit pousser au reigne des Tritons.
Pour moy, sans me flater, je m'imagine d'estre,
Des hommes et des dieux le redoutable maistre,
Et tout ce qu'on a dict et de Mars et d'Amour,

(1) Conserve faite avec du vin blanc, du coing et du sucre; elle est stomachique et astringente. On la fabrique à Cottignac (Var).

Digitized by Google

Ne son que des portraicts à n'étaler au jour.
La Fleur, Bertrand, Gervais, tuteurs de la bouteille,
Pour juger de nos coups venez à la pareille,
Riches tailles de cuve que dans vos scelliers,
L'on prend pour des tonneaux, non pour des sommeilliers,
Et vous, poil de safran, mon cher hôte, Canaple,
Le plus fameux goinfre de Paris jusqu'à Naple,
Suivy pompeusement de ses cabarettiers,
Qui ne sont establis que pour les savetiers,
Venez graver nos loix sur le marbre et le cuivre,
Et couronner celuy que vous iugerez plus yvre,
Affin que l'avenir sache vostre équité,
Et répande l'honneur de qui l'a mérité.
Eh bien, qu'en dictes-vous, race faicte pour boire.
Jugez nos actions en notre concistoire,
Mais vous estes des fols et plus yvres que nous,
Vos yeux ne jugent pas plus loing que vos genoux,
Gaignez donc le degré, de peur de la fenestre,
Et vous recognoissez, affin de nous cognoistre.
Chétifs cabaretiers et mauvais biberons,
Je vous fais un légat de cent coups de porons.
Si le crédit chez vous n'introduit la déroute,
Affin qu'au bout de l'an, vous fassiez banqueroutte
Et que je puisse voir faire au destin fatal,
D'un fameux cabaret un chétif hospital,
Au point que les sergents qui n'ont pas le cœur tendre,
Leveront du foyer les chenets et la cendre.
Pôle des biberons, père des vignerons,
Qui fis en tant de mers boire tes avirons,
Quand l'Europe de toy reçut le boys insigne,
Qui coronna premier nos coteaux de ta vigne,
Exemple des gourmands, comme des paladins,
Vestu de pampres verds, chamarré de boudins,
S'il reste parmy nous, à ton idolâtrie,
Quelque esprit mal timbré dont la raison te prie,
Pour me favoriser accorde à ce croquant,
Un vin vieux et paillé qui soit doux et piquant,
Qui ne soit point fumeux et coule pour ta gloire,
Aussy doux à vomir que délectable à boire,
Qui conserve les nerfs dans la mesme vigueur,
Qui m'endorme sans peine et m'éveille sans peur,
Baron, si mes amis n'atandoient que la bière,
Pour se voir immoler dedans un cimetière,

Digitized by Google

Et que pour retenir leurs sens épouvantés,
Il ne fallut de moy que boire à leurs santés,
Ils passeroient le pas et mon humeur qui gronde,
Faute de boire un traict, veroit périr le monde,
Tant je suis rebutté dès le dernier malheur
Où le lasche plaisir fit place a la douleur.
Encore qu'ils ne disent : i'ay trouvé par merveille,
Que le fleuve d'oubly n'est rien qu'une bouteille,
J'oublioy mon manteau que l'on m'a rapporté,
Et le fer importun qui me pend au cotté.
Mes gants et mon mouchoir, le talon de ma botte
Ma boyte de tabac, mon cordon, ma calotte,
Et plutôt que me voir hors de ceste maison,
Pour la santé d'autruy, j'oublioy ma raison.
Encor que du coucher au lever de la lune,
J'en fis peut-être cent et n'en retteint pas une,
J'ay découvert encor une erreur de Caron,
Que l'on croit battelier, or c'est un vigneron.
Tous les morts à la guerre ou du destin de l'aage,
Par un certain détroit passent dans son village,
Où luy tout libéral et tout officieux,
Les enyvre à long traict d'un vin délicieux,
Qui leur faict oublier de la course mondaine
En moins d'un tourne-main, le plaisir et la peine,
Mais je raille du lict et mon gosier amer,
Ne veult ouyr parler de boyre n'y d'humer.
La cause du péché cause la pénitence,
Et dans les sentiments qui font ma repantance
Pendant que l'appétit qui se faict courtiser
Rechigne à tous les mets, refuse à s'éguiser,
Je conjure, Baron, la parque filandière,
Que changeant de metier, elle soit quisinière,
Qu'au lieu d'un peloton fini par tant de bouts,
Elle accroisse tes ans par cent mille ragouts.
Et, que sur un mourant, ni trop gras, ni trop maigre,
Ton fil soit alongé d'un filet de vinaigre
Pour te desennuyer, je me rue, Baron,
Sur le cabaretier et sur le biberon.
Et pendant que ie suys sur Parnasse à l'emplette.
Afin de t'envoyer cette pièce complette,
Je t'aurois des p.....s dressé le rôle entier,
Sans la peur de manquer de temps et de papier.

FIN

Digitized by Google

On connaît de du Vieuget :

1° Les adventures de Policandre et de Basolie, tragédie. *Paris*, 1632; in-8.

Les frères Parfait (t. 4, p. 532) ont donné une analyse de cette prétendue tragédie.

2° Diversitez poëtiques. *Paris*, *Bellami*, 1632; in-8.

On y trouve une pièce intitulée : « Le Tombeau du très-magnanime prince Ch.-Emmanuel de Savoie.

— Un exemplaire a été vendu 140 fr. en 1870 (vente L. Potier).

3° Ode a la Goinfrerie, dédiée à Rochus, cuisinier de Montargis.

4° Les saisons.

5° Les stances sur la libéralité, adressées au cardinal de Savoie.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies, par Rathery et Boutron. *Paris, chez L. Techener*, 1873; un vol. in-8° de VIII et 540, p., fac-simile, prix : 8 fr. (1)

MM. Rathery et Boutron ont pris pour sujet de l'étude que M. Victor Cousin appelait d'avance « un volume agréable, » l'un des types les plus *précieux* de la société littéraire du dix-septième siècle. Mais, en nous présentant Mlle Scudéry, ils ont eu soin d'écarter ses romans, qui lui nuiront toujours, en dépit des tentatives de réhabilitation, et d'y substituer une correspondance et des poésies légères plus propres à ramener les lecteurs. La plupart des lettres étaient inédites, beaucoup même avaient échappé jusqu'ici aux recherches des curieux dans nos grandes collections de manuscrits, ou dans les cabinets d'amateurs: avec celles qui se trouvaient déjà dispersées dans diverses publications, l'ensemble embrasse à peu près toutes les phases de l'existence de Mlle Scudéry, son séjour en province, la période romantique et mondaine, les *samedis* littéraires, les relations avec Pellisson, les succès académiques et les illustres amitiés, la vieillesse enfin. Les principaux correspondants (une partie des lettres écrites par eux sont publiées séparément) s'appellent : Chapelain, Conrart, Godeau, Pellisson, Huet, l'abbé Boisot, Balzac, Sarasin, Ménage, Charpentier, Brébeuf, la Calprenède, Corbinelli, Saint-Aignan, Bossuet, Leibnitz, tous les orateurs de la chaire sacrée, etc.; les correspondantes : Mlles Dumoulin, Robineau, Paulet et de Chalais, la marquise de Montausier et la comtesse de Maure, Mmes de

(1) Il a été tiré cinquante exemplaires sur grand papier de Hollande, avec un portrait; le prix de ces exemplaires est de 25 fr.

Digitized by Google

Chandiot, Deshoulières et Dacier, Mlles Bordey et Descartes, Mme de Sévigné, Mme de Maintenon. — Un bon nombre de ces lettres, surtout celles qui sont destinées à Besançon, contiennent des détails journaliers, des bruits de cour, des nouvelles de la ville et de l'armée; mais la plupart sont des correspondances de beaux esprits, avec une pointe de légèreté familière; le côté purement littéraire y prend le pas sur l'anecdote ou l'histoire.

M. V. Cousin n'avait mis en lumière que cette partie de la vie de Mlle Scudéry qui correspond à la publication du *Grand Cyrus*, laissant dans l'ombre les dernières années comme les premières. M. Rathery, au contraire, nous retrace, dans une introduction savante et substantielle, toute la longue existence de *la divine*, *l'universelle Sapho*, en groupant autour d'elle sa famille, ses amis, tous les membres des sociétés savantes qu'elle forma successivement et du parti littéraire dont elle fut l'un des chefs. Nécessairement, le frère, ses œuvres et son gouvernement tiennent la première place. M. Rathery raconte le séjour des deux inséparables à Notre-Dame-de-la-Garde, en dépeint, à l'aide du *Grand Cyrus*, la société marseillaise de 1650. Il ne fallait rien moins que sa profonde connaissance du dix-septième siècle pour soulever les masques et dire les noms.

Au retour du Midi, l'hôtel de Rambouillet a disparu : c'est alors que les auteurs du *Cyrus* et de la *Clélie* organisent un nouveau cénacle, moins aristocratique que celui de la rue Saint-Thomas, et instituent les *samedis* dans leur modeste demeure du quartier du Temple. Alors aussi commence entre Pellisson et Mlle Scudéry un de ces attachements « où l'amour et l'amitié, » selon l'expression de Madeleine elle-même, « se mêlent comme deux fleurs dont le plus célèbre fait perdre le nom à l'autre. » Pellisson devient l'*Apollon des samedis;* toutefois il trouve un rival redoutable dans le bel Isarn, et un troisième concurrent dans le galant et le généreux Conrart. La disgrâce de Fouquet et l'emprisonnement de son fidèle secrétaire coupent court à cette liaison qui, d'ailleurs, ne pouvait aboutir : sauf la beauté physique, Madeleine possédait tous les agréments de son sexe, mais elle n'en avait pas les faiblesses, et, quant, au mariage, elle le considérait comme « la chose du monde la plus difficile à bien faire à propos. » L'amitié seule survécut, et elle inspira à Mlle de Scudéry toute « une série de démarches, d'écrits, de sollicitations,

Digitized by Google

de ruses précieuses. » Pellisson, du fond de sa prison, répondait par des centaines de lettres et par un poëme de treize cent quatre-vingt-onze vers.

M. Rathery a consacré plusieurs pages intéressantes à la défense de son héroïne contre Boileau, les *Précieuses ridicules*, les satires et les épigrammes (quelques-unes aussi injustes que grossières), ou contre le parti dévot qui ne considérait le roman que comme « un empoisonnement public. » Il indique ensuite la part honorable qui revient à Mlle Scudéry dans certaines réformes des habitudes sociales, de la langue, de l'orthographe, et dans le progrès de la « galanterie quintessenciée » ou des « amours à la platonique » sur le dévergondage généralement admis pendant plus d'un siècle.

Avec l'âge le roman fait place aux « conversations morales, » bréviaire des honnêtes gens, et les amitiés changent de forme : peu s'en faut qu'elles ne réussissent à ouvrir à Mlle de Scudéry les portes de l'Académie. D'ailleurs la vogue n'abandonne pas ses romans, qui se traduisent partout, en anglais, en italien, en allemand, et même en arabe ou en latin. Son sympathique biographe nous la montre enfin terminant doucement ses jours au milieu de tels témoignages d'attachement et de respect, qu'ils suffiraient à réhabiliter une personnalité défigurée à plaisir. Sourde et infirme, semblable à une Sibylle qui n'aurait plus que la parole, Mlle de Scudéry ne manifestait qu'un seul regret aux approches de la mort, c'était d'abandonner ses amis.

(*Bulletin de la Société de l'Histoire de France.*)

Discours sur la musique zéphyrine, adressé aux vénérables crépitophiles; opuscule facétieux. *Paris, Willem*, 1873; 1 vol. in-8. (Tiré à petit nombre.)

La mode est aux réimpressions originales, et celle-ci est, certes, l'une des plus étonnantes à citer en ce genre. Un curieux a eu l'idée de reproduire l'*Oratio pro crepitu ventris*, d'Emmanuel Marti, doyen de l'Église d'Alone en Espagne (1663-1737), en y ajoutant une traduction et un certain nombre d'extraits *ejusdem farinæ* empruntés à Tabourot, à Tabarin, à Pétrone, à Balzac, à nos anciens conteurs, aux journalistes contemporains, sans ou-

Digitized by Google

blier des réflexions personnelles très-amusantes et la reproduction d'une farce « fort joyeuse » composée au commencement du seizième siècle, sur le même sujet.

Le volume est imprimé sur papier jaune clair, avec de très-bons caractères et un soin qui fait honneur à M. Thoreux, typographe à la Rochelle. Le Discours de la musique zéphyrienne ne fera pas progresser la science historique; mais il n'est pas sans intérêt, comme étude de mœurs, de mentionner avec quelle complaisance nos pères se désopilaient en entendant et racontant de ces historiettes « crépitantes » qui aujourd'hui indigneraient leurs arrière-petits-enfants, lesquels cependant ne valent certainement pas mieux qu'eux.

E. DE B.

Cette traduction est de M. Philibert Le Duc, inspecteur des forêts à Lons-le-Saulnier.

HISTOIRE DE JULES II. Sa vie et son pontificat, par A. Dumesnil. *Paris, Renouard et Cie*, 1871; 1 vol. in-8.

Jules II méritait de trouver un historien savant et soigneux comme M. Dumesnil. Le cardinal de la Rovère était arrivé au souverain pontificat dans des circonstances singulièrement critiques pour l'Église. L'Italie était devenue un vaste champ de bataille, et les troupes françaises, espagnoles et allemandes se combattaient sans cesse. Jules II arriva à l'heure où l'influence française ne subissait plus que des revers, et aucun pape, depuis le moyen âge, ne fit autant que lui pour l'agrandissement et la consolidation de ses États; et cependant il ne parvint qu'à nous expulser de la péninsule, et dut la laisser, sauf Rome, Florence et Venise, — qui montra dans toutes ces luttes un admirable patriotisme, — livrée aux Impériaux et aux Espagnols.

Le cardinal avait commencé cependant en se montrant très-favorable pour la France, où il reçut d'importants bénéfices, et il feignit même de vouloir procurer la tiare au cardinal d'Amboise à la mort d'Alexandre VI. Mais il n'agit ainsi que pour mieux dissimuler ses menées et il fut puissamment servi par la présence maladroite de notre armée, qui décida facilement les cardinaux hésitants à se prononcer pour un candidat italien. Au point de

Digitized by Google

vue de notre histoire, le travail de M. Dumesnil est très-intéressant pour tout ce qui concerne nos guerres au delà des Alpes, à cette époque : il est sévère, très-sévère même, à ce point de vue, à l'égard de Louis XII et de son favori le cardinal Georges d'Amboise. Nous ne pouvons que partager ses opinions, et le féliciter de la manière neuve et lucide dont il a traité ces graves questions.

Ce livre est partagé en deux parties : la première est purement consacrée à l'histoire politique du pontificat de Jules II. Dans la seconde, il est étudié au point de vue de l'histoire de l'art, à laquelle son nom est si justement uni. Son règne, en effet, fut l'époque de Bramante, de Michel-Ange, de Raphaël. Jules II sut apprécier ces maîtres incomparables, les employer, et, par conséquent, provoquer l'exécution de ces œuvres magnifiques qui, exposées à l'admiration de la postérité, ont plus solidement assis sa gloire que ses campagnes et ses négociations. Comme le dit M. Dumesnil, la mémoire de Jules II est inséparable de celle de ces grands artistes. Il n'aimait pas moins les lettres, et c'est lui qui a dit : « Les lettres sont de l'argent pour les roturiers, de l'or pour les nobles, du diamant pour les princes. »

Jules II a été un grand souverain et un diplomate; il a successivement joué tous les princes, sachant les attacher à sa cause, rompre avec eux, les ressaisir encore, et, toujours dans un noble but, chasser de l'Italie les étrangers, qu'il appelait énergiquement « les barbares. »

E. DE BARTHÉLEMY.

CHOIX DE FARCES, SOTTIES ET MORALITÉS DES XVe ET XVIe SIÈCLES, recueillies sur les manuscrits originaux et publiées par Émile Mabille. *Nice, J. Gay et fils*, 1873, 2 vol. in-18 ; XI et 274; 315 pages.

Les bibliophiles les plus délicats feront certainement bon accueil à cette jolie reproduction de quelques-uns des débris du vieux théâtre français. Elle contient vingt farces qui ont été conservées dans un des plus précieux des manuscrits qui faisaient

Digitized by Google

l'orgueil de la célèbre collection du duc de la Vallière; en 1835 ce manuscrit fut publié à la librairie Techener, grâce aux soins de MM. Francisque Michel et le Roux de Lincy; il n'en fut tiré que 76 exemplaires qu'il est difficile de se procurer aujourd'hui. M. Mabille a revu le texte original, en le dégageant de toutes les superfétations dont l'avait chargé un copiste ignorant, et il a mis en tête de chaque pièce une notice succincte et instructive. Indiquons rapidement le contenu de ces deux volumes.

La *Farce de l'Arbalestre* traite un sujet souvent rebattu au moyen âge; elle offre pour le fond et la forme une grande ressemblance avec la *Farce fort joyeuse de l'obstination des femmes*, publiée d'après l'exemplaire unique du Musée britannique dans l'*Ancien théâtre* édité par Viollet-Leduc (*Bibliothèque elzevirienne*).

La *Farce de Lucas, sergent boiteux, borgne*, etc., est une des meilleures du recueil. Lucas est l'époux malheureux de Fine-Mine; celle-ci, pour faire évader un amant, pose la main sur l'œil unique du pauvre mari; cette ruse n'est pas nouvelle: elle fait le sujet de nombreux fabliaux : on la rencontre dans les *Cent nouvelles nouvelles* et dans le *Violier des histoires romaines*.

Quant à la farce des *Deux Savetiers*, on y retrouve en partie la charmante fable de la Fontaine: *le Savetier et le Financier*, sujet dont l'origine se rencontre dans un des récits qui forment les *Dialogues* de saint Grégoire. Les commentateurs de l'inimitable fabuliste avaient quelques recherches à faire dans cette direction.

Il y a quelque verve dans la *Farce joyeuse à trois personnages, l'Aveugle, son varlet et une tripière*, mais au fond ce n'est qu'une parade. Même observation pour la *Farce du sourd, son varlet et l'yvrongne*. Celle de l'*Aveugle et du boîteux* qui, livrés à la mendicité, redoutent d'être guéris par la vertu des reliques d'un grand saint, est, sauf quelques détails, le même sujet que le *Mystère de saint Martin*, lequel forme la 12e livraison de la collection en caractères gothiques publiée par M. Sylvestre, de 1838 à 1858.

Dans les *Farces nouvelles de l'Aventureux*, on retrouve le type du faux brave, du poltron fanfaron qui amusait beaucoup nos ancêtres; celle du *Gentilhomme et son page* montre un noble sans argent qui ne peut payer son page et qui ne parle que de la

Digitized by Google

gloire de sa famille ; il y a là un tableau de mœurs assez complet. La *Farce joyeuse du galant qui a fait le coup* est fort gaie, trop gaie sans doute ; le sujet est emprunté à l'une des nouvelles de Boccace, mais il a subi des transformations ; cette pièce eut un grand succès ; elle fait partie du *Recueil de plusieurs farces, Paris, Rousset*, 1612, et réimprimée dans la collection Caron (1).

La *Farce de Robinet, la Vefve et la Commère* est une satire à l'adresse des veuves qui se remarient et épousent un homme plus jeune qu'elles. La *Farce de Colin, fils de Thenot*, revenant de Naples, où il n'a fait d'autres prouesses que de s'enfuir et d'arrêter un pèlerin qu'il prend pour un Turc, a pour but de ridiculiser les Justices de villages ; elle se retrouve d'ailleurs dans le recueil de 1612. C'est également un procès, traité d'une façon burlesque, qui fait le sujet de la *Farce nouvelle à cinq personnages ;* mais il y a là une gaieté franche qui assigne à cette production une place pas trop éloignée de l'immortel *Pathelin*. La *Farce du poulier* met en scène un mari trompé ; la conclusion est

Qu'il n'y a homme tant soit fin
Que fine femme enfin n'affine.

La *Farce nouvelle à six personnages* offre un sujet identique au conte des *Rémois* de la Fontaine ; même plan, même intrigue, même dénoûment ; seulement, au lieu d'un peintre, c'est un meunier qui en est le héros. Le sujet de la *Farce fort joyeuse du Retraict* est emprunté à de vieux fabliaux ; il y a là dans le rôle de Guillot, jeune drôle gourmand, ivrogne et âpre au gain, les premiers éléments du valet fripon qui se montre souvent dans les comédies du seizième siècle. La *Farce à cinq personnages, le Cousturier, son varlet*, etc., offre de l'originalité. Un couturier figure aussi dans une des pièces qu'a publiée la *Bibliothèque elzevirienne*, mais il y joue un rôle fort différent. La *Farce au vieil et du jeune amoureux* est ce que, dans le langage du temps, on appelait un *débat*. La *Farce joyeuse du Meunier dont le diable emporta l'âme en enfer* faisait les délices d'un auditoire qui regardait volontiers les meuniers comme gens peu scrupuleux ; elle n'a été imprimée

(1) Voir sur ce volume fort rare la *Bibliothèque du théâtre français*, t. I, p. 6-11, et du Roure, *Analecta-Biblion*, t. I, p. 321-326. Il a été réimprimé dans la nouvelle édition du recueil Caron publié en 1872.

Digitized by Google

qu'une fois, par les soins de M. Francisque Michel, en 1831, et tirée à petit nombre.

Nous terminerons en signalant comme offrant un intérêt particulier, la *Farce des trois commères et du vendeur de livres*; elle est curieuse pour l'histoire littéraire du seizième siècle. C'est évidemment une critique assez vive contre la littérature nouvelle qui tendait à se substituer à celle du *Roman de la Rose* et des œuvres allégoriques dont la mode disparaissait. Parmi les livres qu'offre le marchand, il en est qu'on ne retrouve plus et qu'on couvrirait d'or aujourd'hui : le *Contredit de la chamberiere et du prestre*; les *Regrets des maris; les Ditz rimés de mariage*; le *Testament passe maistre*; le *Doctrinal des chamberières*; la *Farce des nouveaux nonces*, d'autres encore dont nous ne voulons transcrire les titres. *La mort Saint-Bidault* scandalise une des femmes; elle s'écrie : « Fi, fi, ostez. » Quant au *Dit des pays*, c'est évidemment le *Dict des pays joyeulx*, dont le *Manuel du Libraire* indique deux anciennes éditions sans lieu ni date, et qui a été reproduit dans le cinquième volume du Recueil de poésies françaises publié par M. A. de Montaiglon (*Bibliothèque elzevirienne*) Le *dépucelage de Tournay*, remonte à l'an 1513; une édition de l'époque est devenue rarissime, mais il en a été fait deux réimpressions, tirées à fort petit nombre, l'une en 1830, l'autre en 1838.

Digitized by Google

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Une publication fort justement estimée, la *Revue archéologique*, a publié (septembre et octobre 1873) un travail intéressant sur *les Joyaux du duc de Guyenne*, Louis, mort à Paris le 18 décembre 1415, avant d'avoir accompli sa dix-neuvième année. Il commanda, posséda, acheta des bijoux rares, des pièces d'orfévrerie admirables ; ceci n'est pas de notre domaine ; mais comme bibliophile zélé, ce prince nous appartient ; il prit à la riche bibliothèque du Louvre les livres qui lui convenaient, il s'en attribua vingt, tous fort précieux ; lors de la confiscation des biens du grand maître d'hôtel du roi, Jean de Montagu, décapité le 14 octobre 1409, il les fit apporter au Louvre, et ils figurent dans l'inventaire dressé par Gilles Mallet et qui a été publié en 1836 par Van Praet (en 1869, M. Douet d'Arcq l'a reproduit dans l'*Inventaire de la bibliothèque de Charles VI*). Les descriptions étant fort détaillées, on peut encore aujourd'hui identifier ces livres avec certitude.

« C'étaient, en général, de ces énormes et magnifiques volumes, si fréquents chez les princes de la maison de Valois et des grands seigneurs du temps, où se trouvait reproduite la littérature alors à la mode, c'est-à-dire des traductions françaises de la Bible, de Tite-Live, de la *Cité de Dieu*, d'Ovide, d'Aristote, etc., avec des Vies des Saints et les romans d'Alexandre, du Graal et du Renard. La Bibliothèque nationale possède au moins trois de ces livres : la *Cité de Dieu*, les *Éthiques* d'Aristote, et l'*Apparition de Jean de Meung*, d'Honoré Bonnet. »

Jean, duc de Berry, le plus célèbre bibliophile du temps, contribua aussi à former la bibliothèque de son petit-neveu. L'inventaire signale un Bréviaire en deux volumes qu'il lui donna ; mais le vieux prince savait, en échange de

Digitized by Google

chaque volume qu'il cédait, s'en faire remettre plusieurs. Ajoutons qu'un des membres les plus distingués de l'Académie des inscriptions, M. Léopold Delisle, a dressé, d'après les divers inventaires manuscrits du duc de Berry, la liste des livres que possédait ce prince. Ce travail est encore inédit; sa publication sera accueillie avec un vif intérêt.

— La collection des *Raretés bibliographiques* publiée à Nice par l'éditeur Jules Gay continue de s'enrichir de diverses publications intéressantes. Elle a mis au jour l'*Arétin, sa vie et ses œuvres*, 109 pages; c'est la reproduction d'une notice de M. Philarète Chasles, enfouie dans la volumineuse collection de la *Revue des Deux-Mondes* (15 octobre et 1er novembre 1834); peut-être quelques additions auraient-elles donné plus de prix à ce petit volume.

Un livret imprimé à Cologne (c'est-à-dire en Hollande) en 1683, sous le titre d'*Ève ressuscitée*, a été également reproduit; il est assez innocent, bien que le titre puisse causer quelques alarmes. Ajoutons à la mention que lui consacre le *Manuel du Libraire* qu'il reparut à Paris en 1798. Le *Manuel* n'indique d'autre adjudication de l'édition de 1683, que celle de l'exemplaire Nodier à 50 francs; nous avons noté que ce même exemplaire a été revendu 150 et 145 francs, aux ventes Chaponay et de La Villestreux.

Nous pardonnera-t-on si, au seul point de vue de la bibliographie, nous disons quelques mots de la réimpression d'un livre des plus rares: *la Constitution de l'hôtel du Roule, ou les Cent-une propositions de la très-célèbre madame Paris;* il ne figure, ce semble, sur aucun catalogue; c'est un petit in-8 de 144 pages, contenant 101 épigrammes libres qui ne paraissent pas avoir été réimprimées nulle part ailleurs, si ce n'est dans un volume plus rare encore, intitulé : *l'Unigenitus du duc de R.* (Richelieu) l'an 1756. Les deux textes offrent quelques variantes; un fervent bibliophile marseillais, M. Hubaud, les avait notées sur un exemplaire qu'il possédait de la *Constitution.* L'édition ori-

Digitized by Google

ginale paraît être l'*Unigenitus ;* la *Constitution* est augmentée de quelques pièces du même genre déjà connues, et nul doute que l'une et l'autre impression n'aient été tirées à fort petit nombre pour l'amusement de quelques puissants personnages.

— Les Sociétés bibliques. A la dernière réunion de la Société biblique, qui a été tenue à Londres, sous la présidence de lord Shaftesbury, on a lu un rapport duquel il résulte qu'en 1872, la Société a vendu dans les différents États de l'Europe, 1,035,120 Bibles, traduites en plusieurs langues, et dans l'Inde et la Chine, 264,000. De 1835 à 1872, elle a vendu en Hollande 400,000 Bibles ; et depuis sa fondation en 1804, elle a distribué plus de 68,000,000 de Bibles, traduites en 204 langues.

— Le British Muséum. Le rapport annuel des administrateurs du *British Museum*, offre toujours beaucoup d'intérêt. On y voit que le gouvernement anglais ne recule devant aucune dépense, lorsqu'il s'agit d'ajouter aux richesses de ce magnifique établissement, soit des éditions rares, soit des manuscrits précieux. Parmi les acquisitions récentes, nous signalerons : la première édition de l'*Ars moriendi* ; un exemplaire du *Biblia pauperum*, portant la date de 1470 ; plusieurs plaquettes en allemand, imprimées à Mayence en 1461, et relatives aux différends qui eurent lieu entre les deux évêques de cette ville, Dietrich d'Isenburgh et Adolphe de Nassau ; un Atlas portugais, manuscrit de la plus grande beauté, dessiné par Vaz Dourado, en 1516 ; un Portulan italien exécuté à Venise en 1469. Nous citerons encore les manuscrits suivants : un fragment de l'*Iliade*, remontant au premier siècle de notre ère ; trente-deux fragments d'Hypéride contre Démosthènes et Lycoparon ; l'ouvrage de Marco Polo intitulé : *Livre des conditions et coutumes des principales régions de l'Orient*, traduction française inédite du quinzième siècle, etc., etc.

Digitized by Google

SOUVENIRS

D'UN HOMME DE LETTRES.

Le peu d'espace que laisse un article, condamnait naturellement M. Jal dans la notice qui précède (1) à circonscrire ses souvenirs. Mais il y avait moyen d'en étendre l'intérêt, sinon de les compléter, en recourant à ses livres et à quelques morceaux donnés par lui à des revues.

On trouve là, sur divers points, le développement des impressions ou des scènes que l'auteur de l'autobiographie n'a guère qu'indiquées. Certaines parties ont trait à des faits, d'autres à des personnages historiques sur lesquels elles apportent des détails nouveaux.

La peine qu'on aurait à rechercher quelques-unes de ces diverses pièces, et le plaisir qu'on peut trouver à les lire, nous ont conduit à penser que, si nous avions tiré des papiers de M. Jal sa notice sur lui-même, un extrait de ce que ses souvenirs ainsi dispersés contiendraient de plus intéressant viendrait naturellement à la suite de cette notice. Suivant nous, cette réunion doit donner à celle-ci une plus grande valeur dans ce qu'elle a de personnel à M. Ja comme dans ses témoignages relativement aux faits qu'il a vus, ou aux hommes dont il s'est approché.

D'autres notes, restées inédites, pouvaient d'ailleurs, ajoutées à ces extraits, concourir à en former un ensemble propre à consulter.

J'avais plusieurs fois manifesté à mon vieux chef le désir de le voir faire une galerie des personnages qui avaient passé sous ses yeux.

Le fragment suivant d'une note, plus étendue que celle qu'il nous a donnée plus haut sur le pronostic de

(1) Voir la livraison d'*octobre-novembre* de 1873

Digitized by Google

M. Thiers en ce qui le concernait ainsi que Carrel, permet de supposer qu'après avoir fini son Duquesne, l'ancien historiographe de la marine, qui ne savait pas rester inoccupé, avait commencé à entrer dans la voie où je désirais le voir pousser le plus avant qu'il pourrait. M. Jal, en effet, nous parle ainsi à l'occasion de Carrel et de la fondation du *National*, en compagnie de MM. Thiers et Mignet :

« Le succès du *National* fut assez grand dès les premiers jours de son apparition. L'opposition vive, réservée toutefois, faite au gouvernement de Charles X, par trois jeunes hommes de mérites divers, n'ayant aucun passé qui les gênât, plut à la partie de la bourgeoisie dont la manie était de se croire capable de bien juger les choses de la politique, et qui se jetait avec passion du côté de la critique vive, honnêtes gens toujours prêts à aider les révolutionnaires, qu'ils détestent quand les révolutions ont fait leur œuvre de destruction. 1830 vint, auquel ne fut pas étrangère la guerre faite par le *National* aux fautes, et surtout aux tendances du gouvernement de la légitimité. Thiers et Mignet furent nommés Conseillers d'État. Une préfecture fut offerte à Carrel par les ministres de Louis-Philippe. Ce fut une faute. Carrel aurait rendu au Conseil d'État des services non moins importants que ceux dont Thiers et Mignet étaient capables. Carrel refusa, non que l'inégalité des situations et des récompenses le choquât, mais il ne pouvait point quitter Paris. Il était très-épris de la femme d'un officier en garnison à Paris, et pour rien au monde il n'aurait consenti à se séparer d'elle. Nous le chapitrâmes souvent à ce sujet, mais il ne voulait rien entendre. Voir de près et de loin sa maîtresse était toute sa vie. Combien de fois, le soir au spectacle, nous sommes-nous placés debout, dans l'angle d'un balcon d'où il pouvait contempler l'objet de son adoration, sans être aperçu d'elle, et surtout des personnes avec lesquelles elle était dans une loge. Je n'ai jamais su le nom de cette dame que je n'ai point demandé à Carrel. Quant à sa personne, Armand la

Digitized by Google

trouvait belle, jolie, élégante; autant qu'il m'en souvient, il y avait à rabattre de cet éloge. Elle était bien, voilà tout. Il est vrai que je ne la voyais pas avec les yeux d'un amoureux (1).

« Qu'une certaine aigreur soit restée dans l'esprit d'Armand Carrel après l'affaire de la préfecture refusée, c'est ce que je crois. Il ménagea moins, sans attaquer encore vivement. La nature de son opposition s'affirma davantage. Il devint publiciste, et l'on put voir que le gouvernement aurait affaire, à un certain moment, à un adversaire, je ne dis pas à un ennemi, redoutable. »

Il est regrettable que M. Jal n'ait pu poursuivre les récits anecdotiques sur les hommes avec lesquels il a vécu. Mais cette note, dont je n'ai reproduit qu'un passage, n'est pas même achevée, comme si la maladie avait surpris son auteur pendant qu'il tenait la plume. La mort a souvent de ces rigueurs. Il est heureux encore quand elle n'enlève pas tout. (P. M.)

(1) Cette dame vit encore. L'ami de Carrel qui m'a cité son nom et donné quelques renseignements sur elle ne partage pas la sévérité de M. Jal à son égard. — Quant à la préfecture dans laquelle on reléguait un homme d'un talent supérieur, il paraît que c'était celle du Cantal. — Carrel avait donc tout à perdre à quitter la direction d'un journal où il acquit l'estime de tous les partis. A sa mort le duc d'Orléans fut plus juste envers lui que n'avaient été ses anciens compagnons d'opposition. — C'est une perte pour tout le monde, aurait-il dit.

Il y eut un éloge de lui plus grand, porté par un écrivain qui pour le louer risquait une position officielle dont il avait besoin. — Carrel, disait M. Nisard, a été du petit nombre de ceux que le succès et un peu de gloire améliorent. » (P. M.)

Digitized by Google

I

LE PÈRE DE M. JAL

ET LE DUC DE ROVIGO.

A Lyon, — c'était je crois en 1808 ou 1809, mais l'époque précise importe peu, — à Lyon un négociant nommé Gérard, et qu'on désignait sous le nom de Gérard-Culotte, surnom qu'il devait à l'habitude qu'il avait gardée de porter des culottes quand tous les hommes jeunes ou de moyen âge portaient le pantalon révolutionnaire, un négociant nommé Gérard-Culotte s'avisa de faire une banqueroute d'un million. Une banqueroute d'un million sur la place de Lyon, on ne se rappelait pas une catastrophe de cette importance! Un million, c'était une somme prodigieuse à cette époque où l'on ne comptait pas encore par milliards! La banqueroute était frauduleuse, tout le monde le croyait et le disait. On savait que Gérard était solvable et l'on apprenait qu'il avait quitté la ville pour passer en pays étranger ou pour se cacher dans Paris, comme tant de coquins, qui changeaient de nom, d'habit et pour ainsi dire de visage, trouvaient un asile dans les faubourgs peu fréquentés par la police municipale. Le commerce de Lyon s'émut, comme on peut croire, de la disparition de Gérard, et l'on résolut d'envoyer quelqu'un à sa poursuite. Une somme fut votée pour les dépenses du voyage et de la poursuite. Il fallait une personne qui eût à Paris des relations propres à l'aider dans sa mission. On jeta les yeux sur mon père. Courtier de commerce depuis longtemps, il était estimé, et l'on savait qu'il pouvait se faire recommander au ministre de la police, M. Fouché, par M. Nompère de Champagny, ministre de l'intérieur et compatriote de mon père, né à Roanne. Mon père avait alors trente-huit ans environ; c'était un homme rassis,

Digitized by Google

qu'on supposait capable de mener à bien une affaire assez délicate qui voulait autant de prudence que d'activité, car on pensait que le banqueroutier, muni d'argent et supposant bien qu'on courrait après lui, ne manquerait pas de ruses pour déjouer les habiletés de quiconque viendrait le chercher dans le dédale de Paris, où l'on peut avoir dix logis à la fois et où, d'ailleurs, avec de l'argent, on trouve toutes sortes de complicité pour le mal. Mon père accepta la mission qu'on lui proposa et en avertit ma mère en lui recommandant de dire qu'il était à Roanne, pour se reposer pendant quelque temps. A Lyon on n'ébruita pas l'affaire, et notre cher voyageur partit une nuit, dans une chaise de poste qui l'entra à Paris au bout du troisième jour. C'était bien aller, dans ce temps où il fallait cinq jours et trois nuits pour aller de Lyon à Paris en diligence. Je sus cela par expérience en 1811, lorsque j'allais à Brest en compagnie de ma mère.

Ce fut à l'hôtel de la Jussienne, rue de la Jussienne (Marie-l'Égyptienne), que le dernier postillon descendit mon père. Le maître de l'hôtel, qu'il avait connu lorsqu'il avait été obligé de fuir Lyon pour échapper à la prison et sans doute à la mort, pendant la terreur de 1793, le logea au premier étage, sur la rue, dans une chambre à laquelle attenait un cabinet. Il était huit heures quand il arriva ; il était très-fatigué, demanda à souper, et se coucha bien vite. Il était dans son premier sommeil — et quel sommeil, que celui d'un voyageur qui, d'une traite, vient de faire cent vingt lieues en poste ! — lorsqu'on frappa à sa porte, sans l'éveiller d'abord, mais enfin si fort qu'il sauta à bas de son lit, ouvrit et vit entrer mystérieusement un monsieur qui referma la porte derrière lui, déposa sur une table qui occupait le milieu de la chambre la bougie avec laquelle l'avait éclairé le maître d'hôtel, et dit à mon père : « Habillez-vous, monsieur, j'ai ordre de vous conduire chez Monseigneur ; un fiacre est en bas qui nous attend. — Monsieur, je ne comprends pas ; monseigneur qui ? —

Digitized by Google

Monseigneur le duc d'Otrante. — Ah ! eh bien, monsieur, je comprends moins encore. Mais tenez, je suis excédé de fatigue, si vous le permettez, nous remettrons à demain ma visite à Son Excellence. D'ailleurs, je n'ai pas encore ouvert ma malle et je n'ai pas d'habit décent pour me présenter devant un ministre. — L'habit de voyage est excellent ; hâtez-vous, Monseigneur n'aime pas à attendre et d'ailleurs il m'a dit que la chose pressait. — Allons donc, puisque Monseigneur le commande. »

Mon père fut bientôt habillé ; il descendit suivant le monsieur noir, et quand il passa devant le maître d'hôtel, celui-ci lui dit à l'oreille : « Tâchez de me faire savoir demain où vous serez. » Cette recommandation ne rassura pas mon père, qui rêva tout de suite de prison pour un crime dont il se savait tout à fait innocent ; mais quel crime ? Si bas qu'eût parlé le maître d'hôtel, le monsieur noir l'avait entendu et était parti d'un éclat de rire, bientôt comprimé. Le maître d'hôtel connaissait l'homme qui emmenait mon père ; il l'avait vu souvent dans sa maison remplissant des missions dont le secret, si bien gardé qu'il fût, n'était pas sans avoir été pénétré par l'hôtelier. Plus d'une fois il avait vu emmener nuitamment par le messager du duc d'Otrante des personnes dont il n'avait jamais eu de nouvelles depuis leur enlèvement. Mon père était, à n'en pas douter, un criminel d'État, un homme compromis dans quelque conspiration, dans quelque intrigue politique, un agent des Bourbons ou un membre d'une société républicaine.

Le voyage de la rue de la Jussienne à l'hôtel du ministre de la police parut long à mon père qui se creusait la tête, comme on dit vulgairement, pour deviner le mot de l'énigme obscure que le monsieur noir avait proposée à sa perspicacité, et faisait sérieusement son examen de conscience pour savoir comment lui, citoyen paisible et très-dévoué à l'Empereur, pouvait avoir affaire à la police de Sa Majesté. Enfin il arriva et fut introduit dans le cabinet

Digitized by Google

du ministre. Il était dix heures. Le duc d'Otrante lui montrant un siége, lui dit :

« Vous arrivez de Lyon, monsieur Jal, et vous venez à Paris pour chercher un banqueroutier frauduleux. Je sais cela. Le télégraphe m'a appris cela.

— Le télégraphe a dit vrai; je me nomme Jal, j'arrive de Lyon, et je poursuis un certain Gérard qui fait tort d'un million au commerce lyonnais.

— Si je sais cela, je sais encore autre chose. On doit vous assassiner cette nuit et je voulais vous en prévenir. »

Mon père se leva, pâle, balbutiant, et retomba sur son fauteuil.

« Remettez-vous, monsieur, j'ai pourvu à tout.

— Mais, monseigneur, je vais changer d'hôtel.

— Et passer la nuit peut-être dans le mien, dit en riant le ministre. Mais non; vous allez retourner rue de la Jussienne et vous mettre dans votre chambre. Comme votre prétendue arrestation a mis tout le monde en éveil, pour des motifs différents, en rentrant dites tout haut au maître de l'hôtel : « Réveillez-moi demain matin de bonne heure; « une affaire importante m'appelle chez le ministre de l'in« térieur. » Puis couchez-vous, et ne dormez pas.

— Recommandation bien inutile, monseigneur; je n'ai plus sommeil, je vous assure.

— Ah! j'oubliais. Ne changez rien à l'état présent de votre chambre; vous m'entendez bien?

— Oui, monseigneur, j'entends et je ne comprends pas.

— Vous comprendrez plus tard. Lorsque minuit moins un quart sonnera à l'horloge de Saint-Eustache, allez tout doucement ouvrir la porte du cabinet qui est à gauche contre la fenêtre et rentrez dans votre lit sans bruit. A minuit ou peu après vous entendrez frapper au mur sur lequel est appuyé votre lit. On démolira le mur à la hauteur du plancher; ne bougez pas, ne soufflez pas et laissez-nous faire. Allons, adieu, monsieur Jal. Demain, venez déjeuner avec

Digitized by Google

moi à onze heures. Rentrez vite. Pardon si je ne vous dis pas : Bonne nuit! A demain, à demain.

— Aux ordres de Votre Excellence. Mais, pardon, Votre Excellence est-elle bien sûre....

— Soyez tranquille, tout ira bien. Mes gens ne passent point pour maladroits, vous le savez. »

Le duo d'Otrante sonna alors; l'homme noir entra.

« Reconduisez monsieur à son hôtel et assurez-vous.... vous m'entendez?

— Parfaitement, monseigneur. »

Mon père salua et rentra à l'hôtel de la Jussienne, fort peu satisfait de ce qu'il venait d'apprendre, à demi rassuré par la promesse du ministre, car si ses agents n'avaient pas ce jour-là, par hasard, leur habileté ordinaire.... L'homme noir avait laissé à la porte de l'hôtel son compagnon venu en fiacre avec lui jusqu'au coin de la rue, et mon père remarqua, pendant qu'il sonnait à la porte, que l'agent du ministre s'approchait de deux hommes qui passaient devant la maison; il rentra sans en voir davantage, et n'oublia pas de dire à son hôte : « Éveillez-moi demain de bonne heure, etc. »

Les choses se passèrent comme l'avait annoncé M. le duc d'Otrante. A onze heures trois quarts, mon père alla ouvrir la porte du cabinet, se remit au lit et attendit plus mort que vif le premier coup de marteau donné à la muraille. Peu de bruit d'abord, puis des coups plus forts, enfin une ou deux briques tombant, un trou se pratiquant et grandissant jusqu'à ce qu'un homme pût y passer. Ce fut le moment terrible. Mon père entendait ramper sous le lit l'assassin qu'il supposait armé d'un poignard; il avançait lentement et avançait toujours; un autre le suivait. Mon père entendait cela et rien autre. Tout à coup la lumière se fait; deux lanternes sourdes éclairent la scène, démasquées à la fois, et ceux qui les portent mettent le pied sur les deux assassins couchés à terre. Un coup de sifflet part, et deux agents cachés jusqu'alors dans le cabinet viennent

Digitized by Google

prêter main-forte aux premiers. Mon père regarde sans voir; il se sent plus pâle que jamais, il tremble et ne commence à se rassurer que lorsque le monsieur noir, rentrant dans sa chambre un flambeau à la main, lui dit : « Monseigneur vous attend à déjeuner demain, n'y manquez point. Dormez maintenant. Adieu, monsieur. »

Il ne dormit guères; le trou béant ne lui plaisait pas. « Si un troisième voleur venait ? » Il repoussait cette pensée, laissait allumée sa bougie et se demandait pourquoi on avait eu la pensée de l'assassiner. Était-ce des gens de Gérard-Culotte qui l'avaient suivi depuis Lyon? Non, il n'avait vu aucune chaise de poste derrière lui. Mais quoi? Et puis comment le ministre avait-il deviné, appris, sur le complot fait contre sa vie? La nuit se passa, ces doutes en remplirent les longues heures; enfin le jour parut.

C'était en été, quand le jour vient vers quatre heures du matin. Mon père, un peu remis de ses émotions, put s'endormir quand il se fut bien assuré que le trou pratiqué sous son lit avait été bouché avec des planches qui attendaient le maçon. A sept heures le maître de l'hôtel, qui avait pris au sérieux la prière que lui avait faite son voyageur de l'éveiller de bonne heure, vint frapper à la porte de la chambre pour avertir mon père qu'il était temps de se lever. Le dormeur reveillé remercia et reprit son somme. A onze heures moins un quart, une voiture de place le déposait à l'hôtel de la police. Le ministre reçut son invité avec une politesse tout aimable, mais en le voyant entrer dans son cabinet, il ne put retenir un bruyant éclat de rire.

« Eh bien, monsieur, vous voilà vivant et disposé, j'espère, à faire honneur au déjeuner. Vous voyez que quand nous veillons, on n'arrive pas jusqu'au corps d'un homme pour le percer d'un poignard. Avez-vous eu peur?

— Mais, monseigneur, quoique Votre Excellence m'ait affirmé que je n'avais rien à craindre, je n'ai pas été sans une vive appréhension.

Digitized by Google

— Je comprends cela; mais une autre fois.... ajouta le duc d'Otrante en souriant.

— Comment! une autre fois, monseigneur? Est-ce que je cours encore quelque risque de cette espèce?

— Mais cela pourrait être si vous continuez à être aussi imprudent que vous l'avez été cette fois.

— Aussi imprudent! Je ne me rappelle pas....

— Oui, si vous laissez prendre par des valets d'hôtel, dans les poches de votre chaise de poste, les sacs d'or et d'argent qui y seront, et si, au lieu de les confier au maître du logis que vous allez habiter, vous les laissez sur la table de votre chambre à la vue de tout le monde.

— C'est vrai, monseigneur, j'ai fait cela, mais me voilà corrigé, et désormais....

— Je vous crois, monsieur. Voyez-vous, une autre fois il se pourrait que je ne pusse pas arriver à temps pour vous préserver.

— Mais, permettez-moi, monseigneur, de demander à Votre Excellence comment vous avez pu arriver à temps cette fois.

— Rien de plus simple. Il y a, ou plutôt il y avait à l'hôtel de la Jussienne trois domestiques; quand le fouet de votre postillon les a avertis de l'arrivée d'une voiture de poste, ils se sont hâtés de courir à la voiture, de prendre les paquets que vous leur tendiez, les sacs que vous tiriez des poches de la chaise, tous vos effets, en un mot, et même une paire de pistolets chargés que vous leur avez recommandé de ne pas toucher sans précaution. Le maître de l'hôtel vous a précédé dans une chambre où vous avez déposé sur une table ronde placée au centre vos pistolets et vos sacs assez lourds.

— Tout cela, monseigneur, est de la plus parfaite exactitude.

— Quand vous avez été installé, les domestiques et leur maître vous ont quitté, et bientôt ils ont comploté le vol de votre argent, et au besoin votre mort pour le prendre.

Digitized by Google

La question du partage a fait naître une discussion ; un des valets a été écarté, et aussitôt, pour se venger de ses camarades avares, il est accouru chez moi et m'a tout révélé. Je n'ai pas perdu un instant ; un de mes agents — vous le connaissez maintenant — a pris ses mesures pour faire avorter le complot et saisir les assassins au moment où ils ne pourraient se défendre d'avouer leur tentative de vol et de meurtre. Vous voyez que ce n'est pas difficile. Deux des voleurs sont arrêtés et ils expieront leur crime ; quant au troisième, qui n'a été honnête que par la faute de ses camarades, nous aurons l'œil sur lui. »

Mon père remercia fort le duc d'Otrante qui, cette affaire vidée, s'intéressa à celle qui amenait mon père à Paris. Le ministre donna des conseils et mieux que cela : un agent, d'une intelligence éprouvée, ne quitta pas mon père pendant une chasse de plusieurs jours donnée à Gérard qui échappait toujours aux deux chasseurs. Gérard avait une police à lui, bien payée, qui l'avertissait à temps de l'approche du danger ; il avait aussi plusieurs domiciles, couchant tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre. Enfin, il quittait Paris et gagnait Saint-Denis lorsque mon père le rejoignit et le fit arrêter. La police le ramena à Lyon, où il eut à rendre ses comptes devant le jury criminel.

A son retour, mon père mit en scène pour nous les événements de ce petit drame (1).

(1) Récit manuscrit.

Digitized by Google

II

LE CAPITAINE DE VAISSEAU

ÉTIENNE LUCAS

ET LES

PREMIÈRES IMPRESSIONS D'UN APPRENTI MARIN.

1811.

Je me souviens de cela comme si le fait datait d'hier; et cependant il y a vingt et un ans, presque jour pour jour! j'arrivais à Brest, c'était en mai 1811. J'allais entrer à l'École de la marine. Je n'avais jamais vu la mer et j'étais impatient de faire connaissance avec elle.

En arrivant à Paris j'avais voulu voir d'abord le Palais-Royal; je m'y étais rendu tout de suite. C'était le soir, le Palais-Royal me parut superbe; le tourbillon des vieilles Galeries de bois me sembla un Nouveau monde. Je fus étonné d'une chose surtout, ce fut de la bonne grâce, de la beauté de quelques-unes des Calypso de l'endroit : j'avais quinze ans.

Lorsque je fus descendu de la diligence, à Brest, avant d'avoir fait porter ma malle à un hôtel, je demandai où était la rade. En un instant j'y fus.

Tout le long du chemin le cœur me battait; il m'avait battu aussi quand j'étais allé de la rue Saint-Denis au Palais-Royal. Je vis bientôt cette baie fermée que j'avais à peine aperçue en descendant la montée du Télégraphe. La tête me tourna; je me cramponnai au parapet qui borde le cours d'Ajot, et je restai ainsi sans mouvement, sans voix, mes jambes ployant sous le poids de mon corps, les yeux fixes, les pulsations de mon cœur suspendues. A la fin je pleurai; je pleurai longtemps! je pleurai de joie, de

Digitized by Google

cette joie qui ne ressemble à aucune autre et qu'heureusement on ne peut pas analyser, parce que si l'on en connaissait jamais la cause, et pour ainsi dire le mécanisme, on ne la ressentirait plus ; et je ne veux pas qu'elle soit si tôt perdue pour moi; cette joie, j'espère bien la ressentir encore quelquefois! Elle m'a fait bondir quand nous mouillâmes, le 13 juin 1830, dans la rade de Sidi-el-Ferruch ! Ah ! la bonne chose qu'une telle émotion ! on en a trop peu dans sa vie !

Voilà donc la mer, me disais-je. Outre la rade, je voyais le large, l'Océan, l'infini, par l'ouverture du Goulet. Voilà la mer ! Dieu, que c'est beau ! que c'est vaste ! que c'est imposant !... Que c'est terrible ! ajoutai-je en frémissant, car la rade était agitée.

Il ventait fort; les vagues battaient la côte et le mur sur lequel je me reposais ; une poussière humide montait jusqu'à moi. L'écume blanchissait la crête des lames. Les bâtiments mouillés sur la rade semblaient tourmentés; ils s'agitaient, se penchaient à droite, à gauche, se soulevaient et retombaient. Des embarcations luttaient à l'aviron contre le vent et la mer. J'eus un moment d'hésitation et de doute sur mon avenir; je n'étais pas bien sûr que ma résolution tînt contre ce spectacle. Je fermai les yeux; j'avais peur.

Alors je fis des réflexions amères. J'étais tout frais émoulu de la rhétorique, et je m'écriai avec l'accent d'une conviction profonde :

« Illi Robur, et æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus. »

Je tremblais de tous mes membres. En reportant mes regards sur la mer, je vis un bâtiment à la voile. Il cherchait à sortir de la rade; mon Horace me vint encore aider, et tout bas, les mains jointes, comme aurait fait un chrétien

Digitized by Google

achevant les paroles du Pater : libera nos à malo, je récitai pieusement :

« O navis, referent in mare te novi
Fluctus : ô quid agis? Fortiter occupa
Portum : nonne vides ut
Nudum remigio latus
Et malus celeri saucius Africo
Antennæque gemant? Ac sine funibus
Vix durare carinæ
Possint imperiosius
Æquor? »

Et tout de suite revenant au vaisseau qui portait Virgile :

« Reddas incolumem, precor! »

Ce vaisseau semblait voler à l'horizon ; c'était une alerte, fine et jolie goëlette. Quant au Virgile qu'elle portait, c'était un corsaire allant mettre à profit le vent de suroit (1) pour tâcher de surprendre les marchands anglais qui auraient imprudemment rallié la côte de France.

J'appris cela tout de suite, car pendant que je faisais ma prière à Neptune, et que je me perdais en imprécations glyconiques et asclépiades contre le premier qui eut l'audace de livrer à la mer une faible barque, j'avais marché du côté du château et j'étais tombé, sans m'en douter, dans un groupe de vieux marins. Ces braves gens causaient entre eux du temps qu'ils appelaient beau, du bâtiment dont ils admiraient les formes, du capitaine corsaire qui s'était fait un nom célèbre dans la Manche, des probabilités de succès que les circonstances donnaient à ce téméraire officier, enfin du bonheur qu'avaient ses matelots d'être avec lui.

Adieu les rivages athéniens où j'adressais le vaisseau de l'ami du chantre des *Odes!* Adieu le lycée et les citations de la rhétorique! j'entrais dans le vrai, dans le positif; et

(1) Sud-Ouest.

Digitized by Google

ce réel, voyez-vous, était aussi chaud de poésie que les plus riches inventions d'Horace. Ce n'était pas sans doute ce langage pur, cette harmonie de syllabes heureusement accentuées, ces hardis enjambements d'un vers sur un autre, cette concision élégante qui s'accommode de quelques belles épithètes ; mes poëtes étaient des matelots, des matelots bretons, parlant une langue dure, barbare, à demi française tout au plus ; mais leurs idées avaient un tour singulier qui me frappait ; mais leurs images étaient toutes nouvelles pour moi ! Ils ne se donnaient pas la peine de faire de la couleur en cherchant leurs comparaisons et en les accommodant avec des mots sonores ; ils étaient simples et pourtant incroyablement colorés ! C'est qu'ils étaient convaincus ; ils prévoyaient ce qui arriverait au corsaire, avec leurs souvenirs d'un autre temps.

Et ce bâtiment qui s'en allait, blâmé par quelques-uns parce qu'il avait telle voile dehors plutôt que telle autre, loué par plusieurs pour sa manœuvre, ce bâtiment ne fut bientôt plus que le prétexte des conversations dont le sujet vagabond courut au hasard de la vanité, de l'imagination et de la mémoire des interlocuteurs. Toute la guerre de la Révolution et de l'Empire vint alors dans le cercle de ces invalides ; amiraux et capitaines furent traduits à leur conseil de guerre, où la défense ne manqua pas aux prévenus si l'accusation fut quelquefois terrible. Remontant plus en arrière, on alla dans l'Inde avec le bailli de Suffren, en Amérique avec le comte d'Estaing ; on alla partout : partout des combats, partout des tempêtes, partout des plaisirs.

J'écoutais. Il y avait là pour moi comme la révélation d'une poésie, d'une langue inconnues. Pendant que ces marins causaient, je regardais la mer et les bâtiments. Mon rêve d'effroi était fini. La mer, qui m'avait paru si cruelle (truce), me sembla magnifique ; je compris la grandeur de ce spectacle. C'était beau, en effet ! Qu'étaient, auprès de cela, les merveilles du Palais-Royal ? Quelques

Digitized by Google

rayons de soleil passant entre les nuages noirs et éclairant un point de la surface de la rade ne valaient-ils pas mieux que les milliers de lumières réfléchies dans les cristaux des magasins de ce bazar? Le choc des lames avait une voix bien autrement haute que celle de la multitude bourdonnant dans les galeries. Ces navires ballottés, qui avaient le naufrage derrière eux, si leurs câbles cassaient, parlaient bien plus puissamment à mon cœur que tout ce qu'on m'avait pu montrer d'intéressant à Paris! Le métier de la mer, malgré ses dangers, me sembla, dans ce moment, plein de séduction; j'aurais voulu être sur un de ces bâtiments, peut-être même sur le corsaire qui disparaissait derrière une des terres avancées et allait bientôt jouer, contre le sort, la partie où quarante hommes avaient mis pour enjeu leur vie ou tout au moins leur liberté. Je conçus qu'on se passionnât pour la marine; et quand je revins chez mes hôtes, je ne pus dire qu'une chose : « C'est bien beau la mer! »

J'étais fatigué d'émotions, beaucoup plus que des cahots d'une route détestable; pendant les vingt ou trente minutes que je venais de passer sur le cours d'Ajot, j'avais fait un immense voyage au pays des fantaisies : j'avais découvert un monde. Je dormis une longue nuit, inquiet, agité par des songes bizarres; je crois que j'eus le mal de mer pendant mon sommeil.

Ma mère m'avait accompagné à Brest. Jamais jusque-là elle ne s'était séparée de ses trois fils, et sa tendresse avait voulu reculer de quelques semaines l'instant où elle allait être obligée de laisser l'un d'eux privé de ses soins qu'elle lui savait si nécessaires. Elle voulait voir à quelle vie seraient condamnés les élèves de cette école de 1811, que Napoléon eut le bon sens de faire matelots afin qu'ils commandassent un jour aux matelots avec plus d'autorité; elle voulait me recommander à tout le monde, pour que la transition de ma paresseuse vie d'humaniste à celle de marin, qui devait être pénible, fût moins brusque et me

Digitized by Google

préparât moins de regrets. On nous avait adressés de Paris à l'excellent M. Guilhem, qui a laissé dans le commerce et à la Chambre des Députés la réputation d'un homme bien honorable; nous fûmes accueillis par lui et par tout ce qui composait sa charmante maison, avec une bonté dont le souvenir me trouvera toujours reconnaissant. Une autre famille aussi nous traita comme de vieilles connaissances; c'est celle d'un homme distingué et modeste de la marine militaire M. Bassière (1), où je suis encore aimé comme un fils, et que j'affectionne tendrement. Là, ainsi que chez M. Guilhem, je vis beaucoup d'officiers de marine dont l'obligeance nous fut très-précieuse. Ils nous facilitèrent les moyens de connaître tout ce qu'il y a de curieux dans un grand arsenal maritime; un d'eux nous offrit de nous présenter à bord d'un vaisseau.

C'était là surtout ce que je souhaitais! Un vaisseau! J'avais tant entendu parler de vaisseaux! j'étais impatient d'en connaître un, comme une fille qu'on marie sans qu'elle ait pu choisir son époux est impatiente de voir l'homme avec qui il lui faudra vivre. J'étais déjà fiancé au *Tourville*; mais je ne l'avais pas vu, il était dans le port, entre les mains des menuisiers.

Le vaisseau que nous devions aller visiter, c'était *le Nestor*. Il était commandé par M. Lucas. Ce nom avait retenti plus d'une fois à mon oreille avant mon voyage, et si je ne l'avais pas encore connu, je l'aurais appris le jour de mon arrivée, car il fut prononcé plus d'une fois, à propos du combat de Trafalgar, par un de mes matelots de la *Pointe aux Blagueurs*. J'ai su, depuis, que c'est de ce nom plaisant qu'on appelle le lieu où se réunissent les vieux

(1) Jean-Baptiste-Victor Bassière, retraité en 1815 avec le titre de capitaine de frégate, était le père d'un capitaine de vaisseau, mort en 1855, et que Bruat jugeait un homme complet, remarquable sous tous rapports. L'amiral Hugon disait qu'il était du petit nombre des élèves de l'École polytechnique qui eussent réussi dans la marine. Il avait assisté au combat de Navarin, à celui du Tage, et le 17 octobre 1854 à celui qui avait été livré devant Sébastopol. (P. M.)

Digitized by Google

marins pour causer, critiquer les manœuvres des bâtiments qui évoluent sur les rades, louer le temps passé au détriment du présent, et se redire leurs vieilles histoires de navigations lointaines. C'est la petite Provence de ces Invalides des ports.

Le jour fut pris pour notre visite. Il faisait un temps superbe, assez calme et chaud. Un canot vint nous chercher. Je n'oublierai point — j'aime, comme on voit, à payer toutes mes dettes — que l'aspirant qui nous fit les honneurs de cette embarcation était l'aimable et bon M. Turpin, aujourd'hui capitaine de frégate (1).

En peu de temps nous fûmes transportés de la cale de *la Rose* au *Nestor*. C'est par un des sabords d'arcasse que nous entrâmes dans le vaisseau; la porte me sembla étrange. Un petit escalier descendait du sabord à la hauteur du canot; il était recouvert d'une étamine rouge. Quand on était parvenu à la quatrième marche, il fallait se baisser beaucoup pour entrer. Nous nous introduisîmes donc dans le vaisseau, comme on s'introduirait dans une maison par la fenêtre. En me redressant, je fus frappé du coup d'œil que me présentait la longue et vaste galerie où j'étais : des canons à droite et à gauche, bien alignés, bien noirs, bien sévères, des canons de 36! il y en avait à perte de vue.

Le calme de cette batterie, le jour oblique qui l'éclairait, la forme colossale des pièces, leur nombre, le silence de quelques matelots qui travaillaient près des sabords, commandaient mon respect; je me découvris machinalement et j'interrogeai à voix basse notre complaisant conducteur, ainsi que j'aurais fait si j'étais entré dans une église, dans une prison, dans l'amphithéâtre ruiné de Nîmes, dans les caveaux de Saint-Denis. Tout ce qui a de la majesté, de

(1) Aspirant de première classe de 1809 à 1812. Louis-George-François Turpin, né à Nantes le 20 juillet 1790, fait contre-amiral le 5 février 1843, et mort le 22 août 1848. Il s'était trouvé à la bataille de Navarin et au bombardement de Saint-Jean d'Ulloa. (P. M.)

Digitized by Google

la poésie, produit sur moi cette impression; je l'avais éprouvé en voyant les jardins de Versailles, les riches galeries de peinture du Louvre et la figure de Napoléon.

On nous conduisit à la chambre du commandant du *Nestor*, et, en passant, mon regard plongea dans une seconde batterie. « Oh! quand tout cela tire, dis-je en moi-même, quel fracas! et quand un nombre égal de canons répond à ceux-là!... » Je baissai la tête, alors, comme si le combat était engagé; je me bouchai les oreilles. Cette fascination de la crainte dura peu. Nous arrivâmes chez M. Lucas à qui nous fûmes présentés.

J'avais fait mon Lucas avant de voir le véritable; le vainqueur de Nelson était, dans mes idées, un homme imposant par la taille et la figure, d'un abord froid, sec et peut-être dur; un de ces marins dont on avait bercé mon enfance : je ne trouvai rien de tout cela. M. Lucas vint à nous avec beaucoup de politesse. C'était un petit homme de quatre pieds et neuf pouces environ, bien fait, vêtu d'un habit bleu uniforme, tout simple, sans autres dorures que deux grosses épaulettes; il avait l'épée au côté et le chapeau à la main pour nous faire complétement honneur. Sa figure était franche et spirituelle, son air était vif comme son geste; il paraissait avoir quarante ans, quoiqu'il en eût davantage. Il se montra fort aimable. Je l'examinais avec une attention curieuse : « Quoi, c'est là un héros! » Et au fait je trouvai très-bien assortis la taille du héros marin et le théâtre de ses exploits; car, depuis un moment, je m'étais frappé deux ou trois fois la tête au plancher du vaisseau.

Une collation nous fut offerte; puis le commandant nous engagea à visiter *le Nestor* dans le plus grand détail. Je marchai de surprise en surprise, de ravissements en ravissements; je ne comprenais pas et cependant j'admirais; c'est qu'il y a dans cette belle organisation d'un bâtiment de guerre quelque chose de puissant, d'impérieux, qui frappe et subjugue. Les batteries, qu'un instant aupara-

Digitized by Google

vant j'avais vues endormies, se réveillèrent quand nous arrivâmes avec M. Lucas. Les hommes étaient aux pièces, et, à un signal, commença le simulacre du combat. Quelle activité ! quelle énergie ! Le feu cessa, et nous allâmes dans les profondeurs du vaisseau, parcourant les chambres, les magasins, la cale. Tout cela était propre, rempli, bien ordonné, intéressant à examiner comme l'intérieur d'une ruche. Que de choses une femme qui se croit très-habile dans l'art d'ordonner une maison a encore à apprendre pour arriver à cette perfection d'arrangement ! Ma mère dut penser à cela ; pour moi, je songeais à répondre à une lettre que j'avais déjà reçue à Brest. « Dis-moi, m'écrivait naïvement mon aïeule, s'il est vrai, comme on me l'a conté, qu'un vaisseau est plus grand que notre hôtel de ville de Lyon? » Non, grand'mère, l'hôtel de ville est six fois grand comme un vaisseau de ligne; mais le vaisseau cacherait tout ce que renferme l'hôtel de ville : préfet, maire, et tapissiers de la préfecture ne pourraient mettre dans notre vaste maison commune ce que M. Lucas a dans son *Nestor*. Nous remontâmes sur le pont. A l'instant toutes les voiles se déployèrent, sans bruit, à la voix du sifflet, quand le commandant eut prononcé quelques mots. Nous marchions, c'est tout ce que je saisis de cette énigme qui s'embrouillait devant moi, et pendant que nous suivions une certaine route, les canons du gaillard d'arrière tiraient; des matelots étaient sur les vergues avec des haches, des sabres, des pistolets, attendant l'abordage; la mousqueterie faisait feu de dessus les passavants. M. Lucas parla dans un porte-voix; à l'instant la scène changea, les hommes des vergues descendirent, d'autres se disposèrent de certaine manière sur le pont pour faire mouvoir les voiles; j'entendis sortir du cornet de cuivre qu'avait embouché le commandant cette parole : « A-Dieu-va, » et aussitôt le vaisseau changea de direction; il tourna avec docilité comme le soldat à qui l'on dit : Marche, comme le cheval dont on presse un peu le flanc d'un côté. Cela ressemblait à de la magie.

Digitized by Google

Une si grande machine, un si grand nombre d'hommes obéir à un son convenu et sans résistance, sans murmures ! Cela me passait. Quelle hauteur d'idées dans la combinaison de ce mécanisme ! Quelle abnégation de volontés devant une volonté unique ! Il y avait là pour moi comme un reflet de l'empire ; ce vaisseau se mouvait au gré de son capitaine, ainsi que le monde français, d'Amsterdam à Rome, allait à la voix de l'Empereur. Je sus, plus tard, ce que valait ma comparaison. J'ai vu l'empire gouverné par les successeurs de Napoléon, j'ai vu des vaisseaux virer de bord au commandement de gens qui étaient loin de valoir M. Lucas; les vaisseaux viraient, le royaume ne restait pas stationnaire : la nécessité, la loi, la discipline, avaient remplacé la gloire et le génie. Le génie est un accident; heureusement que les royaumes et les vaisseaux ne sont pas condamnés à son régime tout à fait exceptionnel. Combat, abordage, avarie simulés, manœuvre, visite d'un vaisseau, j'eus tout cela en moins de deux heures; en moins de deux heures, je passai par des émotions si diverses et si nombreuses que j'en étais fatigué. La joie où j'étais ne se peut dire. Vous rappelez-vous la première fois que vous avez assisté à la représentation d'un opéra? Sans savoir la musique, on a presque toujours un certain sentiment musical, quand on est un peu finement organisé, et je vous suppose ainsi fait; eh bien, n'êtes-vous pas sorti du théâtre en nage, la tête grosse et comme enflée, les membres courbaturés, la poitrine oppressée et dilatée tout à la fois, échauffé de mélodie ainsi qu'on l'est de vin après un long repas, indigéré d'harmonie comme de viandes trop substantielles, agité par une fièvre et pressé du besoin de dormir? C'est justement dans cet état que je me trouvai en quittant *le Nestor*. J'avais tout examiné sans rien saisir passablement. Un officier qui me voyait regarder ce grand jeu de cordages du vaisseau, me dit que chacune de ces cordes du vaisseau avait un nom particulier. Quelle nomenclature ! Je fus découragé. Mais un mousse était là,

Digitized by Google

je le pris à part et lui demandai s'il savait les noms de tout cela.

« Certainement, monsieur, que je les sais.

— Et quel âge as-tu?

— Treize ans. »

Je me rassurai un peu. J'avais deux ans de plus que le petit marin, et puis, après tout, j'avais appris des choses aussi difficiles que celles-là! Je savais par cœur Virgile, Horace, la Fontaine, Boileau, bien d'autres auteurs encore; et quoique je n'eusse jamais pu me mettre dans la tête le Jardin des Racines grecques, je ne désespérai pas de savoir bientôt le vocabulaire maritime. Deux ans après, j'étais un matelot fort passable, mais un fort mauvais humaniste. Lescallier et Romme avaient remplacé dans ma mémoire Boileau, la Fontaine, Horace et Virgile (1).

(1) Scènes de la vie maritime, 1832.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LES LIVRES CARTONNÉS.

Les Nuits de Paris ou le Spectateur nocturne, par Rétif de la Bretonne. *Londres* (*Paris*), 1788-94, 16 parties.

Le carton dont nous venons signaler l'existence occupe 4 feuillets de la 14e partie des *Nuits de Paris*. Ce sont les feuillets du cahier O, paginés 3349 à 3354, et le feuillet au bas duquel commence la table, et qui est paginé au recto 2359 (*lisez* 3359). Dans quelques exemplaires lesdites pages sont imprimées en italiques et contiennent « *la Vie de* Nihil, *ouvrage instructif pour les gens sans talents, sans mérite et sans mœurs.* » Dans les autres exemplaires les mêmes pages, imprimées en caractères ordinaires, sont remplies par une « 363e *nuit* (*omise et qui devait être ce qu'elle est ici cotée*). *Les deux Sœurs.* — De là, et comme conséquence, l'existence de 2 feuillets différents pour la table.

De ces deux versions quelle est l'originale? L'astérisque qui dans un certain nombre de livres de la même époque sert à faire reconnaître les feuillets de remplacement, fait ici défaut, et force nous est de chercher dans le texte même la solution du problème.

La *Vie de Nihil* est précédée de ce titre : « *Plan d'un ouvrage omis dans les Nuits* » et d'un renvoi à la page 345. Or, comme cette page contient la « *Conclusion de Mamonet*, » et que du consentement de tous les biographes de Rétif, *Mamonet* est un des noms donnés par lui au littérateur F. Nougaret, sa bête noire, il devient hors de doute que la *Vie de Nihil* est une nouvelle satire dirigée contre ce personnage, et le texte ne contient rien qui vienne infirmer cette supposition. C'est une sorte de conte fantastique dont le héros, Nihil, n'est pas sans quelque ressem-

Digitized by Google

blance avec *l'homme-racine* d'Hoffmann, mais avec cette circonstance aggravante que Rétif en fait un homme de lettres pétri de tous les vices et de toutes les sottises. Cette historiette se termine (ou plutôt ne se termine pas) sur une grave accusation d'immoralité, et l'auteur annonce qu'il abandonne le plan de son ouvrage à qui voudra l'exécuter.

La seconde version, *les deux Sœurs*, est un épisode emprunté, sauf enjolivements, par Rétif à sa propre biographie. C'est l'histoire du peintre Saxancour et de ses deux filles, dont l'aînée, mariée à un scélérat, est obligée de se séparer de lui et de se réfugier auprès de son père. C'est, à n'en pas douter, de la famille de l'auteur et de lui-même qu'il s'agit, et il y a dans ces quelques pages le canevas du roman publié en 1789 sous le titre de : « *Ingénue Saxancour ou la femme séparée.* »

La *Vie de Nihil*, bien que n'ayant rien de plus particulièrement agressif que les autres sorties de Rétif contre Nougaret, était une satire de nature à provoquer des réclamations quelconques, tandis que l'histoire des *deux Sœurs* ne dépasse pas les proportions d'une lessive de linge en famille ; il est donc probable que Rétif a débuté par la première des deux versions, et que, mieux conseillé, ou cédant à quelque influence d'apaisement, il a remplacé les trois feuillets satiriques par une de ces révélations personnelles dont il était coutumier, mais trop tard cependant pour qu'un certain nombre d'exemplaires des *Nuits* n'aient pas été répandus dans le public avec la rédaction primitive.

Ce qui paraîtrait confirmer cette opinion, c'est que la plupart des exemplaires que nous avons pu feuilleter contenaient aux pages 3349-54 les *Deux Sœurs*.

M. Monselet dans son livre « *Rétif de la Bretonne, sa vie et ses amours*, etc. » (Paris, Aubry, 1858), et M. P. L. Jacob, *bibliophile*, dans la courte notice dont il a accompagné l'annonce des *Nuits de Paris*, dans le dernier catalogue Fontaine (1873) n'ont pas parlé de cartons; il est

Digitized by Google

plus que probable que celui que nous signalons n'a pas été le seul.

Nous ne pouvons nous décider à abandonner les *Nuits de Paris* sans toucher à quelques-unes des questions bibliographiques que ce livre soulève.

Nous avons peine à admettre que la 16e partie soit tellement rare qu'il n'en existe, comme le veut M. P. L. Jacob (1), qu'une dizaine d'exemplaires. Sans parler de ceux qui sont dans les bibliothèques publiques ou particulières, nous pouvons affirmer en avoir rencontré depuis vingt ans, dans la circulation commerciale, un nombre supérieur à 10. Quant à la figure de cette 16e partie « *Marieanne-Charlote Cordai exécutée* », tous les bibliographes et M. Monselet ont répété que c'était *la même* figure que celle de *l'Année des Dames nationales*. Je croirais plutôt que cette partie des *Nuits* a paru sans figure et seulement avec l'indication du sujet déjà traité dans l'*Année des Dames*, etc. En effet, sauf dans les exemplaires *faits* par des amateurs ou des libraires, je n'ai jamais rencontré la 16e partie avec figure. D'ailleurs, les conditions dans lesquelles a été imprimé ce volume et la pénurie de l'auteur à cette époque ne lui auraient guère permis de faire les frais d'une gravure. Enfin, je ferai remarquer que dans tous les exemplaires des *Nuits*, j'ai toujours vu en tête de la figure de la 16e partie, une pagination (2861) et le mot *octobre*, se rapportant à l'*Année des Dames*, etc., et indiquant qu'elle avait été prise dans un exemplaire de ce dernier ouvrage. *Ergo*, etc.

Il est une autre question que M. Monselet a tranchée négativement. Le portrait de Rétif annoncé sur le titre de la 12e partie a-t-il été distribué aux souscripteurs? Je serais porté à le croire, l'ayant rencontré dans deux exemplaires en reliure du temps. Ce portrait est du reste le même que celui placé en tête d'un autre ouvrage de Rétif, *le Drame de la Vie*, et a pu être transporté d'un livre dans l'autre.

(1) *Catalogue cité.*

Digitized by Google

Si, laissant de côté la bibliographie, il nous était permis d'examiner à un point de vue moins étroit les *Nuits de Paris*, que de choses seraient à dire, sur cette immense composition ! Que l'on proscrive au nom de la morale et du goût les autres ouvrages de Rétif, nous y consentons de grand cœur, pourvu qu'on nous laisse ce naïf tableau du Paris de nos pères. Jamais l'attrait des *livres de voyages* ne s'est mieux fait sentir pour nous que dans cette lecture. On suit pas à pas l'auteur dans ses pérégrinations de chaque nuit à travers une ville qui n'existe déjà plus que dans nos souvenirs d'enfance les plus lointains. Au temps de Rétif et dans les années qui ont précédé la Révolution, Paris n'était pas cet « emplacement célèbre sur lequel se forme une ville encore inachevée (1). » C'était, si l'on veut, une ville de province, qui n'avait pas encore exproprié ses natifs au profit des désœuvrés de tous les pays. Dans ses rues tortueuses et étroites, dans ses maisons *à allée*, il y avait place pour tous. La voie publique était, sans doute, moins bien entretenue et éclairée, les noctambules ne jouissaient pas d'une sécurité absolue, mais il ne faisait pas mauvais vivre dans ce milieu bourgeois où les seules choses dignes d'intérêt, la vertu et le talent, étaient comptées autant et plus que de nos jours. Il y avait, certes, comme dans toutes les agglomérations humaines, des passions et des vices, mais au moins cela de consolant, que l'on n'était pas encore arrivé à les transformer en aspirations légitimes de l'humanité. Moins de sophismes étaient dans l'air et la *question sociale* n'avait pas été posée !

Au point de vue purement historique, l'étude des *Nuits de Paris* ne serait pas d'un moindre intérêt. Rétif a coudoyé bien des célébrités de son temps, et une clef bien faite de son ouvrage serait d'un grand prix. M. Monselet en a donné une (2) comprenant quelques noms seulement,

(1) M. L. Veuillot. *Les Odeurs de Paris.*
(2) Voy. *ouvrage cité.*

Digitized by Google

qui était, dit-il, celle de l'exemplaire de la comtesse Fanny de Beauharnais, donnée par Rétif lui-même et recueillie plus tard par le baron de Lamothe-Laugon. Nous serions porté à douter de l'authenticité de cette clef qui, en regard de la célèbre marquise, l'ange tutélaire qui plane sur l'ensemble de la composition, appelée dans les premiers chapitres *la Vaporeuse*, met le nom de Mme de Marigny. Ainsi que le fait remarquer M. P. L. Jacob (1), la marquise est incontestablement, d'après plusieurs passages de *Monsieur Nicolas*, Mme de Montalembert. M. P. L. Jacob aurait pu citer également à l'appui de cette interprétation un passage du *Drame de la Vie* (2), où Rétif met en scène le souper chez M. Pelletier de Morfontaine (appelé M. de Fontlèthe dans les *Nuits*) qui la lui fit connaître. Il termine ainsi sa narration : « L'on soupa comme ailleurs. Il n'y eut qu'un bel instant; ce fut celui où la belle marquise appuya ses deux mains sur les épaules d'Anneaugustin (c'est le nom que se donne Rétif dans cet ouvrage et l'orthographe qu'il emploie) dont les ïeux (*sic*) plongeaient dans un océan d'albâtre. Il se rappela 1756 avec une femme aussi belle et de grande condition; mais il avait trente ans de trop. Il n'a jamais revu Mme de Mont***, *mais* elle est la marquise des *Nuits*. »

N'y a-t-il pas quelque chose de naïvement touchant dans ce *mais*, et Rétif n'a-t-il pas voulu dire que faute de pouvoir lui donner sa vie, triste cadeau de la part d'un homme qui courait sur la soixantaine, il lui a donné l'immortalité? — A sa manière. Au moins cette immortalité-là n'est-elle entachée d'aucun souvenir inglorieux, tandis que la date qu'il évoque, 1756, et le passage du *Drame de la Vie* à cette date (3) mettent scandaleusement en cause une femme « de grande condition » que tout le dix-huitième

(1) Voy. *catalogue cité*.

(2) *Le Drame de la Vie, contenant un homme tout entier*, etc. Paris, 1793, 5 vol. in-12. *Voy.* p. 1143.

(3) Voy. page 990.

Digitized by Google

siècle eût reconnu à son prénom (1), prénom qui n'a jamais été, à notre connaissance, porté par une autre que par elle. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette dernière révélation, il ne faut pas perdre de vue que Rétif, grand chevaucheur de chimères, s'est montré, en plus d'un endroit de ses ouvrages, porté à transformer en réalités historiques les rêves de son imagination, et que rien n'a encore été découvert dans les *Nouvelles à la main* de l'époque, qui vienne attester cette alliance morganatique d'un jour entre l'auteur des *Nuits de Paris*, et la lignée du vainqueur de Port-Mahon.

W. O.

(1) *Septimanie.*

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

LE CHATEAU DE CHANTILLY PENDANT LA RÉVOLUTION, par Alexandre Sorel. *Paris*, 1872; in-8°, VIII-315 pages, figures.

C'est le souvenir de grandes gloires que celui qui vient d'être ravivé dans nos esprits par le nom de Chantilly, souvenir éveillé naguère par une œuvre illustre, monument de piété filiale élevé à la mémoire de ses anciens hôtes, la grande famille des Condé; c'est aussi celui des Montmorency qui l'avaient précédée dans ce magnifique et séculaire héritage.

> Dans sa pompe élégante, admirez Chantilly,
> De héros en héros, d'âge en âge embelli!...
>
> (DELILLE.)

Toutes ces gloires, la Révolution les a touchées de son souffle, en même temps qu'elle faisait disparaître le théâtre où elles aimaient à venir prendre possession d'elles-mêmes dans les douceurs de la paix, réunissant ainsi dans le même désastre les tristes destinées du domaine aux destinées plus tristes encore de ses derniers possesseurs. C'est l'histoire de cette brusque décadence du château de Chantilly qui nous est présentée par un consciencieux et élégant écrivain, compétent à plus d'un titre pour en tracer le récit.

Aux premiers jours de la Révolution, dès le 17 juillet 1789, trois jours après la prise de la Bastille, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, quittait le château de Chantilly qu'il ne devait plus revoir. Il donnait ainsi le signal de l'émigration dont il allait être le chef; en se rendant à la frontière, il appelait la noblesse à une lutte qui, dans sa pensée, ne devait être que la défense de la monarchie, mais qui, malheureusement pour lui et pour elle, devait être la guerre civile unie à l'invasion étrangère. Quelques

Digitized by Google

jours après le départ de Condé la garde nationale parisienne arrivait à Chantilly, et prenait en quelque sorte possession anticipée du château au nom de la nation, en se faisant remettre 27 canons qui s'y trouvaient. Le pillage ne s'arrêta pas là; néanmoins, le domaine resta assez longtemps en régie, jusqu'au jour où la Convention en prit possession définitive. Au commencement de 1793, des commissions, dont faisaient partie Bernardin de Saint-Pierre et le naturaliste Lamarck, vinrent faire le recollement de tous les objets d'art et du cabinet d'histoire naturelle qu'avaient possédés les Condé, et dont la Convention avait décidé l'attribution au Musée de la République et à celui du Jardin des Plantes. Enfin, en août de la même année, le château de Chantilly fut transformé en prison et désigné pour recevoir tous les suspects du département de l'Oise, jusqu'à leur évacuation sur Paris.

C'est ici que l'auteur entre dans le vif de son sujet; nous ne l'y suivrons pas, pour laisser à son œuvre toute sa fleur. C'est un nouveau et intéressant chapitre ajouté à ceux que nous possédons déjà sur l'histoire des prisons pendant la première République. Son attrait particulier résulte de ce qu'il nous fait voir la Révolution en province. C'est qu'en effet à propos de Chantilly, et sans le perdre de vue, M. Sorel étend son récit un peu à tout le département de l'Oise. Cela se conçoit du reste : les arrestations et les procès criminels étaient alors le fait qui résumait la lutte des partis, ou, pour mieux dire, qui manifestait le despotisme du parti ultrarévolutionnaire sur tous les autres, nobles, prêtres, modérés, dont la prison était presque toujours le seul lien politique; c'est là que de tous les points du département venaient se réunir les suspects, les *arrêtés* de toute catégorie, suivant l'expression que nous trouvons dans les documents officiels du temps. Pour bien rendre compte de la situation de tous ces détenus qui, de chacun des districts, étaient journellement transférés à Chantilly, ainsi que des causes ou des prétextes de leur arrestation, il était indispensable de connaître quel était à cette époque l'état des esprits dans le département, et quels événements en furent la conséquence. A ce titre les chapitres IV et V, relatifs à la mission d'André Dumont dans l'Oise, offrent des détails dont l'intérêt n'est pas restreint aux seules limites de l'histoire locale (1). On re-

(1) C'est une figure curieuse que celle d'André Dumont. M. Sorel

Digitized by Google

grette seulement, après les avoir lus, que l'auteur n'ait fait qu'effleurer le sujet; mais il semble avoir, jusqu'à présent, restreint, de parti pris, le cadre de ses tableaux; parmi les épisodes de cette époque, il préfère ceux qui ont trait aux scènes dont les prisons furent le lugubre théâtre, et son livre est une suite à ceux qu'il nous a précédemment donnés sur la *prison des Carmes* et *Maillard*. Espérons toutefois que maintenant qu'il a abordé l'étude de la Révolution en province, et qu'il est mieux placé qu'avant pour en suivre les péripéties, il y prendra goût, et que son nouvel ouvrage n'est que le premier chapitre d'une série d'études où il nous déroulera avec le même intérêt les scènes les plus curieuses de cette période de notre histoire dans le département qu'il habite.

Le sujet mérite à tous égards de lui concilier l'attention soutenue de cette partie du public qui cherche à se rendre compte des faits au milieu desquels elle est jetée. En est-il en effet d'une plus saisissante actualité dans les temps douloureux où nous vivons? Les pénibles années que nous venons de traverser ne nous disposent-elles pas à mieux comprendre cette terrible époque? La Révolution! immense événement dont nous n'avons pas encore la juste mesure! époque trop vantée par les uns, calomniée par les autres, au gré de leurs aspirations ou de leurs passions. Combien de préjugés existent encore à son égard en bien ou en mal, et dont une étude patiente dissipe chaque jour quelque illusion! C'est en province surtout qu'il faut en chercher quelques-uns des secrets. Les historiens nous ont trop habitués à prendre pour seule expression de l'opinion publique de la France à cette époque, celle des passions du peuple de Paris; il n'est pas moins intéressant de connaître comment les citoyens de nos petites villes, comment nos paysans entendaient le drame dans lequel ils voulaient aussi jouer un rôle; de discerner dans quelle mesure ils subissaient l'influence des agitateurs de Paris, dans quelle mesure aussi la leur propre réagissait sur les tendances excessives des meneurs de la capitale.

Toutes ces passions, les unes brutales, les autres généreuses,

en donne quelques traits assez ressemblants au portrait que nous en donnent les *Mémoires* d'une dame anglaise, traduits récemment par M. Taine, et un mémoire tout nouveau de M. Mancel sur la Terreur à Amiens. (*Mém. de l'Acad. d'Amiens*, tome IXe.)

Digitized by Google

ces intérêts mesquins ou inavouables, ces erreurs, ces bassesses, ces ambitions, ces aspirations souvent nobles, mais inexpérimentées ou naïves, tous ces mobiles multiples qui se croisent, se traversent, se combattent ou s'unissent dans ce drame si compliqué, dans ce fatal imbroglio, c'est en province mieux qu'à Paris, sur un théâtre plus restreint, qu'il faut les voir à l'œuvre et les étudier, mais c'est avant tout dans la province natale. Là, témoins, acteurs et historien vivent dans la même atmosphère, ont les mêmes souvenirs, les mêmes préjugés, les mêmes intérêts, les mêmes affections, les mêmes besoins, subissent en un mot l'influence des mêmes milieux. Les choses inanimées elles-mêmes, les monuments, les lieux, la scène où se développent les événements, les accessoires de la mise en scène, tout s'explique de soi et se comprend mieux, tout a un sens intime qui n'échappe pas à l'indigène, qui est incompréhensible pour l'étranger. Il faudrait ne pas s'être occupé de l'histoire du pays natal pour ne pas connaître cette attraction qu'il exerce sur les esprits curieux d'en débrouiller les annales. Les faits les plus insignifiants en apparence trouvent ou fournissent une explication, un rapport avec les événements les plus considérables. La tradition s'y recueille pour ainsi dire sans qu'on la cherche, sans même que l'on s'en aperçoive; les moindres détails ont à un moment donné leur signification, il en jaillit un trait de lumière qui éclaire une série de faits incompris ou inaperçus, découvre une voie obscure que l'on ignorait, et le long de laquelle, dès qu'on s'y est engagé, on fait à chaque pas les découvertes les plus inattendues. C'est de l'histoire de la Révolution surtout, encore si rapprochée de nous, dont une vie d'homme nous sépare à peine, que ces réflexions sont vraies. Bien des souvenirs en sont encore vivants, gais ou tristes, sérieux ou plaisants, dans la mémoire des rares vieillards qui en survivent, dans la mémoire de ceux plus nombreux dont la jeunesse a recueilli de leurs parents les impressions encore vives, bien des fois passionnées, mais toujours fortement colorées, des événements qu'ils venaient de traverser. Ils vivent encore dans ces papiers privés, dans ces lettres écrites sous le coup des émotions du moment, dans celles même d'apparence le plus insignifiantes, mais où la sagacité du chercheur sait découvrir le trait, le détail qui l'instruit. Tout alors parle à l'esprit et quelquefois au cœur; on y saisit mieux la physionomie des événe-

Digitized by Google

ments; on y prend mieux la mesure de tous ces acteurs qui, vus de loin, nous apparaissent vêtus du manteau tragique, mais qui de près ne laissent trop souvent apercevoir que les oripeaux de Tabarin.

Toutes ces sources d'informations, M. Sorel y a puisé : archives départementales, archives municipales ou de famille, il n'en est aucune qu'il néglige; toutes ces impressions il les ressent, il en éclaire avec sagacité ses recherches, et c'est pour cela que son livre inspire tout l'intérêt qu'il éprouve lui-même à l'écrire. N'y cherchez pas toutefois un récit passionné; il a pris pour épigraphe cette devise : *Semper et ubique veritas*, il aurait pu également mettre en tête de son œuvre cette sentence de Quintilien : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* C'est bien là l'histoire telle qu'il convient à un magistrat de l'écrire. C'est un rapport sur pièces qui laisse le lecteur seul juge de la cause. Il n'aurait pas pris la précaution excessive de nous le dire, que nous aurions compris de reste que ce n'est pas une œuvre de parti qu'il a entendu faire, encore moins une histoire de la Révolution française; on voit qu'il s'abstient de toute appréciation directe de faits qui ne peuvent être jugés que dans leur ensemble, et qu'il s'est borné, comme pour un épisode bien plus poignant qu'il a aussi raconté, le *Couvent des Carmes*, à grouper des documents authentiques et à les coordonner entre eux, *ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat.*

Faut-il parler maintenant de l'exécution matérielle du livre? Avec d'aussi fins connaisseurs que les lecteurs du *Bulletin*, ce n'est pas, de la part du critique, leur offrir un hors-d'œuvre. Disons donc que l'ouvrage de M. Sorel n'est pas seulement un livre intéressant, c'est aussi un joli livre. Sorti des presses Lahure, édité par Hachette, et j'ajouterai présenté par Techener, il porte sur lui ses lettres de recommandation, et une charmante vignette gravée d'après une estampe du temps, représentant la garde nationale de Paris à Chantilly le 7 août 1789, transporte, dès le frontispice, le lecteur au milieu du sujet et sur la scène même où vont se dérouler les événements.

E. Dramard.

Digitized by Google

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Bibliothèque du nouvel Opéra. — Elle est située à une hauteur considérable, le long de la rue Halévy. On y arrive par des escaliers latéraux, et on y viendra par l'ascenseur. Elle se compose de deux grandes galeries, ayant chacune des balcons courant le long des rayons supérieurs. Au centre, se trouve une belle salle de lecture, correspondant, par un large perron, avec une vaste rotonde située sous la coupole du pavillon du glacier. Quatre salons contiendront en outre, dans des armoires fermées, les documents les plus précieux.

Cette bibliothèque se composera, dès l'ouverture, de plus de trente mille volumes et partitions. On y trouvera la collection complète des affiches de l'Opéra et des journaux de musique. On y verra aussi les modèles en bois de toutes les salles de théâtre construites ou projetées pour l'Opéra. Il y a notamment un modèle de la charpente, des cintres et des dessous de la scène de l'Opéra qui vient de brûler, qui est un chef-d'œuvre de précision.

Les tablettes de cette vaste et magnifique bibliothèque n'ont pas moins de deux kilomètres de longueur. Il y a en outre des vitrines contenant des dessins et des gravures.

C'est là que se tiendront, à la disposition des personnes qui se livrent à l'étude de la musique, l'archiviste, M. Nuitter, et le bibliothécaire, M. Reyer, deux aimables érudits qui n'attendent, pour s'installer, que la décision ministérielle qui leur accordera un garçon de bureau!

— La Bibliothèque Sainte-Geneviève. M. Dezos de la Roquette, ancien consul de France à Christiania, et ancien vice-président de la Société de géographie, a donné à la bibliothèque Sainte-Geneviève une belle collection scandinave, composée d'au moins 1500 numéros, sans compter

Digitized by Google

les cartes et 37 portefeuilles de manuscrits. Cette collection renferme de nombreux documents, la plupart en langue danoise, sur l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'histoire naturelle et l'histoire littéraire. La bibliothèque Sainte Geneviève est le seul dépôt public qui contienne tant de richesses en ouvrages de littérature scandinave. — Le fonds de livres scandinaves donnés par M. Ampère à la bibliothèque Mazarine ne comprend qu'une centaine d'articles, concernant spécialement la littérature et la philologie.

— La Bibliothèque de Fontainebleau. La bibliothèque du château de Fontainebleau, d'après un rapport de M. Lorédan Larchey, chargé d'en dresser l'inventaire, possède une collection, presque inconnue jusqu'à présent, de pièces rares sur l'histoire de France. Elle se compose de 3771 pièces, de 8 à 24 pages, relatives, presque toutes, aux troubles qui agitèrent la France au seizième siècle et au dix-septième. La plupart de ces pièces sont des pamphlets anonymes, destinés à exciter autant qu'à satisfaire la curiosité publique. La Saint-Barthélemy est représentée par une centaine d'opuscules, l'année 1589 par 300 numéros, l'année 1610 par 98, l'année 1615 par 322, l'année 1647 par 192, presque tous relatifs au maréchal d'Ancre, etc. Aux imprimés sont joints quelques signatures, quelques notes autographes curieuses, et même quelques manuscrits dont trois remontent au seizième siècle. Le plus curieux, écrit par C. de Bulles, aumônier de Henri III, contient les statuts et l'état nominatif de la confrérie de pénitents fondée par le roi.

— La Bibliothèque du Vatican. M. de Rossi, sur l'ordre du Saint-Père, vient de compléter l'inventaire des manuscrits de la bibliothèque du Vatican. Ce travail forme un supplément au catalogue déjà existant et formant deux volumes in-folio de cinq cents pages.

— Les Journaux en Angleterre. Voici quelques ren-

Digitized by Google

seignements curieux sur la presse périodique dans la Grande-Bretagne. Il se publie à Londres 285 journaux : 17 paraissent tous les jours, 9 deux ou trois fois par semaine, 1 quatre fois par semaine; 221 sont hebdomadaires; d'autres sont destinés aux colonies. Une de ces feuilles n'est imprimée que d'un côté, pour faciliter aux journalistes le jeu des coups de ciseaux. 889 recueils et journaux sont publiés dans les provinces de l'Angleterre. L'île de Wight a 80 journaux. Oxfort a une gazette officielle de l'Université. Le pays de Galles, 46 journaux dont 5 sont imprimés dans la vieille langue galloise. L'Écosse a 144 journaux; la *Gazette d'Édimbourg* date de 1690. L'Irlande, 140 journaux. L'île de Man, 5 journaux. L'île de Guernesey, 5 journaux. L'île de Jersey, 9 journaux, dont 3 en langue française. Les revues et magazines sont au nombre de 630. — Total des publications périodiques en Angleterre : 2107.

— La Cambden Society. Il existe en Angleterre plusieurs sociétés qui ont été fondées dans le but de publier des ouvrages très-rares ou inédits sur l'histoire politique et littéraire du pays. Nous citerons la *Cambden Society*, non qu'elle soit la plus ancienne, mais parce que l'on a mis en vente dernièrement un catalogue raisonné des publications qu'elle a déjà éditées, et qui forment une série distincte et complète.

La *Cambden Society* fut organisée en 1838. Depuis cette époque, elle n'a pas cessé d'étendre son action, et, outre les services qu'elle a rendus en mettant au jour des documents d'une grande valeur, elle a aussi exercé une heureuse influence en donnant l'exemple d'associations du même genre. — La première série des publications de cette société se compose de cent cinq volumes in-4°, dont plusieurs offrent de l'intérêt pour l'histoire de France.

— Un Journal japonais. On lit dans le *Journal officiel* : Une des plus importantes innovations apportées aux

Digitized by Google

vieilles coutumes du Japon est certainement l'établissement d'un journal japonais. Ce journal s'appelle dans la langue du pays : *Mainichi hirakana Shunbunshi.* Il se vend à Yeddo 158 cash (soit 30 cent.), au siége de la Société pour la dispersion des ténèbres. Il résulte du prospectus, qu'en fondant ce journal la Société a un double but : d'abord, de contribuer aux lumières du pays, en donnant aux femmes et aux enfants le moyen de lire les proclamations du gouvernement, ainsi que les nouvelles indigènes et étrangères ; ensuite, de démontrer que les cinquante syllabes japonaises suffisent pour les ouvrages littéraires, et qu'il n'est pas utile de conserver les caractères empruntés aux Chinois. Jusqu'à présent ni la Chine, ni le Japon n'avaient eu de journaux ; et cependant depuis des siècles on imprime dans ces pays au moyen de planches de bois gravées en relief. Le *Mainichi hirakana Shunbunshi* est imprimé en caractères mobiles, le plus grand de tous les progrès accomplis par l'art typographique en Chine. Un espace est jeté entre chaque mot, et l'on fait usage de la virgule et du point.

— La Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts. M. Ernest Vinet, bibliothécaire de l'École, vient de publier, en uu volume in-8° de 256 pages, le *Catalogue méthodique de la Bibliothèque nationale des beaux-arts.* Ce catalogue sera d'une grande utilité pour tous ceux qui s'occupent de bibliographie. Il a été rédigé avec beaucoup de soin et classé avec habileté ; il est accompagné d'une table alphabétique des noms d'auteurs et des ouvrages anonymes, qui rend les recherches faciles. Ce n'est que le prélude d'un grand ouvrage que prépare M. Vinet, sous le titre de : *Bibliographie des Beaux-Arts, répertoire raisonné des ouvrages les plus utiles et les plus intéressants sur l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure, l'art industriel, l'histoire de l'art et des artistes, etc.* Ce recueil servira à compléter le *Manuel du libraire.*

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

— M. Amédée Faulque de Jonquières, bibliothécaire du Dépôt des cartes et plans de la marine, ancien gérant et rédacteur de l'*Union*, est mort à Châtillon (Loiret), le 1er septembre.

— M. le vicomte de Mallins, bibliophile, est mort à Paris le 4 septembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

— M. Émile Gaboriau, né à Jonzac (Charente-Inférieure), où son père était conservateur des hypothèques, est mort à Paris le 28 septembre dernier, d'une attaque d'apoplexie pulmonaire, à l'âge de quarante ans.

Les débuts de l'écrivain avaient été pénibles. Pour échapper à l'étude du notariat, il s'engagea volontairement dans la cavalerie, servit pendant quatre ans en Algérie, et devint maréchal des logis chef. Plus tard, il réunit ses souvenirs de bivouac, dans un volume qui, sous le titre de *le 13e Hussards*, obtint un grand succès.

Brouillé avec son père qui ne voulait pas qu'il se lançât dans la littérature, Gaboriau vint à Paris vers 1857 ; il subsistait à l'aide d'un modeste emploi dans une maison de roulage, et collaborait au *Tintamarre*. Depuis, il travailla dans plusieurs journaux, et publia quelques volumes de fantaisies, tels que *les Cotillons célèbres*, *les Mariages d'aventure*, etc.

Mais sa réputation littéraire ne s'établit qu'après la reproduction dans le *Petit Journal*, de l'*Affaire Lerouge*, roman qui avait passé inaperçu dans les colonnes du *Pays*. A partir de cette époque, ses ouvrages eurent le plus grand succès. Il venait de créer un genre nouveau, le roman judiciaire : à ce titre, on ne l'oubliera pas. Gaboriau possédait les grandes qualités qui rendent un roman populaire. On s'intéresse promptement aux personnages qu'il fait mouvoir, quelque invraisemblables qu'ils puissent être, et on lit avidement des aventures que l'auteur déroule avec un incontestable talent et une rare habileté de mise en scène.

Digitized by Google

Qui n'a pas lu d'un seul trait l'un de ces romans si émouvants et écrits avec tant de soin : *le Dossier n° 113*, *le Crime d'Orcival*, *Monsieur Lecoq*, *la Clique dorée*, *la Vie infernale*, *la Corde au cou*, *etc.* ? Son dernier ouvrage, *l'Argent des autres*, promettait un véritable peintre de mœurs.

Un homme d'un talent populaire et facile comme le sien ne se remplace pas aisément. Il a obtenu le succès qu'il méritait. Mais il est bien triste de voir mourir, dans la force de l'âge et du talent, un écrivain qui avait tant fait pour réussir et qui ne s'était épargné ni travail ni fatigue.

La vente de sa bibliothèque a eu lieu les 15 et 16 décembre au milieu d'un concours nombreux de gens de lettres ses amis et d'amateurs ; le catalogue comprenait 530 ouvrages, tous reliés.

— Le P. Augustin de Backer, de la Compagnie de Jésus, né à Anvers en 1809, est mort subitement le 1er décembre 1873 au collége Saint-Servais à Liége. Il embrassa la vie religieuse en 1835, après avoir parcouru une grande partie de l'Europe. Bibliographe distingué, on lui doit, entre autres ouvrages importants, la *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, dont sept volumes grand in-8° ont été publiés.

— M. Alcide-Hyacinthe Du Bois de Beauchesne, membre de la Société des bibliophiles françois, d'une ancienne famille de Bretagne, né à Lorient en 1804, est mort au château de Lavarenne en Auvergne, le 3 décembre 1873. Il cultiva d'abord la poésie et embrassa les doctrines de l'école romantique. Nommé en 1825 chef de cabinet au département des Beaux-Arts, sous le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, il reçut en 1827 le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Fidèle à ses convictions, il donna sa démission en 1830. Il occupa encore ses loisirs à des travaux poétiques ; mais il a dû sa renommée à son *Histoire de Louis XVII*, à laquelle il consacra vingt années de sa vie. Cet ouvrage, où l'auteur a mis toute son âme, parut en 1852, et fut couronné par l'Académie fran-

Digitized by Google

çaise. Tout en réservant sa foi politique, il accepta en 1853 la place de chef de section aux Archives de France. M. de Beauchesne a donné en 1869 une *Vie de Madame Élisabeth*, où l'on retrouve les mêmes sentiments religieux et patriotiques qui avaient inspiré la *Vie de Louis XVII*. Il est mort en gentilhomme chrétien, fidèle à son Dieu et à son roi.

Outre les deux ouvrages que nous venons de citer, M. de Beauchesne a publié : *Souvenirs poétiques*, 1830, in-16; *le Livre des jeunes mères*, poésies, 1858, in-8; *la Vie et la légende de sainte Notburg*, 1867, gr. in-8. Il a collaboré aux *Souvenirs du vieux Paris*, au *Livre des Saints*, recueil de vers, etc.

— Nous avons aussi à enregistrer la mort de M. E. Benzon, à Londres, le 14 septembre 1873. C'est une perte que nous déplorons pour la bibliophilie et pour nous. Depuis vingt ans, M. Benzon nous honorait de son amitié, et quoiqu'il habitât Londres, il nous rendait de fréquentes visites. Nous lui avions fourni autrefois une nombreuse collection de livres; mais, depuis quelques années surtout, il avait conçu le projet de former une grande bibliothèque; il recherchait donc les curiosités bibliographiques et les belles reliures. En 1872 et en 1873, il avait acquis pour une somme considérable, des manuscrits splendides, des livres gothiques français, des classiques en éditions originales : le tout, en charmantes reliures. Il affectionnait particulièrement les romans de chevalerie, les chroniques et les manuscrits; son goût exquis le rendait difficile pour le choix de ses acquisitions; aussi sa bibliothèque serait devenue l'une des plus précieuses de notre temps.

Nous inscrivons, avec les plus vifs regrets, le nom de M. Benzon sur la liste funèbre des pertes que nous a fait éprouver l'année 1873, à la suite des noms de M. J. Techener, notre père, de M. le baron Achille Seillière, de Philarète Chasles, de M. de Beauchesne. L. T.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

MÉLANGES HISTORIQUES. — *Le château de Mello*, par M. L. Techener, p. 195. — *Dissertation sur deux pierres monumentales, suivie du récit des dévastations révolutionnaires de quelques monuments et bibliothèques*, par R. Reboul, p. 302. — *La Normandie à l'étranger*, par Gust. Le Vavasseur, p. 368. — *Souvenirs d'un homme de lettres*, par M. Jal, p. 505; *le père de M. Jal et le duc de Rovigo*, p. 508; *le capitaine de vaisseau Étienne Lucas et les premières impressions d'un apprenti marin*, p. 516.

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES. — Les excentriques d'autrefois : *Samuel Gringalet*, par W. O., p. 18. — *Jean Douët, sieur de Romp-Croissant*, par le baron Ernouf, p. 59. — *Le comte de Lurde*, par le baron de Ruble, par 97. — *Le bienheureux Pierre Fourier, par Mme la vicomtesse de Flavigny*, par le comte L. de Ris, p. 388. — *M. Augustin Jal* (notice autobiographique), p. 429.

LETTRES INÉDITES. — *Lettre inédite de Henriette de France, reine d'Angleterre*, p. 329; — *de Léonor de Roye, princesse de Condé*, p. 330; — *de Charlotte-Catherine de la Tremoille, princesse de Condé*, p. 331; — *de Fénelon*, p. 331; *du marquis de Coulanges*, p. 332; — *de sainte Chantal*, p. 335; — *de Catherine de Navarre, sœur de Henri IV*, p. 336; — *du maréchal de Schomberg*, p. 337. — *Deux lettres inédites de Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers*, pp. 338, 339. — *Une lettre inédite de Catherine de Clèves, duchesse de Guise*, p. 339. — *Lettres inédites de Catherine de Gonzague, duchesse de Longueville*, pp. 340-43. — *Lettre inédite de Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault*, p. 344; —. *du duc de Chevreuse*, p. 344. — *Cinq lettres inédites, non signées, adressées à Mme de Bernières*, pp. 344-350. — *Lettres inédites relatives à la disgrâce de la comtesse d'Estrades, dame d'atours de Madame Adélaïde*, pp. 350-52.

MÉLANGES LITTÉRAIRES. — *Lettre à Mme veuve Nyon, libraire*, par Jauffret, évêque de Metz, p. 58. — *Pièce de vers de Jodelle*, annotée par Éd. Tricotel, p. 132. — *Pamphlet en vers contre Henri II*, annoté par Éd. Tricotel. — *Le cardinal de Bérulle*, par le comte L. Clément de Ris, p. 220. — *Quelques vers sur la du-*

Digitized by Google

chesse de La Vallière, annotés par M. Éd. Tricotel, p. 257. — *Vers inédits de Remy Belleau*, annotés par Éd. Tricotel, p. 281. — *L'Écho de* 1585, annoté par Éd. Tricotel, p. 353. — *Une chanson sur le supplice de Louis Gaufridi*, annotée par Éd. Tricotel, p. 360. — *Deux annotations de Jamet le jeune*, par W. O., p. 381. — *Le prix Gobert et le lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en* 1873, par M. Pierre Margry, p. 425. — *Un poëte réaliste du dix-septième siècle*, par A. Fourtier, p. 484.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES. — *Liste bibliographique des ouvrages de M. Jauffret, bibliothécaire de Marseille*, par Rob. Reboul, p. 32. — *Un livre rare et un livre inconnu*, par Louis de Veyrières, p. 48. — *Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer*, par J. M., p. 54. — *Catalogue d'un choix de livres faisant partie de la bibliothèque d'un amateur bordelais, en* 1872, p. 78. — *Bibliothèque de Marseille*, par Rob. Reboul, p. 143. — *Les livres prophétiques*, p. 239. — Les livres cartonnés : *Histoire des Druses, peuple du Liban, par Puget de Saint-Pierre*, par W. O., p. 317. — *Les nuits de Paris*, ou *le Spectateur nocturne, par Rétif de la Bretonne*, par W. O., p. 527.

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE. — *L'illustre théâtre de M. de Corneille; Leyde (Elzevier)*, 1644, p. 79. — *OEuvres de Molière, Paris, Ch. Barbin*, 1673, p. 80. — *Les Manuscrits des auteurs anciens*, par B., p. 207. — *Particularités sur quelques-uns des volumes qui composaient la bibliothèque du général Buonaparte, en Égypte*, par Rob. Reboul, p. 211. — *Histoire du Psautier des Églises réformées, par Félix Bovet*, par Em. Chareau, p. 228. — Note sur J. B. Denis, auteur des *Mémoires anecdotes de la cour et du clergé de France* (1712), par W. O., p. 294. — *Les deux Almanachs des honnêtes gens*, par W. O., p. 385.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS : VENTE DE BIBLIOTHÈQUES. — Vente d'une collection de livres du seizième siècle sur la Réformation, p. 64; — de livres sur la Terre Sainte, collection de M. de Saulcy, p. 68; — de la bibliothèque de M. Émile Gautier, p. 70; — de la bibliothèque de M. Ruggieri, p. 175; — de la bibliothèque de sir Richard Tufton, p. 185. — Vente Perkins, à Londres, par G. B., p. 230. — La bibliothèque du docteur Payen, p. 238.

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Catalogo de la biblioteca de Salva*, p. 81. — *Les savants Godefroy, par le marquis de Godefroy-Menilglaise*, par E. de Barthélemy, p. 87. — *Catalogue de la bibliothèque de M. Serge Sobolewski, de Moscou*, par Gust. Brunet, p. 273. — *Archives historiques du Poitou. — Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges, par F. Marvaud*, par Ed. de Barthélemy, p. 277. — *Rapport sur la découverte d'un autographe de Molière, par M. de la Pijardière*, par Jules Bonnassies, p. 278. — *Les sérées de Guillaume Bouchet, avec notice et index par C. E. Roybet*, par

Digitized by Google

W. O., p. 321. — *OEuvres complètes du trouvère Adam de la Halle, publ. par E. de Coussemaker.* — *François Villon et ses légataires, par Aug. Longnon*, par Ed. de Barthélemy, p. 325. — *Les élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue, par Ferry Julyot*, par W. O., p. 395. — *OEuvres de Molière, publ. par Eug. Despois*, par Jules Bonnassies, p. 398. — *Souvenirs de la Terreur, par l'abbé Duménil, publ. par le baron Ernouf*, p. 401. — *Guide de l'amateur de livres à vignettes du dix-septième siècle, par Henry Cohen*, p. 402. — *M. de Bernières-Louvigny, par l'abbé Laurent*, par C. R., p. 406. — *Mademoiselle de Scudéry*, par Rathery et Boutron, p. 494. — *Discours sur la musique zéphyrine*, par E. de B., p. 496. — *Histoire de Jules II, par A. Dumesnil*, par Ed. de B., p. 497. — *Choix de Farces, Sotties et Moralités, publ. par Émile Mabille*, p. 498. — *Le château de Chantilly pendant la Révolution, par Al. Sorel*, par E. Dramard, p. 533.

Nouvelles et Variétés. — Nouvelle édition du *Recueil de facéties de Caron*, p. 89. — Le bibliothécaire de Troyes (M. Harmand), p. 90. — Vrain Lucas, le fabricateur de faux autographes, p. 93. — Le bibliothécaire de l'Académie des sciences de Berlin atteint d'aliénation mentale, p. 95. — Encore une bibliothèque détruite pendant la Commune, p. 95. — Livres orientaux de la bibliothèque de Montpellier, p. 234. — Bibliothèque nationale : dons reçus en 1872, p. 234. — Bibliothèque de Pulkowa, p. 235. — Bibliothèque de Genève, p. 236. — Bibliothèque de l'École des chartes, p. 236. — Collection moliéresque, p. 236. — Bibliothèque des Beaux-Arts, p. 236. — Découverte du cœur de Charles VIII, p. 237. — Découverte d'un papyrus, p. 237. — Le plus rare des incunables, p. 327. — Bibliothèque de Barcelonne, p. 328. — Les bibliothèques en Italie, p. 328. — Détails sur l'édition originale des *Brigands*, par Schiller, p. 408. — Le cantional hussite de Leitmeritz, p. 409. — Curiosités liturgiques, par A. A., p. 411. — Rapport annuel sur la bibliothèque du *British Museum*, p. 412. — Bibliothèque Sobolewski, p. 412. — Vente de livres à Chartres, p. 414. — Un typographe japonais, p. 416. — Bibliothèque Perkins, p. 417. — Extrait du *Bibliomane* de Ch. Nodier, relatif aux deux libraires Crozet et J. Techener, p. 418. — La bibliothèque du musée de South Kensington, p. 420. — Les joyaux du duc de Guyenne, p. 502. — Collection des raretés bibliographiques, p. 503. — Les sociétés bibliques, p. 504. — Le British Museum, p. 504. — Bibliothèque du nouvel Opéra, p. 538. — La bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 538. — La bibliothèque de Fontainebleau, p. 539. — La bibliothèque du Vatican, p. 539. — Les journaux en Angleterre, p. 539. — La Cambden Society, p. 540. — Un Journal japonais, p. 540. — La Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, p. 541.

Nécrologie. — Notice sur Xime-

Digitized by Google

nès Doudan, par M. Cuvillier-Fleury, p. 1. — M. Michel Hmiron, littérateur russe, p. 96. — M. Ét.-Ant.-Benoît Rouard, ancien bibliothécaire de la ville d'Aix, p. 96. — M. le baron Achille Seillière, par M. L. Techener, p. 193. — M. Joseph-Adrien Le Roy, conservateur de la bibliothèque de Versailles, p. 238. — Jacques-Joseph Techener, décédé le 10 juin 1873, par M. Silvestre de Sacy, p. 241; Note nécrologique, par M. L. Techener, p. 247; Discours prononcé aux obsèques de M. J. J. Techener, par M. Paul Lacroix, p. 249. — M. Arcisse de Caumont, p. 421. — M. Bernard-Jacq.-Jos.-Maximilien de Ring, archéologue alsacien, p. 422. — Sir Frédérick Madden, bibliothécaire au British Museum, p. 422. — M. Henri Labitte, libraire, p. 422. — M. Victor-Euphémion-Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine, p. 423. — M. Auguste Vigna, restaurateur de livres, p. 423. — Amédée Faulque de Jonquières, bibliothécaire, p. 542. — Le vicomte de Mallins, bibliophile, p. 542. — Le Père Augustin de Backer, bibliographe, p. 543. — Hyacinthe Du Bois de Beauchesne, de la Société des Bibliophiles françois, p. 543. — M. Émile Gaboriau, p. 542. — M. Benzon, p. 543.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

13692. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02326 3968

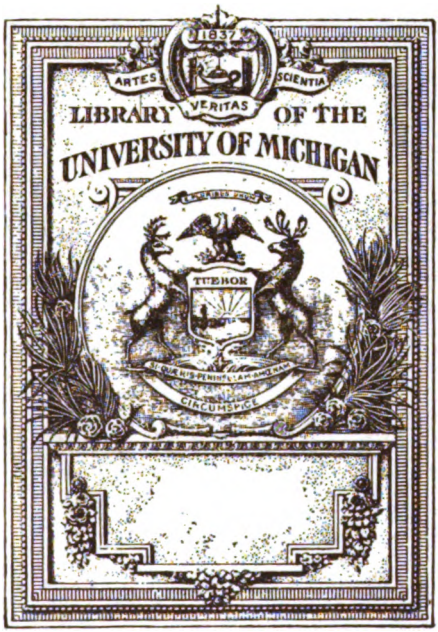

Digitized by Google

Digitized by Google